This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

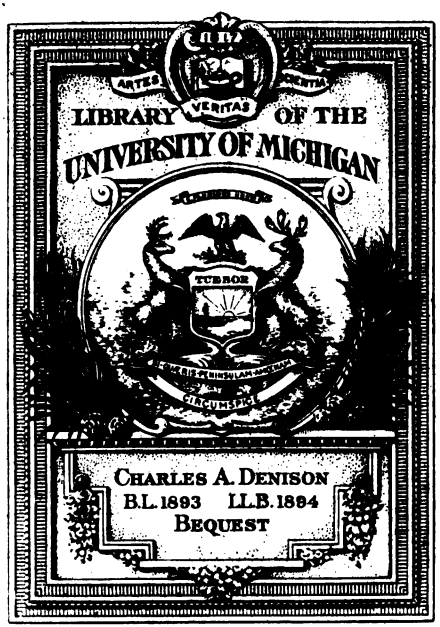
ARTES
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

FC
131
.F3
Z58

BIBLIOTHÈQUE
DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18me SIÈCLE,

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES,

PAR M. Fs. BARRIÈRE.

TOME X.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

MÉMOIRES

SUR LA VIE

DE MARIE-ANTOINETTE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE;

suivis

DE SOUVENIRS ET ANECDOTES HISTORIQUES SUR LES RÈGNES DE LOUIS XIV, DE LOUIS XV ET DE LOUIS XVI.

PAR Mme CAMPAN,

LECTRICE DE MESDAMES,

PREMIÈRE FEMME DE CHAMBRE DE LA REINE,

ET DEPUIS SURINTENDANTE DE LA MAISON D'ÉCOUEN.

AVEC UNE NOTICE ET DES NOTES

PAR M. Fs. BARRIÈRE.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1849.

Denison
Pouvoir
4-18-38
35759

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Nous n'écrirons que deux mots en tête de ce volume. La notice sur madame Campan renferme l'introduction à ses Mémoires. Ils vivent de l'intérêt qu'elle y a su répandre et des souvenirs de l'infortunée princesse qu'elle servait, aimait, honorait avec un si respectueux dévouement.

Si les faits du passé ne prouvaient à quelles odieuses calomnies la vie la plus irréprochable peut être en butte, ces Mémoires sur la reine Marie-Antoinette nous l'auraient appris. Tant de malheurs si courageusement supportés ne purent un moment désarmer la haine. Madame Campan aura du moins rendu le plus sincère et le plus éclatant témoignage à la femme, à l'épouse, à la mère, à la reine dont elle connut si bien toutes les douleurs.

A vingt-quatre ans d'intervalle, ces Mémoires, publiés pour la première fois pendant la Restauration, vont reparaître sous la République. Ni le texte, ni la notice, ni les notes n'ont subi de changements. L'amour et le respect de la vérité, dans tout ce qui touche à l'histoire, lui donnent un caractère de sagesse, mais en même temps d'indépendance, qui la place bien au-dessus des temps, des événements et des hommes.

NOTICE

SUR

LA VIE DE Mme CAMPAN.

NOTICE

SUR

LA VIE DE Mme CAMPAN.

On aime à lire la vie privée des princes. Trop de gêne et d'apprêt se mêle à leurs actions publiques pour qu'on y puisse démêler le secret de leurs penchants et de leur caractère. Il faut dissiper cet éclat qui nous éblouit, écarter la pompe qui les environne, pour arriver jusqu'à eux ; la fortune les élève si haut qu'on les croirait presque au-dessus de l'humanité, sans les indiscrétions de ceux qui les entourent. Souvent un sentiment jaloux sert encore d'aiguillon à la curiosité. Les princes ont besoin d'avoir des goûts, des passions, des travers qui les rapprochent de nous, pour se faire pardonner leur grandeur : l'amour-propre humilié se venge de leur rang sur leurs faiblesses.

Les mémoires sur Marie-Antoinette n'exciteront ni la malignité ni l'envie. Est-il quelques sentiments ennemis que ne désarme le souvenir de ses malheurs? A peine la voit-on paraître et briller un moment, qu'on est forcé de la plaindre. Le cœur est séduit par ses grâces, et presque aussitôt touché de ses peines : on ne jouit point de ses moments heureux. Au milieu des fêtes que lui prodigue la France, de cette cour dont elle reçoit les hommages, de ces jardins qui plaisent à la simplicité de ses goûts, l'imagination reste frappée du sort qui l'attend : des salons de Versailles, ou des bosquets de Trianon, l'on croit apercevoir déjà les tours du Temple. S'il était possible qu'une inflexible sévérité conçût l'idée des plus légers reproches, ils viendraient presque aussitôt expirer sur les lèvres, au milieu des regrets et des accents de la douleur.

L'ouvrage de madame Campan ne laissera point d'autre impression. Elle avait de nombreux ennemis. A la cour, où l'envie suit de près la faveur, son sort avait fait des jaloux ; on la punit, à l'époque de la révolution, des bontés dont la reine l'avait honorée. Ceux qui ne

sentirent point, comme elle, la pointe de l'épée sur leur poitrine, à la journée du 10 août, lui reprochèrent d'avoir manqué de courage; ceux qui, comme elle, n'allèrent point se jeter aux pieds de Pétion, pour partager la dangereuse captivité de Marie-Antoinette, ont soupçonné sa fidélité. Après avoir calomnié sa conduite, on dénonçait d'avance l'esprit de ses mémoires : je jouis, en les publiant, de la confusion qu'éprouvera la méchanceté déçue. Madame Campan n'a point voulu lui ménager un triomphe; un fragment de ces manuscrits contient ce passage :

« Je dirai ce que j'ai vu. Je ferai connaître le caractère de Marie-Antoinette, ses habitudes privées, l'emploi de son temps, son amour maternel, sa constance en amitié, sa dignité dans le malheur. J'ouvrirai en quelque sorte la porte de ses cabinets intérieurs, où j'ai passé tant de moments près d'elle, dans les plus belles comme dans les plus tristes années de sa vie. »

Puis, dans un autre passage inédit, elle ajoute : « J'ai beaucoup vécu; la fortune m'a mise à portée de voir et de juger les femmes célèbres de plusieurs époques. J'ai fréquenté de jeunes personnes, dont les grâces et l'aimable caractère seront connus longtemps après elles. Jamais dans aucun rang, dans aucun âge, je n'ai trouvé de femme d'un naturel aussi séduisant que Marie-Antoinette; à qui l'éclat éblouissant de la couronne laissât un cœur aussi tendre; qui, sous le poids du malheur, se montrât plus compâtissante aux malheurs d'autrui : je n'en ai pas vu d'aussi héroïque dans le danger, d'aussi éloquente dans l'occasion, d'aussi franchement gaie dans la prospérité. »

Ces mots suffisent. On connaît à présent l'esprit de l'ouvrage, le vif intérêt qui l'anime, les sentiments qui l'ont dicté. J'en ai quelques regrets pour les ennemis de madame Campan; elle ne satisfera ni leur haine ni leur espoir : ses mémoires sont piquants sans le secours du scandale, et pour être touchante il lui a suffi d'être vraie [1].

[1] Un mot d'explication sur la notice qu'on va lire me paraît nécessaire. Aucun des passages, aucune des anecdotes qu'elle contient ne se retrouve dans les mémoires. Je dois les anecdotes aux souvenirs des parents, des amis, des élèves de madame Campan. La lecture de ses manuscrits, de sa correspondance, de tous ses papiers, m'a procuré des fragments intéressants que je n'ai point hésité à mettre en œuvre. Ils donnent aux moindres détails, comme aux faits les plus importants, un ton de vérité qui doit attacher et plaire. Ces fragments ont d'autant plus de prix, qu'ils sont écrits en entier de la main de madame Campan : chaque fois que je les citerai j'aurai soin d'en prévenir le lecteur.

Jetons un coup d'œil sur sa famille et sur ses premières années.

Jeanne-Louise-Henriette Genet était née à Paris, le 6 octobre 1752. M. Genet, son père, devait à son mérite, autant qu'à la protection de M. le duc de Choiseul, l'emploi de premier commis au ministère des affaires étrangères. Les lettres, qu'il avait cultivées avec succès dans sa jeunesse, occupaient encore ses loisirs [1]. Entouré de nombreux enfants, il cherchait un délassement à ses travaux, dans les soins qu'exigeait leur éducation : rien ne fut négligé de ce qui pouvait la rendre brillante. Dans l'étude de la musique ou des langues étrangères les progrès de la jeune Henriette Genet surprenaient les meilleurs maîtres; le célèbre Albanèze lui avait donné des leçons de chant, et Goldoni lui montra l'italien. Bientôt le Tasse, Milton, Dante, Shakespeare même lui étaient devenus familiers. On l'exerçait surtout à l'art difficile de bien lire : en parcourant tour à tour de la prose ou des vers, une ode, une épître, une comédie, un sermon, il fallait qu'elle changeât sur-le-champ de ton, d'inflexions et de débit. Rochon de Chabannes, Duclos, Barthe, Marmontel, Thomas, se plaisaient à lui faire réciter les plus belles scènes de Racine. A quatorze ans sa mémoire et son esprit les charmaient. Ils le disaient dans le monde, et peut-être un peu trop; une jeune personne paye toujours assez cher la célébrité qu'elle obtient : belle, toutes les femmes deviennent ses rivales; a-t-elle de l'esprit, des talents, beaucoup d'hommes ont encore la faiblesse d'en être jaloux.

On parla de mademoiselle Genet à la cour. Des femmes d'un haut rang, qui s'intéressaient à sa famille, sollicitèrent pour elle la place de lectrice de Mesdames : huit jours après elle quitta la maison paternelle pour habiter le château de Versailles. La cour, une robe à queue, des paniers, peut-être même du rouge, quel changement! quelle joie! Sa présentation et les circonstances qui la précédèrent avaient laissé de vives impressions dans son esprit. « J'avais alors quinze ans, dit-elle dans un écrit qu'elle ne destinait point à l'impression; mon père éprouvait quelques regrets de me livrer si jeune à la malignité des courtisans. Le jour où, revêtue pour la première fois de l'habit de cour, je vins l'embrasser dans son cabinet, des larmes s'échappèrent de ses yeux, et vinrent se mêler à l'expression de sa joie. Je joignais quelques talents agréables à l'instruction qu'il

[1] On trouvera dans les *Souvenirs* de madame Campan des détails intéressants, écrits par elle, sur l'éducation, les ouvrages, les aventures et le mariage de son père.

avait pris plaisir à me donner. Il me fit l'énumération de tous mes petits avantages, pour me mieux faire connaître les chagrins qu'ils ne manqueraient pas de m'attirer. « Les princesses, me dit-il, vont « se plaire à faire usage de vos talents : les grands ont l'art de louer « avec grâce et toujours avec excès. Que ces compliments ne vous « procurent pas un plaisir bien vif ; qu'ils vous mettent plutôt en dé- « fiance. Chaque fois que vous recevrez ces témoignages flatteurs « vous aurez quelques ennemis de plus. Je vous préviens, ma fille, « des peines inévitables attachées à votre nouvelle carrière, et je vous « proteste, dans ce jour où vous jouissez avec transport de votre « heureuse fortune, que si j'avais pu vous établir autrement ja- « mais je n'aurais livré ma fille chérie aux tourments et aux dan- « gers des cours. »

« On croirait à ce langage, ajoute madame Campan, qui écrivait ces lignes en 1796, à Saint-Germain, sous le directoire, on croirait que mon père avait dans son cœur un principe de républicanisme ; on se tromperait : il était royaliste par opinion politique ; mais il connaissait et craignait le séjour de la grandeur. On peut être royaliste et philosophe, comme il arrive d'être républicain intrigant et ambitieux [1]. »

Mademoiselle Genet à quinze ans était un peu moins *philosophe* que son père à quarante. Ses yeux furent éblouis de l'éclat dont brillait Versailles. « La reine Marie Leckzinska, femme de Louis XV, venait de mourir, dit-elle, lorsque j'y fus présentée. Ces grands appartements tapissés de noir, ces fauteuils de parade élevés sur plusieurs marches, et surmontés d'un dais orné de panaches ; ces chevaux caparaçonnés ; ce cortége immense en grand deuil ; ces énormes nœuds d'épaule brodés en paillettes d'or et d'argent qui décoraient les habits des pages, et même ceux des valets de pied, tout cet appareil enfin produisit un tel effet sur mes sens, que je pouvais à peine me soutenir lorsqu'on m'introduisit chez les princesses. Le premier jour où je fis la lecture dans le cabinet intérieur de madame Victoire il me fut impossible de prononcer plus de deux phrases ; mon cœur palpitait, ma voix était tremblante et ma vue troublée. Magie puissante de la grandeur et de la dignité qui doivent entourer les souverains, que vous étiez bien calculée ! Marie-Antoinette, vêtue en blanc, avec un simple chapeau de paille, une

[1] Fragment manuscrit.

légère badine à la main, marchant à pied, suivie d'un seul valet, dans les allées qui conduisaient au Petit-Trianon, ne m'aurait pas fait éprouver un pareil trouble; et cette extrême simplicité fut, je crois, le premier et peut-être le seul des torts qu'on lui reproche [1]. »

Ce prestige une fois dissipé, mademoiselle Genet vit mieux sa position : elle n'avait rien d'attrayant. La cour de Mesdames, éloignée des plaisirs bruyants et licencieux que recherchait Louis XV, était grave, méthodique et sombre. Madame Adélaïde, l'aînée des princesses, vivait beaucoup dans son intérieur : madame Sophie était fière, madame Louise était dévote. Les tristes plaisirs de l'orgueil, ou les pratiques d'une dévotion minutieuse, ont peu d'attrait pour la jeunesse. Mademoiselle Genet cependant ne quittait pas l'appartement de Mesdames; mais elle s'était plus particulièrement attachée à madame Victoire. Cette princesse avait été belle : sa figure exprimait la bonté, sa conversation était douce, facile et simple. Mademoiselle Genet lui inspirait ce sentiment qu'une femme âgée, mais affectueuse, accorde volontiers aux jeunes personnes qu'elle voit croître sous ses yeux, et qui possèdent déjà des talents utiles. Des journées entières se passaient à lire auprès de la princesse, qui travaillait dans son appartement. Mademoiselle Genet y vit souvent Louis XV. Dans le cercle de ses amis intimes elle aimait à raconter l'anecdote suivante.

« Un jour au château de Compiègne, disait-elle, le roi interrompit la lecture que je faisais à Madame. Je me lève, et je passe dans une autre chambre. Là, seule dans une pièce qui n'avait point d'issue, sans autre livre qu'un Massillon, que je venais de lire à la princesse, légère et gaie comme on l'est à quinze ans, je m'amusais à tourner sur moi-même, avec mon panier de grand habit, et je m'agenouillais tout à coup, pour voir ma jupe de soie rose, que l'air gonflait autour de moi. Pendant ce grave exercice le roi entre; la princesse le suivait. Je veux me lever; mes pieds s'embarrassent, je tombe au milieu de ma robe enflée par le vent. *Ma fille*, dit Louis XV en éclatant de rire, *je vous conseille de renvoyer au couvent une lectrice qui fait des fromages.* »

Cette fois la leçon n'avait rien de sévère; mais les railleries de Louis XV étaient souvent plus piquantes : mademoiselle Genet en

[1] Nous placerions ici même une réponse à ce reproche, s'il ne devait se trouver repoussé plus bas dans la notice, et surtout dans les notes qui accompagnent les mémoires.

avait fait déjà l'épreuve. Trente ans après elle ne pouvait conter son aventure sans un mouvement de surprise et d'effroi, qui semblait durer encore. « Louis XV, disait-elle donc, avait le maintien le plus imposant. Ses yeux restaient attachés sur vous pendant tout le temps qu'il parlait; et malgré la beauté de ses traits, il inspirait une sorte de crainte. J'étais bien jeune, il est vrai, lorsqu'il m'adressa la parole pour la première fois : s'il fut gracieux, vous en allez juger. J'avais quinze ans. Le roi sortait pour aller à la chasse; un service nombreux le suivait. Il s'arrête en face de moi. « Mademoi-« selle Genet, me dit-il, on m'assure que vous êtes fort instruite; « que vous savez quatre ou cinq langues étrangères. — Je n'en sais « que deux, sire, répondis-je en tremblant. — Lesquelles? — L'anglais « et l'italien. — Les parlez-vous familièrement? — Oui, sire; très-fa-« milièrement. — En voilà bien assez pour faire enrager un mari. » Après ce joli compliment, le roi continue sa route : la suite me salue en riant, et moi je reste quelques instants étourdie, confondue, à la place où je venais de m'arrêter. »

On aurait désiré que Louis XV ne fît jamais de reparties plus amères. Les rois n'ont pas le droit d'être moqueurs : le persiflage est un genre de combat qui veut des armes égales, et l'on plaisante toujours de mauvaise grâce contre un railleur qui commande à vingt millions d'hommes. Il y a justice à convenir cependant que souvent agresseur, Louis XV supportait sans humeur la vivacité des représailles. Peut-être même la familiarité imprévue de ces sortes d'attaques était-elle une nouveauté piquante pour un roi fatigué si longtemps du poids de la grandeur. Ce prince, d'un caractère facile, d'une humeur triste, et d'un esprit satirique, majestueux dans sa cour, irrésolu dans un conseil, aimable, dit-on, dans un souper, n'échappait plus à l'ennui que par l'intempérance ou la débauche. Une femme, dont la prostitution avait profané la jeunesse et les charmes, étonnait alors Versailles du scandale de sa faveur. Madame du Barry préparait à cette époque le renvoi du ministre qui venait de négocier le mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche. Les intrigues de la favorite, la rivalité du duc de Choiseul et du duc d'Aiguillon, la disgrâce de l'un, l'humiliante élévation de l'autre ont occupé les derniers moments du règne de Louis XV.

Le duc de Choiseul, léger, fier, emporté, mais aimable, brillant, généreux, avait un esprit actif, de grands talents, et des idées vastes

Des changements devenus nécessaires dans l'armée, des créations dans la marine, des institutions ou des alliances nouvelles, devaient l'aider à relever la France humiliée de ses longs revers. Cherchant un appui dans l'opinion, ami des parlements, ennemi des jésuites, il tenait le pouvoir d'une main facile et légère. Une résistance, pouvu qu'elle fût ouverte et loyale, ne lui portait point trop d'ombrage : il croyait à la docilité d'une nation que son gouvernement veut rendre heureuse dans l'intérieur, puissante et respectable au dehors. Son orgueil, qui était un défaut, devint une vertu, quand il ne sut point s'abaisser jusqu'à flatter de honteux caprices. Aimé quand il était puissant, recherché, j'ai presque dit flatté dans son exil, il inspira aux courtisans le courage inconnu parmi eux de rester fidèle au malheur.

Avec beaucoup d'adresse, d'audace et de constance, d'Aiguillion, dur, ingrat, absolu, tyrannique, ne montra jamais, soit dans son commandement, soit au ministère, de l'autorité que ses rigueurs. On lui crut des talents parce qu'il avait l'esprit de l'intrigue et beaucoup d'ambition; mais le partage de la Pologne, exécuté sous ses yeux, a flétri pour jamais sa politique et son nom. Courtisan délié, méchant homme, ministre inhabile, il fut l'objet de la haine publique, qu'il voulut braver, et qui l'accabla.

Le duc d'Aiguillon n'avait pas compris que la force n'est qu'un des moindres ressorts du pouvoir, quand le pouvoir n'est pas soutenu par la confiance que donnent des lumières, de grands services rendus, et surtout des succès éclatants. L'exemple de son grand-oncle le trompait. En opprimant les grands Richelieu servait la France; son génie faisait excuser son despotisme. L'abaissement de l'Autriche, l'humiliation de l'Espagne, l'ordre violemment rétabli dans l'État, les lettres en honneur, le commerce encouragé, pouvaient absoudre son administration des actes tyranniques dont on a droit de l'accuser. Il donnait aux mesures du gouvernement quelque chose de la hauteur de son caractère. On le craignait sans doute, mais on était forcé de l'admirer; et ce n'est qu'à la gloire qui les éblouit, au bonheur dont on les fait jouir, que les peuples, ou trompés ou reconnaissants, pardonnent les atteintes portées à leurs droits.

On a reproché au duc de Choiseul d'avoir abandonné le système de politique extérieure conçu par le cardinal de Richelieu; il me semblerait plus juste de reprocher au duc d'Aiguillon d'avoir voulu,

plus tard, le suivre sans le comprendre. Depuis Louis XIII la France et l'Autriche, l'une s'élevant toujours, l'autre s'affaiblissant au contraire, avaient changé de position. La maison de Bourbon, sous Louis XV, régnait à Naples, à Madrid, comme à Versailles. La gloire des armes ou la prévoyance des traités avaient donné successivement à la France l'Alsace, la Franche-Comté, la Flandre et la Lorraine. La magnanime Marie-Thérèse venait à peine de raffermir sur sa tête une couronne mutilée : l'héritière de Rodolphe de Habsbourg avait plié son orgueil jusqu'à flatter la vanité bourgeoise de Jeanne Poisson, marquise de Pompadour, en l'appelant *son amie*. Une puissance guerrière, s'élevant tout à coup auprès de l'Autriche, excitait sa jalousie, occupait son attention et ses forces. Le duc de Choiseul, alors ministre, pouvait donc porter plus loin ses regards.

Depuis la bataille de Pultawa la Russie, reléguée longtemps dans les glaces du Nord, comptait au nombre des États de l'Europe. Quatre femmes, placées successivement sur le trône des czars, avaient consolidé l'ouvrage d'un grand homme. Un système d'agrandissement suivi, et, ce qui est peut-être plus extraordinaire, annoncé sans mystère, se réalisait avec rapidité. Aujourd'hui que la Russie n'a pris des arts et de la civilisation de l'Europe que ce qui peut accroître ses forces militaires, et non ce qui pourrait amollir ses soldats; aujourd'hui que ces peuples, nés sur un sol ingrat, sous un ciel rigoureux, ont respiré l'air doux et pur de nos contrées, si ce puissant colosse, qui déjà presse l'Europe au centre, pouvait encore, de ses bras étendus, toucher de la Baltique à la Méditerranée, quel refuge, quel rempart resterait à l'indépendance des nations menacées? Elles n'en auraient point d'autres que la coalition des États du Midi; et c'était là précisément l'objet du *pacte de famille*, conçu avec prudence, consommé avec adresse par le duc de Choiseul, et que fortifiait l'alliance avec l'Autriche. Au lieu d'en accuser la légèreté du ministre, il me semblerait aujourd'hui plus juste d'en faire honneur à sa prévoyance; cependant l'alliance avec l'Autriche était alors le prétexte accoutumé des attaques dirigées contre lui.

J'aurais voulu éviter ces détails; mais les divisions qu'enfanta la rivalité des deux ministres tiennent de trop près à l'histoire des temps dont madame Campan va parler. Le duc de Choiseul avait pour lui les parlements, les philosophes et l'opinion. Le parti

du duc d'Aiguillon comptait pour soutien les dévots et madame du Barry. Les deux factions se disputèrent les dernières volontés de Louis XV expirant; elles troublèrent les premières années du règne de Louis XVI, et l'on verra bientôt quelle funeste influence la haine du parti *anti-autrichien* exerça sur la destinée de la jeune Marie-Antoinette.

L'idée d'unir la fille de Marie-Thérèse au petit-fils de Louis XV avait été conçue par le duc de Choiseul, avant sa disgrâce. Il cimentait par ce mariage l'alliance des deux États, et croyait se préparer la faveur d'un nouveau règne. Ainsi recevait son application le vers latin qui permet à l'Autriche d'attendre bien plus de l'hymen que des armes :

Bella gerant alii, tu, felix Austria, nube[1].

L'âge, la beauté, les talents, le caractère de la jeune princesse étaient l'objet de tous les entretiens. En la voyant quitter sa famille pour aller prendre place sur les premiers degrés du trône le plus éclatant de l'Europe, qui eût osé former un doute sur son bonheur? Marie-Thérèse, heureuse et désolée, ne concevait pour sa fille chérie d'autres chagrins que ceux de leur séparation; et pourtant des voix prophétiques semblaient menacer déjà son avenir.

Madame Campan racontait souvent une anecdote que lui avait apprise le gouverneur des enfants du prince de Kaunitz. Il y avait à Vienne à cette époque un docteur, Gassner, qui était venu y chercher un asile contre les persécutions d'un des électeurs ecclésiastiques, son souverain. Gassner, doué d'une imagination très-exaltée, croyait avoir des inspirations. L'impératrice le protégeait, le recevait quelquefois, plaisantait de ses visions, et l'écoutait pourtant avec une sorte d'intérêt. « Dites-moi, lui demanda-t-elle un jour, si mon Antoinette doit être heureuse? » Gassner pâlit et garda le silence. Pressé de nouveau par l'impératrice, et cherchant alors à donner une expression générale à l'idée dont il semblait fortement occupé, *Madame*, répondit-il, *il est des croix pour toutes les épaules*[2].

[1] Je ne crois pas les Turcs grands diseurs de bons mots; mais ils sont peut-être plus instruits qu'on ne le pense généralement des intérêts des puissances chrétiennes, des vues, des moyens et des ressources de leurs cabinets. On prétend que le grand-seigneur, en recevant le décret de la convention qui prononça en France l'abolition de la royauté, ne put s'empêcher de dire : *La république du moins n'épousera pas une archiduchesse.* Le mot est bien français, pour être turc; mais il est gai, c'est assez pour qu'on le cite.

[2] Jean-Joseph Gassner, né à Bratz, sur les frontières du Tyrol, était un thau-

Ces mots suffisaient pour frapper l'imagination des Allemands : des traditions conservées dans le pays, et dont on occupe l'enfance; un esprit tourné vers la recherche et la croyançe de ce qui est vague et mystérieux; une disposition naturelle à la mélancolie, semblent les préparer à recevoir plus vivement ces impressions de crainte et ces avertissements secrets. Marie-Antoinette, on le verra dans ces Mémoires, était loin de repousser et de vaincre les mouvements d'une terreur involontaire. Gœthe, son compatriote, le célèbre auteur de *Werther*, s'abandonnait, plus encore que tout autre, à l'influence de ces pressentiments, dont la raison a souvent peine à triompher. L'arrivée de la jeune princesse en France avait été pour lui l'occasion d'un sinistre présage.

Gœthe, jeune alors, achevait ses études à Strasbourg. On avait élevé dans une île au milieu du Rhin un pavillon destiné à recevoir Marie-Antoinette et sa suite. « J'y fus admis, dit Gœthe dans ses Mémoires. En y entrant, mes yeux furent frappés du sujet représenté sur la tapisserie qui servait de tenture au pavillon principal. On y voyait Jason, Créuse et Médée; c'est-à-dire l'image du plus funeste hymen dont on ait gardé la mémoire. A la gauche d'un trône, l'épouse, entourée d'amis, de serviteurs désespérés, luttait contre une mort affreuse. Jason, sur l'autre plan, reculait, saisi d'horreur, à la vue de ses enfants égorgés, et la furie s'élançait dans les airs sur son char, traîné par des dragons [1]. »

Sans être superstitieux, on est frappé de cet étrange rapport. L'époux, l'épouse, les enfants furent atteints; la fatale destinée parut s'accomplir en tous points. Marie-Thérèse aurait pu répéter ces beaux vers que le père de Créuse adresse à sa fille expirante, dans la *Médée* de Corneille :

Ma fille, c'est donc là ce royal hyménée
Dont nous pensions toucher la pompeuse journée!
La parque impitoyable en éteint le flambeau,
Et pour lit nuptial il te faut un tombeau!

Si l'on cherchait un funeste augure, il n'en faudrait point d'autre que les fêtes du mariage à Paris. On connaît l'événement de la place Louis XV; on sait comment l'incendie des échafauds destinés

maturge célèbre, qui croyait de bonne foi guérir une foule de maladies par la seule imposition des mains.

[1] *Mein Leben*. Ma vie, par Gœthe, publiée à Tubingen, chez Cotta.

au feu d'artifice, l'imprévoyance des magistrats, la cupidité des malfaiteurs, la marche meurtrière des voitures, préparèrent, augmentèrent le désastre ; comment la jeune dauphine, qui arrivait de Versailles, par le cours la Reine, heureuse, brillante, parée pour jouir de la joie de tout un peuple, s'enfuit éperdue, les yeux noyés de larmes, poursuivie de cette affreuse image, et croyant toujours entendre les cris des mourants.

Puisque j'ai dû parler de ce cruel événement, qu'on me permette de raconter rapidement une des scènes qu'il présenta. Au milieu de cette foule agitée, pressée en sens contraire, foulée sous le pied des chevaux, précipitée dans les fossés qui bordaient la rue Royale et la place, se trouvaient un jeune homme et sa maîtresse. Elle était belle, ils s'aimaient depuis plusieurs années : des raisons de fortune avaient retardé leur mariage ; le lendemain ils devaient être unis. Protégeant son amie, marchant devant elle, la couvrant de son corps, longtemps le jeune homme soutint ses pas et son courage. Mais, de moment en moment, le tumulte, les cris, l'effroi, les périls allaient croissant. « Je succombe, dit-elle, mes forces m'abandonnent ; je ne saurais avancer plus loin. — Il reste encore un moyen, s'écrie l'amant au désespoir : placez-vous sur mes épaules. » Il sent qu'on a suivi son conseil, et le désir de sauver ce qu'il aime double son ardeur et ses forces. Il résiste aux chocs les plus violents. Ses bras, roidis devant sa poitrine, lui frayent péniblement un passage ; il lutte, il se dégage enfin. Arrive à l'une des extrémités de la place, après avoir déposé sur un banc son précieux fardeau, haletant, épuisé, mourant de fatigue, mais ivre de joie, il se retourne..... Ce n'était pas elle ! une autre, plus agile, avait profité du conseil : son amie n'était plus !

La sensibilité, la bienfaisance de Marie-Antoinette adoucirent des malheurs qu'elle ne pouvait réparer. Madame Campan se trouvait placée dès lors assez près d'elle pour apprécier tous les mouvements de son cœur généreux. Les noces du Dauphin avaient été célébrées au mois de mai 1770. Aucun des princes ses frères n'étant encore marié, la Dauphine n'eut d'abord de société intime que celle de Mesdames. La plus affable de ces trois princesses était madame Victoire ; aussi était-ce chez elle que Marie-Antoinette aimait à venir habituellement. Elle y rencontrait presque toujours mademoiselle Genet ; ses talents, joints à la conformité d'âge, attirèrent l'attention de Marie-Antoinette. Souvent mademoiselle Genet l'accom-

pagnait sur la harpe ou sur le piano, quand elle voulait chanter les airs de Grétry. La Dauphine assistait aussi fréquemment aux lectures qui se faisaient chez la princesse; elle appréciait déjà l'onction du Petit Carême ou la brillante imagination d'un poëte qui consacra plus tard des vers touchants à ses malheurs.

A la cour, où la faveur conduit à la fortune, on remarqua la bienveillance dont Mesdames et la Dauphine honoraient mademoiselle Genet. On parla de l'établir, et bientôt après elle épousa M. Campan, dont le père était secrétaire du cabinet de la reine [1]. Louis XV dota la mariée de cinq mille livres de rentes, et la Dauphine, en lui assurant une place de femme de sa chambre, voulut bien lui permettre de continuer ses fonctions de lectrice auprès de Mesdames.

Ici commencent véritablement les Mémoires de madame Campan, mémoires dont le premier chapitre, consacré à la peinture de la cour de Louis XV, n'est qu'un piquant avant-propos. Dans un espace de vingt ans, depuis les fêtes du mariage jusqu'à l'attaque du 10 août, madame Campan ne quitta presque point Marie-Antoinette. Du côté de la souveraine tout était bonté, confiance, abandon : on verra si madame Campan n'y répondit point par une reconnaissance, une fidélité, un dévouement, à l'épreuve du malheur comme au-dessus de tous les périls. En parlant de Marie-Antoinette elle a peint la haine de ses ennemis, l'avidité de ses flatteurs, et le désintéressement des vrais amis qu'elle pouvait compter quoique assise sur le trône. Toutefois, comme elle se renferme le plus souvent dans le cercle intérieur où se plaisait Marie-Antoinette, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur l'esprit et surtout sur les mœurs de la société à cette époque.

Je ne rappellerai point les scandaleuses années de la régence, temps où la cour, échappant à la contrainte d'une longue hypocri-

[1] MM. Campan, originaires de la vallée de Campan, dans le Béarn, en avaient pris le surnom. Leur nom véritable était Berthollet. Le célèbre chimiste que les sciences ont perdu en 1822 était leur parent. Je trouve dans les manuscrits que j'ai sous les yeux un trait bien honorable pour son caractère.

« Du côté des Berthollet, dit madame Campan à son fils, dans un écrit destiné à son instruction, un des membres les plus distingués de l'Institut doit être de la même famille; mais par dignité et par éloignement pour les gens qui approchaient la cour et qui étaient en faveur, il dit à Paris, en 1788, à plusieurs personnes, qu'il était parent d'un Berthollet Campan, placé près de la reine à Versailles, mais qu'il n'était point disposé à l'aller entretenir de sa parenté, dans la crainte de passer pour un adorateur du crédit et de la fortune. Mon avis, ajoute madame Campan, eût été d'aller au-devant d'un homme qui montrait un caractère si différent de ce qu'on rencontrait sans cesse dans la position où le sort nous avait placés. »

sie, associait aux emportements de la débauche les sarcasmes de la plus audacieuse impiété. Mais je dois m'arrêter un moment au règne de Louis XV, parce que la corruption y présenta véritablement deux époques distinctes. Richelieu fut le modèle et le héros de la première époque. S'aimer sans plaisir, se livrer sans combat, se quitter sans regrets, traiter le devoir de faiblesse, l'honneur de préjugé, la délicatesse de fadeur, telles étaient les mœurs du temps : la séduction avait son code, et l'immoralité était réduite en principes. Bientôt on se lassa même de ces succès rapides, peut-être parce que la facilité du triomphe en diminuait trop le mérite. Les gens de cours, les riches financiers entretenaient à grands frais des beautés qu'ils n'étaient pas même obligés de connaître : le vice était un luxe de la vanité ; l'état de courtisane menait rapidement à la fortune, j'ai presque dit à la considération.

Dans les années qui précédèrent et qui suivirent l'avénement de Louis XVI au trône la société présentait un spectacle nouveau. Les mœurs n'étaient pas meilleures, elles étaient différentes. Par un étrange abus, les désordres semblaient trouver une excuse dans les idées philosophiques qui s'accréditaient de jour en jour. Leurs nouveaux partisans débitaient de si nobles maximes, pensaient, discouraient si bien, qu'ils n'étaient pas forcés de bien agir. Il était permis d'être mari volage, épouse infidèle à ceux qui parlaient avec respect, avec enthousiasme, des saints devoirs du mariage. L'amour de la vertu et de l'humanité dispensait d'avoir des mœurs. Les femmes discutaient, au milieu de leurs amants, sur les moyens de régénérer l'ordre social. Il n'y avait pas de philosophe admis dans un des cercles à la mode qui ne se comparât modestement à Socrate chez Aspasie; et Diderot, auteur téméraire des *Pensées philosophiques*, écrivain licencieux des *Bijoux indiscrets*, aspirait à la gloire de Platon, mais ne rougissait pas d'imiter Pétrone.

Non que je veuille assurément jeter du blâme sur les philosophes : leur conduite était légère, plusieurs de leurs ouvrages sont condamnables, il est vrai; mais ce qu'il y avait de pur dans leurs doctrines a passé de leurs écrits dans nos mœurs. Si les liens de la famille se sont resserrés; si nous sommes meilleurs époux, meilleurs pères, et plus hommes de bien; si le vice est méprisé; si la jeunesse, avide d'études sérieuses, repousse avec dégoût les ouvrages licencieux qu'accueillait le libertinage de ses pères, nous le devons à un nouvel ordre de choses. En politique, en législation, en

finances, les philosophes ont préparé d'utiles réformes. Leurs écrits, mal compris alors, mais lus avec avidité, leur donnaient un grand pouvoir sur l'opinion. La cour, habituée si longtemps à l'influence que lui assuraient l'esprit, la politesse des manières, et l'habitude des grands emplois, ne vit pas sans étonnement cette nouvelle puissance s'élever auprès d'elle. Au lieu de la combattre, on la flatta. L'enthousiasme gagna tous les esprits : c'était à la table, dans le salon des plus grands seigneurs, qu'on traitait hardiment de préjugé les distinctions du rang. Ces principes d'égalité trouvaient souvent dans la noblesse des partisans d'autant plus zélés, qu'en les faisant valoir ils se montraient plus généreux. Il était presque reconnu que le mérite devait l'emporter sur la naissance, et l'on doit ajouter qu'alors, comme de nos jours, la noblesse comptait un grand nombre d'hommes qui n'avaient point à protester contre cette démarcation nouvelle.

Ainsi, tandis que les conditions moyennes s'élevaient fières de leurs connaissances, de leurs talents, de leurs lumières, les hautes classes semblaient aller au-devant d'elles, par un mouvement de bienveillance et de curiosité : la cour subissait encore les lois de l'étiquette, que déjà les distinctions du rang étaient bannies des usages de la société. Par là tombe d'elle-même, à mon sens, une accusation que la vanité et l'irréflexion ne cessent de répéter contre Marie-Antoinette. En paraissant à Versailles elle y trouva tout disposé pour un changement que l'état des mœurs rendait inévitable; et sa beauté, son esprit, ses grâces, la majesté de son maintien lui donnaient assez d'avantages réels pour qu'elle dédaignât la puérile importance du cérémonial.

Qu'est-ce donc en effet que l'étiquette? Rien qu'une image du respect involontaire que les hommes accordent au courage, au génie, à la gloire, à la vertu. La véritable politesse dédaigne le cérémonial, et la vraie grandeur peut s'en passer. On vantait la noble familiarité d'Henri IV : il est certain qu'il avait fait d'assez grandes choses pour être affable et simple. Le souvenir de ses actions l'élevait, plus encore que son rang, au-dessus des autres hommes; le roi rappelait sans cesse le chevalier; on lui voyait encore au côté l'épée qu'il portait à Coutras, et tous les Français reconnaissaient la main généreuse qui avait nourri Paris rebelle. Les prestiges de l'étiquette étaient nécessaires à Louis XV; Louis XIV eût pu s'en passer : assez de gloire environnait un trône resplendissant de l'éclat des armes,

des lettres et des beaux-arts. Mais il voulait être encore plus qu'un grand roi : ce demi-dieu, violemment ramené, par ses revers et ses infirmités, aux douleurs de la condition humaine, s'efforça de cacher les outrages de la maladie, de la fortune et des ans, sous la pompe vaine du cérémonial. Il faut bien pardonner aux princes d'avoir été les régulateurs de l'étiquette, puisqu'ils en étaient les premiers esclaves.

En France, depuis le berceau jusqu'à la tombe, malades ou bien portants, à table, au conseil, à la chasse, à l'armée, au milieu de leur cour ou dans leur intérieur, les princes étaient soumis au cérémonial. Ses lois indiscrètes les suivaient jusque dans les mystères du lit nuptial. Qu'on juge ce qu'une princesse élevée dans la simplicité des cours d'Allemagne, jeune, vive, aimante et franche, devait éprouver d'impatience contre les usages tyranniques, qui, ne lui permettant pas un seul instant d'être épouse, mère, amie, la réduisaient au glorieux ennui d'être toujours reine ! La femme respectable que sa charge plaçait auprès d'elle comme un ministre vigilant des lois de l'étiquette, au lieu d'en alléger le poids, lui en rendait le joug insupportable. Encore n'était-ce que demi-mal quand ces lois vénérables n'atteignaient que les personnes du service : la reine prenait le parti d'en rire. Je veux laisser madame Campan raconter à ce sujet une anecdote qui la concerne.

« Madame de Noailles, dit-elle, dans un fragment manuscrit, était remplie de vertus : je ne pourrais prétendre le contraire. Sa piété, sa charité, des mœurs à l'abri du reproche, la rendaient digne d'éloges ; mais l'étiquette était pour elle une sorte d'atmosphère : au moindre dérangement de l'ordre consacré on eût dit qu'elle allait étouffer et que les principes de la vie lui manquaient.

« Un jour je mis, sans le vouloir, cette pauvre dame dans une angoisse terrible ; la reine recevait je ne sais plus qui : c'était, je crois, de nouvelles présentées ; la dame d'honneur, la dame d'atours, le palais étaient derrière la reine. Moi, j'étais auprès du lit avec les deux femmes de service. Tout était bien, au moins je le croyais. Je vois tout à coup les yeux de madame de Noailles attachés sur les miens. Elle me fait un signe de la tête, et puis ses deux sourcils se lèvent jusqu'au haut de son front, redescendent, remontent ; puis de petits signes de la main s'y joignent. Je jugeais bien à toute cette pantomime que quelque chose n'était pas comme il fallait ; et tandis que je regardais de côté et d'autre, pour me mettre au fait, l'agi-

tation de la comtesse croissait toujours. La reine s'aperçut de tout ceci; elle me regarda en souriant. Je trouvai moyen de m'approcher de S. M., qui me dit alors à mi-voix : *Détachez vos barbes, ou la comtesse en mourra.* Tout ce mouvement venait des deux épingles maudites qui retenaient mes barbes, et l'étiquette du costume disait : *Barbes pendantes.* »

Ce dédain des graves inutilités de l'étiquette devint cependant le prétexte des premiers reproches faits à la reine. De quoi n'était pas capable, en effet, une princesse qui pouvait se résoudre à sortir sans paniers, et qui dans les salons de Trianon, au lieu de discuter la question de la chaise et du tabouret, invitait tout le monde à s'asseoir[1] ? Le parti *anti-autrichien*, toujours mécontent, toujours haineux, surveillait sa conduite, grossissait ses plus légers torts, et calomniait ses plus innocentes démarches. « Ce qui, au premier coup d'œil (dit Montjoye, dont certes les opinions ne sont pas suspectes), semble inexplicable, et navre de douleur, c'est que les premiers coups portés à la réputation de la reine sont sortis du sein de la cour. Quel intérêt des courtisans pouvaient-ils avoir à désirer sa perte, qui entraînait celle du roi; et n'était-ce pas tarir la source de tout le bien dont ils jouissaient et de celui qu'ils pouvaient espérer ? »

Mais ces biens, ces faveurs n'étaient plus l'héritage exclusif de quelques familles puissantes. La reine, dans leur distribution, s'était cru permis de consulter quelquefois ses affections et d'autres droits

[1] On ne pardonnait pas même à la reine la suppression des usages les plus ridicules. Les respectables douairières qui avaient passé leur innocente jeunesse à la cour de Louis XV, et même sous la régence, voyaient un outrage aux mœurs dans l'abandon des paniers. Madame Campan elle-même dit quelque part dans ses Mémoires, et presque avec regret, que les grandes fraises et les vertugadins en usage à la cour des derniers Valois n'étaient point adoptés sans motif; que ces ajustements, indifférents en apparence, éloignaient bien réellement toute idée de galanterie.

Quoiqu'une semblable précaution puisse paraître au moins singulière à la cour dissolue d'Henri III, je ne prétends pas nier l'efficacité des vertugadins. Je citerai seulement sur ce sujet une petite anecdote rapportée par la Place.

« M. de Fresne Forget, étant chez la reine Marguerite, lui dit un jour qu'il s'étonnait comment les hommes et les femmes, avec de si grandes fraises, pouvaient manger du potage sans les gâter, et surtout comment les dames pouvaient être galantes avec leurs grands vertugadins. La reine alors ne répondit rien; mais quelques jours après, ayant une très-grande fraise et de la bouillie à manger, elle se fit apporter une cuiller qui était fort longue, de façon qu'elle mangea sa bouillie sans salir sa fraise. Sur quoi, s'adressant à M. de Fresne : « Eh « bien, lui dit-elle en riant, vous voyez « bien qu'avec un peu d'intelligence on « trouve remède à tout. » — « Oui da ! « madame, lui répondit le bon homme, « quant au potage me voilà satisfait. » (*Tom. II, pag.* 350, *du recueil de la Place.*)

que ceux d'une antique origine. « Qu'on juge, ajoute Montjoye, du dépit et de la fureur des grands de cette classe, lorsqu'ils voyaient la reine répandre sur autrui des grâces qu'ils voulaient n'être dues qu'à eux seuls, et l'on n'aura nulle peine à comprendre comment elle a trouvé des ennemis implacables parmi ceux qui l'approchaient. » La haine et la calomnie allaient bientôt avoir un nouveau prétexte.

Déjà, pour compromettre le nom le plus auguste et déshonorer celui d'un cardinal, se préparait ce complot obscur et scandaleux, conçu par une intrigante, ayant pour principal acteur un faussaire, et qui, secondé par une courtisane, fut dévoilé par un minime et raconté par un jésuite. Comme si les plus singuliers rapprochements devaient, dans ce procès fameux, se trouver à côté des plus odieux contrastes, le nom de Valois, retombé depuis longtemps dans l'oubli, figurait à côté des noms de Rohan, d'Autriche et de Bourbon; et quand tout se réunissait pour accuser un prêtre libertin et crédule, un grand seigneur ruiné avec huit cent mille livres de rentes, un prince de l'Église, dupe à la fois d'un escroc, d'une femme galante et d'un charlatan, ce fut la souveraine qu'offensait sa crédulité et peut-être son coupable espoir; ce fut Marie-Antoinette qu'on osa soupçonner! La cour, le clergé, les parlements se liguèrent pour humilier le trône et la princesse qui s'y trouvait assise. Au lieu de la plaindre on la blâmait : on ne lui pardonnait pas même de laisser éclater la douleur et l'indignation d'une femme, d'une épouse, et d'une reine outragée.

On sait l'issue de ce procès fameux. Le cardinal fut absous. Madame de Lamotte condamnée, flétrie, mais fugitive, ne tarda point à publier le plus odieux pamphlet contre la reine. Depuis cet instant funeste pour Marie-Antoinette jusqu'à celui de sa fin, ce genre d'attaques ne cessa plus un moment d'être dirigé contre elle. L'esprit de parti ne tarda point à s'en emparer : la presse ou le burin servaient également la fureur de ses ennemis. Gravures obscènes, vers licencieux, libelles impurs, accusations atroces, *j'ai tout vu, j'ai tout lu*, et je voudrais pouvoir ajouter, comme l'infortunée princesse dans une des plus honorables circonstances de sa vie : *J'ai tout oublié*. La lecture, la vue de ces monuments d'une haine implacable, laissent une impression de tristesse et de dégoût qu'on ne peut vaincre, et qu'accroît encore l'idée des maux accumulés par la calomnie sur la tête de Marie-Antoinette.

N'anticipons point sur les événements : ce n'est point ici qu'on trouvera le tableau des derniers malheurs de la reine. Sa prison, ses fers, son dénoûment; les coups dont son cœur est brisé; la force d'âme qui la soutient, l'amour maternel qui l'attache encore à la vie, la religion qui la console : tous ces détails touchants ou sublimes d'une scène que termine une si tragique catastrophe, appartiennent à d'autres mémoires; mais il est une réflexion que cette fin funeste provoque involontairement.

Quand le terrible Danton s'écriait : *Les rois de l'Europe nous menacent, c'est à nous de les braver; jetons-leur pour défi la tête d'un roi!* Ces détestables paroles, suivies d'un si cruel, d'un si déplorable effet, annonçaient encore une effrayante combinaison politique. Mais la reine! quelle farouche raison d'État Danton, Collot d'Herbois, Robespierre pouvaient-ils invoquer contre elle? Où avaient-ils vu que ces Grecs, ces Romains dont nos soldats rappelaient les vertus guerrières, égorgeassent des êtres faibles et sans défense? Quelle féroce grandeur trouvaient-ils à soulever tout un peuple pour se venger d'une femme? Que lui restait-il de son pouvoir passé? Le 10 août n'avait-il pas déchiré sur son front le bandeau royal? Elle était captive; elle était veuve; elle tremblait pour ses enfants! Dans ces juges qui outragent à la fois la pudeur et la nature; dans ce peuple dont les plus vils rebuts poursuivent de cris forcenés la victime jusqu'au pied de l'échafaud, qui reconnaîtrait ces Français affables, aimants, sensibles, généreux? Non, de tous les forfaits qui souillèrent si malheureusement la révolution, aucun ne fait mieux connaître à quel point l'esprit de parti, quand il a fermenté dans les cœurs les plus corrompus, peut dénaturer le caractère d'une nation.

La nouvelle de ce coup affreux vint frapper, dans la retraite obscure qu'elle avait choisie, la femme qui pleurait le plus amèrement les malheurs de sa bienfaitrice. Madame Campan, qui n'avait pu partager la captivité de la reine, s'attendait d'un moment à l'autre à partager son sort. Échappée comme par miracle au fer des Marseillais, repoussée par Pétion quand elle implorait la faveur d'être enfermée au temple; dénoncée, poursuivie par Robespierre; devenue, par la confiance entière du monarque et de la reine, dépositaire des papiers les plus importants, elle était allée cacher son secret et sa douleur à Coubertin, dans la vallée de Chevreuse. Madame Auguié, sa sœur, venait de se donner la mort au moment même de son ar-

restation [1]. L'échafaud attendait madame Campan, quand le 9 thermidor lui rendit la vie, mais ne lui rendit pas le plus constant objet de ses pensées, de son zèle et de son dévouement.

Une carrière nouvelle s'ouvre ici pour madame Campan. L'instruction, les talents qu'elle possède, vont lui devenir utiles. A Coubertin, entourée de ses nièces, elle aimait à diriger leurs études, autant pour se distraire un moment de ses peines, que pour former leur esprit et leur raison. Cette occupation maternelle avait ramené ses idées vers l'éducation, et réveillé les premiers penchants de sa jeunesse.

Les goûts, le caractère, se trahissent dès l'enfance. Je me souviens qu'en écrivant la notice sur la vie de madame Roland c'était pour moi un spectacle plein d'intérêt que celui des premiers mouvements d'une âme intrépide, qu'échauffait, dès l'âge le plus tendre, l'enthousiasme des vertus antiques. Je ne voyais pas sans surprise une jeune fille, à cette époque de la vie où les plaisirs, la parure, sont les plus grandes occupations de son sexe, rêver, dans la solitude, qu'elle était Clélie fendant les eaux du Tibre, ou Cornélie qui se parait des Gracques aux yeux des dames romaines.

Les circonstances développent et révèlent tout à coup les inclinations naissantes. A douze ans mademoiselle Genet ne rencontrait point, à la promenade ou dans les rues, de pensions de petites filles, qu'elle n'ambitionnât le rang, le titre et l'autorité de leur maîtresse. Le séjour de la cour avait détourné, mais non changé, ses idées et ses goûts. Plus âgée, capable d'étendre le cercle de ses projets et de placer plus haut le but de ses espérances, elle enviait à madame de Maintenon, parvenue au degré le plus élevé du pouvoir, non les succès de son ambitieuse hypocrisie, non ces grandeurs dont elle avait si tôt senti le vide et la lassitude, non l'honneur mystérieux d'un hymen royal et clandestin, mais la gloire d'avoir fondé Saint-Cyr.

On va voir bientôt que pour réaliser ses projets madame Campan ne disposait ni de l'autorité ni des trésors de Louis XIV. « Un mois après la chute de Robespierre, dit-elle dans un écrit du plus haut intérêt, je pensai qu'il fallait vivre et faire vivre une mère âgée de soixante et dix ans, mon mari malade, mon fils âgé de neuf ans,

[1] L'amour maternel l'emporta sur ses sentiments religieux : elle voulut conserver les débris de sa fortune à ses enfants. Un jour plus tard elle était sauvée : la charrette qui conduisait Robespierre au supplice arrêta la marche de son convoi

et une partie de ma famille ruinée. Je n'avais plus rien au monde qu'un assignat de 500 francs. J'avais signé pour 30,000 francs de dettes pour mon mari. Je choisis Saint-Germain pour y établir une pension : cette ville ne me rappelait pas, comme Versailles, et les temps heureux et les premiers malheurs de la France, et m'éloignait de Paris, où s'étaient passés nos horribles désastres, et où résidaient des gens que je ne voulais pas connaître. Je pris avec moi une religieuse de l'Enfant-Jésus, pour donner la garantie non douteuse de mes principes religieux [1]. Je n'avais pas le moyen de faire imprimer mon prospectus ; j'en écrivis cent, et les envoyai aux gens de ma connaissance qui avaient survécu à nos affreuses crises.

« Au bout d'un an j'avais soixante élèves, bientôt après cent. Je rachetai des meubles ; je payai mes dettes. J'étais heureuse d'avoir trouvé cette ressource, si éloignée de toute intrigue [2]. »

Aux talents, à l'expérience, aux excellents principes de madame Campan, appartiennent sans doute les succès brillants et rapides qu'obtint l'institution de Saint-Germain. Toutefois, on doit convenir qu'elle était merveilleusement favorisée par l'opinion. Rechercher, accueillir, seconder tous ceux qui avaient approché de la cour, c'était alors braver, humilier le pouvoir régnant ; et l'on sait si l'on s'est refusé jamais un pareil plaisir en France. J'étais bien jeune alors, moi qui écris cette notice, et cependant cette disposition des esprits dans ceux qui m'entouraient ne m'échappait point. Toutes les fortunes avaient changé de mains, tous les rangs se trouvaient confondus par l'effet des secousses de la révolution ; la société était comme une bibliothèque dont on aurait replacé les livres au hasard, après en avoir arraché les titres. Le grand seigneur, ruiné, dînait à la table de l'opulent fournisseur, et la marquise, brillante d'esprit et de grâce, était assise au bal à côté de l'épais parvenu. A défaut des distinctions et des dénominations anciennes que proscrivait le directoire, l'élégance des manières et la politesse du langage formaient une espèce d'aristocratie peu commune. Cette aristocratie l'on ne parviendra jamais à la détruire. La maison de Saint-Germain, dirigée par une femme qui avait le ton, le maintien, les habitudes et la conversation

[1] La maison d'éducation de Saint-Germain fut la première dans laquelle on osa se permettre d'ouvrir un oratoire. Le directoire, mécontent, ordonna qu'il fût fermé sur-le-champ.

[2] Ce fragment est extrait d'un mémoire dont Napoléon, dans les cent jours, a ordonné le dépôt aux archives du ministère des relations étrangères.

de la meilleure société, devenait pour les jeunes personnes autant l'école du monde que l'école du savoir.

« Un homme de lettres, ami de madame de Beauharnais, continue madame Campan, dans le manuscrit que j'ai sous les yeux, lui parla de ma maison. Elle m'amena sa fille Hortense de Beauharnais et sa nièce Émilie de Beauharnais. Six mois après elle vint me faire part de son mariage avec un gentilhomme corse, élève de l'École militaire et général. Je fus chargé d'apprendre cette nouvelle à sa fille, qui s'affligea longtemps de voir sa mère changer de nom. J'étais aussi chargée de surveiller l'éducation du jeune Eugène de Beauharnais, placé à Saint-Germain dans la pension où était mon fils. »

« Mes nièces, mesdemoiselles Auguié, étaient avec moi, logées dans la même chambre que mesdemoiselles de Beauharnais. Il s'établit une grande intimité entre ces jeunes personnes. Madame de Beauharnais partit pour l'Italie, en me laissant ses enfants. A son retour, après les conquêtes de Bonaparte, ce général fut très-content des progrès de sa belle-fille, m'invita à dîner à la Malmaison, et vint à deux représentations d'*Esther* à ma maison d'éducation [1]. »

Une anecdote qui est presque historique, et que je tiens des amis de madame Campan, se lie au souvenir d'une de ces représentations. Madame la duchesse de Saint-Leu représentait Esther : le rôle d'Élise était rempli par l'intéressante et malheureuse madame de Broc. Comme dans la pièce de Racine, même conformité d'âge et de penchants, même amitié les unissaient. Napoléon, alors consul, ses capitaines, les ministres, les premiers personnages de l'État, se trouvaient à cette représentation. On y remarquait aussi le prince d'Orange, que l'espoir de revoir la Hollande et de faire revivre les droits de sa maison avait, à cette époque, conduit en France. La tragédie d'*Esther* était exécutée par les élèves, avec les chœurs en musique : on sait que dans ceux qui terminent le troisième acte les jeunes Israélites se félicitent de rentrer un jour dans la terre natale.

Une jeune fille dit :

Je reverrai ces campagnes si chères.

Une autre ajoute :

J'irai pleurer au tombeau de mes pères.

[1] Autre fragment du même mémoire.

A ces mots des sanglots éclatent : tous les yeux se portent vers un des points de la salle; la représentation est un moment interrompue. Napoléon, placé sur le premier rang, se penche vers madame Campan, qui était derrière lui, et lui demande la cause de cette agitation. Le prince d'Orange est ici, lui dit-elle : il a vu dans les vers qu'on vient de chanter un rapport touchant avec sa situation et ses vœux, et n'a pu retenir ses larmes. Le consul avait déjà d'autres vues : *Vraiment*, dit-il, *ce n'est pas le cas de se retourner.*

Jamais l'établissement de Saint-Germain n'avait été dans une situation plus prospère. Que pouvait désirer de plus madame Campan? Sa fortune était honorable : ses occupations, ses devoirs, s'accordaient avec ses goûts. Elle ne voyait autour d'elle qu'attachement et reconnaissance; elle ne trouvait dans le monde qu'estime, bienveillance et considération. Souveraine dans sa maison, son sort paraissait à l'abri des faveurs et des caprices du pouvoir. Mais l'homme qui disposait alors des destinées de la France, et qui réglait avec l'épée celles de l'Europe, allait bientôt en décider autrement.

Un décret, daté pour ainsi dire du champ de bataille, assurait de nouvelles récompenses, offrait de nouveaux encouragements à la bravoure des vainqueurs d'Austerlitz. L'État se chargeait d'élever à ses frais les sœurs, les filles, les nièces de ceux que décorait la croix d'Honneur. Les enfants des guerriers blessés ou morts en combattant avec gloire devaient retrouver les soins de la maison paternelle dans l'antique demeure des Montmorency et des Condé : ces héros eux-mêmes n'auraient pu lui trouver de plus noble destination. Habitué à rapprocher de lui toutes les supériorités, n'en redoutant aucune, Napoléon chercha la personne que son expérience, son nom, ses talents, pouvaient placer à la tête de la maison d'Écouen; ce fut madame Campan qu'il désigna.

Elle allait recueillir les fruits d'une expérience acquise pendant dix ans à Saint-Germain. L'établissement d'Écouen était à créer tout entier : madame Campan commença donc ce grand ouvrage. L'élève, l'ami, le rival de Buffon, M. le comte de Lacépède, alors grand-chancelier de la Légion d'Honneur, la dirigeait de ses conseils éclairés. La surveillance qu'exigent la santé, l'instruction, et jusqu'aux jeux de trois cents jeunes personnes; les devoirs religieux qui servent de base à leur éducation; la distribution de leur temps, l'emploi méthodique et gradué des forces de leur intelligence; l'ac-

cord de leurs principes et de leurs connaissances avec leur fortune et le rang qu'elles doivent occuper un jour dans le monde; l'art difficile qui saisit les principaux traits d'un caractère, démêle les bonnes qualités des mauvaises, détruit le germe des unes, encourage les autres, et parmi tant d'élèves d'âge, de goûts et d'esprit différents, maintient l'ordre et favorise l'émulation sans exciter l'orgueil : tous ces soins d'une administration compliquée, tous ces détails d'un emploi si délicat, paraissaient simples, faciles et naturels, quand on voyait madame Campan les remplir. C'est un témoignage que ses ennemis même ne pouvaient lui refuser. A toute heure elle était accessible pour tout le monde; écoutant avec une grande égalité de caractère, décidant avec une rare présence d'esprit, toutes les questions qu'on lui soumettait; adressant toujours à propos un conseil, un reproche, un encouragement. L'homme qui descendait facilement des plus hautes pensées politiques à l'examen des moindres détails, qui inspectait un pensionnat de jeunes personnes comme s'il eût passé la revue des grenadiers de sa garde, auquel aucune connaissance, aucun soin ne semblaient étranger, qu'on ne pouvait tromper et qui n'était pas fâché de reprendre, Napoléon, en visitant la maison d'Écouen, fut forcé de dire : *Tout est bien*[1]

Une seconde maison s'était formée à Saint-Denis, sur le modèle de la maison d'Écouen. Peut-être madame Campan pouvait-elle espérer un titre auquel de longs travaux lui donnaient droit; peut-être la surintendance des deux maisons n'eût-elle été qu'un juste prix de ses services : mais ses années de bonheur étaient écoulées; son sort allait dépendre des plus importants événements. Napoléon avait élevé si haut sa puissance, que lui seul en Europe pouvait la renverser : le conquérant semblait se plaire, en lui, à détruire l'œuvre de l'homme d'État. Satisfaite de trente ans de victoire, en vain la France demandait du repos et regrettait la liberté. L'armée qui avait triomphé dans les sables de l'Égypte, sur le sommet des Alpes, dans les marais de la Hollande, va périr victorieuse au milieu des neiges de la Russie. Les rois et les peuples se liguent contre un seul homme. Le territoire est envahi. Des fenêtres du château qui leur servait d'asile les orphelines d'Écouen voient au loin, dans la plaine,

[1] Napoléon avait voulu connaître tout ce qui concernait l'ameublement, le régime, l'ordre de la maison, l'instruction et l'éducation des élèves. Les règlements intérieurs lui furent soumis. Un des projets rédigés par madame Campan portait que les élèves entendraient la messe les dimanches et les jeudis. Napoléon écrivit en marge, de sa main, *tous les jours*.

les feux des bivouacs russes, et pleurent une seconde fois la mort de leurs pères. Paris capitule. La France a salué le retour des petits-fils d'Henri IV.

Ce moment où la joie éclatait parmi les serviteurs fidèles de la famille royale, où des récompenses étaient accordées à leur dévouement, fut marqué pour madame Campan par des chagrins amers. La haine de ses ennemis s'était réveillée. La suppression de la maison d'Écouen lui avait enlevé sa place : les calomnies les plus absurdes la suivirent encore dans sa retraite : on soupçonnait son attachement pour la reine; on l'accusait, non pas seulement d'ingratitude, mais de perfidie. « Et l'objet de ces calomnies, disait à cette époque un noble écrivain, M. de Lally, qui semble porter encore dans les sentiments de l'amitié la chaleur éloquente dont s'était animée sa piété filiale ; l'objet de ces calomnies est la sujette la plus fidèle, qui pendant vingt-quatre ans ne cessa d'être attachée à la famille royale de France, la lectrice et la première femme de l'infortunée reine, la confidente non moins intime de l'infortuné roi; qui pendant leur trop long martyre a risqué bien plus que sa vie pour ses augustes maîtres ; n'a rien dit, n'a rien fait que par leurs ordres, mais a dit et fait tout ce qu'ils lui ont ordonné, quel qu'en fût le danger. L'objet de ces calomnies, c'est madame Campan, en faveur de qui Marie-Antoinette a écrit en 1792 une disposition de volonté dernière extrêmement honorable pour le dévouement de la sujette et pour la bonté de la souveraine ; c'est madame Campan, à qui Louis XVI, en 1792, a confié les papiers les plus secrets, les plus périlleux ; pour qui Louis XVI, dans la cellule des Feuillants, le 10 août 1792, a détaché deux mèches de ses cheveux, lui en donnant une pour elle, une autre pour sa sœur, tandis que la reine, jetant alternativement ses bras autour de leur cou, leur disait : *Malheureuses femmes, vous ne l'êtes qu'à cause de moi ; je le suis plus que vous*[1] ! »

[1] Extrait d'un mémoire manuscrit relatif à madame Campan.

S'il fallait invoquer encore un témoignage bien respectable, nous citerions la lettre suivante écrite à madame Campan, le 27 avril 1816, par madame la duchesse de Tourzel.

« Je comprends parfaitement, madame, la peine que vous éprouvez de tout ce qui peut tendre à jeter des doutes sur votre attachement et votre fidélité à l'auguste princesse à laquelle vous aviez l'honneur d'être attachée, dans les fonctions que vous remplissiez auprès d'elle.

« C'est avec grand plaisir, madame, que je vous rendrai la justice que pendant les trois ans où ma place m'a donné de fréquents rapports avec notre grande et trop malheureuse reine, je vous ai

Les traits de la calomnie sont si lâches, qu'on les repousse bien aisément de toute l'indignation d'une conscience irréprochable. Mais madame Campan avait reçu au cœur des blessures profondes. Sa sœur, madame Auguié, s'était donné la mort; M. Rousseau, son beau-frère, avait péri victime de la terreur. En 1813 un accident affreux l'avait privée de sa nièce madame de Broc, l'une des plus aimables et des plus touchantes créatures qui aient orné ce monde : madame Campan semblait destinée à voir ceux qu'elle aimait descendre avant elle au tombeau. Dans le cimetière du Père-Lachaise, parmi ces mausolées fastueux, chargés le plus souvent d'épitaphes mensongères, à côté de ces monuments qui semblent élevés la plupart moins pour honorer les cendres qu'ils renferment que pour flatter l'orgueil des vivants, il est une sépulture modeste qui la vit bien des fois répandre des larmes. Aucun marbre ne la décore, on n'y lit aucune inscription : d'autant plus remarquable qu'elle est plus simple, le gazon qui la couvre, en trahissant une douleur qui se cache, pourrait seul révéler le secret de la tombe.

Après tant de chagrins, madame Campan cherchait une paisible retraite. Paris, séjour des indifférents ou des ambitieux, des méchants qui calomnient et des sots qui les croient; Paris, qu'habite cette foule d'hommes toujours prêts à flatter le puissant du jour, comme à déchirer celui qu'ils encensaient la veille; Paris, sa frivolité, ses plaisirs bruyants, son égoïsme, lui étaient depuis quelques années devenus insupportables. Une de ses élèves les plus chéries, mademoiselle Crouzet, s'était mariée à Mantes avec un médecin, homme habile, plein de savoir, de franchise et de cordialité[1]. Ma-

toujours vue empressée de lui témoigner votre respect et votre attachement. J'ai été témoin qu'elle vous avait donné des marques de confiance toute particulière, et de votre discrétion et de votre fidélité dans ces diverses circonstances. Vous lui en donnâtes des preuves dans ce malheureux voyage de Varennes, et les délations faites à ce sujet sur votre compte ont été de toute injustice. Je vous ai vue aux Feuillants, la nuit du 10 août, présenter à la reine l'hommage de votre douleur, quoique vous ne fussiez pas en ce moment dans votre mois de service. C'est un hommage que je rends à la vérité, et je m'estimerais heureuse si ma lettre pouvait apporter quelques consolations aux amertunes dont votre cœur est accablé.

« Je suis, madame, etc.,

« CROY D'HAVRÉ, duchesse de Tourzel. »

[1] M. Maignes, médecin distingué des hospices de Mantes. Madame Campan trouvait en lui, dans ses peines comme dans ses souffrances, un ami, un consolateur, dont elle appréciait le mérite et l'affection. Les soins qu'il ne cessa de lui donner dans le cours de sa maladie l'ont déterminé à en écrire une relation, qui est d'un excellent physiologiste, et dans laquelle il a fidèlement recueilli les

dame Campan vint voir son élève. Mantes est une jolie petite ville. Les bois de Rosny qui l'entourent, la Seine qui la baigne de ses eaux, des îles plantées de hauts peupliers, et dont les allées promettent la solitude sous de frais ombrages, rendent le séjour de Mantes agréable et riant. Cette habitation lui plut. Bientôt elle vint s'y établir. Un petit nombre d'amis intimes lui composait une société dont elle goûtait la douceur. Elle s'étonnait de retrouver un peu de calme après de si longues agitations. Le soin de revoir ses mémoires, de mettre en ordre les anecdotes piquantes dont se devaient composer ses souvenirs, apportait seul quelque distraction au sentiment puissant qui l'attachait à la vie.

Elle ne vivait que pour son fils; pour lui seul elle aurait ambitionné la faveur ou les richesses : il était sa consolation, son bien, son espoir; elle avait rassemblé sur lui tous les penchants d'un cœur souvent déçu dans ses affections. M. Campan fils méritait la tendresse de sa mère. Aucun sacrifice n'avait été négligé pour son éducation. Son esprit était orné; il avait du goût, et faisait des vers agréables. Après avoir suivi la carrière qui a fourni, sous l'empire, des hommes d'un mérite éminent, il attendait du temps et des circonstances une occasion de consacrer ses services à son pays. Quoique sa santé fût languissante, rien n'annonçait une fin rapide et prématurée : en quelques jours cependant il fut ravi à sa famille. Comment l'apprendre à sa mère? Comment lui porter ce coup funeste? M. Maignes, dans une relation qu'il a bien voulu nous confier, a décrit ce triste moment avec la plus douloureuse vérité.

« Je n'ai jamais été témoin, dit-il, d'une scène aussi déchirante que celle qui se passa lorsque madame la maréchale Ney, sa nièce, et madame Pannelier, sa sœur, vinrent lui annoncer ce malheur. Au moment où elles entrèrent dans sa chambre elle était encore au lit. Toutes trois poussèrent à la fois un cri perçant. Ces deux dames se jetèrent à genoux, et baisaient ses mains qu'elles mouillaient de leurs larmes. Elles n'eurent le temps de lui rien dire : elle lut sur leurs visages qu'elle n'avait plus de fils. A l'instant ses grands yeux, découverts jusqu'au blanc, s'égarèrent. Sa figure pâlit, tous ses traits s'altérèrent. La bouche ne proférait que des paroles entrecoupées, accompagnées de cris aigus. Les mouvements étaient dé-

derniers entretiens de madame Campan. Je dois à la communication de cet écrit plusieurs particularités intéressantes : je me fais un plaisir d'en remercier l'auteur.

sordonnés, la raison suspendue. Chaque partie de son être souffrait. La respiration suffisait à peine aux efforts que faisait cette malheureuse mère pour exprimer sa douleur, et la porter au dehors. Cet état d'angoisse et de désespoir ne commença à se calmer que lorsque les larmes vinrent à couler. Je n'ai vu de ma vie rien de si triste et de si imposant : l'impression que j'éprouvai ne s'effacera jamais de ma mémoire. »

L'amitié, les plus tendres soins purent un moment calmer sa douleur, mais non l'affaiblir : son cœur avait trop souffert. Cette crise violente avait troublé son organisation tout entière. Une maladie cruelle, et qui exige une opération plus cruelle encore, ne tarda pas à se manifester. La présence de sa famille, un voyage qu'elle fit en Suisse, son séjour aux eaux de Bade, et surtout la vue, les entretiens pleins de douceur et de charme d'une personne dont elle était tendrement aimée (la reine Hortense), donnèrent quelques distractions à son esprit, mais n'apportèrent que de bien faibles adoucissements à ses maux. Elle revint à Mantes, décidée à subir l'opération ; et dès lors, loin d'éprouver un instant de faiblesse ou d'hésitation, elle pressait elle-même le moment qui devait lui rendre, disait-elle, l'espoir et la santé. A la force d'âme qui brave la douleur elle joignit cette puissance de volonté qui la maîtrise. Pas un cri, pas un geste ne lui échappèrent. Tant de courage étonnait de vieux guerriers, habitués au spectacle des champs de bataille, et surprenait les gens de l'art eux-mêmes [1]. Un instant avant d'être opérée madame Campan causait avec eux d'un esprit libre et calme. Les douleurs, après l'opération, ne semblaient pas avoir altéré sa sérénité. *Messieurs*, disait-elle en plaisantant à ses médecins, *j'aime bien mieux vous entendre parler que vous voir agir.*

L'opération avait été faite avec une rare promptitude et le plus heureux succès, par M. Voisin, très-habile chirurgien de Versailles. Aucun symptôme fâcheux ne s'était déclaré : la plaie s'était cicatrisée. On croyait madame Campan rendue à ses amis : mais le mal, qui était dans le sang, prit un autre cours ; la poitrine s'embarrassa. Dès ce moment, dit M. Maignes, qui suivait son état avec toute la sollicitude de l'amitié, mais avec la triste prévoyance de son art ; dès ce moment *il me fut impossible de voir madame Campan vivante : elle sentait elle-même qu'elle n'était déjà plus.*

[1] M. le colonel Hémès, l'un des meilleurs officiers de l'ancienne armée, aidait les gens de l'art pendant l'opération.

En songeant à sa famille, à ses amis de Mantes, à tous ceux qui lui portaient une vive affection, son cœur s'amollissait, et dans ces instants d'un faiblesse touchante : « N'est-ce pas, docteur, disait-elle, que je ne mourrai pas? »

Bientôt, reprenant son courage, elle donnait aux autres une espérance qu'elle n'avait plus. Elle voyait sans cesse auprès d'elle une femme qui, depuis quarante ans, ne l'avait pas un moment quittée; qui avait partagé ses peines comme ses instants de bonheur; qui devinait ses pensées, épiait ses moindres désirs, et payait une confiance sans bornes des soins du plus tendre attachement : tous ceux qui ont connu madame Campan nommeront ici madame Voisin. « Du courage, lui disait-elle; la mort ne séparera point deux amies comme nous [1]. »

Elle donnait elle-même l'exemple de la force d'âme qu'elle voulait inspirer aux autres. Tantôt, reportant ses souvenirs vers les années de sa jeunesse, elle revoyait la jeune fille, si vive et si gaie, que Louis XV surprenait au milieu de ses jeux. Tantôt elle se rappelait avec attendrissement les bontés dont Marie-Antoinette payait son dévouement. « L'œil-de-bœuf de Versailles, disait-elle, ne me pardonnera jamais d'avoir obtenu la confiance de la reine et du roi. Les demandes d'un essaim de flatteurs étaient souvent injustes; et quand la reine daignait me consulter, j'étais sincère [2]. »

Quelquefois le sort de la France l'occupait. Les lumières qui partaient du trône la rassuraient seules contre les prétentions exagérées de quelques hommes. « Le pouvoir, disait-elle, est aujourd'hui dans les lois. Partout ailleurs il serait déplacé. Mais cette vérité leur échappe : la poussière des vieux parchemins les aveugle [3]. »

La veille de sa mort : « Mon ami, disait-elle à son médecin, je me jette entre les bras de la Providence : c'est le seul point d'appui invisible qui nous soutienne. L'idée en est consolante. J'aime beaucoup la simplicité de ma religion; je la révère : je hais tout ce qui sent le fanatisme [4]. »

Quand on lui présenta son codicile à signer, sa main tremblait :

La mort, en effet, *ne les séparera point*. La famille de madame Campan lui a fait élever un tombeau dans le cimetière de Mantes. On lit une épitaphe fort simple sur une colonne de marbre blanc, surmontée d'une urne. Aux quatre côtés du monument sont des touffes de dahlia : au-dessous est le caveau qui renferme ses cendres. L'*amie* qu'elle a laissée reposera près d'elle.

[2] Relation de M. Maignes.

[3] Même relation.

[4] Relation de M. Maignes. Avant de subir une opération presque toujours funeste, madame Campan avait scrupuleusement rempli ses devoirs religieux.

« Ce serait dommage, dit-elle en souriant, de rester en si beau chemin. »

Le jour de sa mort on ouvrit sa fenêtre. Le ciel était pur, l'air vif et frais. « Voilà, dit-elle, l'air et le climat de la Suisse. J'y ai passé deux mois d'un bonheur sans mélange.... Son âme est si belle, et nos cœurs s'entendaient si bien! »

Chaque instant l'approchait de sa fin. Son esprit n'avait rien perdu de ses forces. « Malgré mon état, disait-elle, j'ai besoin d'exprimer mes pensées. » Je m'étais un peu éloigné de son lit, ajoute son médecin, dont nous avons cité les paroles. Elles m'appela d'un son de voix plus élevé que de coutume. J'accourus : se reprochant alors cette espèce de vivacité : « *Comme on est impérieux*, dit-elle, *quand on n'a plus le temps d'être poli.* » Un moment après elle n'était plus!

Ses amis la virent expirer le 16 mars 1822. La gaieté qu'elle montra dans tout le cours de sa maladie n'offrait rien de contraint ni d'affecté. Son caractère avait naturellement de la force et de l'élévation. A l'approche de la mort elle montra l'âme d'un sage, sans sortir un moment de son rôle de femme, sans renoncer aux espérances, aux consolations d'une chrétienne. Sa religion penchait vers l'indulgence et la douceur, comme il arrive à tous ceux dont la piété est encore plus de croyance et de sentiment que de pratique. Quoique ayant vécu longtemps dans le grand monde, elle ne méprisait pas trop l'espèce humaine. Les envieux n'avaient pu provoquer dans son cœur un sentiment de haine; l'ingratitude n'avait point lassé sa bienfaisance. Son crédit, son temps, ses démarches appartenaient à ses amis; sa bourse était ouverte à tous les malheureux.

Un sentiment profond, une constante étude, son attachement pour la reine, et ses travaux sur l'éducation se sont partagé sa vie. Napoléon lui disait un jour : « Les anciens systèmes d'éducation ne valent rien; que manque-t-il aux jeunes personnes pour être bien élevées en France? — Des mères, lui répondit madame Campan. — Le mot est juste, reprit Napoléon. Eh bien, madame, que les Français vous aient l'obligation d'avoir élevé des mères pour leurs enfants. » La réponse de madame Campan renferme l'idée principale de son système d'éducation. Tous les soins de la meilleure institutrice tendaient à mettre ses élèves en état d'être elles-mêmes un jour celles de leurs filles. Les instructions qu'elle lisait les dimanches aux

jeunes personnes de Saint-Germain; les petites anecdotes qu'elle composait autant pour leur instruction que pour son amusement; l'ouvrage qu'elle achevait au moment de sa mort, et qui contient le fruit de vingt années d'expérience, sont dirigés vers le même but[1]. « Les femmes, disait-elle à ses amis, ont perdu l'empire que leur donnait jadis la galanterie chevaleresque! Elles dédaigneraient aujourd'hui celui qu'elles obtinrent plus tard dans leur boudoir, ou sur le théâtre brillant de la cour. Ce n'est pas aux dépens des mœurs mais sur les mœurs que doit être fondé leur nouvel empire. Leurs succès, moins bruyants, seront plus flatteurs et plus durables. Chaque jour ajoute à leur instruction sans nuire aux grâces légères, aux vertus modestes de leur sexe. Mais ce n'est point assez que leur beauté plaise, qu'on soit charmé de leur esprit : il faut que leurs qualités commandent l'estime; il faut que leurs talents soient destinés à faire le charme de leur intérieur, et que le cercle de leurs obligations devienne aussi celui de leurs plaisirs. »

Entourée des élèves pour qui son entretien était une récompense, qu'elle leur parlât des devoirs de leur sexe ou des faits les plus intéressants de l'histoire, leur foule curieuse, attentive, se pressait à ses côtés, s'attachait à ses moindres paroles. Quelquefois son esprit judicieux et piquant faisait naître une leçon salutaire du fond d'une historiette amusante. Souvent elle cherchait dans les événements du passé des traits capables d'éclairer leur esprit et d'élever leur âme. J'en atteste ici toutes les élèves d'Écouen : combien de fois ne leur parla-t-elle pas de Louis IX, de Charles V, de Louis XII, d'Henri IV surtout, et des vertus qu'eux et leurs successeurs avaient fait asseoir sur le trône? En arrivant aux temps les plus orageux de la révolution, madame Campan les entretenait des atteintes portées à la majesté royale, des descendants des rois vivant sur une terre étrangère, de Louis XVI et de ses infortunes, de la reine et des outrages dont on l'avait abreuvée. Ces récits attendrissaient leurs jeunes cœurs : en l'écoutant parler des familles royales de France, les filles des guerriers de Napoléon apprenaient ce qu'on doit de respect aux malheurs et de reconnaissance aux bienfaits.

Hors des murs du château d'Écouen, dans le village qui l'entoure, madame Campan avait loué une petite maison, où elle aimait à passer quelques heures, solitaire et recueillie. Là, libre de s'a-

[1] Ce remarquable ouvrage de madame Campan sur *l'Éducation des femmes* a paru depuis, publié par l'éditeur de ses Mémoires.

bandonner à ses souvenirs, la surintendante de la maison impériale redevenait pour un moment la première femme de chambre de Marie-Antoinette. Elle montrait avec émotion, au petit nombre de ceux qu'elle admettait dans cette retraite, une robe de simple mousseline qu'avait portée la reine, et qui provenait des présents faits par Tippou-Saëb. Une tasse dans laquelle Marie-Antoinette avait bu, une écritoire dont elle s'était servie longtemps, étaient d'un prix inestimable à ses yeux; et souvent on la surprenait assise, et baignée de larmes, devant le tableau qui lui retraçait son image.

« Pardonne, ombre auguste, reine infortunée, pardonne, dit-elle dans un fragment que je conserve écrit de sa main : j'ai ton portrait près de moi au moment où j'écris ces paroles. Mon imagination, attendrie, y reporte à chaque instant mes regards ; je cherche à ranimer tes traits; je voudrais y lire si je sers ta mémoire en traçant cet ouvrage. Cette tête si noble, tombée sous le fer cruel des bourreaux, je ne puis la considérer sans que les pleurs, en remplissant mes yeux, suspendent mon entreprise. Oui, je dirai la vérité, sans que ton ombre puisse en souffrir : la vérité doit servir celle que le mensonge avait si cruellement outragée ! »

Qu'ajouterais-je à ces éloquentes paroles? Madame Campan n'est plus : que ceux qui ont calomnié sa vie insultent encore à sa mémoire, ses écrits la défendront mieux que moi.

F. Barrière.

AVANT-PROPOS

DE L'AUTEUR.

Les planches des bibliothèques plient sous le poids de tout ce qui a été imprimé sur les dernières années du dix-huitième siècle. Quelques esprits supérieurs ont déjà indiqué, avec talent, les grandes causes morales et politiques de nos révolutions. Mais la postérité demandera aussi à connaître les ressorts secrets qui ont dirigé ces événements. Des mémoires, écrits par des ministres et des favoris, pourraient seuls satisfaire la curiosité de nos descendants; encore ne serait-ce que jusqu'à un certain point, car les rois n'accordent que bien rarement une confiance entière. Le souverain donne à un de ceux qui l'entourent une mission secrète qui ne contrarie point ses opinions connues; il lui dévoile tous les détails d'une affaire d'un haut intérêt. Le courtisan agit, persuadé de son importance; mais quand son orgueil s'applaudit, qu'il se croit sûr que le cœur royal vient de lui être ouvert, aveuglé par sa vanité, il ne se doute pas que ce cœur renferme encore mille replis, qui lui seront toujours cachés. Il n'est que la dupe et le jouet de celui dont il se croit le confident. Au même instant un autre a reçu peut-être une mission opposée, qui sans doute ne s'accorde pas davantage avec les véritables projets du prince. Tous deux se croient les seuls dépositaires des pensées du souverain, et sur cette base trompeuse bâtissent l'édifice imaginaire d'un crédit qu'ils n'auront pas.

Ce jeu des cours est surtout en usage quand l'autorité

supérieure est forcée de satisfaire ou de calmer des opinions diverses, sans en adopter franchement aucune. Mais avec cette habitude d'éparpiller ainsi les marques d'une confiance illusoire, quand sont venus les temps de troubles et de factions, le souverain finit par ne plus trouver d'appui solide ni d'entier dévouement.

Louis XVI eut une quantité innombrable de confidents, de conseils, de guides : il en prit jusque dans les factions qui l'attaquaient. Il n'a peut-être jamais tout dit à un seul, et n'a parlé sincèrement qu'à bien peu. Il se réservait de tenir le fil de toutes les menées particulières, et de là provient sans doute le peu d'ensemble et la faiblesse de ses opérations. Il en résultera aussi de grandes lacunes dans l'histoire détaillée de la révolution.

Pour que l'on pût connaître à fond les dernières années du règne de Louis XV il faudrait avoir des mémoires du duc de Choiseul, du duc d'Aiguillon, du maréchal de Richelieu [1], du duc de la Vauguyon. Pour le règne malheureux de Louis XVI il faudrait que le maréchal du Muy, M. de Maurepas, M. de Vergennes, M. de Malesherbes, le duc d'Orléans, M. de la Fayette, l'abbé de Vernon, l'abbé Montesquiou, Mirabeau, la duchesse de Polignac, la duchesse de Luynes, eussent consigné, dans des écrits sincères, toutes les choses auxquelles ils ont eu une part directe [2]. Quant au secret des affaires des derniers temps, il a été disséminé entre un bien plus grand nombre de personnes. Quelques ministres ont

[1] J'ai entendu le maréchal de Richelieu dire à M. Campan, bibliothécaire de la reine, de ne point acheter les mémoires que sans doute on lui attribuerait après sa mort, que d'avance il les lui déclarait faux ; qu'il ne savait pas l'orthographe, et ne s'était jamais amusé à écrire. Peu de temps après la mort du maréchal un nommé *Soulavie* fit paraître les mémoires du maréchal de Richelieu. (*Note de madame Campan.*)

[2] Rien n'empêche encore que cette supposition ne se réalise en partie. Parmi les personnages que madame Campan cite en cet endroit, nous en connaissons dont les noms pourraient être, d'un moment à l'autre, attachés à des mémoires d'un haut intérêt.
(*Note de l'éditeur.*)

publié des mémoires, mais seulement quand ils ont eu à justifier leurs opérations, et ces mémoires ne traitent que des intérêts de leur propre réputation : sans ce puissant mobile ils n'eussent probablement rien écrit. En général, les gens les plus rapprochés du souverain, par leur naissance et par leurs emplois, n'ont point laissé de mémoires; et dans les monarchies absolues presque tous les fils des grands événements se trouvent attachés à des détails que les plus éminents personnages ont seuls pu connaître. Ceux qui n'ont eu le soin que de quelques affaires n'y voient point le sujet d'un livre; ceux qui ont porté longtemps le fardeau des affaires publiques se croient par devoir, ou par respect pour l'autorité, dans l'impossibilité de tout dire. D'autres conservent des notes avec le projet de les mettre en ordre quand ils auront atteint l'époque d'un heureux loisir : vaine illusion des ambitieux, qu'ils n'entretiennent, pour la plupart, que comme un voile qui cache à leurs yeux la désolante image de leur inévitable disgrâce! Quand elle est venue le désespoir leur ôte la force de reporter leur attention sur ces temps d'un éclat qu'ils ne cesseront pas de regretter.

Cependant l'historien, qui est quelquefois embarrassé pour se décider entre les versions opposées que lui fournissent les contemporains, l'est bien davantage si les écrits lui manquent. Alors il s'en rapporte aux traditions et se fie aux discours populaires; il trace des portraits sur des caricatures politiques, crayonnées par la haine ou la flatterie; la calomnie se perpétue, et de nobles caractères demeurent noircis à jamais. Une entreprise mal conduite porte le nom de criminelle; un coupable heureux devient un héros. L'histoire n'est plus une leçon : c'est un roman ou un recueil impur et décousu de libelles qui ont peut-être fait sourire de pitié celui-là même qui les écrivait.

Louis XVI avait l'intention d'écrire des mémoires; ses

papiers secrets étaient classés dans un ordre qui indiquait son projet. La reine avait aussi le même dessein : elle a conservé longtemps beaucoup de correspondances et un grand nombre de rapports très-détaillés, faits sur l'esprit et les événements du temps. Mais après la journée du 20 juin 1792 elle fut forcée d'en brûler la plus grande partie. Quelques-unes de ces correspondances que gardait la reine ont été portées hors de France.

D'après le rang et la position des personnes que j'ai citées comme capables d'éclaircir par leurs écrits l'histoire de nos orages politiques, on ne peut pas croire que je veuille me placer sur la même ligne ; mais j'ai passé la moitié de ma vie, soit auprès des filles de Louis XV, soit auprès de Marie-Antoinette. J'ai connu le caractère de ces princesses ; j'ai su quelques faits curieux, dont la publication peut intéresser, et la vérité des détails fera le mérite de mes écrits.

J'étais fort jeune lorsque je fus placée auprès des princesses filles de Louis XV en qualité de lectrice. J'ai vu la cour de Versailles avant l'époque du mariage de Louis XVI avec l'archiduchesse Marie-Antoinette.

Mon père, attaché au département des affaires étrangères, jouissait d'une réputation due à ses lumières et à ses utiles travaux. Il avait beaucoup voyagé. Les Français rapportent des pays étrangers un amour encore plus vif pour leur belle patrie, et personne ne fut plus que lui pénétré de ce sentiment, qui doit être la première vertu de tout homme en place. Des gens revêtus de titres éminents, des académiciens, des savants français et étrangers, désiraient connaître mon père ; ils aimaient à être admis dans son intérieur.

Vingt années avant la révolution j'entendais déjà dire souvent que l'on ne retrouvait plus dans le palais de Versailles cet imposant aspect de la puissance de Louis XIV ; que les institutions de l'ancienne monarchie tombaient d'un

mouvement rapide ; que le peuple, écrasé d'impôts, était silencieusement misérable ; mais qu'il commençait à prêter l'oreille aux discours hardis des philosophes qui proclamaient hautement ses souffrances et ses droits ; et qu'enfin le siècle ne s'achèverait pas sans que quelque grande secousse ne vînt ébranler la France et changer le cours de ses destinées.

Les gens qui parlaient ainsi étaient presque tous partisans du système d'administration de M. Turgot : c'étaient Mirabeau le père, le docteur Quesnay, l'abbé Baudeau, l'abbé Nicoli, chargé des affaires de Léopold, grand-duc de Toscane, et aussi enthousiaste des maximes des novateurs que l'était son souverain.

Mon père rendait un sincère hommage à la pureté des intentions de ces économistes. Comme eux il reconnaissait beaucoup d'abus dans le gouvernement ; mais il n'accordait point aux adeptes de cette secte politique les lumières administratives nécessaires pour diriger une sage réforme. Il leur disait avec franchise que dans l'art de faire mouvoir la grande machine du gouvernement le plus savant d'entre eux était inférieur à un bon subdélégué d'intendance, et que si jamais le timon des affaires était remis entre leurs mains ils seraient promptement arrêtés dans l'exécution de leurs projets par l'immense différence qui existe entre les plus savantes théories et la plus simple des affaires d'administration.

Dans un de ces entretiens, qui, malgré ma grande jeunesse, fixaient mon attention, j'entendis un jour mon père comparer la monarchie française à une belle et antique statue : il convenait que le piédestal qui la soutenait était près de s'écrouler ; que les formes de la statue disparaissaient cachées sous les plantes parasites dont elle s'était insensiblement couverte ; mais il demandait avec le sentiment

d'une douloureuse appréhension quel serait l'architecte assez habile pour reconstruire le socle sans ébranler la statue? De tels ouvriers ne se sont point trouvés; les essais de réforme n'ont fait que hâter la ruine. L'orage des passions est venu à éclater, le monument tout entier s'est écroulé, et sa chute a ébranlé l'Europe.

MÉMOIRES

DE MADAME CAMPAN.

CHAPITRE PREMIER.

Cour de Louis XV. — Goût du roi pour la chasse. — Son caractère. — Il vend des propriétés sous le seul nom de Louis de Bourbon. — Le *débotter* du roi. — Singuliers noms d'amitié qu'il donnait à ses filles. — Leur éducation tout à fait négligée. — Prière auprès d'un moribond. — Menuet couleur de rose. — Caractère de Mesdames. — Orgueil tempéré par la peur de l'orage. — Retraite de madame Louise aux C rmélites de Saint-Denis. — Madame Campan trouve la princesse faisant la lessive. — Parole qu'on lui prête à sa mort. — Grave décision sur le maigre. — Abbé qui se permet d'officier comme un prélat. — Chagrin que cause aux filles de Louis XV son attachement pour madame du Barry. — Elle assiste au conseil d'État. — Elle jette au feu tout un paquet de lettres cachetées. — La cour divisée entre le parti du duc de Choiseul et celui du duc d'Aiguillon. — Les filles de Louis XV peu disposées en faveur du mariage du dauphin avec une archiduchesse.

J'avais quinze ans lorsque je fus nommée lectrice de Mesdames. Je dirai d'abord ce qu'était la cour à cette époque.

Marie Leckzinska venait de mourir; la mort du dauphin avait précédé la sienne de trois ans; les jésuites étaient détruits, et la piété ne se trouvait plus guère à la cour que dans l'intérieur de Mesdames; le duc de Choiseul régnait.

Le roi ne pensait qu'au plaisir de la chasse; on aurait pu croire que les courtisans se permettaient une épigramme quand on leur entendait dire sérieusement, les jours où Louis XV ne chassait pas : *Le roi ne fait rien aujourd'hui.*

Les petits voyages étaient aussi une affaire très-importante pour le roi. Le premier jour de l'an il marquait sur son almanach les

jours de départ pour Compiègne, pour Fontainebleau, pour Choisy, etc. Les plus grandes affaires, les événements les plus importants ne dérangeaient jamais cette distribution de son temps.

L'étiquette existait encore à la cour avec toutes les formes qu'elle avait reçues sous Louis XIV; il n'y manquait que la dignité : quant à la gaieté, il n'en était plus question; de lieu de réunion où l'on vît se déployer l'esprit et la grâce des Français, il n'en fallait point chercher à Versailles. Le foyer de l'esprit et des lumières était à Paris.

Depuis la mort de la marquise de Pompadour le roi n'avait pas de maîtresse en titre; il se contentait des plaisirs que lui offrait son petit sérail du Parc-aux-Cerfs. Séparer Louis de Bourbon du roi de France était, comme on le sait, ce que le monarque trouvait de plus piquant dans sa royale existence. *Ils l'ont voulu ainsi; ils ont pensé que c'était pour le mieux.* C'était sa façon de parler quand les opérations des ministres n'avaient pas de succès. Le roi aimait à traiter lui-même la honteuse partie de ses dépenses privées. Il vendit un jour à un premier commis de la guerre une maison où avait logé une de ses maîtresses; le contrat fut passé au nom de Louis de Bourbon; l'acquéreur porta lui-même au roi, dans son cabinet particulier, un sac contenant en or le prix de la maison.

Louis XV voyait très-peu sa famille; il descendait tous les matins, par un escalier dérobé, dans l'appartement de madame Adélaïde[1]. Souvent il y apportait et y prenait du café qu'il avait fait lui-même. Madame Adélaïde tirait un cordon de sonnette qui avertissait madame Victoire de la visite du roi; madame Victoire en se levant pour aller chez sa sœur sonnait madame Sophie, qui à son tour sonnait madame Louise. Les appartements des princesses étaient très-vastes. Madame Louise logeait

[1] Louis XV sembla reporter vers madame Adélaïde la tendresse qu'il avait eue pour la duchesse de Bourgogne, sa mère, qui périt si subitement sous les yeux et presque dans les bras de Louis XIV.

La naissance de madame Adélaïde, le 23 mars 1732, fut suivie de celle de madame Victoire-Louise-Marie-Thérèse, le 11 mai 1733.

Louis XV eut encore trois filles : madame Sophie, née le 27 juillet 1734, et madame Louise le 15 juillet 1735. La troisième mourut en 1744, âgée de huit ans. On trouvera dans la suite de ces Mémoires des détails sur le sort des filles de Louis XV, sur l'époque et sur le lieu de leur mort. (*Mémoires de Mesdames*, par Montigny, t. I, p. 13 et 14.)

(*Note de l'éditeur.*)

dans l'appartement le plus reculé. Cette dernière fille du roi était contrefaite et fort petite; pour se rendre à la réunion quotidienne, la pauvre princesse traversait, en courant à toutes jambes, un grand nombre de chambres, et malgré son empressement elle n'avait souvent que le temps d'embrasser son père, qui partait de là pour la chasse.

Tous les soirs à six heures Mesdames interrompaient la lecture que je leur faisais, pour se rendre avec les princes chez Louis XV : cette visite s'appelait *le débotter du roi*, et était accompagnée d'une sorte d'étiquette. Les princesses passaient un énorme panier, qui soutenait une jupe chamarrée d'or ou de broderie; elles attachaient autour de leur taille une longue queue, et cachaient le négligé du reste de leur habillement par un grand mantelet de taffetas noir, qui les enveloppait jusque sous le menton. Les chevaliers d'honneur, les dames, les pages, les écuyers, les huissiers, portant de gros flambeaux, les accompagnaient chez le roi. En un instant tout le palais, habituellement solitaire, se trouvait en mouvement; le roi baisait chaque princesse au front, et la visite était si courte, que la lecture, interrompue par cette visite, recommençait souvent au bout d'un quart d'heure : Mesdames rentraient chez elles, dénouaient les cordons de leur jupe et de leur queue, reprenaient leur tapisserie, et moi mon livre....

Pendant l'été le roi venait quelquefois chez les princesses avant l'heure de son débotter : un jour il me trouva seule dans le cabinet de madame Victoire, et me demanda où était *Coche;* et comme j'ouvrais de grands yeux, il renouvela sa question, mais sans que je le comprisse davantage. Quand le roi fut sorti je demandai à Madame de qui il avait voulu parler. Elle me dit que c'était d'elle, et m'expliqua d'un grand sang-froid qu'étant la plus grasse de ses filles, le roi lui avait donné le nom d'amitié de *Coche*, qu'il appelait madame Adélaïde *Loque*, madame Sophie *Graille*, madame Louise *Chiffe*. Le piquant des contrastes pouvait seul faire trouver au roi quelque gaieté dans l'emploi de mots semblables. Les gens de son intérieur avaient remarqué qu'il en savait un grand nombre, et on pensait qu'il les apprenait avec ses maîtresses; peut-être aussi s'était-il amusé à les chercher dans les dictionnaires. Si ces façons de parler triviales trahissaient ainsi

les habitudes et les goûts du roi, ses manières ne s'en ressentaient nullement; sa démarche était aisée et noble; il portait sa tête avec beaucoup de dignité; son regard, sans être sévère, était imposant; il joignait à une attitude vraiment royale une grande politesse, et saluait avec grâce la moindre bourgeoise que la curiosité attirait sur son passage.

Il était fort adroit à faire certaines petites choses futiles, sur lesquelles l'attention ne s'arrête que faute de mieux; par exemple, il faisait très-bien sauter le haut de la coque d'un œuf d'un seul coup de revers de sa fourchette: aussi en mangeait-il toujours à son grand couvert, et les badauds qui venaient le dimanche y assister retournaient chez eux moins enchantés de la belle figure du roi que de l'adresse avec laquelle il ouvrait ses œufs.

Dans les sociétés de Versailles on citait avec plaisir quelques réponses de Louis XV, qui prouvaient la finesse de son esprit et l'élévation de ses sentiments. Elles ont été placées dans des recueils d'anecdotes, et sont généralement connues.

Ce prince était encore aimé; on eût désiré qu'un genre de vie convenable à son âge et à sa dignité vînt enfin jeter un voile sur les égarements du passé, et justifier l'amour que les Français avaient eu pour sa jeunesse. Il en coûtait de le condamner sévèrement. S'il avait établi à la cour des maîtresses en titre, on en accusait l'excessive dévotion de la reine. On reprochait à Mesdames de ne point chercher à prévenir le danger de voir le roi se composer une société intime chez quelque nouvelle favorite. On regrettait madame Henriette, sœur jumelle de la duchesse de Parme; cette princesse avait eu de l'influence sur l'esprit du roi; on disait que si elle eût vécu elle se serait occupée de lui procurer des amusements au sein de sa famille; qu'elle aurait suivi le roi dans ses petits voyages, et aurait fait les honneurs des petits soupers qu'il aimait à donner dans ses appartements intérieurs.

Mesdames avaient trop négligé les moyens de plaire au roi; mais on pouvait en trouver la cause dans le peu de soins qu'il avait accordés à leur jeunesse.

Pour consoler le peuple de ses souffrances et fermer ses yeux

sur les véritables déprédations du trésor, les ministres faisaient de temps en temps peser sur la maison du roi, et même sur ses dépenses personnelles, les réformes les plus exagérées.

Le cardinal de Fleury, qui, à la vérité, eut le mérite de rétablir les finances, poussa ce système d'économie au point d'obtenir du roi de supprimer la maison et l'éducation des quatre dernières princesses. Elles avaient été élevées, comme simples pensionnaires, dans un couvent, à quatre-vingts lieues de la cour. La maison de Saint-Cyr eût été plus convenable pour recevoir les filles du roi; le cardinal partageait probablement quelques-unes de ces préventions qui s'attachent toujours aux plus utiles institutions, et qui depuis la mort de Louis XIV s'étaient élevées contre le bel établissement de madame de Maintenon. Il aima mieux confier l'éducation de Mesdames à des religieuses de province. Madame Louise m'a souvent répété qu'à douze ans elle n'avait point encore parcouru la totalité de son alphabet, et n'avait appris à lire couramment que depuis son retour à Versailles.

Madame Victoire attribuait des crises de terreur panique qu'elle n'avait jamais pu vaincre, aux violentes frayeurs qu'elle éprouvait à l'abbaye de Fontevrault, toutes les fois qu'on l'envoyait, par pénitence, prier seule dans le caveau où l'on enterrait les religieuses. Aucune prévoyance salutaire n'avait préservé ces princesses des impressions funestes que la mère la moins instruite sait éloigner de ses enfants.

Un jardinier de l'abbaye mourut enragé; sa demeure extérieure était voisine d'une chapelle de l'abbaye où l'on conduisit les princesses réciter les prières des agonisants. Les cris du moribond interrompirent plus d'une fois ces prières.

Les gâteries les plus ridicules se mêlaient à ces pratiques barbares. Madame Adélaïde, l'aînée des princesses, était impérieuse et emportée; les bonnes religieuses ne cessaient de céder à ses ridicules fantaisies. Le maître de danse, seul professeur de talent d'agrément qui eût suivi Mesdames à Fontevrault, leur faisait apprendre une danse alors fort en vogue, qui s'appelait le *menuet couleur de rose*. Madame voulut qu'il se nommât le *menuet bleu*. Le maître résista à sa volonté; il prétendit qu'on se moquerait de lui à la cour quand Madame parlerait *d'un*

menuet bleu. La princesse refusa de prendre sa leçon, frappait du pied, et répétait *bleu*, *bleu; rose*, *rose*, disait le maître. La communauté s'assembla pour décider de ce cas si grave; les religieuses crièrent *bleu*, comme Madame : le menuet fut débaptisé, et la princesse dansa. Parmi des femmes si peu dignes des fonctions d'institutrices, il s'était cependant trouvé une religieuse qui, par sa tendresse éclairée et par les utiles preuves qu'elle en donnait à Mesdames, mérita leur attachement et obtint leur reconnaissance : c'était madame de Soulanges, qu'elles firent depuis nommer abbesse de Royal-Lieu[1]. Elles s'occupèrent aussi de l'avancement des neveux de cette dame; ceux de la mère Mac-Carthy, qui les avait lâchement gâtées, portèrent longtemps le mousqueton de garde du roi à la porte de Mesdames, sans qu'elles songeassent à leur fortune.

Quand Mesdames, encore fort jeunes, furent revenues à la cour, elles jouirent de l'amitié de monseigneur le dauphin, et profitèrent de ses conseils. Elles se livrèrent avec ardeur à l'étude, et y consacrèrent presque tout leur temps; elles parvinrent à écrire correctement le français et à savoir très-bien l'histoire. Madame Adélaïde, surtout, eut un désir immodéré d'apprendre; elle apprit à jouer de tous les instruments de musique, depuis le cor (me croira-t-on?) jusqu'à la guimbarde. L'italien, l'anglais, les hautes mathématiques, le tour, l'horlogerie, occupèrent successivement les loisirs de ces princesses. Madame Adélaïde avait eu un moment une figure charmante; mais jamais beauté n'a si promptement disparu que la sienne. Madame Victoire était belle et très-gracieuse; son accueil, son regard, son sourire étaient parfaitement d'accord avec la bonté de son âme. Madame Sophie était d'une rare laideur; je n'ai jamais vu personne avoir l'air si effarouché; elle marchait d'une vitesse extrême, et pour reconnaître, sans les regarder, les gens qui se

[1] Cette femme vertueuse mourut victime des fureurs révolutionnaires. Elle et ses nombreuses sœurs furent conduites le même jour à l'échafaud. En partant de la prison, sur la fatale charrette, toutes entonnèrent le *Veni, Creator*. Arrivées au lieu du supplice, elles n'interrompirent point leurs chants : une tête tombait, et cessait de mêler sa voix à ce chœur céleste; mais les chants continuaient. L'abbesse périt la dernière, et sa voix restée seule, toujours plus sonore, fit toujours entendre le pieux verset. Elle cessa tout à coup; c'était le silence de la mort.

(*Note de madame Campan.*)

rangeaient sur son passage, elle avait pris l'habitude de voir de côté, à la manière des lièvres. Cette princesse était d'une si grande timidité qu'il était possible de la voir tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un seul mot. On assurait cependant qu'elle montrait de l'esprit; et même de l'amabilité dans la société de quelques dames préférées; elle s'instruisait beaucoup, mais elle lisait seule; la présence d'une lectrice l'eût infiniment gênée. Il y avait pourtant des occasions où cette princesse si sauvage devenait tout à coup affable, gracieuse, et montrait la bonté la plus communicative; c'était lorsqu'il faisait de l'orage: elle en avait peur, et tel était son effroi, qu'alors elle s'approchait des personnes les moins considérables; elle leur faisait mille questions obligeantes; voyait-elle un éclair, elle leur serrait la main; pour un coup de tonnerre elle les eût embrassées. Mais le beau temps revenu la princesse reprenait sa roideur, son silence, son air farouche, passait devant tout le monde sans faire attention à personne, jusqu'à ce qu'un nouvel orage vînt lui ramener sa peur et son affabilité.

Mesdames avaient trouvé dans un frère chéri, dont les hautes vertus sont connues de tous les Français, un guide pour tout ce qu'exigeait une éducation trop négligée dans leur enfance. Elles eurent dans leur auguste mère, Marie Leckzinska, le plus noble modèle de toutes les vertus pieuses et sociales; par ses éminentes qualités, par sa modeste dignité, cette princesse voilait les torts que trop malheureusement on était autorisé à reprocher au roi; et tant qu'elle vécut elle conserva à la cour de Louis XV cet aspect digne et imposant qui seul entretient le respect dû à la puissance. Les princesses ses filles furent dignes d'elle, et si quelques êtres vils essayèrent de lancer contre elles les traits de la calomnie, ils tombèrent aussitôt, repoussés par la haute idée qu'on avait de l'élévation de leurs sentiments et de la pureté de leur conduite.

Si Mesdames ne s'étaient pas imposé un grand nombre d'occupations, elles eussent été très à plaindre. Elles aimaient la promenade, et ne pouvaient jouir que des jardins publics de Versailles; elles auraient eu du goût pour la culture des fleurs, et n'en pouvaient avoir que sur leurs fenêtres.

La marquise de Durfort, depuis duchesse de Civrac[1] avait procuré à madame Victoire les douceurs d'une société aimable. La princesse passait presque toutes ses soirées chez cette dame, et avait fini par s'y croire en famille.

Madame de Narbonne s'était de même empressée de rendre sa société intime agréable à madame Adélaïde.

Depuis plusieurs années madame Louise vivait très-retirée ; je lui faisais la lecture cinq heures par jour. Souvent ma voix se ressentait des fatigues de ma poitrine : la princesse me préparait de l'eau sucrée, la plaçait auprès de moi, et s'excusait de me faire lire si longtemps sur la nécessité d'achever un cours de lecture qu'elle s'était prescrit.

Un soir, pendant que je lisais, on vint lui dire que M. Bertin, ministre des parties casuelles, demandait à lui parler ; elle sortit précipitamment, revint, reprit ses soies, sa broderie, me fit reprendre mon livre, et quand je me retirai elle m'ordonna d'être le lendemain à onze heures du matin dans son cabinet. Quand j'arrivai la princesse était partie ; j'appris que le matin à sept heures elle s'était rendue au couvent des Carmélites de Saint-Denis, où elle voulait prendre le voile. Je me rendis chez madame Victoire ; là j'appris que le roi seul avait connu le projet de madame Louise, qu'il en avait fidèlement gardé le secret, et qu'après s'être longtemps opposé à son désir il lui avait envoyé la veille seulement son consentement ; qu'elle était entrée seule dans le couvent, où elle était attendue ; que quelques instants après elle avait reparu à la grille, pour montrer à la princesse de Guistel, qui l'avait accompagnée, et à son écuyer, l'ordre du roi de la laisser dans le monastère.

A la nouvelle du départ de sa sœur madame Adélaïde avait eu de violents emportements ; elle avait adressé au roi des reproches fort durs sur le secret qu'il avait cru devoir en garder.

Madame Victoire perdait la société de la sœur qu'elle préférait ; elle se contenta de verser en silence des larmes sur son abandon. La première fois que je revis cette excellente princesse

[1] La duchesse de Civrac, grand'mère de deux héros de la Vendée, Lescure et la Roche-Jacquelein, par le mariage de sa fille aînée avec M. d'Onissan ; et de l'infortuné Labédoyère, par le mariage de sa seconde fille avec M. de Chastellux.

(*Note de madame Campan.*)

je me jetai à ses pieds, je baisai une de ses mains, et je lui demandai, avec la confiance de la jeunesse, si elle nous quitterait comme avait fait madame Louise? Elle me releva, m'embrassa, et me dit en me montrant la bergère à ressort dans laquelle elle était étendue : « Rassurez-vous, mon enfant, je n'aurai jamais le courage qu'a eu Louise, j'aime trop les commodités de la vie; *voici un fauteuil qui me perd.* » Aussitôt que j'en eus obtenu la permission je fus à Saint-Denis voir mon auguste et sainte maîtresse; elle voulut bien me recevoir à visage découvert dans son parloir particulier; elle me dit qu'elle venait de quitter la buanderie, qu'elle était chargée ce jour-là de couler la lessive. « J'ai beaucoup abusé de vos jeunes poumons, deux ans avant d'exécuter mon projet, ajouta-t-elle; je savais que je ne pourrais plus lire ici que les livres destinés à notre salut, et je voulais repasser tous les historiens qui m'avaient intéressée. »

Elle me raconta qu'on lui avait apporté l'agrément du roi pour se rendre à Saint-Denis pendant que je lui faisais la lecture; elle se flattait avec raison d'être rentrée dans son cabinet sans la moindre marque d'agitation, quoiqu'elle en éprouvât une si vive, me dit-elle, qu'elle avait eu de la peine à se rendre jusqu'à son fauteuil. Elle ajouta que les moralistes avaient raison lorsqu'ils disaient que le bonheur n'habite point dans les palais; qu'elle en avait acquis la certitude; que si je voulais être heureuse elle me conseillait de venir jouir d'une retraite où l'activité des idées pouvait se satisfaire en s'élevant vers un monde meilleur. Je n'avais point à faire à Dieu le sacrifice d'un palais et des grandeurs de la terre, mais celui de l'intérieur d'une famille bien unie; et c'est là que les moralistes qu'elle me citait ont justement placé le vrai bonheur. Je lui répondis que dans la vie privée l'absence d'une fille aimée, chérie, se faisait trop cruellement sentir à sa famille. La princesse n'ajouta rien à ce qu'elle m'avait dit [1].

[1] Les *Souvenirs de Félicie* contiennent aussi le récit d'une visite faite à Saint-Denis par madame de Genlis. Comme les détails en sont intéressants, on nous saura gré de les citer ici.

« J'ai passé toute ma matinée à Saint-Denis. Madame la duchesse de Chartres allait aux Carmélites faire une visite à madame Louise; j'ai désiré la suivre, elle a bien voulu m'y mener. De tout temps, les personnes qui ont assez de force dans le caractère pour renoncer

On attribua la vocation de madame Louise à différents motifs : on eut l'injustice d'en supposer un dans le déplaisir d'être, pour le rang, la dernière des princesses. Je crois avoir pénétré la véritable cause.

Son âme était élevée, elle aimait les grandes choses ; il lui était souvent arrivé d'interrompre ma lecture pour s'écrier : Voilà qui est beau ! voilà qui est noble ! Elle ne pouvait faire qu'une seule action d'éclat ; quitter un palais pour une cellule, de riches vêtements pour une robe de bure. Elle l'a faite.

au faste et à la grandeur, ont excité l'admiration et la curiosité de tous les hommes. Il y a dans les *abdications* une sorte de magnanimité qui frappe et qui console le vulgaire : on aime à voir mépriser le rang où l'on ne peut atteindre. Il n'a fallu souvent que de l'audace et du bonheur pour s'élever au trône ; mais pour en descendre volontairement, pour le quitter avec calme et réflexion, il faut une âme peu commune et une véritable philosophie. Et quelle *abdication* que celle de la fille d'un souverain, d'un roi de France, quittant, sans retour, le palais de Versailles, pour habiter, jusqu'au tombeau, une cellule !.... Mon imagination me présentait tous les détails de ce sacrifice, et je ne pouvais concevoir qu'une personne de trente-cinq ans, élevée dans la pompe et dans la mollesse, pût supporter le genre de vie de ces austères recluses. Ces pensées m'occupaient sur la route de Saint-Denis, et je suis entrée avec émotion dans le parloir des Carmélites. Un instant après le rideau de la grille a été tiré, et madame Louise a paru. Je ne puis exprimer la surprise que j'ai éprouvée en jetant les yeux sur elle. Madame Louise, qui était si maigre et si pâle, est extrêmement engraissée : elle a le teint le plus frais, et les couleurs très-vives..... O paix de l'âme ! doux accord des opinions et des sentiments avec les actions, la conduite et le genre de vie ! c'est vous qui formez le bonheur ! c'est vous qui donnez cette sérénité céleste qui maintient l'équilibre de nos forces, qui conserve le mouvement égal et salutaire des ressorts de notre existence ! Lorsque rien de ce qu'on voit et de ce qu'on entend ne peut blesser et contrarier, que tout ce qui nous entoure est en harmonie avec nous, que nulle discordance, nulle opposition, ne trouble le calme de nos pensées, que tout doit fixer notre imagination et nos regards sur l'objet qui nous touche et sur le but vers lequel nous courons ; lorsqu'enfin l'exemple universel nous soutient dans notre marche, n'est-on pas aussi heureux qu'on peut l'être sur la terre ? Madame Louise permet les questions, et y répond brièvement, mais avec bonté. Je désirais savoir quelle est la chose à laquelle, dans son nouvel état, elle a le plus de peine à s'accoutumer. Vous ne le devineriez jamais, a-t-elle répondu en souriant : c'est de descendre seule un petit escalier. Dans les commencements, a-t-elle ajouté, c'était pour moi le précipice le plus effrayant ; j'étais obligée de m'asseoir sur les marches et de me traîner dans cette attitude, pour descendre.

« En effet, une princesse qui n'avait descendu que le grand escalier de marbre de Versailles, en s'appuyant sur le bras de son *chevalier d'honneur*..... et entourée de ses pages, a dû frémir en se trouvant livrée à elle-même sur le bord d'un escalier bien roide, en colimaçon. Elle connaissait longtemps d'avance toutes les austérités de la vie religieuse ; pendant dix ans elle en avait secrètement pratiqué la plus grande partie dans le château de Versailles ; mais elle n'avait jamais pensé aux *petits escaliers*. Ceci peut fournir le sujet de plus d'une réflexion sur l'éducation ridicule, à tant d'égards, que reçoivent en général les personnes de ce rang, qui, dès leur enfance, toujours suivies, aidées, escortées, sifflées, prévenues, sont ainsi privées de la plus grande partie des facultés que leur a données la nature *. »

(*Note de l'éditeur.*)

* Les princes aujourd'hui sont mieux élevés, surtout en Angleterre, en Prusse, etc. ; mais l'auteur écrivait ceci en 1773.

(*Note de madame de Genlis.*)

Je vis encore madame Louise deux ou trois fois à sa grille. Ce fut Louis XVI qui m'apprit sa mort. — « Ma tante Louise, me dit-il, votre ancienne maîtresse, vient de mourir à Saint-Denis, j'en reçois à l'instant la nouvelle; sa piété, sa résignation ont été admirables; cependant le délire de ma bonne tante lui avait rappelé qu'elle était princesse, car ses dernières paroles ont été : *Au paradis, vite, vite, au grand galop.* » Sans doute qu'elle croyait encore donner des ordres à son écuyer [1].

Madame Victoire, bonne, douce, affable, vivait avec la plus aimable simplicité, dans une société qui la chérissait : elle était adorée de sa maison. Sans quitter Versailles, sans faire le sacrifice de sa moelleuse bergère, elle remplissait avec exactitude les devoirs de la religion, donnait aux pauvres tout ce qu'elle possédait, observait rigoureusement les jeûnes et le carême. Il est vrai qu'on reprochait à la table de Mesdames d'avoir acquis pour le maigre une renommée que portaient au loin les parasites assidus à la table de leur maître d'hôtel. Madame Victoire n'était point insensible à la bonne chère, mais elle avait les scrupules les plus religieux sur les plats qu'elle pouvait manger au temps de pénitence. Je la vis un jour très-tourmentée de ses doutes sur un oiseau d'eau qu'on lui servait souvent pendant le carême. Il s'agissait de décider irrévocablement si cet oiseau était maigre ou gras. Elle consulta un évêque qui se trouvait à son dîner : le prélat prit aussitôt le son de voix positif, l'attitude grave d'un juge en dernier ressort. Il répondit à la princesse qu'il avait été décidé qu'en un semblable doute, après avoir fait cuire l'oiseau, il fallait le piquer sur un plat d'argent très-froid : que si le jus de l'animal se figeait dans l'espace d'un quart d'heure, l'animal était réputé gras; que si le jus restait en huile, on pouvait le manger en tout temps sans inquiétude. Madame Victoire fit faire aussitôt l'épreuve : le jus ne figea point; ce fut une joie pour la princesse, qui aimait beaucoup cette espèce de gibier. Le maigre, qui occupait tant madame Victoire, l'incommodait; aussi attendait-elle avec impatience le coup de minuit du samedi

[1] Puisque madame Campan rapporte cette anecdote, nous ne la révoquerons point en doute; mais elle paraît s'accorder peu avec les sentiments pieux et les discours toujours réservés de Louis XVI. (*Note de l'éditeur.*)

saint; on lui servait aussitôt une bonne volaille au riz, et plusieurs autres mets succulents. Elle avouait avec une si aimable franchise son goût pour la bonne chère et pour les commodités de la vie, qu'il aurait fallu être aussi sévère en principes qu'insensible aux excellentes qualités de cette princesse pour lui en faire un crime.

Madame Adélaïde avait plus d'esprit que madame Victoire; mais elle manquait absolument de cette bonté qui seule fait aimer les grands : des manières brusques, une voix dure, une prononciation brève, la rendaient plus qu'imposante. Elle portait très-loin l'idée des prérogatives du rang. Un de ses chapelains eut le malheur de dire *Dominus vobiscum* d'un air trop aisé : la princesse l'apostropha rudement après la messe pour lui dire de se souvenir qu'il n'était pas évêque, et de ne plus s'aviser d'officier en prélat.

Mesdames vivaient entièrement séparées du roi. Depuis la mort de madame de Pompadour le roi vivait seul. Les ennemis du duc de Choiseul ne savaient donc dans quel salon ni par quelle voie ils pourraient préparer et amener la chute de l'homme qui les importunait. Le roi n'avait de relations qu'avec des femmes d'une classe si vile qu'on ne pouvait s'en servir pour une intrigue de longue suite; d'ailleurs, le Parc-aux-Cerfs était un sérail dont les beautés se renouvelaient souvent; on voulut donner au roi une maîtresse qui pût avoir un cercle, et dans le salon de qui on pût triompher, par la puissance des insinuations journalières, de l'ancien attachement du roi pour le duc de Choiseul. Il est vrai qu'on choisit madame du Barry dans une classe bien vile. Son origine, son éducation, ses habitudes, tout portait en elle un caractère vulgaire et honteux; mais on la fit épouser à un homme qui datait de 1400, et on crut sauver le scandale. Ce fut le vainqueur de Mahon qui conduisit une aussi sale intrigue[1]. Cette maîtresse avait été très-habile-

[1] Il semblait qu'on eût à cette époque perdu presque tout sentiment de dignité. « Peu de seigneurs de la cour de France, dit un écrivain du temps, se préservèrent de la corruption générale : M. le maréchal de Brissac était un de ces derniers. On le plaisantait sur la rigidité de ses principes d'honneur et de probité; on trouvait étrange qu'il se fâchât parce qu'on le croyait, comme tant d'autres, exposé aux disgrâces de l'hymen. Louis XV, qui était présent, et qui riait de sa colère, lui dit : « Allons, monsieur de Brissac, « ne vous fâchez point, c'est un petit

ment choisie pour égayer les dernières années d'un homme importuné des grandeurs, ennuyé des plaisirs, rassasié de volupté. L'esprit, les talents, les grâces de la marquise de Pompadour, sa beauté régulière, et jusqu'à son amour pour le roi, n'auraient plus eu d'empire sur cet être usé.

Il lui fallait une Roxelane d'une gaieté familière, sans respect pour la dignité du souverain. Madame du Barry porta l'oubli des convenances jusqu'à vouloir un jour assister au conseil d'État : le roi eut la faiblesse d'y consentir; elle y resta ridiculement perchée sur le bras de son fauteuil, et y fit toutes les petites singeries enfantines qui doivent plaire aux vieux sultans.

Une autre fois elle saisit dans les mains du roi tout un paquet de lettres encore cachetées, parmi lesquelles elle en avait reconnu une du comte de Broglie ; elle dit au roi qu'elle savait que ce vilain Broglie lui disait du mal d'elle, et qu'au moins elle s'assurerait que cette fois il ne lirait rien d'écrit sur son compte. Le roi voulut se saisir du paquet; elle résista, lui fit faire deux ou trois fois le tour de la table qui était au milieu de la salle du conseil, puis en passant devant la cheminée elle y jeta les lettres, qui furent consumées. Le roi devint furieux; il saisit son audacieuse maîtresse par le bras, et la mit à la porte sans lui parler. Madame du Barry se crut disgraciée; elle rentra chez elle, et resta seule pendant deux heures, livrée à la plus grande inquiétude. Le roi vint la trouver; la comtesse, en larmes, se précipita à ses pieds, et il lui pardonna.

La maréchale de Beauvau, la duchesse de Choiseul et la duchesse de Grammont avaient renoncé à l'honneur de la société intime du roi, plutôt que de s'y trouver avec madame du Barry. Mais, quelques années après la mort de Louis XV, la maréchale étant seule au Val avec mademoiselle de Dillon, vit la calèche de la comtesse s'abriter dans la forêt de Saint-Germain pendant un violent orage. Elle lui fit offrir d'entrer, et ce fut la comtesse qui raconta ces détails, que je tiens de la maréchale de Beauvau [1].

« malheur, ayez bon courage. » — « Sire, « répondit M. de Brissac, j'ai toutes les « especes de courage, excepté celui de « la honte. » (*Note de l'éditeur.*)

[1] Chamfort raconte, avec des circonstances différentes, la visite de madame du Barry au Val.

« Madame du Barry, dit-il, étant à

Le comte du Barry, surnommé *le roué*, et mademoiselle du Barry conseillaient ou plutôt sifflaient madame du Barry, d'après les plans du parti du maréchal de Richelieu et du duc d'Aiguillon. Quelquefois même ils la faisaient agir dans un sens utile à de grands mouvements politiques. Sous prétexte que le page qui accompagna Charles Ier dans la fuite de ce monarque était un *du Barry* ou *Barrymore*, on fit acheter à Londres, à la comtesse du Barry, le beau portrait que nous avons à présent dans le Muséum. Elle fit placer le tableau dans son salon; et quand elle voyait le roi incertain sur la mesure violente qu'il avait à prendre pour casser son parlement et former celui qu'on appela le parlement Maupeou, elle lui disait de regarder le portrait d'un roi qui avait fléchi devant son parlement.

Les ambitieux qui travaillaient à renverser le duc de Choiseul se fortifièrent par leur réunion chez la favorite, et vinrent à bout de leur projet. Les dévots, qui ne pardonnaient pas à ce ministre la destruction des jésuites, et qui avaient toujours été opposés au traité d'alliance avec l'Autriche, influençaient l'esprit de Mesdames. Le duc de la Vauguyon, gouverneur du jeune dauphin, lui inspirait les mêmes préventions.

Telle était la disposition des esprits lorsque la jeune archiduchesse Marie-Antoinette arriva dans la cour de Versailles, au moment où le parti qui l'y amenait était près d'être renversé.

Madame Adélaïde avouait hautement son éloignement pour une princesse de la maison d'Autriche; et lorsque M. Campan fut prendre ses ordres, au moment de partir avec la maison de la dauphine, pour aller la recevoir aux frontières, elle lui dit qu'elle désapprouvait le mariage de son neveu avec une archiduchesse, et que si elle avait des ordres à donner, ce ne serait pas pour envoyer chercher une Autrichienne.

Vincennes, eut la curiosité de voir le Val, maison de M. de Beauvau. Elle fit demander à celui-ci si cela ne déplairait pas à madame de Beauvau. Madame de Beauvau crut plaisant de s'y trouver et d'en faire les honneurs. On parla de ce qui s'était passé sous Louis XV. Madame du Barry se plaignit de différentes choses qui semblaient faire voir qu'on haïssait sa personne. « Point du tout, dit madame « de Beauvau, nous n'en voulions qu'à « votre place. » Après cet aveu naïf, on demanda à madame du Barry si Louis XV ne disait pas beaucoup de mal d'elle (madame de Beauvau) et de madame de Grammont : « Oh! beaucoup. — Eh! « bien, quel mal de moi, par exemple? — « De vous, madame? Que vous étiez hau- « taine, intrigante; que vous meniez votre « mari par le nez. » M. de Beauvau était présent : on se hâta de changer de conversation. » (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE II.

Naissance de Marie-Antoinette marquée par un désastre mémorable. — Vers du poëte Métastase. — Pressentiments de l'empereur François Ier. — Un trait du caractère de Marie-Thérèse. — Elle ordonne à l'archiduchesse Josèphe d'aller prier dans le caveau destiné à la famille impériale. — Éducation des archiduchesses. — Charlatanisme employé pour faire croire à des connaissances qu'elles n'avaient pas. — Marie-Antoinette a la bonne foi d'en convenir. — Sa modestie, sa facilité pour apprendre. — Instituteurs que lui avait donnés la cour de Vienne. — Instituteur que lui envoie la cour de France. — L'abbé de Vermond. — Comment il est admis au cercle de la famille impériale. — Rôle équivoque qu'il joue à la cour de France. — Son portrait. — Changement dans le ministère français. — Le cardinal de Rohan remplace le baron de Breteuil comme ambassadeur à Vienne. — Portrait de ce prélat : son luxe, ses prodigalités, ses fautes à la cour de Marie-Thérèse.

Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, fille de François de Lorraine et de Marie-Thérèse, naquit le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre de Lisbonne; et cette catastrophe qui semblait marquer d'un sceau fatal l'époque de sa naissance, sans être pour la princesse un motif de crainte superstitieuse, avait pourtant fait impression sur son esprit. Comme l'impératrice avait déjà un grand nombre de filles, elle désirait vivement avoir encore un fils, et paria, contre son vœu, une discrétion avec le duc de Tarouka, qui avait soutenu qu'elle donnerait le jour à un archiduc. Il perdit par la naissance de la princesse, et fit exécuter en porcelaine une figure qui avait un genou en terre, et présentait des tablettes sur lesquelles le célèbre Métastase fit graver les vers suivants [1] :

Io perdei : l'augusta figlia
A pagare m'ha condannato;

[1] La réputation de Métastase s'étant répandue en Europe, après le succès de son opéra intitulé : *Didone abbandonata*, l'empereur Charles VI l'appela dans sa cour. Il reçut le titre de *poeta cesareo*, avec un traitement de 3,000

Ma s'è ver che a voi somiglia,
Tutto il mondo ha guadagnato.

La reine s'entretenait avec plaisir des premières années de sa jeunesse. Son père, l'empereur François, avait fait une profonde impression sur son cœur; elle le perdit qu'elle avait à peine sept ans. Une de ces circonstances qui se gravent fortement dans la mémoire des enfants lui rappelait souvent ses dernières caresses. L'empereur partit pour Inspruck; il était déjà sorti de son palais, lorsqu'il donna l'ordre à un gentilhomme d'aller prendre l'archiduchesse Marie-Antoinette et de l'apporter à sa voiture. Quand elle fut arrivée il tendit les bras pour la recevoir, et dit, après l'avoir pressée contre son cœur : « J'avais besoin d'embrasser encore cette enfant. » L'empereur mourut subitement pendant ce voyage, et ne revit jamais sa fille chérie.

La reine parlait souvent de sa mère avec un profond respect; mais elle avait formé tous ses projets pour l'éducation de ses enfants d'après les choses essentielles qui avaient été négligées dans la sienne. Marie-Thérèse, imposante par ses grandes qualités, inspirait aux archiduchesses plus de crainte et de respect que d'amour; c'est au moins ce que j'ai remarqué dans les sentiments de la reine pour son auguste mère: aussi désirait-elle ne jamais établir entre elle et ses enfants cette distance qui avait existé dans la famille impériale. Elle en citait un effet funeste, et qui lui avait fait une impression si forte que le temps n'avait pu l'effacer. Lorsque l'empereur Joseph II perdit sa femme, elle lui fut enlevée en peu de jours par une petite vérole de la plus mauvaise qualité. Son cercueil venait d'être déposé dans le caveau de la famille impériale. L'archiduchesse Josèphe, accordée au roi de Naples, au moment de quitter Vienne, reçut de l'impératrice l'ordre de ne point partir sans avoir été faire une prière dans le caveau de ses pères; la jeune archiduchesse, persuadée qu'elle gagnerait la maladie dont sa belle-sœur venait

florins. Ce fut à Vienne, où il vécut aimé, estimé, honoré même de l'impératrice Marie Thérèse, qu'il composa la plupart de ses chefs-d'œuvre. N'oublions pas que dans le nombre des poésies légères qui étaient pour sa muse d'agréables délassements, et qu'il offrait aux jeunes archiduchesses, se trouve une cantate flatteuse pour la nation française.

(*Note de l'éditeur.*)

d'être la victime, regarda cet ordre comme son arrêt de mort. Elle aimait tendrement la jeune archiduchesse Marie-Antoinette; elle la prit sur ses genoux, l'embrassa en pleurant, et lui dit qu'elle ne la quitterait pas pour se rendre à Naples, mais bien pour ne la plus revoir; qu'elle allait descendre au caveau de ses pères, mais qu'elle y retournerait bientôt pour y rester. Son pressentiment fut réalisé; une petite vérole confluente l'emporta en peu de jours. Sa sœur cadette monta à sa place sur le trône de Naples.

L'impératrice était trop occupée de grands intérêts politiques pour pouvoir se livrer aux soins de la maternité. Le célèbre Wanswitten, son médecin, venait visiter tous les matins la jeune famille impériale, se rendait ensuite près de Marie-Thérèse, et lui donnait les détails les plus circonstanciés sur la santé des archiducs et des archiduchesses, qu'elle ne voyait quelquefois qu'après un intervalle de huit ou dix jours. Aussitôt qu'on avait connaissance de l'arrivée d'un étranger de marque à Vienne, l'impératrice s'environnait de sa famille, l'admettait à sa table, et donnait à croire, par ce rapprochement calculé, qu'elle-même présidait à l'éducation de ses enfants.

Les grandes maîtresses, n'ayant aucune inspection à craindre de la part de Marie-Thérèse, cherchèrent à se faire aimer de leurs élèves en suivant la route si blâmable et si commune d'une indulgence funeste aux progrès et au bonheur futur de l'enfance. Marie-Antoinette fit congédier sa grande maîtresse en avouant à l'impératrice que toutes ses pages d'écriture et toutes ses lettres étaient habituellement tracées au crayon; la comtesse de Brandès fut nommée pour remplacer cette gouvernante, et s'acquitta de ses devoirs avec beaucoup d'exactitude et de talent. La reine regardait comme un malheur pour elle d'avoir été trop tard confiée à ses soins, et resta toujours en relation d'amitié avec cette dame. L'éducation de Marie-Antoinette fut donc très-négligée [1]. Les papiers publics retentissaient cependant de la

[1] A l'exception de la langue italienne, tout ce qui tient aux belles-lettres, et surtout à l'histoire de son pays même, lui était à peu près inconnu. On s'en aperçut bientôt à la cour de France, et de là vient l'opinion assez généralement répandue qu'elle manquait d'esprit. On verra dans la suite de ces mémoires si cette opinion était bien ou mal fondée. (*Note de madame Campan.*)

supériorité des talents de la jeune famille de Marie-Thérèse. On y rendait souvent compte des réponses que les jeunes princesses faisaient en latin aux harangues qui leur étaient adressées; elles les prononçaient, il est vrai, mais sans les comprendre : elles ne savaient pas un mot de cette langue.

On parlait un jour à la reine d'un dessin fait par elle et donné par l'impératrice à M. Gérard, premier commis des affaires étrangères, lorsqu'il avait été à Vienne pour rédiger les articles de son contrat de mariage. « Je rougirais, répondit-elle, si l'on me présentait cette preuve de la charlatanerie de mon éducation ; je ne crois pas avoir une seule fois posé le crayon sur ce dessin. » Cependant elle savait parfaitement ce qui lui avait été enseigné. Sa facilité à apprendre était inconcevable; et si tous ses maîtres eussent été aussi instruits et aussi fidèles à leurs devoirs que l'abbé Métastase, qui lui avait enseigné l'italien, elle aurait atteint le même degré de supériorité dans les autres parties de son éducation. La reine parlait cette langue avec grâce et facilité, et traduisait les poëtes les plus difficiles. Elle n'écrivait pas le français correctement; mais elle le parlait avec la plus grande aisance, et mettait même de l'affectation à dire qu'elle ne savait plus l'allemand. En effet, elle voulut essayer, en 1787, d'apprendre sa langue maternelle, et en prit des leçons avec assiduité pendant six semaines; elle fut obligée d'y renoncer, éprouvant toutes les difficultés qu'aurait à vaincre une Française qui se livrerait trop tard à cette étude. Elle abandonna de même l'anglais, que je lui avais enseigné pendant quelque temps, et dans lequel elle avait fait des progrès rapides. La musique était le talent qui plaisait le plus à la reine. Elle ne jouait bien d'aucun instrument; mais elle était parvenue à déchiffrer à livre ouvert, comme le meilleur professeur. Elle avait acquis ce degré de perfection en France, cette partie de son éducation ayant été aussi négligée à Vienne que les autres. Peu de jours après son arrivée à Versailles, on lui présenta son maître de chant; c'était la Garde, auteur de l'opéra d'*Eglé*. Elle lui donna un rendez-vous pour un temps assez éloigné, ayant besoin, disait-elle, de se reposer des fatigues de la route et des fêtes nombreuses qui avaient eu lieu à Versailles; mais son motif réel était de cacher à quel

point elle ignorait les premiers éléments de la musique. Elle demanda à M. Campan si son fils, qui était bon musicien, pourrait en secret lui donner pendant trois mois des leçons : « Il faut, ajouta-t-elle en souriant, que la dauphine prenne soin de la réputation de l'archiduchesse. » Les leçons s'établirent secrètement, et au bout de trois mois de travail constant elle fit appeler M. la Garde et l'étonna par sa facilité.

Le désir de perfectionner Marie-Antoinette dans l'étude de la langue française fut probablement le motif qui avait déterminé Marie-Thérèse à lui donner pour maîtres et lecteurs deux comédiens français, *Aufrœne* pour la prononciation et la déclamation, et un nommé *Sainville* pour le goût du chant français; ce dernier avait été officier en France, et passait pour un mauvais sujet. Ce choix déplut justement à notre cour. Le marquis de Durfort, alors ambassadeur à Vienne, reçut l'ordre de faire des représentations à l'impératrice sur un pareil choix. Les deux acteurs furent congédiés, et cette princesse demanda qu'on lui adressât un ecclésiastique. Ce fut à cette époque que le duc de Choiseul s'occupa de lui envoyer un instituteur. Plusieurs ecclésiastiques distingués refusèrent de se charger de fonctions aussi délicates; d'autres, désignés par Marie-Thérèse (entre autres l'abbé Grisel), tenaient à des partis qui devaient les faire exclure.

M. l'archevêque de Toulouse, depuis archevêque de Sens, entra un jour chez M. le duc de Choiseul, au moment où il était véritablement embarrassé pour cette nomination; il lui proposa l'abbé de Vermond, bibliothécaire du collége des Quatre-Nations. Le bien qu'il dit de son protégé le fit agréer le jour même; et la reconnaissance de l'abbé de Vermond pour le prélat fut bien funeste à la France, puisque après dix-sept ans d'efforts persévérants pour l'amener au ministère il parvint à le faire nommer contrôleur général et chef du conseil.

Cet abbé de Vermond, dont les historiens parleront peu, parce que son pouvoir était resté dans l'ombre, déterminait presque toutes les actions de la reine. Il avait établi son influence sur elle dans l'âge où les impressions sont le plus durables, et il était aisé de voir qu'il n'avait cherché qu'à se faire aimer de son

élève, et s'était très-peu occupé du soin de l'instruire. On pourrait l'accuser même d'avoir, par un calcul adroit mais coupable, laissé son élève dans l'ignorance. Marie-Antoinette parlait la langue française avec beaucoup d'agrément, mais l'écrivait moins bien. L'abbé de Vermond revoyait toutes les lettres qu'elle envoyait à Vienne. La fatuité insoutenable avec laquelle il s'en vantait dévoilait le caractère d'un homme plus flatté d'être initié dans les secrets intimes, que jaloux d'avoir rempli dignement les importantes fonctions d'instituteur.

Son orgueil avait pris naissance à Vienne, où Marie-Thérèse, autant pour lui donner du crédit sur l'esprit de l'archiduchesse, que pour s'emparer du sien, lui avait permis de se rendre tous les soirs au cercle intime de sa famille, où depuis quelque temps la future dauphine était elle-même admise. Joseph II, les archiduchesses aînées, quelques seigneurs honorés de la confiance de Marie-Thérèse, formaient cette réunion, et tout ce qu'on peut attendre de personnes d'un rang élevé, en réflexions sur le monde, sur les cours et sur les devoirs des princes, faisait le sujet habituel de ces entretiens. L'abbé de Vermond, en racontant ces détails, avouait le moyen qu'il avait employé pour être admis dans ce cercle intime. L'impératrice, l'ayant rencontré chez l'archiduchesse, lui demanda s'il avait formé quelques liaisons à Vienne? « Aucune, madame, répondit-il ; l'appartement de madame l'archiduchesse et l'hôtel de l'ambassadeur de France sont les seuls lieux que doive fréquenter l'homme honoré du soin de l'éducation de la princesse. » Un mois après, Marie-Thérèse, par une habitude assez ordinaire aux souverains, rencontrant l'abbé, lui fit la même question, et sa réponse fut exactement semblable. Le lendemain il reçut l'ordre de se rendre tous les soirs au cercle de la famille impériale.

Il est très-probable, par les relations constantes et connues de cet homme avec le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empire pendant toute la durée du règne de Louis XVI, qu'il était utile à la cour de Vienne [1], et qu'il a souvent déterminé la

[1] « Comment supportez-vous ce bavard ennuyeux? disait un jour au comte de Mercy une personne qui avait dîné avec l'abbé de Vermond chez cet ambassadeur. — Comment me le demandez-vous? répondit M. de Mercy; vous pourriez

reine à des demarches dont elle n'appréciait pas les conséquences. Né dans une classe obscure de la bourgeoisie [1], imbu de tous les principes de la philosophie moderne, et cependant tenant plus qu'aucun ecclésiastique à la hiérarchie du clergé, vain, bavard, fin et brusque à la fois, fort laid et affectant l'homme singulier; traitant les gens les plus élevés comme ses égaux, quelquefois même comme ses inférieurs, l'abbé de Vermond recevait des ministres et des évêques dans son bain, mais disait en même temps que le cardinal Dubois avait été un sot: qu'il fallait qu'un homme de sa sorte, parvenu au crédit, fît des cardinaux et refusât de l'être.

Enivré de la réception que la cour de Vienne lui avait faite, n'ayant rien vu de grand avant cette époque, l'abbé de Vermond n'admirait et n'estimait que les usages de la famille impériale; il ne cessait de tourner en dérision l'étiquette de la maison de Bourbon; la jeune dauphine était sans cesse excitée par ses sarcasmes à s'en dégager, et ce fut lui qui le premier lui fit supprimer une infinité d'usages dont il ne jugeait ni la sagesse ni le but politique. Tel est le portrait exact de cet homme que l'étoile funeste de Marie-Antoinette lui avait réservé pour guider ses premiers pas sur un théâtre aussi éminent et aussi dangereux que celui de la cour de Versailles.

On trouvera peut-être que je peins sévèrement le caractère de l'abbé de Vermond; mais comment pourrais-je voir sous des couleurs favorables un homme qui, après s'être arrogé le rôle important de confident et de conseiller unique de la reine, la dirigea avec si peu de prudence, et nous donna la douleur de voir cette princesse mêler à des qualités qui faisaient le charme de tout ce qui l'environnait, des torts qui nuisaient à sa gloire et à son bonheur? Quand volontairement un homme s'empare de devoirs aussi importants, le succès complet peut seul légitimer son ambition.

Tandis que M. de Choiseul, satisfait du sujet que M. de

vous-même faire la réponse : c'est que j'en ai besoin. »

(*Note de madame Campan.*)

[1] Fils d'un chirurgien de village, et frère d'un accoucheur qui le fut de la reine, l'abbé de Vermond, quand il était chez Sa Majesté, n'appelait jamais son frère que *M. l'accoucheur*, en lui adressant la parole.

(*Note de madame Campan.*)

Brienne lui avait présenté, l'envoyait à Vienne avec tous les éloges faits pour inspirer une confiance illimitée, le marquis de Durfort faisait partir un valet de chambre coiffeur et quelques modes françaises, et l'on crut avoir pris des précautions suffisantes pour former une princesse destinée au trône de France.

Tout le monde sait que le mariage de monseigneur le dauphin avec l'archiduchesse avait été arrêté à l'époque de la puissance du duc de Choiseul. La procuration pour la cérémonie du mariage fut donnée au marquis de Durfort, qui devait remplacer dans l'ambassade de Vienne le baron de Breteuil ; mais six mois après le mariage du dauphin le duc de Choiseul fut disgracié, et mesdames de Marsan et de Guéménée, qui se trouvèrent plus puissantes par la disgrâce du duc, firent donner cette ambassade au prince Louis de Rohan, depuis cardinal et grand aumônier.

La *Gazette de France* suffit donc pour répondre aux libellistes ignorants qui ont osé dire que la jeune archiduchesse avait connu le cardinal de Rohan avant l'époque de son mariage. On ne pouvait faire un choix plus mauvais en lui-même et plus désagréable à Marie-Thérèse, qu'en lui envoyant, comme ambassadeur, un homme aussi léger et aussi immoral que l'était le prince Louis de Rohan. Il n'avait que de faibles teintures en tous genres, et ignorait tout ce qui peut servir à la diplomatie. Sa réputation l'avait précédé à Vienne, et sa mission s'entama sous les auspices les plus défavorables. Manquant d'argent, et la maison de Rohan ne pouvant lui faire de grandes avances, il obtint de sa cour un brevet qui l'autorisait à emprunter sur ses bénéfices la somme de 600,000 liv., s'endetta de plus d'un million, et crut éblouir la ville et la cour de Vienne par le luxe le plus indécent et en même temps le plus mal entendu. Il s'était attaché huit ou dix gentilshommes portant d'assez beaux noms, douze pages également bien nés, une foule d'officiers et de valets, une musique de chambre, etc. Mais ce vain éclat ne fut pas de longue durée; l'embarras et la détresse ne tardèrent pas à se faire remarquer; ses gens, n'étant plus payés, abusèrent pour faire de l'argent du privilége des franchises, et firent la contre-

bande[1] avec tant d'impudeur que Marie-Thérèse, pour la faire cesser et ménager la cour de France, fut obligée de supprimer les franchises de tous les corps diplomatiques, ce qui rendit la personne et la conduite du prince Louis odieuse dans toutes les cours étrangères. Il obtenait rarement des audiences particulières de l'impératrice, qui ne l'estimait pas, et qui s'exprimait sans ménagement sur sa conduite comme évêque et comme ambassadeur[2]. Il crut se mettre en faveur en travaillant au mariage de l'archiduchesse Élisabeth, sœur aînée de Marie-Antoinette, avec Louis XV, affaire qui fut gauchement entreprise, et que madame du Barry n'eut pas de peine à faire échouer. J'ai cru ne devoir négliger aucun détail sur le caractère moral et politique d'un homme dont l'existence a été dans la suite si funeste à la gloire de Marie-Antoinette.

CHAPITRE III.

Arrivée de l'archiduchesse en France. — Madame de Noailles, sa dame d'honneur. — Comment elle s'attira le surnom de *madame l'Étiquette*. — Brillante réception de la dauphine à Versailles. — Sa beauté, sa franchise, grâce et noblesse de son maintien. — Elle charme Louis XV. — Jalousie de madame du Barry. — Événement malheureux de la place Louis XV. — Trait de sensibilité de la dauphine. — Mot spirituel. — Anecdotes. — Elle fait son entrée à Paris. — Enthousiasme des habitants. — Froideur du dauphin. — Intrigues de cour. — Société intime du dauphin, des princes ses frères, et de leurs épouses. — Les trois princesses et les deux frères du dauphin jouent la comédie en cachette. — Singulière circonstance qui interrompt ce genre d'amusement. — Les courtisans se rapprochent de Marie-Antoinette et du dauphin.

On avait préparé sur les frontières auprès de Kell un superbe pavillon, composé d'un très-vaste salon, qui communiquait

[1] J'ai souvent entendu raconter à la reine qu'il s'était vendu en un an, dans le secrétariat du prince de Rohan, à Vienne, plus de bas de soie qu'à Lyon et à Paris.
(*Note de madame Campan.*)

[2] Ce prélat, vain, léger, dissipateur, avait près de lui, pour conseil et pour secrétaire d'ambassade, un homme capable, adroit, rusé, instruit, laborieux : c'était un jésuite. L'abbé Georgel jouissait de toute la confiance du prince de Rohan, et la méritait par son dévouement et son habileté. Une circonstance singulière, romanesque, et qu'il a racontée lui-même dans ses *Mémoires*, un peu longs, mais souvent curieux, lui découvrit les secrets de la cour de Vienne.
(*Note de l'éditeur.*)

à deux appartements : l'un où devaient se tenir les dames et les seigneurs de la cour de Vienne, l'autre destiné à la suite de la dauphine, composée de madame la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur; madame la duchesse de Cossé, sa dame d'atours; quatre dames du palais; M. le comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur; M. le comte de Tessé, premier écuyer; M. l'évêque de Chartres, premier aumônier; les officiers des gardes du corps et les écuyers.

Lorsqu'on eut entièrement déshabillé madame la dauphine, pour qu'elle ne conservât rien d'une cour étrangère, pas même sa chemise et ses bas (étiquette toujours observée dans cette circonstance), les portes s'ouvrirent; la jeune princesse s'avança, cherchant des yeux la comtesse de Noailles, puis s'élança dans ses bras, en lui demandant, les larmes aux yeux, et avec une franchise qui partait de son cœur, de la diriger, de la conseiller, d'être en tout son guide et son appui. On ne put qu'admirer cette marche aérienne : on était séduit par un seul sourire; et dans cet être tout enchanteur, où brillait l'éclat de la gaieté française, je ne sais quelle sérénité auguste, peut-être aussi l'attitude un peu fière de sa tête et des épaules, faisait retrouver la fille des Césars.

En rendant justice aux vertus de la comtesse de Noailles, les gens sincèrement attachés à la reine ont toujours regardé comme un de ses premiers malheurs, peut-être même comme le plus grand qu'elle pût éprouver à son entrée dans le monde, de n'avoir pas rencontré, dans la personne naturellement placée pour être son conseil, une femme indulgente, éclairée, et unissant à des avis sages cette grâce qui décide la jeunesse à les suivre. Madame la comtesse de Noailles n'avait rien d'agréable dans son extérieur; son maintien était roide; son air sévère. Elle connaissait parfaitement l'étiquette; mais elle en fatiguait la jeune princesse sans lui en démontrer l'importance. Toutes ces formes étaient gênantes à la vérité; mais elles avaient été calculées sur la nécessité de présenter aux Français tout ce qui peut leur commander le respect, et surtout de garantir une jeune princesse, par un entourage imposant, des traits mortels de la calomnie. Il aurait fallu faire sentir à la dauphine qu'en France sa dignité tenait

beaucoup à des usages qui n'étaient nullement nécessaires à Vienne pour faire respecter et chérir la famille impériale par les bons et soumis Autrichiens. La dauphine était donc perpétuellement importunée par les représentations de la comtesse de Noailles, et en même temps excitée par l'abbé de Vermond à tourner en dérision et les préceptes sur l'étiquette et celle qui les donnait. Elle écouta plutôt la raillerie que la raison, et surnomma madame la comtesse de Noailles : *madame l'Étiquette*. Cette plaisanterie fit présumer qu'aussitôt que la jeune princesse agirait selon ses volontés elle se soustrairait aux usages imposants [1].

Les fêtes qui eurent lieu à Versailles pour le mariage du dauphin furent très-brillantes. La dauphine y arriva pour l'heure de sa toilette, après avoir couché à la Muette, où Louis XV avait été la recevoir, et où ce prince, aveuglé par un sentiment indigne d'un souverain et d'un père de famille, avait fait souper la jeune princesse, la famille royale et les dames de la cour avec madame du Barry.

La dauphine en fut blessée; elle en parlait assez ouvertement dans son intérieur, mais elle sut dissimuler son mécontentement en public, et son maintien fut parfait [2].

On la reçut à Versailles dans un appartement du rez-de-chaussée, au-dessous de celui de la feue reine, qui ne fut prêt que six mois après le jour de son mariage.

[1] Madame la comtesse de Noailles, dame d'honneur de la reine, était remplie de vertus; la piété, la charité, des mœurs irréprochables faisaient d'elle une personne vénérable; mais tout ce qu'un esprit exactement borné peut ajouter d'importun, même aux plus nobles qualités, la dame d'honneur en était abondamment pourvue. L'étiquette était pour elle une sorte d'atmosphère : au moindre dérangement de l'ordre consacré, on eût dit qu'elle allait étouffer. Il eût fallu à la reine une dame d'honneur qui lui fît bien connaître l'origine de ces étiquettes, à la vérité très-gênantes, mais érigées comme une barrière imposante contre la malveillance. L'usage d'avoir des dames et des chevaliers d'honneur, celui de porter des vertugadins de trois aunes de tour, a sans doute été inventé pour donner à nos jeunes princesses un entourage si respectable que la malicieuse gaieté des Français, leur penchant au dénigrement et trop souvent à la calomnie, ne pussent trouver l'occasion de les attaquer.

La comtesse de Noailles tourmentait sans cesse la reine par mille représentations sur ce qu'elle aurait dû saluer celui-ci de telle façon, celui-là de telle autre. Paris sut que la reine l'avait nommée madame l'Étiquette; selon la disposition des esprits, les uns approuvèrent ce sobriquet, les autres le blâmèrent, mais tous jugèrent les dispositions de la jeune reine à s'affranchir d'entraves fatigantes.

(*Note de madame Campan.*)

[2] Voyez, dans cette collection, les mémoires de Weber.

(*Note de l'éditeur.*)

Madame la dauphine, alors âgée de quinze ans, éclatante de fraîcheur, parut mieux que belle à tous les yeux. Sa démarche tenait à la fois du maintien imposant des princesses de sa maison et des grâces françaises; ses yeux étaient doux, son sourire aimable. Lorsqu'elle se rendait à la chapelle, dès les premiers pas qu'elle avait faits dans la longue galerie elle avait découvert, jusqu'à l'extrémité de cette pièce, les personnes qu'elle devait saluer avec les égards dus au rang, celles à qui elle accorderait une inclination de tête, celles enfin qui devaient se contenter d'un sourire, en lisant dans ses yeux un sentiment de bienveillance fait pour consoler de n'avoir pas de droits aux honneurs.

Louis XV fut enchanté de la jeune dauphine; il n'était question que de ses grâces, de sa vivacité et de la justesse de ses reparties. Elle obtint encore plus de succès auprès de la famille royale, lorsqu'on la vit dépouillée de tout l'éclat des diamants dont elle avait été ornée pendant les premiers jours de son mariage. Vêtue d'une légère robe de gaze ou de taffetas, on la comparait à la Vénus de Médicis, à l'Atalante des jardins de Marly. Les poëtes célébrèrent ses charmes, les peintres voulurent rendre ses traits. Il y en eut un dont l'idée ingénieuse fut récompensée par Louis XV. Il avait imaginé de placer le portrait de Marie-Antoinette dans le cœur d'une rose épanouie.

Le roi ne parlait que de la dauphine, et madame du Barry s'efforçait aigrement de faire tomber son enthousiasme. En s'occupant de Marie-Antoinette, elle faisait remarquer à tout propos l'irrégularité de ses traits; elle critiquait les mots qu'on citait d'elle; elle raillait le roi sur sa prédilection. Madame du Barry était offensée de ne point obtenir de la dauphine les attentions auxquelles elle prétendait; elle ne cachait point au roi ce grief : elle craignait aussi que les grâces et la gaieté de la jeune princesse ne rendissent l'intérieur de la famille royale plus agréable au vieux souverain, et qu'il ne lui échappât. Mais la haine contre le parti de Choiseul contribuait puissamment à exciter l'inimitié de cette favorite.

On sait que sa honteuse élévation était l'ouvrage du parti anti-Choiseul. La chute de ce ministre eut lieu en novembre 1770,

six mois après que sa longue influence dans le conseil eut amené l'alliance avec la maison d'Autriche et l'arrivée de Marie-Antoinette à la cour de France. Cette princesse, jeune, franche, légère, inexpérimentée, se trouva sans autre guide que l'abbé de Vermond, dans une cour où régnait l'ennemi du ministre qui l'y avait appelée, au milieu de gens qui haïssaient l'Autriche et qui détestaient toute alliance avec la maison impériale.

Le duc d'Aiguillon, le duc de la Vauguyon, le maréchal de Richelieu, les Rohan et beaucoup d'autres familles considérables, qui s'étaient servies de madame du Barry pour faire tomber le duc, n'avaient pu, malgré leurs puissantes intrigues, penser à faire rompre une alliance solennellement annoncée, et qui touchait à de grands intérêts politiques. Sans renoncer à leurs projets, ils changèrent donc de marche; et l'on verra plus bas comment la conduite du dauphin servit de base à leurs espérances.

Madame la dauphine ne cessait de donner des preuves d'esprit et de sensibilité; quelquefois même elle se laissait entraîner à ces élans de bonté compatissante qui ne sont arrêtés ni par le rang, ni par les usages qu'il établit.

Lors de l'événement du feu de la place Louis XV, à l'occasion des fêtes du mariage, le dauphin et la dauphine envoyèrent l'année entière de leurs revenus, pour soulager les familles infortunées qui avaient perdu leurs parents dans cette journée désastreuse.

Cet acte de générosité rentre dans le nombre de ces secours d'éclat qui sont dictés par la politique des princes au moins autant que par leur compassion; mais la douleur de Marie-Antoinette fut profonde et dura plusieurs jours : rien ne pouvait la consoler de la perte de tant d'innocentes victimes; elle en parlait, en pleurant, à ses dames, lorsqu'une d'elles, cherchant sans doute à la distraire, lui dit qu'un grand nombre de filous avaient été trouvés parmi les cadavres, que leurs poches étaient remplies de montres et d'autres bijoux. « Ils ont été au moins bien punis, ajouta la personne qui racontait ces détails. — Oh! non, non, madame, reprit la dauphine, ils sont morts à côté d'honnêtes gens. » En passant par Reims, à son arrivée de Strasbourg :

« Voilà, dit-elle, la ville de France que je désire revoir le plus tard possible. »

La dauphine avait apporté de Vienne une grande quantité de diamants blancs ; le roi y ajouta le don des diamants et des perles de la feue dauphine, et lui remit aussi un collier de perles d'un seul rang dont la plus petite avait la grosseur d'une aveline, et qui, apporté en France par Anne d'Autriche, avait été substitué par cette princesse aux reines et dauphines de France [1].

Les trois princesses filles de Louis XV se réunirent pour lui offrir de magnifiques présents. Madame Adélaïde donna en même temps à la jeune princesse une clef des corridors particuliers du château, par lesquels, sans aucune suite et sans être aperçue, elle pourrait parvenir jusqu'à l'appartement de ses tantes et les voir en particulier. La dauphine leur dit, avec infiniment de grâce, en prenant cette clef, que pour lui faire apprécier toutes les choses superbes qu'elles voulaient bien lui donner, il n'eût pas fallu, en même temps, lui en offrir une d'un prix inestimable, puisqu'elle devrait à cette clef une intimité et des conseils si précieux pour son âge. Elle s'en servit en effet bien souvent; mais madame Victoire seule l'autorisait, tant qu'elle fut dauphine, à rester familièrement chez elle ; madame Adélaïde ne pouvait vaincre ses préventions contre les princesses autrichiennes, et était ennuyée de la gaieté un peu pétulante de la dauphine; madame Victoire s'en affligeait, et sentait que leur société et leurs avis eussent été bien utiles à une jeune personne exposée à ne rencontrer que des complaisants ou des flatteurs. Elle chercha même à lui faire trouver de l'agrément dans la société de madame la marquise de Durfort, sa dame d'honneur et sa favorite. On donna plusieurs fêtes agréables chez cette dame : la comtesse de Noailles et l'abbé de Vermond s'opposèrent bientôt à ces réunions.

L'événement arrivé à la chasse, près du village d'Achères, dans la forêt de Fontainebleau, donna à la jeune princesse l'occasion de développer son respect pour la vieillesse et sa sensibi-

[1] Je cite particulièrement ce collier, parce que la reine crut devoir, malgré cette substitution, le remettre aux commissaires de l'Assemblée nationale, quand ils vinrent dépouiller le roi et la reine des diamants de la couronne.
(*Note de madame Campan.*)

lité pour l'infortune. Un paysan très-âgé est blessé par le cerf; la dauphine s'élance hors de sa calèche, y fait placer le paysan avec sa femme et ses enfants, fait reconduire la famille jusqu'à sa chaumière, et la comble de tous les soins et de tous les secours nécessaires. Son cœur était toujours prêt à éprouver les émotions de la compassion ; et dans ces circonstances l'idée de son rang n'arrêtait jamais les effets de sa sensibilité. Plusieurs personnes de son service entraient un soir dans sa chambre, croyant n'y trouver que l'officier de garde [1] ; elles aperçoivent la jeune princesse assise à côté de cet homme, déjà avancé en âge; elle avait placé auprès de lui une jatte pleine d'eau, étanchait le sang qui sortait d'une blessure qu'il avait à la main, après avoir déchiré son mouchoir pour lui faire des compresses, et remplissait enfin auprès de lui toutes les fonctions d'une pieuse fille de la charité. Le vieillard, attendri jusqu'aux larmes, laissait par respect agir son auguste maîtresse. Il s'était blessé en voulant avancer un meuble un peu lourd que la princesse lui avait demandé.

Au mois de juillet 1770, un événement fâcheux, arrivé dans une famille que la dauphine honorait de ses bontés, contribua à montrer encore, non-seulement sa sensibilité, mais la justesse de ses idées. Une de ses femmes avait un fils officier dans les gendarmes de la garde; ce jeune homme se crut offensé par un commis de la guerre; un cartel en forme fut imprudemment envoyé : il tua son adversaire dans la forêt de Compiégne; la famille du jeune homme tué, munie du cartel, demanda justice. Le roi, affligé de plusieurs duels qui venaient d'avoir lieu, avait malheureusement prononcé qu'il n'accorderait point de grâce au premier événement de ce genre dont on pourrait donner la preuve ; le coupable fut arrêté. Sa mère, dans le désordre de sa plus grande douleur, courut se jeter aux pieds de la dauphine, du dauphin et des jeunes princes ; ils obtinrent du roi, après une heure de prière, la grâce tant désirée. Le lendemain, en félicitant madame la dauphine, une grande dame, qui s'était sûrement laissé prévenir contre la mère du gendarme, eut la méchanceté d'ajouter que cette mère n'avait négligé, dans cette circonstance,

[1] On appelait officiers de l'intérieur les valets de chambre et les huissiers.
(*Note de madame Campan.*)

aucun moyen de réussir; qu'elle avait sollicité, non-seulement la famille royale, mais même madame du Barry. La dauphine répondit que ce trait justifiait l'opinion favorable qu'elle avait conçue de cette brave femme; que pour sauver la vie de son fils rien ne devait coûter au cœur d'une mère, et qu'à sa place, si elle l'eût jugé nécessaire, elle aurait été se jeter aux pieds de Zamore [1].

Quelque temps après les fêtes du mariage madame la dauphine fit son entrée à Paris; elle y fut reçue avec des transports de joie. Après avoir dîné dans l'appartement du roi, aux Tuileries, elle fut forcée, par les cris multipliés de la foule qui remplissait le jardin, de se présenter sur le balcon, en face de la grande allée. Elle s'écria, en voyant toutes ces têtes pressées, les yeux levés vers elle : « Grand Dieu, que de monde! — Madame, lui dit le vieux duc de Brissac, gouverneur de Paris, sans que monseigneur le dauphin puisse s'en offenser, ce sont autant d'amoureux [2]. » M. le dauphin ne s'offensait ni des acclamations ni des hommages dont madame la dauphine était l'objet. Une indifférence affligeante, une froideur qui dégénérait souvent en brusquerie, étaient les seuls sentiments que lui montrait alors le jeune prince. Tant de charmes n'avaient même rien obtenu sur ses sens; il venait, par devoir, se placer dans le lit de la dauphine, et s'endormait souvent sans lui avoir adressé la parole. Cet éloignement, qui dura fort longtemps, était, dit-on, l'ouvrage de M. le duc de la Vauguyon. La dauphine n'avait véritablement de sincères amis à la cour que le duc de Choiseul et son parti. Croira-t-on que les projets formés contre Marie-Antoinette allaient jusqu'à voir la possibilité d'un divorce? Quelques gens possédant à la cour des places éminentes me l'ont assuré, et beaucoup de choses pouvaient confirmer cette opinion. Au

[1] Petit Indien qui portait la queue de la robe de la comtesse du Barry. Louis XV s'amusait assez souvent de ce petit sapajou; ayant fait la plaisanterie de le nommer gouverneur de Luciennes, on lui donnait 3,000 francs de gratification annuelle.

(*Note de madame Campan.*)

[2] Jean-Paul Timoléon de Cossé, duc de Brissac, et maréchal de France, celui-là même dont nous avons cité en note, pag. 59 de ce volume, une réponse pleine de noblesse. Il offrait à la cour de Louis XV et de Louis XVI un modèle des mœurs, de la galanterie et du courage des anciens chevaliers. Le comte de Charolais le trouvant un jour chez sa maîtresse lui dit brusquement : « Sortez, monsieur. — Monseigneur, répondit sérieusement le duc de Brissac, vos ancêtres auraient dit : Sortons. »

(*Note de l'éditeur.*)

voyage de Fontainebleau, l'année du mariage, on gagna les inspecteurs des bâtiments, pour que l'appartement de monseigneur le dauphin, attenant à celui de la dauphine, ne se trouvât pas achevé, et on lui en fit donner un provisoirement à l'extrémité du château. La dauphine, sachant que c'était le résultat d'une intrigue, eut le courage de s'en plaindre à Louis XV, qui, après de sévères réprimandes, donna des ordres si positifs, que dans la semaine l'appartement se trouva prêt. Tout était employé pour entretenir et augmenter la froideur que le dauphin témoigna longtemps à sa jeune épouse. Elle en fut profondément affligée, mais ne se permit jamais d'articuler la moindre plainte à cet égard. L'oubli, le dédain même pour des charmes qu'elle entendait louer de toutes parts, rien ne lui faisait rompre le silence; et quelques larmes, qui s'échappaient involontairement de ses yeux, étaient les seules traces que son service ait pu voir de ses peines secrètes.

Un seul jour, fatiguée des représentations déplacées d'une vieille demoiselle qui lui était attachée, et qui voulait s'opposer à ce qu'elle montât à cheval, dans la crainte que cela ne l'empêchât de donner des héritiers à la couronne : « Mademoiselle, lui dit-elle, au nom de Dieu, laissez-moi en paix, et sachez que je ne compromets aucun héritier. »

J'ai dû peindre au commencement de ces Mémoires l'homme obscurément ambitieux qui dirigea Marie-Antoinette depuis son enfance jusqu'à l'époque fatale de la révolution.

J'ai fait connaître le caractère de la dame d'honneur de la dauphine; j'ai donné quelques détails sur les préventions de madame Adélaïde, fille aînée de Louis XV, contre la maison d'Autriche; j'ai parlé de la bonté extrême de la seconde princesse, madame Victoire, de l'attrait qu'elle avait eu pour Marie-Antoinette; enfin j'ai donné une idée du caractère de madame Sophie, troisième fille de Louis XV, et qui offrait à sa nièce encore bien moins que mesdames ses sœurs les utiles ressources de la société.

Madame la dauphine avait trouvé à la cour de Louis XV, avec les trois princesses filles du roi, les princes frères du dauphin en éducation; mesdames Clotilde et Élisabeth encore entre les

mains de madame de Marsan, gouvernante des enfants de France. L'aînée de ces deux princesses épousa, en 1777, le prince de Piémont, devenu roi de Sardaigne. Cette princesse était dans son enfance d'une si énorme grosseur que le peuple lui avait donné le sobriquet de *gros madame* [1]. La seconde princesse était la pieuse Élisabeth, victime de son respect et de son tendre attachement pour le roi son frère, et dont les hautes vertus méritent la couronne céleste [2]. Elle était encore presqu'à la lisière à l'époque du mariage du dauphin. La dauphine lui donnait une préférence marquée. La gouvernante, qui cherchait à faire valoir celle des deux princesses que la nature avait traitée moins favorablement, sut mauvais gré à madame la dauphine de son affection particulière pour madame Élisabeth, et par des plaintes indiscrètes elle refroidit l'amitié qui existait cependant entre mesdames Clotilde et Marie-Antoinette. Il s'éleva même quelque rivalité, sur l'article de l'éducation, et on s'expliqua assez haut et très-défavorablement sur celle que l'impératrice Marie-Thérèse avait fait donner à ses filles. L'abbé de Vermond se crut offensé, prit part dans cette querelle, et unit

[1] Madame Clotilde de France, sœur du roi, était en effet d'un embonpoint extraordinaire pour sa taille et pour son âge. Une des dames de son jeu ayant eu l'indiscrétion de se servir, en sa présence même, du sobriquet qu'on lui donnait, reçut sur-le-champ une réprimande sévère de la comtesse de Marsan, qui lui fit entendre qu'elle ferait bien de ne pas reparaître aux yeux de la princesse. Madame Clotilde l'envoya chercher le lendemain : « Ma gouvernante a fait son devoir, lui dit-elle, et je vais faire le mien : revenez nous faire votre cour, et ne vous rappelez plus une étourderie que j'ai moi-même oubliée. »

Cette princesse, si épaisse de corps, avait un esprit agréable et fin. Son affabilité, ses grâces prévenantes la rendaient chère à tous ceux qui l'approchaient. Un poëte, uniquement occupé du prodigieux embonpoint de madame Clotilde, composa le quatrain suivant, lorsqu'il fut décidé qu'elle épouserait le prince de Piémont.

Pour en saisir l'esprit, ou, pour mieux dire, le sens, il ne faut point oublier que deux princesses de Savoie venaient d'épouser deux princes français.

Le bon Savoyard qui réclame
Le prix de son double présent,
En échange reçoit Madame;
C'est le payer bien grassement.

Le musée de Turin possède un charmant portrait de madame Clotilde. J'y ai vu ce portrait en 1825.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène de France, était née à Versailles, le 3 mai 1761. « Madame Élisabeth, dit M. de la Salle, auteur d'un article biographique sur cette intéressante et malheureuse princesse, n'avait pas reçu de la nature, comme madame Clotilde, son auguste sœur, cette douceur et cette flexibilité de caractère qui rendent les vertus faciles; elle annonçait plus d'un trait de ressemblance morale avec le duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon. L'éducation et la piété agirent sur elle comme sur ce prince : les leçons, les exemples dont on l'entoura l'ornèrent de toutes les qualités, de toutes les vertus, et ne lui laissèrent de ses premiers penchants qu'une aimable sensibilité, de vives impressions, une fermeté qui semblait faite pour les malheurs terribles auxquels le ciel la réservait. » (*Note de l'auteur.*)

ses plaintes et ses plaisanteries à celles de madame la dauphine sur les critiques de la gouvernante, et s'en permit même à son tour quelques-unes sur l'instruction de madame Clotilde. Tout se sait dans une cour. Madame de Marsan fut à son tour instruite de ce qui s'était dit chez la dauphine, et lui en sut très-mauvais gré. A partir de ce moment il s'établit un foyer d'intrigues, ou plutôt de commérage, contre Marie-Antoinette, dans la société de madame de Marsan ; ses moindres actions y étaient mal interprétées ; on lui faisait un crime de sa gaieté et des jeux innocents qu'elle se permettait quelquefois dans son intérieur avec les plus jeunes de ses dames, et même avec des femmes de son service. Le prince Louis de Rohan, placé à l'ambassade de Vienne par cette société, y fut l'écho de ces injustes critiques, et se jeta dans une série de coupables délations qu'il colorait du nom de zèle. Il représentait sans cesse la jeune dauphine comme s'aliénant tous les cœurs par des légèretés qui ne pouvaient convenir à la dignité de la cour de France. Cette princesse recevait souvent de Vienne des remontrances dont la source ne pouvait lui demeurer longtemps cachée ; et c'est à cette époque qu'il faut rapporter l'éloignement qu'elle n'a jamais cessé de témoigner au prince de Rohan.

Vers le même temps, la dauphine eut connaissance d'une lettre écrite par le prince Louis à M. le duc d'Aiguillon, dans laquelle cet ambassadeur s'exprimait en termes peu convenables sur l'attitude de Marie-Thérèse, relativement au partage de la Pologne. Cette lettre du prince Louis avait été lue chez la comtesse du Barry ; la légèreté de la correspondance de l'ambassadeur blessait à Versailles la sensibilité et la dignité de la dauphine, tandis qu'à Vienne les rapports qu'il faisait à Marie-Thérèse contre la jeune princesse finirent par lui rendre suspects les motifs de ces interminables plaintes.

Marie-Thérèse, partageant enfin les mêmes soupçons, prit le parti d'envoyer à Versailles son secrétaire du cabinet, le baron de Neni, qui devait examiner avec attention la conduite de madame la dauphine, et acquérir la mesure juste de l'opinion de la cour et de Paris sur le compte de cette princesse. Le baron de Neni, après y avoir mis le temps et la sagacité convenables, dé-

trompa sa souveraine sur les exagérations de l'ambassadeur français; l'impératrice n'eut pas de peine à remarquer dans les calomnies qu'on avait osé lui faire parvenir, à titre d'intérêt pour son auguste fille, la preuve de l'inimitié d'un parti qui n'avait jamais approuvé l'alliance de la maison de Bourbon avec la sienne[1]. A cette époque madame la dauphine, n'ayant encore obtenu aucun pouvoir sur le cœur de son époux, craignant Louis XV, se défiant avec raison de tout ce qui tenait à madame du Barry et au duc d'Aiguillon, n'avait pas mérité le moindre reproche sur ce genre de légèreté que la haine et ses malheurs ont par la suite transformée en crime. Convaincue de l'innocence de Marie-Antoinette, l'impératrice donna l'ordre au baron de Neni de solliciter le rappel de M. le prince de Rohan, et

[1] L'impératrice Marie-Thérèse connaissait fort bien les personnages de la cour de Louis XV qui pouvaient être favorables ou contraires à Marie-Antoinette. On prétend qu'au moment du départ de cette princesse pour la France l'impératrice lui remit la note suivante, écrite de sa main :

« *Liste des gens de ma connaissance.*

« Les duc et duchesse de Choiseul;
« Les duc et duchesse de Praslin;
« Hautefort;
« Les du Châtelet;
« D'Estrées;
« D'Aubeterre;
« Le comte de Broglie;
« Les frères de Montazet;
« M. d'Aumont;
« M. Gérard;
« M. Blondel;
« La Beauvau, religieuse;
« Sa compagne;

« Les Durfort. C'est à cette famille que vous marquerez en toute occasion votre reconnaissance et attention.

« De même pour l'abbé de Vermond : le sort de ces personnes m'est à cœur. Mon ambassadeur est chargé d'en avoir soin. Je serais fâchée d'être la première à sortir de mes principes, qui sont de ne recommander personne; mais vous et moi devons trop à ces personnes pour ne pas chercher en toutes les occasions à leur être utiles, si nous pouvons le faire sans trop d'*impegno*.

« Consultez-vous avec Mercy. Je vous recommande en général tous les Lorrains dans ce que vous pourrez leur être utile. »

L'existence de cette liste n'a rien d'impossible. Ce qui pourrait la rendre encore plus vraisemblable, c'est un fait curieux rapporté par l'abbé Georgel dans ses Mémoires; mais il ne faut pas perdre de vue, en lisant ce passage, que Georgel, malgré son apparente modération, est un des plus dangereux ennemis de Marie-Antoinette. Nous en prévenons le lecteur.

Georgel, secrétaire de l'ambassade de France en Autriche, tenait d'un mystérieux inconnu les secrets les plus importants de la cour de Vienne.

« L'homme masqué me remit un jour, dit-il, deux instructions secrètes envoyées au comte de Mercy pour les remettre lui-même à la reine; la première ostensible au roi; la seconde pour la reine seule. Cette dernière contenait des conseils sur le mode à prendre pour suppléer à l'inexpérience du roi, et profiter de la facilité de son caractère pour influer dans le gouvernement sans avoir l'air de s'en mêler. Cette leçon politique était donnée avec beaucoup d'art à Marie-Antoinette : on lui faisait sentir que c'était la voie la plus sûre pour se faire adorer des Français, dont elle pourrait par là faire le bonheur; et en même temps resserrer les liens qui unissaient les deux maisons d'Autriche et de Bourbon. »

On voit ce que Georgel veut faire entendre, et si la cour de Vienne est habile dans ses leçons, l'abbé l'est aussi dans sa haine. (*Note de l'éditeur.*)

d'instruire le ministre des affaires étrangères de tous les motifs qui le lui faisaient désirer ; mais la maison de Rohan se mit entre son protégé et l'envoyé autrichien, et l'on ne répondit que d'une manière évasive.

Ce ne fut que deux mois après la mort de Louis XV que la cour de Vienne obtint son rappel. Les griefs positivement énoncés furent : 1° les galanteries publiques du prince Louis avec des femmes de la cour et d'autres d'un genre moins distingué; 2° sa morgue et sa hauteur à l'égard des autres ministres étrangers, ce qui aurait eu des suites majeures, surtout avec les ministres d'Angleterre et de Danemark si l'impératrice elle-même ne s'en fût mêlée ; 3° son mépris pour les choses de la religion dans le pays où il était le plus nécessaire d'en montrer. On l'avait vu souvent se revêtir d'habits de toutes les couleurs, prenant les uniformes de chasse des différents seigneurs chez qui il allait, avec tant de publicité, qu'un jour de Fête-Dieu, lui et toute sa légation, en uniforme vert, galonné en or, avaient forcé une procession qui les gênait pour se rendre à une partie de chasse chez le prince de Paar ; 4° des dettes immenses contractées par lui et ses gens, dettes qui ne furent que tardivement et imparfaitement acquittées.

Les mariages successifs du comte de Provence et du comte d'Artois avec deux filles du roi de Sardaigne augmentèrent à Versailles le nombre des princesses de l'âge de Marie-Antoinette, procurèrent à la dauphine une société plus conforme à son âge et changèrent sa position. D'assez beaux yeux attirèrent à madame la comtesse de Provence, lors de son arrivée à Versailles, les seules louanges qu'il était raisonnablement permis de lui donner.

La comtesse d'Artois, sans difformité dans la taille, était fort petite et avait un très-beau teint ; son visage, assez gracieux, n'avait cependant rien de remarquable, que l'extrême longueur de son nez. Mais, bonne et généreuse, elle fut aimée de ceux qui l'environnaient, et jouit même de quelque crédit tant qu'elle fut la seule qui eût donné des héritiers à la couronne [1].

[1] « Madame d'Artois, dit un écrit du temps, a fait son entrée à Paris. Les équipages étaient superbes et aussi élégants que riches ; elle est venue, selon

Dès ce moment la plus grande intimité s'établit entre les trois jeunes ménages. Ils firent réunir leurs repas, et ne mangèrent séparément que les jours où leurs dîners étaient publics. Cette manière de vivre en famille exista jusqu'au moment où la reine se permit d'aller dîner quelquefois chez la duchesse de Polignac, lorsqu'elle fut gouvernante ; mais la réunion du soir pour le souper ne fut jamais interrompue et avait lieu chez madame la comtesse de Provence; madame Élisabeth y prit place lorsqu'elle eut terminé son éducation ; et quelquefois Mesdames, tantes du roi, y étaient invitées. Cet usage, qui n'avait point eu d'exemple à la cour, fut l'ouvrage de Marie-Antoinette, et elle l'entretint avec la plus grande persévérance.

La cour de Versailles n'éprouva aucun changement d'étiquette pendant la durée du règne de Louis XV. Le jeu se tenait chez madame la dauphine, comme étant la première personne de l'État. Il avait eu lieu, depuis la mort de la reine Marie Leckzinska jusqu'au moment du mariage de monsieur le dauphin, chez madame Adélaïde. Ce changement, suite d'un ordre de préséance qui ne pouvait être dérangé, n'en avait pas moins désobligé madame Adélaïde, qui, ayant établi un jeu séparé dans ses appartements, ne se rendait presque jamais à celui où devait se réunir, non-seulement la cour, mais la famille royale. La visite en grand appareil *au débotter* du roi avait toujours lieu. La messe en musique était entendue tous les jours; les promenades des princesses n'étaient que de rapides courses qu'elles faisaient en berlines, accompagnées de gardes du corps, d'écuyers, de pages à cheval. On se rendait au grand galop à quelques lieues de Versailles; les calèches ne servaient que pour suivre la chasse.

Les jeunes princesses voulurent animer leur société intime d'une manière utile et agréable. On forma le projet d'apprendre et de jouer toutes les bonnes comédies du théâtre français; le dauphin était le seul spectateur; les trois princesses, les deux frères du roi, et MM. Campan père et fils composèrent seuls la

l'usage, rendre ses actions de grâces dans l'église de Sainte-Geneviève. Cette princesse a une physionomie très-intéressante et la peau d'une blancheur extrême. On l'a vue avec ce plaisir qui naît du sentiment; de son côté, elle a paru touchée des applaudissements qu'on lui a prodigués. » (*Correspondance secrète de la cour.*)

(*Note de l'éditeur.*)

troupe. Mais on mit la plus grande importance à tenir cet amusement aussi secret qu'une affaire d'État : on craignait la censure de Mesdames ; et on ne doutait pas que Louis XV n'eût défendu de pareils amusements s'il en avait eu connaissance. On choisit un cabinet d'entresol où personne n'avait besoin de pénétrer pour le service. Une espèce d'avant-scène, se détachant et pouvant s'enfermer dans une armoire, formait tout le théâtre. M. le comte de Provence savait toujours ses rôles d'une manière imperturbable ; M. le comte d'Artois assez bien ; il les disait avec grâce : les princesses jouaient mal. La dauphine s'acquittait de quelques rôles avec finesse et sentiment. Le bonheur le plus réel de cet amusement était d'avoir tous les costumes très-élégants et fidèlement observés. Le dauphin prenait part aux jeux de la jeune famille, riait beaucoup des figures des personnages, à mesure qu'ils paraissaient en scène, et c'est à dater de ces amusements qu'on le vit renoncer à l'air timide de son enfance, et se plaire dans la société de la dauphine.

Le désir d'étendre le répertoire des pièces que l'on voulait jouer, et la certitude que ces amusements seraient entièrement ignorés, avaient fait admettre mon beau-père et mon mari à l'honneur de figurer avec les princes.

Je n'ai su ces détails que longtemps après, M. Campan en ayant fait un secret ; mais un événement imprévu pensa dévoiler tout le mystère. La reine ordonna un jour à M. Campan de descendre dans son cabinet pour y chercher quelque chose qu'elle avait oublié : il était habillé en Crispin, et avait même son rouge. Un escalier dérobé conduisait directement à cet entresol dans le cabinet de toilette. M. Campan crut y entendre quelque bruit, et resta immobile derrière la porte qui était fermée. Un valet de garde-robe, qui en effet était dans cette pièce, avait de son côté entendu quelque bruit, et, par inquiétude ou par curiosité, il ouvrit subitement la porte. Cette figure de Crispin lui fit si grand' peur, que cet homme tomba à la renverse en criant de toutes ses forces : Au secours ! Mon beau-père le releva, lui fit entendre sa voix, et lui enjoignit le plus profond silence sur ce qu'il avait vu. Cependant il crut devoir prévenir la dauphine de ce qui était arrivé ; elle craignit que quelque autre événement

de la même nature ne fit découvrir ces amusements : ils furent abandonnés.

Cette princesse s'occupait beaucoup, dans son intérieur, de l'étude de la musique et de celle des rôles de comédie qu'elle avait à apprendre ; ce dernier exercice avait eu au moins l'avantage de former sa mémoire et de lui rendre la langue française encore plus familière.

L'abbé de Vermond venait chez elle tous les jours, mais évitait de prendre le ton imposant d'un instituteur, et ne voulait pas même, comme lecteur, conseiller l'utile lecture de l'histoire ; je crois qu'il n'en a pas lu un seul volume, dans toute sa vie, à son auguste élève : aussi n'a-t-il jamais existé de princesse qui eût un éloignement plus marqué pour toutes les lectures sérieuses.

Tant que dura le règne de Louis XV les ennemis de Marie-Antoinette n'essayèrent pas de changer l'opinion publique sur son compte. Elle était toujours l'objet des vœux et de l'amour des Français en général, et particulièrement des habitants de Paris, qui, privés de la posséder dans leur ville, venaient successivement a Versailles, la plupart attirés par le seul plaisir de la voir. Les courtisans ne partageaient pas entièrement cet enthousiasme vraiment populaire qu'avait inspiré madame la dauphine : la disgrâce de M. le duc de Choiseul l'avait privée de son véritable appui, et le parti qui dominait à la cour depuis l'exil de ce ministre était, par les opinions politiques, aussi opposé à sa famille qu'à elle-même. La dauphine était donc à Versailles environnée d'ennemis.

Cependant tout le monde cherchait extérieurement à lui plaire : l'âge de Louis XV et le caractère du dauphin avertissaient assez la prévoyante sagacité des courtisans du rôle important qui était réservé à cette princesse, si sous le règne suivant le dauphin finissait par lui être attaché.

CHAPITRE IV.

Maladie de Louis XV. — Tableau de la cour. — Renvoi de madame du Barry. — Bougie placée sur une fenêtre, et qu'on souffle au moment de la mort du roi. — Les courtisans quittent son antichambre pour se précipiter dans les appartements de Louis XVI. — Départ de la cour pour Choisy. — Terme de la douleur sur la mort du feu roi. — M. de Maurepas, ministre. — Entretien de la reine avec M. Campan au sujet du duc de Choiseul. — L'abbé de Vermond en prend ombrage. — Louis XVI l'aimait peu. — Influence de l'exemple sur les courtisans. — Enthousiasme qu'inspire le nouveau règne. — Révérences de deuil à la Muette. — Anecdote à ce sujet. — On donne injustement à la reine le titre de moqueuse. — Premiers couplets contre elle. — Le roi et les princes ses frères se font inoculer. — Séjour à Marly. — La reine désire voir le lever de l'aurore. — Calomnies dont elle est l'objet. — Le joaillier Bœhmer. — Mademoiselle Bertin. — Changement dans les modes. — Hauteur des coiffures. — Étiquettes dont la reine ne peut supporter le joug. — Repas publics servis par des femmes. — Simplicité de la cour de Vienne. — Contributions levées d'une manière touchante par les princes de Lorraine. — Sobriété, décence et modestie extrêmes de Marie-Antoinette.

Vers les premiers jours de mai 1774, Louis XV, annonçant par la force de sa constitution une existence encore assez longue, fut attaqué d'une petite vérole confluente des plus funestes. Mesdames inspirèrent à cette époque à madame la dauphine un sentiment de respect et d'attachement dont elle leur donna des preuves multipliées lorsqu'elle fut sur le trône. En effet, rien ne fut plus admirable et plus touchant que le courage avec lequel elles affrontèrent la maladie la plus horrible : l'air du palais était infecté; plus de cinquante personnes gagnèrent la petite vérole pour avoir seulement traversé la galerie de Versailles, et dix en moururent[1].

[1] On lit dans les *Souvenirs de Félicie* les détails suivants sur la maladie du roi et sur le dévouement de Mesdames : « Le roi est à toute extrémité : outre

La fin de ce monarque approchait : son règne, assez paisible, avait conservé une force imprimée par la puissance de son prédécesseur ; d'un autre côté, sa faiblesse avait de même préparé les malheurs de celui qui régnerait après lui. La scène allait changer : l'espoir, l'ambition, la joie, la douleur, tous les sentiments qui s'emparaient diversement des cœurs des courtisans, se déguisaient vainement sous un extérieur uniforme. Il était aisé de démêler les différents motifs qui leur faisaient à chaque instant répéter à tous cette phrase : « Comment va le roi? » Enfin, le 10 mai 1774 se termina la carrière de Louis XV.

La comtesse du Barry s'était retirée depuis quelques jours à Ruelle, chez le duc d'Aiguillon ; douze ou quinze personnes de la cour crurent devoir y aller lui faire des visites ; leurs livrées furent remarquées, et ce fut pendant longtemps un motif de défaveur. J'ai entendu plus de six ans après la mort du roi dire dans le cercle de la famille royale, en parlant d'une de ces personnes-là : « C'était une des quinze voitures de Ruelle. »

Toute la cour se rendit au château ; l'œil-de-bœuf se remplit de courtisans, le palais de curieux. Le dauphin avait décidé qu'il partirait avec la famille royale au moment où le roi rendrait le dernier soupir. Mais dans une semblable occasion la bienséance ne permettait guère de faire passer de bouche en bouche des ordres positifs de départ. Les chefs des écuries étaient donc convenus avec les gens qui étaient dans la chambre du roi que ceux-ci placeraient une bougie allumée auprès d'une fenêtre, et qu'à l'instant où le mourant cesserait de vivre un d'eux éteindrait la bougie.

La bougie fut éteinte : à ce signal les gardes du corps, les pages, les écuyers, montèrent à cheval, tout fut prêt pour le départ. Le dauphin était chez la dauphine : ils attendaient ensemble la

la petite vérole, il a le pourpre ; on ne peut entrer sans danger dans sa chambre. M. de Letorière est mort pour avoir entr'ouvert sa porte, afin de le regarder deux minutes. Les médecins eux-mêmes prennent toutes sortes de précautions pour se préserver de la contagion de ce mal affreux, et Mesdames, qui n'ont jamais eu la petite vérole, qui ne sont plus jeunes, et dont la santé est naturellement mauvaise, sont toutes trois dans la chambre, assises près de son lit et sous ses rideaux ; elles passent là le jour et la nuit. Tout le monde leur a fait à ce sujet les plus fortes représentations ; on leur a dit que c'était plus que d'exposer leur vie, que c'était la sacrifier. Rien n'a pu les empêcher de remplir ce pieux devoir. »

(*Note de l'éditeur.*)

nouvelle de la mort de Louis XV. Un bruit terrible et absolument semblable à celui du tonnerre se fit entendre dans la première pièce de l'appartement : c'était la foule des courtisans qui désertaient l'antichambre du souverain expiré pour venir saluer la nouvelle puissance de Louis XVI. A ce bruit étrange Marie-Antoinette et son époux reconnurent qu'ils allaient régner, et, par un mouvement spontané qui remplit d'attendrissement ceux qui les entouraient, tous deux se jetèrent à genoux ; tous deux, en versant des larmes, s'écrièrent : *Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes.*

Madame la comtesse de Noailles entra, la salua la première comme reine de France, et demanda à LL. MM. de vouloir bien quitter les cabinets intérieurs pour venir dans la chambre recevoir les princes et tous les grands officiers, qui désiraient offrir leurs hommages à leurs nouveaux souverains. Appuyée sur son époux, un mouchoir sur les yeux, et dans l'attitude la plus touchante, Marie-Antoinette reçut ces premières visites : les voitures avancèrent, les gardes, les écuyers étaient à cheval. Le château resta désert ; tout le monde s'empressait de fuir une contagion qu'aucun intérêt ne donnait plus le courage de braver.

En sortant de la chambre de Louis XV, le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre d'année, enjoignit à M. Andouillé, premier chirurgien du roi, d'ouvrir le corps et de l'embaumer. Le premier chirurgien devait nécessairement en mourir. « Je suis prêt, répliqua Andouillé ; mais pendant que j'opérerai vous tiendrez la tête : votre charge vous l'ordonne. » Le duc s'en alla sans mot dire, et le corps ne fut ni ouvert ni embaumé. Quelques serviteurs subalternes et de pauvres ouvriers restèrent près de ces restes pestiférés ; ils rendirent les derniers devoirs à leur maître ; les chirurgiens prescrivirent de verser de l'esprit-de-vin dans le cercueil.

La totalité de la cour partit à quatre heures pour Choisy : Mesdames, tantes du roi, dans leur voiture particulière ; les princesses en éducation avec madame la comtesse de Marsan et leurs sous-gouvernantes. Le roi, la reine, Monsieur, frère du roi, Madame, le comte et la comtesse d'Artois, réunis dans une même voiture. La scène imposante qui venait de se passer sous

leurs yeux, les idées multipliées qu'offrait à leur imagination celle qui s'ouvrait pour eux, les avaient naturellement portés vers la douleur et la réflexion; mais, du propre aveu de la reine, cette disposition, peu faite pour leur âge, cessa en entier vers la moitié de la route : un mot plaisamment estropié par madame la comtesse d'Artois fit éclater un rire général, et de ce moment les larmes furent essuyées. La circulation entre Choisy et Paris était immense : jamais on ne vit plus de mouvement dans une cour. Quelle sera l'influence de Mesdames tantes? de la reine? Quel sort réserve-t-on à la comtesse du Barry? Quels ministres le jeune roi va-t-il choisir? — Toutes ces questions furent décidées en peu de jours. Il fut arrêté que l'âge du roi exigeait qu'il eût près de lui une personne de confiance; qu'il y aurait un premier ministre, et les yeux se fixèrent sur MM. de Machault et de Maurepas, tous deux fort âgés : le premier, retiré dans sa terre auprès de Paris; le second à Pontchartrain, où il avait été très-anciennement exilé. La lettre pour appeler M. de Machault était écrite, lorsque madame Adélaïde obtint la préférence de ce choix important en faveur de M. de Maurepas. On rappela le page qui était muni de la première lettre [1].

Le duc d'Aiguillon avait eu trop ouvertement le titre d'ami particulier de la maîtresse du roi; il fut congédié. M. de Vergennes, alors ambassadeur de France à Stockholm, fut nommé ministre des affaires étrangères; le comte du Muy, intime ami du dauphin, père de Louis XVI, eut le département de la guerre. L'abbé Terray dit et écrivit en vain qu'il avait courageusement fait tout le mal possible aux créanciers de l'État

[1] Ce fait a été mis en doute; mais je puis assurer que Louis XVI s'adressa à M. Campan pour rappeler le page; qu'il le trouva prêt à monter à cheval, le fit remonter pour rendre sa lettre au roi lui-même; et que la reine dit à ce sujet à mon beau-père : « Si la lettre eût été partie, M. de Machault eût été premier ministre; car jamais le roi n'eût pris sur lui d'écrire une seconde lettre contraire à sa première volonté *. »

(*Note de madame Campan.*)

* Champfort rapporte, au sujet de la nomination de M. le comte de Maurepas, l'anecdote suivante :

« C'est un fait connu, que la lettre du roi envoyée à M. de Maurepas avait été écrite pour M. de Machault. On sait quel intérêt particulier fit changer cette disposition; mais ce qu'on ne sait point, c'est que M. de Maurepas escamota, pour ainsi dire, la place qu'on croit lui avoir été offerte. Le roi ne voulait que causer avec lui. A la fin de la conversation, M. de Maurepas lui dit : « Je « développerai mes idées demain au conseil. » On assure aussi que dans cette même conversation il avait dit au roi : « Votre majesté me « fait donc premier ministre? — Non, répliqua « le roi, ce n'est point du tout mon intention. « — J'entends, dit M. de Maurepas; Votre Ma- « jesté veut que je lui apprenne à s'en pas- « ser. »

(*Note de l'éditeur.*)

pendant le règne du feu roi; que l'ordre était rétabli dans les finances, qu'il n'avait plus que du bien à faire; et que la nouvelle cour allait jouir des avantages de la partie régénératrice de son plan de finances : toutes ces raisons, développées dans cinq ou six mémoires qu'il fit successivement remettre au roi et à la reine, ne purent lui servir à conserver son poste. On convenait de ses talents; mais l'odieux que ses opérations avaient nécessairement attiré sur son caractère, et l'immoralité de sa conduite privée, ne permettaient point son plus long séjour à la cour : il fut remplacé par M. de Clugny. Le chancelier de Maupeou fut exilé; la joie en fut universelle : ensuite, le rappel des parlements produisit la plus grande sensation. Paris était dans l'ivresse de la joie, et l'on rencontrait tout au plus une personne sur cent qui prévît que l'esprit de l'ancienne magistrature serait toujours le même, et qu'avant peu elle oserait porter de nouvelles atteintes à l'autorité royale. Madame du Barry avait été exilée au Pont-aux-Dames. Cette mesure était plus de nécessité que de rigueur : quelque temps de retraite forcée était indispensable pour lui faire perdre le fil des affaires.

On lui conserva la possession de Luciennes et une pension considérable[1]. Tout le monde s'attendait au rappel de M. le duc de Choiseul; les regrets qu'il avait laissés à la cour parmi ses nombreux amis, l'attachement d'une jeune princesse qui lui devait le trône de France, tout paraissait annoncer son retour : la reine le demanda au roi avec les instances les plus vives; mais elle rencontra un obstacle invincible et qu'elle n'avait pas prévu. Le roi avait, dit-on, puisé les plus fortes préventions contre ce ministre[2] dans des mémoires secrets écrits par son père,

[1] La comtesse du Barry ne perdit jamais le souvenir du traitement indulgent qu'elle avait éprouvé à la cour de Louis XVI; elle fit dire à la reine, pendant les crises les plus fortes de la révolution, qu'il n'y avait point en France de femme plus pénétrée de douleur qu'elle ne l'était pour tout ce que sa souveraine avait à souffrir; que l'honneur qu'elle avait eu de vivre plusieurs années rapprochée du trône, et les bontés infinies du roi et de la reine, l'avaient si sincèrement attachée à la cause de la royauté, qu'elle suppliait la reine de lui accorder l'honorable faveur de disposer de tout ce qu'elle possédait. Sans rien accepter de ses offres, Leurs Majestés furent touchées de sa reconnaissance. La comtesse du Barry fut, comme on le sait, une des victimes de la révolution. Elle montra la plus grande faiblesse et le plus ardent amour pour la vie. C'est la seule femme qui ait pleuré sur l'échafaud et demandé grâce. Sa beauté et ses larmes touchèrent le peuple; on hâta l'exécution.

(*Note de madame Campan.*)

[2] Ces préventions ne portaient point

avec l'injonction faite au duc de la Vauguyon de les lui remettre aussitôt qu'il serait en âge d'étudier l'art de régner. Ce furent ces mémoires qui lui inspirèrent l'estime qu'il avait conçue pour le maréchal du Muy, et l'on peut ajouter que madame Adélaïde, qui dans ces premiers moments influença beaucoup les décisions du jeune monarque, le soutenait dans les mêmes principes.

La reine s'entretint avec M. Campan du regret qu'elle avait de ne pouvoir contribuer à faire rappeler M. de Choiseul, et lui en confia les motifs. L'abbé de Vermond, qui jusqu'à l'époque de la mort de Louis XV avait vécu avec M. Campan dans la plus étroite intimité, entra chez lui le second jour de l'arrivée de la cour à Choisy, et, prenant un air sérieux et sévère : « Monsieur, lui dit-il, la reine eut hier l'indiscrétion de vous parler d'un ministre auquel elle doit être attachée, et que ses amis désiraient vivement de revoir auprès d'elle; vous savez que nous devons renoncer à voir le duc à la cour, vous en connaissez les motifs ; mais vous ignorez que la jeune reine m'ayant fait l'aveu de cet entretien j'ai dû, comme instituteur et comme ami, lui faire les représentations les plus sévères sur le tort qu'elle avait eu de vous communiquer les détails qui sont à votre connaissance. Je viens en ce moment vous annoncer que si vous continuez à profiter de la bienveillance de votre maîtresse pour vous initier dans les secrets de l'État, vous aurez en moi l'ennemi le plus prononcé. La reine ne doit avoir ici que moi pour confident des choses qui doivent être ignorées [1]. » M. Campan lui répondit qu'il n'enviait pas le rôle important et dangereux que s'attribuait l'abbé de Vermond dans la nouvelle cour ; qu'il se bornerait aux fonctions de ses charges, assez satisfait des bontés constantes dont la reine l'honorait pour ne rien désirer de plus. Cependant il rendit compte, dès le soir même, à la reine de l'injonction qu'il avait reçue. Elle lui avoua qu'elle

sur le prétendu crime dont la calomnie avait accusé ce ministre; mais principalement sur la destruction des jésuites, à laquelle il avait eu en effet une part considérable.

(*Note de madame Campan.*)

[1] L'abbé de Vermond n'était pas blâmable d'empêcher la reine de parler d'affaires importantes à un des officiers de sa chambre; mais il l'était d'annoncer qu'il serait initié dans les secrets les plus intimes.

(*Note de madame Campan.*)

avait parlé de sa conversation à l'abbé ; qu'il l'avait, en effet, sérieusement grondée, pour lui faire sentir la nécessité du secret dans les affaires; et elle ajouta : « L'abbé ne peut vous aimer, mon cher Campan; il ne s'attendait pas que je trouverais dans mon intérieur, en France, un homme qui me conviendrait aussi parfaitement que vous [1]. Je sais qu'il en a conçu de l'ombrage : cela suffit; je sais aussi que vous êtes incapable de faire auprès de moi pour le desservir des tentatives qui seraient d'ailleurs inutiles : je lui suis trop anciennement attachée. Soyez, de votre côté, bien rassuré sur l'inimitié de l'abbé, qui ne pourra vous nuire en aucune manière. Nous ne risquons de faire des choses injustes que lorsque les personnes qui nous environnent ont l'art perfide de nous déguiser les motifs de haine ou d'ambition qui les font agir. » L'abbé de Vermond s'étant assuré, dans l'intérieur de la reine, le poste de confident unique, était cependant tremblant aussitôt qu'il apercevait le jeune monarque. Il ne pouvait ignorer qu'il était placé par le duc de Choiseul, et taxé de tenir aux encyclopédistes, contre lesquels Louis XVI avait une secrète prévention, malgré l'ascendant qu'il leur a laissé prendre sous son règne. L'abbé jugeait donc qu'il ne devait pas être agréable au roi. Il avait de plus observé que jamais, étant dauphin, ce prince ne lui avait dit une seule parole; et que très-souvent il ne lui avait répondu que par un haussement d'épaules. Il prit alors le parti d'écrire à Louis XVI,

[1] L'abbé de Vermond, à la vérité, ignorait que la jeune princesse trouverait dans son intérieur un homme instruit, capable de l'intéresser par des récits piquants et spirituels sur la cour de Louis XV, sur celle du régent, et même sur celle de Louis XIV. L'abbé avait eu soin, à Vienne, de prévenir madame la dauphine contre M. Moreau, ancien avocat aux conseils et historiographe de France, que ses talents avaient fait choisir pour être son bibliothécaire. Le lendemain de l'arrivée de madame la dauphine à Versailles, madame la comtesse de Noailles lui demanda quels ordres elle avait à donner à M. Moreau. Elle répondit que le seul ordre qu'elle eût à lui donner était de remettre la clef de sa bibliothèque à M. Campan, qu'elle chargeait de ses fonctions; qu'il pouvait garder le titre qui lui avait été donné par le roi, mais qu'elle n'acceptait pas ses services. La dame d'honneur se récria beaucoup sur cette décision, et parla très-favorablement de l'esprit de M. Moreau; mais la princesse était si prévenue contre lui, qu'elle insista pour que sa volonté fût exécutée, et ajouta qu'elle en parlerait au roi; qu'elle savait que M. Moreau avait tant d'esprit qu'il l'avait double, et qu'elle ne voulait que des gens sûrs auprès d'elle. Jamais le bibliothécaire historiographe ne reparut chez la reine. Il est probable qu'on avait fait connaître à madame la dauphine les liaisons de M. Moreau avec le duc d'Aiguillon et quelques autres personnes du parti de ce ministre.

(*Note de madame Campan.*)

et lui manda qu'il devait son état à la cour uniquement à la confiance dont le feu roi l'avait honoré; et que les habitudes contractées pendant l'éducation de la reine le plaçant sans cesse dans son intérieur le plus intime, il ne pouvait jouir de l'honneur de rester auprès de sa majesté sans en avoir obtenu le consentement du roi. Louis XVI lui renvoya sa lettre, après y avoir écrit ces mots : *Je consens à ce que l'abbé de Vermond continue ses fonctions auprès de la reine.*

Quoique Louis XVI à l'époque de la mort de son aïeul n'eût pas encore joui des droits d'époux, il commençait à être fort attaché à la reine. Les premiers temps d'un deuil si imposant ne permettant pas de prendre le délassement de la chasse, il lui proposa des promenades dans les jardins de Choisy : ils sortirent maritalement, le jeune monarque donnant le bras à la reine, accompagnés d'une suite peu nombreuse. L'influence de l'exemple sur l'esprit des courtisans produisit un si grand effet, qu'on eut le plaisir de voir dès le lendemain plusieurs époux très-anciennement désunis, et pour de bonnes raisons, se promener sur la terrasse avec cette même intimité conjugale. Ils passaient ainsi des heures entières, bravant par flatterie l'insupportable ennui de leurs longs tête-à-tête.

Le dévouement de Mesdames pour le roi leur père pendant son affreuse maladie avait produit sur leur santé l'effet généralement redouté. Le quatrième jour de leur arrivée à Choisy les trois princesses furent saisies d'un violent mal de tête et d'un mal de cœur qui ne laissaient aucun doute sur leur état. Il fallut faire promptement partir la jeune famille royale; et le château de la Muette, dans le bois de Boulogne, fut choisi pour la recevoir. Cette habitation, fort rapprochée de Paris, attira dans les environs une affluence de monde si considérable, que dès la pointe du jour la foule était déjà établie aux grilles du château. Les cris de *vive le roi!* qui commençaient à six heures du matin, n'étaient presque point interrompus jusqu'après le coucher du soleil. L'espérance qui naît d'un règne nouveau, la défaveur que le feu roi s'était attirée pendant les dernières années du sien, occasionnaient ces transports.

Un bijoutier à la mode fit une grande fortune en vendant des

tabatières de deuil où le portrait de la jeune reine, placé dans une boîte noire, faite de chagrin, amenait le calembourg suivant : *La consolation dans le chagrin.* Toutes les modes, toutes les coiffures prirent des noms analogues à l'esprit du moment. Les symboles de l'abondance furent partout représentés, et les coiffures des femmes étaient surchargées d'épis de blé. Les poëtes célébraient le nouveau monarque ; tous les cœurs ou plutôt toutes les têtes françaises étaient remplies d'un enthousiasme sans exemple. Jamais commencement de règne n'excita des témoignages d'amour et d'attachement plus unanimes. Il est à remarquer pourtant qu'au milieu de cette ivresse le parti anti-autrichien ne perdait pas la jeune reine de vue, et guettait, avec la malicieuse envie de lui nuire, les fautes qui pourraient échapper à sa jeunesse et à son inexpérience.

On eut à recevoir à la Muette les révérences de deuil de toutes les dames présentées à la cour ; aucune d'elles ne crut pouvoir se dispenser de rendre hommage aux nouveaux souverains. Les plus vieilles comme les plus jeunes dames accoururent pour se présenter dans ce jour de réception générale ; les petits bonnets noirs à grands papillons, les vieilles têtes chancelantes, les révérences profondes et répondant au mouvement de la tête, rendirent, à la vérité, quelques vénérables douairières un peu grotesques ; mais la reine, qui avait beaucoup de dignité et de respect pour les convenances, ne commit pas la faute grave de perdre le maintien qu'elle devait observer. Une plaisanterie indiscrète d'une des dames du palais lui en donna cependant le tort apparent. Madame la marquise de Clermont-Tonnerre, fatiguée de la longueur de cette séance, et forcée, par les fonctions de sa charge, de se tenir debout derrière la reine, trouva plus commode de s'asseoir à terre sur le parquet, en se cachant derrière l'espèce de muraille que formaient les paniers de la reine et des dames du palais. Là, voulant fixer l'attention et contrefaire la gaieté, elle tirait les jupes de ces dames, et faisait mille espiégleries. Le contraste de ces enfantillages avec le sérieux de la représentation qui régnait dans toute la chambre de la reine déconcerta Sa Majesté plusieurs fois : elle porta son éventail devant son visage pour cacher un sourire involontaire, et l'aréo-

page sévère des vieilles dames prononça que la jeune reine s'était moquée de toutes les personnes respectables qui s'etaient empressées de lui rendre leurs devoirs; qu'elle n'aimait que la jeunesse; qu'elle avait manqué à toutes les bienséances, et qu'aucune d'elles ne se présenterait plus à sa cour. Le titre de moqueuse lui fut généralement donné, et il n'en est point qui soit plus défavorablement accueilli dans le monde.

Le lendemain il circula une chanson fort méchante, et où le cachet du parti auquel on pouvait l'attribuer se faisait aisément remarquer. Je ne me rappelle que le refrain suivant :

Petite reine de vingt ans,
Vous, qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière
Laire, laire, laire lanlaire, laire lanla.

Les fautes des grands, ou celles que la méchanceté leur attribue, circulent avec la plus grande rapidité dans le monde, et s'y conservent comme une espèce de tradition historique que le provincial le plus obscur aime à répéter. Plus de quinze ans après cet événement j'entendais raconter à de vieilles dames, au fond de l'Auvergne, tous les détails du jour des révérences pour le deuil du feu roi, où, disait-on, la reine avait indécemment éclaté de rire au nez des duchesses et des princesses sexagénaires qui avaient cru devoir paraître pour cette cérémonie.

Le roi et les princes ses frères s'étaient décidés à profiter des avantages de l'inoculation pour se préserver de la funeste maladie qui venait de faire succomber leur aïeul; mais l'utilité de cette nouvelle découverte n'étant pas alors généralement reconnue en France, beaucoup de gens à Paris furent très-alarmés du parti que venaient de prendre les princes; ceux qui le blâmèrent hautement se plurent à en rejeter tout le tort sur la reine, qui seule avait pu, disait-on, se permettre de donner un conseil aussi téméraire, l'inoculation étant déjà établie dans les cours du Nord. Celle du roi et de ses frères, faite par le docteur Jauberthou, eut heureusement un succès complet.

Le voyage de Marly, lorsque l'état de convalescence fut entièrement établi, devint assez gai. On fit beaucoup de parties de che-

val et de calèche. La reine eut l'idée de se donner une jouissance fort innocente ; jamais elle n'avait vu le lever de l'aurore : comme elle n'avait plus d'autre permission à obtenir que celle du roi, elle lui fit connaître son désir. Il consentit à ce qu'elle se rendît, à trois heures du matin, sur les hauteurs des jardins de Marly ; et malheureusement, peu porté à partager ses plaisirs, il fut se coucher. La reine suivit donc son idée ; mais, comme elle prévoyait quelques inconvénients à cette partie de nuit, elle voulut avoir avec elle beaucoup de monde, et ordonna même à ses femmes de la suivre. Toute précaution était inutile pour empêcher l'effet de la calomnie, qui dès lors cherchait à diminuer l'attachement général qu'elle avait inspiré. Peu de jours après il circulait à Paris le libelle le plus méchant qui ait paru dans les premières années du règne. On peignait sous les plus noires couleurs une partie de plaisir si innocente, qu'il n'y a point de jeune femme vivant à la campagne qui n'ait cherché à se la procurer. La pièce de vers qui parut à cette occasion était intitulée : *Le lever de l'aurore*[1].

Le duc d'Orléans, alors duc de Chartres, était du nombre des personnes qui accompagnaient la jeune reine à cette promenade nocturne : il paraissait à cette époque très-occupé d'elle ; mais ce fut le seul instant de sa vie où il y eut quelque rapprochement d'intimité entre la reine et ce prince. Le roi n'aimait pas le caractère du duc de Chartres, et la reine le tint toujours éloigné de sa société particulière. C'est donc sans aucune espèce de probabilité que quelques écrivains ont attribué à des sentiments de jalousie ou d'amour-propre blessé la haine qu'il a manifestée contre la reine dans les dernières années de leur existence.

Ce fut à ce premier voyage de Marly que parut à la cour le joaillier Bœhmer, dont l'ineptie et la cupidité amenèrent, dans la suite, l'événement qui porta l'atteinte la plus funeste au bonheur et à la gloire de Marie-Antoinette. Cet homme avait réuni, à grands frais, six diamants, en forme de poires, d'une grosseur

[1] C'était donc par des libelles et par des chansons que les ennemis de Marie-Antoinette accueillaient les premiers jours de son règne. Ils se hâtaient de la dépopulariser. Leur but était, sans aucun doute, de la faire renvoyer en Allemagne ; et pour y parvenir ils n'avaient pas un moment à perdre : l'indifférence du roi pour cette aimable et belle épouse était déjà une espèce de prodige ; d'un jour à l'autre, les charmes séduisants de Marie-Antoinette pouvaient déjouer toutes les machinations.

(*Note de madame Campan.*)

prodigieuse; ils étaient parfaitement égaux, et de la plus belle eau. Ces boucles d'oreilles avaient été destinées à la comtesse du Barry, avant la mort de Louis XV.

Bœhmer, recommandé par plusieurs personnes de la cour, vint présenter son écrin à la reine : il demandait quatre cent mille francs de cet objet. La jeune princesse ne put résister au désir de l'acheter; et le roi venant de porter à cent mille écus par an les fonds de la cassette de la reine, qui sous le règne précédent n'était que de deux cent mille livres, elle voulut faire cette acquisition sur ses économies et ne point grever le trésor royal du payement d'un objet de pure fantaisie. Elle proposa à Bœhmer de retirer les deux boutons qui formaient le haut des girandoles, pouvant les remplacer par deux de ses diamants. Il y consentit, et réduisit les girandoles à trois cent soixante mille francs, dont le payement fut réparti en différentes sommes et acquitté en quatre ou cinq années par la première femme de la reine, chargée des fonds de sa cassette. Je n'ai omis aucuns détails sur cette première acquisition, les croyant très-propres à jeter un vrai jour sur l'événement trop fameux du collier, arrivé vers la fin du règne de Marie-Antoinette. Ce fut aussi à ce premier voyage de Marly que madame la duchesse de Chartres, depuis duchesse d'Orléans, introduisit dans l'intérieur de la reine mademoiselle Bertin, marchande de modes, devenue fameuse à cette époque par le changement total qu'elle introduisit dans la parure des dames françaises.

On peut dire que l'admission d'une marchande de modes chez la reine fut suivie de résultats fâcheux pour Sa Majesté. L'art de la marchande, reçue dans l'intérieur en dépit de l'usage qui en éloignait sans exception toutes les personnes de sa classe, lui facilitait les moyens de faire adopter chaque jour quelque mode nouvelle. La reine, jusqu'à ce moment, n'avait développé qu'un goût fort simple pour sa toilette; elle commença à en faire une occupation principale : elle fut naturellement imitée par toutes les femmes.

On voulait à l'instant avoir la même parure que la reine, porter ces plumes, ces guirlandes auxquelles sa beauté, qui était alors dans tout son éclat, prêtait un charme infini. La dépense des

jeunes dames fut extrêmement augmentée; les mères et les maris en murmurèrent; quelques étourdies contractèrent des dettes; il y eut de fâcheuses scènes de famille, plusieurs ménages refroidis ou brouillés; et le bruit général fut que la reine ruinerait toutes les dames françaises.

Le costume changea successivement, et les coiffures parvinrent à un tel degré de hauteur, par l'échafaudage des gazes, des fleurs et des plumes, que les femmes ne trouvaient plus de voitures assez élevées pour s'y placer, et qu'on leur voyait souvent pencher la tête ou la placer à la portière. D'autres prirent le parti de s'agenouiller pour ménager, d'une manière encore plus sûre, le ridicule édifice dont elles étaient surchargées[1]. Des caricatures sans nombre, exposées partout, et dont quelques-unes rappelaient malicieusement les traits de la souveraine, attaquèrent inutilement l'exagération de la mode; elle ne changea, comme cela arrive toujours, que par la seule influence de l'inconstance et du temps.

L'habillement de la princesse était un chef-d'œuvre d'étiquette; tout y était réglé. La dame d'honneur et la dame d'atours, toutes deux, si elles s'y trouvaient ensemble, aidées de la première femme et de deux femmes ordinaires, faisaient le service principal; mais il y avait entre elles des distinctions[2]. La dame d'atours passait le jupon, présentait la robe. La dame d'honneur versait l'eau pour laver les mains et passait la chemise. Lorsqu'une princesse de la famille royale se trouvait à l'habillement

[1] Si l'usage de ces plumes et de ces coiffures extravagantes se fût prolongé, disent très-sérieusement les mémoires de cette époque, il aurait opéré une révolution dans l'architecture. On eût senti la nécessité de hausser les portes et le plafond des loges de spectacle, et surtout l'impériale des voitures. Le roi ne vit pas sans chagrin la reine adopter cette espèce de coiffure : elle n'était jamais si belle à ses yeux que de ses seuls agréments. Un jour que Carlin jouait à la cour, devant cette princesse, en habit d'arlequin, il avait mis à son chapeau, au lieu de la queue de lapin qui en est l'ornement obligé, une plume de paon d'une excessive longueur. Cette aigrette d'un nouveau genre, et qui s'embarrassait dans les décorations, lui donna lieu de hasarder cent lazzis. On voulait le punir; mais il passa pour certain qu'il n'avait point agi sans ordre.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] La distinction entre le service d'honneur et le service ordinaire peut s'établir aisément. *J'ai le droit de faire,* dit avec arrogance le service d'honneur, *C'est à vous à faire, c'est à vous à suivre,* répond avec humeur le service ordinaire. Entre ces prétentions ridicules, contradictoires de gens qui ont le droit d'agir et n'agissent point, et de gens qui devraient agir et ne le veulent pas, il pourrait arriver que les princes fussent fort mal servis.

(*Note de l'éditeur.*)

la dame d'honneur lui cédait cette dernière fonction, mais ne la cédait pas directement aux princesses du sang; dans ce cas la dame d'honneur remettait la chemise à la première femme, qui la présentait à la princesse du sang. Chacune de ces dames observait scrupuleusement ces usages, comme tenant à des droits. Un jour d'hiver, il arriva que la reine, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise; je la tenais toute dépliée : la dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants, et prend la chemise. On gratte à la porte, on ouvre : c'est madame la duchesse d'Orléans; ses gants sont ôtés, elle s'avance pour prendre la chemise; mais la dame d'honneur ne doit pas la lui présenter : elle me la rend, je la donne à la princesse; on gratte de nouveau : c'est Madame, comtesse de Provence; la duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La reine tenait ses bras croisés sur sa poitrine et paraissait avoir froid. Madame voit son attitude pénible, se contente de jeter son mouchoir, garde ses gants, et, en passant la chemise, décoiffe la reine, qui se met à rire pour déguiser son impatience, mais après avoir dit plusieurs fois entre ses dents : *C'est odieux! quelle importunité!*

Cette étiquette, gênante à la vérité, était calculée sur la dignité royale, qui ne doit trouver que des serviteurs, à commencer même par les frères et les sœurs du monarque.

En parlant ici d'étiquette je ne veux pas désigner cet ordre majestueux établi dans toutes les cours pour les jours de cérémonies; je parle de cette règle minutieuse qui poursuivait nos rois dans leur intérieur le plus secret, dans leurs heures de souffrances, dans celles de leurs plaisirs, et jusque dans leurs infirmités humaines les plus rebutantes.

Ces règles serviles étaient érigées en espèce de code; elles portaient un Richelieu, un La Rochefoucauld, un Duras, à trouver dans l'exercice de leurs fonctions domestiques l'occasion de rapprochements utiles à leur fortune; et pour ménager leur vanité ils aimaient des usages qui convertissaient en honorables prérogatives le droit de donner un verre d'eau, de passer une chemise et de retirer un bassin [1].

[1] Quand la reine prenait médecine c'était la dame d'honneur qui devait retirer le bassin du lit. (*Note de madame Campan.*)

Des princes accoutumés à être traités en divinités finissaient naturellement par croire qu'ils étaient d'une nature particulière, d'une essence plus pure que le reste des hommes.

Cette étiquette, qui dans la vie intérieure de nos princes les avait amenés à se faire traiter en idoles, dans leur vie publique en faisait des victimes de toutes les convenances. Marie-Antoinette trouva dans le château de Versailles une foule d'usages établis et révérés qui lui parurent insupportables.

Des femmes en charge ayant prêté serment, et vêtues en grand habit de cour, pouvaient seules rester dans la chambre et servir conjointement avec la dame d'honneur et la dame d'atours. La reine abolit tout ce cérémonial. Lorsqu'elle était coiffée, elle saluait les dames qui étaient dans sa chambre, et, suivie de ses seules femmes, elle rentrait dans un cabinet, où se trouvait mademoiselle Bertin, qui ne pouvait être admise dans la chambre [1]. C'était dans ce cabinet intérieur qu'elle présentait ses nouvelles et nombreuses parures. La reine voulut aussi se servir du coiffeur qui dans ce moment avait à Paris le plus de vogue. L'usage qui interdisait à tout subalterne pourvu d'une charge d'exercer son talent pour le public avait sans doute pour base de couper toute communication entre l'intérieur des princes et la société, toujours curieuse des moindres détails de leur vie privée. La reine, craignant que le goût du coiffeur ne se perdît en cessant de pratiquer son état, voulut qu'il continuât à servir plusieurs femmes de la cour et de Paris, ce qui multiplia les occasions de connaître les détails de l'intérieur et souvent de les dénaturer.

Un des usages les plus désagréables était pour la reine celui de dîner tous les jours en public. Marie Leckzinska avait suivi constamment cette coutume fatigante; Marie-Antoinette l'observa tant qu'elle fut dauphine. Le dauphin dînait avec elle, et chaque ménage de la famille avait tous les jours son dîner

[1] Mademoiselle Bertin se prévalait, dit-on, des bontés de la reine pour afficher un orgueil très-risible. Une femme alla un jour chez cette fameuse ouvrière en modes, et demanda des ajustements pour le deuil de l'impératrice. On lui en présenta plusieurs, qu'elle rejeta tous. Mademoiselle Bertin s'écria, d'un ton mêlé d'humeur et de suffisance : *Présentez donc à madame des échantillons de mon dernier travail avec Sa Majesté.* Le mot est assez ridicule pour avoir été dit.

(*Note de l'éditeur.*)

public. Les huissiers laissaient entrer tous les gens proprement mis; ce spectacle faisait le bonheur des provinciaux. A l'heure des dîners on ne rencontrait dans les escaliers que de braves gens qui, après avoir vu la dauphine manger sa soupe, allaient voir les princes manger leur bouilli, et qui couraient ensuite à perte d'haleine pour aller voir Mesdames manger leur dessert [1].

L'usage le plus anciennement établi voulait aussi qu'aux yeux du public les reines de France ne parussent environnées que de femmes; l'éloignement des serviteurs de l'autre sexe existait même aux heures des repas pour le service de table; et quoique le roi mangeât publiquement avec la reine, il était lui-même servi par des femmes pour tous les objets qui lui étaient directement présentés à table. La dame d'honneur, à genoux, pour sa commodité, sur un pliant très-bas, une serviette posée sur le bras, et quatre femmes en grand habit, présentaient les assiettes au roi et à la reine. La dame d'honneur leur servait à boire. Ce service avait anciennement appartenu aux filles d'honneur. La reine, à son avénement au trône, abolit de même cet usage; elle se dégagea aussi de la nécessité d'être suivie dans le palais de Versailles par deux de ses femmes en habit de cour, aux heures de la journée où les dames n'étaient plus auprès d'elle. Dès lors elle ne fut plus accompagnée que d'un seul valet de chambre et de deux valets de pied. Toutes les fautes de Marie-Antoinette sont du genre de celles que je viens de détailler. La volonté de substituer successivement la simplicité des usages de Vienne à ceux de Versailles lui fut plus nuisible qu'elle n'aurait pu l'imaginer.

La reine parlait à l'abbé de Vermond des importunités sans cesse renaissantes dont elle avait à se dégager, et je remarquais qu'après l'avoir écouté, elle se jetait avec complaisance dans les idées philosophiques de la simplicité sous le diadème, de la confiance paternelle dans des sujets dévoués. Ce doux roman de la

[1] On peut imaginer aisément que le charme de la conversation, la gaieté, l'aimable abandon, qui contribuent en France au plaisir de la table, étaient bannis de ces repas cérémonieux. Il fallait même avoir pris, dès l'enfance, l'habitude de manger en public pour que tant d'yeux inconnus dirigés sur vous n'ôtassent pas l'appétit.
(*Note de madame Campan.*)

royauté, qu'il n'est pas donné à tous les souverains de réaliser, flattait singulièrement le cœur tendre et la jeune imagination de Marie-Antoinette.

Élevée dans une cour où la simplicité s'alliait avec la majesté, placée à Versailles entre une dame d'honneur importune et un conseiller imprudent, il n'est pas étonnant que, devenue reine, elle ait voulu se soustraire à des contrariétés dont elle ne jugeait pas l'indispensable nécessité : cette erreur tenait à une vraie sensibilité. Cette infortunée princesse, contre laquelle on est parvenu à soulever l'opinion du peuple français, possédait des qualités dignes d'obtenir la plus grande popularité. En douterait-on si, comme moi, on l'eût entendue raconter avec délices les détails des mœurs patriarcales de la maison de Lorraine? Elle disait qu'en les transportant en Autriche ces princes y avaient fondé l'inattaquable popularité dont jouissait la famille impériale. Elle m'a souvent raconté de quelle manière touchante les ducs de Lorraine levaient les impôts. Le prince souverain se rendait à l'église, me disait-elle; après le prône il se levait, agitait son chapeau en l'air pour indiquer qu'il allait parler, et disait ensuite quelle était la somme dont il avait besoin. Tel était le zèle des bons Lorrains, qu'on avait vu des hommes dérober, à l'insu de leurs femmes, le linge ou quelques ustensiles de ménage, et aller vendre ces objets pour augmenter la contribution; aussi arrivait-il souvent que le prince recevait plus d'argent qu'il n'en avait demandé; alors il le faisait rendre.

Tous ceux qui connurent les qualités privées de la reine savent qu'elle méritait autant d'estime que d'attachement; bonne et patiente jusqu'à l'excès dans les détails de son service, elle appréciait avec indulgence toutes les personnes qui lui étaient attachées, s'occupait de leur sort et même de leurs plaisirs. Elle avait parmi ses femmes de jeunes filles sorties de la maison de Saint-Cyr, et toutes fort bien nées; la reine leur interdisait le spectacle lorsque les pièces ne lui paraissaient pas d'une moralité convenable : quelquefois, lorsqu'on représentait d'anciennes comédies, sa mémoire se trouvant en défaut pour les juger, elle prenait la peine de les lire dans la matinée, et prononçait ensuite si les demoiselles pouvaient aller au spec-

tacle, se regardant avec raison comme chargée de veiller aux mœurs et à la conduite de ces jeunes personnes.

Je trouve du plaisir à pouvoir consigner ici la vérité sur deux qualités estimables que la reine possédait aussi au plus haut degré, la sobriété et la décence. Elle ne mangeait habituellement que de la volaille rôtie ou bouillie, et ne buvait que de l'eau. Elle ne témoignait de goût particulier que pour son café du matin, et une sorte de pain auquel elle avait été accoutumée dans son enfance, à Vienne.

Sa modestie était extrême dans tous les détails de sa toilette intérieure; elle se baignait vêtue d'une longue robe de flanelle boutonnée jusqu'au col, et tandis que ses deux baigneuses l'aidaient à sortir du bain elle exigeait que l'on tînt devant elle un drap assez élevé pour empêcher ses femmes de l'apercevoir.

Cependant, un nommé Soulavie a osé écrire, dans le premier volume d'un ouvrage des plus scandaleux, que la reine était d'une effroyable immodestie; qu'elle se baignait nue, et qu'elle avait reçu dans cet état un ecclésiastique vénérable. Quel châtiment ne devrait-on pas infliger à des libellistes qui osent vouloir donner à leurs perfides mensonges le caractère de mémoires historiques [1]!

[1] On partage l'indignation qu'éprouve madame Campan quand on a lu dans l'abbé Soulavie les détails qu'elle dément avec une honorable vivacité. Comment un historien qui devait avoir quelque critique a-t-il pu accueillir des assertions aussi mensongères? Comment un homme qui a quelque pudeur, comment un prêtre a-t-il osé les écrire! On conçoit, après avoir lu ce passage de ses *Mémoires historiques*, pourquoi l'on hésite à les consulter, et comment de pareilles assertions jettent du discrédit sur les choses très-vraies qu'il a pu dire dans le même ouvrage.

(*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE V.

Révision des papiers de Louis XV par Louis XVI. — Homme au masque de fer. — Intérêts qu'avait le feu roi dans des compagnies de finances. — Son égoïsme. — Représentation d'*Iphigénie en Aulide* à laquelle assiste Marie-Antoinette. — Ivresse générale. — Le roi donne le petit Trianon à la reine. — Plaisir qu'elle trouve à y vivre simplement. — Reproches sur sa prodigalité : combien ils sont injustes. — Ses ennemis font courir le bruit qu'elle a donné le nom de Schœnbrunn ou de *petit Vienne* à Trianon : elle en est indignée. — Voyage de l'archiduc Maximilien en France. — Questions de préséance. — Mésaventure de l'archiduc. — Couches de madame la comtesse d'Artois. — Les poissardes crient à la reine de donner des héritiers au trône. — Sa douleur. — Petit villageois recueilli par elle. — Mort du duc de la Vauguyon. — Anecdote. — Portrait de Louis XVI. — De M. le comte de Provence. — De M. le comte d'Artois. — Scènes d'intérieur. — Aiguille d'une pendule avancée chez la reine : à quelle occasion. — Réflexions.

Louis XVI pendant les premiers mois de son règne avait séjourné à la Muette, à Marly, à Compiègne. Lorqu'il fut fixé à Versailles il travailla à la révision générale des papiers de son aïeul. Il avait promis à la reine de lui communiquer ce qu'il découvrirait relativement à l'histoire de l'homme au masque de fer. Comment ce masque de fer était-il devenu un sujet si inépuisable de conjectures ? Le roi pensait qu'un prisonnier d'État qui n'avait que des goûts et des habitudes bizarres, devait à la plume seule d'un écrivain célèbre le vif intérêt qu'excitait sa détention.

J'étais auprès de la reine lorsque le roi, ayant terminé ses recherches, lui dit qu'il n'avait rien trouvé dans les papiers secrets d'analogue à l'existence de ce prisonnier ; qu'il en avait parlé à M. de Maurepas, rapproché par son âge du temps où cette anecdocte aurait dû être connue des ministres, et que M. de Maurepas l'avait assuré que c'était simplement un prison-

nier d'un caractère très-dangereux par son esprit d'intrigue, et sujet du duc de Mantoue. On l'attira sur la frontière, on l'y arrêta, et on le garda prisonnier, d'abord à Pignerol, puis à la Bastille. Ce transfert d'une prison à l'autre eut lieu parce que le gouverneur de la première fut nommé gouverneur de la seconde. Il connaissait les ruses de son prisonnier, et le prisonnier suivit le geôlier; et de peur que celui-ci ne profitât de l'inexpérience d'un gouverneur novice, le gouverneur de Pignerol vint à la Bastille.

Telle est effectivement la véritable aventure de l'homme auquel on s'est amusé à mettre un masque de fer. C'est ainsi qu'elle a été écrite et publiée par M. ***, il y a une vingtaine d'années. Il avait fait des recherches dans le dépôt des affaires étrangères, et il y avait trouvé la vérité : il la fit connaître au public, mais le public, attaché à une version qui lui offrait l'attrait du merveilleux, n'a point voulu reconnaître l'authenticité du récit véritable. Chacun s'est appuyé de l'autorité de Voltaire, et l'on se plaît encore à croire qu'un frère adultérin ou jumeau de Louis XIV a vécu nombre d'années en prison, en portant un masque sur la figure. L'incident bizarre de ce masque provient peut-être de l'usage qu'avaient autrefois les femmes et les hommes, en Italie, de porter un masque de velours quand ils s'exposaient au soleil. Il est possible que le captif italien se soit quelquefois montré sur une terrasse de sa prison le visage ainsi couvert. Quant à une assiette d'argent que ce célèbre prisonnier aurait jetée par la fenêtre, il est connu que la chose est arrivée, mais à Valzin. C'est du temps du cardinal de Richelieu. On a joint cette anecdocte aux faussetés inventées sur le prisonnier piémontais.

Ce fut aussi dans cette revue des papiers de Louis XV que son petit-fils trouva des détails très-curieux sur son trésor particulier. Ces intérêts dans les différentes compagnies de finances lui formaient un revenu, et avaient fini par produire un capital assez considérable, dont le roi disposait pour ses dépenses secrètes. Le roi réunit ces différents titres, et en fit don à M. Thierry de Villedavray, son premier valet de chambre.

La reine désirait assurer le bonheur des princesses filles de Louis XV. On avait pour elles la plus grande vénération. Elle

contribua à cette époque à leur faire assurer un revenu qui pût leur procurer une existence agréable. Le roi leur donna le château de Bellevue, et ajouta aux produits qui leur furent abandonnés l'entretien de leur écurie, de leur table, et le payement de toutes les charges de leur maison, dont le nombre fut même augmenté. Pendant la vie de Louis XV, prince extrêmement égoïste, ses filles, quoique parvenues à l'âge de quarante ans, n'avaient d'autre séjour que leur appartement dans le château de Versailles, d'autres promenades que le grand parc de ce palais, et ne pouvaient satisfaire leur goût pour la culture des plantes qu'en ayant des caisses et des vases remplis d'arbustes sur leurs balcons ou dans leurs cabinets. Elles eurent donc beaucoup à se louer des procédés de Marie-Antoinette, qui eut la plus grande part dans la conduite du roi envers ses tantes.

Paris ne cessa, dans les premières années du règne, de donner des preuves de joie lorsque la reine paraissait à quelqu'un des spectacles de la capitale. Une représentation d'*Iphigénie en Aulide* fut pour elle un des triomphes les plus doux qui aient été accordés à une souveraine. L'acteur qui chantait ces mots répétés par le chœur : *Chantons, célébrons notre reine*, par un geste respectueusement adressé à Sa Majesté, fixa sur elle les yeux de l'assemblée; les cris *bis*, mille fois répétés, les battements de mains, furent suivis d'un tel enthousiasme, que beaucoup de gens unirent leurs voix à celles des acteurs pour célébrer, on peut le dire avec trop de vérité, une autre Iphigénie. La reine, émue, couvrit de son mouchoir ses yeux remplis de pleurs, et cet aveu public de sa sensibilité vint encore ajouter à l'ivresse générale.

Une telle réception conduisit malheureusement la reine à rechercher trop souvent les occasions qui pouvaient lui offrir ou lui rappeler d'aussi douces jouissances.

Le roi lui donna le petit Trianon [1]. Ce fut dès lors qu'elle

[1] Le château du petit Trianon, bâti pour Louis XV, n'a rien de remarquable pour la beauté du monument. La richesse des serres chaudes rendait ce lieu agréable à ce prince. Plusieurs fois dans l'année il y passait quelques jours. C'est en partant de Versailles pour se rendre au petit Trianon qu'il fut frappé au côté par le couteau du régicide Damiens; et ce fut dans le même lieu qu'il fut atteint de la petite-vérole dont il mourut le 10 mai 1774.

(*Note de madame Campan.*)

s'occupa d'embellir les jardins, en ne permettant aucune augmentation dans le bâtiment et aucun changement dans le mobilier, devenu très-mesquin, et qui existait encore en 1789 tel qu'il était sous le règne de Louis XV. Tout fut conservé sans exception, et la reine y couchait dans un lit très-fané et qui avait même servi à la comtesse du Barry. Le reproche de prodigalité, généralement fait à la reine, est la plus inconcevable des erreurs populaires qui se soient établies dans le monde sur son caractère [1]. Elle avait entièrement le défaut contraire; et je pourrais prouver qu'elle portait souvent l'économie jusqu'à des détails d'une mesquinerie blâmable, surtout dans une souveraine. Elle prit beaucoup de goût à sa retraite de Trianon; elle s'y rendait seule, suivie d'un valet de pied, mais y trouvait un service prêt à la recevoir : un concierge et sa femme, qui alors lui tenait lieu de femme de chambre; puis des femmes de garde-robe, des garçons du château, etc., etc.

Dans les premiers temps où elle fut en possession du petit Trianon on répandit dans quelques sociétés qu'elle avait changé le nom de la maison de plaisance que le roi venait de lui donner, et lui avait substitué celui de *petit Vienne*, ou de *petit Schœnbrunn*. Un homme de la cour, assez simple pour croire légèrement à ce bruit, et désirant entrer avec sa société dans le petit Trianon, écrivit à M. Campan pour en demander la permission à la reine. Il avait, dans son billet, appelé Trianon le *petit Vienne*. L'usage était de mettre sous les yeux de la reine les demandes de ce genre, telles qu'elles étaient formées; elle voulait donner elle-même les permissions d'entrer dans ses jardins, trouvant agréable d'accorder cette légère marque de faveur; lorsqu'elle en vint aux mots dont je viens de parler elle fut très-désobligée, et s'écria avec vivacité qu'il y avait trop de sots qui servaient les méchants; qu'elle était déjà informée que l'on faisait circuler dans le monde qu'elle ne pensait qu'à son pays, et qu'elle conservait le cœur autrichien, tandis que ce qui

[1] Ce reproche de prodigalité, fait à la reine avec tant d'injustice, a été si généralement répandu en France et dans toute l'Europe, qu'il a dû tenir au projet de rendre la cour uniquement responsable du mauvais état des finances. (*Note de madame Campan.*)

tenait à la France avait seul le droit de l'intéresser. Elle refusa une demande aussi gauchement faite, en ordonnant à M. Campan de répondre qu'on n'entrerait pas à Trianon pendant quelque temps, et que la reine était étonnée qu'un homme de bonne compagnie pût croire qu'elle fît une chose aussi déplacée que de changer les noms français de ses palais pour en substituer d'étrangers.

Avant le premier voyage de l'empereur Joseph II en France, la reine reçut, en 1775, la visite de l'archiduc Maximilien. Une prétention déplacée de la part des personnes qui conseillaient ce prince, ou plutôt une gaucherie de l'ambassadeur, appuyée auprès de la reine par l'abbé de Vermond, fit à cette époque naître une discussion dont les princes du sang et les grands du royaume surent généralement mauvais gré à la reine. Voyageant *incognito*, le jeune prince prétendit ne pas devoir la première visite aux princes du sang, et la reine soutint sa prétention.

Paris avait depuis la régence, et à raison du séjour de la maison d'Orléans au sein de la capitale, conservé un attachement et un respect tout particuliers pour cette branche; et quoique la couronne s'éloignât de plus en plus des princes de la maison d'Orléans, ils avaient surtout pour les Parisiens l'avantage d'être les descendants de Henri IV. Une offense faite aux princes, et surtout à cette famille chérie, fut un sujet réel de défaveur pour la reine. C'est à cette époque, et peut-être pour la première fois, que les cercles de la ville et même de la cour s'exprimèrent d'une manière affligeante sur sa légèreté et sa partialité en faveur de la maison d'Autriche. Le prince au sujet duquel la reine s'était attiré une querelle importante de famille et de prérogatives nationales était d'ailleurs peu fait pour inspirer de l'intérêt; très-jeune encore, manquant d'instruction et sans esprit naturel, il commettait à chaque instant des fautes ridicules.

Le voyage de l'archiduc fut de toute façon une mésaventure. Ce prince ne fit partout que des bévues : il alla au Jardin du roi; M. de Buffon, qui l'y reçut, lui présenta un exemplaire de ses *Œuvres;* le prince refusa le livre, en disant, le plus poliment du monde, à M. de Buffon : « Je serais bien fâché de vous en

priver [1]. » On peut juger si les Parisiens se divertirent de cette réponse.

La reine fut très-mortifiée des fautes que son frère avait commises; mais ce qui la blessa le plus à cette occasion fut d'être accusée de conserver le cœur autrichien. Dans le long cours de ses malheurs, Marie-Antoinette eut à supporter plus d'une fois cette cruelle imputation; l'habitude n'avait point tari les larmes que lui coûtait une pareille injustice; mais la première fois qu'on la soupçonna de ne point aimer la France elle fit éclater son indignation. Tout ce qu'elle put dire à ce sujet fut inutile : en servant les prétentions de l'archiduc elle avait donné des armes à ses ennemis; ils essayèrent de lui faire perdre l'amour du peuple; on chercha, par tous les moyens, à répandre l'opinion que la reine regrettait l'Allemagne et la préférait à la France.

Pour conserver la faveur inconstante de la cour et du public Marie-Antoinette n'avait d'autre appui qu'elle-même; le roi, trop indifférent pour lui servir de guide, ne l'aimait pas encore : l'intimité qui s'était établie entre eux à Choisy n'avait point eu de suite.

Dans son cabinet, Louis XVI s'attachait à des études sérieuses. Au conseil il s'occupait du bonheur de son peuple; la chasse et des occupations mécaniques remplissaient ses loisirs, et il ne songeait pas à se donner un héritier.

Le sacre du roi eut lieu à Reims avec la pompe usitée. A cette époque Louis XVI éprouva ce qui peut et doit le plus toucher le cœur d'un souverain vertueux. L'amour que le peuple avait pour lui éclatait avec ces transports unanimes qu'on peut distinguer aisément des mouvements de la curiosité ou des clameurs que poussent les partis. Il répondit à cet enthousiasme par une confiance honorable pour un peuple heureux d'être soumis à un bon roi; il voulut se promener plusieurs fois sans gardes au milieu de la foule qui le pressait et le bénissait. J'ai remarqué dans ce temps l'impression que fit un mot de Louis XVI.

[1] Joseph II, lors de son voyage en France, désira de même rendre visite à M. de Buffon, et dit à cet homme célèbre : *Je viens chercher l'exemplaire que mon frère a oublié.* (*Note de l'éditeur.*)

Le jour de son couronnement au milieu du chœur de la cathédrale de Reims, il porta la main à sa tête lorsqu'on y posa la couronne, et dit : « Elle me gêne. » Henri III avait dit : « Elle me pique. » Les témoins les plus rapprochés du roi furent frappés de cette similitude entre ces deux exclamations, et cependant on peut juger que ceux qui avaient l'honneur d'être ce jour-là assez près du jeune monarque pour entendre ce qu'il disait n'étaient point de cette classe que des lumières bornées rendent superstitieuse.

Dans le temps où la reine délaissée ne pouvait pas même espérer le bonheur d'être mère, elle eut le chagrin de voir madame la comtesse d'Artois accoucher du duc d'Angoulême.

L'usage voulait que la famille et toute la cour assistassent à l'accouchement des princesses ; celui des reines était même public. La reine fut donc obligée de rester, toute une journée, dans la chambre de sa belle-sœur. Au moment où l'on annonça que c'était un prince, la comtesse d'Artois se frappa le front avec vivacité, en s'écriant : « Mon Dieu, que je suis heureuse ! » La reine ressentit cette exclamation, involontaire et bien naturelle, d'une manière bien différente. Elle n'avait pas même à cette époque l'espoir de devenir mère. Cependant sa contenance fut parfaite. Elle donna toutes les marques possibles de tendresse à la jeune accouchée, et ne voulut la quitter que lorsqu'elle fut replacée dans son lit ; ensuite elle traversa les escaliers et la salle des gardes avec un maintien fort calme, au milieu d'une foule immense. Les poissardes, qui s'étaient arrogé le droit de parler aux souverains dans leur ridicule et grossier langage, la suivirent jusqu'aux portes de ses cabinets, en lui criant, avec les expressions les plus licencieuses, que c'était à elle de donner des héritiers. La reine arriva dans son intérieur très-agitée et précipitant ses pas ; elle s'enferma seule avec moi pour pleurer, non de jalousie sur le bonheur de sa belle-sœur, elle en était incapable, mais de douleur sur sa position.

J'ai eu souvent occasion d'admirer la modération de la reine dans toutes les circonstances d'intérêt majeur et personnel : elle était extrêmement touchante dans le malheur.

Privée du bonheur de donner un héritier à la couronne, la

reine cherchait à s'environner d'illusions qui pouvaient flatter son cœur. Elle avait toujours près d'elle quelques enfants appartenant aux gens de sa maison, et leur prodiguait les plus tendres caresses. Depuis longtemps elle désirait d'en élever un elle-même, et d'en faire l'objet constant de ses soins. Un petit villageois de quatre à cinq ans, d'une figure agréable, brillante de santé, et dont les grands yeux bleus et la belle chevelure blonde étaient remarquables, se précipite par étourderie sous les pieds des chevaux de la reine, qui se promenait en calèche et traversait le hameau de Saint-Michel, près Luciennes. Le cocher et les postillons arrêtent les chevaux; l'enfant est retiré d'un si grand péril sans avoir la plus légère blessure. Sa grand'mère s'élance de la porte de sa chaumière pour le prendre; mais la reine, levée dans sa calèche, étendant les bras vers la vieille paysanne, s'écria que cet enfant était à elle, que le sort le lui avait donné pour la consoler, sans doute, jusqu'au moment où elle aurait le bonheur d'en avoir elle-même. « A-t-il sa mère? demanda-t-elle. — Non, madame, ma fille est morte l'hiver dernier, en me laissant cinq petits enfants sur les bras. — Je prends celui-ci, et je me charge de tous les autres; y consentez-vous? — Ah! madame, ils sont trop heureux, répondit la paysanne; mais Jacques est bien mauvais : voudra-t-il rester avec vous! » La reine, en établissant le petit Jacques sur ses genoux, dit qu'elle l'accoutumerait à elle, que c'était son affaire, et ordonna à son écuyer de faire continuer la promenade. Il fallut pourtant l'abréger, tant Jacques poussait des cris perçants et donnait de coups de pied à la reine et à ses dames.

L'arrivée de Sa Majesté dans ses appartements, à Versailles, tenant ce petit rustre par la main, étonna tout son service; il criait à tue-tête qu'il voulait sa grand'mère, son frère Louis, sa sœur Marianne; rien ne pouvait le calmer. On le fit transporter par la femme d'un garçon de toilette, qui fut nommée pour lui servir de bonne. On mit les autres enfants en pension. Petit Jacques, surnommé Armand, revint deux jours après chez la reine; l'habit blanc, les dentelles, l'écharpe rose à frange d'argent, le chapeau décoré de plumes, avaient remplacé le bonnet de laine, le petit jupon rouge et les sabots. L'enfant était véritablement

très-beau. La reine en fut charmée; on le lui amenait tous les matins à neuf heures; il déjeûnait, dînait avec elle, souvent même avec le roi. Elle se plaisait à l'appeler *mon enfant* [1], et lui prodiguait les caresses les plus tendres, en observant un profond silence sur les regrets dont son cœur était constamment occupé.

Cet enfant resta près de la reine jusqu'à l'époque où Madame fut en âge de venir chez son auguste mère, qui s'était particulièrement chargée du soin de son éducation.

Le roi commençait à se plaire dans la société de la reine, quoiqu'il n'eût point encore usé des droits d'époux. La reine ne cessait de parler des vertus qu'elle admirait en Louis XVI, et s'attribuait avec satisfaction les moindres changements favorables dans ses manières extérieures; peut-être laissait-elle voir avec trop d'abandon la joie qu'elle en ressentait et la part qu'elle croyait y avoir.

Un jour Louis XVI avait salué ses dames avec plus de bienveillance et de grâces que de coutume; la reine s'écria : « Convenez, mesdames que, pour un enfant mal élevé, le roi vient de vous saluer avec de très-bonnes manières. »

La reine haïssait M. de la Vauguyon; c'était lui seul qu'elle accusait des choses qui l'affligeaient dans les habitudes et même dans les sentiments du roi.

Une ancienne première femme de la reine Marie Leckzinska avait continué les fonctions de sa charge auprès de la jeune reine. C'était une de ces vieilles personnes qui ont le bonheur de dérouler le fil entier de leur vie au service des rois sans savoir rien de ce qui se passe dans les cours. Elle était très-dévote : l'abbé Grisel, ex-jésuite, la dirigeait. Riche par ses économies et par un revenu de 50,000 livres longtemps possédé, elle avait une très-bonne table, et son appartement, au grand commun, réunissait souvent les personnages les plus distingués qui tenaient encore à l'ordre des jésuites. Le duc de la Vauguyon avait des relations avec elle; leurs chaises, à l'église des Récollets, étaient

[1] Ce petit malheureux avait près de vingt ans en 1792; les propos incendiaires du peuple, la peur d'être traité comme un être favorisé de la reine, en avaient fait le terroriste le plus sanguinaire de Versailles. Il fut tué à la bataille de Jemmapes.

(*Note de madame Campan.*)

placées près l'une de l'autre ; ils chantaient ensemble à la grand'-messe le *Gloria in excelsis* et le *Magnificat* ; et la pieuse fille, ne voyant en lui que l'élu de Dieu, était fort loin de croire le duc ennemi déclaré d'une princesse qu'elle servait et révérait. Le jour de sa mort, elle accourut tout en larmes raconter à la reine les actes de piété, les actes d'humanité et de repentir des derniers instants du duc de la Vauguyon. Il avait, disait-elle, fait venir ses gens pour leur demander pardon.... « De quoi? reprit la reine avec vivacité : il a placé et enrichi tous ses valets; c'était au roi et à ses frères que le saint homme que vous pleurez devait demander pardon, pour avoir si peu soigné l'éducation des princes dont dépendent les destinées et le bonheur de vingt-cinq millions d'hommes. Heureusement, ajouta-t-elle, que, jeunes encore, le roi et ses frères n'ont point cessé de travailler à réparer les torts de leur gouverneur [1]. »

[1] On lit dans Grimm le passage suivant, tome II, p. 199 :

« M. le duc de la Vauguyon étant allé, ces jours passés, rendre compte au tribunal de la justice éternelle de la manière dont il s'est acquitté du devoir effrayant et terrible d'élever un dauphin de France, et recevoir le châtiment de la plus criminelle des entreprises, si elle ne s'est pas accomplie au vœu et aux acclamations de toute la nation, on a vu à cette occasion un mouvement de vanité bien étrange, et qui a occupé la cour et la ville; c'est le billet d'enterrement qu'on a envoyé à toutes les portes, suivant l'usage. Ce billet est devenu, par sa singularité, un effet de bibliothèque. Chacun a voulu le conserver ; et à force d'être recherché, il est devenu rare, malgré la profusion avec laquelle il avait été distribué. Je vais le transcrire ici en son entier, dans l'espérance qu'il pourra entraîner ces feuilles avec lui vers la postérité :

« Vous êtes prié d'assister aux convoi, « service et enterrement de monseigneur « Antoine-Paul-Jacques de Quélen, chef « des noms et armes des anciens sei- « gneurs de la châtellenie de Quélen, en « Haute-Bretagne, juveigneur des comtes « de Porhoët, substitué aux noms et ar- « mes de Stuer de Caulsade, duc de la « Vauguyon, pair de France, prince de « Carency, comte de Quélen et du Bou- « lay, marquis de Saint-Mégrin, de « Callonges et d'Archiac, vicomte de « Calvignac, baron des anciennes et hau- « tes baronnies de Tonneins, Gratteloup, « Villeton, la Gruère et Picornet, sei- « gneur de Larnagol et Talcoimur, vi- « dame, chevalier et avoué de Sariac, « haut baron de Guyenne, second baron « de Quercy, lieutenant général des ar- « mées du roi, chevalier de ses ordres, « menin de feu monseigneur le dauphin, « premier gentilhomme de la chambre « de monseigneur le dauphin, grand « maître de sa garde-robe, ci-devant « gouverneur de sa personne et de celle « de monseigneur le comte de Provence, « gouverneur de la personne de monsei- « gneur le comte d'Artois, premier gen- « tilhomme de sa chambre, grand mai- « tre de sa garde-robe, et surintendant « de sa maison ; qui se feront jeudi 6 fé- « vrier 1772, à dix heures du matin, « en l'église royale et paroissiale de « Notre-Dame de Versailles, où son « corps sera inhumé.

« *De Profundis.* »

« On voit que ce billet est l'ouvrage d'une composition réfléchie, combinée, profonde et laborieuse. Celui qui en est l'auteur, ajoute la correspondance de Grimm, mérite bien que l'Académie des Inscriptions et belles lettres lui confère, par acclamation, la première place vacante, et l'enregistre parmi ses membres comme duc, pair, prince, marquis,

Les années et la confiance qu'une position nouvelle donnait au roi et aux princes ses frères, depuis la mort de Louis XV, avaient amené le développement de leurs caractères. Je vais essayer de tracer leurs portraits.

Louis XVI avait des traits assez nobles, empreints d'une teinte mélancolique; sa démarche était lourde et sans noblesse; sa personne plus que négligée; ses cheveux, quel que fût le talent de son coiffeur, étaient promptement en désordre, par le peu de soin qu'il mettait à sa tenue. Son organe, sans être dur, n'avait rien d'agréable; s'il s'animait en parlant, il lui arrivait souvent de passer du médium de sa voix à des sons aigus. Son précepteur, l'abbé de Radonvilliers [1], savant aimable et doux, lui avait donné, ainsi qu'à Monsieur, le goût de l'étude. Le roi avait continué à s'instruire; il savait parfaitement la langue anglaise. Plusieurs fois je l'ai entendu traduire les passages les plus difficiles du poëme de Milton : il était géographe habile, et se plaisait à tracer et à laver des cartes; il savait parfaitement l'histoire, mais peut-être n'en avait pas assez étudié l'esprit. Il appréciait les beautés dramatiques, et en portait de fort bons jugements. Un jour, à Choisy, plusieurs dames se récrièrent sur ce que les Comédiens français devaient y représenter une pièce de Molière; le roi leur demanda pourquoi elles désapprouvaient ce choix. Une d'elles répondit qu'il fallait convenir que Molière était d'un *très-mauvais goût;* le roi répondit que l'on pouvait trouver dans Molière beaucoup de choses de *mauvais ton*, mais qu'il lui paraissait difficile d'en rencontrer qui fussent de mauvais goût.

Ce prince unissait à tant d'instruction toutes les qualités du

comte, vicomte, juveigneur, vidame, chevalier, avoué, haut baron, second baron, et troisième baron. Il serait à propos aussi de fonder et d'ériger une chaire, dont le professeur ne ferait autre chose toute l'année que d'expliquer à la jeunesse le billet d'enterrement de M. le duc de la Vauguyon: sans quoi il est à craindre que l'érudition nécessaire pour le bien entendre ne se perde insensiblement, et que ce billet ne devienne avec le temps le désespoir des critiques.

« Le terme de juveigneur, par exemple, est peu connu. On appelle ainsi un cadet apanagé; M. le duc d'Orléans est juveigneur de la maison de France. Ce mot est peut-être une corruption du mot *junior*, dont les césars du Bas-Empire appelaient ceux qu'ils associaient à l'empire. Sans le billet d'enterrement de M. de la Vauguyon, le terme de juveigneur allait se perdre dans l'obscurité des temps. »

(*Note de l'éditeur.*)

[1] L'un des quarante de l'Académie française.

meilleur époux, du plus tendre père, du maître le plus indulgent; et quand on songe à tant de vertus, les années qui se sont écoulées depuis la barbarie des factieux et le malheur des Français sont insuffisantes pour se persuader que le crime soit parvenu à l'accomplissement du forfait le plus inoui.

Le roi montrait malheureusement un goût trop vif pour les arts mécaniques. La maçonnerie, la serrurerie, lui plaisaient au point qu'il admettait dans son intérieur un garçon serrurier avec lequel il forgeait des clefs, des serrures; et ces mains, noircies par ce travail, furent plusieurs fois, en ma présence, un sujet de représentations et même de reproches assez vifs de la part de la reine, qui aurait désiré pour le roi d'autres délassements [1].

Austère et sévère pour lui seul, le roi remplissait exactement les lois de l'Église, jeûnait et faisait maigre tout le carême. Il trouvait bon que la reine n'observât point ces usages avec la même rigueur; pieux dans le cœur, les lumières du siècle avaient cependant disposé son esprit à la tolérance; modeste et simple, Turgot, Malesherbes et Necker avaient jugé qu'un prince de ce caractère sacrifierait volontiers les prérogatives royales à la solide grandeur de son peuple. Son cœur le portait, à la vérité, vers des idées de réforme; mais ses principes, ses préjugés, ses craintes, les clameurs des gens pieux et des privilégiés, l'intimidaient et lui faisaient abandonner des plans que son amour pour le peuple lui avait fait adopter.

Monsieur avait dans son maintien plus de dignité que le roi; mais sa taille et son embonpoint gênaient sa démarche; il aimait la représentation et la magnificence; il cultivait les belles lettres, et sous des noms empruntés fit plusieurs fois insérer dans *le Mercure* ou dans d'autres journaux des vers dont il était l'auteur [2].

[1] Louis XVI voyait dans les travaux de la serrurerie les applications qu'elle pouvait avoir pour une étude plus élevée. Il était excellent géographe. L'instrument le plus précieux et le plus complet pour l'étude de cette science a été commencé par ses ordres et sous sa direction C'est un immense globe en cuivre qui existe en ce moment à la bibliothèque Mazarine, et qui n'est point achevé. Louis XVI a lui-même inventé et fait exécuter sous ses yeux l'ingénieux mécanisme qu'exigeait le jeu de ce globe.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Élevé sur le trône ou placé seulement sur ses premiers degrés, le prince dont parle ici madame Campan aima toujours et protégea les lettres. La faveur éclai-

Sa mémoire prodigieuse servait son esprit, en lui fournissant les plus heureuses citations; il savait par cœur depuis les beaux passages de la latinité classique jusqu'au latin de toutes les prières; depuis les *Œuvres* de Racine jusqu'au vaudeville de *Rose et Colas*.

Le comte d'Artois était d'une figure agréable, bien fait, adroit dans les exercices du corps, vif, quelquefois impétueux, occupé de plaisirs et recherché dans sa toilette. On se plaisait à répéter de lui des mots heureux, dont quelques-uns donnaient de son cœur une idée favorable [1]. Les Parisiens aimaient dans

rée qu'il accordait aux talents était connue de la France entière. Dans un voyage que fit Monsieur pour parcourir diverses provinces du royaume, il visita Toulouse. Après que le parlement eut harangué ce prince, dit un ouvrage du temps, son altesse royale, par une distinction particulière, qu'elle voulut accorder aux lettres, reçut l'hommage de l'Académie des jeux floraux avant celui des autres cours souveraines. L'abbé d'Auffreri, conseiller au parlement, porta la parole au nom de l'Académie dont il était membre. « C'est, dit-il, à l'éloquence et à la poésie à vous peindre, monseigneur, faisant, dans l'âge des plaisirs, vos plus chères délices de la retraite et de l'étude, et partageant ce goût enchanteur avec l'auguste princesse dont les vertus réunies font le bonheur de vos jours. » L'orateur avait placé à la fin de son discours un éloge de feu M. le dauphin, père du roi et de ses frères; le prince s'attendrit en l'écoutant; et lorsque l'abbé d'Auffreri eut cessé de parler, il s'approcha de lui, et lui dit avec bonté : « Je remercie l'Académie des sentiments qu'elle me témoigne; je connaissais depuis longtemps sa célébrité : vous confirmez, monsieur, l'idée que j'avais de ce corps; il peut toujours compter sur ma protection. » (*Anecdotes du règne de Louis XVI*, tome II, p. 21 et 22.)

Pendant son séjour à Avignon, Monsieur logea à l'hôtel du duc de Crillon : il refusa la garde bourgeoise qui lui fut offerte, en disant : « Un fils de France logé chez un Crillon n'a pas besoin de gardes. »

(*Note de l'éditeur.*)

[1] On trouve dans un écrit du temps une repartie qui honore l'humanité du prince. Il s'agissait du sort des prisonniers; M. le comte d'Artois voulait qu'on respectât toujours en eux le malheur, et qu'on ne fît point subir à ceux qui ne sont qu'accusés le sort des coupables atteints par les lois. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans cet écrit :

« L'abbé de Besplas, célèbre prédicateur, prononça devant le roi un discours de la Cène, qui avait pour sujet : *Des caractères de la charité dans un roi*. Ce morceau sur les cachots fit l'impression la plus vive :

« Sire, l'état des cachots de votre « royaume arracherait des larmes aux « plus insensibles qui les visiteraient. Un « lieu de sûreté ne peut, sans une énorme « injustice, devenir un séjour de désespoir. Vos magistrats s'efforcent d'y « adoucir l'état des malheureux; mais, « privés des secours nécessaires pour la « réparation de ces antres infects, ils « n'ont qu'un morne silence à opposer « aux plaintes des infortunés. Oui, j'en « ai vu, Sire, et mon zèle me force ici, « comme Paul, à honorer mon ministère; oui, j'en ai vu qui, couverts d'une « lèpre universelle, par l'infection de « ces repaires hideux, bénissaient mille « fois dans nos bras le moment fortuné « où ils allaient enfin subir le supplice. « Grand Dieu! sous un bon prince, des « sujets qui envient l'échafaud! Jour « immortel, soyez béni! j'ai acquitté le « vœu de mon cœur, de décharger le « poids d'une si grande douleur dans le « sein du meilleur des monarques. »

« On remarqua à ce morceau la plus grande attention du roi et des princes ses frères. Le comte d'Artois fit même au sujet de ce qu'il venait d'entendre une très-belle repartie. Le lendemain, à son lever, un courtisan égoïste et corrupteur, ainsi qu'ils le sont presque tous, eut l'insouciance d'observer que l'abbé de Besplas s'était plaint mal à propos de

ce prince cet air ouvert et dégagé, attribut du caractère français, et lui témoignaient une véritable affection.

L'empire que la reine prenait sur l'esprit du roi, le charme d'une société où Monsieur déployait les grâces de son esprit, et que le comte d'Artois animait par la vivacité de la jeunesse, avaient adouci dans le caractère de Louis XVI cette rudesse qu'une éducation mieux dirigée aurait pu réprimer.

Cependant ce défaut se manifestait encore trop souvent; et, malgré son extrême simplicité, le roi inspirait de la défiance à ceux qui avaient occasion de lui parler. Une louable crainte portait à éviter des brusqueries subites et difficiles à prévoir. Les courtisans, soumis en présence des souverains, n'en sont que plus disposés à les peindre d'un seul trait; ils avaient nommé, peu galamment, ces reparties si redoutées *les coups de boutoir du roi.*

Très-méthodique dans toutes ses habitudes, le roi se couchait à onze heures précises. Un soir la reine devait se rendre, avec sa société habituelle, à une réunion chez le duc de Duras ou chez la princesse de Guéménée. L'aiguille de la pendule fut adroitement avancée, pour hâter de quelques minutes l'instant du départ du roi; il crut réellement que l'heure de son coucher était arrivée, se retira, et ne trouva chez lui personne de réuni pour son service du soir. Cette plaisanterie circula dans tous les salons de Versailles, et y fut désapprouvée. Les rois n'ont pas d'intérieur; les reines n'ont ni cabinets ni boudoirs. C'est une vérité dont on ne saurait trop les pénétrer; s'il ne se trouve pas habituellement auprès des souverains des gens disposés à transmettre à la postérité leurs habitudes privées, le moindre valet raconte ce qu'il a vu ou entendu; ses propos circulent avec rapidité, et forment cette redoutable opinion publique, qui s'élève, grandit, et empreint sur les plus augustes têtes des caractères souvent faux, mais presque toujours ineffaçables.

la manière dont les prisonniers étaient traités dans les cachots, qu'on pouvait regarder comme une partie de la peine que méritent leurs crimes. Le prince l'interrompit alors avec vivacité, en s'écriant : « Sait-on s'ils sont coupables on n'en est assuré que par l'arrêt. » (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE VI.

Hiver rigoureux. — Courses en traîneaux blâmées des Parisiens. — Liaison de la reine avec madame la princesse de Lamballe. — Elle est nommée surintendante. — Libelle outrageant contre Marie-Antoinette. — Intrigues d'un inspecteur de police. — Il est découvert et puni. — Autre intrigante qui contrefait l'écriture de la reine, pour escroquer des sommes considérables. — Madame la comtesse Jules de Polignac paraît à la cour. — Son caractère noble et désintéressé. — Projets ambitieux de ses amis. — Moyens qu'ils mettent en usage. — Portrait de la comtesse Jules. — La reine se promet de goûter près d'elle les douceurs de la vie privée. — Le comte Jules obtient la place de premier écuyer. — La fortune de sa famille est longtemps médiocre. — La reine se félicite pour la comtesse du gain d'un billet de loterie. — Société de la comtesse Jules. — Portrait de M. de Vaudreuil. — Mot plaisant de la comtesse sur Homère. — La faveur dont jouit la famille de Polignac excite l'envie et la haine des courtisans. — Soirées passées chez le duc et la duchesse de Duras. — Jeux à la mode : *guerre panpan, descampativos.* — Paris se moque de ces jeux, et les adopte. — Madame de Genlis y fait allusion dans une de ses pièces de théâtre.

L'hiver qui suivit les couches de la comtesse d'Artois fut très-froid; les souvenirs du plaisir que des parties de traîneaux avaient procuré à la reine dans son enfance lui donnèrent le désir d'en établir de semblables. Cet amusement avait déjà eu lieu à la cour de France; on en eut la preuve en retrouvant dans les dépôts des écuries des traîneaux qui avaient servi au dauphin père de Louis XVI, dans sa jeunesse. On en fit construire quelques-uns d'un goût plus moderne pour la reine. Les princes en commandèrent de leur côté, et en peu de jours il y en eut un assez grand nombre. Ils étaient conduits par les princes et les seigneurs de la cour. Le bruit des sonnettes et des grelots dont les harnais des chevaux étaient garnis, l'élégance et la blancheur de leurs panaches, la variété des formes de ces espèces de voitures, l'or dont elles étaient toutes rehaussées, ren-

daient ces parties agréables à l'œil. L'hiver leur fut très-favorable, la neige étant restée près de six semaines sur la terre ; les courses dans le parc procurèrent un plaisir partagé par les spectateurs [1]. Personne n'imagina que l'on eût rien à blâmer dans un amusement aussi innocent. Mais on fut tenté d'étendre les courses, et de les conduire jusqu'aux Champs-Élysées ; quelques traîneaux traversèrent même les boulevards : le masque couvrant le visage des femmes, on ne manqua pas de dire que la reine avait couru les rues de Paris en traîneau.

Ce fut une affaire. Le public vit dans cette mode une prédilection pour les habitudes de Vienne : les parties de *traîneaux* n'étaient cependant pas une mode nouvelle à Versailles ; mais la critique s'emparait de tout ce que faisait Marie-Antoinette. Les partis dans une cour ne portent pas ouvertement des enseignes différentes, comme ceux qu'amènent les secousses révolutionnaires ; ils n'en sont pas moins dangereux pour les personnes qu'ils poursuivent, et la reine ne fut jamais sans avoir un parti contre elle.

Cette mode, qui tient aux usages des cours du Nord, n'eut aucun succès auprès des Parisiens. La reine en fut informée ; et quoique tous les traîneaux eussent été conservés, et que depuis cette époque il y ait eu plusieurs hivers favorables à ce genre d'amusement, elle ne voulut plus s'y livrer.

C'est à l'époque des parties de traîneaux que la reine se lia intimement avec la princesse de Lamballe, qui parut enveloppée de fourrure avec l'éclat et la fraîcheur de vingt ans : on pouvait dire que c'était le printemps sous la marte et l'hermine. Sa position la rendait, de plus, fort intéressante : mariée, au sortir de l'enfance, à un jeune prince perdu par le contagieux exemple du duc d'Orléans, elle n'avait eu que des larmes à verser, depuis son arrivée en France. Veuve à dix-huit ans et sans enfant, son état auprès de M. le duc de Penthièvre était celui d'une fille adoptive ; elle avait pour ce prince

[1] Louis XVI, touché du triste sort des pauvres de Versailles, pendant l'hiver de 1776, leur fit distribuer plusieurs charrettes de bois. Voyant un jour passer une file de ces voitures, tandis que beaucoup de seigneurs se préparaient à se faire traîner rapidement sur la glace, il leur dit ces paroles remarquables : *Messieurs, voici mes traîneaux.*
(*Note de l'éditeur.*)

vénérable le respect et l'attachement le plus tendre; mais la reine, en rendant, ainsi que la princesse, justice à ses vertus, trouvait que la vie habituelle de M. le duc de Penthièvre à Paris ou dans ses terres ne pouvait offrir à sa jeune belle-fille les plaisirs de son âge, ni lui assurer pour l'avenir un sort dont elle était privée par son veuvage. Elle voulut donc la fixer à Versailles, et rétablir en sa faveur la charge de surintendante, qui n'avait point existé à la cour depuis la mort de mademoiselle de Clermont. On assure que Marie Leckzinska avait prononcé que cette place demeurerait vacante, la surintendante ayant un pouvoir trop étendu dans les maisons des reines pour ne pas mettre souvent des entraves à leurs volontés. Quelques différends survenus bientôt entre Marie-Antoinette et la princesse de Lamballe relativement aux prérogatives de sa charge prouvèrent que l'épouse de Louis XV avait eu raison de la réformer; mais une espèce de petit traité fait entre la reine et la princesse aplanit les difficultés. Le tort de prétentions trop fortement articulées tomba sur un secrétaire de la surintendante, qui l'avait conseillée, et tout s'arrangea de manière à ce qu'une solide et touchante amitié régna toujours entre ces deux princesses, jusqu'à l'époque désastreuse qui termina leur destinée.

Malgré l'enthousiasme que l'éclat, les grâces et la bonté de la reine inspiraient généralement, des intrigues sourdes agissaient toujours contre elle. Très-peu de temps après l'avénement de Louis XVI au trône, le ministre de la maison du roi fut averti qu'il paraissait un libelle très-outrageant contre la reine. Le lieutenant de police chargea le nommé Goupil, inspecteur de police, de découvrir ce libelle : il vint dire, fort peu de temps après, qu'il avait découvert le lieu où s'imprimait cet ouvrage; que c'était dans une campagne auprès d'Yverdun. Il en possédait déjà deux feuilles qui contenaient d'atroces calomnies, mais présentées avec un art qui pouvait les rendre très-funestes à la renommée de la reine : ce Goupil dit qu'il obtiendrait le reste, mais qu'il fallait une somme considérable. On lui fit remettre trois mille louis; bientôt après il apporta au lieutenant de police le manuscrit entier et la totalité de ce qui

était imprimé : il reçut mille louis de plus, pour prix de son intelligence et de son zèle, et on allait même lui confier un poste beaucoup plus important, lorsqu'un autre espion, jaloux de la fortune de ce Goupil, découvrit qu'il était lui-même l'auteur de ce libelle; que dix ans auparavant il avait été mis à Bicêtre pour escroquerie; que madame Goupil n'était sortie que depuis trois ans de la Salpétrière, où elle avait été mise sous un autre nom. Cette madame Goupil était fort jolie et fort intrigante; elle avait trouvé le moyen de se lier intimement avec le cardinal de Rohan, auquel elle faisait, dit-on, espérer de le raccommoder avec la reine. Toute cette affaire fut assoupie, et il n'en circula aucun détail dans le monde; mais on voit que la destinée de la reine était d'être sans cesse attaquée par les intrigues les plus odieuses et les plus viles [1].

Une autre femme, nommée Cahouette de Villers, dont le mari avait une charge de trésorier de France, ayant une conduite fort irrégulière et l'esprit le plus inventif, avait la fureur de vouloir passer aux yeux de ses amis, à Paris, pour une personne favorisée à la cour, où ne l'appelait ni sa naissance, ni aucun emploi. Pendant les dernières années de la vie de Louis XV, elle avait fait beaucoup de dupes, et trouvé le moyen d'escroquer des sommes assez considérables en se faisant passer pour maîtresse du roi. La crainte d'irriter madame du Barry était, selon elle, la seule chose qui la privait de jouir de ce titre d'une manière avouée; elle venait régulièrement à Versailles, se tenait cachée dans une chambre d'hôtel garni, et ses dupes la croyaient appelée à la cour par des motifs secrets. Cette femme forma le projet d'arriver, si elle le pouvait, jusqu'à la reine, ou au moins d'établir quelques probabilités qui pussent l'autoriser à le faire croire : elle prit pour amant Gabriel de Saint-Charles, intendant des finances de Sa Majesté, charge dont les priviléges se bornaient à jouir, le dimanche, des entrées de la chambre de la reine. Madame de Villers venait tous les samedis à Versailles avec M. de Saint-Charles, et logeait dans son

[1] Ceux des lecteurs qui désireraient avoir des détails plus circonstanciés sur les manœuvres de Goupil et la surveillance qui les déjoua, peuvent consulter *la Bastille dévoilée*. Le récit que contient ce recueil avait trop d'étendue pour trouver place ici. (*Note de l'éditeur.*)

appartement. M. Campan s'y trouva plusieurs fois. Elle peignait assez bien; elle le pria de lui rendre le service de présenter à la reine un portrait de sa majesté qu'elle venait de copier. M. Campan connaissait la conduite de cette femme, et la refusa. Peu de jours après, en entrant chez la reine, il vit sur le canapé de sa majesté le portrait qu'il avait refusé de lui présenter; la reine le trouva mal peint, et donna l'ordre de le faire reporter chez la princesse de Lamballe, qui le lui avait envoyé. Madame de Villers était parvenue à faire réussir son projet par l'entremise de la princesse. Le peu de succès du portrait ne détourna pas l'intrigante de suivre le dessein qu'elle avait de se faire croire admise dans l'intimité de la reine; elle se procura facilement, chez M. de Saint-Charles, des brevets et des ordonnances signés par sa majesté; elle s'appliqua à imiter son écriture, et composa un grand nombre de billets et de lettres écrites par sa majesté dans le style le plus familier et le plus tendre. Pendant plusieurs mois elle les montra sous le plus grand secret à plusieurs amis particuliers; puis elle se fit écrire de même, par la reine, pour des acquisitions d'objets de fantaisie dont elle la priait de se charger; sous prétexte de vouloir exécuter fidèlement les commissions de sa majesté, elle faisait lire les lettres aux marchands, et parvint à faire dire, dans beaucoup de maisons, que la reine avait pour elle des bontés particulières. Cette femme agrandit son projet, et se fit demander par la reine de lui trouver à emprunter 200,000 francs dont elle avait besoin, ne voulant pas faire au roi la demande de fonds particuliers. Cette lettre montrée à M. Béranger, fermier général, produisit son effet; il se trouva heureux de pouvoir rendre ce service à sa souveraine, et s'empressa de remettre les 200,000 francs à madame de Villers. Quelques doutes suivirent ce prémier mouvement; il les communiqua à des gens plus instruits que lui de ce qui se passait à la cour; on augmenta ses inquiétudes : il alla trouver M. de Sartine, qui dévoila toute l'intrigue; la dame fut envoyée à Sainte-Pélagie, et l'infortuné mari ruiné par le remboursement de la somme empruntée et le payement des bijoux faussement achetés au nom de la reine. Les lettres imitées furent envoyées à sa majesté; je les ai comparées en sa présence

avec sa propre écriture : on n'y remarquait qu'un peu plus d'ordre dans les caractères.

Cette fourberie, découverte et punie avec prudence et sans passion, ne produisit pas plus de sensation dans le monde que celle de l'inspecteur Goupil.

Si l'esprit d'indépendance répandu dans la nation avait déjà dépouillé le trône de quelques-uns de ses rayons fascinateurs; si un parti, formé au sein même de la cour, cherchait à faire tomber une princesse autrichienne, sans songer que les coups portés contre elle ébranlaient d'autant le trône, on pensera, je dois le dire, que c'était à cette princesse à veiller sur ses moindres démarches, à rendre sa conduite inattaquable; mais que l'on n'oublie pas sa jeunesse, son inexpérience, son isolement. Non, elle n'était pas coupable; l'abbé de Vermond était toujours le seul guide de la reine: en âge et en droit de lui représenter combien étaient graves les suites de ses moindres légèretés, il ne le fit pas; elle continua à chercher sur le trône les plaisirs de la société privée, et ce goût n'alla même qu'en augmentant.

Un an après la nomination de madame la princesse de Lamballe à la place de surintendante de la maison de la reine, les bals et les quadrilles amenèrent la liaison de la reine avec la comtesse Jules de Polignac. Elle inspira à Marie-Antoinette un véritable intérêt. La comtesse n'était pas riche, et vivait habituellement à sa terre de Claye. La reine s'étonna de ne l'avoir point vue plus tôt à la cour. L'aveu que son peu de fortune l'avait même privée de paraître aux fêtes des mariages des princes vint encore ajouter à l'intérêt qu'elle inspira.

La reine était sensible, et aimait à réparer les injustices du sort. La comtesse avait été attirée à la cour par la sœur de son mari, madame Diane de Polignac, qui avait été nommée dame de madame la comtesse d'Artois. La comtesse Jules aimait véritablement la vie paisible; l'effet qu'elle produisit à la cour la toucha peu; elle ne fut sensible qu'à l'attachement que la reine lui témoignait. J'eus occasion de la voir dès le commencement de sa faveur; elle passa plusieurs fois des heures entières avec moi en attendant la reine : elle m'entretint avec franchise et ingénuité de tout ce qu'elle entrevoyait d'honorable

et de dangereux à la fois dans les bontés dont elle était l'objet. La reine recherchait les douceurs de l'amitié; mais ce sentiment, déjà si rare, peut-il exister dans toute sa pureté entre une reine et une sujette, environnées d'ailleurs de piéges tendus par l'artifice des courtisans? Cette erreur bien pardonnable fut fatale au bonheur de Marie-Antoinette, parce que le bonheur ne se trouve point dans les chimères.

On ne peut parler trop favorablement du caractère modeste de la comtesse Jules, devenue duchesse de Polignac; je l'ai toujours considérée personnellement comme la victime d'une élévation qu'elle n'avait point briguée: mais si son cœur était incapable de former des projets ambitieux, sa famille et ses amis virent leur propre fortune dans la sienne, et cherchèrent à fixer d'une manière invariable la faveur de la reine.

La comtesse Diane, sœur de M. de Polignac, le baron de Besenval et M. de Vaudreuil, amis particuliers de la famille Polignac, employèrent un moyen dont le succès était infaillible. Un de mes amis qui avait leur secret (le comte Demoustier) vint me raconter que madame de Polignac allait quitter Versailles subitement, qu'elle ne ferait d'adieux à la reine que par écrit; que la comtesse Diane et M. de Vaudreuil lui avaient dicté sa lettre, et que toute cette affaire était combinée dans l'intention d'exciter l'attachement jusqu'alors stérile de Marie-Antoinette. Le lendemain, quand je montai au château, je trouvai la reine tenant une lettre qu'elle lisait avec attendrissement; c'était la lettre de la comtesse Jules; la reine me la montra. La comtesse y témoignait sa douleur de s'éloigner d'une princesse qui l'avait comblée de ses bontés. La médiocrité de sa fortune lui en imposait la loi; mais bien plus encore la crainte que l'amitié de la reine, après lui avoir attiré de dangereux ennemis, ne la laissât livrée à leur haine, et au regret d'avoir perdu l'auguste bienveillance dont elle était l'objet.

Cette mesure eut tout l'effet qu'on en avait attendu. Une reine jeune et vive ne supporte pas longtemps l'idée d'une contradiction. Elle s'occupa plus que jamais de fixer madame la comtesse Jules près d'elle, en lui faisant un sort qui pût la mettre à l'abri de toute inquiétude. Son caractère lui convenait; elle

n'avait que de l'esprit naturel, point de prétentions, point de savoir affecté. Sa taille était moyenne, son teint d'une grande fraîcheur, ses yeux et ses cheveux très-bruns, ses dents superbes, son sourire enchanteur, toute sa personne était d'une grâce parfaite. Elle n'aimait pas la parure; on la voyait presque toujours dans un négligé recherché seulement par la fraîcheur et le bon goût de ses vêtements; rien n'avait l'air d'être placé sur elle avec apprêt, ni même avec soin. Je ne crois pas lui avoir vu une seule fois des diamants, même à l'époque de sa plus grande fortune, et quand elle eut à la cour le rang de duchesse; j'ai toujours cru que son sincère attachement pour la reine, autant que son goût pour la simplicité, lui faisait éviter tout ce qui pouvait faire croire à la richesse d'une favorite. Elle n'avait aucun des défauts qui accompagnent presque toujours ce titre. Elle aimait les personnes que la reine affectionnait, et n'était susceptible d'aucune jalousie [1].

[1] L'image de madame la duchesse de Polignac s'est souvent présentée à l'esprit de madame Campan, et toujours sous des traits aussi gracieux. Elle a plusieurs fois tracé son portrait d'une manière différente dans ses nombreux manuscrits. Une de ses esquisses nous a paru mériter qu'on la conservât, parce quelle a beaucoup de naturel et de simplicité, sans en avoir moins de charmes, et que par cela même elle se rapproche davantage du modèle. Voici ce morceau.

« Mais revenons à des temps plus heureux. La danse fut le plaisir en vogue pendant l'hiver suivant; la reine arrangeait souvent des quadrilles, et faisait le choix des danseurs. La richesse et la nouveauté de leurs habits formaient un spectacle brillant. Ces fêtes attirèrent à la cour la comtesse Jules de Polignac. La reine la remarqua, et lui témoigna son étonnement de ne l'avoir pas vue plus tôt. La comtesse lui répondit, sans affectation et sans honte, qu'elle était pauvre, qu'elle avait craint la dépense des fêtes des mariages. Cet aveu augmenta l'intérêt que la reine prenait à madame de Polignac; elle la revit plusieurs fois, la reçut chez elle, et s'y attacha chaque jour davantage.

« Madame de Polignac était plus reconnaissante qu'enorgueillie de l'amitié dont elle était l'objet. Dans le temps où elle commençait à venir le matin chez la reine, elle m'entretint plus d'une fois avec franchise de ce qu'elle voyait d'honorable et à la fois de dangereux dans les bontés de Marie-Antoinette. Tout ce que disait madame de Polignac était empreint d'un caractère séduisant de vérité. Sa personne était remplie du naturel qui charmait dans ses discours. Elle ne visait pas à l'esprit; elle n'était pas essentiellement belle, mais un sourire enchanteur, de beaux yeux bruns pleins de bienveillance, je ne sais quelle grâce négligée qui se cachait dans chacun de ses mouvements, la faisaient remarquer au milieu des plus belles, et sa conversation naïve la faisait écouter de préférence à tous les efforts du bel esprit. Bonne, égale dans son humeur, inaccessible à la jalousie, dépourvue d'ambition, aimant tous ceux qu'aimait son auguste amie, madame de Polignac a joui de la plus haute faveur sans avoir jamais aucun des défauts des favoris. Ses amis l'ont, il est vrai, poussée plus d'une fois hors de son caractère, et son élévation fut pour eux un moyen de fortune. Ce fut à eux qu'elle dut toutefois, dans ce premier moment, l'avantage de voir l'amitié de la reine confirmée par des bienfaits. »

(*Note de l'éditeur.*)

Marie-Antoinette se flattait que la comtesse Jules et la princesse de Lamballe seraient ses amies particulières, et qu'elle aurait une société choisie selon son goût. « Je la recevrai dans mes cabinets ou à Trianon, disait-elle; je jouirai des douceurs de la vie privée, qui n'existent pas pour nous, si nous n'avons le bon esprit de nous les assurer. » Ma mémoire m'a rappelé fidèlement tout le charme qu'une illusion si douce faisait entrevoir à la reine, dans un projet dont elle ne pénétrait ni l'impossibilité ni les dangers. Le bonheur qu'elle voulait s'assurer ne devait lui procurer que des chagrins. Tous les courtisans non admis dans cette intimité devinrent autant d'ennemis jaloux et vindicatifs.

Il fallut donner une existence convenable à la comtesse. La place de premier écuyer, en survivance du comte de Tessé, accordée au comte Jules, à l'insu du titulaire, mécontenta les Noailles. Cette famille venait récemment d'éprouver un autre désagrément; la nomination de la princesse de Lamballe ayant, en quelque sorte, nécessité la retraite de madame la comtesse de Noailles, dont le mari fut fait à cette époque maréchal de France. La princesse de Lamballe, sans se brouiller avec la reine, fut alarmée de l'établissement de madame la comtesse Jules à la cour, et ne fit point, comme sa majesté l'avait espéré, partie de cette société intime qui fut composée successivement de mesdames Jules et Diane de Polignac, d'Andlau, de Châlon; de MM. de Guignes, de Coigny, d'Adhémar, de Besenval, colonnel en second des Suisses, de Polignac, de Vaudreuil et de Guiche : le prince de Ligne et M. le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, y furent aussi admis.

La comtesse Jules fut longtemps sans tenir un grand état à la cour. La reine se borna à lui donner un très-bel appartement au haut de l'escalier de marbre. Le traitement de premier écuyer, les faibles émoluments du régiment de M. de Polignac, unis à leur modique patrimoine, et peut-être quelques pensions, faisaient alors toute la fortune de la favorite. Je n'ai jamais vu la reine lui faire de présents d'une valeur réelle; je fus frappée même d'entendre un jour sa majesté raconter avec plaisir que la comtesse avait gagné dix mille francs à la loterie : elle en avait, ajoutait la reine, un très-grand besoin.

Les Polignac n'étaient donc point établis à la cour avec une splendeur qui pût légitimer aucun mécontentement. Les Noailles avaient peut-être lieu d'être blessés dans cette occasion : ils avaient quelques droits sur la survivance du comte de Tessé. Le rétablissement de la place de surintendante avait aussi été un désagrément pour la comtesse de Noailles, qui, s'étant trouvée avoir une supérieure, avait pris sa retraite. Cette famille, prépondérante à la cour, ne fut pourtant pas la seule que la fortune du comte de Polignac indisposa contre Marie-Antoinette. Ce qu'un courtisan voit obtenir à d'autres lui semble toujours pris sur son bien ; c'est une règle. Dans cette occasion cependant on envia moins le matériel des grâces accordées aux Polignac, que l'intimité qui allait s'établir entre eux, leurs clients et la reine. On vit dans le cercle de la comtesse Jules une porte ouverte pour obtenir la faveur, les grâces, les ambassades. Ceux qui n'avaient pas l'espoir d'y entrer furent irrités.

Le salon de madame de Polignac a fait un grand tort à Marie-Antoinette; il a puissamment excité ses ennemis. Cependant, au temps dont je parle, la société de la comtesse Jules, tout occupée de consolider sa faveur, était loin de se mêler des affaires sérieuses auxquelles la jeune reine était encore étrangère. Lui plaire était le désir généralement partagé par tous les amis de la favorite. Le marquis de Vaudreuil régnait dans la société du comte et de la comtesse Jules ; c'était un homme brillant, ami et protecteur des beaux-arts. Parmi les gens de lettres et les artistes célèbres il avait une nombreuse clientèle [1].

[1] M. de Vaudreuil aimait passionnément les arts et les lettres : il se plaisait à les encourager plus encore en amateur qu'en homme puissant. Toutes les semaines il donnait un dîner qui était uniquement composé de littérateurs et d'artistes. La soirée se passait dans un salon où l'on trouvait des instruments, des crayons, des couleurs, des pinceaux, des plumes, et chacun composait, peignait, écrivait selon son goût ou son talent. M. de Vaudreuil lui-même en cultivait plusieurs. Sa voix était fort agréable ; il était bon musicien. Ce talent le fit rechercher dès son entrée dans le monde. La première fois qu'il fut reçu chez madame la maréchale de Luxembourg : « Monsieur, lui dit-elle après le souper, on dit que vous chantez fort bien, je serais charmée de vous entendre ; mais si vous avez cette complaisance pour moi ne me chantez point d'ariettes, point de grands airs, un *Pont-Neuf*, un simple *Pont-Neuf*. J'aime le naturel, l'esprit, la gaieté. » M. de Vaudreuil demanda donc la permission de chanter un *Pont-Neuf* alors fort à la mode. Il ignorait que madame la maréchale de Luxembourg avait été, avant son veuvage, madame la comtesse de Boufflers. Il chanta d'une voix pleine et sonore le premier vers du couplet qui commence ainsi :

Quand Boufflers paraît à la cour....

Le baron de Besenval avait conservé la simplicité des Suisses et acquis toute la finesse d'un courtisan français. Cinquante ans révolus, des cheveux blanchis lui faisaient obtenir cette confiance que l'âge mûr inspire aux femmes, quoiqu'il n'eût pas cessé de viser aux aventures galantes : il parlait de ses montagnes avec enthousiasme; il eût volontiers chanté le ranz-des-vaches avec les larmes aux yeux, et était en même temps le conteur le plus agréable du cercle de la comtesse Jules. La chanson nouvelle, le bon mot du jour, les petites anecdotes scandaleuses formaient les seuls sujets d'entretien du cercle intime de la reine. Le bel esprit en était banni. La comtesse Diane, plus occupée de littérature que sa belle-sœur, l'invitait un jour à lire l'Iliade et l'Odyssée. La comtesse répondit en riant qu'elle connaissait parfaitement le poëte grec et s'en tenait à ces mots :

Homère était aveugle et jouait du hautbois [1].

Au moment même on tousse, on crache, on éternue. M. de Vaudreuil poursuit :

On crut voir la mère d'Amour,

Le bruit, l'agitation redoublent. Mais, après le troisième vers,

Chacun cherchait à lui plaire,

M. de Vaudreuil s'arrête en voyant tous les yeux fixés sur lui. « Poursuivez donc, monsieur, dit la maréchale en chantant elle-même le dernier vers :

Et chacun l'avait à son tour. »

Ce que le baron de Besenval a écrit de madame la maréchale de Luxembourg rend l'anecdote vraisemblable. Mais, dans une circonstance aussi difficile, peut-être la maréchale faisait-elle preuve de plus de présence d'esprit que d'impudence.

M. de Vaudreuil réussit beaucoup dans le monde par son esprit et ses qualités. Il avait auprès des femmes un langage plein d'agrément et de charme, s'il faut en croire un mot de la princesse d'Hénin rapporté par madame de Genlis dans les *Souvenirs de Félicie :*

« J'ai vu aujourd'hui le Kain donner à un débutant une leçon de déclamation; ce jeune homme, au milieu de la scène, saisit le bras de la princesse. Le Kain, choqué de ce mouvement, lui a dit : *Monsieur, si vous voulez paraître passionné, ayez l'air de craindre de toucher la robe de celle que vous aimez.*

« Que de sentiment, et combien de choses délicates dans ce mot! On les retrouve toutes dans le jeu parfait de cet acteur inimitable. Aussi madame d'Hénin a-t-elle dit *qu'elle ne connaît que deux hommes qui sachent parler aux femmes : Le Kain et M. de Vaudreuil.* »

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Cette repartie vive et gaie de madame la duchesse de Polignac est une imitation plaisante d'un vers du *Mercure galant.* Un des procureurs dit à son confrère, dans la scène de la dispute :

Ton père était aveugle et jouait du hautbois.

Madame la duchesse de Polignac, avec un esprit fin et un goût délicat, pouvait ne pas attacher un très-grand prix au savoir : mais on a peu d'idée de l'instruction des hommes admis dans sa société quand on lit l'anecdote suivante :

« En 1781, la duchesse de Polignac était enceinte; pour être plus à portée de faire sa cour à la reine, elle pria madame de Boufflers de vouloir bien lui louer sa maison d'Auteuil, célèbre par ses jardins à l'anglaise. Madame de Boufflers, qui était attachée aux agréments de sa maison de campagne, désirait refuser madame la duchesse, sans pourtant la

La reine trouvait ce genre d'esprit très-fort de son goût, et disait que jamais pédante n'eût été son amie.

L'éclat de cette maison n'eut donc lieu que plusieurs années après l'époque dont je viens de parler, et la reine ne contracta l'habitude de passer une partie de ses journées chez la duchesse que lorsqu'elle eut remplacé la princesse de Guéménée en qualité de gouvernante des enfants de France, et que le duc eut réuni la surintendance des postes à la charge de premier écuyer.

Avant d'avoir établi sa société chez madame de Polignac, la reine allait quelquefois passer des soirées chez le duc et la duchesse de Duras; une jeunesse brillante s'y trouvait réunie. On établit le goût des petits jeux, les questions, la *guerre-panpan*, le colin-maillard, et surtout un jeu nommé *descampativos*.

Paris, toujours critiquant, mais toujours imitant les habitudes de la cour, adopta cette manie des petits jeux. La fureur du *descampativos* et de la *guerre-panpan* fut générale dans toutes les maisons où se réunissaient beaucoup de jeunes femmes.

Madame de Genlis, dans une de ses pièces de théâtre, écrite avec le projet de peindre les ridicules du moment, parle de ces fameux *descampativos* et de la fureur de se faire une amie que l'on nommait *inséparable*, jusqu'à ce qu'un caprice ou le plus léger différend eût amené une rupture totale.

désobliger; elle lui répondit par les vers suivants :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs;
Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs;
L'empire en est pour vous l'inépuisable source;
Ou, si quelque chagrin en interrompt la course,
Le courtisan, soigneux à les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Moi, je suis seule ici; quelque ennui qui me presse,
Je n'en vois dans mon sort aucun qui m'intéresse,
Et n'ai pour tout plaisir, madame, que ces fleurs
Dont le parfum exquis vient charmer mes douleurs.

« Madame de Polignac ayant montré ces vers, ses flatteurs les trouvèrent mauvais, croyant qu'ils étaient de madame de Boufflers. On ne manqua pas de rendre à celle-ci le jugement qui en avait été porté par les amis de la duchesse. — « J'en suis fâchée, répondit-elle, pour le pauvre Racine, car ces vers sont de lui. »

En effet, on les lit dans *Britannicus*, acte 2, scène 3; c'est Junie qui les adresse à Néron. Madame de Boufflers n'avait fait que de légers changements aux quatre derniers vers, qui sont ainsi dans Racine :

Britannicus est seul : quelque ennui qui le presse !
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse,
Et n'a pour tout plaisir, seigneur, que quelques pleurs
Qui lui font quelquefois oublier ses malheurs.

(*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE VII.

Le duc de Choiseul reparaît à la cour. — La reine ne peut obtenir sa rentrée au ministère. — Elle protège une tragédie de Guibert. — Paris et la cour en blâment la représentation. — Chute d'une pièce de Dorat-Cubières, qu'on trouvait charmante à la lecture. — *Mustapha et Zéangir :* la reine obtient une pension de 1,200 francs pour Chamfort. — Elle appelle Gluck en France, et protège avec succès la musique. — *Iphigénie en Aulide :* mot de Gluck. — *Zémire et Azor :* mot de Marmontel. — La reine a peu de connaissances en peinture. — Seul bon portrait qui existe de Marie-Antoinette. — Encouragements donnés à l'art typographique. — Turgot ; M. de Saint-Germain. — Réforme des gendarmes et des chevau-légers : la reine témoigne sa satisfaction de ne plus voir d'*habits rouges à Versailles.* — Plaisirs de la cour. — Spectacle deux fois par jour. — Parodies jouées à Choisy par mademoiselle Guimard. — Fête ingénieuse, noble et galante donnée par M. le comte de Provence à Brunoy. — A l'indifférence du roi pour Marie-Antoinette succèdent les sentiments les plus vifs. — Détails d'intérieur. — Bals masqués de l'Opéra. — Le roi s'y rend une fois sans suite, et ne n'y amuse pas. — La reine y arrive un jour en fiacre : par quelle aventure. — Bruits calomnieux à ce sujet. — Fatuité des jeunes gens de la cour. — Anecdote de la plume de héron. — Portrait du duc de Lauzun. — La reine le bannit pour jamais de sa présence. — Autres particularités. — Attachement de la reine pour la princesse de Lamballe et madame la duchesse de Polignac : pureté de cette liaison. — Anecdote concernant l'abbé de Vermond. — Il s'éloigne de la cour, et revient ensuite y reprendre ses fonctions.

Le duc de Choiseul avait reparu à la cour à l'époque des cérémonies du sacre. Un vœu presque général avait donné à ses amis l'espoir de le voir rentrer au ministère, ou dans le conseil d'État ; mais cet espoir dura peu : le parti opposé à celui qui le portait était trop bien établi à Versailles, et le pouvoir de la jeune reine était trop balancé dans l'esprit du roi par d'anciennes et durables préventions ; elle renonça donc pour toujours au projet de faire rappeler le duc. Ainsi cette princesse, que l'on a peinte

si ambitieuse, et servant si puissamment les intérêts de la maison d'Autriche, échoua deux fois dans le seul projet qui pouvait être utile aux vues qu'on n'a cessé de lui supposer, et passa toutes les années de son règne, jusqu'aux premières secousses de la révolution, environnée de ses ennemis et de ceux de sa maison.

Marie-Antoinette s'occupa très-peu de favoriser les lettres et les beaux-arts; elle avait éprouvé des désagréments pour avoir fait représenter la tragédie du *Connétable de Bourbon*, aux fêtes du mariage de madame Clotilde, sœur du roi, avec le prince de Piémont. Paris et la cour blâmèrent l'inconvenance des rôles que jouaient dans cette pièce les noms de la famille régnante, et la puissance avec laquelle on contractait une nouvelle alliance [1]. Une lecture de cet ouvrage, faite par le comte de Guibert dans les cabinets de la reine, avait produit dans le cercle de sa majesté ce genre d'enthousiasme qui éloigne les jugements sains et réfléchis. Elle se promit bien de ne plus entendre de lectures. Cependant, à la sollicitation de M. de Cubières, écuyer du roi, la reine consentit à se faire lire une comédie de son frère. Elle avait réuni son cercle intime : MM. de Coigny, de Vaudreuil, de Besenval, et mesdames de Polignac, de Châlon, etc.; et, pour augmenter le nombre des jugements, elle admit les deux Parny, le chevalier de Bertin [2], mon beau-père et moi. Molé [3] lisait pour l'auteur. Je n'ai jamais pu m'expliquer par quel prestige cet habile lecteur fit généralement applaudir un ouvrage aussi mauvais que ridicule. Sans doute que l'organe enchanteur de Molé, en réveillant le souvenir des beautés dramatiques de la scène française, empêcha d'en-

[1] Ce n'était pas un sujet heureux, il faut en convenir, que celui du connétable de Bourbon pour une représentation donnée devant tous les princes français. On pourrait être également surpris de voir toute la cour approuver des vers dans lesquels le connétable ambitionne surtout :

« Le plaisir peu goûté d'humilier un roi. »

M. le chevalier de Narbonne fit à cette occasion des couplets parmi lesquels on remarque celui-ci :

Le *Connétable* me plaît fort ;
Comme on y rit! comme on y dort!
C'est une bonne pièce.
Eh bien,
Qu'on joue à nos princesses
Vous m'entendez bien.
(*Note de l'éditeur.*)

[2] Le chevalier de Parny était déjà connu par ses poésies érotiques; le chevalier de Bertin par des vers estimés.
(*Note de madame Campan.*)

[3] Acteur qui a fait pendant trente ans les délices du Théâtre-Français, avant Fleury et dans le même emploi.
(*Note de madame Campan.*)

tendre les pitoyables vers de Dorat-Cubières. Je puis assurer que les mots *charmant! charmant!* interrompirent plusieurs fois le lecteur. La pièce fut admise pour être jouée à Fontainebleau; et pour la première fois le roi fit baisser la toile avant la fin de la comédie. Le titre en était *le Dramomane,* ou *le Dramaturge.* Tous les personnages mouraient empoisonnés avec un pâté. La reine, très-piquée d'avoir recommandé cette ridicule production, prononça qu'elle n'entendrait plus de lecture; et cette fois elle tint parole.

La tragédie de *Mustapha et Zéangir,* de M. de Chamfort, obtint le plus grand succès à Fontainebleau, sur le théâtre de la cour; la reine fit accorder une pension de douze cents francs à l'auteur; mais la pièce tomba lorsqu'elle fut donnée à Paris.

L'esprit d'opposition qui régnait dans cette ville aimait à infirmer les jugements de la cour; la reine prit la résolution de ne plus accorder de protection marquée aux nouveaux ouvrages dramatiques; elle réserva son appui aux seuls compositeurs de musique, et en peu d'années cet art parvint à une perfection qu'il n'avait jamais eue en France.

Ce fut uniquement pour plaire à la reine que l'entrepreneur de l'Opéra fit venir à grands frais, à Paris la première troupe de bouffons. Gluck, Piccini, Sacchini y furent successivement attirés. Ces compositeurs célèbres, et particulièrement le premier, furent traités avec distinction à la cour; Gluck, dès l'instant de son arrivée en France, eut ses entrées à la toilette de la reine, et tout le temps qu'il y restait elle ne cessait de lui adresser la parole. Elle lui demandait un jour s'il était prêt de terminer son grand opéra d'*Armide,* et s'il en était satisfait; Gluck lui répondit de l'air le plus froid et avec son accent allemand : « Madame, il est bientôt fini, et vraiment ce sera *superbe.* » Son sentiment, aussi naïvement exprimé, fut confirmé; et la scène lyrique n'a sûrement pas de pièce d'un plus grand effet. On se récria beaucoup sur la confiance avec laquelle cet artiste venait de parler d'une de ses productions[1]; la reine le défendit avec chaleur : elle

[1] La modestie n'était pas la vertu de Gluck. Madame de Genlis dit dans ses *Souvenirs* qu'il parlait de Piccini avec justice et simplicité. « On sent, ajoute-

prétendait qu'il ne pouvait pas ignorer le mérite de ses ouvrages; qu'il savait que cette opinion était générale, et qu'il craignait sans doute que la modestie exigée par les bienséances ne parût en lui de la fausseté. La reine n'aimait pas uniquement le grand genre des opéras français et italiens; notre opéra-comique lui plaisait aussi infiniment; elle appréciait beaucoup la musique de Grétry, si analogue à l'esprit et au sentiment des paroles, que le temps n'a pu en diminuer le charme. On sait qu'un grand nombre de poëmes mis en musique par Grétry sont de Marmontel. Le lendemain de la première représentation de *Zémire et Azor,* Marmontel et Grétry furent présentés à la reine, dans la galerie de Fontainebleau, qu'elle traversait pour se rendre à la messe. La reine adressa tous ses compliments à Grétry, sur le succès du nouvel opéra; lui dit que dans la nuit elle avait songé à l'effet enchanteur du trio du père et des sœurs de Zémire derrière le miroir magique, et poursuivit son chemin après ce compliment. Grétry, transporté de joie, prend dans ses bras Marmontel : « Ah, mon ami! s'écrie-t-il, voilà de quoi faire d'excellente musique.... — Et de détestables paroles, » reprit froidement Marmontel, à qui sa majesté n'avait pas adressé un seul mot.

La peinture n'avait aucun attrait pour la reine; les plus misérables artistes étaient admis à l'honneur de la peindre; on exposa dans la galerie de Versailles un tableau en pied représentant Marie-Antoinette dans toute sa pompe royale. Ce tableau, destiné pour la cour de Vienne, et peint par un homme qui ne mérite pas d'être nommé, révolta tous les gens de goût; il semblait alors que cet art, justement placé au premier rang, eût rétrogradé en France de plusieurs siècles. Il est vrai que Vanloo et Boucher avaient corrompu le style de l'École française à un tel point, qu'avec des yeux simplement exercés par les chefs-d'œuvre étrangers et nationaux dont nous sommes en ce moment environnés, on ne conçoit pas que les tableaux de

t-elle, que c'est sans ostentation qu'il est équitable. Cependant il dit hier que si le *Roland* de Piccini réussit, *il le refera.* Ce mot est remarquable, mais il est d'un genre qui ne me plaira jamais. Un langage constamment modeste est de si bon goût! »

(*Note de l'éditeur.*)

Boucher aient pu être l'objet de l'admiration dans un temps aussi rapproché du siècle de Louis XIV.

La reine ne pouvait pas se prononcer sur cet art avec ces lumières ou simplement ce goût qui suffit dans les princes pour protéger et faire éclore les plus grands talents; elle avouait tout bonnement qu'elle ne voyait dans un portrait que le seul mérite de la ressemblance. Lorsqu'elle allait au Louvre, à l'exposition des tableaux, elle parcourait rapidement les petits tableaux de genre, et sortait sans avoir, disait-elle, levé les yeux vers les grandes compositions..

Il n'existe de bon portrait de la reine que celui de Werthmuller, premier peintre du roi de Suède, qui fut envoyé à Stockholm, et celui de madame le Brun, sauvé des fureurs révolutionnaires par les commissaires de la garde du mobilier de Versailles. Il règne dans la composition de ce tableau une analogie frappante avec celui d'Henriette de France, femme de l'infortuné Charles Ier, peint par Van-Dyck : comme Marie-Antoinette, elle est assise environnée de ses enfants, et ce rapprochement vient encore ajouter à l'intérêt mélancolique qu'inspire cette belle production.

En avouant, avec la sincérité dont je ne m'écarterai jamais, que la reine n'a donné d'encouragement direct qu'au seul art de la musique, j'aurais tort de passer sous silence la protection qu'elle et les princes frères du roi ont accordée à l'imprimerie.

On doit à Marie-Antoinette une superbe édition in-quarto des *Œuvres de Métastase;* à Monsieur, frère du roi, *le Tasse*, in-quarto, orné de gravures faites d'après les dessins de Cochin; et à M. le comte d'Artois, une petite collection d'œuvres choisies, et considérée comme un des chefs-d'œuvre sortis des presses du célèbre Didot.

En 1775, à la mort du maréchal du Muy, l'ascendant que prenait la secte des novateurs fit appeler à la cour M. de Saint-Germain, pour lui confier le poste important du ministère de la guerre. Son premier soin fut de s'occuper de la destruction de la maison militaire du roi, imposant et utile rempart de la puissance royale.

Il est à remarquer qu'à l'époque où le chancelier Maupeou

avait obtenu de Louis XV la destruction du parlement et l'exil de tous les anciens magistrats, les mousquetaires avaient été chargés de cette expédition, et qu'au coup de minuit MM. les présidents et conseillers avaient tous été arrêtés, chacun par deux mousquetaires.

Il y avait eu, au printemps de 1775, une insurrection populaire, occasionnée par la cherté du pain. Le nouveau système de M. Turgot, pour la liberté indéfinie du commerce des grains, en fut la cause ou le prétexte [1]; et la maison du roi avait encore, dans cette circonstance, rendu les plus grands services à la tranquillité publique.

Beaucoup de gens, éclairés par les événements désastreux de la fin du règne de Louis XVI, ont soupçonné M. de Saint-Germain d'une perfide combinaison en faveur des projets formés, à la vérité, depuis longtemps par les ennemis de l'autorité; mais par quelle fatalité la reine fut-elle entraînée à servir de semblables vues? Je n'en ai jamais pu découvrir la véritable cause, si ce n'est dans la grande faveur accordée aux capitaines et aux officiers des gardes du corps, qui par cette réforme se trouvaient les seuls militaires de leur rang chargés de la garde du souverain, ou dans les fortes préventions de la reine contre le duc d'Aiguillon, alors commandant des chevau-légers. M. de Saint-Germain conserva cependant cinquante gendarmes et cinquante chevau-légers pour servir à la représentation royale, les jours de grand cérémonial; mais en 1787 le roi réforma en entier ces deux espèces de noyaux de corps militaires. La reine dit alors, avec satisfaction, qu'enfin on ne verrait plus d'habits rouges dans la galerie de Versailles [2].

[1] Liberté, économie, tels étaient les deux principes de M. Turgot. Il insistait principalement à la cour sur l'application du dernier. Ses réductions nombreuses indisposaient la noblesse et le clergé.

Une parente de ce ministre demandait à un évêque si l'on ne pouvait pas faire ses pâques et le jubilé en même temps. « Madame, lui répondit le prélat, nous sommes dans un temps d'économie, je crois qu'on peut encore faire celle-là. »

(*Note de l'éditeur.*)

[2] La reine demanda dernièrement à M. de Saint-Germain : « Que voulez-vous faire des quarante-quatre gendarmes et des quarante-quatre chevau-légers que vous conservez? C'est apparemment pour escorter le roi aux lits de justice. — Non, madame, c'est pour l'accompagner lorsqu'on chantera des *Te Deum*. » Il faut savoir que la reine aurait aimé la suppression totale, et que le roi fût gardé à Versailles comme le sont l'impératrice sa mère et l'empereur à Vienne, et cela eût été simple et bon. (*Correspondance secrète de la cour : Règne de Louis XVI.*)

(*Note de l'éditeur.*)

La reine, pendant les années qui s'écoulèrent depuis 1775 jusqu'en 1781, se trouvait à l'époque de sa vie où elle se livra le plus aux plaisirs qui lui étaient offerts de toutes parts. Il y avait souvent, dans les petits voyages de Choisy, spectacle deux fois dans une même journée : grand opéra, comédie française ou italienne à l'heure ordinaire, et à onze heures du soir on rentrait dans la salle de spectacle pour assister à des représentations de parodies où les premiers acteurs de l'Opéra se montraient dans les rôles et sous les costumes les plus bizarres. La célèbre danseuse Guimard était toujours chargée des premiers rôles; elle jouait moins bien qu'elle ne dansait; sa maigreur extrême et sa petite voix rauque ajoutaient encore au genre burlesque dans ses rôles parodiés d'Ernelinde et d'Iphigénie.

La fête la plus noble et la plus galante qui ait été donnée à la reine fut celle que Monsieur, frère du roi, lui avait préparée à Brunoy. Ce prince m'avait fait la grâce particulière de m'y admettre, et je suivais partout sa majesté dans le groupe qui l'environnait. Lorsqu'elle parcourut les jardins, elle trouva dans le premier bosquet des chevaliers armés de toutes pièces, endormis au pied d'arbres auxquels étaient suspendus leurs lances et leurs écus. L'absence des beautés qui avaient inspiré tant de hauts faits aux neveux de Charlemagne et aux preux de ce siècle avait occasionné ce sommeil léthargique; mais la reine paraît à l'entrée du bosquet : à l'instant ils sont sur pied; des voix mélodieuses annoncent la cause de leur désenchantement, et le désir qu'ils avaient de signaler leur adresse et leur valeur; de là ils passèrent dans une arène très-vaste, décorée avec magnificence et dans le style exact des anciens tournois.

Cinquante danseurs, en habits de pages, présentèrent aux chevaliers vingt-cinq superbes chevaux noirs et vingt-cinq d'une blancheur éclatante et très-richement enharnachés. Le parti à la tête duquel était Auguste Vestris portait les couleurs de la reine : Picq, maître des ballets de la cour de Russie, commandait le parti opposé; il y eut course à la tête noire, à la lance, enfin combat à outrance, parfaitement simulé : quoique l'on fût convaincu que les couleurs de la reine ne pouvaient qu'être victorieuses, les spectateurs n'en éprouvèrent pas moins

toutes les sensations diverses et prolongées qu'amène l'incertitude du triomphe.

Presque toutes les femmes agréables de Paris, toujours empressées de jouir de ces sortes de spectacles, avaient été placées sur les gradins qui environnaient l'enceinte du tournoi : cette réunion achevait de compléter la vérité de l'imitation. La reine, environnée de la famille royale et de toute la cour, était placée sous un dais très-élevé. Un spectacle suivi d'un ballet-pantomime et un bal terminèrent la fête, où ne manquèrent ni le feu d'artifice ni l'illumination. Enfin, un échafaudage d'une prodigieuse hauteur, placé dans un endroit très-élevé, soutenait dans les airs, au milieu d'une nuit très-noire et par un temps très-calme, ces mots : *Vive Louis! vive Marie-Antoinette!*

A l'exception du roi, le plaisir seul occupait toute cette jeune famille ; ce goût était excité sans cesse par cette foule de gens empressés qui, en prévenant les désirs et même les passions des princes, trouvent le moyen de montrer du zèle et l'espérance de s'attirer ou d'entretenir la faveur.

Qui aurait osé combattre par de froids ou solides raisonnements les amusements d'une reine vive, jeune et jolie ? Une mère, un mari seuls en auraient eu le droit ; et le roi ne portait aucun obstacle aux volontés de Marie-Antoinette ; sa longue indifférence avait été suivie d'un sentiment d'admiration et d'amour : il était esclave de tous les désirs de la reine, qui, charmée du changement heureux qui s'était opéré dans le cœur du roi et dans ses habitudes, ne cachait point assez la satisfaction qu'elle en éprouvait ni l'ascendant qu'elle prenait sur lui.

Le roi se couchait tous les soirs à onze heures précises : il était très-méthodique, et rien ne dérangeait ses habitudes. Il n'avait pas encore une fois cessé de venir partager le lit nuptial ; mais le bruit que faisait involontairement la reine quand elle rentrait fort tard des soirées qu'elle passait chez la princesse de Guéménée, ou chez le duc de Duras finit par importuner le roi ; et sans humeur il fut convenu que la reine le préviendrait des jours où elle voulait veiller : alors le roi commença à coucher chez lui, ce qui n'était jamais arrivé depuis l'époque du mariage.

Pendant l'hiver les bals de l'Opéra faisaient passer beaucoup

de nuits à la reine; elle s'y rendait avec une seule dame du palais, et y trouvait toujours Monsieur et M. le comte d'Artois; ses gens cachaient leur livrée sous des redingotes de drap gris. Elle croyait n'être jamais reconnue, et l'était par toute l'assemblée dès le moment où elle entrait dans la salle : feignant de ne pas la reconnaître, on établissait toujours quelque intrigue de bal pour lui procurer le plaisir de l'incognito.

Louis XVI voulut une fois aller avec la reine à un bal masqué; il fut convenu que le roi ferait non-seulement son coucher public, mais même son petit coucher. La reine se rendit chez lui par les corridors intérieurs du palais, suivie d'une de ses femmes, qui portait un domino noir; elle aida à l'en revêtir, et ils furent seuls gagner la cour de la chapelle, où une voiture les attendait, avec le capitaine des gardes de quartier et une dame du palais. Le roi s'amusa peu, ne parla qu'à deux ou trois personnes, qui le reconnurent à l'instant, et ne trouva d'aimable dans le bal que les pierrots et les arlequins; ce que la famille royale s'amusait souvent à lui reprocher.

Un événement, fort simple en lui-même, attira des soupçons fâcheux sur la conduite de la reine. Elle partit un soir avec la duchesse de Luynes, dame du palais; sa voiture cassa à l'entrée de Paris : il fallut descendre; la duchesse la fit entrer dans une boutique, tandis qu'un valet de pied fit avancer un fiacre. On était masqué, et en sachant garder le silence l'événement n'aurait pas même été connu; mais aller en fiacre est pour une reine une aventure si bizarre, qu'à peine entrée dans la salle de l'Opéra elle ne put s'empêcher de dire à quelques personnes qu'elle y rencontra : *C'est moi en fiacre; n'est-ce pas bien plaisant*[1]?

[1] Le divertissement des bals, le désir qu'éprouva la reine d'y goûter au moins l'incognito sous le masque, devaient donner lieu à une foule de ces aventures qui sont un des plaisirs attachés aux travestissements de ce genre, et que la présence d'un tiers rend toujours innocents. On lit l'anecdote suivante dans un écrit du temps :

« On chuchote une aventure arrivée au bal que le comte de Viry a donné; la voici : après le banquet, la reine s'était retirée avec sa suite, et était rentrée, peu de temps après, masquée dans le bal. Sur les trois heures du matin, elle se promenait avec la duchesse de la Vauguyon : ces deux masques furent accostés par un jeune seigneur étranger qui était démasqué, et qui leur parla longtemps, les prenant pour deux femmes de qualité de sa connaissance. La méprise donna lieu à une conversation singulière, qui amusa d'autant plus sa majesté, que les propos furent légers, agréables, sans

De ce moment tout Paris fut instruit de l'aventure du fiacre : on dit que tout avait été mystère dans cette aventure de nuit; que la reine avait donné un rendez-vous, dans une maison particulière, à un seigneur honoré de ses bontés ; on nommait hautement le duc de Coigny, à la vérité très-bien vu à la cour, mais autant par le roi que par la reine. Une fois que ces idées de galanterie furent éveillées, il n'y eut plus de bornes à toutes les sottes préventions des agréables du jour, encore moins aux calomnies qui circulaient à Paris sur le compte de la reine : si elle avait parlé, à la chasse ou au jeu, à MM. Édouard de Dillon, de Lambertye, ou à d'autres dont les noms ne me sont plus présents, c'étaient autant d'amants favorisés. Paris ignorait que tous ces jeunes gens n'étaient pas admis dans l'intérieur de la reine, et n'avaient pas même le droit de s'y présenter; mais la reine allait déguisée à Paris, elle s'y était servie d'un fiacre; une légèreté porte malheureusement à en soupçonner d'autres, et la méchanceté ne manque pas de supposer ce qui ne peut même avoir lieu. La reine, tranquillisée par l'innocence de sa conduite, et par la justice qu'elle savait bien que tout ce qui l'entourait devait rendre à sa vie privée, parlait avec dédain de ces faux bruits, et se contentait de supposer que quelque fatuité de la part des jeunes gens cités avait donné lieu à ces méchancetés. Elle cessait alors de leur adresser la parole, et même de les regarder. Leur vanité en était blessée, et le plaisir de la vengeance les portait à dire ou à laisser penser qu'ils avaient eu le malheur

être indiscrets. Deux hommes masqués survinrent, se mirent de la partie; après avoir beaucoup ri on se sépara. Les deux dames témoignèrent le désir de se retirer; le baron allemand les conduisit; un carrosse de remise fort simple se présenta : quand il fut question de monter, madame de la Vauguyon se démasqua. Jugez de la surprise de l'étranger, et comme elle augmenta quand, en se retournant, il reconnut également la personne qui venait de se démasquer : le respect et une sorte de confusion succédèrent à la familiarité. L'affabilité de la charmante princesse rassura pourtant l'étranger, qui, d'ailleurs, avait eu précédemment l'avantage de faire sa cour à sa majesté et d'en être connu. Les plaisanteries qu'il avait à se reprocher sont celles que le masque autorise, surtout en France. La reine le quitta en lui recommandant le secret. Il l'aura gardé sans doute, mais bien inutilement, puisque deux ou trois spectateurs qui se trouvaient là par hasard n'ont pas eu la même discrétion. Au reste, l'étranger, bien fait, aimable, d'une naissance élevée, méritait bien la faveur qu'il a reçue du sort. Quelques jours après, s'étant trouvé sur le passage de la reine, elle lui demanda s'il avait gardé son secret, d'un ton qui peut faire croire qu'elle n'y attachait pas la moindre importance. » (*Correspondance secrète de la cour : Règne de Louis XVI.*)

(*Note de l'éditeur.*)

de cesser de plaire. D'autres jeunes fats avaient la présomption de croire qu'ils étaient remarqués par la reine, en se plaçant près de la loge grillée où sa majesté se rendait incognito, à la comédie de la ville de Versailles; et j'ai vu des prétentions s'établir uniquement parce que la reine avait prié un de ces messieurs de s'informer, sur le théâtre, si la seconde pièce tarderait encore à commencer.

La liste des gens reçus dans les cabinets de la reine, et que j'ai désignés plus haut, avait été remise par la princesse de Lamballe aux huissiers de la chambre, et les personnes qui y étaient inscrites ne pouvaient se présenter pour jouir de cette faveur que les jours où la reine désirait avoir sa société intime, ce qui était seulement à la suite de ses couches ou dans le cas de légère indisposition. Les gens du premier rang à la cour lui demandaient quelquefois des audiences particulières; la reine les recevait alors dans une pièce précédée par celle que l'on appelait le cabinet des femmes de garde, qui annonçaient dans l'intérieur de sa majesté.

Je me trouvais dans ce cabinet un jour que le duc de Lauzun le traversa, après une scène qui exige quelques détails.

Le duc de Lauzun (depuis duc de Biron), qui a figuré dans la révolution parmi les intimes du duc d'Orléans, a laissé des Mémoires encore manuscrits, où il insulte au caractère de Marie-Antoinette. Il raconte une anecdote d'une plume de héron : voici la version véritable.

M. le duc de Lauzun avait de l'originalité dans l'esprit, quelque chose de chevaleresque dans les manières. La reine le voyait aux soupers du roi et chez la princesse de Guéménée; elle l'y traitait bien. Un jour il parut chez madame de Guéménée en uniforme et avec la plus magnifique plume de héron blanc qu'il fût possible de voir; la reine admira cette plume : il la lui fit offrir par la princesse de Guéménée. Comme il l'avait portée, la reine n'avait pas imaginé qu'il pût vouloir la lui donner; fort embarrassée du présent qu'elle s'était, pour ainsi dire, attiré, elle n'osa pas le refuser, ne sut si elle devait en faire un à son tour, et, dans l'embarras, si elle lui donnait quelque chose, de faire ou trop ou trop peu, elle se contenta de porter une fois la plume,

et de faire observer à M. de Lauzun qu'elle était parée du présent qu'il lui avait fait. Dans ses Mémoires secrets, le duc donne une importance au présent de son aigrette, ce qui le rend bien indigne d'un honneur accordé à son nom et à son rang.

Son orgueil lui exagéra le prix de la faveur qui lui avait été accordée. Peu de temps après le présent de la plume de héron, il sollicita une audience; la reine la lui accorda, comme elle l'eut fait pour tout autre courtisan d'un rang aussi élevé. J'étais dans la chambre voisine de celle où il fut reçu; peu d'instants après son arrivée, la reine rouvrit la porte, et dit d'une voix haute et courroucée : *Sortez, monsieur*. M. de Lauzun s'inclina profondément, et disparut. La reine était fort agitée. Elle me dit : « Jamais cet homme ne rentrera chez moi. » Peu d'années avant la révolution de 1789 le maréchal de Biron mourut. Le duc de Lauzun, héritier de son nom, prétendait au poste important de colonel du régiment des gardes françaises. La reine en fit pourvoir le duc du Châtelet : voilà comme se forment les implacables haines. Le duc de Biron s'attacha aux intérêts du duc d'Orléans, et devint un des plus ardents ennemis de Marie-Antoinette [1].

[1] Les Mémoires du duc de Lauzun, encore manuscrits à l'époque où madame Campan composait les siens, ont été publiés depuis. Ils furent écrits par le duc de Lauzun, à la sollicitation d'une femme dont on vantait, à juste titre, l'esprit, la grâce et la beauté, madame la duchesse de Fleury, fille du duc de Coigny. L'édition qui a paru ne contient point l'anecdote de la plume de héron. Est-ce réserve de la part des éditeurs ou lacune dans le manuscrit sur lequel ils ont imprimé? Quoi qu'il en puisse être, j'en possède un qui raconte cette anecdote en détail, et je n'hésite pas à la publier; la voici :

« Madame de Guéménée s'approcha de moi, et me dit, en riant, à mi-voix : « Êtes-vous très-attaché à une plume de « héron blanche qui était à votre casque « lorsque vous avez pris congé. La reine « meurt d'envie de l'avoir; la lui refuse- « rez-vous? » Je répondis que je n'oserais la lui offrir, mais que je me trouverais très-heureux qu'elle voulût bien la recevoir de madame de Guéménée. J'envoyai un courrier la chercher à Paris, et madame de Guéménée la lui donna le lendemain au soir. Elle la porta dès le jour suivant; et lorsque je parus à son dîner elle me demanda comment je la trouvais coiffée. Je répondis : Fort bien. « Jamais, reprit-elle avec infiniment de « grâce, je ne me suis trouvée si parée. » Il eût assurément mieux valu qu'elle n'en eût pas parlé; car le duc de Coigny remarqua et la plume et la phrase; il demanda d'où venait cette plume : la reine dit, avec assez d'embarras, que je l'avais rapportée à madame de Guéménée de mes voyages, et qu'elle la lui avait donnée. Le duc de Coigny en parla le soir à madame de Guéménée avec beaucoup d'humeur, lui dit que rien n'était plus ridicule et plus indécent que ma manière d'être avec la reine; qu'il était inouï d'en faire aussi publiquement l'amoureux, et incroyable qu'elle eût l'air de le trouver bon. Il fut assez mal reçu, et songea aux moyens de m'éloigner. »

Aujourd'hui que la version donnée par madame Campan dément celle du duc de Lauzun; aujourd'hui que l'on connaît son caractère avantageux, son amour-

J'ai de la répugnance à défendre la reine avec trop de détails sur deux points d'accusations infâmes dont les libellistes ont osé grossir leurs feuilles empoisonnées. Je veux indiquer les indignes soupçons d'un trop fort attachement pour le comte d'Artois, et les motifs de la tendre amitié qui exista entre la reine, la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac. Je ne crois point que M. le comte d'Artois, dans les premières années de sa jeunesse et de celle de la reine, fut, comme on l'a dit, très-épris de la beauté et de l'amabilité de sa belle-sœur; mais je puis affirmer que j'ai toujours vu ce prince à une distance très-respectueuse de la reine; qu'elle parlait de lui, de son amabilité, de sa gaieté avec cet abandon qui n'accompagne jamais que les sentiments les plus purs, et que tout ce qui environnait la reine n'a jamais vu dans l'affection qu'elle témoignait à Mgr. le comte d'Artois que celle d'une tendre sœur pour le plus jeune de ses frères. Quant à la liaison intime de Marie-Antoinette et des dames dont je viens de parler, elle n'eut jamais et ne pouvait avoir d'autre motif que le désir, très-innocent, de s'assurer deux amies au milieu d'une cour nombreuse; mais, malgré cette intimité, le ton de ce noble respect que portent à la majesté royale les personnes du rang le plus élevé ne cessa jamais d'être observé.

La reine, très-occupée par la société de madame de Polignac et par la chaîne des plaisirs qui se succédaient sans cesse, trouvait depuis quelque temps moins de moments à donner à l'abbé de Vermond; il prit alors le parti de s'éloigner de la cour. On lui fit l'honneur de croire qu'il s'était permis des représentations sur l'emploi trop frivole du temps de son auguste élève, et qu'il avait jugé que, par son double caractère d'ecclésiastique et d'instituteur, il était désormais déplacé à la cour; on se trompait : son mécontentement portait uniquement sur la faveur accordée à la comtesse Jules. Après une absence d'une quinzaine de jours, nous le vîmes reparaître à Versailles et reprendre ses

propre et sa fatuité, ce qu'il dit peut conserver encore quelque malignité, mais ne saurait avoir aucun crédit. On n'y voit plus que les insinuations fausses et méprisables d'un présomptueux trompé dans son espoir, et dont la vanité blessée cherche une vengeance indigne d'un galant homme.

(*Note de l'éditeur.*)

fonctions accoutumées. Je raconterai plus tard les motifs de son absence et les conditions qu'il mit à son retour.

CHAPITRE VIII.

Voyage de Joseph II en France. — Son caractère. — Ses paroles. — L'étiquette est l'objet de ses railleries. — Leur amertume. — Il n'épargne ni les dames de la cour ni la reine elle-même. — Il critique le gouvernement et l'administration. — Anecdotes qu'il raconte sur la cour de Naples. — Il est présenté par la reine et accueilli avec transport à l'Opéra. — Fête d'un genre nouveau que lui donne la reine à Trianon. — Première grossesse de la reine. — Détails curieux. — Retour de Voltaire à Paris. — Mot de Joseph II. — On délibère sur la présentation de Voltaire à la cour. — Opposition du clergé. — On décide qu'il ne sera point admis. — Réflexions de la reine à ce sujet. — Duel de M. le comte d'Artois avec le duc de Bourbon. — Assertions du baron de Besenval, dans ses Mémoires, réfutées. — Il ose faire une déclaration à la reine. — Conduite noble et généreuse de cette princesse. — Mot sensé qu'elle prononce. — Retour du chevalier d'Éon en France. — Détails sur ses missions et les causes de son travestissement. — Promenades pendant la nuit sur la terrasse de Trianon. — Anecdotes qui servent de texte aux libellistes. — Madame du Barry se permet d'assister à l'une de ces soirées. — Concert donné dans un des bosquets. — Couplets contre la reine. — Indignation de Louis XVI contre d'aussi viles attaques. — Odieuse politique du comte de Maurepas. — La reine accouche de MADAME. — Dangers auxquels est exposée la reine. — Réflexions.

Depuis l'avénement de Louis XVI au trône, la reine attendait la visite de son frère l'empereur Joseph II : ce prince était le sujet habituel de ses entretiens ; elle vantait son esprit, son amour pour le travail, ses connaissances militaires, son extrême simplicité. Toutes les personnes qui environnaient sa majesté désiraient vivement de voir à la cour de Versailles un prince si digne de son rang. Enfin le moment de l'arrivée de Joseph II, sous le nom du comte de Falkenstein, fut annoncé, et l'on indi-

qua le jour même où il serait à Versailles [1]. Les premiers embrassements de la reine et de son auguste frère se passèrent en présence de toute la maison de la reine. Ce spectacle fut très-attendrissant; les sentiments de la nature inspirent involontairement plus d'intérêt quand on les voit se développer avec toute leur puissance et tout leur abandon dans le cœur des souverains.

L'empereur fut d'abord généralement admiré en France; les savants, les militaires instruits, les artistes célèbres apprécièrent l'étendue de ses connaissances. Il obtint moins de suffrages à la cour, et fort peu dans l'intérieur du roi et de la reine. Des manières bizarres, une franchise qui dégénérait souvent en rudesse, une simplicité dont on remarquait visiblement l'affectation, tout le fit envisager comme un prince plus singulier qu'admirable. La reine lui parla de l'appartement qu'elle lui avait fait préparer dans le château; l'empereur lui répondit qu'il ne l'accepterait pas, et qu'en voyageant il logait toujours au *cabaret* (ce fut sa propre expression) : la reine insista, et l'assura qu'il serait parfaitement libre et placé loin du bruit. Il répondit qu'il savait que le château de Versailles était fort grand, et qu'on y logeait tant de *polissons*, qu'il pouvait bien y avoir une place; mais que son valet de chambre avait déjà fait dresser son lit de camp dans un hôtel garni, et qu'il y logerait.

Il dînait avec le roi et la reine, et soupait avec toute la famille réunie. Il témoigna prendre intérêt à la jeune princesse Élisabeth, qui sortait alors de l'enfance, et avait toute la fraîcheur de cet âge. Il circula dans le temps quelque bruit de mariage avec cette jeune sœur du roi; je crois qu'ils n'eurent aucun fondement.

Le service de table était encore fait par les femmes lorsque la reine mangeait dans les cabinets avec le roi, la famille royale et les têtes couronnées [2]. J'assistais presque tous les jours au

[1] La reine reçut l'empereur à Versailles, et n'alla point au-devant de lui en cabriolet, comme cela est dit dans quelques anecdotes sur la cour de Louis XVI, et notamment dans un ouvrage fort estimable, où cette fausse anecdote est consignée comme elle l'est dans *l'Espion anglais*, d'où elle a été vraisemblablement tirée. (*Note de madame Campan.*)

[2] L'usage était que, même le dîner commencé, s'il survenait une princesse du sang, et qu'elle fût invitée à prendre place

dîner de la reine. L'empereur y parlait beaucoup et de suite; il s'exprimait avec facilité dans notre langue, et la singularité de ses expressions ajoutait quelque chose de piquant à ses discours. Je l'ai plusieurs fois entendu dire qu'il aimait les choses *spectaculeuses*, pour indiquer tout ce qui formait un aspect, ou une scène digne d'intérêt. Il ne déguisait aucune de ses préventions sur l'étiquette et les usages de la cour de France, et en faisait même, en présence du roi, le sujet de ses sarcasmes. Le roi souriait et ne répondait jamais rien; la reine paraissait en souffrir. L'empereur terminait souvent ses récits sur les choses qu'il avait admirées à Paris par des reproches au roi sur ce qu'elles lui étaient inconnues : il ne pouvait concevoir comment tant de richesses en tableaux restaient dans la poussière d'immenses magasins [1]; et lui dit un jour que si l'usage n'était pas d'en placer quelques-uns dans les appartements de Versailles, il ne connaîtrait pas même les principaux chefs-d'œuvre qu'il possédait [2]. Il lui reprochait aussi de n'avoir pas visité l'Hôtel des Invalides et celui de l'École militaire; et lui disait même, en notre présence, qu'il devait connaître non-seulement tout ce qui existait à Paris, mais voyager en France, et résider quelques jours dans chacune de ses grandes villes.

La reine finit par être blessée de l'indiscrète sincérité de l'em-

à la table de la reine, les contrôleurs et les gentilshommes servants venaient à l'instant prendre le service, et les femmes de la reine se retiraient. Elles avaient remplacé les filles d'honneur dans plusieurs parties de leur service et conservé quelques-uns de leurs priviléges. Un jour la duchesse d'Orléans arriva à Fontainebleau à l'heure du dîner de la reine, qui l'invita à se mettre à table, et fit elle-même signe à ses femmes de quitter le service et de se faire remplacer par les hommes. Sa majesté disait qu'elle voulait maintenir un privilége qui conservait ces sortes de places plus honorables, et en faisait une ressource pour des filles nobles et sans fortune.

Madame de Misery, baronne de Biache, première femme de chambre de la reine, dont je fus nommée survivancière, était fille de M. le comte de Chemant, et sa grand'mère était une Montmorency. M. le prince de Tingry l'appelait, en présence de la reine, *ma cousine*.

L'ancienne commensalité des rois de France avait des prérogatives reconnues dans l'État. Beaucoup de charges exigeaient la noblesse, et se vendaient de 40,000 jusqu'à 300,000 francs. Il existe un Recueil des édits des rois en faveur des prérogatives et droits de préséance des personnes munies d'offices dans la maison du roi.

(*Note de madame Campan.*)

[1] Quelque temps après le départ de l'empereur, le comte d'Angiviller présenta des plans au roi pour la construction du Muséum, qui fut alors commencé.

(*Note de madame Campan.*)

[2] L'empereur blâmait beaucoup l'usage, alors existant, de laisser des marchands construire des boutiques près des murs extérieurs de tous les palais, et même d'établir des espèces de foires sur les escaliers, dans les galeries de Versailles et de Fontainebleau, et jusqu'à chaque repos des grands escaliers.

(*Note de madame Campan.*)

pereur, et par lui faire elle-même quelques leçons sur la facilité avec laquelle il se permettait d'en donner. Un jour qu'elle était occupée à signer des brevets et des ordonnances de payement pour sa maison, elle s'entretenait avec M. Augeard, son secrétaire des commandements, qui lui présentait successivement les objets à signer, et les replaçait dans son portefeuille. L'empereur, pendant ce travail, se promenait dans la chambre; tout à coup il s'arrête pour reprocher assez sévèrement à la reine de signer tous ces papiers sans les lire, ou, au moins, sans y jeter les yeux, et lui dit les choses les plus justes sur le danger de donner légèrement sa signature. La reine lui répondit que l'on pouvait appliquer très-mal de fort judicieux principes; que son secrétaire des commandements, qui méritait toute sa confiance, ne lui présentait en ce moment que les ordonnances du payement des trimestres des charges de sa maison, enregistrées à la chambre des comptes; et qu'elle ne risquait pas de donner inconsidérément sa signature.

La toilette de la reine était aussi un sujet perpétuel de critique pour l'empereur. Il lui reprochait d'avoir introduit trop de modes nouvelles, et la tourmentait sur l'usage du rouge, auquel ses yeux ne pouvaient s'habituer. Un jour qu'elle en mettait plus que de coutume, devant aller au spectacle, il lui conseilla d'en ajouter encore, et indiquant une dame qui était dans la chambre, et qui en avait à la vérité beaucoup : « Encore un peu, sous les yeux, dit l'empereur à la reine; mettez du rouge en furie, comme madame. » La reine pria son frère de cesser ses plaisanteries, et surtout de ne les adresser qu'à elle seule, quand elles seraient désobligeantes. Cette manière de critiquer les usages et les modes établies convenait assez à l'esprit frondeur qui régnait alors; autrement l'empereur eût été généralement blâmé. Les gens qui tenaient par principes aux anciens usages furent seuls affligés, et lui surent très mauvais gré de quelques accès d'une franchise par trop déplacée [1].

[1] Sans nier le penchant que montrait l'empereur à la raillerie, l'on doit ajouter qu'il savait aussi, selon l'occasion, tourner agréablement des choses flatteuses. Madame de Genlis rapporte même, dans ses *Souvenirs de Félicie*, un trait qui vaut mieux qu'un mot spirituel. On sait que Joseph II parcourut plusieurs provinces de la France. « A Nantes, dit d'abord madame de Genlis, il partit de

La reine lui avait donné rendez-vous au théâtre Italien ; sa majesté changea d'avis, et se rendit aux Français. Elle envoya un page aux Italiens prier son frère de venir la rejoindre. L'empereur sortit de sa loge, éclairé par le comédien Clairval, et accompagné de M. de la Ferté, intendant des menus plaisirs, qui souffrit beaucoup d'entendre sa majesté impériale dire à Clairval, en lui exprimant obligeamment son regret de ne point assister à la représentation des Italiens : « Elle est bien étourdie votre jeune reine ; mais heureusement cela ne vous déplaît pas trop à vous autres Français. »

Je me trouvais avec mon beau-père dans un des cabinets de la reine ; l'empereur vint l'y attendre, et sachant que M. Campan remplissait les fonctions de bibliothécaire, il l'entretint des livres qui devaient naturellement composer la bibliothèque de la reine. Après avoir parlé de nos auteurs les plus célèbres, le hasard lui fit dire : « Il n'y a sûrement pas ici d'ouvrages sur les finances, ni sur l'administration. »

Ces mots furent suivis de son opinion sur tout ce qu'on avait écrit dans ce genre, sur les différents systèmes de nos deux célèbres ministres Sully et Colbert ; sur les fautes qui se commettaient sans cesse, en France, dans des parties si essentielles à la prospérité de l'empire ; sur les réformes qu'il ferait lui-même à Vienne lorsqu'il en aurait le pouvoir : tenant M. Campan par le bouton de son habit, il passa plus d'une heure à parler avec véhémence et sans aucun ménagement sur le gouvernement français ; chose d'autant plus blâmable, qu'avec du tact et de la dignité l'empereur ne devait entretenir le secrétaire-bibliothécaire que

son auberge à la petite pointe du jour ; il trouva dans la cour sa voiture entourée de toutes les jeunes dames de la ville, toutes excessivement parées : l'empereur, après les avoir saluées, dit, en les regardant : *Voilà une si charmante aurore, qu'elle promet plus d'un beau jour.*

« Un trait, ajoute-t-elle, que j'aime mieux que tout cela, est celui-ci :

« Il passa le bois de Rosny tandis qu'il dormait dans sa voiture ; quand il se réveilla il en était à un quart de lieue. Se rappelant que Sully avait, durant les guerres civiles, vendu ce bois pour en donner l'argent à Henri IV, alors dénué de tout, l'empereur ordonna aux postillons de retourner sur leurs pas et de rentrer dans le bois, voulant mesurer, par ses yeux, l'étendue du sacrifice qu'un grand homme, un sujet affectionné avait fait, dans un moment de détresse, à l'un de nos plus grands rois *.

(*Note de l'éditeur.*)

* « Ce bois est immense : Sully en retira trente mille francs, somme énorme dans ce temps, et la donna toute entière à Henri IV. »
(*Note de madame de Genlis.*)

des objets analogues à ses fonctions. Mais il était si préoccupé du grand talent qu'il se croyait pour gouverner les peuples, que cet orgueil lui faisait commettre, en ce moment, une faute d'écolier. Cet entretien dura près d'une heure. L'étonnement autant que le respect nous tint, mon beau-père et moi, dans le plus profond silence; et lorsque nous fûmes seuls nous prîmes la résolution de ne point parler de cet entretien.

L'empereur aimait à raconter les anecdotes secrètes des cours d'Italie qu'il avait visitées; les querelles de jalousie entre le roi et la reine de Naples l'amusaient beaucoup : il peignait parfaitement la manière d'être et de parler de ce souverain, et disait avec quelle bonhomie il allait solliciter la première camériste pour obtenir de rentrer dans le lit nuptial, quand, par mécontentement, la reine l'en avait banni; le temps qu'on lui faisait désirer cette réconciliation était calculé entre la reine et sa camériste, et toujours mesuré à la nature du délit. Il racontait aussi beaucoup de choses fort amusantes sur la cour de Parme, dont il parlait avec assez de dédain. Si l'on eût écrit chaque jour tout ce que ce prince disait sur l'intérieur de ces cours, et même sur celle de Vienne, on en eût fait un recueil très-piquant : j'ai seulement retenu un trait qui rappelle l'engouement de Léopold, grand-duc de Toscane, pour le système des économistes, et donne une idée du jugement que l'empereur en avait porté. Il raconta au roi que le grand-duc de Toscane et le roi de Naples s'étant trouvés réunis, le premier parla beaucoup des changements qu'il avait effectués dans ses États. Le grand-duc avait rendu une foule d'édits nouveaux, pour y mettre les préceptes des économistes en exécution, espérant par-là travailler au bonheur de ses peuples. Le roi de Naples le laissa parler longtemps, puis lui demanda simplement combien il y avait de familles napolitaines en Toscane. Le grand-duc en compta bientôt le très-petit nombre. « Eh bien, mon frère, reprit le roi de Naples, je ne conçois pas vos peuples de rechercher si peu le bonheur; car j'ai quatre fois plus de familles toscanes établies dans mes États que vous n'en avez de napolitaines chez vous. »

La reine se trouvant à l'Opéra avec l'empereur, ce prince avait voulu y rester caché; mais elle le prit par la main, et, avec

un peu de violence, l'attira vers le premier rang de la loge. Cette espèce de présentation faite au public eut le plus grand succès : on donnait *Iphigénie en Aulide;* le chœur *Chantons, célébrons notre reine,* fut demandé pour la seconde fois, avec la plus vive chaleur, et chanté au milieu d'applaudissements universels.

Une fête d'un genre nouveau fut donnée au petit Trianon. L'art avec lequel on avait, non pas illuminé, mais éclairé le jardin anglais, produisit un effet charmant : des terrines, cachées par des planches peintes en vert, éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs, et en faisaient ressortir les diverses teintes, de la manière la plus variée et la plus agréable; quelques centaines de fagots allumés entretenaient, dans le fossé, derrière le temple de l'Amour, une grande clarté qui le rendait le point le plus brillant du jardin. Au reste, cette soirée n'eut de remarquable que ce qu'elle devait au bon goût des artistes; cependant il en fut beaucoup parlé : le local n'avait pas permis d'y admettre une grande partie de la cour; les personnes non invitées furent mécontentes, et le peuple, qui ne pardonne que les fêtes dont il jouit, eut grande part aux exagérations de la malveillance sur les frais de cette petite fête, portés à un prix si ridicule, que les fagots brûlés dans les fossés paraissaient avoir exigé la destruction d'une forêt entière. La reine, prévenue de ces bruits, voulut connaître exactement ce qu'il y avait eu de bois consommé : l'on sut que quinze cents fagots avaient suffi pour entretenir le feu jusqu'à quatre heures du matin.

L'empereur quitta la France après un séjour de quelques mois, et promit à sa sœur de venir encore la voir.

Tous les officiers de la chambre de la reine avaient eu, pendant le séjour de l'empereur, beaucoup d'occasions de le servir; on s'attendait qu'il ferait des présents avant son départ. Le serment des charges portait positivement qu'on ne recevrait jamais aucun don des princes étrangers; on convint alors qu'on commencerait par refuser les présents de l'empereur, en demandant le temps nécessaire pour obtenir la permision de les accepter. L'empereur, probablement instruit de cet usage, dégagea tous ces

honnêtes gens de l'embarras de se faire relever d'un serment. Il partit sans faire aucun présent.

Madame la comtesse d'Artois avait déjà deux enfants, et la reine n'avait pas même encore l'espoir de donner des héritiers au trône. On s'entretenait tout bas des obstacles qui avaient pu longtemps s'y opposer. Enfin, vers les derniers mois de 1777, la reine, étant seule dans ses cabinets, nous fit appeler, mon beau-père et moi, et, nous présentant sa main à baiser, nous dit que, nous regardant l'un et l'autre comme des gens bien occupés de son bonheur, elle voulait recevoir nos compliments ; qu'enfin elle était reine de France, et qu'elle espérait bientôt avoir des enfants; qu'elle avait jusqu'à ce moment su cacher ses peines, mais qu'en secret elle avait versé bien des pleurs.

Nous avons calculé qu'elle accoucha de Madame, fille du roi, un an juste après la confidence qu'elle avait daigné nous faire. Le bruit de cette union tant retardée ne se répandit pas dans le public.

A partir de ce moment heureux, si longtemps attendu, l'attachement du roi pour la reine prit tout le caractère de l'amour; le bon Lassonne, premier médecin du roi et de la reine, me parlait souvent de la peine que lui avait faite un éloignement dont il avait été si longtemps à vaincre la cause, et ne me paraissait plus avoir alors que des inquiétudes d'un genre tout différent.

Dans l'hiver de 1778 on obtint du roi la permission de laisser revenir Voltaire, après plus de vingt-sept ans d'absence. Quelques gens, austères ou prudents, jugèrent comme très-déplacée cette condescendance de la cour. L'empereur, en quittant la France, passa près du château de Ferney, et ne trouva pas convenable de s'y arrêter. Il avait conseillé à la reine de ne pas permettre que Voltaire lui fût présenté. Une femme de la cour sut l'opinion de l'empereur à ce sujet, et lui reprocha son peu d'enthousiasme pour le plus grand génie du siècle : il lui répondit qu'il chercherait toujours à profiter, pour le bien des peuples, des lumières dues aux philosophes, mais que son métier de souverain l'empêcherait toujours de se ranger parmi les adeptes de cette secte. Le clergé fit aussi des démarches pour que Voltaire ne parût point à la cour. Cependant Paris porta au plus haut

degré l'enthousiasme et les honneurs rendus au grand poëte. Il y avait un inconvénient majeur à laisser Paris prononcer avec de pareils transports une opinion aussi contraire à celle de la cour ; on le fit bien observer à la reine, en lui représentant qu'elle devrait au moins, sans accorder à Voltaire les honneurs de la présentation, le voir dans les grands appartements ; elle ne fut pas trop éloignée de suivre cet avis, et paraissait uniquement embarrassée de ce qu'elle lui dirait, dans le cas où elle consentirait à le voir. On lui conseilla de lui parler seulement de *la Henriade*, de *Mérope* et de *Zaïre :* la reine dit à ceux qui avaient pris la liberté de lui faire ces observations, qu'elle consulterait encore des personnes dans lesquelles elle avait une grande confiance. Le lendemain elle répondit qu'il était décidé irrévocablement que Voltaire ne verrait aucun membre de la famille royale, ses écrits étant pleins de principes qui portaient une atteinte trop directe à la religion et aux mœurs. « Il est pourtant étrange, ajouta la reine en rendant la réponse, que nous refusions d'admettre Voltaire en notre présence, comme chef des écrivains philosophes, et que la maréchale de Mouchy se soit prêtée, d'après les intrigues de la secte, à me présenter, il y a quelques années, madame Geoffrin, qui devait sa célébrité au titre de mère nourrice des philosophes. »

A l'occasion du duel de M. le comte d'Artois avec M. le prince de Bourbon, la reine voulut voir secrètement le baron de Besenval, qui devait être un des témoins, pour lui communiquer les intentions du roi. J'ai lu avec une peine infinie de quelle manière ce fait si simple est rendu dans les Mémoires de M. de Besenval : il a raison de dire que M. Campan le conduisit par des corridors supérieurs du château, et l'introduisit dans un appartement qu'il ne connaissait pas ; mais le ton de roman donné à cette entrevue est aussi blâmable que ridicule [1]. M. de Besenval dit qu'il se trouva, sans savoir comment il y était parvenu, dans un appartement *modeste,* mais *très-commodément meublé,* dont il ignorait jusqu'à l'existence. Il fut étonné, ajoute-t-il, *non pas que la reine eût tant de facilités, mais qu'elle ait osé*

[1] Voyez dans cette collection les *Mémoires du baron de Besenval.*

se les procurer. Dix feuillets imprimés de la femme Lamotte, dans ses impurs libelles, ne contiennent rien d'aussi nuisible au caractère de Marie-Antoinette que ces lignes écrites par un homme qu'elle honorait d'une bienveillance aussi peu méritée. Il n'avait pu avoir occasion de connaître l'existence de cet appartement, composé d'une très-petite antichambre, d'une chambre à coucher et d'un cabinet; depuis que la reine occupait le sien, il était destiné à loger la dame d'honneur de sa majesté, dans le cas de couches ou de maladie, et servait à cet usage lorsque la reine faisait ses couches. Il était si important que personne ne sût que la reine eût parlé au baron avant le combat, qu'elle avait imaginé de se rendre par son intérieur dans ce petit appartement, où M. Campan devait le conduire. Lorsqu'on écrit sur des temps rapprochés il faut être de l'exactitude la plus scrupuleuse, et ne se permettre ni interprétation ni exagération.

Le baron de Besenval, dans ses Mémoires, paraît fort surpris du refroidissement subit de la reine, et l'attribue d'une manière très-défavorable à l'inconstance de son caractère : je puis donner le motif de ce changement, en répétant ce que sa majesté me dit à cette époque, et je ne changerai pas une seule de ses expressions. En me parlant de l'étrange présomption des hommes, et de la réserve que les femmes doivent toujours observer avec eux, la reine ajouta que l'âge ne leur ôtait pas l'idée de plaire quand ils avaient conservé quelques qualités agréables; qu'elle avait traité le baron de Besenval comme un brave Suisse, aimable, poli, spirituel, que ses cheveux blancs lui avaient fait voir comme un homme sans conséquence, et qu'elle s'était bien trompée. Sa majesté, après m'avoir recommandé le plus grand secret sur ce qu'elle allait me confier, me raconta que s'étant trouvée seule avec le baron il avait commencé par lui dire des choses d'une galanterie qui l'avait jetée dans le plus grand étonnement, et qu'il avait porté le délire jusqu'à se précipiter à ses genoux en lui faisant une déclaration en forme. La reine ajouta qu'elle lui avait dit : « Levez-vous, monsieur : le roi ignorera un tort qui vous ferait disgracier pour toujours; » que le baron avait pâli et balbutié des excuses; qu'elle était sortie de son cabinet sans lui dire un mot de plus, et que depuis ce temps

elle lui parlait à peine. La reine à cette occasion me dit : « Il est doux d'avoir des amis ; mais dans ma position il est difficile que les amis de nos amis nous conviennent autant. »

En courageux courtisan, le baron sut dévorer également la honte d'une démarche aussi coupable et le ressentiment qui en avait été la suite naturelle : il ne perdit point l'honorable faveur d'être placé sur la liste des gens reçus dans la société de Trianon.

Ce fut au commencement de 1778 que *mademoiselle* d'Éon obtint la permission de rentrer en France, à condition de n'y paraître qu'en habits de femme. M. le comte de Vergennes pria M. Genet, mon père, premier commis des affaires étrangères, qui avait connu très-anciennement le chevalier d'Éon, de recevoir ce bizarre personnage chez lui, pour diriger et contenir, s'il était possible, sa tête ardente. La reine venant d'apprendre son arrivée à Versailles envoya un valet de pied dire à mon père de conduire chez elle mademoiselle d'Éon ; mon père pensa qu'il était de son devoir d'aller d'abord prévenir son ministre du désir de sa majesté. Le comte de Vergennes lui témoigna sa satisfaction sur la prudence qu'il avait eue, et lui dit de l'accompagner. Le ministre eut une audience de quelques minutes. Sa majesté sortit de son cabinet avec lui, et, trouvant mon père dans la pièce qui précédait, voulut bien lui exprimer le regret de l'avoir déplacé inutilement : « Quelques mots que M. le comte de Vergennes vient de me dire, ajouta-t-elle en souriant, m'ont guérie pour toujours de ma curiosité. » Ce qui vient depuis peu d'être découvert et confirmé à Londres, sur le véritable sexe de cette prétendue fille, porte à croire que le peu de mots dits à la reine par le ministre des affaires étrangères, était simplement le mot de cette énigme. On sait qu'étant ministre plénipotentiaire à Londres le chevalier d'Éon avait outrageusement flétri l'honneur du comte de Guerchy ; et la cour de France ne lui permettant de reparaître dans sa patrie qu'en habits de femme, réparait en quelque sorte, pour une famille considérée, les outrages du chevalier d'Éon.

Le chevalier d'Éon avait été utile en Russie à l'espionnage particulier de Louis XV. Très-jeune encore, il avait trouvé le

moyen de s'introduire à la cour de l'impératrice Élisabeth, et avait servi cette souveraine en qualité de lecteur; reprenant ensuite ses habits militaires, il fit la guerre avec honneur et fut blessé : nommé premier secrétaire de légation, puis ministre plénipotentiaire à Londres, il offensa l'ambassadeur comte de Guerchy par les outrages les plus sanglants : ils furent de nature à ce que l'ordre officiel de faire rentrer le chevalier en France fût délivré au conseil du roi; mais Louis XV retarda le départ du courrier qui devait porter cet ordre, et en fit secrètement partir un qui remit au chevalier d'Éon une lettre de sa main, où il lui disait : « Je sais que vous m'avez servi aussi utilement sous les habits de femme que sous ceux que vous portez actuellement. Reprenez-les de suite; retirez-vous dans la cité; je vous préviens que le roi a signé hier l'ordre de vous faire rentrer en France; vous n'êtes point en sûreté dans votre hôtel, et vous trouveriez ici de trop puissants ennemis. » J'ai entendu plusieurs fois, chez mon père, le chevalier d'Éon répéter le contenu de cette lettre où Louis XV séparait ainsi son existence personnelle de celle du roi de France. Le chevalier ou la chevalière d'Éon avait conservé toutes les lettres du roi. MM. de Maurepas et de Vergennes désirèrent ravoir ces lettres, dans la crainte qu'il ne les fît imprimer. Depuis longtemps ce bizarre personnage sollicitait sa rentrée en France; mais il fallait trouver un moyen d'épargner à la famille qu'il avait offensée l'espèce d'insulte qu'elle verrait dans son retour : on lui fit reprendre le costume d'un sexe auquel on pardonne tout en France. Le désir de revoir sa terre natale le décida sans doute à subir cette loi; mais il s'en vengea en faisant contraster avec la longue queue de sa robe et ses manchettes à triple étage les attitudes et les propos d'un grenadier, ce qui lui donna le ton de la plus mauvaise compagnie.

Enfin l'événement tant désiré par la reine et par tous ceux qui lui étaient attachés arriva. Sa Majesté devint grosse; le roi en fut ravi. Jamais on n'a pu voir d'époux plus unis et plus heureux. Le caractère de Louis XVI était tout à fait changé; prévenant, soumis, il avait subi le joug de l'amour, et la reine était bien dédommagée des peines que l'indifférence du roi lui avait

fait éprouver pendant les premières années de leur union.

L'été de 1778 fut extrêmement chaud : juillet et août se passèrent sans que l'air eût été rafraîchi par un seul orage. La reine, incommodée par sa grossesse, passait les jours entiers dans ses appartements exactement fermés, et ne pouvait s'endormir qu'après avoir respiré l'air frais de la nuit, en se promenant, avec les princesses et ses frères, sur la terrasse au-dessous de son appartement. Ces promenades ne firent d'abord aucune sensation ; mais on eut l'idée de jouir, pendant ces belles nuits d'été, de l'effet d'une musique à vent. Les musiciens de la chapelle eurent l'ordre d'exécuter des morceaux de ce genre sur un gradin que l'on fit construire au milieu du parterre. La reine, assise sur un des bancs de la terrasse, avec la totalité de la famille royale, à l'exception du roi, qui n'y parut que deux fois, n'aimant point à déranger l'heure de son coucher, jouissait de l'effet de cette musique. Rien de plus innocent que ces promenades, dont bientôt Paris, la France, et même l'Europe, furent occupés de la manière la plus offensante pour le caractère de Marie-Antoinette. Il est vrai que tous les habitants de Versailles voulurent jouir de ces sérénades, et que bientôt il y eut foule depuis onze heures du soir jusqu'à deux et trois heures du matin. Les fenêtres du rez-de-chaussée, occupé par Monsieur et Madame, restaient ouvertes, et la terrasse était parfaitement éclairée par les nombreuses bougies allumées dans ces deux appartements. Des terrines placées dans le parterre et les lumières du gradin des musiciens éclairaient le reste de l'endroit où l'on se tenait.

J'ignore si quelques femmes inconsidérées osèrent s'éloigner, et descendre dans le bas du parc : cela peut être ; mais la reine, Madame et madame la comtesse d'Artois se tenaient par le bras et ne quittaient jamais la terrasse. Vêtues de robes de percale blanche, avec de grands chapeaux de paille et des voiles de mousseline (costume généralement adopté par toutes les femmes), lorsque les princesses étaient assises sur les bancs on les remarquait difficilement ; debout, leurs tailles différentes les faisaient toujours reconnaître, et l'on se rangeait pour les laisser passer. Il est vrai que lorsqu'elles se plaçaient sur des bancs,

quelques particuliers vinrent s'asseoir à côté d'elles, ce qui les amusa beaucoup. Un jeune commis de la guerre assez spirituel et d'un fort bon ton, ne reconnaissant pas, ou feignant de ne pas reconnaître la reine, lui adressa la parole : la beauté de la nuit et l'effet agréable de la musique furent le motif de la conversation ; la reine, ne se croyant pas reconnue, trouva plaisant de garder l'incognito ; on parla de quelques sociétés particulières de Versailles, que la reine connaissait parfaitement, puisque toutes étaient formées de gens attachés à la maison du roi ou à la sienne. Au bout de quelques minutes, la reine et les princesses se levèrent pour se promener, et saluèrent le commis en quittant le banc. Ce jeune homme sachant ou ayant découvert qu'il avait parlé à la reine, en tira quelque vanité dans ses bureaux. On le sut, on lui fit dire de se taire, et on s'occupa si peu de lui, que la révolution le trouva encore simple commis de la guerre. Un autre soir, un garde du corps de Monsieur, étant venu de même se placer auprès des princesses, les reconnut, quitta la place où il était assis, et vint en face de la reine, lui dire qu'il était bien heureux de pouvoir saisir une occasion d'implorer les bontés de sa souveraine : qu'il sollicitait à la cour ..... Au seul mot de sollicitation, la reine et les princesses se levèrent précipitamment, et rentrèrent dans l'appartement de Madame [1].

J'étais chez la reine le jour même. Elle nous entretint de ce petit événement pendant toute la durée de son coucher, et ses plaintes se bornaient à trouver mauvais qu'un garde de Monsieur eût eu l'audace de lui parler. Sa majesté ajoutait qu'il aurait dû respecter leur incognito; que ce n'était pas là qu'il devait se permettre de faire une demande. Madame l'avait reconnu, et voulait s'en plaindre à son capitaine. La reine s'y opposa, attribuant au peu d'éducation d'un homme de province la faute qu'il avait commise.

Les contes les plus scandaleux ont été faits et imprimés dans les libelles du temps, sur les deux événements très-insignifiants que je viens de détailler avec une scrupuleuse exactitude; rien n'était plus faux que ces bruits calomnieux. Cependant, il faut

[1] Soulavie a dénaturé ces deux faits de la manière la plus criminelle.
(*Note de madame Campan.*)

[illegible] CAMPAN.

[illegible] mouvements. J'osai le [illegible] sur ou sa majesté [illegible] parler sur le banc où [illegible] côté d'elle deux fem- [illegible] silence; que ces [illegible] sa belle-sœur; et que [illegible] pas du banc [illegible] jamais de ma- [illegible] temps qu'elle [illegible]

[illegible] plaisir qu'elle [illegible] donne une [illegible] fatales con- [illegible] Ce fut un [illegible] en éprouva. [illegible] mauvais roman [illegible] le Roman.

[illegible] de nuit. [illegible] de la [illegible] Proserpine. On [illegible] consigne [illegible] qu'avec un [illegible] et [illegible] un fort [illegible] Polignac. [illegible] Besen- [illegible] Sa majesté [illegible]

[illegible]

Beaucoup de gens auraient voulu jouir de ce concert nocturne, qui en effet fut très-agréable. Le petit nombre de personnes admises occasionna sans doute la jalousie, et fit naître des propos offensants, recueillis avec avidité dans le public. Il est très-essentiel de savoir à quel point les démarches des grands méritent d'être calculées. Je ne prétends point ici faire l'apologie du genre d'amusement que la reine se permit tout cet été et l'été suivant; les conséquences en ont été si funestes, que la faute sans doute a été grave. Les suites vont le prouver : je ne les tairai point, mais on peut croire à la vérité de mes récits sur la nature de ces promenades.

Lorsque la saison des promenades du soir fut terminée, d'odieux couplets se répandirent dans Paris : la reine y était traitée de la manière la plus outrageante; sa grossesse avait rangé parmi ses ennemis des personnes attachées au prince qui, seul, pendant plusieurs années, avait paru devoir donner des héritiers à la couronne. On osait se permettre les discours les plus inconsidérés; et ces propos se tenaient dans les sociétés où l'on aurait dû sentir le danger imminent de manquer, d'une manière aussi criminelle, à la vérité et au respect que l'on doit à ses souverains. Quelques jours avant l'accouchement de la reine on jeta dans l'œil-de-bœuf un volume entier de chansons manuscrites sur elle et sur toutes les femmes remarquables par leur rang ou leurs places. Ce manuscrit fut à l'instant remis au roi, qui en fut très-offensé, et dit qu'il avait été lui-même à ces promenades; qu'il n'y avait rien vu que de très-innocent; que de pareilles chansons troubleraient l'union de vingt ménages de la cour et de la ville; que c'était un crime capital d'avoir osé en faire contre la reine elle-même, et qu'il voulait que l'auteur de ces infamies fût recherché, découvert et châtié. Quinze jours après on savait publiquement que les couplets étaient de M. Champcenetz de Riquebourg [1], qui ne fut pas même inquiété.

leurs bibliothèques nous serons forcé de dire qu'ils ne sont alors ni d'un goût bien difficile ni d'un esprit fort éclairé.
(*Note de l'éditeur.*)

[1] Ce monsieur Champcenetz de Riquebourg était connu par beaucoup de chansons, dont quelques-unes sont très bien faites; gai et naturellement satirique, il porta sa gaieté et son insouciance jusqu'au tribunal révolutionnaire, où, après avoir entendu lire sa condamnation, il demanda à ses juges si ce n'était pas là le cas de se faire remplacer.
(*Note de madame Campan.*)

J'eus dans ce temps la certitude que le roi parla, en présence de deux de ses plus intimes serviteurs, à M. de Maurepas du danger qu'il voyait pour la reine dans ces promenades de nuit sur la terrasse de Versailles, le public se permettant de les blâmer hautement. Le vieux ministre eut la cruelle politique de répondre au roi qu'il fallait la laisser faire; qu'elle avait de l'esprit, que ses amis avaient beaucoup d'ambition et désiraient la voir se mêler des affaires, et qu'il n'y avait pas de mal de lui laisser prendre un caractère de légèreté. M. de Vergennes n'était pas moins opposé à l'influence de la reine que M. de Maurepas. Puisqu'en présence du roi tous deux avaient osé trouver quelque avantage à laisser la reine se déconsidérer, il est bien présumable que tous deux, se servant de tous les moyens qui sont au pouvoir de ministres puissants, profitaient des plus légères fautes de cette malheureuse princesse pour la perdre dans l'opinion publique.

La reine avançait dans sa grossesse; on faisait chanter des *Te Deum* en actions de grâces dans toutes les cathédrales. Enfin, le 11 décembre 1778, la reine sentit les premières douleurs. La famille royale, les princes du sang et les grandes charges passèrent la nuit dans les pièces qui tenaient à la chambre de la reine. Madame, fille du roi, vint au monde avant midi le 19 décembre. L'*usage* de laisser entrer indistinctement tout ce qui se présentait au moment de l'accouchement des reines fut observé avec une telle exagération, qu'à l'instant où l'accoucheur Vermond dit à haute voix : *La reine va accoucher,* les flots de curieux qui se précipitèrent dans la chambre furent si nombreux et si tumultueux, que ce mouvement pensa faire périr la reine. Le roi avait eu, dans la nuit, la précaution de faire attacher avec des cordes les immenses paravents de tapisserie qui environnaient le lit de sa majesté : sans cette précaution ils auraient à coup sûr été renversés sur elle. Il ne fut plus possible de remuer dans la chambre : elle se trouva remplie d'une foule si mélangée, qu'on pouvait se croire dans une place publique. Deux savoyards montèrent sur des meubles pour voir plus à leur aise la reine placée en face de la cheminée, sur un lit dressé pour le moment de ses couches. Ce bruit, le sexe de l'enfant que la

reine avait eu le temps de connaître par un signe convenu, dit-on, avec la princesse de Lamballe, ou une faute de l'accoucheur, supprimèrent à l'instant les suites naturelles de l'accouchement. Le sang se porta à la tête, la bouche se tourna, l'accoucheur cria : *De l'air, de l'eau chaude! il faut une saignée au pied!* Les fenêtres avaient été calfeutrées ; le roi les ouvrit avec une force que sa tendresse pour la reine pouvait seule lui donner, ces fenêtres étant d'une très-grande hauteur, et collées avec des bandes de papier dans toute leur étendue. Le bassin d'eau chaude n'arrivant pas assez vite, l'accoucheur dit au premier chirurgien de la reine de piquer à sec; il le fit, le sang jaillit avec force, la reine ouvrit les yeux. On eut peine à retenir la joie qui succéda si rapidement aux plus vives alarmes. On avait emporté à travers la foule la princesse de Lamballe sans connaissance. Les valets de chambre, les huissiers prenaient au collet les curieux indiscrets qui ne s'empressaient pas de sortir pour dégager la chambre. Ce cruel *usage* fut pour toujours aboli. Les princes de la famille, les princes du sang, le chancelier, les ministres suffisent bien pour attester la légitimité d'un prince héréditaire. La reine revint des portes de la mort : elle ne s'était point senti saigner, et demanda, après avoir été replacée dans son lit, pourquoi elle avait une bande de linge à la jambe.

Le bonheur qui succéda à ce moment d'alarmes fut aussi excessif que sincère. On s'embrassait, on pleurait de joie. Le comte d'Esterhazy et le prince de Poix, à qui j'annonçai la première que la reine venait de parler, et qu'elle était rappelée à la vie, m'inondèrent de leurs larmes, en m'embrassant au milieu du cabinet des nobles.... En me rappelant ces épanchements de bonheur, ces transports d'allégresse, au moment où le ciel nous rendit cette princesse chérie de tous ceux qui lui étaient attachés, combien de fois j'ai pensé à cette impénétrable et salutaire obscurité qui nous dérobe la connaissance de l'avenir. Si dans l'ivresse de notre joie une voix céleste, dévoilant l'ordre secret de la destinée, nous eût crié : « Ne bénissez pas cet art des humains qui la ramène à la vie; pleurez plutôt sur son retour dans un monde funeste et cruel pour l'objet de ses affections. Ah! laissez-la le quitter honorée, chérie,

regrettée. Vous verserez hautement des pleurs sur sa tombe, vous pourrez la couvrir de fleurs.... Un jour viendra où toutes les furies de la terre, après avoir percé son cœur de mille dards empoisonnés, après avoir gravé sur ses traits nobles et touchants les signes prématurés de la décrépitude, la livreront à des supplices qui n'existent pas même pour les criminels, priveront son corps de la sépulture, et vous précipiteront dans le gouffre avec elle, si vous laissez échapper le plus léger mouvement de compassion à l'aspect de tant de cruautés! »

CHAPITRE IX.

Paroles que la reine adresse à la princesse qui vient de naître. — Soins bienveillants de la reine pour les gens attachés à son service. — Réjouissances publiques. — Anneau nuptial volé à la reine et restitué sous le sceau de la confession. — L'attachement de la reine pour madame de Polignac s'accroît de jour en jour. — Fausse-couche ignorée. — Mort de Marie-Thérèse; douleur de la reine. — Louis XVI parle pour la première fois à l'abbé de Vermond. — Anecdotes sur Marie-Thérèse. — Naissance du dauphin. — Joie de Louis XVI. — Fêtes aussi brillantes qu'ingénieuses. — Discours et compliments des dames de la halle. — Banqueroute du prince de Guéménée. — La duchesse de Polignac est nommée gouvernante des enfants de France. — Jalousie des courtisans. — Détails curieux sur les voyages de la cour à Marly. — Séjour à Trianon. — Manière d'y vivre. — La reine y joue la comédie avec les personnes de sa société intime. — Ces représentations amusent le roi. — Prétentions du duc de Fronsac. — Sollicitation que ces spectacles occasionnent; critiques dont ils sont l'objet. — — Guerre d'Amérique. — Franklin. — Son séjour à la cour. — Fêtes qu'on lui donne. — Anecdote ignorée; vers latin placé dans un vase de nuit, avec le portrait de Franklin. — M. de la Fayette; vers à sa louange copiés de la main de la reine. — Ordonnance qui n'admet que les gentilshommes au grade d'officier. — Esprit du tiers-état; la cour ne veut porter que des familles nobles aux dignités de l'Église. — Anecdote.

Enfin la reine fut rendue alors à notre attachement. Ce moment d'effroi empêcha même de penser au regret de ne pas

posséder un héritier du trône. Le roi lui-même ne fut occupé que du soin de conserver une épouse adorée. On présenta la jeune princesse à la reine. Elle la pressa sur son cœur vraiment maternel : « Pauvre petite, lui dit-elle, vous n'étiez pas désirée, mais vous ne m'en serez pas moins chère. Un fils eût plus particulièrement appartenu à l'État. Vous serez à moi ; vous aurez tous mes soins, vous partagerez mon bonheur, et vous adoucirez mes peines. »

Le roi fit partir un courrier pour la ville de Paris ; écrivit lui-même auprès du lit de la reine des lettres pour Vienne ; une partie des réjouissances commandées eut lieu dans la capitale, et l'âge du roi et de la reine devant faire présumer qu'ils auraient un grand nombre d'enfants, on reporta ses espérances vers une nouvelle grossesse [1].

Un service très-nombreux veillait auprès de la reine pendant les premières nuits de ses couches. Cet usage l'affligeait ; elle savait s'occuper des autres. Elle commanda pour ses femmes d'énormes fauteuils dont les dos se renversaient par le moyen de ressorts, et qui tenaient parfaitement lieu de lit.

M. de Lassone, premier médecin, le premier chirurgien, le premier apothicaire, les chefs du gobelet, etc., étaient aussi neuf nuits sans se coucher. On veillait de même les enfants de France pendant très-longtemps, et une femme de garde restait toutes les nuits levée et habillée pendant les trois premières années de leur naissance.

La reine fit son entrée à Paris pour les relevailles. On dota cent filles ; elles furent mariées à Notre-Dame. Il y eut peu d'acclamations populaires ; mais sa majesté fut parfaitement accueillie à l'Opéra [2].

[1] L'heureux accouchement de la reine fut célébré dans toute la France. La naissance de Madame inspira plus d'un poëte : on distingua ce madrigal d'Imbert :

Pour toi, France, un dauphin doit naître :
Une princesse vient pour en être témoin.
Sitôt qu'on voit une Grâce paraître
Croyez que l'Amour n'est pas loin.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Les actes d'humanité du bureau de la ville ne l'empêchèrent point d'amuser le peuple par des fêtes bruyantes ; il y eut illuminations, feux de joie, feux d'artifice, fontaines de vin, distributions de pains et de cervelas. Tous les spectacles de Paris donnèrent *gratis*, et ce fut une nouvelle fête populaire. Chaque salle se trouva remplie avant midi, et l'on commença dès deux heures. Les Comédiens français jouèrent *Zaïre* et la petite pièce intitulée *le Florentin*. Quelques précautions qu'on eût prises pour conserver aux charbonniers la loge du roi, qu'ils étaient

Peu de jours après qu'elle fut relevée de couches, le curé de la Madeleine de la Cité à Paris écrivit à M. Campan pour lui demander un rendez-vous secret; c'était pour le prier de remettre à la reine une petite boîte contenant son anneau nuptial, avec cet écrit de la main du curé : « J'ai reçu sous le secret de « la confession l'anneau que je remets à Votre Majesté, avec « l'aveu qu'il lui a été dérobé en 1771, dans l'intention de ser- « vir à des maléfices pour l'empêcher d'avoir des enfants. » La reine, en retrouvant son anneau, dit qu'en effet elle l'avait perdu en se lavant les mains il y avait environ sept ans; et qu'elle s'interdisait de chercher à découvrir la superstitieuse qui lui avait fait une pareille méchanceté.

L'attachement de la reine pour la comtesse Jules ne faisait que s'accroître; elle se rendit plusieurs fois chez elle à Paris, et s'établit même au château de la Muette, pour être plus à portée de la visiter pendant ses couches [1]. Elle avait marié made-

alors dans l'usage d'occuper en pareille occasion, de même que les poissardes ou dames de la halle occupaient celle de la reine, leurs places étaient prises lorsqu'ils arrivèrent. On les en informa; ils trouvèrent ce procédé fort étrange. On vit ces deux premières communautés de la classe inférieure disputer sur l'étiquette presque aussi vivement que de grands seigneurs ou des cours souveraines. Ils demandèrent pourquoi on avait laissé occuper les loges que l'usage leur réservait. Il fallut appeler le semainier; et le sénat comique s'étant assemblé pour délibérer, on compulsa les registres, et l'on reconnut la légitimité de leur réclamation. On offrit alors aux charbonniers de passer sur le théâtre, et ils s'y assirent, toujours du côté du roi, sur des banquettes qu'on leur avait préparées. Les poissardes les suivirent, et se placèrent du côté opposé.

D'aussi graves questions de préséance méritaient bien que nous empruntassions ces détails aux mémoires du temps.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Le morceau suivant, extrait de Montjoie, peint les sentiments de la reine pour son amie :

« La duchesse de Polignac, dit en effet Montjoie dans la *Vie de Marie-Antoinette*, succomba aux fatigues du genre de vie que son dévouement pour la reine lui avait imposé, et qui cependant était si peu de son goût. Sa santé s'altéra d'une manière alarmante; les médecins lui ordonnèrent les eaux de Bath. Comme l'usage de la cour était que la gouvernante des enfants de France ne s'absentât jamais, la duchesse se vit, par cet ordre des médecins, dans l'alternative de conserver sa charge, dont les douleurs qu'elle souffrait ne lui permettaient plus de remplir les devoirs, ou de donner sa démission. Elle l'offrit à la reine, qui, après l'avoir écoutée en silence, lui répondit, les yeux humides de pleurs, en ces termes :

« Vous ne devez ni ne pouvez vous « séparer de moi; votre cœur s'y oppo- « serait. Au rang où je me trouve il « est rare de rencontrer une amie, et « pourtant si utile, si heureux de don- « ner sa confiance à une personne esti- « mable! Vous ne jugez pas de moi « comme le vulgaire, vous savez que « l'éclat qui m'environne ne fait rien au « bonheur : vous n'ignorez pas que mon « âme, remplie d'amertume et de peines « qu'il m'est nécessaire de cacher, sent « le besoin de trouver un cœur qui les « entende. Ne dois-je donc pas remer- « cier le ciel de m'avoir donné une amie, « vraie, sensible, attachée à ma per- « sonne et point à mon rang? Ce bon- « heur est inappréciable : au nom de « Dieu, ne m'en privez pas. »

(*Note de l'éditeur.*)

moiselle de Polignac, à peine âgée de treize ans, à M. de Grammont, qui en faveur de ce mariage fut nommé duc de Guiche et capitaine des gardes du roi en survivance du duc de Villeroi. La duchesse de Civrac, dame d'honneur de madame Victoire, avait eu la promesse de cette place pour le duc de Lorges, son fils. Le nombre des familles mécontentes s'augmentait à la cour.

Le titre de favorite était trop hautement donné à la comtesse Jules par ses amis : le sort des favorites des reines n'est pas heureux en France; la galanterie fait traiter avec bien plus d'indulgence les favorites des rois.

Peu de temps après la naissance de Madame la reine devint grosse; elle n'avait encore parlé de son état qu'au roi, à son médecin, et à quelques personnes honorées de sa confiance très-intime, lorsqu'ayant levé avec force une glace de sa voiture, elle sentit qu'elle s'était blessée, et huit jours après elle fit une fausse couche. Le roi passa la matinée entière près de son lit; il la consolait, lui donnait les marques du plus tendre intérêt. La reine pleurait beaucoup; le roi la prenait avec affection dans ses bras, et mêlait ses larmes aux siennes. La reine répéta plusieurs fois qu'elle se félicitait de n'avoir pas même parlé de sa grossesse dans sa famille; qu'on n'aurait pas manqué d'attribuer son malheur à quelques légèretés, tandis qu'il avait été occasionné par la chose la plus simple. Le roi ordonna le silence au petit nombre de personnes instruites de cet événement fâcheux; il resta généralement inconnu. La reine fut quelque temps à rétablir sa santé; le roi en était fort occupé, et attendait impatiemment le moment où l'on pouvait concevoir de nouvelles espérances. Ces détails, d'une scrupuleuse vérité, donnent la plus juste idée de la manière dont vivaient ces augustes époux.

L'impératrice Marie-Thérèse n'eut pas le bonheur de voir sa fille chérie donner un héritier à la couronne de France. Cette illustre princesse termina ses jours à la fin de 1780, après avoir prouvé, par son exemple, qu'on pouvait, comme la reine Blanche, unir les talents d'un souverain aux vertus d'une pieuse princesse. Le roi fut très-touché de cette mort, et dit, à l'arrivée du courrier de Vienne, qu'il ne se sentait pas la force d'affliger la

reine en lui apprenant un événement dont il était lui-même si pénétré de douleur. Sa majesté pensa que l'abbé de Vermond, qui avait eu la confiance de Marie-Thérèse pendant son séjour à Vienne, était la personne la plus propre à s'acquitter de ce pénible devoir auprès de la reine; il envoya M. de Chamilly, son premier valet de chambre, chez l'abbé de Vermond, le soir du jour où il avait reçu les dépêches de Vienne, pour lui ordonner d'être le lendemain chez la reine, avant l'heure de son déjeûner, de s'acquitter avec prudence de la commission affligeante dont il le chargeait, et de le faire avertir du moment où il entrerait dans la chambre de la reine, l'intention de sa majesté étant d'y arriver juste un quart d'heure après lui. Le roi vint ponctuellement à l'heure qu'il avait indiquée; on l'annonça : l'abbé sortit, et sa majesté lui dit, comme il se rangeait à la porte pour la laisser passer : *Je vous remercie, monsieur l'abbé, du service que vous venez de me rendre.* C'est la seule fois, pendant l'espace de dix-neuf ans, que le roi lui ait adressé la parole.

La douleur de la reine fut telle qu'on devait la prévoir et la craindre. Une heure après avoir appris cet événement elle prit le deuil de respect, en attendant que le deuil de cour fût prêt; elle resta enfermée dans ses cabinets pendant plusieurs jours, ne sortit que pour entendre la messe, ne vit que la famille royale, et ne reçut que la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac. Elle ne cessait de parler du courage, des malheurs, des succès et des pieuses vertus de sa mère. Les sentiments d'humilité chrétienne n'avaient jamais abandonné cette princesse; son linceul et les vêtements qui devaient servir à l'ensevelir, faits entièrement de sa main, se trouvèrent préparés dans un de ses cabinets. La reine ne trouvait dans son affliction d'autre soulagement que de s'entretenir de cette mère chérie; elle était parfaitement instruite des événements divers qui illustrèrent le règne de l'impératrice, et de toutes les qualités qui la rendaient chère à sa famille, à son intérieur et à ses peuples. Elle témoignait souvent le regret qu'elle éprouvait en pensant que les nombreux devoirs de son auguste mère l'avaient empêchée de veiller elle-même à l'éducation de ses filles, et disait, avec modestie, qu'elle aurait valu beaucoup mieux si elle avait eu le bonheur de

recevoir directement des leçons d'une souveraine aussi sage et aussi digne d'admiration [1].

J'écris ces pages bien longtemps après avoir été témoin et quelquefois dépositaire de choses qu'il eût été précieux d'y consigner: je regrette plusieurs anecdotes sur la cour de Marie-Thérèse, et dont il ne me reste que des idées confuses; mais je crois devoir en rapporter une qui me frappa peut-être davantage et se retrouve dans ma mémoire. La reine me dit un jour que sa mère était restée veuve dans un âge où sa beauté avait encore un grand éclat; qu'elle fut instruite, par des moyens secrets, du projet que ses trois principaux ministres avaient formé de lui plaire; d'un pacte, fait entre eux, de ne point se laisser atteindre par un sentiment de jalousie contre celui qui aurait le bonheur d'obtenir le cœur de leur souveraine, et de se jurer mutuellement que le plus fortuné serait toujours l'ami et l'appui des deux autres. L'impératrice, bien assurée de ce fait, après avoir présidé son conseil, fit tomber la conversation sur les femmes, sur les souveraines, sur les devoirs de leur sexe et de leur rang; et, portant ses réflexions générales sur elle-même, elle leur dit qu'elle espérait se garantir toute sa vie des faiblesses du cœur; mais que si jamais un sentiment impérieux pouvait la détourner de ses principes, ce ne serait qu'en faveur d'un homme dégagé de toute ambition, éloigné des affaires d'État, ne connaissant et n'aimant que la douceur d'une vie privée; et qu'enfin si son cœur s'égarait au point de lui faire aimer un homme revêtu d'un poste important, dès le moment qu'il serait instruit de ses sentiments il perdrait sa place et son crédit. Il n'en fallut pas davantage : les trois ministres, plus ambitieux qu'épris, renoncèrent pour jamais à leurs projets.

La seconde grossesse de la reine avait été déclarée dès le mois d'avril; sa santé fut parfaite jusqu'au moment de son accouche-

[1] Sans affaiblir la haute idée qu'on doit avoir des vertus et du caractère de Marie-Thérèse, on ne peut nier que la morale ne réprouve certains actes de sa politique. La complaisance ou la faiblesse des autres cabinets de l'Europe ne pouvait lui servir d'excuse. — « Un évêque de Saint-Brieux, dans une oraison funèbre de Marie-Thérèse, dit Chamfort, se tira d'affaire fort simplement sur le partage de la Pologne : « La France, dit-il, n'ayant rien dit sur ce partage, je prendrai le parti de faire comme la France, et de n'en rien dire non plus. »

(*Note de l'éditeur.*)

ment. Enfin, elle donna le jour à un dauphin le 22 octobre 1781. Il régna un si grand silence dans la chambre au moment où l'enfant vint au monde, que la reine crut n'avoir encore qu'une fille; mais après que le garde des sceaux eut constaté le sexe du nouveau-né, le roi s'approcha du lit de la reine, et lui dit : « Madame, vous avez comblé mes vœux et ceux de la France : vous êtes mère d'un dauphin. » La joie du roi était extrême, des pleurs coulaient de ses yeux : il présentait indistinctement sa main à tout le monde, et son bonheur l'avait entièrement fait sortir de son caractère habituel. Gai, affable, il renouvelait sans cesse les occasions de placer les mots, *mon fils*, ou *le dauphin*. La reine, une fois dans son lit, voulut contempler cet enfant si désiré. Madame la princesse de Guéménée le lui porta. La reine lui dit qu'elle n'avait pas besoin de lui recommander ce dépôt précieux; mais que, pour lui faciliter les moyens de lui donner plus librement ses soins, elle partagerait avec elle ceux qu'exigeait l'éducation de sa fille. Le dauphin, établi dans son appartement, reçut, dans son berceau, les hommages et les visites d'usage. Le duc d'Angoulême, rencontrant son père à la sortie de l'appartement du dauphin, lui dit : « Mon Dieu, papa, qu'il est petit, mon cousin ! — Il viendra un jour où vous le trouverez bien assez grand, mon fils, » lui répondit presque involontairement le prince.

Enfin, la naissance d'un dauphin sembla mettre le comble à tous les vœux; la joie fut universelle; le peuple, les grands, tout parut à cet égard ne faire qu'une même famille : on s'arrêtait dans les rues, on se parlait sans se connaître, on embrassait tous les gens que l'on connaissait. Hélas! l'intérêt personnel dicte ces sortes de transports bien plus que ne les excite l'attachement sincère pour ceux qui paraissent en être les objets; chacun voit dans la naissance d'un légitime héritier du pouvoir souverain un gage de prospérité et de tranquillité publiques [1]!

[1] Le soir même du jour où le dauphin vint au monde, madame Billoni, actrice de la Comédie-Italienne, qui faisait un rôle de fée dans la pièce qu'on représentait, chanta ce joli couplet d'Imbert :

Je suis fée, et veux vous conter
Une grande nouvelle :

Les fêtes furent aussi brillantes qu'ingénieuses : les arts et métiers de Paris dépensèrent des sommes considérables pour se rendre à Versailles, en corps, avec leurs différents attributs : des vêtements frais et élégants formaient le plus agréable coup d'œil ; presque tous avaient de la musique à la tête de leurs troupes : arrivés dans la cour royale, ils se la distribuèrent avec intelligence, et donnèrent le spectacle du tableau mouvant le plus curieux. Des ramoneurs, aussi bien vêtus que ceux qui paraissent sur le théâtre, portaient une cheminée très-décorée, au haut de laquelle était juché un des plus petits de leurs compagnons ; les porteurs de chaises en avaient une très-dorée, dans laquelle on voyait une belle nourrice et un petit dauphin ; les bouchers paraissaient avec leur bœuf gras ; les pâtissiers, les maçons, les serruriers, tous les métiers étaient en mouvement : les serruriers frappaient sur une enclume ; les cordonniers achevaient une petite paire de bottes pour le dauphin ; les tailleurs un petit uniforme de son régiment, etc. Le roi resta longtemps sur son balcon pour jouir de ce spectacle, qui intéressa toute la cour. L'enthousiasme fut si général que, la police ayant mal surveillé l'ensemble de cette réunion, les fossoyeurs eurent l'impudence d'envoyer aussi leur députation et les signes représentatifs de leur sinistre profession. Ils furent rencontrés par la princesse Sophie, tante du roi, qui en fut saisie d'effroi, et vint demander au roi que ces insolents fussent à l'instant chassés de la marche des corps et métiers qui défilait sur la terrasse.

Les dames de la halle vinrent complimenter la reine, et furent reçues avec le cérémonial que l'on accordait à cette classe de marchandes ; elles se présentèrent au nombre de cinquante, vêtus de robes de soie noire, ce qui jadis était la grande parure des femmes de leur état ; presque toutes avaient des diamants : la princesse de Chimay fut à la porte de la chambre de la reine

Un fils de roi vient d'enchanter
Tout un peuple fidele.
Ce dauphin que l'on va fêter
Au trône doit prétendre ;
Qu'il soit tardif pour y monter,
Tardif pour en descendre !...

M. Mérard de Saint-Just fit, sur le même sujet, le quatrain suivant :

Le fils qui vient de naître au roi
Fera le bonheur de la France.
Par quelqu'un il faut qu'il commence ;
S'il voulait commencer par moi !

(*Note de l'éditeur.*)

recevoir trois de ces femmes, qui furent introduites jusqu'auprès du lit; l'une d'elles harangua sa majesté : son discours avait été fait par M. de la Harpe, et était écrit dans un éventail sur lequel elle jeta plusieurs fois les yeux, mais sans aucun embarras; elle était jolie, et avait un très-bel organe. La reine fut touchée de ce discours, et y répondit avec une grande affabilité, voulant distinguer ces marchandes des poissardes, qui lui faisaient toujours une impression désagréable [1]. Le roi fit donner un grand repas à toutes ces femmes; un des maîtres d'hôtel de sa majesté [2], le chapeau sur la tête, était seul assis au milieu de la table pour leur en faire les honneurs; le public y fut admis, et beaucoup de gens eurent la curiosité d'y aller.

Les chansons des poissardes furent nombreuses et quelques-unes assez bien faites. Le roi et la reine furent très-satisfaits du couplet suivant, et le chantèrent plusieurs fois pendant le temps des couches :

Ne craignez pas, cher papa,
D'voir augmenter vot' famille,
Le bon Dieu z'y pourvoira :
Fait's-en tant qu'Versailles en fourmille;
'Y eût-il cent Bourbons cheu nous,
'Y a du pain, du laurier pour tous.

Les gardes du corps obtinrent du roi la permision de donner à la reine un bal paré dans la grande salle de l'opéra de Versailles. Sa majesté ouvrit le bal par un menuet, qu'elle dansa avec un sim-

[1] Les poissardes prononcèrent trois discours, au roi, à la reine, et au dauphin. Peut-être sera-t-on curieux de les trouver ici : elles dirent au roi :

« Sire, si le ciel devait un fils à un « roi qui regarde son peuple comme sa « famille, nos prières et nos vœux le de- « mandaient depuis longtemps. Ils sont « enfin exaucés. Nous voilà sûrs que nos « enfants seront aussi heureux que nous; « car cet enfant doit vous ressembler. « Vous lui apprendrez, sire, à être bon « et juste comme vous. Nous nous char- « geons d'apprendre aux nôtres comme « il faut aimer et respecter son roi. » Elles dirent à la reine, entre autres choses : « Il y a si longtemps, madame, « que nous vous aimons, sans oser vous « le dire, que nous avons besoin de tout « notre respect pour ne pas abuser de « la permission de vous l'exprimer. » Et à M. le dauphin : « Vous ne pouvez « entendre encore les vœux que nous fai- « sons autour de votre berceau; on vous « les expliquera quelque jour. Ils se « réduisent tous à voir en vous l'image « de ceux de qui vous tenez la vie. » (*Anecdotes du règne de Louis XVI*, tome 1er, p. 331, 332 et 333.)

(*Note de l'éditeur.*)

[2] On exigeait des preuves de noblesse, ou au moins l'anoblissement au troisième degré, pour les charges du maître d'hôtel.

(*Note de madame Campan.*)

simple garde nommé par le corps, auquel le roi accorda le bâton d'exempt. La fête fut des plus brillantes; tout était alors joie, bonheur et tranquillité.

Le dauphin avait un an lorsque la banqueroute du prince de Guéménée nécessita la retraite de la princesse sa femme, gourvernante des enfants de France [1].

La reine était à la Muette pour l'inoculation de Madame, sa fille; elle me fit ordonner de m'y rendre, et voulut bien me dire qu'elle désirait s'entretenir avec moi d'un projet qui la charmait, mais dans lequel elle envisageait des inconvénients : ce projet était de nommer la duchesse de Polignac à la place de madame de Guéménée : elle voyait avec un plaisir extrême la facilité que cette nomination lui donnerait de surveiller l'éducation de ses enfants, sans risquer de blesser la vanité de la gouvernante; de trouver réunis dans le même lieu tous les objets de ses plus tendres affections, ses enfants et son amie. « Les amis de la duchesse de Polignac, continua la reine, seront charmés de l'éclat, de l'importance que donne cet emploi. Quant à la duchesse, je la connais : cette place ne convient nullement à ses goûts simples et paisibles, et à l'espèce d'indolence de son caractère; ce sera la plus grande preuve de dévouement qu'elle puisse me donner, si elle se rend à mes désirs » La reine me parla aussi de la princesse de Chimay et de la duchesse de Duras, que l'on désignait dans le public comme dignes d'occuper la place de gouvernante; mais elle trouvait la piété de la princesse de Chimay par trop austère; quant à la duchesse de Duras, son esprit et son savoir lui faisaient peur. Ce que la reine craignait en choisissant la duchesse de Polignac était essentiellement la jalousie des courtisans qui ne cesseraient de lui donner des chagrins inséparables de cette élévation. La reine montrait un désir si vif de voir son projet exécuté, que je ne doutai nulle-

[1] Le Brun avait placé toutes ses économies chez le prince de Guéménée : sa banqueroute le ruina. Il s'en vengea par cette épigramme, dans laquelle on reconnaît l'humeur d'un poëte satirique et le ressentiment d'un créancier :

Quand un beau prince, escroc sérénissime,
Nous allégea de trente millions,
Maint bon vieillard, souffreteux, cacochyme
Porter lui fut ses lamentations;
C'était pitié de voir leur doléance.
Lors un matois, chargé de la créance,
Les avisant, leur dit : Ne larmoyez;
Princes ne sont qu'honneur et conscience!
Sans perdre rien vous serez tous payés
Dans cinquante ans; ne faut que patience!

(*Note de l'éditeur.*)

ment qu'elle ne finît par compter pour rien les obstacles qu'elle y entrevoyait; je ne me trompai point : peu de jours après la duchesse fut pourvue de la charge de gouvernante.

L'intention de la reine, en me faisant demander pour m'entretenir de son projet, fut sans aucun doute de me fournir les moyens d'expliquer la nature des sentiments qui la déterminaient à préférer une gouvernante disposée par l'amitié à la laisser jouir de tous ses droits de mère : elle savait que je recevais beaucoup de monde.

La reine dînait très-souvent chez la duchesse, après avoir assisté au dîner particulier du roi. On fit donc ajouter à son traitement de gouvernante soixante-un mille francs, comme dédommagement de ce surcroît de dépenses.

La reine s'était ennuyée des voyages de Marly, et n'avait pas eu de peine à en dégoûter le roi, qui en redoutait les dépenses, tout le monde y étant nourri. Louis XIV avait établi pour ces voyages un genre de représentation différent de celui de Versailles, mais encore plus gênant.

Le jeu et le souper avaient lieu tous les jours, et exigeaient beaucoup de toilette; le dimanche et les jours de fête les eaux jouaient, le peuple était admis dans les jardins; et il y avait toujours autant de monde qu'aux fêtes de Saint-Cloud.

Les siècles ont leur couleur, et bien positivement; Marly reportait encore plus que Versailles vers celui de Louis XIV : tout semblait y avoir été construit par la magique puissance d'une baguette de fée.

Les palais, les jardins de cette maison de plaisance pouvaient aussi se comparer aux décorations théâtrales d'un cinquième acte d'opéra. Il n'existe plus la moindre trace de tant de magnificence; les démolisseurs révolutionnaires ont arraché du sein de la terre jusqu'aux tuyaux de fonte qui servaient à la conduite des eaux. Peut-être lira-t-on avec intérêt une courte description de ce palais et des usages que Louis XIV y avait établis.

Le jardin de Marly, long et fort large, montait, par la plus insensible pente, jusqu'au pavillon du Soleil, habité seulement par le roi et par sa famille. Les pavillons des douze signes du zodiaque bordaient les deux côtés du parterre, et étaient unis

les uns aux autres par d'élégants berceaux où les rayons du soleil ne pouvaient pénétrer. Les pavillons les plus rapprochés de celui du Soleil étaient réservés aux princes du sang et aux ministres ; les autres étaient occupés par les grandes charges de la cour ou par les personnes invitées à séjourner à Marly : tous les pavillons tenaient leurs noms de peintures à fresque qui en couvraient les murs et avaient été exécutées par les plus célèbres artistes du siècle de Louis XIV.

Sur la ligne du pavillon d'en haut se trouvaient, à gauche, la chapelle; à droite, un pavillon, dit *la Perspective*, qui masquait un long corps de commun, où se trouvaient cent logements destinés aux personnes attachées au service de la cour, des cuisines, et de vastes salles où plus de trente tables étaient splendidement servies.

Pendant la moitié du règne de Louis XV les dames portèrent encore l'*habit de cour de Marly*, ainsi désigné par Louis XIV, et qui différait peu de celui adopté pour Versailles : la robe française, à plis dans le dos et à grands paniers, remplaça cet habit, et fut conservé jusqu'à la fin du règne de Louis XVI.

Les diamants, les plumes, le rouge, les étoffes brodées et lamées en or faisaient disparaître jusqu'à la moindre apparence d'un séjour champêtre ; mais le peuple aimait à voir la pompe de ses souverains et d'une cour brillante défiler sous ces ombrages.

Après le dîner, et avant l'heure du jeu, la reine, les princesses et leurs dames, roulées, par des gens à la livrée du roi, dans des carrioles surmontées de dais richement brodés en or, parcouraient les bosquets de Marly, dont les arbres, plantés par Louis XIV, étaient d'une élévation prodigieuse : dans plusieurs bosquets la hauteur de ces arbres était encore dépassée par des jets de l'eau la plus limpide, tandis que dans d'autres des cascades de marbre blanc, dont les eaux frappées par quelques rayons du soleil paraissaient des nappes de gaze d'argent, contrastaient avec l'imposante obscurité des bosquets.

Le soir, pour être admis au jeu de la reine, il suffisait à tout homme bien mis d'être nommé et présenté par un officier de la cour à l'huissier du salon de jeu. Le salon, très-vaste et d'une forme octogone, s'élevait jusqu'au haut du toit à l'italienne,

et se terminait par une coupole ornée de balcons, où des femmes non présentées obtenaient facilement d'être placées pour jouir de la vue de cette brillante réunion.

Sans faire partie des gens de la cour, les hommes admis dans le salon pouvaient prier une des dames placées au lansquenet ou au pharaon de la reine de jouer sur leurs cartes l'or ou les billets qu'ils leur présentaient.

Les gens riches et les gros joueurs de Paris ne manquaient pas une seule des soirées du salon de Marly, et les sommes perdues ou gagnées étaient toujours très-considérables.

Louis XVI détestait le gros jeu, et témoignait souvent de l'humeur quand on citait de fortes pertes. Les hommes n'avaient point encore introduit l'usage de porter un habit noir sans être en deuil, et le roi donna quelques-uns de ses coups de *boutoir* à des chevaliers de Saint-Louis, ainsi vêtus, qui venaient hasarder deux ou trois louis dans l'espoir que la fortune favoriserait les jolies duchesses qui voulaient bien les placer sur leurs cartes [1].

On voit souvent des contrastes singuliers au milieu de la grandeur des cours : pour jouer un si gros jeu au pharaon de la reine il fallait un banquier muni de fortes sommes d'argent, et cette nécessité faisait asseoir à la table de jeu, où l'étiquette n'admettait que les gens les plus titrés, non-seulement M. de Chalabre, qui en était le banquier, mais un simple capitaine d'infanterie retiré, qui lui servait de second. On entendait aussi très-souvent prononcer un mot trivial, mais tout à fait consacré pour exprimer la manière dont on y faisait la cour au roi. Les hommes présentés qui n'avaient point été invités à résider à Marly y venaient cependant comme à Versailles, et retournaient ensuite à Paris ; alors il était convenu de dire qu'on n'é-

[1] Bachaumont, dans ses Mémoires, souvent satiriques et toujours un peu suspects, parle de singulières précautions employées au jeu de la cour.

« Les banquiers du jeu de la reine, dit-il, pour obvier aux erreurs (j'adoucis la rudesse de ses expressions) qui se commettent journellement, ont obtenu de S. M. qu'avant de commencer, la table serait bordée d'un ruban dans son pourtour, et que l'on ne regarderait comme engagé pour chaque coup que l'argent mis sur les cartes au delà du ruban. » Il ajoute bien encore quelques détails qui annonceraient d'étranges distractions ; mais nous y croyons trop peu pour les rapporter. (*Mémoires de Bachaumont*, t. XII, page 189.)

(*Note de l'éditeur.*)

tait à Marly qu'en *polisson ;* et rien ne me paraissait plus singulier que d'entendre répondre par un charmant marquis à un de ses intimes qui lui demandait s'il était du voyage de Marly : Non, je n'y suis qu'en polisson. Cela voulait simplement dire : J'y suis comme tous ceux dont la noblesse ne date pas de 1400. Que de talents sublimes, que de gens d'un haut mérite, qui bientôt devaient trop malheureusement porter atteinte à l'antique monarchie, se trouvaient dans cette classe désignée par le mot de polissons !

Les voyages de Marly étaient fort chers pour le roi ; après les tables d'honneur, celles des aumôniers, des écuyers, de maîtres d'hôtel, etc., etc., étaient toutes assez magnifiquement servies pour que l'on trouvât bon que des étrangers y fussent invités ; et presque tout ce qui venait de Paris était nourri aux dépens de la cour.

L'économie personnelle du prince infortuné qui a succombé sous le poids des dettes de l'État favorisa donc la préférence que la reine accordait à son petit Trianon ; et cinq ou six ans avant l'époque de la révolution il y eut fort peu de voyages à Marly.

Le roi, occupé du bonheur de sa famille, avait donné aux princesses ses tantes la jouissance du château de Belle-Vue ; dans la suite, il fit l'acquisition de la maison de la princesse de Guéménée, dans l'avenue de Paris, pour madame Élisabeth [1]. Madame comtesse de Provence avait acheté une petite maison à Montreuil ; Monsieur avait Brunoy ; la comtesse d'Artois fit construire Bagatelle ; Versailles devint, pour tous les membres de la famille royale, le séjour le moins agréable ; on ne se croyait chez soi que dans des demeures plus simples, embellies par des jardins anglais ; on y jouissait mieux des beautés de la nature : le goût des cascades et des statues était entièrement passé.

La reine séjournait quelquefois un mois de suite au petit Trianon, et y avait établi tous les usages de la vie de château ; elle entrait dans son salon sans que le piano-forté ou les métiers de tapisserie fussent quittés par les dames, et les hommes ne

[1] Madame Élisabeth a joui de cette maison plusieurs années ; mais le roi avait prononcé qu'elle n'y coucherait qu'à vingt-cinq ans ; la révolution éclata avant qu'elle eût atteint cet âge. (*Note de madame Campan.*)

suspendaient ni leur partie de billard ni celle de trictrac. Il y avait peu de logement dans le petit château de Trianon. Madame Élisabeth y accompagnait la reine; mais les dames d'honneur et les dames du palais n'y furent point établies : selon les invitations faites par la reine, on y arrivait de Versailles pour l'heure du dîner. Le roi et les princes y venaient régulièrement souper. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étaient la seule parure des princesses; le plaisir de parcourir toutes les fabriques du hameau, de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac, enchantait la reine; et chaque année elle montrait plus d'éloignement pour les fastueux voyages de Marly.

L'idée de jouer la comédie, comme on le faisait alors dans presque toutes les campagnes, suivit celle qu'avait eue la reine de vivre à Trianon dégagée de toute représentation. Il fut convenu qu'à l'exception de M. le comte d'Artois, aucun jeune homme ne serait admis dans la troupe, et qu'on n'aurait pour spectateurs que le roi, Monsieur et les princesses qui ne jouaient pas ; mais que pour animer un peu les acteurs on ferait occuper les premières loges par les lectrices, les femmes de la reine, leurs sœurs et leurs filles : cela composait une quarantaine de personnes.

La reine riait beaucoup de la voix de M. d'Adhémar, belle anciennement, mais devenue très-chevrottante : l'habit de berger, dans le Colin du *Devin du village*, rendait son âge fort ridicule, et la reine se plaisait à dire qu'il était difficile que la malveillance pût trouver quelque chose à critiquer dans le choix d'un pareil amoureux. Le roi s'amusait beaucoup de ces comédies.

Louis XVI assistait à toutes les répétitions; on l'attendait souvent pour les commencer. Caillot, acteur célèbre, retiré depuis longtemps du théâtre, et Dazincourt, connus l'un et l'autre par des mœurs estimables, furent choisis pour donner des leçons, le premier pour l'opéra-comique, dont le genre, plus facile, fut préféré, le second pour la comédie : l'emploi de répétiteur, de souffleur et d'ordonnateur pour tous les détails du théâtre, fut donné à mon beau-père. Le premier gentilhomme de la chambre, M. le duc de Fronsac, en fut très-blessé. Il crut

devoir faire des représentations sérieuses à ce sujet : il écrivit des lettres à la reine, qui se borna toujours à cette réponse : « Vous ne pouvez être premier gentilhomme quand nous sommes les acteurs; d'ailleurs, je vous ai déjà fait connaître mes volontés sur Trianon : je n'y tiens point de cour; j'y vis en particulière, et M. Campan y sera toujours chargé des ordres relatifs aux fêtes intérieures que je veux y donner. » Les représentations du duc ne s'étant point terminées, le roi fut obligé de s'en mêler; le duc s'obstina, et soutint que ses droits de premier gentilhomme de la chambre n'admettaient aucun remplaçant, qu'il devait se mêler des plaisirs intérieurs comme de ceux qui étaient publics : il fallut terminer les débats par une brusquerie.

Le petit duc de Fronsac ne manquait jamais, à la toilette de la reine, lorsqu'il venait lui faire sa cour, d'amener quelque entretien sur Trianon, pour placer avec ironie une phrase sur mon beau-père, qu'il appela depuis ce moment : Mon collègue Campan. La reine haussait les épaules, et disait, lorsqu'il était retiré : « Il est affligeant de trouver un si petit homme dans le fils du maréchal de Richelieu. »

La Gageure imprévue fut au nombre des pièces représentées à Trianon. La reine jouait le rôle de Gotte, la comtesse Diane celui de madame de Clainville, madame Élisabeth la jeune personne, et le comte d'Artois un des rôles d'homme. Le rôle de Colette, dans *le Devin du village,* fut réellement très-bien joué par la reine. On représenta aussi, les années suivantes, *le Roi et le Fermier, Rose et Colas, le Sorcier, l'Anglais à Bordeaux, On ne s'avise jamais de tout, le Barbier de Séville,* etc.[1].

[1] Ces représentations, dans lesquelles Marie-Antoinette se plaisait à prendre un rôle, ont été plus d'une fois l'objet de la censure. Montjoie lui-même adresse à la reine, sur ce sujet, des reproches presque sévères, et fait des observations qui ne nous semblent pas exactes. « Autrefois un simple gentilhomme eût été déshonoré, dit-il, si l'on eût cru qu'il se fût métamorphosé en comédien, même dans l'intérieur d'une maison. » Nous ne déciderons pas s'il eût été plus déshonorant pour un *simple gentilhomme* de jouer la comédie, par exemple, que de faire, comme le comte de Grammont, soutenir par un détachement de cavalerie une partie de piquet, où l'adresse corrigeait la fortune; mais nous remarquerons qu'en 1701 *la Ceinture magique,* de J. B. Rousseau, fut représentée par *les princes du sang,* devant la duchesse de Bourgogne *. Voltaire donne des détails plus positifs encore sur ces représentations, où de *simples gentilshommes* auraient consenti sans doute à figurer. « On éleva, dit-il, tome XXI, p. 157, un petit théâtre dans les *appartements de madame de Maintenon. La duchesse*

* *Mémoires pour servir à l'histoire de Voltaire;* Amsterdam, 1785.

Tant qu'on n'admit personne à ces représentations, elles furent peu blâmées; mais l'exagération des compliments augmenta l'idée que les acteurs avaient de leurs talents, et donna le désir d'obtenir plus de suffrages.

La reine permit aux officiers des gardes du corps et aux écuyers du roi et de ses frères d'entrer à ce spectacle; on donna des loges grillées à des gens de la cour; on invita quelques dames de plus; des prétentions s'élevèrent de toutes parts pour obtenir la faveur d'être admis.

La reine refusa d'y recevoir les officiers des gardes des princes, ceux de cent-suisses du roi, et beaucoup d'autres personnes, qui en furent très-mortifiées.

La troupe était bonne pour une troupe de société, et l'on applaudissait à outrance; cependant en sortant on critiquait tout haut, et quelques gens dirent que c'était *royalement mal joué.*

Pendant que le bonheur d'avoir donné un héritier au trône des Bourbons et l'emploi du temps en fêtes et en plaisirs remplissaient les jours heureux de Marie-Antoinette, la société était uniquement occupée de la guerre des Anglo-Américains. Deux rois, ou plutôt leurs ministres, excitèrent et propagèrent dans le nouveau monde l'amour de la liberté : le roi d'Angleterre, en fermant son cœur et ses oreilles aux longues et respectueuses représentations de sujets éloignés de la mère patrie, devenus nombreux, riches et puissants par la valeur du sol qu'ils avaient fertilisé; le roi de France, en donnant des secours à ce peuple soulevé contre son ancien souverain. De jeunes militaires tenant aux premières familles de l'État suivirent l'exemple de M. de la Fayette, et se dérobèrent à tous les prestiges de la grandeur, à tous les charmes du luxe, des plaisirs, de l'amour, pour aller offrir leur valeur et leur instruction aux Américains révoltés. Beaumarchais, secrètement soutenu par MM. de Maurepas et de Vergennes, obtint de faire passer aux Américains des équipe-

de Bourgogne, le duc d'Orléans y jouaient avec *les personnes de la cour* qui avaient le plus de talent. Le fameux acteur Baron leur donnait des leçons et jouait avec eux : la plupart des tragédies de Duché furent composées pour ce théâtre. » Nous n'ajouterons qu'un mot à ces faits positifs : c'est que l'aimable et jeune Marie-Antoinette pouvait bien se croire permis un divertissement toléré par madame de Maintenon dans la cour austère, hypocrite et bigote des dernières années de Louis XIV.

(*Note de l'éditeur.*)

ments en armes et en vêtements. Franklin avait paru à la cour avec le costume d'un cultivateur américain : ses cheveux plats sans poudre, son chapeau rond, son habit de drap brun, contrastaient avec les habits paillettés, brodés, les coiffures poudrées et embaumantes des courtisans de Versailles. Cette nouveauté charma toutes les têtes vives des femmes françaises. On donna des fêtes élégantes au docteur Franklin, qui réunissait la renommée d'un des plus habiles physiciens aux vertus patriotiques qui lui avaient fait embrasser le noble rôle d'apôtre de la liberté. J'ai assisté à l'une de ces fêtes, où la plus belle, parmi trois cents femmes, fut désignée pour aller poser sur la blanche chevelure du philosophe américain une couronne de laurier et deux baisers aux joues de ce vieillard. Jusque dans le palais de Versailles, à l'exposition des porcelaines de Sèvres, on vendait, sous les yeux du roi, le médaillon de Franklin ayant pour légende :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

Le roi ne s'expliquait jamais sur un enthousiasme que, sans aucun doute, son sens droit le portait à blâmer : cependant la comtesse Diane ayant, à titre de femme d'esprit, partagé avec assez de chaleur l'engouement pour le délégué des Américains, une plaisanterie, qui resta très-ignorée, put nous faire juger les sentiments secrets de Louis XVI. Il fit faire à la manufacture de Sèvres un vase de nuit, au fond duquel était placé le médaillon avec la légende si fort en vogue, et l'envoya en présent d'étrennes à la comtesse Diane. La reine s'expliquait plus ouvertement sur la part que la France prenait à l'indépendance des colonies américaines, et y fut constamment opposée. Elle était bien loin de prévoir qu'une révolution dans ces contrées éloignées pût en susciter une en France, et qu'un peuple égaré dût venir un jour l'arracher de son palais pour la conduire à la plus injuste comme à la plus cruelle mort. Elle trouvait seulement trop peu de générosité dans le moyen que la France avait choisi pour porter atteinte à la puissance anglaise.

Cependant, comme reine de France, elle jouissait de voir un peuple entier rendre hommage à la prudence, à la valeur, aux

vertus d'un jeune Français, et partagea l'enthousiasme qu'inspiraient la conduite et les succès militaires du marquis de la Fayette. La reine lui accorda plusieurs audiences, lors de son premier retour d'Amérique, et jusque au 10 août, jour où ma maison fut pillée, j'ai conservé, écrits de sa main, des vers de *Gaston et Bayard* où les amis de M. de la Fayette trouvaient l'exacte peinture de son caractère.

Eh! que fait sa jeunesse,
Lorsque de l'âge mûr je lui vois la sagesse?
Profond dans ses desseins, qu'il trace avec froideur,
C'est pour les accomplir qu'il garde son ardeur.
Il sait défendre un camp et forcer des murailles,
Comme un jeune soldat il aime les batailles;
Comme un vieux général il sait les éviter.
Je me plais à le suivre et même à l'imiter.
J'admire sa prudence et j'aime son courage :
Avec ces deux vertus un guerrier n'a point d'âge [1].

Ces vers avaient été applaudis et redemandés au Théâtre-Français; toutes les têtes étaient exaltées : il n'y avait point de cercle où l'on n'applaudît avec transport à l'appui que le gouvernement français accordait ouvertement à la cause de l'indépendance américaine. La constitution projetée pour cette nouvelle nation se rédigeait à Paris; et tandis que la liberté, l'égalité, les droits de l'homme, faisaient le sujet des délibérations des Condorcet, des Bailly, des Mirabeau, etc., le ministre Ségur fit paraître l'édit du roi qui, en révoquant celui du 1er no-

[1] « Le père du marquis de la Fayette fut tué à la bataille de Rosbach, et laissa sa femme enceinte d'un fils qui vint au monde le 1er septembre 1757. Le jeune marquis de la Fayette épousa, à l'âge de vingt ans, la fille du duc d'Ayen, fils aîné du maréchal de Noailles; et la guerre de l'indépendance ayant éclaté dans l'Amérique septentrionale, il embrassa la cause des insurgents en 1777.

« Les Anglo-Américains avaient alors si peu de crédit en France et en Europe, que les commissaires du congrès à Paris ne purent se procurer un vaisseau pour faciliter le passage de M. de la Fayette et de plusieurs officiers français qui voulaient suivre son exemple.

« Il acheta, à ses frais, un vaisseau, qu'il appela *la Victoire;* mais lord Stormont, ambassadeur d'Angleterre en France, fut informé de son dessein, et força le ministère de s'y opposer. Parvenu, après beaucoup d'obstacles, en Amérique, il y fut accueilli par Washington. « Je viens vous demander deux « grâces, lui dit-il : l'une de servir sous « vos ordres en qualité de simple volon- « taire, et l'autre de ne recevoir aucun « appointement. » (*Anecdotes du règne de Louis XVI.*)

(*Note de l'éditeur.*)

vembre 1750, déclarait inhabile pour parvenir au grade de capitaine tout officier qui ne serait pas noble de quatre générations, et interdisait tous les grades militaires aux officiers roturiers, excepté à ceux qui étaient fils de chevaliers de Saint-Louis. L'injustice et l'absurdité de cette loi fut sans doute une cause secondaire de la révolution. Il fallait tenir à cette classe honorable du tiers état pour connaître le désespoir ou plutôt le courroux qu'y porta cette loi. Les provinces de la France étaient remplies de familles roturières, qui depuis plusieurs siècles vivaient en propriétaires sur leurs domaines et payaient la taille. Si ces particuliers avaient plusieurs fils, ils en plaçaient un au service du roi, un dans l'état ecclésiastique, un autre dans l'ordre de Malte, comme chevalier servant d'armes, un enfin dans la magistrature, tandis que l'aîné conservait le manoir paternel; et s'il était situé dans un pays célèbre par ses vins, il joignait à la vente de ses propres récoltes le commerce de commission pour les vins de son canton. J'ai vu dans cette classe de citoyens justement révérés un particulier longtemps employé dans la diplomatie, ayant même été honoré du titre de ministre plénipotentiaire, gendre et neveu de colonels, majors de place, et, par sa mère, neveu d'un lieutenant général cordon rouge, ne pouvoir faire recevoir ses fils sous-lieutenants dans un régiment d'infanterie.

Une autre décision de la cour, qui ne pouvait être annoncée par un édit, fut qu'à l'avenir tous les biens ecclésiastiques, depuis le plus modeste prieuré jusqu'aux plus riches abbayes, seraient l'apanage de la noblesse. Fils d'un chirurgien de village, l'abbé de Vermond, qui avait beaucoup de pouvoir dans tout ce qui concernait la feuille des bénéfices, était pénétré de la justice de cette décision du roi.

Pendant un voyage qu'il fit aux eaux, j'obtins de la reine une apostille au placet d'un curé de mes amis, qui sollicitait un prieuré voisin de sa cure, et comptait s'y retirer : j'obtins pour lui cette grâce. Au retour des eaux, l'abbé l'apprit, et vint chez moi pour me dire très-sévèrement que j'agirais d'une manière tout à fait opposée aux vœux du roi si j'obtenais encore de semblables grâces; que les biens de l'Église devaient à l'avenir

être uniquement destinés à soutenir la noblesse pauvre ; que c'était l'intérêt de l'État, et qu'un prêtre roturier, heureux d'avoir une bonne cure, n'avait qu'à rester curé.

Doit-on s'étonner du parti que prirent peu de temps après les députés du tiers état, lorsqu'ils furent convoqués aux états généraux?

CHAPITRE X.

Voyage du comte et de la comtesse du Nord en France. — Leur réception à Versailles. — La reine éprouve un moment de timidité. — Réponse singulière du comte du Nord à une demande de Louis XVI. — Fête et souper à Trianon. — Le cardinal de Rohan pénètre dans le jardin pendant la fête, sans l'aveu de la reine. — Elle en est fort irritée. — Froide réception faite au comte d'Haga (Gustave III, roi de Suède). — Anecdotes. — Paix avec l'Angleterre. — Départ du commissaire anglais établi à Dunkerque. — Joie nationale. — Les Anglais accourent en France. — Détails intéressants. — Nuage léger qui s'élève entre le roi et la reine, promptement dissipé. — Conduite qu'il faut tenir à la cour. — Anecdote. — Mission du chevalier de Bressac auprès de la reine. — Cour de Naples. — Marie-Antoinette ne connaît rien de comparable à celle de France. — La reine Caroline, le ministre Acton. — Débats de la cour de Naples avec celle de Madrid. — Réponse insolente de l'ambassadeur espagnol à la reine Caroline. — Intervention de la France. — Trait de bonté de Marie-Antoinette. — Homme devenu fou d'amour pour elle. — Anecdote. — Marie-Antoinette obtient la révision des jugements portés contre le duc de Guines et contre madame de Bellegarde et de Moutier. — Détails relatifs à ces derniers. — Leur famille, reconnaissante, vient embrasser les genoux de la reine. — Facilité de la reine à s'exprimer en public. — Elle déroge à l'usage adopté en pareil cas. — MM. de Ségur et de Castries nommés ministres par le crédit de la reine. — Engagement pris par elle avec M. de Ségur. — Tour perfide joué par M. de Maurepas à M. de Necker. — M. de Calonne est nommé contre le vœu de la reine. — Elle commence à sentir les inconvénients d'une société intime. — Judicieuses réflexions de cette princesse.

Plusieurs souverains du Nord, à la fin du dernier siècle, prirent le goût des voyages. Christian III, roi de Danemark,

était venu à la cour de France, sous le règne de Louis XV, en 1763; nous avions vu à Versailles le roi de Suède et Joseph II. Le grand-duc de Russie, fils de Catherine II (depuis Paul Ier), et sa femme, princesse de Wirtemberg, voulurent aussi visiter la France. Ils voyageaient sous le titre de comte et de comtesse du Nord. Leur présentation eut lieu le 20 mai 1782. La reine les reçut avec infiniment de dignité et de grâce. Le jour de leur arrivée à Versailles ils dînèrent dans les cabinets avec le roi et la reine.

L'extérieur simple et modeste de Paul Ier avait convenu à Louis XVI. Il lui parlait avec plus de confiance et de gaieté qu'à Joseph II. La comtesse du Nord, d'une belle taille, fort grasse pour son âge, ayant la roideur du maintien allemand, instruite, et le faisant connaître, peut-être, avec trop de confiance, n'avait pas obtenu, dans les premiers jours, le même succès auprès de la reine. Au moment de la présentation du comte et de la comtesse du Nord la reine avait été très-intimidée. Elle se retira dans son cabinet avant de se rendre dans la pièce où elle devait dîner avec les illustres voyageurs, demanda un verre d'eau, avouant « qu'elle venait d'éprouver que le rôle de reine était plus difficile à remplir en présence d'autres souverains, ou de princes faits pour le devenir, qu'avec des courtisans. »

Elle fut bientôt remise de ce premier trouble, et reparut avec grâce et confiance. Le dîner fut assez gai, la conversation fort animée.

Il y eut de très-belles fêtes à la cour pour le roi de Suède et le comte du Nord. Ils furent reçus dans l'intérieur du roi et de la reine; mais on garda beaucoup plus de cérémonial qu'avec l'empereur, et Leurs Majestés me parurent toujours s'observer beaucoup devant ces souverains. Cependant le roi demanda un jour au grand-duc de Russie s'il était vrai qu'il ne pût compter sur la foi d'aucun de ceux qui l'accompagnaient; ce prince lui répondit sans hésiter, et devant un assez grand nombre de personnes, qu'il serait très-fâché d'avoir avec lui un caniche qui lui fût très-attaché, parce qu'il ne quitterait pas Paris que sa mère ne l'eût fait jeter dans la Seine avec une pierre au cou :

cette réponse, que j'entendis, me fit peur, soit qu'elle peignît le caractère de Catherine, soit qu'elle exprimât les préventions de ce prince [1].

La reine donna au grand-duc un souper à Trianon, et en fit illuminer les jardins comme ils l'avaient été pour l'empereur. Le cardinal de Rohan se permit, très-indiscrétement, de s'y introduire à l'insu de la reine. Toujours traité avec la plus grande froideur depuis son retour de Vienne, il n'avait pas osé s'adresser à elle pour lui demander la permission de voir l'illumination; mais il avait obtenu la promesse du concierge de Trianon de l'y faire entrer aussitôt que la reine serait partie pour Versailles, et son éminence s'était engagée à rester dans le logement de ce concierge jusqu'à ce que toutes les voitures fussent sorties du château : il ne tint pas la parole qu'il avait donnée; et, tandis que le concierge était occupé des fonctions de sa place dans l'intérieur, le cardinal, qui avait conservé ses bas rouges et seulement passé une redingote, descendit dans le jardin, et se rangea, avec un air mystérieux, dans deux endroits différents, pour voir défiler la famille royale et sa suite.

Sa majesté fut vivement offensée de cette hardiesse, et ordonna le lendemain le renvoi de son concierge; on fut générale-

[1] Ce prince, qui régna depuis en Russie sous le titre de Paul Ier, et dont la fin fut si tragique, obtient de Grimm, dans sa *Correspondance*, les éloges les plus flatteurs.

« Sa conversation et tous les mots qu'on en a retenus, dit Grimm, annoncent non-seulement un esprit très-fin, très-cultivé, mais encore un sentiment exquis de toutes les délicatesses de notre langue. Nous ne citerons ici que les traits qui nous ont été rapportés par les personnes mêmes qui ont eu l'honneur de le suivre et d'en être les témoins.

« Dans le nombre des choses obligeantes qu'il dit à plusieurs membres de l'Académie française, à la séance particulière de cette compagnie, qu'il voulut bien honorer de sa présence, on ne peut oublier le mot adressé à M. de Malesherbes. M. d'Alembert lui ayant présenté cet ancien ministre du roi : « C'est apparemment ici, lui dit-il, que monsieur « s'est retiré. » L'orateur le plus éloquent de la magistrature demeura tout étonné d'une apostrophe si flatteuse, et ne trouva rien à répondre.

« M. le comte du Nord ayant fait à M. d'Alembert l'honneur d'aller le voir chez lui (on n'a pas oublié que ce philosophe avait été appelé à Pétersbourg pour présider à son éducation), il lui dit d'une manière très-aimable, à la fin de leur entretien : « Vous devez bien com« prendre, monsieur, tout le regret que « j'ai aujourd'hui de ne vous avoir pas « connu plus tôt. » (*Correspondance de Grimm*, tome Ier, p. 454.)

« Les fêtes données à M. le comte et à madame la comtesse du Nord, à Chantilly, ont été de la plus grande magnificence et du meilleur goût. Le divertissement en vaudeville qui terminait le spectacle parut fort agréable, au moins pour le moment. »

Si l'éditeur se décide à publier un jour les *Souvenirs de M. Desprès*, on y verra de très-curieux détails sur les fêtes de Chantilly.

(*Note de l'éditeur.*)

ment révolté de la déloyauté du cardinal envers ce malheureux homme, et peiné de la perte qu'il faisait de sa place. Touchée de l'infortune d'un père de famille, ce fut moi qui obtins sa grâce; je me suis reproché depuis ce moment de sensibilité qui me fit agir. Le concierge de Trianon renvoyé avec éclat, l'humiliation qui en serait rejaillie sur le cardinal en faisant connaître plus publiquement encore les préventions de la reine contre lui, eût probablement empêché la honteuse et trop célèbre intrigue du collier. Sans la manière astucieuse dont le cardinal s'était introduit dans les jardins de Trianon, sans l'air de mystère qu'il avait affecté toutes les fois que la reine l'y avait rencontré, il n'aurait pu se dire trompé par aucun intermédiaire entre la reine et lui.

La reine fort prévenue contre le roi de Suède le reçut avec beaucoup de froideur [1]. Tout ce que l'on disait sur les mœurs privées de ce souverain, ses relations avec le comte de Vergennes, depuis la révolution de Suède en 1772, le caractère de son favori Armsfeld, les préventions de ce monarque contre les Suédois bien vus à la cour de Versailles, motivaient cet éloignement. Il vint un jour demander à dîner à la reine, sans être prié et sans avoir fait connaître son projet. La reine le reçut dans le petit cabinet, et me fit demander de suite. Alors elle m'ordonna de faire à l'instant appeler le contrôleur de sa bouche; de s'informer si elle avait un dîner suffisant pour l'offrir à M. le comte d'Haga, et de le faire augmenter si cela était nécessaire. Le roi de Suède l'assurait qu'il y aurait toujours assez pour lui; et moi, pensant à l'étendue du menu du dîner du roi et de la reine, dont plus de la moitié ne paraissait pas quand ils dînaient dans les cabinets, je souriais involontairement. La reine me fit, des yeux, un signe imposant, et je sortis. Le soir la reine me demanda pourquoi j'avais paru si ébahie quand elle m'avait donné ordre de faire augmenter son dîner. « Vous auriez dû juger de suite, me dit-elle, que la trop grande confiance

[1] Gustave III, roi de Suède, voyagea en France sous le titre de comte d'Haga. A son avénement à la couronne, il conduisit avec autant d'habileté que de sang-froid et de courage la révolution qui abaissa l'autorité du sénat. On sait qu'il périt en 1792, assassiné dans un bal masqué, par Ankastroem.
(*Note de l'éditeur.*)

du roi de Suède avait besoin d'une leçon. » Je lui avouai que la scène m'avait paru si bourgeoise, qu'involontairement j'avais pensé aux côtelettes sur le gril et à l'omelette qui dans les petits ménages viennent augmenter un trop mince ordinaire. Elle s'amusa beaucoup de ma réponse, et la conta au roi, qui en rit à son tour.

La paix faite avec l'Angleterre avait satisfait toutes les classes de la société occupées de l'honneur national. Le départ du commissaire anglais établi à Dunkerque depuis la honteuse paix de 1763, comme inspecteur de notre marine, causa des transports de joie. Le gouvernement avait eu la prudence de faire notifier à cet Anglais l'ordre de son départ avant que le traité fût rendu public. Sans cette précaution le peuple se serait porté à des excès, pour faire éprouver à l'agent de la puissance anglaise les effets d'un long ressentiment causé par son séjour dans ce port. Le commerce seul fut mécontent du traité de 1783. L'article qui permettait la libre entrée des marchandises anglaises vint tout à coup anéantir le commerce de la ville de Rouen et des autres villes manufacturières du royaume. L'industrie française s'est vengée depuis de cette supériorité qui assurait à l'Angleterre le commerce exclusif du monde entier. Les Anglais abondèrent à Paris. Il y en eut un grand nombre de présentés à la cour. La reine affectait de les traiter avec des égards particuliers; elle voulait sans doute leur faire distinguer l'estime qu'elle portait à leur noble nation, des vues politiques du gouvernement dans l'appui qu'il avait donné aux Américains. Il y eut quelques mécontentements fortement articulés à la cour sur les marques d'intérêt données par la reine aux seigneurs anglais; on traitait ces attentions d'*engouement*. On était injuste; et la reine se plaignait avec raison de cette ridicule jalousie.

Le voyage de Fontainebleau et l'hiver à Paris et à la cour furent brillants. Le printemps ramena les plaisirs que la reine commençait à préférer à l'éclat des fêtes. L'union la plus intime régnait entre le roi et la reine, et je n'ai jamais vu s'élever entre cet auguste couple qu'un nuage, promptement dissipé, et dont la cause m'est restée parfaitement inconnue.

Mon beau-père, dont je révérais l'esprit et l'expérience, m'avait recommandé, lorsqu'il me vit placée au service d'une jeune reine, d'éviter toute espèce de confidence. « Elles n'attirent, m'avait-il dit, qu'une faveur passagère et dangereuse : servez avec zèle, avec toute votre intelligence, et ne faites jamais qu'obéir. Loin d'employer votre adresse à savoir pourquoi un ordre, une commission, qui peuvent paraître importants, vous sont donnés, mettez-la à vous garantir d'en être instruite. » J'eus à mettre à profit cette utile et sage leçon. J'entrai un matin à Trianon, dans la chambre de la reine; elle était couchée, avait des lettres sur son lit, pleurait abondamment; ses larmes étaient entremêlées de sanglots, interrompus par ces mots : *Ah, je voudrais mourir! — Ah, les méchants! les monstres!..... Que leur ai-je fait?.....* Je lui offris de l'eau de fleur d'orange, de l'éther..... *Laissez-moi*, me dit-elle, *si vous m'aimez : il vaudrait mieux me donner la mort.* Elle jeta en ce moment son bras sur mon épaule, et se mit à verser de nouvelles larmes. Je vis qu'une grande et secrète peine déchirait son pauvre cœur; qu'elle avait besoin d'une confidente, que ce devrait être son amie. Je le lui dis, et lui proposai d'envoyer chercher la duchesse de Polignac : elle s'y opposa fortement. Je renouvelai mes motifs et mes instances pour lui procurer la consolation d'un épanchement dont elle avait besoin; l'opposition devint moins forte. Je me dégageai de ses bras, et courus aux antichambres, où je savais qu'un piqueur, prêt à monter à cheval, attendait toujours pour se rendre à l'instant à Versailles. Je lui ordonnai d'aller, au plus grand galop, dire à madame la duchesse de Polignac que la reine se trouvait très-incommodée, et la demandait sur-le-champ. La duchesse avait une voiture toujours prête. En moins de dix minutes elle fut auprès de la reine. J'y étais seule, j'avais eu la défense de faire appeler d'autres femmes. Madame de Polignac entra : la reine lui tendit les bras; elle s'élança vers elle. J'entendis encore les sanglots, et je sortis.

Un quart d'heure après, la reine, devenue plus calme, sonna pour faire sa toilette. Je fis entrer ses femmes; elle passa une robe, et se retira dans son boudoir avec la duchesse. Bientôt après, le comte d'Artois arriva de Compiègne, où il était avec le

roi. Il traversa l'antichambre et la chambre en demandant avec empressement où était la reine. Il resta une demi-heure avec elle et la duchesse, et en sortant me dit que la reine me demandait. Je la trouvai assise sur son canapé, à côté de son amie; ses traits étaient remis, son visage riant et gracieux. Elle me tendit la main, et dit à la duchesse : « Je lui ai fait tant de peine ce matin, que je dois me hâter d'en alléger son pauvre cœur. » Puis elle ajouta : « Vous avez sûrement vu dans les plus beaux jours d'été un nuage noir qui vient tout à coup menacer de fondre sur la campagne et de la dévaster; il est chassé bientôt par le plus léger vent, et laisse reparaître le ciel bleu et le temps serein; voilà précisément l'image de ce qui m'est arrivé dans la matinée. » Ensuite elle me dit « que le roi reviendrait de Compiègne, après y avoir chassé; qu'il soupérait chez elle : qu'il fallait que je fisse demander son contrôleur, pour choisir avec lui, sur ses menus de repas, tous les mets qui convenaient le plus au roi; qu'elle voulait qu'il n'y en eût point d'autres de servis le soir sur sa table, que c'était une attention qu'elle désirait que le roi pût remarquer. » La duchesse de Polignac me prit aussi la main, et me dit « combien elle était heureuse d'avoir été près de la reine dans un moment où elle avait besoin d'une amie. » J'ignorai toujours ce qui avait pu donner à la reine une si vive et si courte alarme; mais je jugeai, par l'attention particulière qu'elle avait prise au sujet du roi, qu'on avait cherché à l'irriter contre elle; que la noirceur de ses ennemis avait été promptement reconnue et déjouée par le bon esprit et l'attachement du roi, et que le comte d'Artois s'était empressé de lui en apporter la nouvelle.

Ce fut, à ce que je crois, dans l'été de 1787, pendant un voyage de Trianon, que la reine de Naples envoya le chevalier de Bressac près de sa majesté, avec une mission secrète, relative à un projet de mariage entre son fils, le prince héréditaire, et Madame, fille du roi; il s'adressa à moi en l'absence de la dame d'honneur : quoiqu'il me parlât beaucoup de la confiance intime dont l'honorait la reine de Naples, et de ses lettres de créance, je lui trouvai tout à fait l'air d'un aventurier [1] : il avait

[1] J'ai su qu'il avait ensuite passé plusieurs années enfermé au château de l'Œuf. (*Note de madame Campan.*)

à la vérité des lettres particulières pour la reine, et sa mission était réelle; il m'en entretint fort inconsidérément avant même d'avoir été admis, et me pria de faire tout ce qui dépendait de moi pour disposer l'esprit de la reine en faveur du vœu de sa souveraine : je m'en défendis, en l'assurant qu'il ne m'appartenait pas de me mêler d'affaires d'État. Il voulut inutilement me prouver que l'union désirée par la reine de Naples ne devait pas être envisagée de cette manière.

J'obtins pour M. de Bressac l'audience qu'il désirait, mais sans me permettre de paraître instruite de l'objet de sa mission. Ce fut la reine qui m'en parla; elle blâmait le choix du personnage, et cependant pensait que la reine sa sœur avait très-bien fait de ne pas se servir d'un homme fait pour être avoué, ce qu'elle désirait ne pouvant avoir lieu. J'eus occasion, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, de juger combien la reine appréciait et aimait la France et l'éclat de notre cour. Elle me dit alors que Madame, en épousant son cousin le duc d'Angoulême, ne pouvait perdre son rang de fille du roi, et que sa position serait bien préférable à celle de reine dans un autre pays; qu'il n'y avait rien en Europe de comparable à la cour de France, et qu'il faudrait, pour ne pas exposer une princesse française aux plus cruels regrets, si on la mariait à un prince étranger, lui faire quitter le palais de Versailles à sept ans, et l'envoyer, dès cet âge, dans la cour où elle devrait vivre; qu'à douze ans ce serait trop tard, parce que les souvenirs et les comparaisons nuiraient au bonheur de sa vie entière. La reine envisageait la destinée de ses sœurs comme bien inférieure à la sienne, et m'avait plusieurs fois entretenue des peines que la cour d'Espagne faisait éprouver à sa sœur la reine de Naples; de la nécessité où elle s'était trouvée d'implorer la médiation du roi de France. Elle me montra plusieurs lettres de la reine de Naples, au sujet des démêlés qu'elle avait eus avec la cour de Madrid, relativement au ministre Acton : elle le croyait utile à son peuple, par ses lumières et par sa grande activité; dans ces lettres, elle rendait un compte fidèle à sa majesté de la nature des outrages qu'elle avait reçus, et lui représentait M. Acton comme un homme que la malveillance même ne pouvait

faire supposer capable de l'intéresser autrement que par ses services. Elle avait eu à souffrir des offenses d'un Espagnol, nommé Las-Casas, que le roi son beau-père lui avait envoyé pour la décider à éloigner M. Acton des affaires et de sa personne : elle se plaignait amèrement à la reine sa sœur des procédés révoltants de ce chargé d'affaires, auquel elle avait dit, pour le convaincre de la nature des sentiments qui l'attachaient à M. Acton, qu'elle le ferait peindre et sculpter par les plus célèbres artistes de l'Italie, et qu'elle en verrait son buste et son portrait au roi d'Espagne, afin de lui prouver que le désir de fixer un homme d'une capacité supérieure pouvait seul l'avoir portée à lui conserver la faveur dont il jouissait. Ce M. Las-Casas avait osé lui répondre qu'elle prendrait une peine inutile ; que la laideur d'un homme ne l'empêchait pas toujours de plaire, et que le roi d'Espagne avait trop d'expérience pour ignorer qu'on ne pouvait s'expliquer les caprices d'une femme.

Une réponse aussi audacieuse avait saisi d'indignation la reine de Naples, et la douleur qu'elle en avait ressentie lui avait fait faire une fausse couche dans la journée même. Louis XVI s'étant porté pour médiateur, la reine de Naples eut satisfaction entière dans cette affaire, et M. Acton fut conservé dans son poste de ministre principal.

Dans le nombre des traits qui caractérisaient l'extrême bonté de la reine on doit placer son respect pour la liberté individuelle. Je l'ai vue éprouver les plus grandes importunités de gens dont l'esprit était aliéné, sans permettre qu'ils fussent arrêtés. Sa patiente bonté fut mise à une bien désagréable épreuve par un ancien conseiller au parlement de Bordeaux, nommé Castelnaux : cet homme s'était déclaré l'amoureux de la reine, et était généralement connu sous ce nom. Durant dix années consécutives, il fit tous les voyages de la cour ; pâle, hâve comme les gens dont l'esprit est égaré, son aspect sinistre inspirait un sentiment pénible : pendant les deux heures que durait le jeu public de la reine il restait sans bouger en face de la place de sa majesté ; à la chapelle il se plaçait de même sous ses yeux, et ne manquait pas de se trouver au dîner du roi ou au grand couvert ; au spectacle de la ville il s'asseyait le plus près possible

de la loge de la reine; il partait toujours pour Fontainebleau, pour Saint-Cloud un jour avant la cour; et lorsque sa majesté arrivait dans ces différentes habitations la première personne qu'elle rencontrait en descendant de voiture était ce lugubre fou, qui ne parlait jamais à personne. Pendant les séjours de la reine au petit Trianon la passion de ce malheureux homme devenait encore plus importune; il mangeait à la hâte un morceau chez quelque suisse, et passait le jour entier, même par les temps de pluie, à faire le tour du jardin, marchant toujours aux bords des fossés. La reine le rencontrait souvent quand elle se promenait seule ou avec ses enfants; cependant elle ne voulait permettre aucun moyen de violence pour la soustraire à cette insoutenable importunité. Ayant un jour donné à M. de Sèze une permission d'entrer à Trianon, elle lui fit dire de se rendre chez moi, et m'ordonna d'instruire ce célèbre avocat de l'égarement d'esprit de M. de Castelnaux; puis de l'envoyer chercher, pour que M. de Sèze eût avec lui un entretien. Il lui parla près d'une heure, et fit beaucoup d'impression sur son esprit : enfin M. de Castelnaux me pria d'annoncer à la reine que, décidément, puisque sa présence lui était importune, il allait se retirer dans sa province. La reine fut fort aise et me recommanda de bien exprimer à M. de Sèze toute sa satisfaction. Une demi-heure après que M. de Sèze fut parti on m'annonça le malheureux fou; il venait me dire qu'il se rétractait; qu'il ne pouvait, par le seul effet de sa volonté, cesser de voir la reine aussi souvent que cela lui était possible. Cette nouvelle réponse était désagréable à porter à sa majesté; mais combien je fus touchée de l'entendre dire : « Eh bien, qu'il m'ennuie! mais qu'on ne lui ravisse pas le bonheur d'être libre [1]. »

On n'avait connu l'influence directe de la reine dans les affaires, pendant les premières années du règne, que par la bonté qu'elle mit à obtenir du roi la révision de deux procès célèbres [2].

[1] Lors de la funeste arrestation du roi et de la reine à Varennes, ce malheureux Castelnaux voulut se laisser mourir de faim; ses hôtes, inquiets de son absence, firent forcer la porte de sa chambre; on le trouva sans connaissance, étendu sur le parquet. J'ignore ce qu'il est devenu depuis le 10 août.

(*Note de madame Campan.*)

[2] La reine ne s'était permis de se

Si le roi n'a point inspiré à la reine un vif sentiment d'amour, il est au moins bien sûr qu'elle lui en accordait un mêlé d'enthousiasme et d'attendrissement, pour la bonté de son caractère et l'équité dont il a donné tant de preuves multipliées pendant son règne. Nous la vîmes rentrer un soir fort tard; elle sortait des cabinets du roi, et nous dit à M. de Mizery et à moi, en essuyant ses yeux, remplis de larmes : « Vous me voyez pleurer, mais n'en prenez pas d'inquiétude : ce sont les plus douces larmes qu'une femme puisse verser; elles sont causées par l'impression que m'ont faite la justice et la bonté du roi; il vient d'accorder à ma demande la révision du procès de MM. de Bellegarde et de Moutier, victimes de la haine du duc d'Aiguillon contre le duc de Choiseul. Il a été tout aussi juste pour le duc de Guines, dans son affaire avec le Tort. Il est heureux pour une reine de pouvoir admirer, estimer celui qui lui fait partager son trône; et vous, je vous félicite d'avoir à vivre sous le règne d'un souverain aussi vertueux. » Nos larmes d'attendrissement se mêlèrent à celles de la reine; elle voulut bien nous permettre de baiser ses charmantes mains. Cette scène si touchante ne s'est jamais effacée de mon souvenir, et c'est sous le règne de souverains aussi cléments, aussi sensibles, que nous avons eu à souffrir des fureurs que la plus cruelle tyrannie n'eût pas même excusées; et ce sont des êtres augustes, si bien formés par la divine Providence pour le bonheur des peuples, que nous avons eu la douleur de voir eux-mêmes victimes de ces fureurs, aussi insensées qu'elles ont été barbares!

La reine fit parvenir au roi tous les mémoires de M. le duc de Guines, compromis, dans son ambassade en Angleterre, par un secrétaire qui avait joué sur les fonds publics à Londres, pour

mêler de ces deux procès que pour en solliciter seulement la révision, car il n'était nullement dans ses principes d'intervenir en rien dans ce qui concernait la justice, et jamais elle ne se servit de son influence auprès des tribunaux. La duchesse de Praslin, par une criminelle bizarrerie, avait porté son inimitié pour son mari jusqu'à déshériter ses enfants en faveur de la famille de M. de Guéménée. Cette injustice amena naturellement un grand procès dont Paris était très-occupé. La duchesse de Choiseul, vivement intéressée dans cette affaire, suppliait un jour la reine, en ma présence, de vouloir bien au moins faire demander à M. le premier président quand on appellerait sa cause; la reine lui répondit qu'elle ne ferait pas même cette démarche, puisqu'elle dénoterait un intérêt qu'il était de son devoir de ne pas manifester.

(*Note de madame Campan.*)

son propre compte, mais de manière à en faire soupçonner l'ambassadeur. MM. de Vergennes et Turgot, ayant peu de bienveillance pour le duc de Guines, ami du duc de Choiseul, n'étaient pas disposés à servir cet ambassadeur. La reine parvint à fixer l'attention particulière du roi sur cette affaire, et la justice de Louis XVI fit triompher l'innocence du duc de Guines.

Il existait sans cesse une guerre sourde entre les amis et les partisans de M. de Choiseul, que l'on nommait les Autrichiens, et tout ce qui tenait à MM. d'Aiguillon, de Maurepas, de Vergennes, qui, par la même raison, entretenaient le foyer des intrigues existantes à la cour et dans Paris contre la reine. De son côté, Marie-Antoinette soutenait ceux qui pouvaient avoir souffert dans cette rixe politique; ce fut ce même sentiment qui la décida à demander la révision du procès de MM. de Bellegarde et de Moutier. Le premier, colonel et inspecteur d'artillerie, le second, propriétaire de forges à Saint-Étienne, avaient été condamnés, sous le ministère du duc d'Aiguillon, à vingt ans et un jour de prison, pour avoir réformé, dans les arsenaux de la France, d'après un ordre du duc de Choiseul, un nombre infini de fusils, livrés comme n'ayant plus que la valeur du fer, tandis que la plus grande partie de ces fusils furent à l'instant même embarqués et vendus aux Américains. Il paraît que le duc de Choiseul avait fait connaître à la reine, comme moyens de défense pour les condamnés, les vues politiques qui l'avaient décidé à autoriser cette réforme et cette vente, et la manière dont elle avait été exécutée. Ce qui rendait la cause de MM. de Bellegarde et de Moutier plus défavorable, c'est que l'officier d'artillerie qui avait fait la réforme, en qualité d'inspecteur, se trouvait, par un mariage clandestin, beau-frère du propriétaire des forges acquéreur des armes réformées. Cependant l'innocence des deux prisonniers fut prouvée; ils vinrent à Versailles, avec leurs femmes et leurs enfants, se jeter aux pieds de leur bienfaitrice. Cette scène touchante se passa dans la grande galerie, à la sortie de l'appartement de la reine : elle voulut empêcher les femmes de se mettre à genoux, disant *que la justice seule leur avait été rendue; qu'elle devait en ce moment même être félicitée sur le bonheur le plus réel qui fût attaché à sa*

position, celui de faire parvenir jusqu'au roi de justes réclamations [1].

Dans toutes les occasions où il fallait exprimer sa pensée en public, malgré la gêne que pouvait éprouver une étrangère, la reine rencontrait toujours le mot précis, noble et touchant. Elle répondait à toutes les harangues, et avait mis de la persévérance à conserver cette habitude, puisée à la cour de Marie-Thérèse. Depuis longtemps, les princesses de la maison de Bourbon ne prenaient plus, dans de semblables circonstances, la peine d'articuler la réponse. Madame Adélaïde fit reproche à la reine de n'avoir pas suivi cet usage, l'assurant qu'il suffisait de marmotter quelques mots en simulacre de réponse, et que les harangueurs, très-occupés de ce qu'ils venaient de dire eux-mêmes, trouvaient toujours qu'on avait répondu d'une manière parfaite. La reine jugea que la paresse seule avait pu dicter un semblable protocole, et que l'usage adopté de marmotter quelques mots constatant la nécessité de répondre, il fallait le faire simplement, mais clairement, et le mieux possible. Quelquefois même, prévenue du sujet des harangues, elle écrivait le matin ses réponses, non pour les apprendre par cœur, mais pour fixer les idées ou les sentiments qu'elle voulait y développer.

Le crédit de la comtesse de Polignac augmentait chaque jour; ses amis en profitèrent pour amener des changements dans le ministère. La disgrâce de M. de Montbarrey, homme sans talents et sans mœurs, fut généralement approuvée; on l'attribuait avec raison à la reine; il avait été placé au ministère par M. de Maurepas, et soutenu par sa vieille femme : l'un et l'autre furent, plus que jamais, déchaînés contre la reine et la société Polignac.

La nomination de M. de Ségur au ministère de la guerre et celle de M. de Castries à celui de la marine furent entièrement l'ouvrage de cette société. La reine craignait de faire des minis-

[1] Il existe une gravure du temps qui représente assez bien cette scène de reconnaissance et de bonté. Ce morceau a pour nous, aujourd'hui, le mérite de reproduire fidèlement les lieux, les costumes du temps, et la ressemblance des principaux personnages. On distingue parmi ceux-ci M. le comte de Provence (depuis Louis XVIII), madame la comtesse de Provence, M. le comte et madame la comtesse d'Artois, et l'empereur Joseph II.

(*Note de l'éditeur.*)

tres ; sa favorite pleurait souvent quand les hommes de sa société la forçaient d'agir. Les hommes reprochent aux femmes de se mêler d'affaires, et dans les cours ce sont eux qui se servent de leur ascendant pour des choses dont elles ne devraient jamais s'occuper.

Le jour où M. de Ségur fut présenté à la reine à raison de son nouveau poste elle me dit : « Vous venez de voir un ministre de ma façon. J'en suis bien aise pour le service du roi, car je crois le choix fort bon ; mais je suis presque fâchée de la part que j'ai à cette nomination : je m'attire une responsabilité. J'étais heureuse de n'en point avoir ; et, pour m'en alléger autant que possible, je viens de promettre à M. de Ségur, et cela sur ma parole d'honneur, de n'apostiller aucun placet et de n'entraver aucune de ses opérations par des demandes pour mes protégés. »

La reine avait espéré le rétablissement des finances, lors du premier ministère de M. Necker, que son ambition n'avait pas encore entraîné vers des plans étrangers à ses propres talents, et ses vues lui semblaient fort sages. Sachant que M. de Maurepas voulait amener M. Necker à donner sa démission, elle l'engageait alors à patienter jusqu'à la mort d'un vieillard que le roi conservait près de lui par respect pour son premier choix et par égard pour son grand âge. Elle alla même jusqu'à lui dire que M. de Maurepas était toujours malade, et que l'époque de sa fin ne pouvait être éloignée. M. Necker ne voulut point attendre ce moment ; la prédiction de la reine se réalisa : M. de Maurepas termina ses jours à la suite d'un voyage de Fontainebleau, en 1781 [1].

M. Necker s'était retiré, outré d'une perfidie du vieux ministre. J'avais su quelque chose de cette intrigue, à l'époque où elle eut lieu ; elle m'a été confirmée depuis par la maréchale de Beauvau. M. Necker, voyant son crédit baisser à la cour et crai-

[1] « Louis XVI, dit la *Biographie universelle*, regretta hautement Maurepas. Dans le temps de sa dernière maladie, il était venu lui faire part lui-même de la naissance de M le dauphin, *l'annoncer à son ami et s'en féliciter avec lui :* ce furent ses propres expressions. Le lendemain de ses obsèques, il disait d'un air profondément pénétré : « Ah! « je n'entendrai plus les matins mon ami « au-dessus de ma tête. » — Éloge simple et touchant, trop peu mérité par celui qui en était l'objet. »

(*Note de l'éditeur.*)

gnant que cela ne nuisît à ses opérations en finances, écrivit au roi pour le supplier de lui accorder une grâce qui pût manifester aux yeux du public qu'il n'avait pas perdu la confiance de son souverain ; il terminait sa lettre en désignant cinq choses différentes, telle charge ou telle marque d'honneur, ou telle décoration, et il la remit à M. de Maurepas. Les *ou* furent changés en *et* : le roi fut mécontent de l'ambition de M. Necker, et de la confiance avec laquelle il osait la manifester.

Madame la maréchale de Beauvau m'a assuré que le maréchal de Castries avait vu la minute de cet écrit de M. Necker, tout à fait conforme à ce qu'il lui avait dit, et qu'il avait vu de même la copie dénaturée [1].

L'intérêt que la reine avait pris à M. Necker s'affaiblit pendant sa retraite, et se changea même en de fortes préventions. Il écrivait trop sur les opérations qu'il avait voulu faire, et sur le bien qui en serait résulté pour l'État. Les ministres qui l'avaient successivement remplacé crurent leurs opérations entravées par le soin que M. Necker et ses partisans prenaient d'occuper sans cesse le public de ses plans; ses amis étaient trop chauds : la reine vit de l'esprit de parti dans ces opinions de société, et se rangea entièrement parmi ses ennemis.

Après MM. Joly de Fleury et d'Ormesson, faibles contrôleurs généraux, on fut obligé de recourir à un homme d'un talent plus reconnu, et les amis de la reine, réunis en ce moment au comte d'Artois, et, par je ne sais quel motif, à M. de Vergennes, firent nommer M. de Calonne. La reine en eut un déplaisir extrême, et son intimité avec la duchesse de Polignac commença à en souffrir : c'est à cette époque qu'elle disait que lorsque les souverains avaient des favoris ils élevaient auprès d'eux des puissances, qui, encensées d'abord pour leurs maîtres, finissaient par l'être pour eux-mêmes, avaient un parti dans l'État, agissaient seuls, et faisaient retomber le blâme de leurs actions sur les souverains auxquels ils devaient leur crédit.

Les inconvénients de la vie privée pour une souveraine frappaient alors la reine sous tous les rapports; elle m'en entrete-

[1] J'ai cette anecdote écrite de la main de cette dame.
(*Note de madame Campan.*)

nait avec confiance, et m'a souvent dit que j'étais la seule personne instruite des chagrins que ses habitudes de société lui donnaient; mais qu'il fallait supporter des peines dont on était seule l'auteur; que l'inconstance dans une amitié telle que celle qui l'avait liée à la duchesse et une rupture totale avaient des inconvénients encore plus graves, et ne pouvaient amener que de nouveaux torts. Ce n'est pas que la reine eût à reprocher à madame de Polignac un seul défaut qui pût lui donner du regret de l'avoir choisie pour amie, mais elle n'avait pas prévu l'inconvénient d'avoir à supporter les amis de ses amis, et la société y contraint.

Sa majesté, continuant à me parler des inconvénients qu'elle avait rencontrés dans la vie privée, me dit que les ambitieux sans mérite trouvaient là des moyens de tirer parti de leurs importunités, et qu'elle avait à se reprocher d'avoir fait nommer M. d'Adhémar à l'ambassade de Londres, uniquement parce qu'il l'excédait chez la duchesse. Elle ajouta cependant à cette espèce de confession, qu'on était en pleine paix avec les Anglais; que le ministre connaissait aussi bien qu'elle la nullité de M. d'Adhémar, et qu'il ne pouvait faire ni bien ni mal [1].

Souvent, dans des entretiens d'un entier abandon, la reine avouait qu'une expérience acquise à ses dépens la rendrait fort attentive à la conduite de ses belles-filles; qu'elle serait surtout très-scrupuleuse sur les qualités et les vertus de leurs dames, et qu'aucun égard ni pour le rang ni pour la faveur ne la déterminerait dans un choix si important. Elle attribuait à une dame fort légère, qu'elle avait trouvée dans son palais en arrivant en France, plusieurs démarches de sa première jeunesse. Elle se proposait aussi d'interdire aux princesses qui dépendraient d'elle l'usage de faire de la musique avec des professeurs, et disait avec sincérité et aussi sévèrement qu'auraient pu le faire

[1] Grimm rapporte dans sa *Correspondance* des couplets faits, dit-il, par M. d'Adhémar dix-huit ans avant son ambassade. Cette chanson ne prouve rien assurément contre ses talents diplomatiques; de nos jours, la chanson mene à tous les honneurs: mais sa muse, qui ne paraît pas fort sévère, est d'ailleurs fort indiscrète; il donnerait, si l'on pouvait l'en croire, une bien mauvaise idée de la bonne compagnie du temps.

(*Note de l'éditeur.*)

ses détracteurs : « Je devais entendre chanter Garat, et ne jamais chanter de duo avec lui[1]. » C'est avec cette impartialité qu'elle parlait de sa jeunesse. Que ne devait-on pas espérer de son âge mûr !

CHAPITRE XI.

La reine mécontente de la nomination de M. de Calonne. — Million qui lui est offert par ce ministre pour secourir les pauvres. — Elle le refuse. — Par quels motifs. — Actes et secours de bienfaisance. — Acquisition de Saint-Cloud ; à quelle occasion. — Règlements de police intérieure : *de par la reine*. — Ces mots excitent des murmures. — La reine en témoigne sa surprise. — État de la France. — Beaumarchais. — *Le Mariage de Figaro*. — Le roi veut connaître la pièce manuscrite. — Lecture qu'en fait madame Campan en présence de leurs majestés seules. — Jugement que Louis XVI porte sur la pièce. — Intrigues pour en favoriser la représentation. — Elle est défendue une première fois. — On la joue chez M. de Vaudreuil. — Nouvelles intrigues. — Elle est représentée. — Louis XVI et la reine surpris et mécontents. — Marie-Antoinette en conserve du ressentiment contre M. de Vaudreuil. — Caractère de M. de Vaudreuil. — Anecdote. — Il aspirait à devenir gouverneur du dauphin. — Réflexions de la reine à ce sujet.

La reine, n'ayant pu empêcher la nomination de M. de Calonne, ne déguisa pas assez le mécontentement qu'elle en avait;

[1] On lit dans la *Correspondance* de Grimm, année 1784, le passage suivant, au sujet de ce chanteur célèbre :

« Nous avons ici, depuis quelque temps, un jeune homme dont le talent est un de ces phénomènes extraordinaires qui tiennent à la réunion la plus heureuse de différents dons de la nature. Son nom est M. Garat, fils d'un célèbre avocat au parlement de Bordeaux. Il est à peine âgé de vingt ans. Il ignore jusqu'aux premiers éléments de la musique, et personne en France, peut-être même dans toute l'Italie, ne chante avec un goût aussi sûr, aussi exquis. Sa voix, espèce de tenor, participant de la haute-contre, est d'une flexibilité, d'une égalité, d'une pureté dont on ne connaît point d'exemples. Ses accents ont cette sensibilité que l'art ne donne point, et qu'il imite à peine. Son oreille est d'une exactitude, d'une précision rare, même parmi ceux qui connaissent le mieux les principes de l'art du chant, et sa mémoire, don sans lequel tous les autres seraient perdus pour lui, est telle qu'il retient par cœur non-seulement tout ce qu'il entend chanter, mais même les parties les plus compliquées des accompagnements et les traits d'orchestre les plus difficiles. L'harmonie commande si fort cette tête naturellement musicale, que quand il chante sans accompagnement des airs qui en ont d'obligés, il remplit les sus-

elle dit même un jour chez la duchesse, au milieu des partisans et des protecteurs de ce ministre, que les finances de la France passaient alternativement des mains d'un honnête homme sans talent dans celles d'un habile intrigant. M. de Calonne fut donc bien loin d'agir de concert avec la reine tout le temps qu'il resta en place, et, tandis qu'il circulait dans Paris de plats couplets où l'on peignait la reine et sa favorite puisant à leur gré dans les coffres du contrôleur général, la reine évitait toute communication avec lui.

Pendant le long et cruel hiver de 1783 à 1784, le roi donna trois millions pour le soulagement des infortunés. M. de Calonne, qui sentait la nécessité de se rapprocher de la reine, saisit infructueusement cette occasion de lui montrer son respect et son dévouement. Il vint lui offrir de lui remettre un million sur les trois destinés au secours des indigents, pour qu'il fût distribué en son nom et selon sa volonté. Sa proposition fut rejetée; la reine lui répondit que ce bienfait en entier devait être distribué au nom du roi, et qu'elle se priverait cette année des moindres jouissances pour ajouter au soulagement des malheureux ce que ses égargnes lui permettraient de leur offrir.

A l'instant où M. de Calonne sortit du cabinet la reine me fit demander : « Faites-moi votre compliment, ma chère, me dit-elle; je viens d'éviter un piége, ou tout au moins une chose qui, par la suite, aurait pu me donner de grands chagrins. » Elle me raconta mot à mot la conversation qu'elle venait d'avoir, en ajoutant : « Cet homme achèvera de perdre les finances de l'État. On dit qu'il est placé par moi : on a fait croire au peuple que je suis prodigue; je n'ai pas voulu qu'une somme du Trésor

pensions ou les intervalles du chant par les traits que devrait rendre l'orchestre; enfin l'art du chant est tellement inné chez ce jeune homme, que MM. Piccini, Sacchini et Grétry, qui l'ont tous entendu avec enthousiasme, lui ont conseillé de ne point s'appliquer à une étude des règles dont la nature semble avoir voulu le dispenser. Il joint à ce don précieux un esprit facile, la vivacité de son pays et une figure aimable. La reine a désiré plusieurs fois l'entendre, et M. le comte d'Artois vient de le nommer secrétaire de son cabinet. Nous l'avons entendu exécuter plusieurs fois tout l'opéra d'*Orphée*, depuis l'ouverture jusqu'aux derniers airs de danse du ballet qui le termine. Un opéra est, dans le gosier de cet être étonnant, un seul morceau de musique qu'il exécutera avec la même facilité qu'un autre chanterait une ariette. Quel dommage que l'état dans lequel il est né l'empêche d'employer un talent aussi rare à sa fortune et aux plaisirs du public ! »

(*Note de l'éditeur.*)

royal, même pour l'usage le plus respectable, ait jamais été entre mes mains. »

La reine faisant chaque mois des économies sur les fonds de sa cassette, et n'ayant pas dépensé les dons d'usage à l'époque de ses couches, possédait, par le fruit de ses propres épargnes, cinq à six cent mille francs. Elle employa donc en bonnes œuvres une somme de deux à trois cent mille francs, que ses premières femmes répandirent elles-mêmes sur des familles indigentes ou qu'elles envoyèrent à M. Lenoir, aux curés de Paris, de Versailles, aux sœurs hospitalières.

La reine désirant placer dans le cœur de Madame, sa fille, non-seulement le désir de soulager l'infortune, mais les qualités nécessaires pour se bien acquitter de ce devoir sacré, quoiqu'elle fût encore bien jeune, l'occupait sans cesse des souffrances que le pauvre avait à subir pendant une saison si cruelle. La princesse avait déjà une somme de huit à dix mille francs pour ses charités, et la reine lui en fit distribuer elle-même une partie.

Voulant donner encore à ses enfants une leçon de bienfaisance, elle m'ordonna de faire apporter de Paris, comme les autres années, la veille du jour de l'an tous les joujoux à la mode, et de les faire étaler dans son cabinet. Prenant alors ses enfants par la main elle leur fit voir toutes les poupées, toutes les mécaniques qui y étaient rangées, et leur dit qu'elle avait eu le projet de leur donner de jolies étrennes, mais que le froid rendait les pauvres si malheureux, que tout son argent avait été employé en couvertures, en hardes, pour les garantir de la rigueur de la saison et leur donner du pain; ainsi, que cette année ils n'auraient que le plaisir de voir toutes ces nouveautés. Rentrée dans son intérieur avec ses enfants, elle dit qu'il y avait cependant une dépense indispensable à faire; que sûrement un grand nombre de mères feraient cette année la même réflexion qu'elle; que le marchand de joujoux devait y perdre, et qu'elle lui donnait cinquante louis pour l'indemniser de ses frais de voyage et le consoler de n'avoir rien vendu.

Une chose, fort simple en elle-même, et qui eut, à raison de l'esprit qui régnait alors, des résultats très-défavorables pour la reine, fut l'acquisition de Saint-Cloud.

Le palais de Versailles, tourmenté en dedans par une infinité de distributions nouvelles, et mutilé dans son ordonnance, tant par la suppression de l'escalier des ambassadeurs, que par celle du péristyle à colonnes placé au fond de la cour de marbre, avait également besoin de réparations pour la solidité et la beauté du monument. Le roi demanda donc à M. Micque plusieurs plans pour la restauration du palais. Il me consulta sur quelques distributions analogues au service de la reine, et demanda, en ma présence, à M. Micque ce qu'il fallait d'argent pour exécuter la totalité de ses plans, et combien d'années il emploierait à cet ouvrage. J'ai oublié le nombre de millions qui furent indiqués; mais je me souviens que M. Micque répondit que six années suffiraient pour terminer toute l'entreprise si le Trésor royal pouvait effectuer les payements sans aucun retard. « Et combien d'années demandez-vous, dit le roi, si les payements ne sont pas aussi exacts? — *Dix ans,* sire, répondit l'architecte. — Il faut alors compter sur dix années, reprit sa majesté, et remettre cette grande entreprise à l'année 1790; *cela occupera le reste du siècle.* » Le roi parla ensuite de la baisse qu'avaient éprouvée les propriétés à Versailles pendant le temps où le régent avait fait transporter la cour de Louis XV aux Tuileries, et dit qu'il faudrait aviser aux moyens de parer à cet inconvénient : ce fut ce projet qui favorisa celui de l'acquisition de Saint-Cloud. La première idée en était venue à la reine, un jour qu'elle s'y promenait en calèche avec la duchesse de Polignac et la comtesse Diane; elle en parla au roi, à qui cela convint très-fort : cette acquisition favorisait l'intention qu'il avait de quitter Versailles pendant dix années consécutives.

Le roi se proposait de faire rester à Versailles les ministres et les bureaux, les pages et une grande partie de ses écuries. MM. de Breteuil et de Calonne furent chargés de traiter l'affaire de l'acquisition de Saint-Cloud avec M. le duc d'Orléans, et l'on crut d'abord qu'elle serait faite par de seuls échanges : la valeur du château de Choisy, de celui de la Muette et d'une forêt, formait la somme demandée par la maison d'Orléans, et dans cet échange dont la reine se flattait elle ne vit qu'une économie à obtenir, au lieu d'une augmentation de dépense. On supprimait

par cet arrangement le gouvernement de Choisy, qu'avait le duc de Coigny, et celui de la Muette, qui était au maréchal de Soubise. On avait de même à supprimer les deux conciergeries et tous les serviteurs employés dans ces deux maisons royales; mais pendant qu'on traitait cette affaire MM. de Breteuil et de Calonne cédèrent sur l'article des échanges, et plusieurs millions en numéraire remplacèrent la valeur de Choisy et de la Muette.

La reine conseilla au roi de lui donner Saint-Cloud, comme un moyen d'éviter d'y établir un gouverneur, son projet étant de n'y avoir qu'un simple concierge, ce qui épargnerait toutes les dépenses qu'amenaient les gouverneurs des châteaux. Le roi y consentit. Saint-Cloud fut acheté pour la reine : elle fit prendre sa livrée aux suisses des grilles, aux garçons du château, etc., comme à ceux de Trianon, où le concierge de cette maison avait fait afficher quelques règlements de police intérieure, avec ces mots : *De par la reine*. Cet usage fut imité à Saint-Cloud. Cette livrée de la reine à la porte d'un palais où l'on ne croyait trouver que celle du roi, ces mots : *de par la reine*, à la tête des imprimés collés auprès des grilles, firent une grande sensation, et produisirent un effet très-fâcheux, non-seulement dans le peuple, mais parmi les gens d'une classe supérieure : on y voyait une atteinte portée aux usages de la monarchie, et les usages tiennent de près aux lois. La reine en fut instruite et crut que sa dignité serait compromise si elle faisait changer la forme de ces règlements, qui même pouvait être supprimée sans inconvénient. « Mon nom n'est point déplacé, disait-elle, dans les jardins qui m'appartiennent; je puis y donner des ordres sans porter atteinte aux droits de l'État. » Ce fut la seule réponse qu'elle fit aux représentations que quelques serviteurs fidèles crurent pouvoir se permettre de lui adresser à ce sujet. Le mécontentement que les Parisiens en manifestèrent porta sans doute M. d'Esprémenil, à l'époque des premiers troubles du parlement, à dire qu'il était également *impolitique* et *immoral* de voir des palais appartenir à une reine de France [1] : ainsi un

[1] La reine ne pardonna jamais cette offense de M. d'Esprémenil; elle disait qu'ayant été faite dans un temps où l'ordre social n'était pas encore troublé, elle en avait éprouvé la peine la plus vive. Peu de temps avant la chute du

changement opéré par un motif d'économie prit aux yeux du public un caractère tout différent.

La reine fut très-mécontente de la manière dont cette affaire avait été traitée par M. de Calonne ; l'abbé de Vermond, le plus actif et le plus persévérant des ennemis de ce ministre, voyait avec plaisir que les moyens des gens dont on pouvait espérer de nouvelles ressources s'épuisaient successivement, parce que cela avançait l'époque où l'archevêque de Toulouse pourrait arriver au ministère des finances.

La marine royale avait repris une attitude imposante pendant la guerre pour l'indépendance de l'Amérique ; une paix glorieuse avec l'Angleterre avait réparé pour l'honneur français les anciens outrages de nos ennemis; le trône était environné de nombreux héritiers : les finances seules pouvaient donner de l'inquiétude; mais cette inquiétude ne se portait que sur la manière dont elles étaient administrées. Enfin la France avait le sentiment intime de ses forces et de sa richesse, lorsque deux événements, qui ne semblent pas dignes de prendre place dans l'histoire, et qui cependant en ont une marquée dans celle de la révolution française, vinrent jeter dans toutes les classes de la société l'esprit de sarcasme et de dédain, non-seulement sur les rangs les plus élevés, mais sur les têtes les plus augustes ; je veux parler d'une comédie et d'une grande escroquerie.

Depuis longtemps Beaumarchais était en possession d'occuper quelques cercles de Paris, par son esprit et ses talents en musique, et les théâtres par des drames plus ou moins médiocres, lorsque sa comédie du *Barbier de Séville* lui acquit des suffrages plus marqués sur la scène française. Ses mémoires contre M. Goësman avaient amusé Paris, par le ridicule qu'ils versaient sur un parlement mésestimé; et son admission dans l'intimité de M. de Maurepas lui procura de l'influence sur des

trône, M. d'Esprémenil ayant embrassé hautement le parti du roi, fut insulté par les Jacobins dans le jardin des Tuileries, et si maltraité qu'on le rapporta chez lui fort malade. A raison des opinions royalistes qu'il professait alors, quelqu'un invita la reine à envoyer savoir de ses nouvelles; elle répondit qu'elle était vraiment affligée de ce qui arrivait à M. d'Esprémenil, mais que la politique ne la mènerait jamais jusqu'à donner des preuves d'un intérêt particulier à l'homme qui le premier avait porté l'atteinte la plus outrageante à son caractère.

(*Note de madame Campan.*)

affaires importantes. Dans cette position assez brillante, il ambitionna la funeste gloire de donner une impulsion générale aux esprits de la capitale, par une espèce de drame, où les mœurs et les usages les plus respectés étaient livrés à la dérision populaire et philosophique. Après plusieurs années d'une heureuse situation, critiquer et rire étaient devenus plus généralement la disposition de l'esprit français; et lorsque Beaumarchais eut terminé son monstrueux et plaisant *Mariage de Figaro*, tous les gens connus ambitionnèrent le bonheur d'en entendre une lecture, les censeurs de la police ayant prononcé que cette pièce ne pouvait être représentée. Ces lectures de *Figaro* se multiplièrent à tel point, par la complaisance calculée de l'auteur, que chaque jour on entendait dire : J'ai assisté ou j'assisterai à la lecture de la pièce de Beaumarchais. Le désir de la voir représenter devint universel; une phrase qu'il avait eu l'adresse d'insérer dans son ouvrage avait comme forcé le suffrage des grands seigneurs ou des gens puissants qui visaient à l'honneur d'être rangés parmi les esprits supérieurs : il faisait dire à son Figaro *qu'il n'y avait que les petits esprits qui craignissent les petits écrits*. Le baron de Breteuil et tous les hommes de la société de madame de Polignac étaient rangés parmi les plus ardents protecteurs de cette comédie. Les sollicitations auprès du roi devenaient si pressantes, que sa majesté voulut juger elle-même un ouvrage qui occupait autant la société, et fit demander à M. le Noir, lieutenant de police, le manuscrit du *Mariage de Figaro*. Je reçus un matin un billet de la reine qui m'ordonnait d'être chez elle à trois heures, et de ne point venir sans avoir dîné, parce qu'elle me garderait fort longtemps.

Lorsque j'arrivai dans le cabinet intérieur de sa majesté je la trouvai seule avec le roi; un siége et une petite table étaient déjà placés en face d'eux, et sur la table était posé un énorme manuscrit en plusieurs cahiers; le roi me dit : « C'est la comédie de Beaumarchais, il faut que vous nous la lisiez; il y aura des endroits bien difficiles, à cause des ratures et des renvois; je l'ai déjà parcourue, mais je veux que la reine connaisse cet ouvrage. Vous ne parlerez à personne de la lecture que vous allez faire. »

Je commençai. Le roi m'interrompait souvent par des exclamations toujours justes, soit pour louer, soit pour blâmer. Le plus souvent il se récriait : « C'est de mauvais goût ; cet homme ramène continuellement sur la scène l'habitude des *Concetti* italiens. » Au monologue de Figaro, dans lequel il attaque diverses parties d'administration, mais essentiellement à la tirade sur les prisons d'État, le roi se leva avec vivacité, et dit : « C'est détestable, cela ne sera jamais joué : il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse. Cet homme se joue de tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. » Certes, le roi avait porté le jugement auquel l'expérience a dû ramener tous les enthousiastes de cette bizarre production. « On ne la jouera donc point ? dit la reine. — Non, certainement, répondit Louis XVI ; vous pouvez en être sûre. »

Cependant on ne cessait de dire dans la société que *le Mariage de Figaro* allait être joué ; il y avait même beaucoup de gageures à ce sujet : je n'aurais pas pu en faire moi-même, me croyant sur ce point beaucoup plus instruite que toute autre personne ; je me serais bien trompée. Les protecteurs de Beaumarchais, ou plutôt de son ouvrage, comptant réussir dans le projet de le rendre public, avaient, malgré la défense du roi, fait distribuer les rôles du *Mariage de Figaro* aux acteurs du Théâtre-Français. Beaumarchais les avait pénétrés de l'esprit de ses personnages, et l'on voulut au moins jouir d'une représentation de ce prétendu chef-d'œuvre dramatique. Le premier gentilhomme de la chambre consentit à ce que M. de la Ferté prêtât la salle de spectacle de l'hôtel des Menus-Plaisirs à Paris, qui servait aux répétitions de l'Opéra ; on donna des billets à une foule de gens de la première classe de la société ; et le jour de cette représentation fut indiqué. Le roi n'en fut instruit que le matin même, et signa une lettre de cachet [1] qui défendait cette représentation. Lorsque le courrier qui portait cet ordre arriva une partie de la salle était déjà garnie de spectateurs, et les rues qui aboutissaient à

[1] On appelait *lettre de cachet* tout ordre écrit émané de la volonté du roi ; cette dénomination ne s'appliquait pas seulement aux ordres d'arrestation. (*Note de madame Campan.*)

l'hôtel des Menus-Plaisirs étaient remplies de voitures; la pièce ne fut point jouée. Cette défense du roi parut une atteinte à la liberté publique.

Toutes les espérances déçues excitèrent le mécontentement à tel point que les mots d'*oppression*, de *tyrannie* ne furent jamais prononcés, dans les jours qui précédèrent la chute du trône, avec plus de passion et de véhémence. La colère emporta Beaumarchais jusqu'à lui faire dire : *Eh bien, messieurs, on ne veut pas qu'on la représente ici, et je jure, moi, qu'elle sera jouée peut-être dans le chœur même de Notre-Dame !* On pourrait trouver un sens prophétique à ces paroles [1]. Peu de temps après on insinua dans le monde la résolution que Beaumarchais avait enfin prise de supprimer tous les passages de son ouvrage qui pouvaient blesser le gouvernement; et, sous prétexte de juger les sacrifices faits par l'auteur, M. de Vaudreuil obtint la permission de faire jouer ce fameux *Mariage de Figaro* à sa maison de campagne. M. Campan y fut invité; il avait entendu plusieurs lectures de l'ouvrage, et n'y trouva point les changements annoncés; il en faisait la remarque à plusieurs personnes de la cour, qui lui soutenaient que l'auteur avait fait tous les sacrifices prescrits. Chacun venait à son tour l'en entretenir; M. Campan fut si étonné de ces assertions sur une chose évidemment fausse, qu'il leur répondit par une phrase de Beaumarchais lui-même, dans son *Barbier de Séville*, et, prenant le ton de Bazile, leur dit : « Ma foi, messieurs, je ne sais pas qui l'on trompe ici, tout le monde est dans le secret. » On en vint alors au fait, et on lui demanda avec instance de dire positivement à la reine que tout ce qui avait été jugé répréhensible dans la comédie de M. de Beaumarchais en avait disparu : mon beau-père se contenta de répondre que sa position à la cour ne le mettant dans le cas d'articuler son opinion que dans l'occasion où la reine lui en parlerait la première, il n'en dirait son sentiment que si elle le lui demandait. La reine ne lui en parla pas. Peu de temps après on obtint enfin la représentation de cet ouvrage. La reine croyait

[1] Le garde des sceaux s'était continuellement opposé à la représentation de cette comédie. Le roi dit un jour en sa présence : « Vous verrez que Beaumarchais aura plus de crédit que M. le garde des sceaux. » Ce prince croyait-il dire si bien la vérité?
(*Note de l'éditeur.*)

que Paris allait être bien attrapé en ne voyant qu'une pièce mal conçue et dénuée d'intérêt, depuis que toutes les satires en avaient été supprimées [1]. Monsieur, persuadé qu'il n'y avait pas un seul passage susceptible d'applications malicieuses ou dangereures, se rendit à la première représentation en grande loge : tout le monde sait quel fut le fol enthousiasme du public pour cette pièce, et le juste mécontentement de Monsieur ; bientôt après la détention de l'auteur eut lieu, tandis que son ouvrage était porté aux nues, et que la cour n'aurait pas osé en suspendre les représentations [2].

La reine témoigna son mécontentement à toutes les personnes qui avaient aidé l'auteur du *Mariage de Figaro* à surprendre le consentement du roi pour la représentation de sa comédie. Ses

[1] C'était aussi l'opinion de Louis XVI. « Le roi, dit Grimm, comptait que le public jugerait l'ouvrage sévèrement, et il demanda au marquis de Montesquiou, qui partait pour en voir la première représentation : « Eh bien, qu'augurez-« vous du succès ? — Sire, j'espère que « la pièce tombera. — Et moi aussi, » répondit le roi.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, disait Beaumarchais lui-même; c'est le succès. Mademoiselle Arnould l'avait prévu le premier jour en s'écriant : C'est un ouvrage à tomber cinquante fois de suite.

A la soixante-douzième représentation, il y avait autant de monde qu'à la première. Une anecdote que rapporte Grimm vint ajouter encore à la curiosité du public. Voici ce qu'on lit dans sa *Correspondance :*

« *Réponse de M. de Beaumarchais à M. le duc de Villequier, qui lui demandait sa petite loge pour des femmes qui voulaient voir* Figaro *sans être vues.*

« Je n'ai nulle considération, monsieur le duc, pour des femmes qui se permettent de voir un spectacle qu'elles jugent malhonnête, pourvu qu'elles le voient en secret; je ne me prête point à de pareilles fantaisies. J'ai donné ma pièce au public pour l'amuser et non pour l'instruire; non pour offrir à des bégueules mitigées le plaisir d'en aller penser du bien en petite loge, à condition d'en dire du mal en société. Le plaisir du vice et les honneurs de la vertu, telle est la pruderie du siècle. Ma pièce n'est point un ouvrage équivoque. Il faut l'avouer ou la fuir.

« Je vous salue, monsieur le duc, et je garde ma loge. »

« C'est ainsi que cette lettre, ajoute Grimm, a couru huit jours tout Paris. D'abord on la disait adressée à M. le duc de Villequier, ensuite à M. le duc d'Aumont. Elle a été sous cette forme jusqu'à Versailles, où on l'a jugée, comme elle méritait de l'être, d'une impertinence rare; elle a paru d'autant plus insolente que l'on n'ignorait pas que de très-grandes dames avaient déclaré que si elles se déterminaient à voir *le Mariage de Figaro* ce ne serait qu'en petite loge. Les plus zélés protecteurs de M. de Beaumarchais n'avaient pas même osé entreprendre de l'excuser. Après avoir joui de ce nouvel éclat de célébrité, soit qu'il le dût à ses propres soins ou à ceux de ses ennemis, M. de Beaumarchais fut obligé d'annoncer publiquement que cette fameuse lettre n'avait jamais été écrite à un duc et pair, mais à un de ses amis dans le premier feu du mécontentement. »

Il fut prouvé que la lettre avait été écrite au président d'un parlement, et dès lors l'indignation s'apaisa. Ce qui paraissait impertinent envers des hommes de la cour ne l'était plus envers des hommes de robe.

(*Note de l'éditeur.*)

reproches s'adressaient plus directement à M. de Vaudreuil pour l'avoir fait jouer chez lui. Le caractère violent et dominateur de l'ami de sa favorite avait fini par lui déplaire.

Un soir que la reine rentrait de chez la duchesse, elle dit à son valet chambre d'apporter sa queue de billard dans son cabinet, et m'ordonna d'ouvrir l'étui qui contenait cette queue. Je fus étonnée de n'en pas trouver le cadenas, dont la reine portait la clef à la chaîne de sa montre. J'ouvris l'étui, et j'en retirai la queue en deux morceaux. Elle était d'ivoire, et faite d'une seule dent d'éléphant ; la crosse en était d'or, travaillé avec infiniment de goût. « Voilà, me dit-elle alors, dans quel état M. de Vaudreuil a mis un bijou auquel j'attachais un grand prix. Je l'avais posé sur le canapé, pendant que je parlais à la duchesse dans le salon ; il s'est permis de s'en servir, et dans un mouvement de colère, pour une bille bloquée, il a frappé la queue si violemment contre le billard, qu'elle s'est cassée en deux. Le bruit me fit rentrer dans la salle ; je ne lui dis pas un seul mot ; mais je le regardai avec l'air du mécontentement dont j'étais pénétrée. Il en a été d'autant plus affligé, qu'il vise déjà à la place de gouverneur du dauphin : jugez si, avec cette ambition, l'emportement est un défaut qu'on doive laisser éclater. Je n'ai jamais pensé à lui pour cette place. C'est bien assez d'avoir agi selon mon cœur pour le choix d'une gouvernante, et je ne veux pas que celui de gouverneur du dauphin dépende en rien de l'influence de mes amis. J'en serais responsable à la nation.

« Le pauvre malheureux, ajouta la reine, ne sait pas que ma décision est formée, car je ne m'en suis jamais expliquée avec la duchesse. Aussi jugez de la nuit qu'il a dû passer. Au reste, ce n'est pas le premier événement qui m'ait prouvé que si les reines s'ennuient dans leur intérieur, elles se compromettent chez les autres.

CHAPITRE XII.

Affaire du collier. — Détails sur le joaillier Bœhmer. — Parure de diamants qu'il avait réunie à grands frais. — Le roi veut en faire présent à la reine, qui la refuse. — Bœhmer se jette aux pieds de la reine, qui le renvoie sans vouloir acheter le collier. — Il annonce qu'il a placé cette parure à Constantinople. — Billet énigmatique qu'il écrit à la reine. — Entretien de Bœhmer avec madame Campan : il est dupe d'une intrigue. — Madame Campan l'apprend à la reine. — Surprise, indignation de cette princesse. — Conseils du baron de Breteuil et de l'abbé de Vermond. — Le cardinal de Rohan, interrogé dans le cabinet du roi. — On l'arrête. — Détails sur madame de Lamotte et sa famille. — Démarches que font les parents du cardinal. — La reine ni personne de son service n'avait jamais eu de relations avec la femme de Lamotte. — Détails relatifs au procès. — Le clergé fait des représentations. — Arrêts du parlement. — Douleur de la reine. — Parole de Louis XVI.

Peu de temps après le mouvement donné à l'esprit public par la représentation du *Mariage de Figaro*, une intrigue sourde, combinée par des escrocs, et qui se préparait dans l'ombre d'une société corrompue, devait essentiellement attaquer le caractère de la reine, et porter l'atteinte la plus directe à la majesté du trône et au respect qui lui est dû.

Je vais parler de cette fameuse intrigue du collier acheté, disait-on, pour la reine par le cardinal de Rohan. Je n'omettrai pas une seule des circonstances qui ont été à ma connaissance : les moindres détails prouveront à quel point la reine devait être éloignée de craindre le coup qui la menaçait. Une fatalité que la prudence humaine ne pouvait prévoir semble avoir présidé à cette déplorable affaire, mais il était possible de s'en dégager plus habilement [1].

[1] Pour bien comprendre le récit que va tracer l'auteur de ces *Mémoires*, pour sentir de quelle importance est son témoignage historique dans cette malheureuse intrigue, il faut en savoir les principaux faits. Il existe une foule de circonstances remarquables qui se lient au récit de madame Campan, sans en faire partie, parce qu'elle n'a parlé que de ce qu'elle savait bien. Une foule de

J'ai dit qu'en 1774 la reine avait acheté du joaillier Bœhmer des girandoles de trois cent soixante mille francs, les avait payées sur les propres fonds de sa cassette, et avait mis plusieurs années à effectuer ce payement. Depuis ce temps le roi lui avait fait présent d'une parure de rubis et de diamants blancs, puis d'une paire de bracelets de deux cent mille francs. La reine, après avoir fait changer la forme de ses parures de diamants blancs, avait dit à Bœhmer qu'elle trouvait son écrin assez riche, et ne voulait plus y rien ajouter; cependant ce joaillier s'occupait depuis plusieurs années de réunir un assortiment des plus beaux diamants en circulation dans le commerce, pour en composer un collier à plusieurs rangs, qu'il se proposait de faire acheter à sa majesté; il l'apporta chez M. Campan, le priant d'en parler à la reine pour lui donner le désir de le voir et d'en faire l'acquisition. M. Campan refusa de lui rendre ce service, et lui dit qu'il sortirait des bornes de son devoir s'il se permettait de proposer à la reine une dépense de seize cent mille francs, et qu'il ne croyait même pas que la dame d'honneur ni la dame d'atours voulussent se charger d'une semblable commission. Bœhmer obtint du premier gentilhomme d'année de service chez le roi de présenter cette superbe parure à sa majesté, qui en fut si satisfaite qu'elle désira en voir la reine ornée, et fit porter l'écrin chez elle; mais la reine l'assura qu'elle serait très-affligée que l'on fît une dépense aussi considérable pour un pareil objet; qu'elle avait de beaux diamants, qu'on n'en portait plus à la cour que quatre ou cinq fois par an, qu'il fallait renvoyer ce collier, et que la construction d'un navire était une dépense bien préférable à celle

personnages ont joué un rôle vil ou coupable dans cette scène honteuse : on a besoin d'en connaître les acteurs. Nul n'a été mieux instruit que l'abbé Georgel, auteur de *Mémoires* en six vol. sur la fin du dix-huitième siècle, et grand vicaire du cardinal de Rohan; mais en même temps nul ne fut plus dévoué au cardinal, nul ne se montra plus ingénieux à lui trouver des moyens de défense, plus habile, quoique avec des ménagements affectés, à présenter sous un faux jour la conduite irréprochable d'une princesse que l'aveugle crédulité ou la corruption d'un prince de l'Église livrait à des soupçons outrageants. L'abbé Georgel laisse percer dans cette partie de ses *Mémoires*, si l'on peut s'exprimer ainsi, une haine respectueuse contre Marie-Antoinette. Il suppose la reine instruite, quand elle est encore dans la sécurité d'une femme dont l'imagination ne pourrait même concevoir l'idée d'une pareille intrigue. Le lecteur qui veut s'éclairer et juger fera bien de jeter un coup d'œil sur ces *Mémoires*, pour voir en quoi les assertions qu'ils contiennent sont affaiblies ou tout à fait détruites par le témoignage de madame Campan.

(*Note de l'éditeur.*)

que l'on proposait[1]. Bœhmer, désolé de voir son espérance trompée, s'occupa, dit-on, pendant quelque temps, de faire vendre son collier dans diverses cours de l'Europe, et n'en trouva pas qui fût disposée à faire l'acquisition d'un objet aussi cher. Un an après cette tentative infructueuse, Bœhmer fit encore proposer au roi d'acheter son collier de diamants partie en payement à diverses échéances et partie en rentes viagères : on fit envisager ses propositions comme très-avantageuses, et le roi en parla de nouveau à la reine ; ce fut en ma présence. Je me souviens que la reine lui dit que si réellement le marché n'était pas onéreux le roi pouvait faire cette acquisition et conserver ce collier pour les époques des mariages de ses enfants; mais qu'elle ne s'en parerait jamais, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher dans le monde d'avoir désiré un objet d'un prix aussi excessif. Le roi lui répondit que ses enfants étaient trop jeunes pour faire une dépense qui serait augmentée par le nombre d'années où elle resterait sans utilité, et qu'il refuserait définitivement cette proposition. Bœhmer se plaignit à tout le monde de son malheur, et des gens raisonnables lui reprochaient d'avoir pensé à réunir des diamants pour une somme si considérable sans avoir eu le moindre ordre à ce sujet. Cet homme avait acheté la charge de joaillier de la couronne, ce qui lui donnait quelques entrées à la cour. Après plusieurs mois de démarches inutiles et de vaines plaintes, il obtint une audience de la reine, qui avait près d'elle la jeune princesse sa fille; sa majesté ignorait pour quel sujet Bœhmer avait demandé cette audience, et ne croyait pas que ce fût pour lui reparler d'un bijou deux fois refusé par elle et par le roi.

Bœhmer se jette à genoux, joint les mains, pleure, et s'écrie : « Madame, je suis ruiné, déshonoré, si vous n'achetez mon collier. Je ne veux pas survivre à tant de malheurs. D'ici, madame, je pars pour aller me précipiter dans la rivière. — Levez-vous,

[1] « Les sieurs Bœhmer et Bassange, joailliers de la couronne, étaient possesseurs d'un superbe collier de diamants qui avait été destiné, dit-on, à la comtesse du Barry. Pressés de le vendre, ils l'avaient présenté, lors de la dernière guerre, au roi et à la reine, pour en faire l'acquisition : mais leurs majestés avaient fait aux joailliers cette réponse sage : *Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un bijou.* » (*Correspondance secrète de la cour de Louis XVI.*)
(*Note de l'éditeur.*)

Bœhmer, lui dit la reine, avec un ton assez sévère pour le faire rentrer en lui-même : je n'aime point de pareilles exclamations ; et les gens honnêtes n'ont pas besoin de supplier à genoux. Je vous regretterais si vous vous donniez la mort, comme un insensé auquel je prenais intérêt, mais je ne serais nullement responsable de ce malheur. Non-seulement je ne vous ai point commandé l'objet qui dans ce moment cause votre désespoir ; mais toutes les fois que vous m'avez entretenue de beaux assortiments je vous ai dit que je n'ajouterais pas quatre diamants à ceux que je possédais. J'ai refusé votre collier ; le roi a voulu me le donner, je l'ai refusé de même : ne m'en parlez donc jamais. Tâchez de le diviser et de le vendre, et ne vous noyez pas. Je vous sais très-mauvais gré de vous être permis cette scène de désespoir en ma présence et devant cette enfant. Qu'il ne vous arrive jamais de choses semblables. Sortez. » Bœhmer se retira désolé, et l'on n'entendit plus parler de lui.

Pendant que la reine était en couches de madame Sophie elle me dit que M. de Sainte-James [1] l'avait fait prévenir que Bœhmer s'occupait encore de la vente de son collier, et que sa majesté devait, pour sa propre tranquillité, chercher à savoir ce que cet homme en avait fait ; elle me recommanda de ne point oublier, la première fois que je le rencontrerais, de lui en parler sous prétexte d'intérêt pour lui ; je le vis peu de jours après, et lui ayant parlé de son collier, il me dit qu'il était bien heureux, qu'il avait vendu cet objet à Constantinople pour la sultane favorite. Je rendis cette réponse à la reine, qui en fut charmée, mais qui ne concevait pas qu'on achetât à Paris des diamants pour le Grand-Seigneur.

Depuis longtemps la reine évitait de voir Bœhmer, dont elle craignait la tête exaltée, et son valet de chambre joaillier était seul chargé des réparations à faire à ses parures. A l'époque du baptême de monseigneur le duc d'Angoulême, le roi lui fit présent d'une épaulette et de boucles de diamants, et fit donner à Bœhmer l'ordre de remettre ces objets à la reine ; il les lui présenta à l'heure où sa majesté revenait de la messe, et lui re-

[1] Très-riche financier. (*Note de madame Campan.*)

mit en même temps une lettre en forme de placet. Il disait à la reine, dans cet écrit, qu'il était heureux de la voir en possession des plus beaux diamants connus en Europe, et qu'il la priait de ne point l'oublier. La reine lut tout haut ce que lui avait écrit Bœhmer, et n'y vit qu'une preuve d'aliénation d'esprit, ne concevant pas comment il lui faisait compliment sur la beauté de ses diamants et lui écrivait pour la prier de ne pas l'oublier; elle brûla ce papier à une bougie qui se trouvait allumée, ayant quelques lettres à cacheter, et dit : « Cela ne vaut pas la peine d'être gardé. » Elle a depuis beaucoup regretté ce placet énigmatique [1]. Après avoir brûlé ce papier, sa majesté me dit : « Cet homme existe pour mon supplice; il a toujours quelque folie en tête; songez bien, la première fois que vous le verrez, à lui dire que je n'aime plus les diamants, que je n'en achèterai plus de ma vie; que si j'avais à dépenser de l'argent, j'aimerais bien mieux augmenter mes propriétés de Saint-Cloud, par l'acquisition des terres qui les environnent; entrez dans tous ces détails avec lui pour l'en convaincre, et les biens graver dans sa tête. » Je lui demandai si elle désirait que je le fisse venir chez moi; elle me dit que non, qu'il suffirait de saisir la première occasion où je le rencontrerais; que la moindre démarche auprès d'un pareil homme serait déplacée.

Le 1er août je quittai Versailles pour aller à ma maison de campagne; dès le 3 je vis arriver Bœhmer, qui, fort inquiet de n'avoir eu aucune réponse de la reine, venait me demander si elle m'avait chargée de quelque commission pour lui; je lui répondis qu'elle ne m'en avait donné aucune, qu'elle n'avait rien à lui commander, et je répétai fidèlement tout ce qu'elle m'avait ordonné de lui dire. « Mais, me dit Bœhmer, la réponse à la lettre que je lui ai présentée, à qui dois-je m'adresser pour l'obtenir? — A personne, lui dis-je; sa majesté a brûlé votre placet sans même avoir compris ce que vous vouliez lui dire. — Ah, madame! s'écria-t-il, cela n'est pas possible, la reine sait

[1] L'abbé Georgel, dans ses *Mémoires*, suppose la reine instruite depuis longtemps de l'acquisition du collier. Est-ce dans les mots obscurs écrits par Bœhmer qu'elle pouvait puiser la connaissance d'une intrigue si compliquée, si honteuse, et qui était si loin de sa pensée, quand elle touchait de si près sa dignité et sa personne.
(*Note de l'éditeur.*)

qu'elle a de l'argent à me donner ! — De l'argent, monsieur Bœhmer? Il y a longtemps que nous avons soldé vos derniers comptes pour la reine. — Madame, vous n'êtes pas dans la confidence? on n'a pas soldé un homme que l'on ruine en ne le payant pas, lorsqu'on lui doit plus de quinze cent mille francs. — Avez-vous perdu l'esprit? lui dis-je; pour quel objet la reine peut-elle vous devoir une somme si exorbitante? — Pour mon collier, madame, me répondit froidement Bœhmer. — Quoi! repris je, encore ce collier pour lequel vous avez inutilement tourmenté la reine pendant plusieurs années! Mais vous m'aviez dit que vous l'aviez vendu pour Constantinople? — C'est la reine qui m'avait fait ordonner de faire cette réponse à tous ceux qui m'en parleraient, » reprit ce fatal imbécile. Alors il me dit que la reine avait voulu avoir le collier, et le lui avait fait acheter par monseigneur le cardinal de Rohan. « Vous êtes trompé! m'écriai-je; la reine n'a pas adressé la parole une seule fois au cardinal depuis son retour de Vienne; il n'y a pas d'homme plus en défaveur à sa cour. — Vous êtes trompée vous-même, madame, me dit Bœhmer; elle le voit si bien en particulier, que c'est à son éminence qu'elle a remis trente mille francs qui m'ont été donnés pour premier à-compte, et elle les a pris, en sa présence, dans le petit secrétaire de porcelaine de Sèvres qui est auprès de la cheminée de son boudoir. — Et c'est le cardinal qui vous a dit cela? — Oui, madame, lui-même. — Ah, quelle odieuse intrigue! m'écriai-je. — Mais, à la vérité, madame, je commence à être bien effrayé; car son éminence m'avait assuré que la reine porterait son collier le jour de la Pentecôte, et je ne le lui ai pas vu; c'est ce qui m'a décidé à écrire à sa majesté. » Ensuite il me demanda ce qu'il devait faire. Je lui conseillai d'aller à Versailles, au lieu de retourner à Paris, d'où il venait en ce moment; d'obtenir de suite une audience du baron de Breteuil, qui était son ministre comme chef de la maison du roi; de prendre garde à lui : qu'il me paraissait fort coupable, non comme marchand de diamants, mais parce qu'ayant une charge qui lui avait fait prêter serment de fidélité, il était impardonnable d'avoir agi sans des ordres précis du roi, de la reine et du ministre. Il me répondit

qu'il n'avait pas agi sans des ordres précis, qu'il avait tous les billets signés par la reine, et que même il avait été forcé de les montrer à plusieurs banquiers pour obtenir une prolongation des époques de ses payements. Je pressais son départ pour Versailles; il m'assura qu'il s'y rendrait de suite : au lieu de suivre mon conseil, il alla chez le cardinal; et c'est de cette visite de Bœhmer que son éminence avait fait un mémento qui fut retrouvé dans le tiroir d'un bureau que M. l'abbé Georgel n'avait pas visité lorsqu'il brûla, par l'ordre de son éminence, tous les papiers qu'elle avait à Paris. Ce mémento portait ces mots : « Aujourd'hui, 3 août, Bœhmer a été à la maison de « campagne de madame Campan, qui lui a dit que la reine n'a- « vait jamais eu son collier, et qu'il était trompé. »

Lorsque Bœhmer fut parti je voulus le suivre et me rendre chez la reine, à Trianon; mon beau-père m'en empêcha, et m'ordonna de laisser le ministre débrouiller une pareille affaire; que c'était une intrigue infernale, que j'avais donné à Bœhmer l'avis le plus convenable, et n'avais rien de mieux à faire.

Bœhmer, après avoir vu le cardinal, ne fut pas chez M. le baron de Breteuil; mais il se présenta à Trianon, et fit dire à la reine que je lui avais conseillé de venir lui parler; on répéta ses propres paroles à sa majesté, qui dit : « Il est fou; je n'ai rien à lui dire, et je ne veux pas le voir. » Deux ou trois jours après elle me fit écrire de venir à Trianon : je la trouvai seule dans son boudoir; elle me parla de différents petits objets, et tout en lui répondant je songeais au collier, et cherchais l'occasion de lui apprendre ce qui m'en avait été dit en dernier lieu, lorsqu'elle me dit : « Savez-vous que cet imbécile de Bœhmer est venu demander à me parler, en disant que vous le lui aviez conseillé? J'ai refusé de le recevoir, continua la reine; que me veut-il? le savez-vous? » Alors je lui communiquai ce que cet homme m'avait dit, et que je croyais ne pas devoir lui taire, quelque peine que j'éprouvasse à l'entretenir de semblables infamies. Elle me fit répéter plusieurs fois la totalité de l'entretien que j'avais eu avec Bœhmer, se récria vivement sur la peine infinie que lui faisait la circulation de faux billets signés de son nom; mais ne concevait pas comment le cardinal se trouvait mêlé dans cette

affaire; c'était un dédale pour elle, son esprit s'y perdait. Elle envoya à l'instant chercher l'abbé de Vermond et le baron de Breteuil. Bœhmer ne m'avait pas dit un mot de la femme de Lamotte, et son nom fut prononcé pour la première fois par M. le cardinal, à l'interrogatoire qu'il subit chez le roi.

Pendant plusieurs jours la reine concerta, avec le baron et l'abbé, ce qu'il convenait de faire dans cette circonstance. Malheureusement, une ancienne et implacable haine contre le cardinal faisait de ces deux conseillers les hommes les plus propres à égarer sa majesté dans le parti qu'elle avait à prendre. Ils virent uniquement leur ennemi perdu à la cour, et flétri aux yeux de l'Europe entière, et ne jugèrent pas avec quels ménagements il fallait traiter une affaire aussi délicate. Si M. le comte de Vergennes eût été appelé par la reine pour lui donner ses avis, son expérience des choses et des hommes lui eût fait juger dès le premier moment qu'il fallait étouffer une intrigue d'escroquerie dans laquelle l'auguste nom de Marie-Antoinette se trouvait compromis.

Le 15 août, le cardinal étant déjà revêtu de ses habits pontificaux, fut appelé à midi, dans le cabinet du roi, où se trouvait la reine. Le roi lui dit : « Vous avez acheté des diamants à Bœhmer? — Oui, sire. — Qu'en avez-vous fait? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la reine. — Qui vous avait chargé de cette commission? — Une dame appelée madame la comtesse de Lamotte-Valois, qui m'avait présenté une lettre de la reine, et j'ai cru faire ma cour à sa majesté en me chargeant de cette commission. » Alors la reine l'interrompit, et lui dit : « Comment, monsieur, avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisissais pour conduire cette négociation, et par l'entremise d'une pareille femme? — Je vois bien, répondit le cardinal, que j'ai été cruellement trompé; je payerai le collier : l'envie que j'avais de plaire à votre majesté m'a fasciné les yeux; je n'ai vu nulle supercherie, et j'en suis fâché. » Alors il sortit de sa poche un porte-feuille, dans lequel était la lettre de la reine à madame Lamotte, pour lui donner cette commission. Le roi la prit, et la montrant au cardinal lui dit : « Ce n'est ni l'écriture de la reine ni sa signature : comment

un prince de la maison de Rohan, et un grand aumônier de France, a-t-il pu croire que la reine signait *Marie-Antoinette de France?* Personne n'ignore que les reines ne signent que leur nom de baptême[1]. Mais, monsieur (continua le roi, en lui présentant une copie de sa lettre à Bœhmer), avez-vous écrit une lettre pareille à celle-ci? » Le cardinal, après l'avoir parcourue des yeux : « Je ne me souviens pas, dit-il, de l'avoir écrite. — Et si l'on vous montrait l'original, signé de vous? — Si la lettre est signée de moi, elle est vraie. — Expliquez-moi donc, continua le roi, toute cette énigme; je ne veux pas vous trouver coupable, je désire votre justification. Expliquez-moi ce que signifient toutes ces démarches auprès de Bœhmer, ces assurances et ces billets? » (Le cardinal pâlissait alors à vue d'œil, et, s'appuyant contre la table) : — « Sire, je suis trop troublé pour répondre à votre majesté d'une manière..... — Remettez-vous, monsieur le cardinal, et passez dans mon cabinet, vous y trouverez du papier, des plumes et de l'encre; écrivez ce que vous avez à me dire. » Le cardinal passa dans le cabinet du roi, et revint, un quart-d'heure après, avec un écrit aussi peu clair que l'avaient été ses réponses verbales; le roi dit alors : « Retirez-vous, monsieur. » Le cardinal sortit de la chambre du roi avec le baron de Breteuil, qui le fit arrêter par un sous-lieutenant des gardes du corps, avec ordre de le mener jusqu'à son appartement. M. d'Agoult, aide-major des gardes du corps, s'en empara ensuite, et le conduisit à son hôtel et de là à la Bastille. Mais pendant que le cardinal n'avait avec lui que le jeune sous-lieutenant des gardes, fort troublé lui-même d'avoir à exécuter un pareil ordre, son éminence rencontra son hei-

[1] On lit ce qui suit dans la *Correspondance secrète :*

« Le cardinal, a-t-on dit, devait découvrir la fausseté des approbations et de la signature apposées au bas du projet : sa place de grand aumônier le mettait à même de connaître l'écriture de la reine, et de quelle manière signait sa majesté. On répond à cette grave objection qu'il y avait très-longtemps que M. de Rohan n'en avait vu l'écriture; qu'il ne se la rappelait point; que d'ailleurs, ne formant aucun soupçon, il se trouvait sans intérêt à chercher à la vérifier; que les joailliers de la couronne, auxquels il avait communiqué cet acte, n'en avaient pas non plus aperçu le faux. »

N'en déplaise aux auteurs de la *Correspondance secrète*, cette raison ne vaut rien; car les négociants connaissent mieux les signatures du commerce que celles des cours, et ils pouvaient fort bien ignorer des usages que M. le cardinal devait savoir : l'abbé Georgel en convient lui-même.

(*Note de l'éditeur.*)

duque à la porte du salon d'Hercule ; il lui parla en allemand, puis demanda au sous-lieutenant s'il pouvait lui prêter un crayon; l'officier lui donna celui qu'il portait sur lui, et le cardinal écrivit à M. l'abbé Georgel, son grand-vicaire et son ami, de brûler à l'instant même toute la correspondance de madame de Lamotte, et en général toutes ses lettres [1]. Cette commission fut exécutée avant que M. de Crosne, lieutenant de police, eût reçu de M. le baron de Breteuil l'ordre de mettre les scellés sur les papiers du cardinal. La destruction de la totalité des correspondances de son éminence, et particulièrement de celle de madame de Lamotte, jeta une impénétrable obscurité sur toute cette intrigue. Madame, belle-sœur du roi, avait été la seule protectrice de cette femme; et cette protection s'était bornée à lui faire accorder une mince pension de douze ou quinze cents francs. Son frère avait été placé dans la marine royale, où le marquis de Chabert, auquel il avait été recommandé, ne put jamais en faire un officier estimable.

La reine chercha inutilement à se rappeler les traits de cette

[1] La *Correspondance secrète,* en rapportant les mêmes circonstances, explique de la manière suivante la conduite de l'officier, et le trouble qu'il éprouva.

« Le sous-lieutenant, réprimandé d'avoir laissé écrire le cardinal, répondit que ses ordres ne lui prescrivaient pas de l'en empêcher; que d'ailleurs il avait été si troublé de l'apostrophe inusitée de M. le baron de Breteuil : *Monsieur, de la part du roi, suivez-moi;* qu'il n'en était pas encore revenu, et qu'il ne savait trop ce qu'il faisait. Cette excuse n'était guère bonne, quoiqu'il fût vrai que cet officier, très-dérangé dans sa conduite, avait beaucoup de dettes, et qu'il craignît d'abord que l'ordre que lui intimait le baron ne le regardât personnellement. »

L'abbé Georgel raconte la circonstance du billet d'une façon toute différente.

« Le cardinal, dans ce terrible moment, qui aurait dû bouleverser tous ses sens, donna une preuve bien étonnante de sa présence d'esprit: malgré l'escorte qui l'environnait, et à la faveur de la foule qui suivait, il s'arrêta, et, se baissant, le visage tourné vers le mur, comme pour remettre sa boucle ou sa jarretière, il saisit rapidement son crayon, et traça à la hâte quelques mots sur un chiffon de papier placé sous sa main dans son bonnet carré rouge. Il se relève, et continue son chemin. En rentrant chez lui, ses gens formaient une haie; il glisse, sans qu'on s'en aperçoive, ce chiffon dans la main d'un valet de chambre de confiance, qui l'attendait sur la porte de son appartement. » Cette petite histoire est peu vraisemblable : ce n'est pas au moment de son arrestation, quand une *foule* curieuse l'entoure et l'observe, qu'un prisonnier peut s'arrêter et tracer des mots mystérieux. Quoi qu'il en soit, le valet de chambre accourt à bride abattue pour se rendre à Paris. Il arrive au palais du cardinal entre midi et une heure; son cheval tombe mort à l'écurie. « J'étais dans mon appartement, dit l'abbé Georgel; le valet de chambre, l'air effaré, la pâleur de la mort sur le visage, entre chez moi en me disant : *Tout est perdu; le prince est arrêté.* Aussitôt il tombe évanoui, et laisse échapper le papier dont il était porteur. » Le porte-feuille renfermant les papiers qui pouvaient compromettre le cardinal fut à l'instant placé à l'abri des recherches.

(*Note de l'éditeur.*)

femme, dont elle avait entendu parler comme d'une intrigante, qui venait souvent, le dimanche, dans la galerie de Versailles: et lorsqu'à l'époque où le procès du cardinal occupait toute la France, on mit en vente le portrait de la comtesse de Lamotte-Valois, sa majesté me dit, un jour où j'allais à Paris, de lui acheter cette gravure, que l'on disait assez ressemblante, pour qu'elle vît si elle lui retracerait une personne qu'elle devait avoir aperçue dans la galerie [1].

Le père de cette femme de Lamotte était paysan à Auteuil, quoiqu'il se nommât Valois. Madame de Boulainvilliers avait vu de sa terrasse deux petites paysannes assez jolies, portant avec peine de lourds fagots; le curé de la paroisse, qui se promenait avec elle, lui dit que ces enfants avaient des papiers fort curieux, et que sans aucun doute ils descendaient d'un Valois bâtard des princes de ce nom.

Cette famille de Valois avait cessé de paraître depuis fort longtemps. Des vices héréditaires les avaient successivement jetés dans la plus grande misère.

J'ai entendu dire que le dernier de ces Valois connu avait occupé la terre de Gros-Bois; que, venant rarement à la cour, Louis XIII lui demanda ce qu'il faisait pour rester toujours à la campagne; et que ce M. de Valois se borna à lui répondre: *Sire, je n'y fais que ce que je dois.* Peu de temps après on découvrit qu'il faisait à Gros-Bois de la fausse monnaie.

Aussitôt que la nouvelle de l'arrestation du grand aumônier fut répandue à Paris, M. le prince de Condé, qui avait épousé une princesse de la maison de Rohan, le maréchal de Soubise, madame la princesse de Marsan, jetèrent un cri d'indignation sur l'arrestation d'un prince de leur famille. Le clergé, depuis les cardinaux jusqu'aux jeunes séminaristes, ne contenaient pas l'expression de leur douleur pour la scandaleuse arrestation d'un prince de l'Église, et infiniment de personnes furent disposées à voir sans aucune peine l'humiliation de la cour, pour une démarche aussi peu mesurée.

[1] On sait que le public, à l'exception des gens vêtus comme ceux de la dernière classe du peuple, entrait dans la galerie et dans les grands appartements de Versailles, comme dans le parc. (*Note de madame Campan.*)

Je dois suspendre ce que je rapporte sur la fameuse intrigue du collier, pour parler de cette femme de Lamotte. Non-seulement la reine, mais tout ce qui approchait sa majesté, n'avait jamais eu la moindre relation avec cette intrigante; et dans son procès elle ne put indiquer qu'un nommé *Desclos*, garçon de la chambre de la reine, auquel elle prétendait avoir remis le collier de Bœhmer. Ce Desclos était un fort honnête homme; confronté avec la femme de Lamotte, il fut prouvé qu'elle ne l'avait jamais vu qu'une fois chez la femme d'un chirurgien-accoucheur de Versailles, la seule personne chez qui elle allait à la cour, et qu'elle ne lui avait point remis le collier. Madame Lamotte avait épousé un simple garde du corps de Monsieur; elle logeait à Versailles, dans un très-médiocre hôtel garni, à la Belle-Image; et l'on ne peut concevoir comment une personne aussi obscure était parvenue à se faire croire amie de la reine, qui, malgré son extrême bonté, n'accordait d'audience que très-rarement, et seulement aux personnes titrées.

Le procès du cardinal est trop connu pour que j'en rapporte ici les détails [1]. La chose la plus embarrassante pour lui fut l'entretien qu'il avait eu, en février 1785, avec M. de Sainte-James, auquel il avait confié les détails de la prétendue commission de la reine, et montré les engagements approuvés et signés

[1] Les lettres patentes par lesquelles le parlement fut saisi du procès étaient ainsi conçues :

« Louis, etc. Ayant été informé que « les sieurs Bœhmer et Bassange auraient « vendu au cardinal de Rohan un collier « en brillants; que ledit cardinal de « Rohan, à l'insu de la reine, notre « chère épouse et compagne, leur aurait « dit être autorisé par elle à en faire « l'acquisition moyennant le prix de « seize cent mille livres, payable en « différents termes, et leur aurait fait « voir à cet effet de prétendues proposi- « tions qu'il leur aurait exhibées comme « approuvées par la reine; que ledit « collier ayant été livré par lesdits « Bœhmer et Bassange audit cardinal, « et le premier payement convenu entre « eux n'ayant pas été effectué, ils au- « raient eu recours à la reine; nous « n'avons pas pu voir sans une juste « indignation que l'on ait osé empru- « ter un nom auguste et qui nous est « cher à tant de titres, et violer avec « une témérité aussi inouïe le respect « dû à la majesté royale. Nous avons « pensé qu'il était de notre justice de « mander devant nous ledit cardinal, « et, sur la déclaration qu'il nous a faite « qu'il avait été trompé par une femme « nommée Lamotte, dite de Valois, nous « avons jugé qu'il était indispensable de « s'assurer de sa personne et de celle de « ladite Lamotte, dite de Valois, et de « prendre les mesures que notre sagesse « nous a suggérées, pour découvrir tous « ceux qui auraient pu être auteurs ou « complices d'un attentat de cette na- « ture; et nous avons jugé à propos de « vous en attribuer la connaissance, pour « être le procès par vous instruit et « jugé, la grand'chambre et tournelle « assemblées. »

(*Note de l'éditeur.*)

Marie-Antoinette de France. Le mémento trouvé dans un tiroir du bureau du cardinal où il avait écrit lui-même ce que Bœhmer lui avait dit après m'avoir vue à ma campagne, dix jours avant d'être appelé dans le cabinet du roi, fut de même un incident fâcheux pour son éminence.

J'offris au roi d'aller déclarer que Bœhmer m'avait dit et soutenu que le cardinal l'avait assuré tenir de la main même de la reine les trente mille francs donnés à compte au moment où le marché avait été conclu, et que son éminence avait vu sa majesté prendre cette somme en billets de la caisse d'escompte dans le secrétaire de porcelaine placé dans son boudoir. Le roi refusa ma proposition, et me dit : « Étiez-vous seule avec Bœhmer lorsqu'il vous a dit cela! » Je lui répondis que j'étais seule avec lui dans mon jardin. « Eh bien, reprit-il, cet homme nierait le fait; le voilà assuré du payement de ses seize cent mille francs, que la famille du cardinal sera tenue de lui faire [1]; nous ne devons plus compter sur sa sincérité; vous auriez l'air d'être envoyée par la reine, et cela n'est pas convenable. »

Le réquisitoire du procureur général fut sévère pour le cardinal. La maison de Condé, celle de Rohan, la plus grande partie de la noblesse et la totalité du clergé, virent essentiellement dans l'affaire du cardinal de Rohan un attentat, les uns contre le rang du prince, et les autres contre les priviléges d'un cardinal. Le clergé demandait que l'affaire malheureuse du prince cardinal de Rohan fût envoyée à la juridiction ecclésiastique, et M. l'archevêque de Narbonne, alors président l'assemblée du clergé, fit à ce sujet des représentations au roi; les évêques écrivirent à sa majesté, pour lui représenter qu'un simple ecclésiastique qui serait impliqué dans l'affaire qui s'instruisait aurait le droit

[1] Le bon sens du roi avait pénétré le fond de toute cette intrigue : un fait rapporté par la *Correspondance secrète* en fournit la preuve :

« Cette femme criminelle ne connaît pas plus tôt que tout va se découvrir, qu'elle envoie chercher les joailliers, et leur déclare que le cardinal s'est aperçu que l'engagement qu'il croyait signé est une pièce fausse et contrefaite. « Au surplus, ajoute-t-elle, le cardinal « possède une fortune considérable, *et « il est bien en état de vous payer.* » Ces paroles dévoilent tout le secret. La comtesse s'était approprié le collier, et se flattait que M. de Rohan, se voyant trompé, joué d'une manière cruelle, prendrait le parti de payer en obtenant des termes convenables, pour ne point faire éclater une affaire de cette nature. C'était, en effet, ce qu'il pouvait faire de mieux. »

(*Note de l'éditeur.*)

de réclamer ses juges naturels, et que ce droit était refusé à un cardinal, son supérieur dans l'ordre hiérarchique [1]. Enfin le clergé et la plus grande partie de la noblesse furent en ce moment déchaînés contre l'autorité, et principalement contre la reine.

Les conclusions du procureur général et d'une partie des chefs de la magistrature furent aussi sévères pour M. le cardinal que l'avait été le réquisitoire; mais, à une majorité de trois voix, il *fut totalement acquitté;* la femme de Lamotte, condamnée à être fouettée, marquée et détenue; son mari, contumace, fut condamné aux galères perpétuelles.

La douleur de la reine fut extrême. Aussitôt que j'appris le jugement du procès je me rendis chez elle; je la trouvai seule dans son cabinet; elle pleurait : « Venez, me dit sa majesté, venez plaindre votre reine, outragée et victime des cabales et de l'injustice. Mais à mon tour je vous plaindrai comme Française. Si je n'ai pas trouvé de juges équitables dans une affaire qui portait atteinte à mon caractère, que pouvez-vous espérer si vous aviez un procès qui touchât votre fortune et votre honneur [2]? » Le roi entra en ce moment, et me dit : « Vous trouvez la reine bien affligée : elle a de grands motifs de l'être; mais

[1] « Pendant l'instruction du procès, dit un écrit du temps, il parut un bref du pape, adressé au cardinal, où le pape lui apprend qu'ayant tenu un consistoire à son sujet, toutes les voix s'étaient réunies pour trouver qu'il avait essentiellement péché contre sa dignité de membre du sacré collége en reconnaissant un tribunal étranger et séculier; qu'en conséquence il était suspendu pendant six mois, et que s'il persistait dans une conduite aussi irrégulière il serait rayé du rang des cardinaux.

Tout cela n'était qu'une vaine menace; car l'abbé Lemoine, docteur de Sorbonne, ayant comparu pour le prince Louis de Rohan, prouva que cette éminence n'avait pu se dispenser de se soumettre au tribunal que le roi, son maître, lui avait donné, et qu'à l'égard de la conservation des prérogatives de sa dignité, il avait fait les protestations d'usage. Le souverain pontife fut si satisfait, qu'après toutes les formalités requises, il déclara le cardinal de Rohan réintégré dans tous les droits et honneurs de la pourpre romaine. »

(*Note de l'éditeur.*)

[2] « Croira-t-on, dit l'abbé Georgel, qu'il fallut user de ménagements pour annoncer à la reine le triomphe du cardinal? » Croira-t-on, dirons-nous à notre tour, à la surprise de l'abbé Georgel? N'était-ce donc pas un juste, un profond sujet de douleur pour Marie-Antoinette que le *triomphe* d'un prélat qui avait compromis le nom de sa souveraine en France et dans l'Europe, par le scandale de ses liaisons, par une imbécile crédulité, et peut-être même par des espérances coupables? L'abbé Soulavie, dont l'animosité contre Marie-Antoinette est égale à la haine de l'abbé Georgel, a peut-être moins trahi sa passion par ses calomnies, que l'ami du cardinal de Rohan par cette exclamation insolente. Eh! que veut-il donc qu'une femme, une épouse, une reine ait de cher, si ce n'est son honneur et la majesté du trône!

(*Note de l'éditeur.*)

quoi ! ils n'ont voulu voir dans cette affaire que le prince de l'Église et le prince de Rohan, tandis que ce n'est qu'un besogneux d'argent (je me sers de la propre expression de sa majesté), et que tout ceci n'était qu'une ressource pour faire de la terre le fossé, et dans laquelle le cardinal a été escroqué à son tour; rien n'est plus aisé à juger, et il ne faut pas être Alexandre pour couper ce nœud gordien. »

L'opinion confirmée par le temps est que M. le cardinal avait été entièrement dupé par la femme de Lamotte et par Cagliostro. Le roi pouvait être dans l'erreur en le croyant complice dans cette misérable et coupable intrigue, mais j'ai répété fidèlement le jugement que sa majesté en avait porté.

Cependant l'opinion généralement répandue que la haine du baron de Breteuil pour le cardinal avait été cause du scandale et de l'issue de cette malheureuse affaire contribua plus encore à sa disgrâce que le refus qu'il avait fait de donner en mariage sa petite-fille au fils du duc de Polignac.

L'abbé de Vermond rejeta sur le ministre tout le blâme des fautes de prudence et de politique commises dans l'affaire du cardinal de Rohan, et cessa d'être l'ami et l'appui du baron de Breteuil auprès de la reine, comme il l'avait toujours été[1].

[1] Madame Campan connaissait l'importance de son témoignage dans l'affaire du collier. Ses manuscrits renferment deux relations de cette malheureuse affaire. L'une est celle qu'on vient de lire; dans l'autre, dont le fond est le même, quelques circonstances sont présentées sous un jour différent, et plusieurs particularités, qui sont tout à fait nouvelles, ont un grand intérêt. C'est un fait curieux, par exemple, que la seconde entrevue de Bœhmer avec la reine, quand elle connaît enfin le mot de la fatale énigme. Le style de cette dernière relation est plus franc, plus animé que celui de la première. Les personnages y montrent plus à découvert les mouvements de leur cœur, leurs passions, leur caractère. On y trouve surtout l'explication des reproches que la reine adresse plus haut d'une manière assez vague, à *l'équité des juges*. On voit de quel esprit le parlement était alors animé. Il est certain qu'une partie de la magistrature, préludant, dès ce moment, à la résistance qu'elle opposa bientôt à l'autorité royale, cherchait moins à préparer un *triomphe* au cardinal qu'une humiliation pour la cour. L'abbé Georgel lui-même en convient. Il désigne ceux des magistrats qui servaient le cardinal, non pas avec cet intérêt calme et scrupuleux qu'un juge équitable accorde à l'accusé, mais avec toute l'ardeur de l'esprit de parti.

La seconde version de madame Campan jette donc une lumière plus pure et plus vive encore que la première sur la conduite de la reine, sur sa douleur et sur sa noble indignation dans cette circonstance. On trouvera cette seconde version à la fin du volume.

(*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE XIII.

Nomination de l'archevêque de Sens au ministère : joie qu'éprouve l'abbé de Vermond. — La reine est forcée de prendre part aux affaires. — Argent envoyé à Vienne contre son gré. — Anecdotes. — La reine soutient l'archevêque de Sens au ministère. — Joie publique à l'époque de son renvoi. — États généraux. — La reine et M. le comte d'Artois n'ont pas la même manière de voir. — Ouverture des états généraux. — Cris de *vive le duc d'Orléans!* — Leur effet sur la reine. — Mirabeau : il demande une ambassade. — Le malheur dispose la reine à des craintes superstitieuses : anecdotes. — Préventions des députés du tiers état des provinces. — Causes de ces préventions. — Mort du premier dauphin. — Anecdotes.

La joie de l'abbé de Vermond éclata lorsqu'il fut parvenu à faire nommer l'archevêque de Toulouse chef du conseil de finance. Je l'ai entendu dire plus d'une fois que dix-sept ans de patience n'étaient pas un terme trop long pour réussir dans une cour ; qu'il avait employé tout ce temps pour arriver au but qu'il s'était proposé, mais qu'enfin M. l'archevêque était où il devait être pour le bien de l'État. Alors l'abbé ne cachait plus dans l'intérieur de la reine et son crédit et son influence ; rien n'égalait la confiance avec laquelle il développait le genre de son ambition. Il demanda à la reine qu'elle voulût bien ordonner que son appartement au grand commun fût agrandi, lui disant qu'étant obligé de donner audience à des évêques, à des cardinaux, à des ministres, il lui fallait un logement convenable à sa position. La reine le traitait toujours comme avant l'arrivée de l'archevêque à la cour ; l'intérieur remarqua une seule nuance qui indiquait plus d'égards : le mot *monsieur* précéda celui d'abbé, et l'influence de la faveur est telle, que dès cet instant, et par un mouvement spontané, non-seulement la livrée mais les gens des diverses antichambres se levèrent au passage de *monsieur l'abbé,* sans que jamais, à ma connaissance, il y ait eu un ordre donné à ce sujet.

La reine fut forcée, par le caractère du roi, et par le peu de confiance qu'il accorda à l'archevêque de Sens, de se mêler des affaires [1]. Tant que M. de Maurepas vécut elle évita ce danger; on le voit par les reproches que le baron de Besenval lui fait dans ses Mémoires sur ce qu'elle ne profite pas du rapprochement préparé entre elle et ce ministre, qui combattait l'ascendant que la reine et ses intimes auraient pu prendre sur l'esprit du roi.

La reine m'a souvent répété qu'elle ne s'était mêlée qu'une fois des intérêts de l'Autriche. Le traité d'alliance portait que l'empereur, s'il avait une juste guerre à soutenir, pourrait réclamer de la France soit quinze millions, soit une armée de vingt-quatre mille hommes. Joseph II ayant la guerre avec la Prusse et la Turquie, la reine demanda qu'on lui envoyât de préférence une armée. « Je ne pus l'obtenir, me dit la reine, et M. de Vergennes, dans un entretien qu'il eut avec moi à ce sujet, mit fin à mes instances en me disant qu'il répondait à la mère du dauphin et non à la sœur de l'empereur. » Les quinze millions furent envoyés. On n'avait nul besoin d'argent à Vienne, et l'on y sentait tout le prix d'une armée française; mais comment, disait la reine, a-t-on eu la perfidie de faire partir ces quinze millions de l'hôtel de la grande Poste, en répétant sans cesse et faisant connaître, même aux portefaix, qu'ils chargeaient des voitures d'argent que j'envoyais à mon frère, lorsque cet argent eût de même été

[1] L'intervention de la reine dans les affaires n'échappa point à l'attention de ceux qui dirigeaient déjà vers la cour des regards presque menaçants.

« Les parlements, dit Montjoie, prirent feu en faveur du duc d'Orléans, et, a travers les ménagements que gardent toujours les assemblées qui se respectent, il était aisé d'entrevoir dans les diverses remontrances de ces compagnies, qu'on n'y était pas bien disposé sur le compte de la reine.

« Cette princesse fut surtout vivement affectée de ce passage d'une de ces remontrances, qui portait le titre de *supplications*. « Si l'exil est le prix de la « fidélité des princes de votre sang, nous « pouvons nous demander avec effroi, « avec douleur, ce que vont devenir les « lois, la liberté publique étroitement « liée à la nôtre, l'honneur national et « les mœurs françaises, ces mœurs si « douces, si nécessaires à conserver pour « l'intérêt commun du trône et des peu- « ples.

« De tels moyens, sire, ne sont pas « dans votre cœur; de tels exemples ne « sont pas les principes de votre majesté; « *ils viennent d'une autre source.* » Les parlements dirigeaient donc les premières attaques publiques contre la reine; de même qu'une portion de la cour avait encouragé longtemps des attaques secrètes. Le trône eut ainsi pour premiers adversaires ceux qui lui devaient leur appui ou qui recevaient de lui leur éclat: ceci peut aider à mettre sur la voie ceux qui cherchent les causes premières de la révolution.

(*Note de l'éditeur.*)

fourni si j'eusse été d'une autre maison, et que d'ailleurs il était envoyé contre mon vœu? »

Cette princesse n'avait jamais déguisé son éloignement pour la guerre d'Amérique; elle ne concevait pas qu'on eût pu conseiller à un souverain de chercher l'abaissement de l'Angleterre, en attaquant l'autorité souveraine et en aidant un peuple à organiser une constitution républicaine; elle plaisantait souvent sur l'enthousiasme que Franklin inspirait aux Français; et à la paix de 1783 elle affecta de traiter les seigneurs anglais et l'ambassadeur d'Angleterre avec des égards tout particuliers.

Quand le comte de Moustier partit pour sa mission près des États-Unis, après avoir eu publiquement son audience de congé, il vint me demander de lui en faire obtenir une dans l'intérieur; je ne pus y parvenir malgré les instances que je me permis : la reine me dit de lui souhaiter un bon voyage; mais qu'il n'y avait que les cabinets des ministres qui pussent avoir des choses particulières à lui dire, puisqu'il allait dans un pays où le nom de *roi* et celui de *reine* devaient être haïs.

Marie-Antoinette n'eut donc d'influence directe sur les affaires d'État qu'après la mort de M. de Maurepas, celle de M. de Vergennes, et la retraite de M. de Calonne. Elle s'affligeait souvent de sa position nouvelle, et la regardait comme un malheur qu'elle n'avait pu éviter. Un jour que je l'aidais à serrer des mémoires et des rapports que des ministres l'avaient chargée de remettre au roi : « *Ah!* dit-elle en soupirant, *il n'y a plus de bonheur pour moi depuis qu'ils m'ont faite intrigante.* » Je me récriai sur ce mot. « Oui, reprit la reine, c'est bien le mot propre; toute femme qui se mêle d'affaires au-dessus de ses connaissances, et hors des bornes de son devoir, n'est qu'une *intrigante;* vous vous souviendrez au moins que je ne me gâte pas, et que c'est avec regret que je me donne moi-même un pareil titre; les reines de France ne sont heureuses qu'en ne se mêlant de rien, et en conservant un crédit suffisant pour faire la fortune de leurs amis et le sort de quelques serviteurs zélés. Savez-vous, ajouta cette excellente princesse, que sa conduite plaçait, malgré elle, en contradiction avec ses principes, « savez-vous ce qui m'est arrivé dernièrement? Depuis que je vais à des comités particu-

liers chez le roi, j'ai entendu, pendant que je traversais l'œil-de-bœuf, un des musiciens de la chapelle dire assez haut pour que je n'en aie pas perdu une seule parole : *Une reine qui fait son devoir reste dans ses appartements à faire du filet.*

« J'ai dit en moi-même : *Malheureux, tu as raison; mais tu ne connais pas ma position : je cède à la nécessité et à ma mauvaise destinée.* » Cette position était d'autant plus pénible, que Louis XVI avait contracté la longue habitude de ne lui rien communiquer des affaires d'État, et que lorsqu'elle fut forcée, vers les derniers temps de son règne, de se mêler des choses les plus importantes, cette habitude du roi venait souvent lui dérober la connaissance des particularités qu'il lui eût été nécessaire de savoir. N'obtenant que des lumières insuffisantes, guidée par des gens plus ambitieux que capables, la reine ne pouvait être utile à la marche des affaires ; et s'en mêler ostensiblement lui attirait de la part de tous les partis, et de toutes les classes de la société, une défaveur dont la progression était alarmante pour tous les gens qui lui étaient sincèrement attachés.

Séduite et entraînée par le langage brillant de l'archevêque de Sens, entretenue dans la confiance qu'elle accordait à ce ministre par les éloges que l'abbé de Vermond ne cessait de donner à ses talents, la reine, après avoir fait la faute de l'amener au ministère, en fit malheureusement une aussi grave en le soutenant à l'époque d'une disgrâce accordée au désespoir de la nation entière. Elle crut de sa dignité de lui donner au moment de son départ des preuves ostensibles de son estime; et sa sensibilité même l'égarant, elle lui envoya son portrait enrichi de pierreries et le brevet de dame du palais pour sa nièce, madame de Canisy, disant qu'il fallait dédommager un ministre sacrifié par la brigue des cours et par l'esprit factieux de la nation; qu'autrement on n'en trouverait plus qui voulussent se dévouer pour les intérêts du souverain. Cependant, le jour du départ de l'archevêque la joie éclata à la cour et fut populaire dans Paris; on y fit des feux de joie; la basoche brûla un mannequin qui représentait l'archevêque, et plus de cent courriers partirent de Versailles, dans la soirée même de sa disgrâce, pour en porter l'heureuse nouvelle dans toutes les campagnes qui environnaient

Paris et Versailles. J'ai vu depuis la reine verser des larmes amères sur les torts qu'elle avait eus à cette époque, lorsque l'archevêque osa dire, quelque temps avant sa mort, dans un discours qui fut imprimé, qu'une partie de ses opérations pendant son ministère avait eu pour unique but la crise salutaire que la révolution avait amenée [1].

Lorsque la mesure infructueuse des assemblées des notables et l'esprit de rébellion des parlements eurent amené la nécessité des états généraux, on discuta longtemps dans le conseil s'il fallait les assembler à Versailles ou à quarante ou soixante lieues de la capitale : la reine adopta ce dernier avis, et elle insista auprès du roi pour que l'on s'éloignât de l'immense population de Paris. Elle craignait dès lors que le peuple n'influençât les délibérations des députés. Plusieurs mémoires furent présentés au roi sur cette importante question; mais l'opinion de M. Necker prévalut, et Versailles fut le lieu indiqué; ce qui peut faire présumer que M. Necker, dans ses projets, sans supposer qu'ils pussent aller jusqu'à l'anéantissement de la monarchie, comptait que les mouvements populaires, qu'il se flattait sans doute de diriger, lui seraient utiles.

La double représentation accordée au tiers état occupait toutes les têtes politiques; il n'y avait plus d'autre sujet d'entretien; les uns prévoyaient tous les inconvénients de cette mesure, les autres en exaltaient tous les avantages.

La reine adopta le plan auquel le roi avait consenti; elle

[1] Nous rappellerons ici deux caricatures du temps, parce qu'elles montrent, l'une dans sa gaieté grossière, l'autre dans sa méchanceté calomnieuse, quelles attaques on commençait à diriger contre le trône et les plus augustes personnages.

« Dans ces temps de troubles et de haines (lors de l'exil des parlements à Troyes), on se permit deux caricatures qui feront juger jusqu'à quel point les esprits étaient exaspérés. Dans la première on faisait allusion au siége de Troie, à ce que les poëtes racontent de la ruse qui favorisa la prise de cette ville. On voyait un cheval que montait la reine de France; d'une de ses oreilles passait l'édit de l'impôt territorial, de l'autre la déclaration du timbre; le garde des sceaux tenait la bride, l'abbé de Vermond l'étrier de la droite, la duchesse de Polignac l'étrier de la gauche. De la bouche du quadrupède sortait l'archevêque de Toulouse, du côté opposé le baron de Breteuil. Au bas on lisait cette inscription : *Rassurez-vous ; ces gens-là ne sont pas des Grecs.*

« Dans la seconde caricature, plus simple et plus méchante, le roi était représenté à table avec son épouse; il avait le verre à la main; la reine portait un morceau à sa bouche; le peuple était autour de la table en foule, la bouche ouverte. Au bas on lisait : *Le roi boit, la reine mange, le peuple crie.* » (*Anecdotes du règne de Louis XVI*, t. 1er.)

(*Note de l'éditeur.*)

croyait que l'espoir d'obtenir des grâces ecclésiastiques maintiendrait le clergé du second ordre, et que M. Necker était assuré d'avoir la même influence sur les avocats et les autres gens de cette classe, qui formaient l'ordre du tiers. Monsieur le comte d'Artois, s'étant rangé de l'opinion contraire, présenta au roi, en son nom et au nom de plusieurs princes du sang, un mémoire contre la double représentation accordée au tiers. La reine lui en sut mauvais gré; ses conseillers intimes lui firent craindre alors qu'un parti ne voulût faire jouer un rôle à ce prince; sa démarche était approuvée par la société de madame de Polignac, et depuis ce temps la reine ne s'y rendait plus que pour éviter l'apparence d'un changement dans ses habitudes. Elle en revenait presque toujours affligée : on l'y traitait avec le profond respect que l'on doit à une reine; mais les grâces touchantes de l'amitié avaient fait place aux devoirs d'étiquette, et son cœur en était vivement blessé. Le froid qui existait entre elle et M. le comte d'Artois lui était aussi fort pénible; elle l'avait aimé comme l'on aime son propre frère.

L'ouverture des états généraux se fit le 4 mai. Pour la dernière fois de sa vie, la reine parut avec la magnificence royale.

Je ne passerai pas sous silence une anecdote connue, qui prouve qu'avant cette époque une faction avait ourdi des trames contre cette princesse. Lors de la procession des états généraux, des femmes du peuple, en voyant passer la reine, crièrent *vive le duc d'Orléans!* avec des accents si factieux, qu'elle pensa s'évanouir. On la soutint, et ceux qui l'environnaient craignirent un moment qu'on ne fût obligé d'arrêter la marche de la procession. La reine se remit, et eut un vif regret de n'avoir pu éviter les effets de ce saisissement.

La première séance des états eut lieu le lendemain. Le roi prononça son discours avec assurance et noblesse; la reine m'avait dit qu'il s'en occupait beaucoup, et le répétait souvent pour être maître des intonations de sa voix.

Sa majesté donna des marques publiques d'attachement et de déférence pour la reine, qui fut applaudie; mais il fut aisé de remarquer que ces applaudissements étaient un hommage rendu seulement au roi.

Dès les premières séances, on put s'apercevoir combien Mirabeau serait redoutable à l'autorité. On assure qu'il fit connaître, en ce temps, au roi, et plus particulièrement à la reine, une partie de ses projets, et ses propositions pour y renoncer. Il avait fait briller les armes que lui donnaient son éloquence et son audace, pour traiter avec le parti qu'il voulait attaquer. Cet homme jouait à la révolution pour gagner une grande fortune. La reine me dit à cette époque qu'il demandait une ambassade, et c'était, si ma mémoire ne me trompe pas, celle de Constantinople. Il fut refusé avec le juste mépris qu'inspire le vice, et que la politique eût sans doute su déguiser si elle eût pu prévoir l'avenir.

L'enthousiasme général pendant les commencements de cette assemblée, les débats entre le tiers état, la noblesse et même le clergé, alarmaient chaque jour davantage leurs majestés et les gens attachés à la cause de la monarchie; mais cette époque de notre histoire est trop connue, et a déjà été écrite par des gens trop habiles, pour que je sorte des détails auxquels je dois me borner.

La reine se couchait très-tard, ou plutôt cette infortunée princesse commençait à ne plus goûter de repos. Vers la fin de mai, un soir qu'elle était assise au milieu de la chambre, elle racontait plusieurs choses remarquables qui avaient eu lieu pendant le cours de la journée; quatre bougies étaient placées sur sa toilette; la première s'éteignit d'elle-même, je la rallumai : bientôt la seconde, puis la troisième, s'éteignirent aussi; alors la reine, me serrant la main avec un mouvement d'effroi, me dit : « Le malheur peut rendre superstitieuse; si cette quatrième bougie s'éteint comme les autres, rien ne pourra m'empêcher de regarder cela comme un sinistre présage.... » La quatrième bougie s'éteignit.

On fit observer à la reine que les quatre bougies avaient probablement été coulées dans le même moule, et qu'un défaut à la mèche s'était naturellement trouvé au même endroit, puisque les bougies s'étaient éteintes dans l'ordre où on les avait allumées.

Les députés du tiers arrivaient à Versailles avec les plus fortes

préventions contre la cour. Les méchants propos de Paris ne manquant jamais de se répandre dans les provinces, ils croyaient que le roi se permettait les plaisirs de la table jusqu'à des excès honteux; ils étaient persuadés que la reine épuisait les trésors de l'État pour satisfaire au luxe le plus déraisonnable : presque tous voulurent visiter le petit Trianon. L'extrême simplicité de cette maison de plaisance ne répondant pas à leurs idées, quelques-uns insistèrent pour qu'on leur fît voir jusqu'aux moindres cabinets, disant qu'on leur cachait les pièces richement meublées. Enfin, ils en indiquèrent une qui, selon eux, devait être partout ornée de diamants, avec des colonnes torses, mélangées de saphirs et de rubis. La reine ne pouvait revenir de ces folles idées, et en entretint le roi, qui, à la description que ces députés avaient faite de cette chambre aux gardiens de Trianon, jugea qu'ils cherchaient la décoration de diamants de composition qui avait été faite, sous le règne de Louis XV, pour le théâtre de Fontainebleau.

Le roi pensait que ses gardes du corps, retournant dans leurs provinces, après avoir fait leur quartier de service à la cour, racontaient ce qu'ils y avaient vu, et que ces récits exagérés devaient souvent finir par y être dénaturés. Cette première idée du roi sur la recherche de la chambre de diamants fit penser à la reine que l'opinion sur le prétendu goût du roi pour la boisson devait aussi venir des gardes qui accompagnaient sa voiture lorsqu'il chassait à Rambouillet. Le roi, n'aimant pas à découcher, partait de ce rendez-vous de chasse après son souper; il s'endormait profondément dans sa voiture, et n'était réveillé qu'au moment de son arrivée dans la cour royale : il descendait de voiture au milieu des gardes du corps, en chancelant comme un homme à moitié éveillé, ce qui avait été pris pour un état d'ivresse [1].

[1] Il est curieux de rapprocher l'anecdote qu'on va lire du reproche injuste fait à Louis XVI, et dont madame Campan explique si naturellement les causes.

« La comédie d'*Ésope à la cour*, de Boursault, renferme une scène dans laquelle le prince permet aux courtisans de lui dire ses défauts. Ils s'accordent tous à le louer outre mesure ; un seul ose lui reprocher d'aimer le vin et de s'enivrer, vice dangereux chez tous les hommes, et plus encore dans un roi. Louis XV, pour qui ce goût honteux était déjà presque une habitude dès l'année 1739, trouva la pièce de Boursault mauvaise, et en défendit la représentation à la cour. Après la mort de ce prince, le temps du deuil expiré, Louis XVI demanda une représentation d'*Ésope à la Cour*, trouva cette pièce pleine de sens,

La plupart des députés arrivés avec des préventions dues à l'erreur, ou semées par la malveillance, se logèrent chez les plus petits particuliers de Versailles, dont les propos inconsidérés ne contribuèrent pas peu à entretenir ces préventions. Tout enfin disposait l'esprit des députés à servir les projets des chefs de la rébellion.

Peu de temps après l'ouverture des états généraux, le premier dauphin mourut. Ce jeune prince était tombé, en quelques mois, d'une santé florissante dans un rachitisme qui avait courbé l'épine de son dos, allongé les traits de sa figure, et rendu ses jambes si faibles, qu'on le soutenait comme un vieillard caduc pour le faire marcher[1]. Que de pleurs maternels cet état languissant, et précurseur d'une mort certaine, fit verser à cette princesse, livrée d'ailleurs aux alarmes que lui causait déjà la situation du royaume! A tant de chagrins se joignirent encore des tracasseries insupportables quand elles se renouvellent fréquemment. Une désunion ouverte entre les familles et les amis du duc d'Harcourt, gouverneur du dauphin, et de la duchesse de Polignac, sa gouvernante, influa beaucoup sur les afflic-

faite pour instruire les rois, et ordonna qu'on la lui remît souvent sous les yeux. »

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Louis, dauphin de France, qui mourut à Versailles le 4 juin 1789, annonçait une intelligence précoce. On trouve dans un ouvrage écrit à cette époque les détails suivants, sur ses dispositions et sur les soins assidus que lui donnait la duchesse de Polignac.

« M. le dauphin, à l'âge de deux ans, était d'une jolie figure : il articulait bien, et répondait avec intelligence aux questions qu'on lui faisait. Pendant qu'il était au château de la Muette, tout le monde avait la liberté de le voir. Ayant reçu devant le public une boîte de bonbons que lui envoyait la reine, avec son portrait dessus, il s'écria : *Ah! voilà le portrait de maman.*

« M. le dauphin était habillé très-simplement, avec un habit de matelot; rien ne le distinguait d'un enfant ordinaire que la croix de Saint-Louis, le cordon bleu et l'ordre de la Toison; décorations qui sont l'attribut distinctif de sa naissance.

« La duchesse Jules de Polignac, sa gouvernante, le quittait à peine un seul instant : elle renonça aux voyages, à tous les plaisirs de la cour, pour vaquer uniquement à ses précieuses fonctions.

« Voici un trait vraiment touchant qu'on raconte du jeune dauphin que la mort nous a enlevé. Ce prince étant tombé en langueur de la maladie dont il est mort, avait toujours témoigné beaucoup d'affection à M. de Bourset, son valet de chambre. Il lui demanda un jour des ciseaux; ce gentilhomme lui représenta que cela lui était défendu. L'enfant insista avec douceur, et l'on fut obligé de lui céder. Muni des ciseaux qu'il désirait, il s'en servit pour se couper une boucle de cheveux qu'il enveloppa avec soin dans une feuille de papier : « Tenez, monsieur, dit-il à son valet de « chambre, voilà le seul présent que je « puisse vous faire, n'ayant rien à ma « disposition; mais quand je serai mort, « vous présenterez ce gage à mon papa « et à maman; en se souvenant de moi, « j'espère qu'ils se souviendront de « vous. »

(*Note de l'éditeur.*)

tions de la reine. Le jeune prince témoignait une grande prévention contre la duchesse de Polignac, qui, l'attribuant soit au duc, soit à la duchesse d'Harcourt, venait s'en plaindre à la reine : il est vrai que deux fois le dauphin l'avait fait sortir de sa chambre, en lui disant, avec cet air de maturité que les maladies de langueur donnent toujours à l'enfance : « Sortez, duchesse, vous avez la fureur de faire usage d'odeurs qui m'incommodent toujours; » et elle n'en portait jamais. La reine s'aperçut aussi que les préventions contre son amie s'étendaient sur elle-même; son fils ne parlait plus en sa présence. Il avait pris le goût des sucreries ; elle le sut, et lui présenta quelques pâtes de guimauve et de jujube. Les sous-gouverneurs, et jusqu'au premier valet de chambre, la prièrent de ne rien donner à M. le dauphin, qui ne devait recevoir aucune espèce d'aliment qu'avec l'aveu de la Faculté. Je m'abstiens d'exprimer le déchirement de cœur qu'une pareille défense lui fit éprouver, d'autant plus que la reine n'ignorait pas que l'on avait l'injustice de croire qu'elle accordait une préférence marquée au duc de Normandie, dont la santé brillante et l'amabilité contrastaient, en effet, avec l'air languissant et le caractère mélancolique de son frère aîné. Elle ne pouvait au moins douter que depuis assez longtemps on eût eu le projet de lui ravir la tendresse d'un enfant qu'elle aimait en bonne et tendre mère, et que ses souffrances lui rendaient encore plus cher. Avant l'audience que le roi donna, le 10 août 1788, aux envoyés du sultan Tipou-Saëb, elle avait prié le duc d'Harcourt de détourner le dauphin, dont la difformité était déjà apparente, de l'idée d'assister à cette cérémonie, ne voulant pas, dans l'état de dépérissement où il était alors, l'exposer aux regards des curieux de Paris, qui seraient placés en foule dans la galerie. Malgré cette espèce d'injonction, on laissa cependant le dauphin écrire à sa mère pour qu'elle lui permît d'assister à cette audience. La reine fut forcée de le refuser, et en fit de vifs reproches au gouverneur, qui lui répondit seulement qu'il n'avait pu s'opposer au désir d'un enfant malade. Un an avant la mort du dauphin la reine avait perdu la princesse Sophie, qui tetait encore ; ce premier malheur avait été,

selon ce que disait la reine, le début de tous ceux qui s'étaient succédé depuis ce moment[1].

CHAPITRE XIV.

Serment du Jeu-de-Paume. — Insurrection du 14 juillet. — Le roi se rend à l'Assemblée nationale. — Anecdotes. — Spectacle que présentent les cours du château de Versailles. — Particularités singulières. — On feint de croire que la salle de l'Assemblée nationale est minée. — Discours du roi qui rejette ces odieux soupçons. — Anecdotes. — Esprit des troupes. — Départ du comte d'Artois, du prince de Condé, du duc et de la duchesse de Polignac. — Elle est reconnue par un postillon qui la sauve. — Le roi se rend à Paris. — Terreurs à Versailles. — La reine veut se rendre à l'Assemblée : discours touchant qu'elle prépare. — Retour du roi : la reine est blessée du discours de Bailly. — Assassinat de MM. Foulon et Berthier. — Plans présentés au roi par M. Foulon pour arrêter la marche de la révolution. — Mot affreux de Barnave. — Son repentir.

Le trop mémorable serment des états généraux fait au jeu de paume à Versailles fut suivi de la séance royale du 23 juin. La reine regardait comme trahison ou lâcheté criminelle dans M. Necker de n'avoir pas accompagné le roi : elle disait qu'il avait changé en poison un remède salutaire ; que, possédant toute la popularité, l'audace de désavouer hautement la démarche de son souverain avait enhardi les factieux et entraîné toute l'Assemblée, et qu'il était d'autant plus coupable, que la veille il lui avait donné sa parole d'accompagner le roi à cette séance. M. Necker voulut en vain s'excuser en disant qu'on n'avait pas écouté ses avis.

Bientôt les insurrections du 11, du 12 et du 14 juillet ou-

[1] L'article consacré à la mémoire de Louis XVI dans la *Biographie universelle* ne fait point mention de cette princesse. « Ce prince eut trois enfants, y est-il dit : Louis, dauphin qui mourut en 1789 ; Louis XVII, et Marie-Thérèse-Charlotte, aujourd'hui Madame, duchesse d'Angoulême. » L'erreur ou, si l'on veut, l'oubli est de peu d'importance ; mais lorsqu'il s'agit de la famille de Louis XVI on est surpris de rencontrer cette erreur dans un article signé *de Bonald*.

(*Note de l'éditeur.*)

vrirent le cours des désastres dont la France était menacée. Le massacre de M. de Flesselles et de M. de Launay fit répandre à la reine des larmes bien amères, et l'idée que le roi avait perdu des sujets dévoués lui déchirait le cœur.

Le soulèvement ne portait plus le seul caractère d'insurrection populaire; les mots *vive la nation! vive le roi! vive la liberté!* avaient jeté la plus grande lumière sur l'étendue du plan des réformateurs. Cependant, le peuple parlait encore du roi avec amour, et semblait le considérer comme propre, par son caractère, à favoriser le vœu de la nation pour la réforme de ce que l'on appelait les abus; mais on le croyait arrêté par les opinions et l'influence de M. le comte d'Artois et de la reine; et ces deux augustes personnes étaient alors les objets de la haine des mécontents. Les dangers que courait M. le comte d'Artois déterminèrent la première démarche du roi auprès de l'Assemblée nationale. Il s'y rendit le 15 juillet au matin, avec ses frères, sans cortége, sans gardes, y parla debout et découvert, et prononça ces paroles mémorables : « Je me fie à vous, je ne veux faire qu'un avec ma nation, et, comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. » Le roi revint à pied de la salle des états généraux jusqu'à son palais; les députés s'empressèrent de le suivre, et formèrent son cortége et celui des princes qui l'accompagnaient. La fureur du peuple s'adressait directement au comte d'Artois, dont l'opinion contre la double représentation paraissait un crime odieux. On cria plusieurs fois : *Vive le roi! en dépit de vous, Monseigneur, et de vos opinions.* Une femme osa s'approcher de sa majesté et lui demander si ce qu'elle venait de faire était bien sincère, et si on ne la ferait pas changer.

Les cours du château étaient garnies d'une foule immense; on demanda que le roi, la reine et ses enfants parussent sur le balcon. La reine me remit la clef des portes intérieures qui conduisaient chez M. le dauphin, et m'ordonna d'aller trouver la duchesse de Polignac, de lui dire qu'elle demandait son fils, et m'avait chargée de le conduire moi-même dans ses cabinets où elle l'attendait pour le montrer au peuple. La duchesse me

dit que cet ordre lui annonçait qu'elle ne devait pas accompagner le prince. Je ne répondais rien ; elle me serra la main, en me disant : « Ah ! madame Campan, quel coup je reçois ! » Elle embrassa l'enfant en pleurant, et me donna une semblable marque d'attachement. Elle savait combien j'aimais, combien j'estimais la bonté et la noble simplicité de son caractère ! Je voulus la rassurer en lui disant que j'allais ramener le prince ; mais elle persista, disant qu'elle entendait cet ordre et savait ce qu'il lui annonçait. Alors, son mouchoir sur les yeux, elle rentra dans son cabinet intérieur. Une sous-gouvernante me demanda si elle pouvait suivre M. le dauphin ; je lui répondis que la reine n'avait donné aucun ordre qui pût l'en empêcher, et nous nous rendîmes chez la reine qui attendait le prince pour le faire paraître sur le balcon.

Cette douloureuse commission exécutée, je descendis dans les cours, où je me mêlai parmi la foule. J'entendis mille vociférations : il était aisé de juger, à la différence entre le langage et le vêtement de certaines gens, qu'il y en avait de déguisés. Une femme, ayant un voile de dentelle noire baissé sur son visage, m'arrêta avec assez de violence par le bras, et me dit, en m'appelant par mon nom : « Je vous connais très-bien ; dites à votre reine qu'elle ne se mêle plus de nous gouverner ; qu'elle laisse son mari et nos bons états généraux faire le bonheur du peuple. » Au même instant, un homme vêtu comme un fort de la halle, le chapeau rabattu sur les yeux, me saisit par l'autre bras, et me dit : « Oui, oui, répétez-lui souvent qu'il n'en sera pas de ces états-ci comme des autres, qui n'ont rien produit de bon pour le peuple ; que la nation est trop éclairée en 1789 pour n'en pas tirer un meilleur parti, et qu'il n'y aura pas à présent de député du tiers prononçant un discours un genou en terre ; dites-lui bien cela, entendez-vous ? » J'étais saisie de frayeur ; la reine parut alors sur son balcon. « Ah ! dit la femme voilée, la duchesse n'est pas avec elle. — Non, reprit l'homme, mais elle est encore à Versailles : elle est comme les taupes, elle travaille en dessous ; mais nous saurons piocher pour la déterrer. » Cet odieux couple s'éloigna de moi, et je rentrai dans le palais, me soutenant à peine. Je crus devoir rendre compte

à la reine du dialogue de ces deux inconnus; elle m'en fit raconter les détails devant le roi.

Vers les quatre heures après-midi, je me rendais chez madame Victoire, en passant par la terrasse; trois hommes étaient arrêtés sous les fenêtres de la salle du trône. Un d'eux criait à haute voix : « Voilà où est placé ce trône dont on cherchera les vestiges avant peu. » Il ajouta mille invectives contre leurs majestés. J'entrai chez la princesse, qui travaillait seule dans son cabinet, derrière un store de canevas, qui la garantissait d'être vue du dehors. Ces trois hommes continuaient à se promener sur la terrasse; je les lui montrai, en répétant ce qu'ils venaient de dire. Elle se leva pour les voir de plus près, et m'apprit que l'un d'eux se nommait Saint-Huruge, qu'il était vendu au duc d'Orléans, et déchaîné contre l'autorité, pour avoir été quelque temps enfermé par lettre de cachet, comme mauvais sujet.

Le roi n'ignorait pas toutes ces menaces populaires; il savait de même les jours où l'on avait versé de l'argent dans Paris, et une ou deux fois la reine m'avait empêchée d'y aller, en me disant de rester à Versailles, qu'il y aurait sûrement du bruit le lendemain, parce qu'elle savait que l'on avait semé beaucoup d'écus dans les faubougs [1].

Le 14 juillet au soir, le roi était entré chez la reine, comme j'étais seule avec sa majesté; il lui parlait des soupçons affreux que les factieux de l'Assemblée avaient fait répandre, en disant qu'il avait fait miner la salle des états généraux, pour la faire sauter; mais il ajouta qu'il devait continuer à mépriser une semblable ineptie : je me permis de lui dire que j'avais soupé la veille avec M. Begouen, député, qui avait dit que des personnes fort estimables pensaient que cet horrible moyen avait été suggéré à l'insu du roi. « L'idée d'une semblable atrocité n'a pas révolté un homme aussi vertueux que Begouen! dit alors sa majesté; demain matin, de bonne heure, j'ordonnerai que l'on fasse fouiller dans la salle. » On voit, en effet, par le dis-

[1] J'ai vu un écu de six francs qui avait sûrement servi de payement à quelque misérable, la nuit du 12 juillet; on y lisait ces mots gravés assez profondément : *Minuit, 12 juillet, trois pistolets.* C'était sans doute un mot d'ordre pour cette première insurrection.
(*Note de madame Campan.*)

cours du roi à l'Assemblée nationale le 15 juillet, que les soupçons qu'on avait semés méritaient son attention. « Je sais, dit-il dans ce discours, que l'on a répandu d'injustes soupçons; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté : serait-il donc nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, démentis d'avance par mon caractère connu? »

La démarche du 15 juillet n'avait point calmé les troubles. Des députations de poissardes se succédaient pour demander que le roi vînt à Paris, où sa présence seule ferait cesser l'insurrection.

Le 16 juillet il y eut un comité chez le roi, où il s'agissait de la question la plus importante. Sa majesté devait-elle quitter Versailles et partir avec les troupes dont elle venait d'ordonner la retraite, ou se rendre à Paris pour calmer les esprits? La reine désirait le départ. Le 16 au soir elle me fit ôter de ses écrins toutes ses parures de diamants, pour les réunir dans un seul petit coffre qu'elle devait emporter dans sa propre voiture. Elle brûla avec moi une grande quantité de papiers; car dès ce moment on menaçait Versailles d'une incursion de gens armés de Paris.

Le 16 au matin, avant de se rendre à un autre comité chez le roi, et après avoir préparé ses bijoux et visité tous ses papiers, la reine m'en remit un plié et non cacheté, et m'ordonna de ne le lire qu'à l'instant même où elle m'en ferait donner l'ordre de chez le roi; qu'alors j'exécuterais tout ce qu'il contenait; mais elle revint elle-même vers dix heures du matin, la chose était décidée : l'armée partait sans le roi; tous ceux qui courraient un danger imminent devaient partir en même temps. « Le roi ira demain à l'hôtel de ville, me dit la reine; ce n'est pas lui qui a choisi ce parti; les débats ont été longs, le roi les a terminés en se levant et en disant : *Enfin, messieurs, il faut se décider; dois-je partir ou rester? Je suis prêt à l'un comme à l'autre.* La majorité a été pour que le roi restât; l'avenir nous fera voir si on a choisi le bon parti. » Je remis à la reine l'écrit, qui n'était plus utile : elle me le lut; il contenait ses ordres pour le départ; je devais la suivre, tant pour mes fonctions auprès de sa personne que pour servir d'institutrice à Madame.

La reine déchira ce papier les larmes aux yeux, en disant : « Lorsque je l'écrivis, j'espérais bien qu'il me serait utile, mais le sort en a ordonné autrement ; je crains bien que ce ne soit pour notre malheur à tous. »

Après le départ des troupes, on remercia le nouveau ministère ; M. Necker fut appelé. On ne put douter que les soldats d'artillerie ne fussent corrompus. « Pourquoi ces canons ? criaient des troupes de femmes qui remplissaient les rues : voulez-vous tuer vos mères, vos femmes, vos enfants ? — Ne craignez rien, répondaient les soldats, ces canons seront plutôt braqués contre le palais du tyran que contre vous. »

Le comte d'Artois, le prince de Condé, avec leurs enfants, partirent en même temps que les troupes [1]. Le duc, la duchesse de Polignac, leur fille, la duchesse de Guiche, la comtesse Diane de Polignac, sœur du duc, et l'abbé de Balivière, émi-

[1] On ne lira pas sans intérêt quelques détails qui honorent la valeur de M. le prince de Condé, et plusieurs particularités qui, relatives à la naissance de M. le duc d'Enghien, paraissent plus singulières et plus touchantes quand on les rapproche des circonstances de sa fin tragique.

« Le prince de Condé s'était fait un nom dès son jeune âge. — Dans la guerre de Sept ans, on citait de lui des traits de bravoure à la bataille d'Hastenbeck. On racontait que, sollicité de faire dix pas à gauche pour éviter la direction d'une batterie qui faisait à côté de lui d'affreux ravages, il avait répondu à M. de la Touraille : *Je ne trouve pas ces précautions dans l'histoire du Grand Condé.*

« Il se distingua depuis à la bataille de Minden, en 1759, à la tête de sa réserve, chargeant l'ennemi sur une pelouse jonchée de cadavres des officiers de la gendarmerie et des carabiniers. Ses talents se développèrent davantage quand il eut à ses ordres un corps de troupes séparé, avec lequel il remporta divers avantages sur le prince de Brunswick. Louis XV, en récompense, lui donna les canons de l'ennemi ; et M. de Brunswick lui ayant depuis rendu visite à Chantilly, et n'ayant pas trouvé les canons que le prince de Condé avait soustraits à ses regards : *Vous avez voulu*, lui dit-il, *me vaincre deux fois, à la guerre par vos armes, dans la paix par votre modestie.* Le combat de Johannes-Berg acheva sa réputation. Seul, avec une réserve inférieure, il remporta une victoire complète sur le prince Ferdinand. Il avait tenu son conseil de guerre au milieu des coups de fusil, et tenu ferme sur le champ de bataille, qui lui resta.

M. le duc de Bourbon, fils de M. le prince de Condé, à peine sorti de l'enfance, devint amoureux de mademoiselle d'Orléans, et se montra si passionné, qu'à quatorze ans il épousa cette princesse, quoiqu'elle fût plus âgée que lui de six ans *. Mais on résolut de le faire voyager une année ou deux avant de le laisser tête à tête avec son épouse ; il trompa la vigilance de ses argus, et l'enleva du couvent où elle était. Madame la duchesse de Bourbon accoucha en 1771 du duc d'Enghien, après avoir souffert pendant quarante-quatre heures des douleurs que les femmes seules peuvent apprécier. L'enfant vint au monde tout noir et sans mouvement. On l'enveloppa de linges trempés dans de l'esprit-de-vin ; mais ce remède faillit lui être funeste, car une étincelle ayant volé sur ses langes, le feu y prit. L'accoucheur et le médecin prévinrent les suites de cet accident. »

(*Note de l'éditeur.*)

* C'est à l'occasion de ce mariage que Laujon fit sa jolie pièce de *l'Amoureux de quinze ans.*

grèrent aussi dans la même nuit. Rien ne fut plus attendrissant que les adieux de la reine et de son amie ; l'excès du malheur avait écarté loin d'elles le souvenir des différends que les opinions politiques avaient seules fait naître. Après ces tristes adieux, la reine eut plusieurs fois le désir de l'aller encore embrasser ; ses démarches étaient trop observées ; elle fut obligée de se priver de cette dernière consolation ; mais elle chargea M. Campan d'assister à son départ, et lui remit une bourse de cinq cents louis, en lui ordonnant d'insister pour qu'elle trouvât bon qu'elle lui prêtât cette somme pour fournir aux frais de sa route. La reine ajouta qu'elle connaissait sa position ; qu'elle avait souvent calculé ses revenus et les dépenses qu'exigeait sa place à la cour ; que le mari et la femme, n'ayant d'autre fortune que les traitements de leurs charges, ne pouvaient faire aucune économie, ce qu'on était bien loin de penser à Paris. M. Campan resta jusqu'à minuit auprès de la duchesse pour la voir monter en voiture. Elle était vêtue en femme de chambre, et se mit sur le devant de la berline ; elle demanda à M. Campan de parler souvent d'elle à la reine, et quitta pour toujours ce palais, cette faveur, ce crédit, qui lui avaient attiré de si cruels ennemis. Arrivés à Sens, les voyageurs trouvèrent le peuple soulevé : on demandait à tous ceux qui venaient de Paris si les Polignac étaient encore auprès de la reine. Un groupe de ces curieux adressa cette question à l'abbé de Balivière, qui leur répondit, avec l'accent le plus ferme et les expressions les plus cavalières, qu'ils étaient bien loin de Versailles, et qu'on était quitte de tous ces mauvais sujets. A la poste suivante, le postillon monta sur le marche-pied, et dit à la duchesse : « Madame, il y a d'honnêtes gens dans ce monde : je vous ai tous reconnus à Sens. » On donna une poignée d'or à ce galant homme.

Au moment où ces premiers troubles éclatèrent, un vieillard plus que septuagénaire donna à la reine une véritable preuve d'attachement et de fidélité. M. Péraque, riche habitant des colonies, père de M. d'Oudenarde, venait de Bruxelles à Paris ; il fut rencontré en relayant par un jeune homme qui quittait la France, et qui lui recommanda, s'il était chargé de quelques lettres des pays étrangers, de les brûler sur-le-champ, surtout

s'il en avait pour la reine. M. Péraque en avait une de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, pour sa majesté. Il remercia l'inconnu, et cacha sa dépêche avec soin; mais en avançant vers Paris, l'insurrection lui parut si générale et si animée, qu'il ne jugea aucun moyen suffisant pour s'assurer que cette lettre ne serait point saisie. Il prit sur lui de la décacheter, et fit l'effort, surprenant pour son grand âge, de l'apprendre par cœur, quoique cette lettre eût quatre pages d'écriture. Arrivé à Paris, il la transcrivit et vint la présenter à la reine, en lui disant que le cœur d'un vieux et fidèle sujet lui avait donné le courage de prendre une semblable résolution. La reine reçut M. Péraque dans ses cabinets, lui exprima sa reconnaissance par l'attendrissement le plus honorable pour ce respectable vieillard. Sa majesté pensa que le jeune inconnu qui l'avait prévenu de la situation de Paris était le prince Georges de Hesse-Darmstadt, qui lui était fort dévoué, et qui avait quitté la capitale à cette même époque.

La marquise de Tourzel remplaça madame la duchesse de Polignac. Elle avait été choisie par la reine, comme une mère de famille d'une conduite irréprochable, et qui avait elle-même dirigé avec le plus grand succès l'éducation de mesdames ses filles.

Le roi partit le 17 juillet pour Paris, accompagné du maréchal de Beauvau, du duc de Villeroy, du duc de Villequier; il prit aussi dans sa voiture le comte d'Estaing [1] et le marquis de Nesle, qui avaient alors la faveur populaire. Douze gardes du corps et la garde bourgeoise de Versailles le conduisirent jusqu'au *Point-du-Jour*, près de Sèvres, où l'attendait la garde parisienne. Son départ causa une douleur égale aux alarmes auxquelles on était livré, malgré le calme qu'il fit paraître. La reine retint ses larmes, et s'enferma dans ses cabinets avec toute sa famille. Elle envoya chercher plusieurs personnes de sa cour : on trouva des cadenats à leurs portes. La terreur les avait éloignées; le silence de la mort régnait dans tout le palais, les craintes étaient extrêmes; à peine espérait-on le retour du roi. La reine se fit préparer une robe, et fit ordonner à ses écuries de tenir

[1] Le comte allait dîner à Versailles chez des bouchers, et flattait le peuple par des bassesses. (*Note de madame Campan.*)

tous ses attelages prêts. Elle écrivit un discours de quelques lignes pour l'Assemblée, voulant s'y rendre avec sa famille, son palais et son service, si le roi était retenu prisonnier dans Paris. Elle apprenait ce discours; je me souviens qu'il commençait par ces mots : « Messieurs, je viens remettre entre vos mains l'épouse et la famille de votre souverain; ne souffrez pas que l'on désunisse sur la terre ce qui a été uni dans le ciel. » En répétant ce discours, sa voix était coupée par ses larmes et par ces mots douloureux : *Ils ne le laisseront pas revenir!*

Il était plus de quatre heures quand le roi, qui était parti de Versailles à dix heures du matin, entra à l'hôtel de ville. Enfin, à six heures du soir, M. de Lastours, premier page du roi, arriva; il n'avait pas mis une demi-heure à venir de la barrière de la Conférence à Versailles. Tout le monde sait que le moment du calme à Paris fut celui où l'infortuné souverain reçut des mains de M. Bailly la cocarde aux trois couleurs, et l'attacha à son chapeau. Un cri de *vive le roi* partit alors de tous côtés; il n'avait pas été une fois articulé auparavant; le roi respira à cet instant, et, les larmes aux yeux, s'écria que son cœur avait besoin de ces cris du peuple. Un de ses écuyers (M. de Cubières) lui dit que le peuple l'aimait, et qu'il n'avait jamais pu en douter. Le roi lui répondit avec un profond accent de sensibilité : « Cubières, les Français aimaient Henri IV, et quel roi l'a jamais mieux mérité! [1] »

Son retour à Versailles remplit sa famille d'une joie inexprimable; il se félicitait dans les bras de la reine, de sa sœur et de ses enfants, de ce qu'il n'était arrivé aucun accident, et ce fut alors qu'il répéta plusieurs fois : « Heureusement, il n'a

[1] La mémoire de Henri IV était chérie de Louis XVI : il redoutait alors sa fin déplorable; mais longtemps avant il se le proposait pour modèle. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans Soulavie :

« L'écriteau et l'inscription *Resurrexit*, placés au pied de la statue de Henri IV, à l'avénement de Louis XVI à la couronne, le flatta infiniment. *Le beau mot que celui-là!* disait-il; *s'il était vrai, Tacite lui-même n'aurait rien écrit ni de si laconique, ni de si beau.*

« Louis XVI aurait voulu prendre pour modèle le règne de ce grand prince. L'année suivante le parti qui souleva le peuple pour la cherté des blés, enlevant l'écriteau *Resurrexit* de la statue de Henri IV, le plaça sous celle de Louis XV, alors détesté. Louis XVI, qui le sut, se retira dans ses petits appartements, où il fut surpris avec la fièvre et en pleurs, sans que ce jour-là on pût le déterminer ni à dîner, ni à se promener, ni à souper. On peut juger par ce trait quels supplices il endura au commencement de la révolution lorsqu'il fut accusé de ne pas aimer le peuple français. »

(*Note de l'éditeur.*)

pas coulé de sang, et je jure qu'il n'y aura jamais une goutte du sang fançais versé par mon ordre. » Maxime pleine d'humanité, mais trop hautement énoncée dans ces temps de factions!

La dernière démarche du roi fit espérer à beaucoup de gens que le calme allait rendre à l'Assemblée les moyens de continuer ses travaux et d'amener promptement le terme de sa réunion. La reine ne s'en flatta nullement; le discours de M. Bailly au roi l'avait blessée autant qu'il l'avait affligée. « Henri IV avait conquis son peuple, et ici c'est le peuple qui avait reconquis son roi. » Ce mot de *conquête* l'offensait; elle ne pardonnait pas à M. Bailly cette belle phrase d'académicien.

Cinq jours après le voyage du roi à Paris, le départ des troupes et l'éloignement des princes et des grands, dont l'influence semblait inquiéter le peuple, un attentat horrible, commis par des assassins soudoyés, prouva que le roi avait descendu les degrés de son trône, sans avoir obtenu de réconciliation avec son peuple.

M. Foulon, adjoint au ministère pendant que M. de Broglie commandait l'armée réunie à Versailles, s'était caché à Viry. Il y fut reconnu; les paysans l'arrêtèrent, et le traînèrent jusqu'à l'hôtel de ville. Le cri de mort s'y fit entendre; les électeurs, les membres du comité, M. de la Fayette, alors l'idole de Paris, voulurent inutilement sauver cet infortuné. Après un supplice dont les détails font frémir, son corps fut traîné dans les rues et jusqu'au Palais-Royal, et son cœur porté, le dirai-je? par des femmes..... au milieu d'un bouquet d'œillets blancs [1].

Le gendre de M. Foulon, M. Berthier, intendant de Paris, fut arrêté à Compiègne en même temps que son beau-père le fut à Viry, et traité avec une cruauté encore plus persévérante.

La reine a toujours été convaincue que quelque indiscrétion avait occasionné cet horrible attentat; elle me confia alors que M. Foulon avait fait deux mémoires pour diriger la conduite du roi, à l'instant où il avait été appelé à la cour, lors du départ de M. Necker; que ces mémoires contenaient deux plans tout

[1] Cette horrible circonstance ne se trouve rapportée qu'ici. Aucun historien, aucune relation du temps n'en fait mention. Il est probable que ce fait est faux : il faut le croire du moins pour l'honneur de l'humanité. (*Note de l'éditeur.*)

à fait opposés pour tirer le roi de la crise affreuse où il se trouvait. Dans le premier de ces plans, M. Foulon s'exprimait hautement sur les vues criminelles du duc d'Orléans; disait qu'il fallait le faire arrêter, et se hâter de profiter du temps où les tribunaux existaient encore pour lui faire son procès; il indiquait aussi les députés qu'on devait arrêter en même temps, et conseillait au roi de ne se point séparer de son armée tant que l'ordre ne serait pas rétabli.

Son autre plan tendait à ce que le roi s'emparât de la révolution avant son explosion totale; il lui conseillait de se rendre à l'Assemblée, d'y demander lui-même les cahiers, de faire les plus grands sacrifices pour satisfaire les véritables vœux du peuple, et ne pas donner aux factieux le temps de les faire tourner à l'avantage de leurs criminels desseins. Madame Adélaïde se fit lire ces deux mémoires par M. Foulon, en présence de quatre ou cinq personnes. Une d'elles était très-liée avec madame de Staël [1], et c'était cette liaison qui donnait lieu de croire à la reine que le parti contraire avait eu connaissance des mémoires de M. Foulon.

On sait que le jeune Barnave, dans un cruel égarement d'esprit, expié quelque temps après par un sincère repentir et même par sa mort, prononça ces mots atroces : *Le sang qui coule est-il donc si pur?* lorsque le fils de M. Berthier vint à l'Assemblée implorer l'éloquence et la piété filiale de M. de Lally pour lui demander de sauver la vie de son père. J'ai su, depuis, qu'un fils de M. Foulon, rentré en France, après ces premières crises de la révolution, voulut voir Barnave, et lui remit celui des deux mémoires dans lequel M. Foulon avait conseillé à Louis XVI de prévenir l'explosion révolutionnaire, en accordant, de sa propre volonté, tout ce que l'Assemblée demandait avant l'époque du 14 juillet. « Lisez ce mémoire, je vous l'ai apporté pour ajouter à vos remords; c'est la seule vengeance que je veuille tirer de vous. » Barnave fondit en larmes, et lui dit tout ce que la plus profonde douleur put lui inspirer.

[1] Le comte L. de N. (*Note de madame Campan.*)

CHAPITRE XV.

Création de la garde nationale. — Anecdote à ce sujet. — Départ de l'abbé de Vermond. — La reine presse madame Campan de lui faire le portrait de l'abbé. — Anecdote. — L'abbé fait des conditions à la reine. — Les gardes françaises quittent Versailles. — Fête donnée par les gardes du corps au régiment de Flandre. — Le roi, la reine et le dauphin y assistent. — Journées des 5 et 6 octobre : odieuses menaces proférées contre la reine. — Dévouement d'un garde du corps. — On en veut aux jours de Marie-Antoinette. — Fatale circonstance qui expose sa vie. — Il n'est pas vrai que les brigands aient pénétré jusqu'à la chambre de la reine. — On veut que la reine paraisse au balcon : dévouement sublime. — La famille royale se rend à Paris. Marche du sinistre cortége. — Arrivée à Paris : présence d'esprit de la reine. — Séjour aux Tuileries. — Changement dans les esprits : la reine applaudie avec transport par les femmes du peuple. — Elle refuse d'aller au spectacle. — Vie privée. — Mots spirituels du dauphin. Anecdote touchante. — On propose à la reine de quitter sa famille et la France. — Noble refus. — Elle consacre ses soins à l'éducation de ses enfants. — Tableau de la cour. — Anecdotes concernant Luckner. — Comment les ministres du roi avaient fait naître des préventions contre la reine. — Exaspération des esprits.

Après le 14 juillet, par une ruse que les plus habiles factieux de tous les temps eussent envié à ceux de l'Assemblée, toute la France fut armée et organisée en gardes nationales. On avait fait répandre, le même jour et presque à la même heure, dans la France entière, que quatre mille brigands marchaient vers les villes ou les villages que l'on voulait faire armer. Jamais projet ne fut mieux combiné ; la terreur se répandit à la fois sur tout le royaume, et pénétra jusque dans les cantons les plus reculés. Dans les montagnes du Mont-d'Or, un paysan me montra, en 1791, une roche escarpée où sa femme s'était réfugiée le jour où les quatre mille brigands devaient assaillir leur village, et me dit qu'on avait été obligé de se servir de cordages pour la descendre de l'endroit où le seul effet de la peur l'avait fait parvenir.

Le lieu où l'habit militaire parut le plus choquant fut sans doute Versailles. Tous les valets du roi, de la dernière classe, furent transformés en lieutenants, en capitaines; presque tous les musiciens de la chapelle osèrent paraître un jour à la messe du roi, avec un costume militaire, et un *soprano d'Italie* y chanta un motet, en uniforme de capitaine de grenadiers. Le roi en fut très-offensé, et fit défendre à ses serviteurs de paraître en sa présence avec un costume aussi déplacé.

Le départ de la duchesse de Polignac devait laisser tomber tous les dangers de la faveur sur l'abbé de Vermond ; on en parlait déjà comme d'un conseiller nuisible au bonheur du peuple. La reine en fut alarmée, et lui conseilla de se rendre à Valenciennes, où commandait le comte d'Esterhazy ; il ne put y résider que peu de jours, et partit pour Vienne, où il est toujours resté.

La nuit du 17 au 18 juillet, la reine, ne pouvant dormir, me fit veiller près d'elle jusqu'à trois heures du matin. Je fus très-surprise de l'entendre dire que l'abbé de Vermond serait fort longtemps sans reparaître à la cour, quand même la crise actuelle s'apaiserait, parce qu'on lui pardonnerait trop difficilement son attachement pour l'archevêque de Sens, et qu'elle perdait un serviteur bien dévoué ; puis, tout à coup, elle me dit que je ne devais pas l'aimer beaucoup; que cependant il était peu prévenu contre moi, mais qu'il ne pouvait souffrir que mon beau-père occupât la place de secrétaire du cabinet. Elle ajouta que j'avais certainement étudié le caractère de l'abbé; et comme je lui avais fait quelquefois des portraits à l'imitation de ceux qui étaient en usage du temps de Louis XIV, elle me demanda celui de l'abbé, tel que je le concevais, sans la moindre restriction. Mon étonnement fut extrême. Cet homme, qui la veille était dans la plus grande intimité, la reine me parlait de lui avec beaucoup de sang-froid et comme d'une personne qu'elle ne reverrait peut-être plus ! Je restai pétrifiée :... la reine persista, et me dit que depuis plus de douze ans il avait été ennemi de ma famille, sans avoir pu la desservir dans son esprit; qu'ainsi je n'avais pas même à redouter son retour, quelque sévère que fût la manière dont je l'avais jugé. Je résumai promptement mes

idées sur ce favori, et je me rappelle seulement que le portrait fut fait avec sincérité, en éloignant néanmoins tout ce qui pouvait donner l'idée de la haine. J'en citerai un seul trait : je disais que, né bavard et indiscret, il s'était fait singulier et brusque pour masquer ces deux défauts. La reine m'interrompit en disant : « Ah, que cela est vrai ! » J'ai eu occasion, depuis cette époque, de découvrir que, malgré la haute faveur de l'abbé de Vermond, la reine avait pris quelques précautions pour se garantir par la suite d'un ascendant dont elle ne pouvait juger toutes les conséquences.

A la mort de mon beau-père, son exécuteur testamentaire me remit une boîte contenant quelques bijoux, déposés par la reine dans les mains de M. Campan, lors du départ de Versailles au 6 octobre ; puis deux paquets cachetés avec ces mots, écrits sur l'un et sur l'autre : *Campan me gardera ces papiers.* Je portai les deux paquets à sa majesté, qui garda les bijoux et le plus gros paquet, et me dit, en me remettant le moins considérable : « Gardez-moi cela comme a fait votre beau-père. »

Après la funeste journée du 10 août, au moment où ma maison allait être investie, je me décidai à brûler les papiers les plus intéressants dont j'étais dépositaire ; cependant je crus devoir décacheter ce paquet, qu'il était peut-être nécessaire que je conservasse à tout risque. Je vis qu'il contenait une lettre de l'abbé de Vermond à la reine. J'ai dit que dans les premiers jours de la faveur de madame de Polignac il avait résolu de s'éloigner de Versailles, et que la reine l'avait fait inviter par M. le comte de Mercy à revenir près d'elle. Cette lettre ne contenait que des conditions pour son retour ; c'était le plus bizarre des traités : je regrettai beaucoup, je l'avoue, d'être obligée de détruire cet écrit. Il reprochait à la reine son engouement pour la comtesse Jules, sa famille et sa société ; lui disait des choses vraies sur les suites fâcheuses que pouvait avoir cette amitié, qui plaçait cette jeune dame au nombre des favorites des reines de France, titre que la nation n'avait jamais aimé. Il se plaignait de voir ses avis négligés ; puis il en venait aux conditions pour son retour à Versailles : après avoir bien assuré qu'il ne viserait de sa vie aux grandes dignités de l'Église, il disait qu'il mettait sa gloire dans une confiance

entière, et qu'il demandait essentiellement deux choses à sa majesté; la première, de ne plus lui faire donner ses ordres par personne, et de lui écrire elle-même : il se récriait beaucoup sur ce qu'il n'avait pas une seule lettre de sa main, depuis qu'il avait quitté Vienne; enfin, il lui demandait quatre-vingt mille livres de revenu en biens ecclésiastiques, et terminait en lui disant que si elle daignait lui écrire elle-même qu'elle allait s'occuper de lui faire obtenir ce qu'il désirait, cette lettre seule lui montrerait que sa majesté aurait accepté les deux conditions qu'il osait mettre à son retour. La lettre fut sans doute écrite; du moins, il est bien sûr que les abbayes furent accordées, et que son absence de Versailles ne dura qu'une seule semaine.

Ce fut dans le courant de juillet que le régiment des gardes françaises, déjà insurgé à la fin de juin, abandonna ses drapeaux. Une seule compagnie de grenadiers resta fidèlement à son poste à Versailles. M. le baron de Leval en était le capitaine; il venait me prier tous les soirs de rendre compte à la reine de la disposition de ses soldats. Mais M. de la Fayette leur ayant fait parvenir un billet, ils désertèrent tous dans la nuit, et furent joindre leurs camarades enrôlés dans la garde de Paris; et Louis XVI, en s'éveillant, ne vit plus de garde aux postes qui leur étaient confiés.

On connaît les décrets insensés du 4 août, qui détruisaient tous les priviléges [1]. Le roi sanctionna ce qui tenait au sacri-

[1] « Ce fut la nuit du 4 août, dit Rivarol dans ses Mémoires, que les démagogues de la noblesse, fatigués d'une longue discussion sur les droits de l'homme, et brûlant de signaler leur zèle, se levèrent tous à la fois, et demandèrent à grands cris les derniers soupirs du régime féodal. Ce mot électrisa l'Assemblée.....

« Le feu avait pris à toutes les têtes. Les cadets de bonne maison, qui n'ont rien, furent ravis d'immoler leurs trop heureux aînés sur l'autel de la patrie; quelques curés de campagne ne goûtèrent pas avec moins de volupté le plaisir de renoncer aux bénéfices des autres; mais, ce que la postérité aura peine à croire, c'est que le même enthousiasme gagna toute la noblesse; le zèle prit la marche du dépit : on fit sacrifices sur sacrifices. Et comme le point d'honneur chez les Japonais est de s'égorger en présence des uns des autres, les députés de la noblesse frappèrent à l'envi sur eux-mêmes, et du même coup sur leurs commettants. Le peuple, qui assistait à ce noble combat, augmentait par ses cris l'ivresse de ses nouveaux alliés; et les députés des communes, voyant que cette nuit mémorable ne leur offrait que du profit sans honneur, consolèrent leur amour-propre en admirant ce que peut la noblesse entée sur le tiers état. Ils ont nommé cette nuit la *nuit des dupes*, les nobles l'ont nommée la *nuit des sacrifices*. »

(*Note de l'éditeur.*)

fice de ses plaisirs, mais refusa son adhésion aux autres décrets de cette tumultueuse nuit : ce refus devint une des principales causes des crises du mois d'octobre.

Dès les premiers jours de septembre il y eut des attroupements au Palais-Royal, et des motions pour aller à Versailles : on disait qu'il fallait séparer le roi de ses funestes conseillers, et le garder au Louvre ainsi que le dauphin. Les proclamations de la commune, pour ramener le calme, furent inutiles ; mais cette fois M. de la Fayette parvint à dissiper les attroupements. L'Assemblée se déclara permanente; et pendant tout ce mois, où sans doute on préparait les grandes insurrections du mois suivant, la cour ne fut point inquiétée.

Le roi avait fait venir à Versailles le régiment de Flandre; on eut malheureusement l'idée de faire fraterniser les officiers de ce régiment avec les gardes du corps, et ces derniers les invitèrent à un repas qui fut donné dans la grande salle de spectacle du château de Versailles, et non dans le salon d'Hercule, comme le disent quelques chroniqueurs. Des loges furent distribuées à plusieurs personnes qui désirèrent assister à cette fête. La reine me dit qu'on lui avait conseillé d'y paraître; mais que, dans les circonstances où l'on se trouvait, elle pensait que cette démarche pourrait être plus nuisible qu'utile; que, de plus, ni le roi ni elle ne devaient avoir une part directe à une telle fête. Elle m'ordonna de m'y rendre, et me recommanda de tout observer, afin de lui en faire un fidèle récit.

Les tables étaient dressées sur le théâtre; on y avait placé alternativement un garde du corps et un officier du régiment de Flandre. Un orchestre nombreux était dans la salle; les loges étaient remplies de spectateurs. On joua l'air : *O Richard, ô mon roi!* les cris de *vive le roi!* retentirent dans la salle pendant plusieurs minutes. J'avais avec moi l'une de mes nièces, et une jeune personne élevée par sa majesté avec Madame. Elles criaient *vive le roi!* de toutes leurs forces, lorsqu'un député du tiers état, qui était dans la loge voisine de la mienne et que je n'avais jamais vu, les interpella en leur faisant des reproches sur leurs cris; il s'affligeait, disait-il, de voir de jeunes et jolies Françaises élevées à suivre d'aussi vils usages,

crier à tue-tête pour la vie d'un seul homme, et le placer dans leur cœur, par un véritable fanatisme, au-dessus même de leurs plus chers parents : il leur peignait le mépris qu'inspirerait une semblable conduite à de braves Américaines si elles voyaient des Françaises corrompues de cette manière dès leur plus tendre jeunesse. Ma nièce répondait avec assez de force; et je priai ce député de cesser un entretien qui ne pouvait en rien répondre à ses vues, puisque ces jeunes personnes et moi vivions pour servir et aimer le roi. Pendant que je mettais ainsi un terme à cette conversation, quel fut mon étonnement de voir entrer dans la salle le roi, la reine et le dauphin! C'était M. de Luxembourg qui avait opéré ce changement dans la résolution que la reine avait prise.

L'enthousiasme devint général : l'orchestre joua de nouveau, au moment de l'arrivée de leurs majestés, l'air que je viens de citer, et de suite un air du Déserteur : *Peut-on affliger ce qu'on aime?* qui fit aussi beaucoup de sensation sur les spectateurs : on entendait des éloges de leurs majestés, des cris d'amour, des expressions de regret sur ce qu'elles avaient déjà souffert, des battements de mains, des *vive le roi! la reine! le dauphin!* Il a été dit que des cocardes blanches furent mises aux chapeaux : le fait est faux; il paraît seulement que quelques jeunes gens de la garde nationale de Versailles, invités à ce repas, retournèrent leurs cocardes nationales, qui étaient blanchies en dessous. Tous les militaires quittèrent la salle, et reconduisirent le roi et sa famille jusqu'à leur appartement. L'ivresse s'était mêlée à ces transports de joie : on fit des folies, on dansa sous les fenêtres du roi; un soldat du régiment de Flandre escalada jusqu'au balcon de la chambre de Louis XVI, pour crier *vive le roi!* plus près de sa majesté; ce soldat devint, à ce que m'ont dit plusieurs officiers de ce corps, un des premiers et des plus dangereux de leurs insurgés aux journées des 5 et 6 octobre. Le même soir un autre soldat de ce régiment se tua d'un coup d'épée. Un de mes parents, chapelain de la reine, qui venait souper chez moi, le vit étendu à l'un des coins de la place d'armes; il s'en approcha pour lui donner des secours spirituels, et reçut ses aveux et ses derniers soupirs. Il s'était tué

de regret de s'être laissé corrompre par les ennemis de son roi, et disait que depuis qu'il l'avait vu, ainsi que la reine et le dauphin, ses remords lui avaient fait perdre la tête.

J'étais revenue chez moi ravie de tout ce que j'avais vu; j'y trouvai beaucoup de monde : M. de Beaumetz, député d'Arras, écouta mes récits d'un air glacé, et lorsque je les eus terminés me dit que ce qui venait de se passer était affreux; qu'il connaissait l'esprit de l'Assemblée, que les plus grands malheurs suivraient de près la scène de ce soir, et qu'il me demandait la permission de se retirer pour délibérer, avec quelque réflexion, si le lendemain il devait émigrer ou passer du côté gauche de l'Assemblée. Il prit ce dernier parti, et ne reparut plus dans ma société.

Le 2 octobre il y eut, par suite de ce repas militaire, un déjeuner à l'hôtel des gardes du corps : on dit qu'il y fut question de marcher sur l'Assemblée; mais j'ignore absolument ce qui se passa à ce déjeûner. Dès ce moment Paris ne cessa pas d'être en rumeur; les attroupements étaient perpétuels, les plus virulentes motions s'étendaient dans toutes les places; on parlait toujours de se porter sur Versailles. Le roi et la reine ne paraissaient pas le craindre, et ne prenaient aucune précaution; enfin, le soir du 5 octobre, quand l'armée était déjà sortie de Paris, le roi chassait au tir à Meudon, et la reine était absolument seule à se promener dans ses jardins de Trianon, qu'elle parcourait pour la dernière fois de sa vie. Elle était assise dans sa grotte, livrée à de douloureuses réflexions, lorsqu'elle reçut un mot d'écrit de M. le comte de Saint-Priest, qui la suppliait de rentrer à Versailles. M. de Cubières partit en même temps pour inviter le roi à quitter sa chasse et à rentrer dans son palais; il s'y rendit à cheval et fort lentement. Quelques moments après, on vint l'avertir qu'une bande nombreuse de femmes, qui précédait l'armée parisienne, était à Chaville, à l'entrée de l'avenue de Paris.

La rareté du pain et le repas des gardes du corps furent le prétexte du soulèvement des 5 et 6 octobre; mais comme depuis le commencement de septembre on ne cessait de faire circuler dans le peuple que le roi projetait de se retirer, avec sa

famille et ses ministres, dans quelque place forte ; comme dans les rassemblements populaires on parlait toujours d'aller à Versailles s'emparer du roi, il est démontré que ce nouvel attentat du peuple avait fait partie du plan des factieux.

Les femmes seules se présentèrent d'abord ; on fit fermer les grilles du château et ranger les gardes du corps et le régiment de Flandre sur la place d'armes. Les détails de cette affreuse journée se trouvant avec exactitude dans plusieurs ouvrages, je dirai seulement que le désordre égalait la consternation dans l'intérieur du palais.

A cette époque je n'étais pas de service auprès de la reine. M. Campan resta près d'elle jusqu'à deux heures du matin. Comme il allait sortir, elle daigna lui recommander, avec une bonté infinie, de me rassurer sur les dangers du moment, et de me répéter les propres mots de M. de la Fayette, qui venait d'inviter la famille royale à se coucher, en lui répondant de son armée.

La reine était loin de compter sur l'attachement de M. de la Fayette ; mais elle m'a souvent répété qu'elle crut ce jour-là, qu'ayant affirmé au roi, en présence d'une foule de témoins, qu'il répondait de l'armée parisienne, il ne hasarderait pas sa gloire de commandant, et était sûr de son fait. Elle pensait aussi que toute cette armée lui était dévouée, et que tout ce qu'il avait dit sur la violence qu'elle lui avait faite pour le faire marcher sur Versailles n'était qu'une feinte.

Dès la première nouvelle de la marche des Parisiens, M. le comte de Saint-Priest avait fait préparer Rambouillet pour recevoir le roi, sa famille et leur suite, et déjà les voitures étaient avancées ; mais quelques cris de *vive le roi!* lorsque les femmes avaient rapporté la réponse favorable de sa majesté, firent abandonner le projet du départ, et l'on donna l'ordre aux troupes de se retirer [1]. Cependant, les gardes du corps furent assaillis

[1] Nous n'insisterons pas sur la nécessité de rapprocher cette relation des récits que contiennent les *Mémoires de Ferrières*, *de Weber* et *de Bailly* : tous les lecteurs qui veulent s'instruire sentiront l'utilité de ce rapprochement. Mais il existe encore sur ces événements, qui eurent une si malheureuse influence, un témoignage bien autrement important, c'est celui d'un ministre du roi à cette époque : c'est celui même de M. le comte de Saint-Priest, dont il est question dans ce passage des *Mémoires de madame Campan*. M. de Saint-Priest, que son

de pierres et de coups de fusil lorsqu'ils se rendaient de la place d'armes à leur hôtel. Les alarmes recommencèrent; on voulut de nouveau partir; quelques voitures étaient encore attelées, on les fit demander; elles furent arrêtées par un misérable comédien du théâtre de la ville, qui fut secondé par la multitude : le moment de fuir avait été manqué.

C'était particulièrement contre la reine que l'insurrection était dirigée : je frémis encore en me souvenant que les poissardes, ou plutôt les furies qui portaient des tabliers blancs, criaient qu'ils étaient destinés à recevoir les entrailles de Marie-Antoinette; qu'elles s'en feraient des cocardes, et mêlaient les expressions les plus obscènes à ces horribles menaces; tant l'ignorance et la cruauté, qui se trouvent dans la masse de presque tous les peuples, peuvent dans les temps de troubles leur inspirer des sentiments atroces! tant il est nécessaire qu'une autorité vigoureuse et paternelle, en les défendant contre leurs propres erreurs, préserve en même temps les bons citoyens de toutes les calamités qu'entraînent les factions!

La reine se coucha à deux heures du matin, et s'endormit, fatiguée par une journée aussi pénible. Elle avait ordonné à ses deux femmes de se mettre au lit, pensant toujours qu'il n'y avait rien à craindre, du moins pour cette nuit; mais l'infortunée princesse dut la vie au sentiment d'attachement qui les empêcha de lui obéir. Ma sœur, qui était l'une de ces deux dames, m'apprit le lendemain tout ce que je vais en citer.

Au sortir de la chambre de la reine, ces dames appelèrent leurs femmes de chambre, et se réunirent toutes quatre, assises contre la porte de la chambre à coucher de sa majesté. Vers quatre heures et demie du matin, elles entendirent des cris horribles et quelques coups de fusil; l'une d'elles entra chez la reine pour la réveiller, et la faire sortir de son lit; ma sœur vola vers l'endroit où lui paraissait être le tumulte; elle ouvrit la porte de l'antichambre qui donne dans la grande salle des gardes, et vit un garde du corps, tenant son fusil en travers de la porte,

rang à la cour, sa place au conseil, son attachement pour le roi, mirent à portée de tout voir et de tout connaître, a laissé une relation précieuse des événements que ses avis pouvaient prévenir ou du moins écarter s'ils eussent été suivis. (*Note de l'éditeur.*)

et qui était assailli par une multitude qui lui portait des coups; son visage était déjà couvert de sang; il se retourna, et lui cria : *Madame, sauvez la reine; on vient pour l'assassiner*. Elle ferma soudain la porte sur cette malheureuse victime de son devoir, poussa le grand verrou, et prit la même précaution en sortant de la pièce suivante, et, après être arrivée à la chambre de la reine, elle lui cria : *Sortez du lit, Madame; ne vous habillez pas; sauvez-vous chez le roi!* La reine, épouvantée, se jette hors du lit; on lui passe un jupon, sans le nouer, et ces deux dames la conduisent vers l'œil-de-bœuf. Une porte du cabinet de toilette de la reine, qui tenait à cette pièce, n'était jamais fermée que de son côté. Quel moment affreux! elle se trouva fermée de l'autre côté. On frappe à coups redoublés; un domestique d'un valet de chambre du roi vient ouvrir; la reine entre dans la chambre de Louis XVI, et ne l'y trouve pas. Alarmé pour les jours de la reine, il était descendu par les escaliers et les corridors qui régnaient sous l'œil-de-bœuf, et le conduisaient habituellement chez la reine, sans avoir besoin de traverser cette pièce. Il entre chez sa majesté, et n'y trouve que des gardes du corps qui s'y étaient réfugiés. Le roi leur dit d'attendre quelques instants, craignant d'exposer leur vie, et leur fit dire ensuite de se rendre à l'œil-de-bœuf. Madame de Tourzel, alors gouvernante des enfants de France, venait de conduire Madame et le dauphin chez le roi. La reine revit ses enfants. On peut se peindre cette scène d'attendrissement et de désolation [1].

Il n'est pas vrai que les brigands aient pénétré jusqu'à la chambre de la reine, et percé de coups d'épée ses matelas. Les gardes du corps réfugiés furent les seuls qui entrèrent dans cette chambre, et si la foule y eût pénétré ils auraient été massacrés. D'ailleurs, quand les assassins eurent forcé les portes des anti-

[1] C'est au milieu même de cette scène *d'attendrissement et de désolation* que des mémoires, récemment publiés en Angleterre, voudraient frapper la reine du coup le plus cruel dont elle pût être atteinte. Madame Campan n'aurait pu lire ce qu'on se proposait d'accréditer sous son nom qu'avec un sentiment égal d'indignation et de douleur. Nous ne nous expliquerons pas davantage, et l'on approuvera notre réserve. Nous n'ajouterons qu'un mot : si l'on voulait placer dans la bouche de madame Campan une accusation contre Marie-Antoinette, c'est avoir mal pris son temps que de choisir précisément l'instant où elle a représenté cette princesse sous les traits les plus touchants et les plus nobles.

(*Note de l'éditeur.*)

chambres, les valets de pied et les officiers de service, sachant que la reine n'était plus chez elle, les en prévinrent avec un accent de vérité auquel on ne se méprend jamais. A l'instant cette criminelle horde se précipita vers l'œil-de-bœuf, espérant sans doute la ressaisir à son passage.

Beaucoup de gens ont affirmé qu'ils avaient reconnu le duc d'Orléans à quatre heures et demie du matin, en redingote et avec un chapeau rabattu, au haut de l'escalier de marbre, indiquant de la main la salle des gardes qui précédait l'appartement de la reine. Cette déposition a été faite au Châtelet par plusieurs individus, lors du procès commencé sur les journées du 5 et du 6 octobre.

La sagesse et les sentiments d'honneur de plusieurs officiers de la garde parisienne, la prudence de M. de Vaudreuil, lieutenant général de la marine, et de M. de Chevanne, garde du roi, amenèrent une explication entre les grenadiers de la garde nationale de Paris et les gardes du roi. Les portes de l'œil-de-bœuf étaient fermées, et l'antichambre qui précède cette pièce remplie de grenadiers qui voulaient y entrer pour massacrer les gardes. M. de Chevanne se présente à eux comme victime, s'il leur en faut une, et leur demande ce qu'ils veulent. Le bruit s'était répandu dans leurs rangs que les gardes du corps les défiaient, et qu'ils portaient tous des cocardes noires. M. de Chevanne leur montre qu'il portait, ainsi que tout le corps, la cocarde de son uniforme; il promet que les gardes allaient la remplacer par celle de la nation : l'échange se fait; on va même jusqu'à faire celui des bonnets de grenadiers contre les chapeaux des gardes du corps; ceux qui étaient de poste ôtent leurs bandoulières : les embrassements, la joie de fraterniser, succèdent à l'instant au désir furieux d'égorger cette troupe fidèle à son souverain. On cria : *Vivent le roi, la nation et les gardes du corps!*

L'armée couvrait la place d'armes, toutes les cours du château et l'entrée de l'avenue. On demande que la reine paraisse sur le balcon : elle s'y présente avec Madame et le dauphin. On crie : *Pas d'enfants*. Voulait-on la dépouiller de l'intérêt qu'elle inspirait étant accompagnée de sa jeune famille, ou les chefs

des factieux espéraient-ils que quelque forcené oserait diriger un coup mortel sur sa personne? L'infortunée princesse eut sûrement cette dernière idée, car elle renvoya ses enfants, et, les yeux et les mains levés vers le ciel, elle s'avança sur le balcon, comme une victime qui se dévoue.

Quelques voix crièrent *à Paris!* Ce cri devint bientôt général. Le roi, avant de se décider à ce départ, voulut consulter l'Assemblée nationale, et la fit inviter de tenir sa séance au château. Mirabeau s'y opposa. Pendant que ces messieurs délibéraient, la foule, immense et désorganisée, devenait de plus en plus difficile à contenir. Le roi, ne prenant conseil que de lui-même, dit au peuple : « Mes enfants, vous voulez que je vous suive à Paris, j'y consens, mais à condition que je ne me séparerai pas de ma femme et de mes enfants. » Le roi ajouta qu'il demandait sûreté pour ses gardes : on répondit : *Vive le roi! vivent les gardes du corps!* Les gardes, le chapeau en l'air, tourné du côté de la cocarde, crièrent *Vive le roi, vive la nation!* Il se fit bientôt une décharge générale de tous les fusils, en signe de réjouissance; le roi et la reine partirent de Versailles à une heure; monseigneur le dauphin, Madame fille du roi, Monsieur, Madame, madame Élisabeth et madame de Tourzel étaient dans le carrosse; plusieurs voitures de suite contenaient d'abord madame la princesse de Chimay, les dames du palais de semaine, puis la suite du roi et le service. Cent voitures de députés et le gros de l'armée parisienne terminaient le cortége. Quel cortége, grand Dieu!

Les poissardes entouraient et précédaient le carrosse de leurs majestés, en criant : « Nous ne manquerons plus de pain, nous tenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Au milieu de cette troupe de cannibales s'élevaient les deux têtes des gardes du corps massacrés. Les monstres qui en faisaient un trophée eurent l'atroce idée de vouloir forcer un perruquier de Sèvres à recoiffer ces deux têtes, et à mettre de la poudre sur leurs cheveux ensanglantés. L'infortuné auquel on demanda cet horrible service mourut de saisissement [1].

[1] Rien n'est moins prouvé que l'atrocité dont parle ici madame Campan, et qui se retrouve dans les *Mémoires de Bertrand de Molleville*; ce qui est beau-

La marche fut si lente qu'il était près de six heures du soir lorsque cette auguste famille, prisonnière de son propre peuple, arriva à l'hôtel de ville; Bailly les y reçut. On les fit monter sur un trône, lorsqu'on venait de briser celui de leurs aïeux; le roi parla avec assurance et bonté : il dit *qu'il venait toujours avec plaisir et confiance au milieu des habitants de sa bonne ville de Paris*. M. Bailly répéta cette phrase aux représentants de la commune, qui venaient haranguer le roi; mais il oublia les mots *avec confiance*. La reine les lui rappela sur-le-champ et à haute voix. Le roi et la reine, leurs enfants et madame Élisabeth, se rendirent aux Tuileries. Rien n'était prêt pour les y recevoir. Depuis longtemps tous les logements étaient donnés à des gens de la cour; ils en sortirent précipitamment le

coup plus certain c'est que les restes des malheureux gardes du corps qui périrent si noblement victimes de leur consigne et de leur dévouement ne furent point portés, comme on l'avait dit d'abord, sous les yeux de Marie-Antoinette et du roi. Bertrand de Molleville ayant tracé le tableau de ce triste et funeste cortége, je crois devoir extraire ce morceau de ses *Mémoires*.

« Le roi ne partit de Versailles qu'à une heure. La reine, M. le dauphin, Madame royale, Monsieur, madame Élisabeth et madame de Tourzel étaient dans le carrosse de sa majesté. Les cent députés, dans leurs voitures, marchaient à la suite. Un détachement de brigands, portant en triomphe les têtes des deux gardes du corps, formait l'avant-garde, et était parti deux heures auparavant. Ces cannibales s'arrêtèrent un moment à Sèvres, et poussèrent la férocité jusqu'à forcer un malheureux perruquier à friser ces têtes sanglantes; le gros de l'armée parisienne les suivait immédiatement. Avant le carrosse du roi arrivaient les poissardes arrivées la veille de Paris, et toute cette armée de femmes perdues, vil rebut de leur sexe, encore ivres de fureur et de vin. Plusieurs d'entre elles étaient à califourchon sur des canons, célébrant par les plus horribles chansons tous les forfaits qu'elles avaient commis ou vu commettre. D'autres, plus rapprochées de la voiture du roi, chantaient des airs allégoriques dont leurs gestes grossiers appliquaient à la reine les allusions insultantes. Des chariots de blé et de farine, entrés à Versailles, formaient un convoi escorté par des grenadiers, et entouré de femmes et de *forts de la halle*, armés de piques, ou portant de longues branches de peuplier. Cette partie du cortége faisait, à quelque distance, l'effet le plus singulier : on eût cru voir une forêt ambulante au travers de laquelle brillaient des fers de piques et des canons de fusil. Dans les transports de leur brutale joie, les femmes arrêtaient les passants, et hurlaient à leurs oreilles, en montrant le carrosse du roi : « Courage, mes amis, nous ne « manquerons plus de pain; nous vous « amenons le boulanger, la boulangère « et le petit mitron. » Derrière la voiture de sa majesté étaient quelques-uns de ses gardes fidèles, partie à pied, partie à cheval, la plupart sans chapeau, tous désarmés, épuisés de faim et de fatigues; les dragons, le régiment de Flandre, les cent-suisses et les gardes nationales précédaient, accompagnaient et suivaient la file des voitures.

« J'ai été témoin de ce spectacle déchirant; j'ai vu ce sinistre cortége. Au milieu de ce tumulte, de ces clameurs, de ces chansons interrompues par de fréquentes décharges de mousqueterie, que la main d'un monstre ou d'un maladroit pouvait rendre si funestes, je vis la reine conservant la tranquillité d'âme la plus courageuse, un air de noblesse et de dignité inexprimable, et mes yeux se remplirent de larmes d'admiration et de douleur. »

(*Note de l'éditeur.*)

jour même, et laissèrent leurs meubles, que la cour acheta. La comtesse de la Marck, sœur des maréchaux de Noailles et de Mouchy, occupait l'appartement qui fut donné à la reine. Monsieur et Madame se rendirent au Luxembourg.

La reine m'avait fait demander le matin du 6 octobre, à Versailles, pour me laisser, ainsi qu'à mon beau-père, le dépôt de ses plus précieux effets. Elle emporta seulement son coffre de diamants. Le comte de Gouvernet de la Tour-du-Pin, auquel on laissa provisoirement le gouvernement militaire de Versailles, vint donner à la garde nationale, qui s'était emparée des appartements, l'ordre de nous laisser emporter tout ce que nous jugerions nécessaire au service de la reine.

J'avais vu sa majesté seule dans ses cabinets, un instant avant son départ pour Paris; elle pouvait à peine parler; des pleurs inondaient son visage, vers lequel tout le sang de son corps paraissait s'être porté; elle me fit la grâce de m'embrasser, donna sa main à baiser à M. Campan [1], et nous dit: « Venez de suite vous établir à Paris; je veux vous faire loger aux Tuileries; venez, ne me quittez plus; de fidèles serviteurs, dans des moments semblables, deviennent d'utiles amis; nous sommes perdus, entraînés peut-être à la mort : les rois prisonniers en sont bien près. »

J'ai eu beaucoup d'occasions de remarquer, pendant le cours de nos malheurs, que le peuple n'obéit jamais aux factions avec persévérance, et qu'il leur échappe facilement lorsque la réflexion ou quelque autre cause le rappelle au devoir. Aussitôt que les jacobins les plus forcenés avaient eu occasion de voir la reine de plus près, de lui parler, d'entendre sa voix, ils devenaient ses plus zélés partisans, et jusque dans la prison du Temple plusieurs de ceux qui avaient contribué à l'y entraîner périrent pour avoir tâché de l'en faire sortir.

Le 7 octobre au matin, les mêmes femmes qui la veille, montées sur des canons, environnaient la voiture de l'auguste famille prisonnière et l'accablaient d'injures, vinrent se placer

[1] Qu'il me soit permis de rendre ici un hommage bien mérité à la mémoire de mon beau-père. Dans cette nuit même il passa de la plus belle santé à un état de langueur qui le conduisit au tombeau en septembre 1791.
(*Note de madame Campan.*)

sur la terrasse du château sous les fenêtres de la reine, en demandant à la voir. Sa majesté se montra. Il y a toujours dans ces sortes de groupes des orateurs, c'est-à-dire, des êtres plus hardis que les autres; une femme de ce caractère, s'érigeant en conseiller, lui dit qu'il fallait maintenant qu'elle éloignât d'elle tous ces courtisans qui perdent les rois, et qu'elle aimât les habitants de sa bonne ville. La reine répondit qu'elle les avait aimés à Versailles, et les aimerait de même à Paris. *Oui, oui*, dit une autre; *mais au 14 juillet vous vouliez assiéger la ville et la faire bombarder, et au 6 octobre vous deviez vous enfuir aux frontières*. La reine répondit avec bonté qu'on le leur avait dit, et qu'elles l'avaient cru; que c'était là ce qui faisait le malheur du peuple et celui du meilleur des rois. Une troisième lui adressa quelques paroles en allemand; la reine lui dit qu'elle ne l'entendait plus, qu'elle était si bien devenue Française qu'elle avait même oublié sa langue maternelle. Des *bravos* et des battements de mains répondirent à cette déclaration; alors elles lui dirent de faire un pacte avec elles : « Eh! comment, reprit la reine, puis-je faire un pacte avec vous, puisque vous ne croyez pas à celui que mes devoirs me dictent, et que je dois respecter pour mon propre bonheur? » Elles lui demandèrent les rubans et les fleurs de son chapeau; sa majesté les détacha elle-même et les leur donna; ces objets furent partagés entre toute la troupe, qui ne cessa de crier pendant plus d'une demi-heure : *Vive Marie-Antoinette! vive notre bonne reine!*

Deux jours après l'arrivée du roi à Paris, la ville et la garde nationale envoyèrent prier la reine de paraître au spectacle, et de constater, par sa présence et par celle du roi, qu'ils résidaient avec plaisir dans leur capitale. J'introduisis la députation qui venait lui faire cette demande. Sa majesté répondit qu'elle aurait infiniment de plaisir à se rendre à l'invitation de la ville de Paris; mais qu'il fallait du temps pour perdre le souvenir des affligeantes journées qui venaient de se passer, et dont son cœur avait trop souffert. Elle ajouta qu'étant arrivée à Paris précédée par les deux têtes des fidèles gardes qui avaient péri à la porte de leur souverain. elle ne pouvait penser qu'une telle entrée dans la capitale dût être suivie de réjouissances; mais

que le bonheur qu'elle avait toujours trouvé à paraître au milieu des habitants de Paris n'était pas effacé de sa mémoire, et qu'elle en jouirait encore, comme autrefois, aussitôt qu'elle croirait le pouvoir.

Leurs Majestés trouvèrent quelques consolations dans leur vie privée [1] : la douceur de Madame et son tendre attachement pour les augustes auteurs de ses jours, les grâces et la vivacité d'esprit du jeune dauphin, les soins et la tendresse de la pieuse princesse Élisabeth, leur procuraient encore des instants de bonheur. Chaque jour le jeune prince donnait des preuves de sensibilité et de discernement, il n'avait pas encore passé dans les mains des hommes, mais un précepteur particulier [2] lui donnait toute l'éducation de son âge; sa mémoire était très-cultivée, et il récitait les vers avec beaucoup de grâce et de sentiment.

Le lendemain de l'arrivée de la cour à Paris, entendant quelque rumeur dans les jardins des Tuileries, il se jeta avec effroi dans les bras de la reine en criant : *Bon Dieu, maman, est-ce qu'aujourd'hui serait encore hier?* Peu de jours après cette attendrissante naïveté il s'approcha du roi et le regardait avec un air pensif. Le roi lui demanda ce qu'il voulait; il lui répondit qu'il voulait lui dire quelque chose de très-sérieux. Le roi l'ayant engagé à s'expliquer, le jeune prince le pria de lui raconter pourquoi son peuple, qui l'aimait tant, était tout à coup fâché contre lui, et ce qu'il avait fait pour le mettre si fort en colère. Son père le prit sur ses genoux, et lui dit, à peu de mots près, ce qui suit : « Mon enfant, j'ai voulu rendre le peuple encore plus heureux qu'il ne l'était; j'ai eu besoin d'argent pour payer les dépenses occasionnées par les guerres. J'en ai demandé à mon peuple, comme l'ont toujours fait mes prédécesseurs; des magistrats

[1] « Le 19 octobre, c'est-à-dire treize jours après être venu fixer son séjour à Paris, le roi alla, presque seul et à pied, passer en revue des détachements de la garde nationale. Après cette revue, Louis XVI rencontra un enfant qui balayait et qui lui demanda quelque argent. Cet enfant appela le roi *Monsieur le chevalier*. Sa majesté lui donna six francs. Le petit balayeur, surpris de recevoir une si grosse somme, s'écria : « Oh! je n'ai « pas de quoi vous rendre, vous me « donnerez une autre fois. » Une personne qui accompagnait le monarque, s'approchant de l'enfant, lui dit : « Mon « ami, garde le tout; ce monsieur-là « n'est pas chevalier, il est l'aîné de la « famille. »

(*Note de l'éditeur.*)

[2] M. l'abbé Davout, dont les talents étaient prouvés par les progrès surprenants du jeune prince.

(*Note de madame Campan.*)

qui composent le parlement s'y sont opposés, et ont dit que mon peuple seul avait le droit d'y consentir. J'ai assemblé à Versailles les premiers de chaque ville par leur naissance, leur fortune ou leurs talents, voilà ce qu'on appelle des *états généraux*. Quand ils ont été assemblés, ils m'ont demandé des choses que je ne puis faire, ni pour moi, ni pour vous, qui serez mon successeur : il s'est trouvé des méchants qui ont fait soulever le peuple, et les excès où il s'est porté les jours derniers sont leur ouvrage : il ne faut pas en vouloir au peuple. »

La reine faisait entendre parfaitement au jeune prince qu'il devait traiter avec affabilité les commandants de bataillon, les officiers de la garde nationale, et tous les Parisiens qui se trouvaient rapprochés de lui : l'enfant s'occupait beaucoup de plaire à toutes ces personnes-là; et quand il avait eu occasion de répondre avec obligeance au maire ou aux membres de la commune, il venait dire à l'oreille de sa mère : *Est-ce bien comme cela?*

Il pria M. Bailly de lui faire voir le bouclier de Scipion qui est à la bibliothèque royale; et M. Bailly lui ayant demandé lequel il préférait de Scipion ou d'Annibal, le jeune prince répondit, sans hésiter, qu'il préférait celui qui avait défendu son propre pays. Il donnait souvent des preuves d'une finesse vraiment spirituelle. Un jour que la reine faisait répéter à Madame ses cahiers d'histoire ancienne, la jeune princesse ne se rappela pas à l'instant même le nom de la reine de Carthage; le dauphin souffrait du manque de mémoire de sa sœur, et, quoiqu'il ne la tutoyât jamais, il lui vint à l'esprit de lui crier : « Mais *dis donc* à maman le nom de cette reine; *dis donc* comment elle se nommait. »

Peu de temps après l'arrivée du roi et de sa famille à Paris, la duchesse de Luynes vint proposer à la reine, d'après l'avis d'un comité de constitutionnels, de s'éloigner pour quelque temps de la France, afin de laisser achever la constitution, sans que les patriotes pussent l'accuser de s'y opposer auprès du roi. Elle savait jusqu'où les projets des factieux avaient été portés, et son attachement pour la reine était la principale cause du conseil qu'elle lui donnait. La reine jugea parfaitement le motif de

la démarche de madame la duchesse de Luynes, mais lui répondit que jamais elle ne quitterait ni le roi ni son fils; que si elle se croyait seule en butte à la haine publique, elle ferait à l'instant même le sacrifice de sa vie; mais qu'on en voulait au trône, et qu'en abandonnant le roi elle ferait seulement un acte de lâcheté, puisqu'elle n'y voyait que le seul avantage de sauver ses propres jours.

Un soir du mois de novembre 1790 je rentrai chez moi assez tard; j'y trouvai M. le prince de Poix : il me dit qu'il venait me prier de contribuer à lui rendre le repos; qu'au commencement de l'Assemblée nationale il s'était laissé entraîner à l'idée d'un meilleur ordre de choses; qu'il rougissait de son erreur, et qu'il détestait des projets dont les résultats avaient déjà été si funestes; qu'il rompait pour la vie avec les novateurs, qu'il venait de donner sa démission comme député à l'Assemblée nationale; qu'enfin il désirait que la reine ne s'endormît pas sans être instruite de ses dispositions. Je me chargeai de sa commission, et m'en acquittai de mon mieux : je n'eus aucun succès. Le prince de Poix resta à la cour, y souffrit beaucoup de dégoûts, et ne cessa de servir le roi, dans les commissions les plus dangereuses, avec le zèle qui a toujours distingué sa maison.

Lorsque le roi, la reine et les enfants furent convenablement établis aux Tuileries, ainsi que madame Élisabeth et madame la princesse de Lamballe, la reine reprit ses habitudes ordinaires : elle employait sa matinée à veiller à l'éducation de Madame, qui prenait toutes ses leçons en sa présence, et elle entreprit de grands ouvrages de tapisserie. Son esprit était trop préoccupé des événements et dangers dont elle était environnée pour pouvoir se livrer à la lecture; l'aiguille était la seule chose qui lui procurât quelque distraction [1]. Elle recevait la cour deux fois par semaine, avant de se rendre à la messe, et dînait ces jours-là en public avec le roi; elle passait le reste du temps avec sa famille et ses enfants; elle n'eut point de concert, et ne fut

[1] Il existe encore à Paris, chez mademoiselle Dubuquois, ouvrière en tapisserie, un tapis de pied fait par la reine et par madame Élisabeth, pour la grande pièce de son appartement du rez-de-chaussée des Tuileries. L'impératrice Joséphine a vu et admiré ce tapis, en ordonnant de le conserver, dans l'espoir de le faire un jour parvenir à Madame. (*Note de madame Campan.*)

au spectacle qu'en 1791, après l'acceptation de la constitution [1]. La princesse de Lamballe eut cependant, dans son appartement aux Tuileries, quelques soirées, assez brillantes par l'affluence de monde qui s'y rendait. La reine fut à quelques-unes de ces réunions; mais, promptement convaincue que sa position ne lui permettait plus de se trouver dans des cercles nombreux [2], elle restait dans son intérieur, et conversait en travaillant. Ses entretiens n'avaient, comme on peut bien le croire, que la révolution pour unique objet; elle cherchait à connaître les véritables opinions des Parisiens sur son compte, et comment elle avait pu perdre si totalement l'amour du peuple, et même de beaucoup de gens qui étaient placés dans des rangs supérieurs : elle savait bien qu'elle devait tout attribuer à l'esprit de parti, à la haine du duc d'Orléans, à la folie des Français, qui voulaient un changement total dans leur constitution; mais elle n'en cherchait pas moins à connaître les sentiments particuliers de tous les gens en place [3].

[1] On jugera aussi de la véritable situation où se trouvait la reine dans les premiers temps de son séjour à Paris, par la lettre suivante, qu'elle écrivait à la duchesse de Polignac :

« J'ai pleuré d'attendrissement en lisant vos lettres. Vous me parlez de mon courage : il en faut bien moins pour soutenir le moment affreux où je me suis trouvée, que pour supporter journellement notre position, ses peines à soi, celles de ses amis et celles de ceux qui nous entourent. C'est un poids très-fort à supporter, et si mon cœur ne tenait par des liens aussi forts à mon mari, à mes enfants, à mes amis, je désirerais de succomber. Mais vous autres me soutenez : je dois encore ce sentiment à votre amitié. Mais moi je vous porte à tous malheur, et vos peines sont pour moi. .. » (*Histoire de Marie-Antoinette*, par Montjoie.)

(*Note de l'éditeur.*)

[2] La reine revint un soir fort émue d'une de ces assemblées, un lord anglais, qui jouait à la même table de jeu que sa majesté ayant montré avec affectation une énorme bague dans laquelle il y avait une mèche des cheveux d'Olivier Cromwell.

(*Note de madame Campan.*)

[3] M. le comte d'Escherny caractérise d'une manière piquante, dans le morceau qu'on va lire, la fureur aveugle de ceux qui renversèrent l'antique édifice de la monarchie et la folie de ceux qui prétendraient aujourd'hui la relever sur les mêmes bases.

« Je me représente la France avant l'an 1789 comme un grand théâtre où s'exécutaient de magnifiques opéras. Les places y étaient mal distribuées; le parterre faisait les frais du spectacle; on le laissait debout, serré, mal à l'aise, pendant que les favoris, en petit nombre, de l'intrigue et du hasard s'étendaient mollement dans des niches dorées et d'élégants réduits. Mais la foule d'en bas jouissait, recevait le plaisir par tous les sens, et l'on bâillait au-dessus d'elle. L'ennui des loges vengeait les gênes du parterre. Celui-ci, à la vanité près, triste dédommagement de l'ennui, n'était pas le plus mal partagé; en sorte que tout le monde était à peu près satisfait.

« Des hommes sont venus et ont entrepris de désabuser le parterre de ses jouissances, et de lui persuader que ses plaisirs, quoique mêlés d'épines, n'étaient pas des plaisirs. Le théâtre était supporté par un vaste pivot. Ils lui ont imprimé un mouvement de révolution,

Depuis le commencement de la révolution le général Luckner se permettait souvent de violentes sorties contre la reine. Sa majesté, ayant su que je voyais une dame liée depuis longtemps avec ce général, me chargea de découvrir les causes de la haine que lui portait Luckner. Questionné sur ce point : « Le maréchal de Ségur, répondit-il, m'avait proposé pour le commandement d'un camp d'observation, mais la reine fit une barre sur mon nom ; et cette *parre*, ajoutait-il avec sa prononciation allemande, m'est restée sur le cœur. » La reine m'ordonna de raconter moi-même cette réponse au roi, et lui dit : « Voyez, monsieur, si je n'ai pas eu raison de vous dire que vos ministres, pour se laisser toute liberté dans la distribution des grâces, avaient eux-mêmes persuadé aux Français que je me mêlais de tout : on ne donnait pas en province un débit de sel ou de tabac, que le peuple ne crût que c'était à un de mes protégés. — Cela est très-vrai, reprit le roi ; mais j'ai bien de la peine à croire que le maréchal de Ségur ait dit une pareille chose à Luckner : il savait trop bien que vous ne vous étiez jamais mêlée du travail des grâces. Ce Luckner est un mauvais sujet, et Ségur un brave et galant homme, qui n'aura pas fait un tel mensonge ; cependant vous avez raison, et pour quelques protégés que vous avez fait pourvoir on a trop injustement répandu que vous donniez tous les emplois civils et militaires. »

Toute la noblesse qui n'était pas sortie de Paris se faisait un devoir de se présenter assidûment chez le roi, et l'affluence était considérable au palais des Tuileries. Les marques d'atta-

en le faisant tourner sur lui-même. Ils ont amené sur la scène ce que les toiles et les rideaux cachaient. Ils ont mis derrière ce qui était devant, et devant ce qui était derrière. Ils ont ensuite troué les toiles, détaché les cadres et les poulies, coupé les cordes, dépendu les nuages, et, présentant à l'œil du spectateur étonné tous ces débris huileux, noircis et enfumés : *Stupides admirateurs*, se sont-ils écriés, *voilà les objets de votre enchantement ! voilà vos dieux, vos aïeux, vos rois et vos héros ! Prosternez-vous encore !*

« Celui qui, aujourd'hui, pour tirer d'embarras les législateurs français, leur tiendrait ce langage : *Messieurs, vous le voyez, vous avez beau vous débattre, vous vous noyez ; l'anarchie vous gagne : vous n'avez qu'un parti à prendre, c'est de rétablir l'opéra.* Celui qui parlerait ainsi ne serait, à coup sûr, qu'un imbécile. *Mon ami*, lui dirais-je, *le mal est fait ; l'illusion est détruite pour longtemps. C'est pour longtemps que la mer en courroux ne sera que des cartons ; les palais enchantés que de grossières couleurs sur une toile raboteuse, éclairée par de la graisse de mouton.* » (*La Philosophie de la Politique*, tome II, p. 202-204.)

(*Note de l'éditeur.*)

chement se manifestaient même par des signes extérieurs; les femmes portaient d'énormes bouquets de lis à leur côté et sur leur tête, quelquefois même des nœuds de ruban blanc. Il y avait souvent du bruit aux spectacles entre le parterre et les loges pour faire ôter ces parures, que le peuple considérait comme des signes dangereux. On vendait dans tous les coins de Paris des cocardes nationales; toutes les sentinelles arrêtaient les gens qui n'en portaient pas; les jeunes gens se faisaient un mérite de se soustraire à cette loi populaire, devenue respectable depuis que l'infortuné Louis XVI s'y était soumis. Il s'élevait alors des rixes fâcheuses, parce qu'elles excitaient l'esprit de rébellion. Le roi faisait des démarches vis-à-vis de l'Assemblée dans l'espoir d'obtenir le calme; les gens de la révolution étaient peu disposés à croire à sa sincérité; malheureusement les royalistes servaient cette incrédulité en répétant sans cesse que le roi n'était pas libre, que tout ce qu'il faisait était de toute nullité, et ne l'engageait à rien pour l'avenir. Le degré de chaleur était porté à un tel point, qu'il n'était pas même permis aux gens les plus sincèrement attachés au roi de prendre le langage de la raison, et de conseiller plus de retenue dans les discours. On parlait, on discutait à table, sans penser que tous les valets appartenaient à l'armée ennemie, et l'on peut dire qu'il y avait autant d'imprudence et de légèreté dans le parti attaqué que de ruse, d'audace et de persévérance dans celui qui l'attaquait.

CHAPITRE XVI.

Affaire de Favras. — Son procès et sa mort. — On présente imprudemment ses enfants à la reine. — Projet formé pour enlever la famille royale. — Anecdote. — Étrange lettre de l'impératrice Catherine à Louis XVI. — La reine ne veut pas devoir aux émigrés le rétablissement du trône. — Anecdote. — Mort de l'empereur Joseph II. — Gravures envoyées par lui à Marie-Antoinette, et qui représentaient des moines et des religieuses d'Espagne. — Premier pourparler entre la cour et Mirabeau. — Louis XVI et sa famille habitent Saint-Cloud. — Nouveaux projets d'évasion.

En février 1790 l'affaire du malheureux Favras inquiéta beaucoup la cour ; il avait conçu le projet d'enlever le roi et de faire ce qu'on appelait alors une contre-révolution [1]. Monsieur, probablement par pure bienveillance, lui avait donné quelque argent, et le bruit s'était répandu qu'il voulait par-là favoriser l'exécution de cette entreprise. La démarche que fit Monsieur en se rendant à l'hôtel de ville pour s'expliquer sur cette affaire fut ignorée de la reine ; il est plus que probable que le roi en avait eu connaissance. Lorsque M. de Favras fut mis en jugement la reine ne me cacha pas ses craintes sur les aveux des derniers moments de cet infortuné.

J'avais envoyé une personne de confiance à l'hôtel de ville ; elle vint apprendre à la reine que le condamné avait demandé à être conduit de Notre-Dame à l'hôtel de ville, pour faire une déclaration finale et donner des détails justificatifs. Ces détails n'avaient compromis personne ; Favras avait corrigé son testament de mort après l'avoir écrit, et s'était rendu au supplice avec le courage et le sang-froid de l'héroïsme. Le conseiller rapporteur qui lui lut sa condamnation lui dit que sa vie était un sacrifice qu'il devait à la tranquillité publique. On assura dans le temps que Favras fut livré comme victime, pour

[1] Voyez dans les *Mémoires* de Bertrand de Molleville les détails qu'il a donnés sur ce tragique épisode de la révolution. (*Note de l'éditeur.*)

satisfaire le peuple et sauver M. le baron de Besenval, qui était dans les prisons de l'Abbaye [1].

Le dimanche qui suivit cette exécution M. de la Villeurnoy [2] vint le matin, chez moi, me dire qu'il devait ce jour même conduire au dîner public du roi et de la reine la veuve Favras et son fils, en deuil l'un et l'autre de ce brave Français, immolé pour son roi, et que tous les royalistes s'attendaient à

[1] La *Biographie universelle* donne les détails qu'on va lire sur les desseins, le procès et la mort de cet infortuné.

« Favras (Thomas Mahy, marquis de), né à Blois, en 1745, entra au service dans les mousquetaires, et fit avec ce corps la campagne de 1761; il fut ensuite capitaine et aide-major dans le régiment de Belsunce, puis lieutenant des Suisses de la garde de Monsieur, frère du roi; il se démit de cette charge en 1775, pour se rendre à Vienne, où il fit reconnaître sa femme comme fille unique et légitime du prince d'Anhalt-Schauenbourg. Il commandait une légion en Hollande lors de l'insurrection contre le stathouder, en 1787. Avec une tête ardente et fertile en projets, Favras ne cessait d'en proposer dans toutes les circonstances et sur tous les objets. Il en avait présenté un grand nombre sur les finances; et au moment de la révolution il en présenta sur la politique, qui le rendirent suspect au parti révolutionnaire. On sait que, dans l'exaltation où se trouvaient alors les esprits, il suffisait aux meneurs de désigner une victime pour qu'il lui devint impossible d'échapper à la fureur populaire. Favras fut accusé, dans le mois de décembre 1789 « d'avoir tramé « contre la révolution; d'avoir voulu in- « troduire la nuit, dans Paris, des gens « armés, afin de se défaire des trois prin- « cipaux chefs de l'administration; d'at- « taquer la garde du roi; d'enlever le « sceau de l'État, et même d'entraîner le « roi et sa famille à Péronne. » Arrêté par ordre du comité des recherches de l'Assemblée nationale, il fut traduit au Châtelet, où il se défendit avec beaucoup de calme et de présence d'esprit, repoussant avec force les accusations portées contre lui par les sieurs Morel, Turcati et Marquié. Ces témoins déclarèrent avoir reçu de lui la communication de son plan, qui devrait être exécuté par douze mille Suisses et douze mille Allemands qu'on devait réunir à Montargis, pour de là marcher sur Paris, enlever le roi et assassiner MM. Bailly, la Fayette et Necker. Il nia la plupart de ces faits, et déclara que les autres n'avaient de rapport qu'à la levée d'une troupe destinée à favoriser la révolution qui se préparait dans le Brabant. Le rapporteur ayant refusé à Favras de lui faire connaître son dénonciateur, il s'en plaignit à l'Assemblée, qui passa à l'ordre du jour. Sa mort était évidemment devenue inévitable. Pendant tout le temps que dura la procédure, la populace ne cessa de menacer les juges et de crier : *A la lanterne!* Il fallut même que des troupes nombreuses et de l'artillerie fussent constamment en bataille dans la cour du Châtelet. Les juges, qui venaient d'acquitter M. de Besenval dans une affaire à peu près semblable, craignirent sans doute les effets de cette fureur. Les juges ayant refusé de faire entendre ses témoins à décharge, il les compara au tribunal de l'inquisition. La principale charge contre lui fut une lettre d'un M. de Foucault, qui lui demandait : Où sont vos troupes? par quel coté entreront-elles à Paris? je désirerais y être employé. Favras fut condamné à faire amende honorable devant la cathédrale, et à être pendu en place de Grève. Il entendit cet arrêt avec un calme admirable, et il dit à ses juges : « Je vous plains bien si le témoignage de deux hommes vous suffit pour condamner. » Le rapporteur lui ayant dit : « Je n'ai d'autres consolations à vous donner que celles que vous offre la religion, » il répondit avec noblesse : « Mes plus grandes consolations sont celles que me donne mon innocence. » (*Biographie universelle, ancienne et moderne*, tome XIV, page 221.)

(*Note de l'éditeur.*)

[2] M. de la Villeurnoy, maître des requêtes, fut déporté à Sinamary, lors de la journée du 18 fructidor, par le directoire exécutif, et y mourut.

(*Note de madame Campan.*)

rable et le danger de la faire confier à un homme que j'avais la douleur de voir entraîné par les funestes opinions du temps[1]. Je le dis à la reine, et la priai de faire un autre choix. Sa majesté me sut gré de cette sincérité ; la commission fut donnée à M. de J***, qui depuis ce temps n'a jamais cessé d'unir à la plus grande discrétion, à la sagacité la plus reconnue, un zèle qui ne s'est jamais ralenti.

Au mois de mars suivant j'eus occasion de connaître le véritable sentiment du roi sur les évasions qui lui étaient sans cesse proposées. Un soir, vers dix heures, M. le comte d'Inisdal, député par la noblesse, vint me prier de l'entendre en particulier, ayant une chose importante à me communiquer. Il me dit que dans cette même nuit on devait enlever le roi, que la section de la garde nationale commandée ce jour-là par M. d'Aumont[2] était gagnée, et que les attelages de chevaux, donnés par de bons royalistes, étaient posés en relais à des distances convenables ; qu'il venait de quitter une partie de la noblesse réunie pour l'exécution de ce projet, et qu'on l'avait envoyé vers moi pour que j'obtinsse avant minuit un consentement positif du roi par le moyen de la reine ; que le roi avait connaissance de leur plan, mais que jamais sa majesté n'avait voulu se prononcer d'une manière précise, et qu'à l'instant d'agir il était nécessaire qu'elle consentît à cette entreprise. Je me rappelle que je désobligeai beaucoup le comte d'Inisdal en exprimant mon étonnement de ce que la noblesse, à l'instant d'exécuter un plan de cette importance, m'envoyait trouver, moi, première femme de la reine, pour obtenir un consentement qui aurait dû être la base de tout projet bien concerté. Je lui dis aussi qu'il m'était impossible de descendre en ce moment chez la reine sans que ma présence fixât l'attention

[1] En 1791 cet homme se fit élire à l'Assemblée législative. Tant que je n'avais eu qu'à combattre ses opinions, je n'avais pas cessé de le recevoir. Lorsque je pus craindre ses actions, je le priai, dès le jour de l'installation à son Assemblée, de cesser de venir chez moi. Il a depuis été conventionnel... Mais je devais à mes principes et à ma prudence le bonheur d'avoir cessé depuis longtemps toute espèce de communication avec un homme qui s'était rangé parmi les ennemis de mes souverains et qui devint un de leurs bourreaux.

(*Note de madame Campan.*)

[2] Frère de M. le duc de Villequier, qui avait embrassé le parti de la révolution, homme nul et sans considération, qui se faisait appeler *Jacques Aumont*, bien opposé à son brave frère, qui s'est toujours montré entièrement dévoué à la cause de son roi.

(*Note de madame Campan.*)

des antichambres; que le roi jouait avec la reine et sa famille, et que je ne paraissais dans cet intérieur que lorsque j'y étais appelée. Cependant j'ajoutai que M. Campan avait ce genre d'entrée, et que s'il voulait lui faire la même confidence, il pouvait compter sur lui. Mon beau-père, auquel le comte d'Inisdal répéta ce qu'il m'avait dit, se chargea de la commission, et passa chez la reine. Le roi jouait au wisth avec la reine, Monsieur et Madame; madame Élisabeth était à genoux sur une voyeuse auprès de la table. M. Campan raconta à la reine ce qui venait de se passer chez moi; personne ne dit mot. La reine prit la parole, et dit au roi : « Monsieur, entendez-vous ce que Campan vient de nous dire? — Oui, j'entends, » dit le roi, en continuant de jouer. Monsieur, qui avait l'habitude de placer très-souvent dans sa conversation des passages de comédie, dit à mon beau-père : « M. Campan, répétez-nous, *s'il vous plaît, ce joli couplet;* » et pressa le roi de répondre. Enfin la reine dit : « Il faut pourtant bien dire quelque chose à Campan. » Alors le roi adressa ces propres mots à mon beau-père : « *Dites à M. d'Inisdal que je ne puis consentir à ce qu'on m'enlève.* » La reine insista pour que M. Campan observât de rendre fidèlement cette réponse. « *Vous entendez bien,* ajouta-t-elle, *le roi ne peut consentir à ce qu'on l'enlève.* » M. le comte d'Inisdal fut très-mécontent de la réponse du roi, et sortit en disant : « J'entends; il veut d'avance jeter tout le blâme sur ceux qui se dévoueront. » Il partit, et je pensai que le projet serait abandonné. Cependant la reine resta seule avec moi, jusqu'à minuit, à préparer ses cassettes, et m'ordonna de ne point me coucher. Elle pensait qu'on interprêterait la réponse du roi comme un consentement tacite, et simplement comme un refus de participer à l'entreprise. J'ignore ce qui se fit chez le roi pendant cette nuit; mais je regardais de temps en temps aux fenêtres : je voyais le jardin libre; je n'entendais aucun bruit dans le palais, et le jour vint me confirmer dans l'idée que le projet avait été abandonné. « *Il faudra pourtant bien s'enfuir,* me dit la reine peu de temps après : *on ne sait pas jusqu'où iront les factieux; le danger augmente de jour en jour*[1]. » Cette princesse

[1] Si l'anecdote suivante n'est pas vraie, elle est du moins très-vraisemblable d'après ce qu'on vient de lire :

« L'effervescence du 13 avril 1790,

recevait des conseils et des mémoires de toutes parts. Rivarol lui en adressa plusieurs dont je lui fis lecture. Il y avait fourré beaucoup d'esprit; mais la reine trouvait qu'ils ne contenaient rien d'essentiellement utile pour leur position. Le comte du Moustier remit aussi des mémoires et des plans de conduite. Je me souviens que dans un de ses écrits il disait au roi : « Relisez Télémaque, sire, ce livre qui a charmé l'enfance de votre majesté, et vous y trouverez les premières semences de ces principes qui, mal suivis par des têtes ardentes, amènent l'explosion du moment. » J'ai lu un si grand nombre de ces mémoires, que j'en rendrais un compte peu fidèle, et je ne veux consigner dans cet écrit que les événements dont j'ai été témoin, ou les paroles dont, malgré le laps de temps, le son retentit encore en quelque sorte à mes oreilles.

M. le comte de Ségur, à son retour de Russie, fut quelque temps employé par la reine, et eut de l'influence sur elle; mais cela dura peu. Le comte Auguste de la Marck se dévoua de même à des négociations utiles au roi, auprès des chefs des factieux. M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, avait aussi la confiance de la reine; mais rien de ce qui se faisait dans l'intérieur ne pouvait amener des résultats satisfaisants. L'impératrice Catherine II fit aussi parvenir à la reine son opinion sur la situation de Louis XVI, et la reine m'a fait lire quelques lignes de la propre écriture de l'impératrice, qui se terminaient par ces mots : « Les rois doivent suivre leur marche sans s'inquiéter des cris du peuple, comme la lune suit son cours sans être arrêtée par les aboiements des chiens. » Je ne discuterai sûrement pas sur cette

occasionnée par la chaleur des débats sur l'imprudente motion de dom Gerle à l'Assemblée nationale, ayant fait craindre que les ennemis de la patrie ne voulussent tenter d'enlever le roi au milieu de la capitale, M. de la Fayette promit de faire bonne garde, et dit à Louis XVI que s'il reconnaissait dans les mécontents des dispositions alarmantes il l'en avertirait par un coup de canon, tiré de la batterie d'Henri IV, au pont Neuf. La même nuit, quelques coups de fusil, sans objet, furent entendus de la terrasse des Tuileries Le roi, que ce bruit trompa, vola chez la reine; il ne la trouva pas dans son appartement; il courut chez M. le dauphin, que la reine tenait embrassé. — « Madame, lui dit « le roi, je vous cherchais, et vous m'avez « inquiété. » La reine lui répondit, en lui montrant son fils : « J'étais à mon « poste. » Ce mot est bien digne des sentiments maternels de la reine. » (*Anecdotes du règne de Louis XVI.*)

(*Note de l'éditeur.*)

maxime de la despotique souveraine de Russie; mais elle était bien peu applicable à la position d'un roi déjà prisonnier.

Tous ces conseils particuliers, soit du dehors, soit de l'intérieur, n'amenaient aucune décision dont la cour pût profiter. Cependant le parti de la révolution suivait son audacieuse entreprise d'un pas ferme, et sans éprouver d'opposition. Les conseils du dehors, tant de Coblentz que de Vienne, influaient diversement sur les membres de la famille royale, et ces cabinets n'étaient pas d'accord. J'ai eu souvent occasion de juger par ce que me disait la reine, qu'elle pensait qu'en laissant tout l'honneur du rétablissement de l'ordre au parti de Coblentz, Louis XVI serait mis en tutelle, au retour des émigrés, ce qui augmenterait encore ses propres malheurs. Souvent elle me disait : « Si les émigrés réussissent, ils feront longtemps la loi; il sera imposible de leur rien refuser; c'est contracter avec eux une trop grande obligation que de leur devoir la couronne. » Il m'a toujours paru qu'elle désirait que sa famille balançât, par des services désintéressés, le mérite des émigrés. Elle redoutait M. de Calonne, et c'était à juste titre. Elle avait acquis la preuve que ce ministre était devenu son plus cruel ennemi, et qu'il se servait pour noircir son caractère des moyens les plus vils et les plus criminels. Je puis *attester* que j'ai vu dans les mains de la reine un manuscrit des mémoires infâmes de la femme Lamotte, qu'on lui avait apporté de Londres, et qui était corrigé, de la main même de M. de Calonne, dans tous les endroits où l'ignorance totale des usages de la cour avait fait commettre à cette misérable de trop grossières erreurs.

Les deux gardes du roi qui avaient été blessés à la porte de sa majesté, le 6 octobre, étaient MM. du Repaire et de Miomandre de Sainte-Marie; le second, dans l'affreuse nuit du 6 octobre, avait pris le poste du premier, aussitôt que celui-ci eût été mis hors d'état d'y rester.

M. de Miomandre était à Paris, lié avec un autre garde, nommé Bernard, qui avait reçu, le même jour, un coup de fusil des brigands, dans une autre partie du château. Ces deux officiers, soignés et guéris ensemble, à l'infirmerie de Ver-

sailles [1], se quittaient peu; on les reconnut au Palais-Royal, ils y furent insultés. La reine jugea qu'il fallait qu'ils quittassent Paris. Elle me dit d'écrire à M. de Miomandre de Sainte-Marie de se rendre chez moi, à huit heures du soir, et de lui communiquer le désir qu'elle avait de le voir en sûreté, et m'ordonna, quand il serait décidé à partir, de lui ouvrir sa cassette, et de lui dire, en son nom, que l'or ne payait point un service tel que celui qu'il avait rendu; qu'elle espérait bien être un jour assez heureuse pour l'en récompenser comme elle le devait; mais qu'une sœur offrait de l'argent à un frère qui se trouvait dans la situation où il était dans ce moment, et qu'elle le priait de prendre tout ce qui était nécessaire pour acquitter ses dettes à Paris et payer les frais de son voyage. Elle me dit aussi de lui mander d'amener avec lui son ami Bernard, et de lui faire la même offre qu'à M. de Miomandre.

Les deux gardes arrivèrent à l'heure prescrite, et acceptèrent, je crois, chacun cent ou deux cents louis. Un moment après, la reine ouvrit ma porte; elle était accompagnée du roi et de madame Élisabeth; le roi se tint debout, le dos contre la cheminée; la reine s'assit dans une bergère, madame Élisabeth assez près d'elle; je me plaçai derrière la reine, et les deux gardes restèrent en face du roi. La reine leur dit que le roi avait voulu voir, avant leur départ, deux des braves qui lui avaient donné les plus grandes preuves de courage et d'attachement. Miomandre prit la parole, et dit tout ce que ces mots touchants et honorables pour les gardes devaient lui inspirer. Madame Élisabeth parla de la sensibilité du roi; la reine reprit de nouveau la parole pour insister sur la nécessité de leur prompt

[1] Un grand nombre de gardes du corps, blessés le 6 octobre, s'étaient rendus à l'infirmerie de Versailles. La présence d'esprit de M. Voisin, chirurgien major de cette infirmerie, leur sauva la vie. Les brigands voulaient pénétrer à l'infirmerie et les y massacrer. M. Voisin court à la pièce d'entrée, les invite à se rafraîchir, fait apporter du vin, et trouve le moyen de dire à la sœur supérieure de faire transférer les gardes dans une salle destinée aux indigents, et de les revêtir des bonnets et des casaques que l'hospice leur fournissait. Les bonnes sœurs exécutèrent cet ordre avec tant de célérité, que les gardes furent transférés, habillés en pauvres, et leurs lits réparés, pendant que les assassins s'amusaient à boire. Ils parcoururent toutes les salles, et crurent n'y voir que des pauvres malades; les gardes furent sauvés.

(*Note de madame Campan.*)

départ : le roi garda le silence; son émotion pourtant était visible, et des larmes d'attendrissement remplissaient ses yeux. La reine se leva, le roi sortit, madame Élisabeth le suivit; la reine avait ralenti sa marche, et, dans l'embrasure d'une fenêtre, elle me dit : « Je regrette d'avoir amené le roi ici! et je suis bien sûre qu'Élisabeth pense comme moi : si le roi eût dit à ces braves gens le quart de ce qu'il pense de bien pour eux, ils auraient été ravis; mais il ne peut vaincre sa timidité. »

L'empereur Joseph venait de mourir. La douleur de la reine fut assez modérée : ce frère, dont elle avait été si fière, qu'elle avait aimé si tendrement, avait probablement perdu une grande partie de son affection; elle lui reprochait quelquefois, quoique avec beaucoup de ménagement, d'avoir adopté plusieurs des principes de la philosophie moderne, et peut-être savait-elle qu'il envisageait nos troubles plus en souverain d'Allemagne qu'en frère de la reine de France [1].

Mirabeau n'avait pas perdu l'espoir de se rendre la dernière ressource de la cour opprimée; et je me rappelle qu'il y eut déjà à cette époque quelques communications entre la reine et lui.

[1] L'empereur Joseph avait envoyé à la reine une gravure qui représentait des religieuses et des moines défroqués. Les premières essayaient des modes, les derniers se faisaient friser; cette gravure était toujours restée dans un cabinet sans y être suspendue. La reine me dit de la faire emporter; qu'elle souffrait de voir combien les philosophes avaient de pouvoir sur l'esprit et les actions de son frère *.

(*Note de madame Campan.*)

* Les jésuites et les moines n'ont pas eu d'ennemi plus déclaré, plus redoutable que Joseph II. Les passages qu'on va lire, et qui sont extraits de la correspondance de ce prince, donnent pour ainsi dire l'explication de la gravure qu'il avait envoyée à la reine. On doit ajouter que Joseph II portait dans la destruction des établissements religieux un zèle philosophique qui avait aussi son fanatisme.

« Le monachisme est porté en Autriche à un excès intolérable; le nombre des chapitres et des couvents s'est multiplié à l'excès. Jusqu'à présent, les moines ont su, en s'armant de je ne sais quelle règle et quelles lois, se soustraire à l'influence du gouvernement, qui n'a eu que fort peu de droits sur leurs personnes; et pourtant ils sont les sujets les plus inutiles comme les plus dangereux d'un État; car ils cherchent à se soustraire à l'observation des lois civiles, et s'adressent à tout propos au *pontifex maximus* de Rome.

« Mon ministre d'État baron de Kusel, l'éclairé Van Swieten, le prélat Rautenrauch, et plusieurs autres hommes de grand mérite, feront partie d'une commission que j'ai chargée d'un travail relatif à la suppression des couvents superflus, et j'espère que j'obtiendrai de leur zèle pour la bonne cause, et de leur dévouement pour la couronne, tous les bons et loyaux services qu'ils sont capables de rendre à la patrie.

« Quand j'aurai arraché le masque au monachisme et converti le moine contemplateur en un citoyen producteur, c'est alors, je l'espère, que plus d'un de ces esclaves factieux raisonnera autrement de mes réformes.

« Ma tâche est difficile : ce ne sera pas peu de chose que de réduire cette armée de moines, et de faire des hommes de ces faquirs, devant la tête tondue desquels le vulgaire se prosterne avec respect, eux qui ont su prendre plus d'empire sur le cœur du peuple que nul autre objet capable de faire impression sur l'esprit humain. »

(*Lettres inédites de Joseph II, empereur d'Allemagne.* Paris, 1822.)

(*Note de l'éditeur.*)

Il s'agissait alors d'un ministère à lui donner. On en eut connaissance, et ce doit être vers ce temps que l'Assemblée décréta qu'aucun député ne pourrait remplir les fonctions de ministre du roi que deux ans après que ses fonctions législatives auraient été terminées. Je sais que la reine fut très-affligée de cette décision, et la regarda comme un moyen puissant qui était enlevé à la cour.

L'habitation du palais des Tuileries, très-désagréable en été, fit désirer à la reine d'aller à Saint-Cloud. Ce voyage fut décidé sans éprouver d'opposition : la garde nationale de Paris y suivit la cour. A cette époque on présenta de nouveaux projets d'évasion; rien n'était plus facile alors que de les exécuter. Le roi avait obtenu de sortir sans gardes, et de n'être accompagné que par un aide de camp de M. de la Fayette. La reine en avait de même un de service auprès d'elle, ainsi que M. le dauphin. Le roi et la reine sortaient souvent à quatre heures après-midi, et ne rentraient qu'à huit ou neuf heures du soir.

Voici un projet de départ que la reine me communiqua, et dont l'exécution paraissait infaillible. La famille royale devait se rendre dans un bois à quatre lieues de distance de Saint-Cloud ; des personnes bien dévouées eussent accompagné le roi, qui, d'ailleurs, était toujours suivi de ses écuyers et de ses pages; la reine l'eût rejoint avec sa fille et madame Élisabeth : ces princesses avaient, de même que la reine, des écuyers et des pages dont les sentiments n'étaient pas douteux. Le dauphin eût été, de son côté, au rendez-vous avec madame de Tourzel : une grande berline et une chaise de suite suffisaient pour toute la famille; on aurait pu alors gagner les aides de camp ou les soumettre. Le roi devait laisser sur son bureau, à Saint-Cloud, une lettre pour le président de l'Assemblée nationale. Le service du roi et de la reine aurait attendu sans inquiétude jusqu'à neuf heures du soir, puisque la famille ne rentrait quelquefois qu'à cette heure-là. Cette lettre ne pouvait être remise à Paris que vers dix heures au plus tôt. L'Assemblée alors n'était pas réunie; il eût fallu trouver le président chez lui ou dans une autre maison ; on aurait atteint minuit avant que l'Assemblée eût été convoquée, et qu'on eût fait partir des courriers pour faire arrêter la

famille royale, qui aurait déjà eu l'avance de six ou sept heures, étant partie à six lieues de distance de Paris; et à cette époque on voyageait encore très-facilement en France. La reine avait approuvé ce plan; mais je ne me permettais pas de la questionner, et je pensais même que s'il s'exécutait elle me le laisserait ignorer. Un soir du mois de juin, à neuf heures, les gens du château, ne voyant pas revenir le roi, se promenaient avec inquiétude dans les cours. Je croyais au départ, et respirais à peine dans le trouble de mes vœux, lorsque j'entendis le bruit des voitures. J'avouai à la reine que je l'avais crue partie; elle me dit qu'il fallait d'abord attendre que Mesdames fussent sorties de France, et voir ensuite si le projet pourrait s'accorder avec ceux du dehors [1].

CHAPITRE XVII.

Première fédération. — Tentatives d'assassinat contre la reine. — Autre projet formé pour l'empoisonner. — Paroles remarquables de cette princesse. — Scène touchante. — Relation de l'affaire de Nancy écrite par madame Campan, la nuit dans la salle du conseil, sous la dictée du roi. — Madame Campan devient l'objet de dénonciations calomnieuses. — Marques de confiance que lui donne la reine. — Entrevue de cette princesse avec Mirabeau, dans les jardins de Saint-Cloud. — Il traite avec la cour. — Dérisions du parti révolutionnaire. — Pierres de la Bastille offertes au dauphin. — La reine sent augmenter son aversion pour M. de la Fayette. — Projet qu'avaient les princes de rentrer en France par Lyon. — Imprudences des personnes dévouées à la reine. — Anecdote relative à M. de la Fayette. — Départ de Mesdames. — Mort de Mirabeau.

On se rendit à Paris pour la première fédération, le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Quelle étonnante

[1] « Au retour d'un voyage de Saint-Cloud, dit Montjoie dans son *Histoire de Marie-Antoinette*, le roi écrivait à la duchesse de Polignac :

« J'arrive de la campagne; l'air nous « a fait du bien; mais que ce séjour nous « a paru changé! Le salon du dejeûner, « qu'il était triste! Aucun de vous n'y « était. Je ne perds pas l'espoir de nous « y retrouver ensemble: dans quel temps? « je l'ignore. Que de choses nous aurons « à nous dire! La santé de votre amie se « soutient malgré toutes les peines qui « l'accablent. Adieu, madame la du-

réunion que celle de quatre cent mille hommes dont il n'y en avait peut-être pas deux cents qui ne crussent que le roi trouvait son bonheur et sa gloire dans l'ordre de choses qui s'établissait! L'amour qu'on lui portait, à l'exception de ceux qui avaient médité sa ruine, était encore dans toute sa force dans le cœur de tous les Français des départements; mais si j'en juge par ceux que j'ai eu occasion de voir, il était totalement impossible de les éclairer et de les faire sortir de leur enchantement; ils aimaient autant le roi que la constitution et la constitution autant que le roi; et l'on ne pouvait plus, dans leur esprit et dans leur cœur, séparer l'un de l'autre [1].

« chesse; parlez de moi à votre mari et « à tout ce qui vous entoure. Dites-vous « bien que je ne serai heureux que le « jour où je me retrouverai avec mes « anciens amis. »

« Plus la première Assemblée nationale avançait dans ses travaux, ajoute Montjoie, et plus la reine se voyait malheureuse. Où en a une preuve dans ce peu de mots d'un autre billet de Louis XVI à madame la duchesse de Polignac :

« Depuis dix-huit mois il n'y a ici « que des choses bien tristes à voir et à « entendre : on ne prend pas d'humeur, « mais on est peiné, attristé d'être con- « trarié partout, et surtout d'être mal « jugé. »

Dans une première lettre du roi à la duchesse on trouve ces mots :

« Votre amie est malheureuse et bien « mal jugée; mais je me flatte qu'un « jour on lui rendra justice. Cependant « les méchants sont bien actifs, on les « croit plus que les bons; vous en êtes « bien une preuve. »

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Aux détails que renferment les *Mémoires de Ferrières* sur la fédération nous joindrons ceux qu'on va lire. Ils peignent d'une part l'enthousiasme que cette fête excitait, même chez les Anglais, et caractérisent de l'autre la gaieté par trop licencieuse de leur théâtre.

« Deux députés nantais, envoyés en Angleterre pour resserrer les nœuds fraternels qui unissaient le club de la révolution de Londres avec tous les amis de la constitution française, écrivirent la lettre suivante :

« D'après tout ce que nous avons vu « et su, nous pouvons vous assurer que « le peuple de Londres est, pour le « moins, aussi enthousiaste de la révo- « lution française que le peuple de « France. Nous fûmes voir, hier, l'opéra « de *la Confédération des Français au* « *champ de Mars*. Depuis six semaines « on joue cette pièce tous les jours. La « salle est pleine à cinq heures, quoi- « que l'on ne commence qu'à sept. Il n'y « avait plus de place lorsque nous arri- « vâmes; mais aussitôt qu'on nous en- « tendit parler français on s'empressa « de nous placer sur le devant des loges, « sans nous connaître; on eut pour nous « toutes les attentions possibles, on « nous força d'accepter des rafraîchis- « sements.

« Le premier acte de cet opéra pré- « sente l'arrivée de plusieurs personnes « à Paris pour la fédération.

« Le second, les travaux du champ « de Mars.

« Le troisième, la confédération « même.

« Dans le second acte, on voit des ca- « pucins en bonnets de grenadiers, des « filles qui caressent des abbés, le roi « qui vient donner un coup de hache, « et tout le monde travaillant en chan- « tant : *Ça ira, ça ira.*

« Au troisième acte, les officiers mu- « nicipaux en écharpe, l'Assemblée na- « tionale, les gardes nationales, les offi- « ciants en habits pontificaux, et des « prêtres qui chantent. Un régiment d'en- « fants, chantant : *Moi, je suis soldat* « *pour la patrie*, en français et en an- « glais. Tout cela nous paraît très-nou- « veau au bord de la Tamise, et chaque « couplet est redemandé et applaudi « jusqu'au délire. » (*Anecdotes du règne de Louis XVI*, tome IV, p. 93-94.

(*Note de l'éditeur.*)

La cour revint à Saint-Cloud après la fédération : un scélérat, nommé Rotondo, s'y introduisit dans le dessein d'assassiner la reine. On a su qu'il avait pénétré jusque dans les jardins intérieurs: la pluie empêcha sa majesté de sortir ce jour-là. M. de la Fayette, qui avait eu connaissance de ce complot, donna les consignes les plus sévères à tous les factionnaires; et le signalement de ce monstre fut répandu dans le palais, par l'ordre du général. J'ignore comment on parvint à le soustraire au supplice. Une contre-police, qui appartenait au roi, découvrit aussi qu'il se tramait un projet d'empoisonner la reine. Elle m'en parla sans la moindre émotion, ainsi qu'à son premier médecin, M. Vicq-d'Azyr. Mais nous cherchâmes, lui et moi, quelles précautions il fallait prendre : il se reposait beaucoup sur l'extrême sobriété de la reine; cependant il me conseilla d'avoir toujours à ma portée une bouteille d'huile d'amandes douces, que je ferais renouveler de temps en temps; cette huile et le lait étant, comme on sait, le contre-poison le plus sûr pour les déchirements qu'excitent les corrosifs. La reine avait une habitude qui inquiétait particulièrement M. Vicq-d'Azyr : du sucre en poudre se trouvait toujours sur la commode de la chambre de sa majesté; et souvent, sans même appeler personne, elle en mettait des cuillerées dans un verre d'eau, lorsqu'elle voulait boire. Il fut convenu que je ferais râper une grande quantité de sucre chez moi; que j'en aurais toujours des cornets dans mon sac, et que trois ou quatre fois dans le jour, lorsque je me trouverais seule dans la chambre de sa majesté, je le substituerais à celui du sucrier. Nous savions que la reine eût empêché toute précaution de ce genre, mais nous ignorions son motif. Un jour elle me surprit seule, faisant l'échange dont je viens de parler, et me dit qu'elle jugeait bien que c'était une opération concertée entre moi et M. Vicq-d'Azyr; mais que je prenais une peine bien inutile. « Souvenez-vous, ajouta-t-elle, qu'on n'emploiera pas un grain de poison contre moi. Les Brinvilliers ne sont pas de ce siècle-ci : on a la calomnie, qui vaut beaucoup mieux pour tuer les gens; et c'est par elle qu'on me fera périr. »

Pendant que des avertissements aussi tristes et les projets les plus criminels affligeaient et flétrissaient le cœur de cette infor-

tunée princesse, des témoignages les plus sincères d'attachement pour sa personne et pour la cause du roi venaient souvent lui offrir d'agréables illusions, ou le spectacle touchant des larmes que ses malheurs faisaient répandre. Un jour, pendant ce même voyage de Saint-Cloud, je fus témoin d'une scène bien attendrissante, et que nous eûmes soin de ne pas divulguer. Il était quatre heures après-midi, la garde n'était pas montée, il n'y avait presque personne ce jour-là à Saint-Cloud, et je faisais une lecture à la reine, qui travaillait à son métier dans une pièce de son appartement dont un balcon donnait sur la cour. Les fenêtres étaient fermées; nous entendîmes cependant un bruit sourd formé par un grand nombre de voix qui semblaient n'articuler que des sons étouffés. La reine me dit d'aller voir ce que c'était; je levai le rideau de mousseline, et j'aperçus au-dessous du balcon plus de cinquante personnes : cette réunion était composée de femmes, jeunes et vieilles, parfaitement mises dans le costume en usage à la campagne; de vieux chevaliers de Saint-Louis, de jeunes chevaliers de Malte et de quelques ecclésiastiques. Je dis à la reine que c'était probablement une réunion de plusieurs sociétés des campagnes voisines, qui désiraient la voir. Elle se leva, ouvrit la fenêtre et parut sur le balcon : voilà tous ces braves gens qui lui disent à voix basse : « Ayez du courage, madame, les bons Français souffrent pour vous et avec vous; ils prient pour vous, le ciel les exaucera; nous vous aimons, nous vous respectons, nous révérons notre vertueux roi. » La reine fondait en larmes, et avait porté son mouchoir sur les yeux. « Pauvre reine! elle pleure! » disaient les femmes et les jeunes filles; mais la crainte de compromettre sa majesté et même les personnes qui lui montraient tant d'amour m'inspira de prendre la main de sa majesté, avec le signe de vouloir la faire rentrer dans sa chambre; et, en levant les yeux, je fis entendre à cette estimable société que la prudence dictait ma démarche. On le jugea ainsi, car j'entendis : *Elle a raison cette dame;* et puis des : *Adieu, madame;* et tout cela avec des accents d'un sentiment si vrai et si douloureux, qu'en me les rappelant, au bout de vingt ans, j'en suis encore attendrie.

Quelques jours après arriva l'insurrection de Nancy. On n'en

a connu que le motif apparent; il y en avait un autre, dont j'aurais pu être bien informée si le trouble extrême que j'éprouvai à ce sujet ne m'eût pas ôté la faculté d'y faire attention : je vais tâcher de m'expliquer. Dans les premiers jours de septembre, la reine, en se couchant, m'ordonna de laisser sortir tout son service, et de rester près d'elle : lorsque nous fûmes seules, elle me dit : « A minuit le roi viendra ici. Vous savez qu'il vous a toujours distinguée; il vous donne la marque de confiance de vous choisir pour écrire, sous sa dictée, tout le récit de l'affaire de Nancy. Il faut qu'il en ait plusieurs copies. » A minuit, le roi entra chez la reine, et me dit en souriant : « Vous ne vous attendiez pas à être mon secrétaire, et cela pendant la nuit. » Je suivis le roi; il me conduisit dans la salle du conseil. J'y trouvai un cahier de papier, un encrier, des plumes, tout cela préparé. Il s'assit à côté de moi, et me dictait le rapport du marquis de Bouillé, qu'il copiait en même temps. Ma main tremblait, j'avais de la peine à écrire ; mes réflexions me laissaient à peine l'attention nécessaire pour écouter le roi. Cette grande table, ce tapis de velours, ces siéges qui ne devaient servir qu'aux premiers conseillers du souverain; ce qu'avait été ce séjour, ce qu'il était dans ce moment, où le roi employait une femme à des fonctions qui avaient si peu de rapport avec ses devoirs ordinaires; les malheurs qui l'avaient amené à cette nécessité; ceux que mon amour et mes craintes pour mes souverains me faisaient encore redouter : toutes ces idées me firent une telle impression, que, rentrée dans l'appartement de la reine, je ne pus, du reste de la nuit, retrouver le sommeil, ni me ressouvenir de ce que j'avais écrit.

Plus je voyais que j'avais le bonheur d'être de quelque utilité à mes maîtres, plus j'observais de vivre seulement avec ma famille, et jamais je ne me permettais aucun entretien qui pût faire connaître l'intimité dans laquelle j'étais admise; mais rien ne reste ignoré à la cour, et je me vis bientôt de nombreux ennemis. Les moyens de desservir, surtout auprès des rois, ne sont que trop faciles; ils l'étaient devenus bien plus encore, depuis que le seul soupçon de communication avec des partisans de la révolution pouvait faire perdre l'estime et la confiance du roi et de la reine : heureusement que ma conduite me préservait

auprès d'eux des dangers de la calomnie. J'avais quitté Saint-Cloud depuis deux jours, lorsque je reçus, à Paris, un billet de la reine, qui contenait ces mots. « Venez de suite à Saint-Cloud, j'ai à vous communiquer quelque chose qui vous intéresse. » Je partis à l'instant. Sa majesté me dit qu'elle avait un sacrifice à me demander : je lui répondis qu'il était fait. Elle me dit qu'il s'agissait de renoncer à la société d'un ami; que cela était pénible, mais qu'il le fallait essentiellement pour moi; que pour elle peut-être lui aurait-il convenu qu'un député homme d'esprit fût reçu habituellement chez moi, ce qui pouvait lui être fort utile; mais qu'elle ne pensait en ce moment qu'à mes propres intérêts. La reine m'apprit alors que les dames du palais, la veille au soir, l'avaient assurée que M. de Beaumetz, député de la noblesse d'Artois, qui s'était rangé du côté gauche de l'Assemblée, passait sa vie chez moi. Voyant sur quelles fausses bases on avait voulu me rendre un mauvais service, je répondis respectueusement, mais en souriant, qu'il m'était impossible de faire à sa majesté le sacrifice qu'elle exigeait de moi; que M. de Beaumetz, homme de beaucoup d'esprit, n'avait pas pris la résolution de se ranger au côté gauche de l'Assemblée pour venir se dépopulariser, en passant son temps chez la première femme de la reine, et que depuis le 1er octobre 1789 je ne l'avais aperçu qu'au spectacle et dans les promenades, sans même qu'il fût venu m'y parler; que cette conduite m'avait paru toute naturelle; que, voulant plaire au parti populaire ou se faire gagner par la cour, il ne devait pas agir autrement à mon égard. La reine termina cette explication en disant : « Oh! c'est juste, cent fois juste! On a fort mal choisi cette occasion de vous nuire; mais observez-vous dans vos moindres démarches : vous voyez que la confiance que nous vous accordons, le roi et moi, vous fait de puissants ennemis. »

Les communications secrètes qui existaient toujours entre la cour et Mirabeau finirent par l'amener à une entrevue avec la reine dans les jardins de Saint-Cloud [1]. Il partit de Paris, à

[1] Ce n'est pas dans son appartement, comme le dit M. de Lacretelle, que la reine reçut Mirabeau; sa personne était trop généralement connue; elle se rendit seule dans son jardin, à un rond point qui est encore sur les hauteurs du jardin particulier de Saint-Cloud. (*Note de madame Campan.*)

cheval, sous prétexte de se rendre à la campagne, chez un de ses amis, M. de Clavières; mais il s'arrêta à une porte des jardins de Saint-Cloud, et fut conduit, je ne sais par qui, vers un endroit où la reine l'attendait seule, dans la partie la plus élevée de ses jardins particuliers. Elle me raconta qu'elle l'avait abordé en lui disant : « Auprès d'un ennemi ordinaire, d'un homme « qui aurait juré la perte de la monarchie, sans apprécier l'uti- « lité dont elle est pour un grand peuple, je ferais en ce moment « la démarche la plus déplacée; mais quand on parle à un Mira- « beau, etc..... » Cette pauvre reine était charmée d'avoir trouvé cette manière de le placer au-dessus de tous, et, en me confiant les détails de cette entrevue, elle me disait : « Savez-vous que ces mots, *un Mirabeau*, ont paru le flatter infiniment. » Cependant, selon moi, c'était le flatter bien peu, car son esprit a fait plus de mal qu'il n'eût jamais pu faire de bien. Il avait quitté la reine en lui disant avec enthousiasme : « Madame, la monarchie est sauvée[1] ! » Ce fut bientôt après que Mirabeau dut recevoir des sommes très-considérables. Il le laissa trop apercevoir par l'augmentation de sa dépense. Déjà quelques-uns de ses propos sur la nécessité d'arrêter les factieux circulaient dans la société. Invité un jour à dîner avec une personne très-attachée à la reine, il sut que cette personne s'était retirée en apprenant qu'il était un des convives; les maîtres de la maison se plurent à le lui dire, et l'on fut très-étonné de l'entendre louer le convive absent, et assurer qu'à sa place il en aurait fait autant; mais il ajouta qu'on n'avait qu'à inviter de nouveau cette personne dans quelques mois, et qu'on la ferait dîner avec le restaurateur de la monarchie. Mirabeau oubliait que le mal était plus aisé à faire que le bien, et se croyait en politique l'Atlas du monde entier.

Les outrages et même la moquerie se mêlaient sans cesse à la marche audacieuse des révolutionnaires : l'usage était de donner des aubades sous les fenêtres du roi le jour de l'an. La musique de la garde nationale s'y rendit ce jour-là 1791 : voulant faire allusion à la liquidation des dettes de l'État, décrétée par l'As-

[1] L'éditeur a dans les mains deux lettres *inédites* de Mirabeau à la cour. Elles indiquent par quels moyens il espérait *sauver la monarchie*. Peut-être ces deux lettres seront-elles publiées un jour. (*Note de l'éditeur.*)

semblée, elle joua uniquement, à plusieurs reprises, l'air de l'opéra-comique des *Dettes*, dont le refrain est : *Mais nos créanciers sont payés ; c'est ce qui nous console.*

Ce même jour, des *vainqueurs de la Bastille*, grenadiers de la garde parisienne, précédés d'une musique militaire, vinrent présenter pour étrennes au jeune dauphin un domino fait de pierre et de marbre de cette prison d'État. La reine me donna ce sinistre bijou, en me disant de le conserver, qu'il serait curieux pour l'histoire du temps de la révolution. Sur le couvercle étaient gravés de mauvais vers, dont voici le sens : *Des pierres de ces murailles, qui renfermaient d'innocentes victimes du pouvoir arbitraire, ont été transformées en jouet pour vous être offert, Monseigneur, comme un hommage de l'amour du peuple, et pour vous apprendre quelle est sa puissance.*

La reine disait que la passion de la popularité condamnait M. de la Fayette à se prêter indistinctement à toutes les impertinences populaires. Son aversion pour ce général augmentait de jour en jour, au point que vers la fin de la révolution, lorsqu'il parut vouloir soutenir le trône ébranlé, elle ne voulut jamais tenir de lui un si grand service.

L'émigration avait déjà éloigné beaucoup de monde ; des gens qui avant cette époque n'auraient jamais osé prétendre à quelque emploi distingué cherchaient, sous prétexte de zèle pour la cause du roi, à s'approcher de l'intérieur des Tuileries. J'ai connu beaucoup de ces gens-là ; quelques-uns n'étaient que de misérables intrigants ; d'autres avaient de bonnes intentions, mais manquaient des lumières qui auraient pu les rendre utiles.

M. de J***, colonel attaché à l'état-major de l'armée, eut le bonheur de rendre plusieurs services à la reine, et s'acquitta avec la discrétion et la dignité convenables de plusieurs missions importantes [1]. Leurs majestés avaient la plus grande confiance en lui, quoique souvent la sagesse de ses craintes, quand il s'agissait de projets inconsidérés, l'eût fait taxer, par des impru-

[1] Pendant la détention de la reine au Temple, il s'introduisit dans cette prison sous les sales vêtements de l'allumeur de quinquets, et y remplit ses fonctions sans être reconnu. Ce trait n'est encore connu que de sa famille et de quelques amis très-intimes *.
(*Note de madame Campan.*)

* J'ai tout lieu de penser que le serviteur honoré par un si noble et si périlleux dévouement était M. de Jarjaye.
(*Note de l'éditeur.*)

dents et des ennemis, de suivre les principes des constitutionnels. Envoyé à Turin, il eut de la peine à dissuader les princes du projet qu'ils avaient, à cette époque, de rentrer en France par Lyon, avec une très-faible armée; et lorsque, dans un conseil qui se prolongea jusqu'à trois heures du matin, il eut fait voir ses instructions, et démontré que cette démarche exposerait le roi, le seul comte d'Artois se prononça contre le plan, qui était de M. le prince de Condé.

Parmi les employés d'un ordre subalterne que les circonstances critiques initièrent dans des affaires importantes, s'était introduit un M. de Goguelat, ingénieur géographe à Versailles, très-bon dessinateur. Il avait fait pour la reine des plans de Saint-Cloud et de Trianon; elle en fut très-contente, et fit admettre cet ingénieur dans le corps de l'état-major de l'armée. Au commencement de la révolution, il fut envoyé au comte d'Esterhazy, à Valenciennes, en qualité d'aide de camp. Ce dernier grade lui avait été donné uniquement pour l'éloigner de Versailles, où, pendant les premiers mois de l'Assemblée des états généraux, il avait compromis la reine. Voulant faire remarquer son dévouement pour les intérêts du roi, il allait sans cesse aux tribunes de l'Assemblée, y frondait tout haut les motions des députés, et revenait aux antichambres de la reine, où il répétait tout ce qu'il venait d'entendre ou ce qu'il avait eu l'imprudence de dire.

J'avais averti la reine du mauvais effet que produisait l'exaltation de cet officier; elle partagea mon opinion sur les dangers que j'y voyais. Mais malheureusement, en éloignant M. de Goguelat, elle conserva l'idée que dans un cas périlleux et qui exigerait un grand dévouement, cet homme serait utile à employer. On lui donna, en 1791, la commission de contribuer, de concert avec M. le marquis de Bouillé, à l'évasion du roi.

Non-seulement beaucoup d'hommes à projets cherchaient à s'introduire auprès de la reine, mais madame Élisabeth avait aussi des communications avec plusieurs particuliers qui se mêlaient de faire des plans pour la conduite de la cour. Le baron de Gilliers, M. de Vanoise étaient de ce nombre; ils se ren-

daient chez la baronne de Mackau, où la princesse passait presque toutes ses soirées. La reine n'aimait pas ces réunions, où madame Élisabeth pouvait adopter des vues qui étaient manifestement opposées aux intentions du roi ou aux siennes.

La reine donnait souvent des audiences à M. de la Fayette. Un jour qu'il était dans ses cabinets intérieurs, ses aides de camp se promenaient en l'attendant dans le grand cabinet où se tenait le service. Quelques jeunes femmes imprudentes se plaisaient à dire, avec le projet d'être entendues par ces officiers, qu'il était bien inquiétant de voir la reine seule avec un rebelle et un brigand. Je souffrais de ces inconséquences qui produisaient toujours de mauvais effets, et je leur imposai silence. Une d'elles insistait sur la dénomination de brigand. Je lui dis que pour rebelle, M. de la Fayette méritait bien ce titre; mais que celui de chef de parti était donné par l'histoire à tout homme qui commandait à quarante mille hommes, à une capitale, et à quarante lieues de pays; que souvent des rois avaient traité avec des chefs de parti, et que s'il convenait à la reine de le faire, il ne nous appartenait à nous que de nous taire et de respecter ses actions. Le lendemain, la reine, d'un ton sérieux, mais avec la plus grande bonté, me demanda ce que j'avais dit la veille au sujet de M. de la Fayette, ajoutant qu'on l'avait assurée que j'avais imposé silence à ses femmes, parce qu'elles ne l'aimaient pas, et que j'avais pris son parti. Je répétai à la reine, mot pour mot, ce qui s'était passé; elle voulut bien me dire que j'avais parfaitement raison.

Toutes les fois que la jalousie lui faisait parvenir de faux rapports sur moi, elle avait la bonté de m'en prévenir, et ils ne portaient aucune atteinte à la confiance dont elle n'a cessé de m'honorer, et que je me suis trouvée heureuse de justifier, même au péril de ma vie.

Mesdames, tantes du roi, partirent de Bellevue au commencement de l'année 1791 [1]. Je fus prendre congé de madame

[1] Alexandre Berthier, prince de Neufchâtel, alors colonel dans l'état-major de l'armée, et commandant la garde nationale de Versailles, favorisa le départ de Mesdames. Les jacobins de cette ville le firent destituer, et il courut les plus grands périls pour avoir rendu ce service à ces princesses.

(Note de madame Campan.

Victoire. Je ne croyais pas voir pour la dernière fois de ma vie cette auguste et vertueuse protectrice de ma première jeunesse. Elle me reçut seule dans ses cabinets, et m'assura qu'elle espérait, autant qu'elle le désirait, rentrer bientôt en France; que les Français seraient trop à plaindre si les excès de la révolution arrivaient à un degré qui dût lui faire prolonger son absence. Je savais par la reine que le départ de Mesdames avait été jugé nécessaire, pour laisser le roi libre dans ses démarches, lorsqu'il serait contraint de s'éloigner avec sa famille. La constitution du clergé ne pouvant être qu'en opposition directe avec les principes de religion de Mesdames, l'on pensait que leur voyage à Rome ne serait attribué qu'à leur seule piété. Cependant il était difficile de tromper une Assemblée qui devait peser les moindres actions de la famille royale; et dès ce moment on eut plus que jamais les yeux ouverts sur ce qui se passait aux Tuileries.

Mesdames désiraient emmener madame Élisabeth à Rome. Le libre exercice de la religion, le bonheur de se réfugier près du chef de l'Église, et de vivre avec sécurité auprès de ses tantes qu'elle aimait tendrement, tout fut sacrifié par cette vertueuse princesse à son attachement pour la personne du roi [1].

Le serment exigé des prêtres par la constitution civile du clergé avait amené dans l'Église de France une division qui augmentait les dangers multipliés dont le roi était déjà environné. Mirabeau passa une nuit entière chez le curé de Saint-

[1] La *Chronique de Paris*, journal écrit sous l'influence du parti constitutionnel, fit paraître, au sujet du départ de Mesdames, l'article suivant :

« Deux princesses sédentaires par état, par âge et par goût, se trouvent tout à coup possédées de la manie de voyager et de courir le monde.... *C'est singulier*, mais *c'est possible*. Elles vont, dit-on, baiser la mule du pape.... *C'est drôle*, mais *c'est édifiant*.

« Trente-deux sections et tous les bons citoyens se mettent entre elles et Rome.... *C'est tout simple*.

« Mesdames, et surtout madame Adélaïde, veulent user des droits de l'homme.... *C'est naturel*.

« Elles ne partent pas, disent-elles, vec des intentions opposées à la révolution.... *C'est possible*, mais *c'est difficile*.

« Ces belles voyageuses traînent à leur suite quatre vingts personnes.... *C'est beau;* mais elles emportent douze millions.. . *C'est fort laid*.

« Elles ont besoin de changer d'air.... *C'est l'usage*. Mais ce déplacement inquiète leurs créanciers.... *C'est aussi l'usage*.

« Elles brûlent de voyager (désir de fille est un feu qui dévore) ... *C'est l'usage*. On brûle de les retenir; *c'est aussi l'usage*.

« Mesdames soutiennent qu'elles sont libres d'aller où bon leur semble.... *C'est juste*. »

(*Note de l'éditeur.*)

Eustache, confesseur du roi et [illegible] puisée pour acheter et faire le serment exigé par cette constitution. Leur rent un autre confesseur, qui resta inconnu.

Quelques mois après, ce trop fameux Mirabeau, démocrate mercenaire et royaliste vénal, termina sa carrière. La reine le regretta, et s'étonnait elle-même en parlant de ses regrets; mais elle avait espéré que celui-là seulement qui avait eu l'adresse et la force de tout désorganiser aurait pu avoir celle de réparer le mal causé par son funeste génie. On a beaucoup parlé sur le genre de mort de Mirabeau. M. Cabanis, son ami et son médecin, niait qu'il eût été empoisonné. Voici ce que j'ai entendu dire à la reine par M. Vicq-d'Azyr, le jour même de l'ouverture du cadavre. Ce médecin l'assura que le procès-verbal qui avait été fait sur l'état des intestins était aussi applicable à une mort produite par des remèdes violents que par le poison. Il disait aussi que les gens de l'art avaient été fidèles dans leur rapport; mais qu'il était plus prudent de le conclure par la mort naturelle, puisque, dans l'état de crise où était la France, un parti innocent d'un tel crime pourrait être victime de la vengeance publique.

Victoire. Je ne croyais pas v
cette aug

CHAPITRE XVIII.

Préparatifs du voyage de Varennes. — Par qui la reine est observée et trahie. — Anecdotes diverses. — Le départ de madame Campan pour l'Auvergne précède celui de la famille royale pour Varennes. — Madame Campan apprend l'arrestation du roi. — Billet que lui écrit la reine aussitôt son retour à Paris. — Anecdotes. — Mesures prises pour garder le roi aux Tuileries : elles sont insultantes. — Adoucissement qu'y apportent plusieurs officiers de la garde nationale. — Les chagrins blanchissent les cheveux de la reine. — Barnave, pendant le retour de Varennes, s'attire l'estime et la confiance de Marie-Antoinette. — Sa conduite honorable et respectueuse : elle contraste avec celle de Pétion. — Trait courageux de Barnave. — Ses conseils à la reine. — Particularités sur le voyage de Varennes.

Au commencement du printemps de 1791, le roi, fatigué du séjour des Tuileries, voulut retourner à Saint-Cloud. Déjà toute sa maison était partie, et son dîner y était préparé. Il monta en voiture à une heure; la garde se révolta, ferma les grilles, et déclara qu'elle ne le laisserait point partir. Ce coup était certainement monté sur des indices d'un projet d'évasion. Deux personnes, qui s'approchèrent de la voiture du roi, furent très-maltraitées. Mon beau-père fut saisi avec violence par les gardes qui lui enlevèrent son épée. Le roi et sa famille furent forcés de descendre de voiture et de rentrer dans leurs appartements. Cet outrage ne leur fut pas intérieurement très-sensible; ils y virent un motif de légitimer aux yeux du peuple même le projet qu'ils avaient de s'éloigner de Paris.

Dès le mois de mars de la même année, la reine s'occupa des préparatifs de son départ. Je passai ce mois auprès d'elle, et j'exécutai une grande partie des ordres secrets qu'elle me donna à ce sujet. Je la voyais avec peine occupée de soins qui me semblaient inutiles et même dangereux, et lui fis observer que la reine de France trouverait des chemises et des robes partout. Mes observations furent infructueuses : elle voulut avoir à Bruxelles un trousseau complet, tant pour elle que pour ses en-

fants. Je sortais seule, et presque déguisée, pour acheter et faire faire ce trousseau.

Je commandais six chemises dans une boutique de lingère, six dans une autre, des robes, des peignoirs, etc. Ma sœur fit faire un trousseau complet pour Madame sur les mesures des hardes de sa fille aînée, et je commandai des habits pour M. le dauphin sur celles de mon fils. Je remplis une malle entière de tous ces objets, et l'adressai, par ordre de la reine, à une de ses femmes, veuve du major d'Arras, où elle se trouvait en congé illimité, afin qu'elle fût prête à partir pour Bruxelles ou pour tout autre lieu, lorsqu'elle en recevrait l'ordre. Cette dame avait des terres dans la partie de la Flandre autrichienne, et pouvait quitter Arras sans que cela fût observé.

La reine ne devait emmener de Paris que sa première femme de service. Elle m'avait prévenue que si je n'étais pas en fonction à l'instant du départ, elle s'arrangerait pour que je pusse la rejoindre. Elle voulait aussi emporter son nécessaire de voyage. Elle me demanda le moyen de le faire partir, sous le prétexte d'en faire présent à l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas. J'osai m'opposer fortement à ce projet, et lui représentai qu'au milieu de tant de gens qui épiaient ses moindres actions, on devait raisonnablement prévoir qu'il s'en trouverait d'assez clairvoyants pour deviner que ce présent n'était qu'un prétexte de faire partir ce meuble avant son départ; elle persista dans cette idée, et tout ce que je pus obtenir fut que le nécessaire ne disparaîtrait pas de sa chambre, et de convenir avec M. de***, chargé d'affaires de la cour de Vienne pendant l'absence du comte de Merci, qu'il viendrait à sa toilette lui demander, en présence de toute sa chambre, de vouloir bien commander, pour madame la gouvernante des Pays-Bas, un nécessaire absolument semblable au sien. La reine m'ordonna donc, devant le chargé d'affaires, de commander ce meuble. Cette manière d'exécuter sa volonté n'avait que le léger inconvénient d'une dépense de cinq cents louis, et parut devoir éloigner tout soupçon. Si je n'omets aucune circonstance sur ce qui concerne ce nécessaire, c'est que ces minutieux détails ont leur importance, puisque ces premiers préparatifs de voyage furent découverts par une femme dont je

soupçonnais depuis longtemps la conduite, et dont je redoutais même les délations. C'était une femme de garde-robe ; son service durait toute l'année sans interruption. Placée auprès de la reine, dès le temps du mariage, sa majesté, accoutumée à la voir, aimait son adresse et son intelligence. Son sort était au-dessus de celui que devait avoir une femme de sa classe; ses appointements et ses profits s'étaient successivement accrus, jusqu'à lui procurer un revenu de plus de douze mille francs. Elle était belle, recevait chez elle, dans les entresols au-dessus de la reine, des députés du tiers, et avait pour amant M. de Gouvion, aide de camp de M. de la Fayette. On verra bientôt à quel excès la porta son ingratitude.

Vers le milieu de mai 1791, un mois après que la reine m'eut donné l'ordre de commander le nécessaire, elle demanda s'il serait bientôt fini. J'envoyai chercher l'ébéniste qui en était chargé. Il ne pouvait le livrer qu'au bout de six semaines; j'en rendis compte à la reine, qui me dit qu'elle n'avait pas le temps de l'attendre, devant partir dans le courant de juin. Elle ajouta qu'ayant commandé le nécessaire de sa sœur en présence de toute sa chambre, cette précaution suffisait, surtout en disant que sa sœur s'impatientait de ne pas le recevoir ; qu'il fallait donc faire vider et nettoyer le sien, et l'envoyer au chargé d'affaires qui le ferait partir. J'exécutai cet ordre sans paraître le cacher par le moindre mystère. J'ordonnai à la femme de garde-robe d'ôter tout ce que contenait le nécesssaire, parce que celui destiné à madame l'archiduchesse ne pouvait être achevé de longtemps, et d'avoir grand soin de ne laisser aucune trace des parfums qui pouvaient ne pas convenir à cette princesse. J'anticiperai sur l'ordre des événements pour faire voir que toutes ces précautions ne furent pas moins inutiles que dangereuses.

Après le retour de Varennes, le maire de Paris remit à la reine une dénonciation de la femme de garde-robe, datée du 21 mai, où elle déclarait qu'il se faisait des préparatifs aux Tuileries pour un départ; qu'on avait cru qu'elle ne devinerait pas le motif de l'envoi du nécessaire de la reine à Bruxelles, mais que l'annonce d'un présent fait par sa majesté à sa sœur n'était qu'un prétexte; que sa majesté était trop attachée à ce meuble pour s'en

priver, et qu'elle avait dit souvent qu'il lui serait très-utile en cas de voyage. Elle déclara aussi que j'étais restée une soirée entière enfermée avec la reine et occupée à emballer de nouveau tous ses diamants; qu'elle les avait trouvés épars avec du coton sur le canapé de l'entresol de la reine aux Tuileries. Cette dénonciation fit juger à la reine que cette femme avait, à son insu, une double clef de ce cabinet. Sa Majesté avait, à la vérité, interrompu l'arrangement de ses diamants, un soir, à sept heures, pour se rendre à son jeu, et avait ôté la clef de son cabinet, en me disant qu'elle reviendrait le lendemain, après son lever, achever cet emballage avec moi; qu'une sentinelle était sous sa fenêtre; qu'elle avait la clef de son cabinet dans sa poche, et ne voyait aucun danger pour ses bijoux. C'était donc le soir, après que nous eûmes quitté ce cabinet, ou le lendemain matin de très-bonne heure, que cette malheureuse avait surpris ces préparatifs secrets. Le coffre des diamants fut remis à Léonard, coiffeur de la reine[1], qui partit avec M. le duc de Choiseul, et ce dépôt fut laissé à Bruxelles. Déjà leurs majestés avaient livré à des commissaires de l'Assemblée les diamants de la couronne qui étaient à leur usage; ceux que la reine avait fait sortir de France lui appartenaient en propre.

Ce fut lors de ces préparatifs de départ que la reine me dit qu'elle avait un dépôt bien précieux à me confier, et qu'il fallait que je trouvasse des gens honnêtes, d'une existence indépendante, et entièrement dévoués à leurs souverains, auxquels je confierais un portefeuille qu'elle me remettrait. J'eus l'idée de choisir madame Vallayer-Coster, peintre de l'Académie, logée aux galeries du Louvre, et à laquelle je trouvai, ainsi qu'à son mari, toutes les qualités que la reine exigeait dans les personnes qui se chargeraient de ce dépôt. Ils furent aussi fidèles que je l'avais annoncé. Ce ne fut qu'en septembre 1791, après l'acceptation de la constitution, qu'ils me remirent ce portefeuille. La femme criminelle dont je n'ai eu que trop à parler avait fait aussi quelques délations sur ce fait. Elle disait qu'elle avait vu un portefeuille sur un fauteuil où jamais il n'y en avait eu de placé; que la

[1] Ce malheureux rentra en France après avoir émigré quelque temps, et périt sur l'échafaud. (*Note de l'éditeur.*)

reine me parlait bas en me le montrant, et que depuis ce moment il avait disparu. M. Bailly, qui remit deux pages entières de ces dénonciations à la reine, n'en avait fait aucun usage qui eût pu nuire à sa majesté.

Madame la duchesse d'Angoulême a dû avoir tous les diamants de la reine. Sa majesté ne garda qu'une parure de perles, une paire de boucles d'oreilles, composées d'un anneau et de deux poires d'un seul diamant. Ces boucles et beaucoup de bijoux de fantaisie, qui ne valaient pas la peine d'être emballés, étaient restés dans la commode de la chambre de sa majesté aux Tuileries, et ont sûrement été saisis par le comité qui s'empara du palais le 10 août.

Après avoir fait tous les préparatifs dont j'ai parlé, j'eus encore à remplir diverses commissions secrètes et toutes relatives au départ. J'étais à la veille de quitter moi-même Paris avec mon beau-père. La reine, n'ayant pas voulu qu'il y restât, dans la crainte des excès où le peuple pourrait se porter, au moment de son évasion, contre ceux dont le dévouement à sa personne était connu, avait dit à M. Vicq-d'Azyr de lui ordonner les eaux du Mont-Dor. Sa majesté eut aussi la bonté de regretter que mon service ne me mît pas dans la position de pouvoir partir avec elle, et voulut me donner cinq cents louis pour le voyage que j'avais à faire, jusqu'au jour où je pourrais la rejoindre. J'avais tout l'argent nécessaire, et je savais d'ailleurs combien il lui était important d'en conserver le plus possible; je ne les acceptai point. Au reste, elle m'assura que le roi n'allait qu'aux frontières pour traiter de là avec l'Assemblée, et ne quitterait la France que dans le cas où son plan et ses propositions ne produiraient pas l'effet espéré. Elle comptait sur un parti nombreux dans l'Assemblée, où beaucoup de gens, disait-elle, étaient guéris de leur première exaltation. Je partis donc le 1er juin, et j'arrivai le 6 au Mont-Dor, attendant de jour en jour la nouvelle du départ. Enfin elle nous parvint. J'avais déjà préparé ce qui devait assurer ma sortie; mais les mesures prises par l'Assemblée après le départ de leurs majestés eussent rendu cette sortie plus difficile que la reine ne l'avait pensé. J'étais prête à me mettre en route, lorsque j'entendis un courrier,

venu de la petite ville de Besse, crier au habitants du Mont-Dor, avec des transports de joie, que le roi et la reine étaient arrêtés. Le soir même, cette nouvelle nous fut confirmée, et deux jours après nous reçûmes une lettre de la reine, écrite sous sa dictée par un de ses huissiers [1], dont elle connaissait le dévouement et la discrétion. Elle contenait ces mots : « Je vous fais écrire de mon bain, où je viens de me mettre pour soulager au moins mes forces physiques. Je ne puis rien dire sur l'état de mon âme; nous existons, voilà tout. Ne revenez ici que sur une lettre de moi, cela est bien important. » Cette lettre, non signée, portait la date du jour de l'arrivée de la reine à Paris. Nous reconnûmes la main de celui qui l'avait écrite, et nous fûmes pénétrés d'attendrissement en voyant que dans un moment pareil cette infortunée princesse avait daigné penser à nous. Après avoir reçu cette lettre, je retournai à Clermont, où le comité de surveillance de l'Assemblée voulait nous faire arrêter; mais, comme il fut prouvé que M. Campan était véritablement malade au moment de son départ de Paris, cette rigoureuse mesure n'eut pas lieu. Vers les premiers jours d'août, la reine me manda de rentrer à Paris; qu'elle n'y voyait plus de danger pour moi, et que mon prompt retour lui serait agréable. Je ne pourrai donc donner d'autres détails sur l'évasion de leurs majestés que ceux que j'ai entendu raconter par la reine et par les personnes qui furent témoins de son retour dans son intérieur.

Lorsque la famille royale fut ramenée de Varennes aux Tuileries, le service de la reine éprouva les plus grandes difficultés pour arriver jusqu'à son appartement : tout avait été arrangé pour que la femme de garde-robe qui avait servi d'espion restât seule chargée de son service; elle y devait être aidée par sa sœur et sa fille.

M. de Gouvion, aide de camp de M. de la Fayette, avait fait placer le portrait de cette femme au bas de l'escalier qui conduisait chez la reine, afin que la sentinelle ne permît pas à d'autres femmes d'y pénétrer. Aussitôt que la reine fut instruite

[1] Cet officier fut massacré dans la chambre de la reine, le 10 août 1792. (*Note de madame Campan.*)

de cette pitoyable consigne, elle l'apprit au roi, qui, ne pouvant le croire, envoya au bas de l'escalier pour s'assurer du fait. Sa majesté fit donc demander M. de la Fayette, réclama la liberté de son intérieur, et surtout de celui de la reine, et lui ordonna de faire sortir du palais une femme à laquelle lui seul pouvait donner de la confiance. M. de la Fayette fut obligé d'y consentir [1].

Les mesures prises pour garder le roi étaient à la fois rigoureuses pour l'entrée dans le palais, et insultantes dans son intérieur. Les commandants de bataillon, placés dans le salon que l'on appelait *grand-cabinet*, et qui précédait la chambre à coucher de la reine, avaient l'ordre d'en tenir toujours la porte ouverte, afin d'avoir les yeux sur la famille royale. Le roi ferma un jour cette porte. L'officier de garde l'ouvrit, et lui dit que telle était sa consigne, et qu'il l'ouvrirait toujours; qu'ainsi sa majesté en la fermant prenait une peine inutile. Elle restait même ouverte la nuit, quand la reine était dans son lit; et l'officier se plaçait dans un fauteuil, entre les deux portes, la tête tournée du côté de sa majesté. On obtint seulement que la porte intérieure serait fermée quand la reine se lèverait et s'habillerait. La reine fit placer le lit de sa première femme très-près du sien; ce lit, roulant et garni de rideaux, la préservait d'être vue par l'officier.

[1] La consigne qui écartait toutes les femmes attachées au service de la reine avait été forcée par le peuple d'une manière qui peint ce changement subit que des choses frappantes ne manquent jamais d'amener dans les attroupements. Le jour où l'on attendait le retour des infortunés voyageurs les voitures ne circulaient pas dans les rues de Paris. Cinq ou six femmes de la reine, après avoir été refusées à toutes les portes, se trouvaient à celle des Feuillants avec une de mes sœurs qui avait l'honneur d'être attachée à sa majesté, insistant avec force pour que la sentinelle leur permît d'entrer. Les poissardes les attaquèrent sur l'audace qu'elles avaient de résister à une consigne. Une d'elles va saisir ma sœur par le bras en l'appelant esclave de l'Autrichienne. « Écoutez, lui dit ma sœur d'une voix forte et avec le véritable accent du sentiment qui l'inspirait, je suis attachée à la reine depuis l'âge de quinze ans; elle m'a dotée et mariée; je l'ai servie puissante et heureuse. Elle est infortunée en ce moment! dois-je l'abandonner? — Elle a raison, s'écrièrent ces furies, elle ne doit pas abandonner sa maîtresse; faisons-les entrer. » A l'instant elles entourent la sentinelle, forcent le passage, et introduisent les femmes de la reine, en les accompagnant jusque sur la terrasse des Feuillants. Une de ces furies, que la moindre impulsion eût portée à déchirer ma sœur, la prenant alors sous sa protection, lui donna quelques avis pour arriver sûrement jusqu'au palais. « Otez surtout, lui dit-elle, ma chère amie, cette ceinture de ruban vert; c'est la ceinture de ce d'Artois auquel nous ne pardonnerons jamais. »

(*Note de madame Campan.*)

Madame de Jarjaye, ma compagne, qui continua ses fonctions pendant tout le temps de mon absence, m'a raconté qu'une nuit le commandant de bataillon qui couchait entre les deux portes, voyant qu'elle dormait profondément, et que la reine veillait, quitta son poste et s'approcha de sa majesté pour lui donner des avis sur la conduite qu'elle devait tenir. Quoiqu'elle eût la bonté de lui dire de parler plus bas, pour ne pas troubler le sommeil de sa première femme, celle-ci fut réveillée, et pensa mourir de saisissement en voyant un homme en uniforme de la garde parisienne si près du lit de la reine. Sa majesté la rassura, lui dit de ne pas se lever, que la personne qu'elle voyait était un bon Français, trompé sur les intentions et sur la position de son souverain et de la sienne, mais dont les discours annonçaient un véritable attachement pour le roi. Il y avait une sentinelle dans le corridor noir qui règne derrière cet appartement, et où se trouve un escalier qui alors était intérieur et servait au roi et à la reine pour communiquer librement. Ce poste très-désagréable, puisqu'il fallait le garder vingt-quatre heures, fut souvent réclamé par Saint-Prix, acteur des Français. Il s'y était en quelque sorte dévoué pour favoriser de courts entretiens que le roi et la reine avaient dans ce corridor. Il s'éloignait d'eux, et les avertissait s'il entendait le moindre bruit. M. Collot, commandant de bataillon de la garde nationale, chargé du service militaire de l'intérieur de la reine, allégea de même, avec prudence, toutes les consignes révoltantes qu'il avait reçues; par exemple, celle de suivre la reine jusqu'à la porte de sa garde-robe, ce qui ne fut jamais exécuté. Un officier de la garde parisienne osa parler de la reine avec insolence dans son propre appartement. M. Collot voulut en porter plainte à M. de la Fayette, et le faire casser. La reine s'y opposa, et daigna dire à cet homme quelques mots de raison et de bonté; il devint à l'instant même un de ses partisans les plus dévoués.

La première fois que je revis sa majesté après la funeste catastrophe du voyage de Varennes, je la trouvai sortant de son lit; ses traits n'étaient pas extrêmement altérés; mais, après les premiers mots de bonté qu'elle m'adressa, elle ôta son bonnet, et me dit de voir l'effet que la douleur avait produit

sur ses cheveux. En une seule nuit ils étaient devenus blancs comme ceux d'une femme de soixante-dix ans. Je ne peindrai point ici les sentiments qui déchirèrent mon cœur. Il serait trop peu convenable de parler de mes peines quand je retrace une si grande infortune. Sa majesté me fit voir une bague qu'elle venait de faire monter pour la princesse de Lamballe : c'était une gerbe de ses cheveux blancs, avec cette inscription : *blanchis par le malheur*. A l'époque de l'acceptation de la constitution, la princesse voulut rentrer en France. La reine, qui ne croyait nullement au retour de la tranquillité, s'y opposa ; mais l'attachement que lui avait voué madame de Lamballe lui fit venir chercher la mort.

Lorsque je rentrai à Paris la plus grande partie des mesures de rigueur était levée ; les portes ne restaient pas ouvertes ; on donnait plus de témoignages de respect au souverain ; on savait que la constitution, bientôt terminée, serait acceptée ; et on espérait un meilleur ordre de choses.

Dès le jour de mon arrivée, la reine me fit entrer dans son cabinet pour me dire qu'elle aurait grand besoin de moi pour des relations qu'elle avait établies avec MM. Barnave, Duport et Alexandre Lameth. Elle m'apprit que M. de J*** [1] était son intermédiaire avec ces débris du parti constitutionnel, qui avaient de bonnes intentions, malheureusement trop tardives, et me dit que Barnave était un homme digne d'inspirer de l'estime. Je fus étonnée d'entendre prononcer ce nom de Barnave avec tant de bienveillance. Quand j'avais quitté Paris un grand nombre de personnes n'en parlaient qu'avec horreur. Je lui fis cette remarque, elle ne s'en étonna point, mais elle dit qu'il était bien changé ; que ce jeune homme, plein d'esprit et de sentiments nobles, était de cette classe distinguée par l'éducation et seulement égarée par l'ambition que fait naître un mérite réel. « Un sentiment d'orgueil que je ne saurais trop blâmer dans un jeune homme du tiers état, disait la reine en parlant de Barnave, lui a fait applaudir à tout ce qui aplanissait la route des honneurs et de la gloire pour la classe dans laquelle

[1] C'était la reine qui avait ordonné à M. de J*** de voir ces trois députés. (*Note de madame Campan.*)

il est né ; si jamais la puissance revient dans nos mains, le pardon de Barnave est d'avance écrit dans nos cœurs. » La reine ajoutait qu'il n'en était pas de même à l'égard des nobles qui s'étaient jetés dans le parti de la révolution, eux qui obtenaient toutes les faveurs, et souvent au détriment des gens d'un ordre inférieur, parmi lesquels se trouvaient les plus grands talents : enfin que les nobles, nés pour être le rempart de la monarchie, étaient trop coupables d'avoir trahi sa cause pour mériter leur pardon. La reine m'étonnait de plus en plus par la chaleur avec laquelle elle justifiait l'opinion favorable qu'elle avait conçue de Barnave. Alors elle me dit que sa conduite en route avait été parfaite, tandis que la rudesse républicaine de Pétion avait été outrageante ; qu'il mangeait, buvait dans la berline du roi, avec malpropreté, jetant les os de volaille par la portière, au risque de les envoyer jusque sur le visage du roi ; haussant son verre, sans dire un mot, quand madame Élisabeth lui versait du vin, pour indiquer qu'il en avait assez ; que ce ton offensant était calculé, puisque cet homme avait reçu de l'éducation ; que Barnave en avait été révolté. Pressé par la reine de prendre quelque chose : « Madame, répondit Barnave, les députés de l'Assemblée nationale, dans une circonstance aussi solennelle, ne doivent occuper vos majestés que de leur mission, et nullement de leurs besoins. » Enfin ses respectueux égards, ses attentions délicates et toutes ses paroles avaient gagné non-seulement sa bienveillance, mais celle de madame Élisabeth.

Le roi avait commencé à parler à Pétion sur la situation de la France et sur les motifs de sa conduite, qui étaient fondés sur la nécessité de donner au pouvoir exécutif une force nécessaire à son action pour le bien même de l'acte constitutionnel, puisque la France ne pouvait être république ..... « Pas encore, à la vérité, lui répondit Pétion, parce que les Français ne sont pas assez mûrs pour cela. » Cette audacieuse et cruelle réponse imposa silence au roi, qui le garda jusqu'à son arrivée à Paris. Pétion tenait sur ses genoux le petit dauphin ; il se plaisait à rouler sur ses doigts les beaux cheveux blonds de l'intéressant enfant ; et, parlant avec action, il tirait ses boucles assez fort pour le faire crier. .... « Donnez-moi mon fils, lui dit la reine ;

il est accoutumé à des soins, à des égards qui le disposent peu à tant de familiarités. »

Le chevalier de Dampierre avait été tué près de la voiture du roi, en sortant de Varennes. Un pauvre curé de village, à quelques lieues de l'endroit où ce crime venait d'être commis, eut l'imprudence de s'approcher pour parler au roi; les cannibales qui environnaient la voiture se jettent sur lui. « Tigres, leur cria Barnave, avez-vous cessé d'être Français? Nation de braves, êtes-vous devenue un peuple d'assassins?... » Ces seules paroles sauvèrent d'une mort certaine le curé, déjà terrassé. Barnave, en les prononçant, s'était jeté presque hors de la portière, et madame Élisabeth, touchée de ce noble élan, le retenait par la basque de son habit. La reine disait, en parlant de cet événement, que dans les moments des plus grandes crises les contrastes bizarres la frappaient toujours; et que dans cette circonstance la pieuse Élisabeth retenant Barnave par le pan de son habit lui avait paru la chose la plus surprenante. Ce député avait éprouvé un autre genre d'étonnement. Les dissertations de madame Élisabeth sur la situation de la France, son éloquence douce et persuasive, la noble simplicité avec laquelle elle entretenait Barnave, sans s'écarter en rien de sa dignité, tout lui parut céleste dans cette divine princesse, et son cœur, disposé sans doute à de nobles sentiments, s'il n'eût pas suivi le chemin de l'erreur, fut soumis par la plus touchante admiration. La conduite des deux députés fit connaître à la reine la séparation totale entre le parti républicain et le parti constitutionnel. Dans les auberges où elle descendait elle eut quelques entretiens particuliers avec Barnave. Celui-ci parla beaucoup des fautes des royalistes dans la révolution, et dit qu'il avait trouvé les intérêts de la cour si faiblement, si mal défendus, qu'il avait été tenté plusieurs fois d'aller lui offrir un athlète courageux qui connût l'esprit du siècle et celui de la nation. La reine lui demanda quels auraient été les moyens qu'il lui aurait conseillé d'employer. « La popularité, madame. — Et comment pouvais-je en avoir, répartit sa majesté, elle m'était enlevée? — Ah, madame! il vous était bien plus facile de la reconquérir qu'à moi de l'obtenir. » Cette assertion fournirait matière à

commentaire; je me borne à rapporter ce curieux entretien [1].

La reine attribuait essentiellement à M. Goguelat l'arrestation à Varennes; elle disait qu'il avait mal calculé le temps que devait durer le voyage. Il avait fait celui de Montmédy à Paris, seul dans une chaise de poste, avant de venir prendre les derniers ordres du roi, et avait établi tous ses calculs sur le temps qu'il avait mis à faire ce trajet. On en a fait depuis l'épreuve, et une voiture légère sans courrier a mis près de trois heures de moins qu'une voiture lourde et précédée d'un courrier.

La reine lui reprochait aussi d'avoir quitté la grande route à

[1] La conduite de Barnave après le retour de la famille royale à Paris fut d'accord avec les sentiments qu'il avait fait paraître pendant le voyage. On peut en juger par les détails suivants, et qui sont extraits de la *Biographie de Bruxelles*.

« Nommé, avec MM. de Latour-Maubourg et Pétion, commissaire de l'Assemblée pour assurer le retour du roi, Barnave porta dans cette mission pénible, et que sa conduite antérieure rendait plus délicate encore, les égards les plus attentifs et le sentiment le plus recherché de toutes les convenances. Cette circonstance acheva dans Barnave le grand changement que la réflexion et l'expérience avaient commencé; il fit décréter, à son retour, la formation d'un comité chargé de revoir la rédaction et le classement des lois. C'est à ce comité, devenu depuis, sous le nom de comité de révision, l'objet de la haine du parti qui dès lors voulait renverser le trône, que Barnave fit renvoyer le mémoire dans lequel le roi exprimait les motifs qui l'avaient porté à s'éloigner de Paris. On décida, en même temps, que ce mémoire serait signé par M. de la Porte, intendant de la liste civile, avant d'être adressé au comité. Barnave rendit ensuite le compte le plus simple et le plus noble de la mission qu'il venait de remplir, et ne l'accompagna d'aucune réflexion. Dans la discussion qui s'ouvrit peu après, sur la suite des articles constitutionnels, Barnave s'expliqua avec autant de logique que d'énergie sur la nécessité de déclarer inviolable la personne du roi; mais cette opinion, essentiellement conservatrice, fut accueillie par les huées des tribunes, devenues dès lors les instruments des factieux qui s'essayaient à dominer l'Assemblée. Barnave jeta sur elles un regard de mépris, dont l'expression est encore présente à notre mémoire; son courage et son talent parurent en prendre des forces nouvelles; et, cette fois, l'Assemblée, n'écoutant que les éternelles lois de la raison, de l'expérience et de la politique, consacra, malgré les sots et les factieux, ce grand principe sans lequel il ne saurait exister de société monarchique. La discussion qui s'établit, peu de jours après, sur la proposition désorganisatrice d'accorder quinze jours aux soldats pour apporter leurs dénonciations contre les officiers qu'ils auraient forcés d'abandonner leurs corps, acheva de prouver combien Barnave s'éloignait de plus en plus des théories qu'il avait apportées à la tribune nationale pendant les premiers orages de la révolution. Il s'opposa avec force au projet du comité militaire, déclara que les officiers qui avaient été expulsés de leurs corps ne l'avaient pas toujours été par esprit de patriotisme; et demanda le rejet de ceux des articles sur la discipline de l'armée qui accordaient aux soldats le droit de dénoncer leurs chefs. A peu de distance, on entendit Barnave combattre un projet de décret contre les prêtres appelés réfractaires, et accuser les factieux de vouloir entraver la marche de l'Assemblée en jetant la division et l'inquiétude parmi ses membres. Si la popularité de Barnave succomba sous tant d'atteintes, sa réputation s'accrut aux yeux de tous les gens de bien; toutefois il n'était plus en son pouvoir de réparer des maux devenus irréparables... »

(*Note de l'éditeur.*)

Pont-de-Sommevelle, où la voiture devait rencontrer les quarante hussards qu'il commandait. Elle pensait qu'il aurait dû fondre sur une très-petite quantité de peuple à Varennes, et ne pas demander aux hussards s'ils étaient pour le roi ou pour la nation; que surtout il devait éviter de prendre les ordres du roi, ayant eu connaissance de la réponse faite à M. d'Inisdal, lorsqu'il fut question d'un enlèvement; que le roi ayant dit à Goguelat : *Si on emploie la force, cela sera-t-il chaud?* il avait répondu : *Très-chaud, sire :* ce qui suffisait pour que le roi donnât vingt contre-ordres. Comment concevoir qu'on ait aussi négligé d'envoyer un courrier à M. de Bouillé qui aurait eu le temps d'arriver à Varennes avec une force imposante, et qu'on n'ait pas même pensé à faire arrêter les courriers qui suivraient le roi [1]? Leurs majestés, descendues chez un épicier, maire de Varennes, nommé M. Sauce, le roi lui avait parlé longtemps sur les motifs qui l'éloignaient de Paris, et désirait lui prouver l'utilité de sa démarche, qui, loin d'être hostile, avait été prescrite par son amour pour ses sujets. Ce maire eût pu sauver le roi. La reine était assise dans la boutique entre deux ballots de chandelle, et parlait à madame Sauce, qui paraissait une femme prépondérante dans son ménage, et que M. Sauce regardait de temps en temps comme pour la consulter; mais la reine obtenait pour toute réponse : « Que voulez-vous, madame; votre position est bien fâcheuse; mais voyez-vous, cela exposerait M. Sauce, on lui couperait la tête. Une femme doit penser pour son mari. — Eh bien! lui répondait la reine, le mien est votre roi; il a fait votre bonheur pendant longtemps, il veut le faire encore. » Madame Sauce reparlait des dangers de son mari : les aides de camp arrivèrent dans ce moment, et le retour à Paris fut décidé.

La première femme de chambre du dauphin, jugeant que quelque délai pouvait donner à M. de Bouillé le temps d'amener des forces, se jeta sur un lit et se mit à crier qu'elle se mourait

[1] Les hommes qui aiment à s'éclairer sur un fait historique en consultant des dépositions intéressantes et sincères feront bien de lire les *Mémoires* du marquis de Bouillé, alors général en chef de l'armée de la Meuse, et ceux de son fils M. le comte Louis, aujourd'hui marquis de Bouillé, lieutenant général. (*Note de l'éditeur.*)

d'une colique affreuse. La reine s'approcha d'elle, et cette dame lui serra la main pour lui faire juger son motif. Sa majesté dit qu'elle ne pouvait abandonner, dans un semblable état, une femme qui s'était dévouée pour la suivre dans un voyage dangereux, et qu'elle lui devait des soins; mais on devina probablement cette innocente ruse, et on n'accorda pas le moindre délai [1].

Après tout ce que la reine m'avait dit des fautes commises par M. Goguelat, je le croyais disgracié. Quel fut mon étonnement lorsqu'ayant été mis en liberté, après l'amnistie qui suivit l'acceptation de la constitution, il se présenta chez la reine et fut reçu avec les témoignages de la plus grande bonté. Elle disait qu'il avait fait ce qu'il avait pu, et que le zèle le plus sincère devait faire excuser le reste [2].

[1] La reine me raconta, en me parlant de tous les événements de ce funeste voyage, que, deux lieues avant d'arriver à Varennes, un inconnu, allant au grand galop, avait passé près de la voiture du roi, en criant quelques mots que le bruit des roues sur le pavé les avait empêchés d'entendre, mais que, depuis l'événement de leur arrestation, en se rappelant le son des paroles de cet inconnu, le roi et elle avaient jugé qu'il leur disait : *Vous êtes reconnus*, ou *vous êtes découverts*.

(*Note de madame Campan.*)

[2] On a vu à la page 221 que madame Campan avait raconté deux fois l'affaire du collier, et que les deux récits, quoique essentiellement pareils, différaient par la nature et l'intérêt des circonstances. Ses manuscrits contenaient également deux relations du voyage de Varennes. La relation que nous plaçons à la fin des *Mémoires* contient, sur les préparatifs du départ, sur l'espionnage dont la reine était l'objet, sur le prix et la richesse de ses écrins, sur le caractère de noblesse et de fierté qu'elle fit paraître au moment de l'arrestation, sur le voyage et le retour, des particularités que nous devions conserver à l'histoire; elles servent à former son jugement. Nous ajouterons que ces détails sur les lieux, les personnes, les plus légères circonstances, sont un des plus grands charmes attachés à la lecture des *Mémoires*, et qu'ils se trouvent répandus avec moins de correction, peut-être, mais en plus grande abondance, dans la seconde version que pourra consulter le lecteur.

(*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE XIX.

Acceptation de la constitution. — Avis de Barnave et de ses amis partagé par la cour de Vienne. — Politique secrète de la cour. — L'Assemblée législative délibère sur le cérémonial à suivre pour recevoir le roi. — Motion insultante. — Louis XVI est reçu avec transport par l'Assemblée. — Il laisse éclater dans son intérieur une douleur profonde. — Anecdote. — Fêtes et réjouissances publiques; voix sinistre qui se mêle aux acclamations. — Entretien de M. de Montmorin avec madame Campan sur les imprudences continuelles des gens de la cour. — La famille royale va aux Français. — Spectacle changé; par quel motif. — On se bat au parterre des Italiens. — Double correspondance de la cour avec l'étranger. — Maison civile. — Barnave insiste pour sa formation; la reine s'y oppose. — Ses malheurs n'altèrent point la douceur de son caractère. — Anecdote sur l'abbé Grégoire. — Plan adopté par la reine pour la correspondance secrète. — Conduite de madame Campan en butte aux attaques des deux partis. — Détails sur la conduite de M. Genest, son frère, chargé des affaires de France en Russie. — Lettre remarquable qu'elle reçoit de lui. — Témoignage écrit rendu par la reine au zèle et à la fidélité de madame Campan. — Le roi vient la voir et lui confirme ces témoignages de confiance et de satisfaction. — Projet d'entrevue entre Louis XVI et Barnave; ce qui fait manquer l'entretien. — Tentatives d'empoisonnement contre Louis XVI. — Précautions prises. — La reine consulte Pitt sur la révolution. — Sa réponse; la reine n'y voit rien que de sinistre. — Les émigrés s'opposent à toute alliance avec les constitutionnels. — Lettre de Barnave à la reine. — Elle est sans résultat.

Arrivée à Paris le 25 août, j'y avais trouvé des dispositions beaucoup plus calmes que je n'osais l'espérer : on parlait du moment de l'acceptation de la constitution ; des fêtes qui auraient lieu à cette occasion. La reine commençait à espérer un meilleur ordre de choses. La rixe entre les jacobins et les constitutionnels, le 17 juillet, lui avait cependant fait passer des moments affreux ; et le canon du Champ de Mars, tirant contre un parti qui demandait le jugement du roi, et dont les chefs

étaient au sein même de l'Assemblée, avait laissé dans l'esprit de la reine les plus sinistres impressions.

Les constitutionnels, avec lesquels ses relations ne s'étaient pas ralenties par l'entremise des trois membres déjà nommés, avaient parfaitement servi la famille royale pendant sa détention.

Nous tenons encore les fils qui font mouvoir cette masse populaire, » dit un jour Barnave à M. de J....., en lui montrant un gros volume sur lequel étaient enregistrés les noms de tous les gens que l'on faisait agir à volonté par la seule puissance de l'or. Il était en ce moment question d'en payer un nombre considérable pour s'assurer d'acclamations bien prononcées lorsque le roi et sa famille reparaîtraient au spectacle à l'époque de l'acceptation de la constitution. Ce jour, qui pouvait faire entrevoir l'espérance du calme, arriva le 14 septembre : les fêtes furent brillantes ; mais déjà de nouvelles alarmes empêchaient justement la famille de se livrer à aucun sentiment consolateur.

L'Assemblée législative, qui venait remplacer la Constituante, apportait pour base de conduite les principes républicains les plus exagérés. Formée au sein des assemblées populaires, elle était uniquement pénétrée de l'esprit qui les animait. La constitution avait été, comme je l'ai dit, présentée au roi le 3 septembre ; je reviens sur cette présentation, parce qu'elle offrait un sujet de délibération bien important. Tous les ministres, excepté M. de Montmorin, insistèrent sur la nécessité d'accepter l'acte constitutionnel dans son entier. Ce fut aussi l'avis du prince de Kaunitz. Malouet désirait que le roi s'expliquât avec sincérité sur les vices et les dangers qu'il remarquait dans la constitution. Mais Duport et Barnave, alarmés de l'esprit qui régnait dans la société des jacobins, et même dans l'Assemblée où Robespierre les avait déjà dénoncés comme traîtres à la patrie, et craignant de grands malheurs, unirent leurs avis à ceux de la majorité des ministres et de M. de Kaunitz. Ceux qui voulaient franchement maintenir la constitution conseillaient de ne point l'accepter purement et simplement ; de ce nombre étaient, comme je l'ai dit, MM. de Montmorin et Malouet. Le roi parais-

sait goûter leur avis; et c'est une des plus grandes preuves de la sincérité de l'infortuné monarque[1].

Alexandre Lameth, Duport et Barnave, comptant encore sur les ressources de leur parti, espéraient avoir la gloire de diriger le roi par l'influence qu'ils croyaient avoir acquise sur l'esprit de la reine. On fit aussi consulter des gens connus par leurs lumières, mais qui n'étaient d'aucun conseil ni d'aucune assemblée. De ce nombre fut un M. Dubucq, ancien intendant de la marine et des colonies. Il répondit par cette seule ligne : *Empêchez le désordre de s'organiser.*

[1] Pour confirmer le jugement que madame Campan porte en cet endroit sur les intentions de Louis XVI, nous croyons devoir donner le récit fait par Bertrand de Molleville de sa première entrevue avec ce prince.

« Comme c'était la première fois que j'avais l'honneur de me trouver aussi près du roi et tête-à-tête avec lui, la timidité la plus stupide s'empara de moi à un tel point, que si j'avais dû parler le premier il m'eût été impossible d'achever une phrase ; mais je repris courage quand je vis le roi, bien plus embarrassé que moi, balbutier à peine quelques mots sans suite : il se rassura à son tour en me voyant à mon aise, et notre conversation devint bientôt très-intéressante.

« Après quelques observations générales sur la difficulté des circonstances, le roi me dit : « Eh bien ! vous reste-t-il « encore quelque objection? — Non, « sire; le désir d'obéir et de plaire à « votre majesté est le seul sentiment que « j'éprouve; mais pour savoir si je « peux la servir utilement il serait nécessaire qu'elle eût la bonté de me « faire connaître quel est son plan relativement à la constitution, et quelle « est la conduite qu'elle désire que tiennent ses ministres. — C'est juste, « répondit le roi; voici ce que je pense : « je ne regarde pas cette constitution « comme un chef-d'œuvre, à beaucoup « près; je crois qu'il y a de très-grands « défauts, et que si j'avais eu la liberté « d'y faire des observations on y aurait fait des réformes avantageuses. « Mais aujourd'hui il n'est plus temps : « je l'ai jurée telle qu'elle est; je veux « et je dois être strictement fidèle à « mon serment, d'autant plus que je « crois que l'exécution la plus exacte de « la constitution est le moyen le plus « sûr de faire connaître à la nation et « de lui faire apercevoir les changements « qu'il convient d'y faire. Je n'ai ni se « puis avoir d'autre plan que celui-là ; « je ne m'en écarterai certainement pas, « et je désire que mes ministres s'y conforment. — Ce plan me paraît infiniment sage, sire ; je me sens en état de « le remplir, et j'en prends l'engagement. « Je n'ai pas assez étudié la constitution « dans son ensemble et dans ses détails « pour avoir une opinion arrêtée, et je « m'abstiendrai d'en avoir une, quelle « qu'elle soit, avant que son exécution « ait mis la nation à portée de l'apprécier par ses effets. Mais me serait-il « permis de demander au roi si l'opinion « de la reine sur ce point est conforme à la sienne? — Oui, certainement; elle vous le dira elle-même. » Un moment après je descendis chez la reine, qui, après m'avoir témoigné avec une extrême bonté combien elle partageait l'obligation que le roi m'avait d'accepter le ministère dans des circonstances aussi difficiles, ajouta ces mots : « Le roi vous a fait connaître ses intentions relativement à la constitution; « ne pensez-vous pas que le seul plan à « suivre est d'être fidèle à son serment? « — Oui, certainement, madame. — Eh « bien, soyez sûr qu'on ne nous fera pas « changer. Allons, allons, monsieur Bertrand, du courage; j'espère qu'avec « de la patience, de la fermeté et de la « suite, tout n'est pas encore perdu. »

(*Mémoires particuliers pour servir à la fin du règne de Louis XVI*, par M. Bertrand de Molleville, ministre et secrétaire d'État sous ce règne, tome I, p. 101-103.)

(*Note de l'éditeur.*)

Les opinions semblables à celles du sentencieux et laconique M. Dubucq tenaient à l'esprit du parti aristocratique qui préférait tout, même les jacobins, à l'établissement des lois constitutionnelles, et qui appréhendait essentiellement qu'une acceptation qui porterait un caractère autre que celui de la contrainte ne fût une véritable sanction, capable de maintenir de nouveau le gouvernement. Les désordres les plus effrénés paraissaient préférables, parce qu'ils entretenaient l'espoir d'un changement total; et vingt fois, quand les gens peu instruits de la politique secrète de la cour se permettaient de témoigner l'effroi que leur inspiraient les sociétés populaires, les initiés répondaient qu'un sincère royaliste devait chérir les jacobins. Mon opinion sur la terreur qu'ils m'inspiraient m'a souvent attiré cette repartie, et m'aura sûrement mérité de même le titre de constitutionnelle; tandis que, par principes et faute des lumières qui, je crois, ne devaient pas même appartenir aux personnes de mon sexe, je n'étais occupée que de chérir et bien servir la princesse infortunée à laquelle était liée ma destinée.

La lettre que le roi écrivit à l'Assemblée pour demander d'accepter la constitution dans le lieu même où elle avait été formée, et où il annonçait qu'il se rendrait le 14 à midi, fut reçue avec transport, et de nombreux applaudissements en interrompirent plusieurs fois la lecture. La séance fut terminée par l'élan de l'enthousiasme. M. de la Fayette obtint la mise en liberté de tous les gens détenus à raison du départ du roi; l'abolition immédiate de toutes les procédures relatives aux événements de la révolution, l'anéantissement de l'usage des passeports et de toutes les gênes momentanées apportées à la libre circulation, tant au dedans qu'au dehors. Tout fut accordé avec acclamations. Soixante membres furent nommés pour aller exprimer au roi toute la satisfaction que la lettre de sa majesté avait occasionnée. Le garde des sceaux sortit de la salle au bruit des applaudissements, pour précéder chez le roi la députation.

Le roi répondit au discours qui lui fut prononcé, et termina en disant à l'Assemblée qu'un décret qui le matin avait aboli l'ordre du Saint-Esprit lui laissait seulement la liberté d'en être

décoré ainsi que son fils ; mais qu'un ordre n'ayant à ses yeux d'autre prix que de pouvoir le communiquer, il n'en ferait plus usage.

La reine, son fils et Madame se tinrent à la porte de la salle où l'on avait admis la députation. Le roi dit aux députés : « Voilà ma femme et mes enfants, qui partagent mes sentiments ; » et la reine confirma elle-même l'assurance que le roi leur donnait. Ces marques apparentes de confiance étaient bien éloignées de l'état d'agitation de son âme. « Ces gens ne veulent point de souverains, disait-elle. Nous succomberons à leur tactique perfide, mais très-bien suivie ; ils démolissent la monarchie pierre par pierre. »

Le lendemain du jour de la députation les détails de la réception du roi furent reportés à l'Assemblée ; ils y excitèrent de vifs applaudissements. Mais le président ayant mis en délibération si l'Assemblée ne devait pas rester assise pendant que le roi prononcerait son serment : « Sans doute, s'écria un grand nombre de voix ; *et le roi debout, tête nue.* » M. Malouet observa qu'il n'y avait pas de circonstance où la nation assemblée en présence du roi ne le reconnût pas pour son chef ; que c'était manquer à la nation autant qu'au monarque que de ne pas traiter le chef de l'État avec le respect qui lui était dû. Il demanda que le roi devant prêter son serment debout, l'Assemblée l'entendît aussi dans la même attitude. Sur les remarques de M. Malouet, le décret avait été rapporté ; mais un député breton s'écria d'une voix perçante : « Qu'il avait à proposer un amendement qui mettrait tout le monde d'accord. Décrétons, dit-il, qu'il sera permis à M. Malouet, et à quiconque en aura envie, de recevoir le roi à genoux ; mais maintenons le décret. »

Le roi se rendit à la salle à midi. Son discours fut suivi de plusieurs minutes d'applaudissements. Après la signature de l'acte constitutionnel, tout le monde s'assit. Le président se leva pour prononcer son discours ; mais après avoir commencé, voyant que le roi ne se levait pas pour l'écouter, il s'assit à son tour. Son discours fit une grande sensation ; la phrase qui le terminait enleva de nouveaux applaudissements, des *bravos*, des cris de *vive le roi!* « Sire, disait-il, qu'elle doit être grande

à nos yeux et chère à nos cœurs, qu'elle sera sublime dans notre histoire l'époque de cette régénération, qui donne à la France des citoyens, aux Français une patrie ; et à vous, comme roi, un nouveau titre de grandeur et de gloire; à vous encore, comme homme, une nouvelle source de jouissances et de nouvelles sensations. »

L'Assemblée en corps reconduisit le roi au milieu des cris d'allégresse du peuple, d'une musique militaire et des salves d'artillerie.

Enfin, j'espérais revoir sur le visage de mes augustes maîtres ce calme qui depuis si longtemps en était effacé. La suite les quitta dans le salon; la reine salua les dames avec précipitation, et rentra fort émue. Le roi la suivait, et, se jetant dans un fauteuil, il porta un mouchoir sur ses yeux. « Ah, madame! s'écria-t-il avec une voix entrecoupée par ses larmes, pourquoi avez-vous assisté à cette séance, pour être témoin....? » Je n'entendis que ces mots; pénétrée de leur douleur et de la nécessité d'en respecter l'effusion, je me retirai, frappée du contraste de ces cris de joie au dehors du palais avec la douleur profonde qui existait dans l'intérieur du souverain [1]. Une demi-heure après, la reine me fit appeler. Elle faisait demander M. Goguelat pour lui annoncer son départ, dans la nuit même, pour Vienne. Les nouvelles atteintes à la dignité du trône, qui s'étaient manifestées dans cette séance; l'esprit d'une assemblée pire que la précédente; le monarque traité à l'instar du président, sans aucune déférence pour le trône : tout annonçait trop ouvertement que l'on

[1] Madame Campan dans un de ses manuscrits raconte d'une manière plus touchante encore l'anecdote qu'on vient de lire.

« La reine avait assisté à cette séance dans une loge particulière. A son retour j'avais remarqué son silence absolu et son air profondément triste.

« Le roi arriva chez elle par l'intérieur : il était pâle; ses traits étaient extrêmement altérés; la reine fit un cri d'étonnement en le voyant ainsi. Je crus qu'il se trouvait mal : mais quelle fut ma douleur quand j'entendis cet infortuné monarque s'écrier, en se jetant dans un fauteuil et mettant son mouchoir sur ses yeux : « Tout est perdu! Ah! Madame, « et vous avez été témoin de cette humi- « liation! Quoi! vous êtes venue en « France pour voir..... » Ces paroles étaient coupées par ses sanglots; la reine se jeta à genoux devant lui, et le serra dans ses bras. Je restais, non par une blâmable curiosité, mais par une stupeur qui me rendait incapable de juger ce que je devais faire. La reine me dit : *Ah! sortez, sortez!* avec un accent qui disait seulement : « Ne restez pas spectatrice de l'abattement et du désespoir de votre souverain! »

(*Note de l'éditeur.*)

en voulait à la souveraineté. La reine ne voyait plus d'espoir dans l'intérieur. Le roi venait d'écrire à l'empereur ; elle me dit qu'elle porterait elle-même, à minuit, dans mon appartement, la lettre que M. Goguelat porterait à l'empereur. Pendant tout le reste de la journée le château et les Tuileries furent remplis d'une foule prodigieuse ; les illuminations étaient magnifiques. On invita le roi et la reine à se promener en voiture dans les Champs-Élysées, escortés par les aides de camp et les chefs de l'armée parisienne, la garde constitutionnelle n'étant point encore organisée. Beaucoup de *vive le roi!* se firent entendre ; mais à chaque fois que ces cris cessaient un homme du peuple, qui ne quitta pas un seul instant la portière du roi, criait seul avec une voix de stentor : *Non, ne les croyez pas : vive la nation!* Cette voix sinistre frappa la reine de terreur : elle ne crut pas devoir s'en plaindre, et parut confondre avec les acclamations publiques le cri séparé de ce fanatique ou de ce vil stipendié.

Peu de jours après, M. de Montmorin m'écrivit quelques lignes pour me dire qu'il avait à me parler, qu'il se rendrait chez moi, s'il ne craignait que cela ne fût remarqué, et qu'il trouvait plus naturel de me voir dans le grand cabinet de la reine à une heure qu'il m'indiqua et où il n'y avait personne. Je m'y trouvai. Après m'avoir dit des choses obligeantes sur les services que j'avais déjà rendus et pouvais rendre encore à mes maîtres dans ces circonstances, il me parla du danger imminent où était le roi, des complots qui se tramaient, de la mauvaise composition de l'Assemblée législative, mais essentiellement de la nécessité de paraître tenir le plus possible, par la sagesse des discours, à l'acte que le roi venait d'accepter. Je lui dis que cela ne pouvait se faire qu'en se compromettant aux yeux du parti royaliste, auquel la modération paraissait un crime ; qu'il était affligeant de s'entendre taxer d'être constitutionnelle quand on pensait que la seule constitution qui convenait à la gloire du roi, au bonheur et à la tranquillité de son peuple, était le pouvoir entier du souverain ; que c'était là ma profession de foi, et qu'il était pénible de faire soupçonner d'y manquer. « Avez-vous jamais pu croire, me dit-il, que je désirasse un autre ordre de choses ? Doutez-vous de mon attachement pour la personne du roi

et pour le maintien de ses droits? — Je le sais, monsieur le comte, lui répondis-je, mais vous ne l'ignorez pas, vous passez pour avoir adopté des idées révolutionnaires. — Eh bien, madame, ayez le courage de dissimuler et de cacher vos véritables sentiments; jamais la dissimulation ne fut plus nécessaire : on travaille à paralyser autant que possible les mauvaises intentions des factieux; mais il ne faut pas que l'on nous déjoue ici en disant des choses très-dangereuses qui circulent dans Paris, comme venant du roi et de la reine. » Je lui dis que j'avais déjà été frappée du mal que peuvent faire les propos passionnés de l'impuissance, et qu'ayant plusieurs fois imposé silence au service de la reine, d'une manière très-prononcée, j'en avais éprouvé du désagrément. « Je sais cela, me dit le comte, la reine m'en a instruit, et c'est ce qui m'a décidé à venir vous prier de maintenir, autant que vous le pourrez, l'esprit de prudence qui est si nécessaire. »

Pendant que l'intérieur du roi et de la reine était livré à toutes ces alarmes, les fêtes pour l'acceptation de la constitution continuaient. Leurs majestés furent à l'Opéra. Tout ce qui était attaché au parti du roi composa l'assemblée, et l'on put jouir ce jour-là du bonheur de le voir quelques instants environné de sujets fidèles; les acclamations furent sincères.

On avait choisi pour la représentation aux Français *la Coquette corrigée,* uniquement parce que c'était le triomphe de mademoiselle Contat. Cependant l'opinion qu'avaient répandue les ennemis de la reine venant s'unir dans ma pensée au titre de cette comédie, j'en trouvais le choix très-maladroit, et ne savais comment le dire à sa majesté. Mais l'attachement sincère donne du courage; je m'expliquai; elle m'en sut gré, et fit demander une autre comédie : on donna *la Gouvernante.*

La reine, Madame fille du roi, madame Élisabeth, furent de même très-accueillies à ce spectacle. Il est vrai que l'opinion et les sentiments de tous les spectateurs qui remplissaient les loges ne pouvaient qu'être favorables; on s'était occupé, avant ces deux représentations, de bien composer le parterre. Mais les jacobins, à leur tour, prirent la précaution contraire avec tant d'avantage, au théâtre Italien, que le tumulte y fut extrême. On donnait *les Événements imprévus,* de Grétry; madame Dugazon

eut malheureusement l'idée de s'incliner vers la reine, en chantant dans un duo ces paroles : *Ah, comme j'aime ma maîtresse!* A l'instant plus de vingt voix s'élèvent du parterre, en criant: *Pas de maîtresse! pas de maître! liberté!* Quelques hommes répondent des loges et des balcons : *Vive la reine, vive le roi! vive à jamais le roi et la reine!* On répond dans le parterre : *Point de maître, point de reine!* La querelle s'échauffe, le parterre se partage, on se bat, et les jacobins eurent le dessous. Leurs touffes de cheveux noirs volaient dans la salle [1]; une garde nombreuse arrive; le faubourg Saint-Antoine, averti de ce qui se passait aux Italiens, s'attroupait et parlait déjà de marcher vers ce spectacle. La reine conservait le maintien le plus noble et le plus calme; les commandants de la garde l'environnaient et la rassuraient. Leur conduite fut active et prudente; il n'arriva aucun malheur. La reine, en sortant, reçut de nombreux applaudissements. C'est la dernière fois qu'elle soit entrée dans une salle de spectacle.

Pendant que des courriers portaient les lettres confidentielles du roi aux princes ses frères et aux princes étrangers, l'Assemblée fit inviter le roi à écrire aux princes pour les engager à rentrer en France. Le roi chargea l'abbé de Montesquiou de lui faire la lettre qu'il voulait envoyer. Cette lettre, parfaitement écrite, d'un style touchant et simple, analogue au caractère de Louis XVI, et remplie d'arguments très-forts sur l'avantage de se rallier aux principes de la constitution, me fut confiée par le roi, qui me chargea de lui en faire une copie.

A cette époque, M. Mor...., un des intendants de la maison de Monsieur, obtint de l'Assemblée un passe-port pour se rendre près du prince, à raison d'un travail indispensable sur sa maison. La reine le choisit pour porter cette lettre; elle voulut la lui remettre elle-même, et lui fit connaître le motif. Le choix de ce courrier m'étonnait : la reine m'assura qu'il était parfait, qu'elle comptait même sur son indiscrétion, et qu'il était *seulement essentiel* que l'on eût connaissance de la lettre du roi à ses frères. Les princes étaient sans doute prévenus par la correspondance

[1] Eux seuls à cette époque avaient quitté l'usage de poudrer les cheveux. (*Note de madame Campan.*)

particulière. Monsieur montra cependant quelque surprise; et le messager revint plus affligé que satisfait d'une semblable marque de confiance, qui pensa lui coûter la vie pendant les années de terreur.

Parmi les inquiétudes de la reine, elle en avait une trop bien fondée, c'était la légèreté des Français qu'elle envoyait dans des cours étrangères. Elle disait que, pour tirer vanité de la confiance dont ils étaient honorés, dès qu'ils avaient passé les frontières ils ne cachaient plus les choses les plus secrètes sur les sentiments intimes du roi, et que les chefs de la révolution en étaient instruits par leurs agents, dont plusieurs étaient des Français soi-disant émigrés pour la cause de leur roi.

Après l'acceptation de la constitution, on s'occupa de former la maison du roi, tant militaire que civile. Le duc de Brissac eut le commandement de la garde constitutionnelle, qui fut composée d'officiers et de soldats choisis dans les régiments, et de plusieurs officiers tirés de la garde nationale de Paris. Le roi était content des sentiments et de la tenue de cette troupe, qui, comme on le sait, exista fort peu de temps.

La nouvelle constitution détruisait ce qu'on appelait les honneurs et les prérogatives qui y étaient attachés. La duchesse de Duras donna sa démission de la place de dame du palais, ne voulant pas perdre à la cour son droit au tabouret. Cette démarche affligea la reine, qui se voyait abandonnée pour des priviléges perdus, quand ses droits étaient si violemment attaqués. Plusieurs grandes dames s'éloignèrent de la cour par le même motif. Cependant le roi et la reine n'osaient former leur maison pour la partie civile, dans la crainte de constater, par les nouvelles dénominations des charges, l'anéantissement des anciennes, et aussi pour ne pas admettre dans les emplois les plus élevés des gens qui n'étaient pas faits pour les remplir. Cette question, si l'on formerait ou non *cette maison sans chevaliers et sans dames d'honneur*, occupa pendant quelque temps. Les conseillers constitutionnels de la reine pensaient que l'Assemblée, ayant décrété une liste civile suffisante à la splendeur du trône, serait mécontente de voir le roi ne prendre que la maison militaire, et ne pas former sa maison civile sur le nouveau plan constitutionnel.

« Comment voulez-vous, Madame, écrivait Barnave à la reine, parvenir à donner le moindre doute à ces gens-ci sur vos sentiments? Lorsqu'ils vous décrètent une maison militaire et une maison civile, semblable au jeune Achille parmi les filles de Lycomède, vous saisissez avec empressement le sabre pour dédaigner de simples ornements. » La reine persista à ne pas vouloir de maison civile. « Si cette maison constitutionnelle était formée, disait-elle, il ne resterait pas un noble près de nous, et quand les choses changeraient il faudrait congédier les gens que nous aurions admis à leur place. »

« Peut-être, ajouta-t-elle, peut-être un jour aurais-je *sauvé* la noblesse, si j'avais eu quelque temps le courage de l'affliger : je ne l'ai point. Quand on obtient de nous une démarche qui la blesse je suis boudée, personne ne vient à mon jeu ; le coucher du roi est solitaire. On ne veut pas juger les nécessités politiques : on nous punit de nos malheurs [1]. »

La reine écrivait presque toute la journée et passait une partie des nuits à lire : son courage soutenait ses forces physiques; son caractère n'était nullement aigri par l'infortune, et jamais on

[1] L'opinion de Barnave et de ses amis était alors partagée par la majorité des ministres : Bertrand de Molleville, qui l'était alors, en convient lui-même dans ses mémoires. On y lit ce qui suit :

« La formation de la maison civile du roi et de la reine, dont les ministres avaient abandonné le projet, à raison de la difficulté qu'ils avaient trouvée à remplir, à cet égard, la tâche que le roi avait imposée à chacun d'eux, leur parut alors une mesure d'une extrême importance, surtout si, comme on s'en flattait, on pouvait déterminer leurs majestés à n'y admettre que des personnes d'un patriotisme bien connu. En conséquence, le comité des ministres reprit cette affaire, et quelques-uns d'entre eux proposèrent des plans et des listes. J'en instruisis sa majesté le lendemain 13 février par la lettre suivante, rapportée page 122 du troisième recueil des pièces du procès du roi, pièce 98.

« Il a été fort question au comité « d'hier soir de la maison civile du roi. « On a déjà formé un projet de liste, « composée de trente personnes; la discussion sur le plan de la maison civile « est renvoyée au comité de mardi. On « doit consulter l'ancien Almanach de « Versailles et celui de la cour de Londres.

« Comme je n'ai d'autre désir, à cet « égard, que de présenter au roi un « plan et des personnes qui lui convien- « nent, j'ose supplier sa majesté de vou- « loir bien me faire connaître ses inten- « tions; je ne négligerai rien pour les « faire prévaloir au comité, sans laisser « soupçonner le moins du monde que le « roi m'ait donné cette marque de con- « fiance, que je n'ambitionne que pour « pouvoir donner à sa majesté une nou- « velle preuve de mon respect et de mon « dévouement sans bornes. »

« Le roi ne répondit point par écrit à cette lettre; mais lorsque je me présentai le même jour à son lever, le roi s'approcha de l'embrasure de la fenêtre où j'étais, et me dit tout bas, en ayant l'air de regarder dans la cour du château : « J'ai reçu votre lettre; laissez les faire. »

(*Note de l'éditeur.*)

ne lui vit un moment d'humeur. C'était pourtant la même personne que l'on peignait au peuple comme emportée, furieuse toutes les fois qu'elle voyait attaquer les droits de la couronne.

J'étais un jour près d'elle, derrière une de ses fenêtres. Nous vîmes un homme, vêtu avec la simplicité d'un ecclésiastique, environné d'une foule immense. La reine crut que c'était un abbé que l'on allait jeter dans le bassin des Tuileries; elle ouvrit sa fenêtre avec précipitation, et envoya un valet de chambre savoir ce qui se passait dans le jardin. C'était l'abbé Grégoire, que les hommes et les femmes des tribunes reconduisaient en triomphe pour une motion qu'il venait de faire à l'Assemblée nationale contre l'autorité royale. Le lendemain, les journalistes démocrates peignaient la reine témoin de ce triomphe, montrant à sa fenêtre, par des gestes expressifs, combien elle était outragée des honneurs rendus à ce patriote.

La correspondance de la reine avec l'étranger se faisait en chiffres. Celui qu'elle avait préféré ne peut jamais être deviné; mais il faut une patience extrême pour en faire usage. Chaque correspondant doit avoir un ouvrage de la même édition. *Paul et Virginie* était celui qu'elle avait choisi. On indique par des chiffres convenus la page, la ligne où se trouvent les lettres que l'on cherche et quelquefois un mot d'une seule syllabe. Je l'aidais dans ce travail à chercher les lettres; et très-souvent je lui faisais une copie exacte de tout ce qu'elle avait chiffré sans savoir un mot de ce qui avait été écrit.

Il y avait toujours dans Paris plusieurs comités secrets occupés d'éclairer le roi sur les démarches des factieux et d'influencer quelques-uns des comités de l'Assemblée.

M. Bertrand de Molleville eut de grandes relations avec la reine. Le roi employa M. Talon et d'autres personnes; il y eut beaucoup d'argent versé de ce côté pour les frais qu'exigeaient leurs démarches secrètes. La reine n'avait pas de confiance en eux. M. de Laporte, ministre de la liste civile et de la maison, s'occupait aussi de diriger l'opinion publique par des écrits payés; mais ces écrits n'avaient d'influence que sur le parti royaliste, qui n'avait pas besoin d'être influencé. M. de Laporte avait une police particulière qui donnait d'utiles avis.

J'étais décidée à me sacrifier à mes devoirs et nullement à l'intrigue, et je pensais que dans une pareille circonstance je devais me borner à obéir aux ordres de la reine. Je faisais très-souvent partir des courriers pour les pays étrangers, et jamais ils ne furent découverts, tant je prenais de précautions. J'ai dû surtout mon existence au soin que je pris de n'admettre chez moi aucun député quelconque, et de refuser toutes les entrevues que me demandaient souvent les gens les plus marquants. Cette conduite m'avait paru la seule convenable à mon sexe et à ma place à la cour; mais elle me laissait en butte à toutes les malveillances, et le même jour je me vis dénoncée par Prud'homme, dans sa *Gazette révolutionnaire*, comme capable de faire une aristocrate de la mère des Gracques si elle avait eu dans son intérieur une femme aussi dangereuse que je l'étais; et par la *Gazette royaliste* de Gauthier, comme une *monarchienne*, une *constitutionnelle* plus dangereuse aux intérêts de la reine qu'une jacobine.

A cette époque un événement qui m'était étranger vint me mettre dans une position beaucoup plus critique encore. Mon frère (M. Genet) avait commencé sa carrière diplomatique avec succès. Dès l'âge de dix-huit ans il fut attaché à l'ambassade de Vienne; à vingt ans, il avait été nommé premier secrétaire de légation en Angleterre pour la paix de 1783. Un mémoire qu'il présenta à M. de Vergennes, sur les dangers du traité de commerce fait à cette époque avec l'Angleterre, avait offensé M. de Calonne, partisan de ce traité, et surtout M. Gérard de Rayneval, premier commis des affaires étrangères. Tant que M. de Vergennes vécut, s'étant déclaré, à la mort de mon père, le protecteur de mon frère, il le soutint contre les ennemis que lui avait faits son mémoire. Mais à sa mort, M. de Montmorin, ayant grand besoin de la longue habitude des affaires, qu'il trouvait dans M. de Rayneval, ne se conduisit que par lui et à son instigation. Le bureau dont mon frère était chef fut détruit et réuni aux autres bureaux des affaires étrangères. Il partit pour Pétersbourg, fortement recommandé à M. le comte de Ségur, ministre de France dans cette cour, qui le fit nommer secrétaire de légation. Quelque temps après, le comte de Ségur

le laissa à Saint-Pétersbourg, chargé des affaires de France [1].

Mon frère avait quitté Versailles le cœur profondément blessé d'avoir perdu un état considérable pour avoir écrit un mémoire que son zèle seul avait dicté, et dont l'importance ne fut que trop reconnue dans la suite. Je m'étais aperçue dans sa correspondance qu'il penchait pour quelques-unes des idées nouvelles, et j'en étais alarmée, lorsqu'il m'écrivit une lettre qui ne me laissa plus de doute sur ses opinions. Il me disait qu'il ne devait pas me cacher qu'il embrassait le parti constitutionnel; que le roi lui en avait fait donner l'ordre, après avoir accepté lui-même la constitution; qu'il marcherait ferme sur cette ligne, parce que dans ce cas la ruse serait funeste, et qu'il embrassait ce parti parce qu'il lui était démontré que les puissances étrangères ne serviraient pas la cause du roi sans se prévaloir de prétentions dictées par les plus anciens intérêts, et qui resteraient toujours dans l'esprit de leur conseil; qu'il ne voyait de salut pour le roi et pour la reine que dans l'intérieur de la France, en cherchant tous les moyens de calmer les craintes et de réunir les esprits; qu'il allait servir le roi constitutionnel comme il le servait avant que la révolution eût amené la nécessité de fixer les destinées de la France par un nouveau code. Enfin il me priait de faire connaître à la reine les véritables sentiments d'un des agents de sa majesté dans une cour étrangère. A l'instant même j'entrai chez la reine et lui remis la lettre de mon frère; elle la lut avec attention, et me dit : « Cette lettre est d'un jeune homme que le mécontentement et l'ambition ont égaré; je sais que vous ne pensez pas comme lui, ne craignez pas de perdre ma confiance et celle du roi. » Je lui proposai de cesser toute correspondance avec mon frère; elle s'y opposa en me disant que cela serait dangereux. Alors je la priai de vouloir bien

[1] M. Genet fut nommé, depuis son retour de Russie, ambassadeur auprès des États-Unis par la faction dite des Girondins, les députés qui la dominaient étant du département de la Gironde. Peu après, il fut rappelé par le parti de Robespierre, qui renversa cette première faction le 31 mai 1793, et condamné à paraître à la barre de la Convention, c'est-à-dire à monter sur l'échafaud. Le vice-président Clinton, alors gouverneur de New-York, lui offrit à cette époque un asile dans sa maison et la main de sa fille, Cornélie Clinton. Le crime de M. Genet était d'avoir exécuté les instructions qu'en partant il avait reçues du parti qui dominait alors. Il s'est fixé en Amérique, et y vit en riche cultivateur et en père de famille estimé.

(*Note de madame Campan.*)

me permettre de lui montrer à l'avenir mes lettres et les siennes; elle y consentit. J'écrivis avec force à mon frère contre le parti qu'il prenait. Je faisais passer mes lettres par des occasions sûres : il me répondait par la poste, et ne me parlait plus que de ses affaires de famille. Une fois seulement il me manda qu'il ne me répondrait plus quand je lui écrirais sur les affaires du temps. « Servez votre auguste maîtresse avec le dévouement sans bornes que vous lui devez, me disait-il, et faisons chacun notre devoir : je vous observerai seulement que souvent à Paris les brouillards de la Seine empêchent, même du pavillon de Flore, de voir cette immense capitale, et je la vois plus clairement de Pétersbourg. La reine dit en lisant cette lettre : « Peut-être n'a-t-il que trop raison : qui peut juger sainement une position aussi désastreuse que la nôtre? » Le jour même où j'avais fait lire à la reine la première lettre de mon frère elle eut plusieurs audiences à donner à des dames et à d'autres personnes de la cour, qui vinrent exprès lui apprendre que mon frère était constitutionnel et révolutionnaire déclaré. La reine leur répondit : « Je le sais, madame Campan est venue me le dire. » Les gens jaloux de ma position, et quelques têtes exaltées, m'ayant fait éprouver des dégoûts, et mes peines se renouvelant chaque jour, je demandai à la reine de me retirer de la cour. Elle se récria contre une semblable idée, me la fit voir comme très-dangereuse pour ma propre réputation, et eut la bonté d'ajouter qu'elle n'y consentirait jamais, ni pour moi ni pour elle. Après cet entretien, pendant lequel j'étais aux genoux de sa majesté, baignant ses mains de mes larmes, je me retirai dans mon appartement. Un instant après, un valet de pied vint m'apporter de sa part un billet, conçu en ces termes : « Je n'ai cessé de vous distinguer et de vous donner, à vous et aux vôtres, des preuves de mon attachement; je veux vous dire par écrit que je crois à votre honneur et à votre fidélité, autant qu'à vos autres bonnes qualités, et que je compte toujours sur le zèle et l'intelligence que vous employez à me servir [1]. »

[1] Je venais de recevoir cette lettre de la reine, lorsque M. de la Chapelle, commissaire général de la maison du roi et chef des bureaux de M. de la Porte, ministre de la liste civile, vint me voir. Le palais ayant déjà été forcé le 20 juin

A l'instant où j'allais sortir pour exprimer à la reine toute la reconnaissance dont j'étais pénétrée, j'entendis gratter à ma porte, qui donnait sur le corridor intérieur de la reine; j'ouvris : c'était le roi. J'en fus saisie; il s'en aperçut, et me dit avec un air de bonté : « Je vous fais peur, madame Campan, je viens pourtant vous rassurer; la reine m'a dit combien vous étiez affligée de l'injustice de beaucoup de gens à votre égard. Mais comment vous plaignez-vous de l'injustice et de la calomnie quand vous nous en voyez les victimes? De la part de quelques-unes de vos compagnes c'est jalousie, de la part des gens de la cour c'est inquiétude. Notre position est si fâcheuse; nous avons trouvé tant d'ingrats et tant de traîtres, que les craintes des gens qui nous aiment sont excusables! Je pourrais les rassurer en leur disant les services secrets que vous nous rendez tous les jours; mais je ne veux pas le faire. Par bonne volonté pour vous, ils répéteraient ce que j'aurais dit, et vous seriez perdue auprès de l'Assemblée. Il vaut bien mieux pour vous et pour nous qu'on vous croie constitutionnelle. On m'en a déjà parlé vingt fois; je ne l'ai jamais démenti, mais je viens vous donner ma parole que si nous avons le bonheur de voir tout ceci terminé je dirai chez la reine, en présence de mes frères, tous les services importants que vous nous avez rendus, et je vous en récompenserai vous et votre fils. » Je me jetai aux pieds du roi, et baisai sa main. Il me releva en disant : « Allons,

par les brigands, il me proposa de lui confier cet écrit pour le mettre en un lieu plus sûr que ne l'était l'appartement de la malheureuse reine. Rentré dans ses bureaux, il plaça la lettre qu'elle avait daigné m'écrire derrière un grand tableau qui était dans son cabinet; mais au 10 août M. de la Chapelle fut jeté dans les prisons de l'Abbaye, et le comité de salut public s'établit dans ses bureaux, d'où il dicta tous les arrêts de mort. C'est là qu'un infâme valet de M. de la Porte vint déclarer qu'il y avait dans l'appartement de ce ministre une feuille de parquet sous laquelle se trouvaient beaucoup de papiers. Ils en furent retirés, et M. de la Porte fut envoyé le premier de tous à l'échafaud, où il périt pour *avoir trahi l'État en servant son maître et son souverain.* M. de la Chapelle fut sauvé, comme par miracle, des massacres du 2 septembre. Le comité de salut public ayant quitté ses bureaux pour s'installer aux Tuileries, dans l'appartement du roi, M. de la Chapelle eut la permission de rentrer dans ses cabinets pour y prendre quelques effets qui lui appartenaient. Ayant retourné le tableau derrière lequel il avait caché la lettre de la reine, il la retrouva à la place où il l'avait glissée, et, ravi de voir que j'étais à l'abri du mal que la découverte de ce papier eût pu me faire, il le brûla à l'instant même. Dans les temps de trouble un rien sauve la vie ou peut la perdre.

(*Note de madame Campan.*)

allons, ne vous chagrinez pas ; la reine, qui vous aime, croit à vos sentiments aussi bien que moi. »

Les occasions de services mystérieux et secrets se renouvelaient à chaque instant. Des trois députés coalisés Barnave était le seul qui n'avait pas vu le roi et la reine depuis le voyage de Varennes. On redoutait plus pour lui que pour tout autre l'espionnage de l'Assemblée.

Jusqu'au jour de l'acceptation il fut impossible d'introduire Barnave dans l'intérieur du palais ; mais étant quitte de la garde intérieure, la reine lui fit dire qu'elle le verrait. Les précautions extrêmes que ce député devait prendre pour soustraire ses relations avec le roi et la reine le forcèrent de passer deux heures à l'attendre inutilement dans un des corridors des Tuileries. Le premier jour qu'il devait être admis, un homme que Barnave savait être suspect l'ayant rencontré dans la cour du palais, il crut devoir la traverser sans s'arrêter, et se promena ostensiblement dans les jardins. J'avais été chargée d'attendre Barnave à une petite porte des entresols du palais, la main posée sur la serrure ouverte. J'étais dans cette position depuis une heure. Le roi venait m'y visiter souvent, et toujours pour me parler de l'inquiétude que lui donnait un garçon du château, patriote. Il revint me demander encore si j'avais entendu ouvrir la porte de Decret. L'ayant assuré que personne n'avait passé dans le corridor, il fut tranquillisé. Il craignait vivement que l'on ne découvrît ses relations avec Barnave. « Ce serait, dit le roi, un sujet de graves dénonciations, et le malheureux serait perdu. » Je me permis alors de représenter à sa majesté que, n'étant pas la seule dans le secret des affaires qui l'amenaient près de leurs majestés, un de ses collègues pouvait être tenté de parler d'un rapprochement dont ils devaient être honorés, et que l'on risquerait de dégager ces messieurs d'une partie de la responsabilité du secret, en leur faisant connaître par ma présence que j'en étais instruite. Sur cette remarque, le roi me quitta brusquement, et revint un moment après avec la reine. « Donnez-moi votre poste, me dit-elle. Je vais l'attendre à mon tour. Vous avez convaincu le roi. Il ne faut pas augmenter à

leurs yeux le nombre des personnes instruites de leurs communications avec nous. »

La police de M. de Laporte, intendant de la liste civile, le fit prévenir, dès la fin de 1791, qu'un homme des offices du roi, qui s'était établi pâtissier au Palais-Royal, allait rentrer dans les fonctions de sa charge, que lui rendait la mort d'un survivancier; que c'était un jacobin si effréné, qu'il avait osé dire que l'on ferait un grand bien à la France en abrégeant les jours du roi. Ses fonctions se bornaient aux seuls détails de la pâtisserie; il était très-observé par les chefs de la bouche, gens dévoués à sa majesté; mais un poison subtil peut être si aisément introduit dans les mets, qu'il fut décidé que le roi et la reine ne mangeraient plus que du rôti; que leur pain serait apporté par M. Thierry de Ville-d'Avray, intendant des petits appartements, et qu'il se chargerait de même de fournir le vin. Le roi aimait les pâtisseries; j'eus ordre d'en commander, comme pour moi, tantôt chez un pâtissier, tantôt chez un autre. Le sucre râpé était de même dans ma chambre. Le roi, la reine, madame Élisabeth, mangeaient ensemble, et il ne restait personne du service. Ils avaient chacun une servante d'acajou, et une sonnette pour faire entrer quand ils le désiraient. M. Thierry venait lui-même m'apporter le pain et le vin de leurs majestés, et je serrais tous ces objets dans une armoire particulière du cabinet du roi, au rez-de-chaussée. Aussitôt que le roi était à table j'apportais la pâtisserie et le pain. Tout se cachait sous la table, dans la crainte que l'on n'eût besoin de faire entrer le service. Le roi pensait qu'il était aussi dangereux qu'affligeant de montrer cette crainte d'attentat contre sa personne et cette défiance du service de sa bouche. Comme il ne buvait jamais une bouteille de vin entière à ses repas (les princesses ne buvaient que de l'eau), il remplissait celle dont il avait bu à peu près la moitié avec la bouteille servie par les officiers de son gobelet. Je l'emportais après le dîner. Quoiqu'on ne mangeât d'autre pâtisserie que celle que j'avais apportée, on observait de même de paraître avoir mangé de celle qui était servie sur la table. La dame qui me remplaça trouva ce service secret organisé et l'exécuta de même; jamais on ne sut dans le public ces détails ni les craintes qui y avaient donné lieu. Au bout de trois

ou quatre mois, les avis de la même police furent que l'on n'avait plus à redouter ce genre de complot contre les jours du roi; que le plan était entièrement changé; que les coups que l'on voulait porter seraient autant dirigés contre le trône que contre la personne du souverain.

D'autres que moi ont su que dans ce temps-là une des choses que la reine désirait le plus de savoir était l'opinion du célèbre Pitt. Quelquefois elle me disait : « Je ne prononce pas le nom de *Pitt*, que la petite mort ne me passe sur le dos (je répète ici ses propres expressions). Cet homme est l'ennemi mortel de la France; il prend une cruelle revanche de l'impolitique appui donné par le cabinet de Versailles aux insurgés américains. Il veut par notre destruction garantir à jamais la puissance maritime de son pays des efforts que le roi a faits pour relever sa marine, et des résultats heureux qui en ont été la suite pendant la dernière guerre. Il sait que c'est non-seulement la politique, mais l'inclination particulière du roi, de s'occuper de la marine; que la démarche la plus marquante qu'il ait faite pendant son règne a été d'aller visiter le port de Cherbourg. Pitt a servi la révolution française dès les premiers troubles; il la servira peut-être jusqu'à son anéantissement. Je veux essayer de savoir jusqu'où il compte nous mener, et pour cela j'envoie à Londres M.*** [1]. Il a été lié intimement avec Pitt; souvent ils ont eu ensemble des entretiens politiques sur le gouvernement français. Je veux qu'il le fasse parler, du moins autant que peut parler un pareil homme. »

Quelque temps après la reine me dit que son envoyé secret était revenu de Londres; que tout ce qu'il avait pu arracher à Pitt, dans lequel il n'avait trouvé qu'une réserve alarmante, était *qu'il ne laisserait pas périr la monarchie française;* que ce serait une grande faute pour la tranquillité de toute l'Europe, de laisser l'esprit révolutionnaire amener en France une république organisée. Toutes les fois que Pitt, disait-elle, s'est prononcé sur la

[1] J'avais longtemps pensé que cet agent secret était M. Crawford. Ses mémoires, que je me suis empressée de lire, m'ont fait perdre cette idée, parce qu'il aurait parlé de cette mission, et j'ai oublié le nom de la personne que la reine avait envoyée à Londres, quoiqu'elle ait eu la bonté de me le confier. (*Note de madame Campan.*)

nécessité de maintenir en France une *monarchie*, il a gardé le plus absolu silence sur ce qui concerne le monarque. Le résultat de ces entretiens n'a rien que de sinistre; mais cette monarchie même qu'il veut sauver, en nous laissant succomber, en aura-t-il les moyens et la force? »

La mort de l'empereur Léopold arriva le 1er mars 1792. La reine était sortie lorsque la nouvelle en parvint aux Tuileries. A son retour, je lui remis la lettre qui la lui annonçait. Elle s'écria que l'empereur avait été empoisonné; qu'elle avait remarqué et conservé une gazette où, dans un article de la séance des jacobins, à l'époque où l'empereur Léopold s'était déclaré pour la coalition, on disait, en parlant de lui, *qu'une croûte de pâté* pourrait arranger cette affaire. Dès ce moment, la reine avait regardé cette phrase comme échappée aux propagandistes. Elle regretta son frère. L'éducation de François II, dirigée par l'empereur Joseph, lui donnait cependant de nouvelles espérances : elle pensait qu'il devait avoir hérité de ses sentiments pour elle, et ne doutait pas qu'il n'eût puisé près de son oncle cet esprit de valeur si nécessaire au soutien des couronnes. A cette époque Barnave avait obtenu de la reine de lire toutes les lettres qu'elle écrirait. Il craignait les correspondances particulières qui pouvaient entraver le plan qui lui était tracé : il se défiait de la sincérité de sa majesté sur cet article, et malheureusement ce qui entraînait le plus rapidement la cour vers sa perte était la diversité des conseils, et la nécessité de condescendre d'un côté à une partie des vues des constitutionnels, de l'autre à celles des princes français et même des cours étrangères.

La reine aurait voulu pouvoir montrer à Barnave la lettre de condoléance qu'elle écrivait à François II. Cette lettre devait être communiquée à son *triumvirat* (c'est ainsi qu'elle désignait quelquefois les trois députés que j'ai nommés). Elle ne voulait pas qu'il s'y trouvât un seul mot qui, en contrariant leurs plans, empêchât sa lettre de partir; elle craignait aussi d'y insérer quelque chose de contraire à ses sentiments secrets, que l'empereur pouvait connaître par d'autres voies. « Mettez-vous à cette table, me dit-elle, et faites-moi un brouillon; insistez sur ce que je vois en mon neveu l'élève de Joseph. Si votre lettre est mieux

que les miennes, vous me la dicterez. » Je l'écrivis; elle en fit la lecture, et me dit : « C'est cela même : la chose me touchait de trop près pour que j'eusse pu saisir le juste degré que vous y avez mis. »

Le parti des princes ayant été instruit du rapprochement des débris du parti constitutionnel avec la reine en fut très-alarmé. De son côté, la reine redoutait toujours le parti des princes et les prétentions des Français qui le formaient. Elle rendait justice au comte d'Artois, et disait souvent que son parti agirait dans un sens opposé à ses propres sentiments pour le roi son frère et pour elle; mais qu'il serait entraîné par des gens sur lesquels Calonne avait le plus funeste ascendant. Elle reprochait au comte d'Esterhazy, qu'elle avait fait combler de grâces, de s'être rangé dans le parti de Calonne, au point qu'elle pouvait même le regarder comme un ennemi.

Cependant les émigrés faisaient entrevoir une grande crainte sur tout ce qui pouvait se faire dans l'intérieur, par le rapprochement avec les constitutionnels, qu'ils peignaient comme n'existant plus qu'en idée, et comme nuls dans les moyens de réparer leurs fautes. Les jacobins leur étaient préférés, parce que, disait-on, il n'y aurait à traiter avec personne au moment où l'on retirerait le roi et sa famille de l'abîme où ils étaient plongés.

Je lisais souvent à la reine les lettres que Barnave lui adressait. Une, entre autres, m'a beaucoup frappée, et je crois en avoir retenu l'esprit assez ponctuellement pour le rendre avec fidélité. Il disait à la reine qu'elle était trop en défiance sur les forces qui restaient au parti constitutionnel; qu'à la vérité leur drapeau était déchiré, mais qu'on y lisait encore le mot *constitution*; que ce mot retrouverait sa force si le roi et ses amis s'y ralliaient de bonne foi; que les auteurs de cette constitution, éclairés sur leurs propres erreurs, pouvaient encore la relever, et rendre au trône sa splendeur; qu'il ne fallait pas que la reine crût que les jacobins eussent le vœu public; que les faibles s'y ralliaient, parce qu'il n'y avait de force que là; mais que le vœu général était toujours pour la constitution; qu'on ne devait pas compter sur le parti des princes français, entravés malheureusement par la politique des cours étrangères; que la plupart des émigrés avaient

déjà perdu, par des fautes de conduite, beaucoup de l'intérêt que leurs malheurs devaient inspirer; qu'il ne fallait pas non plus donner une confiance entière aux puissances étrangères, dirigées par la politique de leurs cabinets et non par les liens du sang; que l'intérieur seul pouvait maintenir l'intégrité du royaume. Il terminait cette lettre en disant qu'il mettait aux pieds de sa majesté le seul parti national qui existât encore; que la dénomination lui en faisait peur; mais qu'elle ne devait pas oublier que les princes étrangers n'avaient pas aidé Henri IV à reconquérir ses États, et qu'il était monté sur un trône catholique après avoir combattu à la tête d'un parti protestant.

Barnave et ses amis présumaient trop de leurs forces; ils les avaient épuisées en combattant la cour. La reine le savait, et si elle paraissait avoir en eux de la confiance, c'était probablement par des motifs d'une politique qui, je l'avoue, ne pouvait que lui être funeste.

CHAPITRE XX.

Nouveau libelle de la femme Lamotte. — On propose à la reine de lui vendre le manuscrit : elle refuse. — Le roi l'achète. — Anecdote. — La reine fait ses pâques en secret, en 1792. — Elle n'ose accorder sa confiance au général Dumouriez. — Derniers avis de Barnave. — Il quitte Paris, et la reine lui donne, pour récompense, sa main à baiser. — Grossière insulte faite à la reine par un homme du peuple. — Abattement du roi. — Journée du 20 juin. — Détails, anecdotes. Plastron porté par le roi lors de la seconde fédération. — Ses pressentiments funestes : sa résignation héroïque. — Douleur déchirante de la reine en songeant à ses enfants. — Elle refuse de porter un plastron pour la cérémonie du 14 juillet 1792. — Bonté du roi pour madame Campan. — Armoire de fer. — Portefeuille confié par Louis XVI à madame Campan. — Importance des pièces qu'il contenait. — Démarche de M. de la Fayette : pourquoi elle est sans succès. — Un assassin se cache dans les appartements de la reine. — Trait honorable de cette princesse.

Au commencement de 1792, un prêtre fort estimable me fit demander un entretien particulier. Il avait connaissance du manuscrit d'un nouveau libelle de madame Lamotte. Il me dit qu'il

n'avait remarqué dans les gens qui venaient de Londres pour le faire imprimer à Paris que le seul appât du gain, et qu'ils étaient prêts à lui livrer ce manuscrit pour mille louis s'il pouvait trouver quelque amie de la reine disposée à faire ce sacrifice à sa tranquillité; qu'il avait pensé à moi, et que si sa majesté voulait lui donner les 24,000 francs il me remettrait le manuscrit en les touchant.

Je communiquai cette proposition à la reine, qui la refusa et m'ordonna de répondre que dans les temps où il eût été possible de punir les colporteurs de ces libelles, elle les avait jugés si atroces et si invraisemblables, qu'elle avait dédaigné les moyens d'en arrêter le cours; que si elle avait l'imprudence et la faiblesse d'en acheter un seul, l'actif espionnage des jacobins pourrait le découvrir; que ce libelle acheté n'en serait pas moins imprimé, et deviendrait bien plus dangereux quand ils apprendraient au public le moyen qu'elle avait employé pour lui en ôter la connaissance.

Le baron d'Aubier, gentilhomme ordinaire du roi et mon ami particulier, avait une mémoire facile et une manière précise et nette de me transmettre le sens des délibérations, des débats, des décrets de l'Assemblée nationale. J'entrais chaque jour chez la reine, pour en rendre compte au roi, qui disait en me voyant : « Ah ! voilà le postillon par Calais [1]. »

Un jour M. d'Aubier vint me dire : « L'Assemblée a été très-occupée d'une dénonciation faite par les ouvriers de la manufacture de Sèvres. Ils ont apporté sur le bureau du président une liasse de brochures qu'ils ont dit être la vie de Marie-Antoinette. Le directeur de la manufacture a été mandé à la barre; et il a déclaré avoir reçu l'ordre de brûler ces imprimés dans les fours qui servent à la cuisson des pâtes de ses porcelaines. »

Pendant que je rendais ce compte à la reine, le roi rougit et baissa la tête sur son assiette. La reine lui dit : « Monsieur, avez-vous connaissance de cela? » Le roi ne répondit rien. Madame Élisabeth lui demanda de lui expliquer ce que cela signifiait; même silence. Je me retirai promptement. Peu d'instants après,

[1] Nom d'un journal du temps.

la reine vint chez moi, et m'apprit que c'était le roi qui, par intérêt pour elle, avait fait acheter la totalité de l'édition imprimée d'après le manuscrit que je lui avais proposé; et que M. de la Porte n'avait pas trouvé de manière plus mystérieuse d'anéantir la totalité de l'ouvrage, qu'en le faisant brûler à Sèvres parmi deux cents ouvriers, dont cent quatre-vingts devaient être jacobins. Elle me dit qu'elle avait caché sa douleur au roi; qu'il était consterné, et qu'elle n'avait rien à dire quand sa tendresse et sa bonne volonté pour elle étaient cause de cet accident [1].

Quelque temps après, l'Assemblée reçut une dénonciation contre M. de Montmorin. On accusait cet ex-ministre d'avoir

[1] Bertrand de Molleville, dans ses mémoires particuliers, donne sur cette anecdote les détails suivants :

« M. de la Porte avait fait acheter, par ordre du roi, l'édition entière des mémoires de la fameuse madame Lamotte contre la reine. Au lieu de les brûler sur-le-champ, ou de les faire mettre au pilon, il les avait renfermés dans un des cabinets de son hôtel. Les progrès alarmants et rapides que faisait l'esprit de révolte, l'arrogance de cette foule de brigands qui dirigeaient et composaient en grande partie, la populace de Paris, et les nouveaux excès qui en résultaient chaque jour, firent craindre à l'intendant de la liste civile que quelque attroupement ne fît une irruption chez lui dans le moment où il s'y attendrait le moins, n'enlevât ces mémoires et ne les répandît dans le public. Pour prévenir cet inconvénient, il donna l'ordre de brûler ces mémoires avec toutes les précautions et le secret nécessaires; et le commis qui reçut cet ordre en confia l'exécution au nommé Riston, intrigant dangereux, sujet détestable, ci-devant avocat de Nancy, échappé un an auparavant à la potence, à la faveur des nouveaux principes et du patriotisme des nouveaux tribunaux, quoique convaincu de falsification du grand sceau et de fabrication d'arrêts du conseil, dans une procédure poursuivie aux requêtes de l'hôtel du souverain, où j'avais fait les récolements et confrontations, au péril d'être assassiné non-seulement par l'accusé, qui, dans une des séances, poussa la fureur jusqu'à se précipiter vers moi un couteau à la main, mais encore par les brigands à sa solde, dont la salle d'audience était remplie, et qui enrageaient de voir que leurs hurlements menaçants ne m'empêchaient pas de réprimer des insultes que l'accusé faisait sans cesse aux témoins qui le chargeaient.

« Ce même Riston, qui était encore un an auparavant dans les liens d'une accusation capitale intentée contre lui au nom et par ordre du roi, se trouvant chargé d'une commission qui intéressait sa majesté, et dont le mystère annonçait l'importance, s'occupa moins de la bien remplir que de faire parade de cette marque de confiance. Le 30 mai, à dix heures du matin, il fit transporter ces imprimés à la manufacture de porcelaine à Sèvres, dans une charrette qu'il accompagna, et en fit faire un grand feu en présence de tous les ouvriers de la manufacture, auxquels il était expressément défendu d'en approcher. Toutes ces précautions et les soupçons qu'elles devaient faire naître dans des circonstances aussi critiques, donnèrent une telle publicité à ce mystère, que la dénonciation en fut faite le même soir à l'Assemblée. Brissot et tout le parti jacobin soutinrent, avec autant d'effronterie que de véhémence, que ces papiers brûlés si secrètement n'étaient et ne pouvaient être autre chose que les registres et les pièces de la correspondance du comité autrichien. M. de la Porte fut mandé à la barre, et y rendit le compte le plus exact des faits. Riston y fut aussi appelé, et confirma le récit fait par M. de la Porte. Mais ces éclaircissements, quelque satisfaisants qu'ils fussent, n'apaisèrent point la fermentation violente que cette affaire avait excitée dans l'Assemblée. »

(*Note de l'éditeur.*)

laissé quarante dépêches de M. Genet, chargé des affaires de France en Russie, sans les avoir même décachetées, parce que M. Genet marchait dans le sens constitutionnel. M. de Montmorin était venu à la barre pour répondre à cette accusation. Quelle que fût la peine que j'éprouvais en ce moment à m'acquitter de l'ordre que j'avais reçu du roi, de venir lui rendre compte de la séance, je crus devoir n'y pas manquer. Mais, au lieu de donner à mon frère son nom de famille, je dis simplement *le chargé d'affaires de Votre Majesté à Saint-Pétersbourg*. Le roi me fit la grâce de me dire qu'il remarquait dans mon récit une mesure qu'il approuvait. La reine voulut bien ajouter quelques mots obligeants à ceux du roi, dont j'étais déjà si touchée que je me retirai très-émue. Cependant mes fonctions de journaliste venaient de me donner un si vif chagrin, que, m'en étant acquittée encore quelques jours, je saisis une occasion où le roi me témoignait sa satisfaction sur la manière précise dont je lui rendais ce compte journalier, pour lui dire que le mérite en était uniquement à M. d'Aubier qui assistait à toutes les séances pour m'en faire le résumé; et j'osai demander au roi que ce brave homme vînt lui-même rendre compte des séances. Je me permis d'ajouter que, dans un temps où le cœur du roi était déchiré par la conduite de tant de sujets infidèles, il me semblait que des hommes aussi dévoués que l'était M. d'Aubier, méritaient l'honneur d'être rapprochés de sa majesté. J'assurai le roi que s'il le permettait ce gentilhomme pouvait, sans être vu, entrer chez la reine par la porte de mon appartement; le roi y consentit. Dès lors M. d'Aubier fut admis dans cet intérieur, et donna au roi des preuves multipliées de zèle et d'attachement, unies à beaucoup d'intelligence.

La reine n'avait plus M. le curé de Saint-Eustache pour confesseur, depuis qu'il avait prêté le serment constitutionnel. Je ne me rappelle pas le nom de l'ecclésiastique qui lui succéda dans cette fonction; je sais seulement qu'il était introduit chez elle avec le plus grand mystère. Leurs majestés ne faisaient plus leurs pâques publiquement, parce qu'elles ne pouvaient se prononcer pour le clergé constitutionnel, ni agir de manière à prouver qu'elles lui fussent contraires.

La reine fit ses pâques en 1792; mais elle se rendit seule avec moi à la chapelle. Elle m'avait chargée de prévenir un de mes parents, qui était son chapelain, de lui dire une messe à cinq heures du matin. Il faisait encore nuit; elle me donnait le bras, et je l'éclairais avec un bougeoir. Je la laissai absolument seule à la porte de la chapelle; elle ne revint chez elle que lorsque le petit jour commençait à poindre. Ces pâques, aussi mystérieusement faites, ne pouvaient servir à l'édification publique, mais prouvent en faveur des principes religieux de la reine.

Le danger augmentait chaque jour. L'Assemblée se fortifiait aux yeux du peuple par les hostilités des armées étrangères et de l'armée des princes. La communication avec ce dernier parti devenait plus active; la reine écrivait presque tout le jour. M. de Goguelat avait sa confiance pour toute sa correspondance avec l'étranger, et j'étais forcée de l'avoir chez moi, la reine le demandant très-souvent, et à des heures qu'elle ne pouvait indiquer.

Tous les partis s'agitaient, soit pour perdre le roi, soit pour le sauver. Un jour je trouvai la reine extrêmement troublée; elle me dit qu'elle ne savait plus où elle en était : que les chefs des jacobins se faisaient offrir à elle par l'organe de Dumouriez, ou que Dumouriez, abandonnant le parti des jacobins, était venu s'offrir à elle; qu'elle lui avait donné une audience; que, seul avec elle, il s'était jeté à ses pieds, et lui avait dit qu'il avait enfoncé le bonnet rouge jusque sur ses oreilles, mais qu'il n'était ni ne pouvait être jacobin; qu'on avait laissé rouler la révolution jusqu'à cette canaille de désorganisateurs qui, n'aspirant qu'après le pillage, était capable de tout, et pourrait donner à l'Assemblée une armée formidable, prête à saper les restes d'un trône déjà trop ébranlé. En parlant avec une chaleur extrême, il s'était jeté sur la main de la reine et la baisait avec transport, lui criant : *Laissez-vous sauver*. La reine me dit que l'on ne pouvait croire aux protestations d'un traître; que toute sa conduite était si bien connue, que le plus sage était sans contredit de ne point s'y fier [1]; que d'ailleurs les princes recommandaient essen-

[1] La sincérité du général Dumouriez ne peut, dans cette circonstance, être l'objet d'un doute. La défiance de la reine et ses reproches étaient injustes. Marie-Antoinette, en rejetant ses offres et ses services, se priva de l'unique appui qui

tiellement de n'avoir confiance à aucune proposition de l'intérieur; que les forces du dehors devenaient imposantes; qu'il fallait compter sur leur succès et sur la protection que le ciel devait à un souverain aussi vertueux que l'était Louis XVI et à une cause aussi juste.

Les constitutionnels, de leur côté, voyaient qu'on avait seulement feint de les écouter. Les derniers avis de Barnave avaient été donnés sur les moyens de conserver quelques semaines de plus la garde constitutionnelle dénoncée à l'Assemblée, et qui devait être cassée. Les dénonciations contre la garde constitutionnelle ne concernaient que *l'état-major de cette garde* et *le duc de Brissac*. Barnave écrivit à la reine que l'état-major de la garde était déjà attaqué; que l'Assemblée allait rendre un décret pour le casser; qu'il la suppliait, à l'instant même où le décret paraîtrait, d'obtenir du roi de recréer cet état-major et de le composer des gens dont il lui envoyait les noms. Je n'ai pas vu cette liste; mais Barnave disait que tous ceux qui la composaient passaient pour être jacobins prononcés et ne l'étaient pas; qu'ils étaient, ainsi que lui, désolés de voir porter atteinte au gouvernement monarchique; qu'ils avaient su dissimuler leurs sentiments, et que l'Assemblée serait quinze jours au moins avant de pouvoir les bien connaître, et surtout avant d'avoir pu les dépopulariser; qu'il fallait profiter de ce court espace de temps pour s'éloigner de Paris, et cela dans les premiers jours de la nomination de ceux qu'il désignait. La reine crut ne pas devoir céder à cet avis. M. le duc de Brissac fut envoyé à Orléans, et la garde fut cassée.

Barnave, voyant que la reine n'adoptait aucun de ses avis, et jugeant qu'elle mettait toutes ses espérances dans les secours du dehors, résolut de s'éloigner de Paris. Il obtint une dernière audience. « Vos malheurs, madame, et ceux que je prévois pour la France, m'avaient déterminé à me dévouer à vous servir. Je vois que mes avis ne répondent pas aux vues de vos majestés. J'augure peu de succès du plan que l'on vous fait

lui restait encore. Celui qui sauva la France dans les défilés d'Argonne eût peut-être, s'il eût obtenu la confiance entière de Louis XVI et de la reine, sauve la France avant le 20 juin.
(*Note de l'éditeur.*)

suivre; vous êtes trop loin des secours, vous serez perdus avant qu'ils parviennent à vous. Je désire ardemment me tromper dans une si douloureuse prédiction; mais je suis bien sûr de payer de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré et les services que j'ai voulu vous rendre. Je demande pour toute récompense l'honneur de baiser votre main. » La reine lui accorda cette faveur, les yeux baignés de pleurs, et conserva l'idée la plus favorable de l'élévation des sentiments de ce député. Madame Élisabeth les partageait, et les deux princesses s'entretenaient souvent de Barnave avec intérêt. Elle avait aussi reçu plusieurs fois M. Duport, mais avec moins de mystère. Ses relations avec les députés constitutionnels furent connues. Alexandre de Lameth fut le seul des trois qui survécut à la vengeance des jacobins [1].

La garde nationale qui remplaça celle du roi s'étant emparée

[1] Après ce qu'on vient de lire sur Barnave, après ce qu'on sait de ses travaux pour la liberté, de ses efforts pour le maintien du trône, de ses talents, de son éloquence, l'intérêt qu'il inspire donne un grand prix aux dernières circonstances de sa vie. La *Biographie* de Bruxelles les raconte en ces mots :

« Lorsque après la révolution du 10 août 1792 l'armoire de fer du château des Tuileries eut été découverte et forcée, un grand nombre de pièces qu'on y avait imprudemment conservées, et qui furent communiquées à la Convention par Gohier, qui venait de remplacer Danton au ministère de la justice, donnèrent la preuve que la cour avait établi et entretenu pendant les derniers mois de la session de l'Assemblée constituante, et depuis la réunion de l'Assemblée législative, des relations constantes avec les membres les plus influents de ces Assemblées. Décrété d'accusation, le 15 août 1792, avec MM. Alexandre de Lameth, ex-membre de l'Assemblée constituante, Bertrand de Molleville, Duport du Tertre, Duportail, Montmorin et Tarbé, ex-ministres de la marine, de la justice, de la guerre, des affaires étrangères et des contributions publiques, Barnave fut arrêté à Grenoble et enfermé dans les prisons de cette ville. Il y demeura quinze mois, et ses amis concevaient l'espérance de l'y voir oublié, lorsque l'ordre arriva de le faire conduire à Paris. D'abord prisonnier à l'Abbaye, il fut transféré, peu de jours après, à la Conciergerie, et traduit presque aussitôt devant le tribunal révolutionnaire. Il s'y présenta avec une fermeté admirable, rappela, avec son éloquence accoutumée et sans rien perdre de la dignité du malheur, les services qu'il avait rendus à la liberté, et produisit une telle impression sur le nombreux auditoire qui assistait aux débats, que cette multitude, accoutumée à ne voir que des conspirateurs dignes de mort dans tous ceux qui comparaissaient devant le tribunal, regardait elle-même son absolution comme assurée. Un silence profond accompagna la lecture de l'arrêt de mort; mais la fermeté de Barnave fut inébranlable. Lorsqu'il sortit de l'audience, il promena sur les juges, les jurés et le public, des regards où se peignaient l'ironie et l'indignation. Il fut conduit au supplice avec le respectable Duport du Tertre, l'un des derniers ministres de Louis XVI. Monté sur l'échafaud, Barnave frappa du pied, leva les yeux au ciel, et s'écria : « Voilà donc le prix de tout ce que j'ai fait pour la liberté! » Il périt le 29 octobre 1793, âgé de trente-deux ans; son buste est maintenant dans le Musée de Grenoble. Le gouvernement consulaire avait fait placer sa statue auprès de celle de Vergniaud, dans le grand escalier du palais du sénat. » (*Note de l'éditeur.*)

des portes des Tuileries, tout ce qui venait chez la reine fut sans cesse impunément insulté.

Les motions les plus menaçantes se proclamaient jusque dans les Tuileries; elles appelaient à la destruction du trône et au meurtre du prince. Les insultes avaient pris le caractère de celles de la plus vile populace. Un jour la reine, entendant rire aux éclats sous ses fenêtres, me dit de regarder ce que ce pouvait être. Je vis un homme presque déshabillé et tournant le dos à son appartement; je fis un mouvement d'étonnement et d'indignation. La reine se leva pour s'approcher; je la retins en lui disant que c'était la plus grossière des insultes faite par un homme du peuple.

A cette époque le roi tomba dans un découragement qui allait jusqu'à l'abattement physique. Il fut dix jours de suite sans articuler un mot, même au sein de sa famille, si ce n'est qu'à une partie de trictrac qu'il faisait avec madame Élisabeth, après son dîner, il était obligé de prononcer les mots indispensables à ce jeu. La reine le tira de cette position si funeste dans un état de crise où chaque minute amenait la nécessité d'agir, en se jetant à ses pieds, en employant tantôt des images faites pour l'effrayer, tantôt les expressions de sa tendresse pour lui. Elle réclamait aussi celle qu'il devait à sa famille, et alla jusqu'à lui dire que s'il fallait périr, ce devait être avec honneur et sans attendre qu'on vînt les étouffer l'un et l'autre sur le parquet de leur appartement.

Vers le 15 juin le roi refusa sa sanction aux deux décrets qui ordonnaient la déportation des prêtres et la formation d'un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris. Il avait voulu les sanctionner, et disait que l'insurrection générale attendait la première occasion d'éclater[1] : la reine insista sur le *veto*, et se

[1] Cette assertion contrarie le témoignage presque unanime des historiens. Quand on réfléchit sur le caractère pieux de Louis XVI, sur son respect pour la religion, sur la déférence qu'il montra toujours envers ses ministres, on hésite à croire que madame Campan ait été bien instruite sur ce fait. Sans parler de Dumouriez, qui dit précisément le contraire, Bertrand de Molleville entre à ce sujet dans quelques détails qui ne peuvent laisser aucun doute.

« Avec cette énergie qu'il avait toujours lorsqu'il s'agissait de la religion, le roi me dit à propos du décret sur les prêtres : « On peut bien être sûr que je « ne sanctionnerai jamais celui-là. Mais « l'embarras est de savoir si je dois mo-

le reprochait amèrement lorsque ce dernier acte de l'autorité constitutionnelle eut amené la journée du 20 juin.

Quelques jours auparavant, plus de vingt mille hommes s'étaient rendus à la commune pour annoncer que le 20 ils iraient planter l'arbre de la liberté à la porte de l'Assemblée nationale, et présenter au roi une pétition sur le *veto* qu'il avait mis au décret pour la déportation des prêtres. Cette horrible armée traversa le jardin des Tuileries, et défila sous les fenêtres de la reine. Elle était composée de gens qui s'appelaient les citoyens des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Couverts de mauvais vêtements, tous avaient les figures les plus effayantes; et leur émanation infectait l'air. Chacun se demandait où résidait une pareille armée : rien d'aussi dégoûtant n'avait encore paru dans Paris.

Le 20 juin, cette troupe, encore plus nombreuse, armée de piques, de haches et d'instruments meurtriers de toutes sortes, garnis de rubans aux couleurs de la nation, se porta vers le palais des Tuileries, criant : *Vive la nation ! à bas le veto !* Le roi était sans gardes. Une partie de ces énergumènes monte à son appartement. La porte allait être enfoncée; le roi ordonna qu'on l'ouvrît. MM. de Bougainville, d'Hervilly, de Parois, d'Aubier, Acloque [1], Gentil, et d'autres braves gens, qui étaient chez M. de Septeuil, premier valet de chambre du roi, entrèrent à l'instant dans l'appartement de sa majesté. M. de Bougainville, voyant le flot s'avancer avec fureur, cria : « Mettez le roi dans l'embrâsure de la fenêtre, et des banquettes devant lui. » Six

« tiver mon refus, ou le faire pur et « simple, suivant la formule ordinaire, « ou si, à raison des circonstances, il « n'est pas plus prudent de temporiser. « Tâchez de découvrir ce qu'en pensent « vos collègues, avant qu'il en soit ques- « tion au conseil. » Je fis observer au roi que la constitution le dispensait de motiver son refus de sanctionner; et que, quoique l'Assemblée dût être satisfaite de voir sa majesté se départir d'une prérogative aussi importante, elle était si mal disposée, qu'elle était capable de pousser l'insolence jusqu'à refuser au roi d'entendre ses motifs, et lui reprocherait même cette contravention à la constitution, comme une violation manifeste de son serment; que, quant au parti de temporiser, c'était montrer de la faiblesse et inviter cette Assemblée, déjà très-entreprenante, à le devenir davantage; qu'ainsi le refus de sanction pur et simple était le parti le plus sûr et le plus convenable.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Citoyen de Paris, commandant de bataillon, qui pendant toute la durée de la révolution fut, par ses vertus et sa conduite, en opposition avec le régicide Santerre*.

(*Note de madame Campan.*)

* Son fils était en 1822 major de la garde nationale de Paris.

(*Note de l'éditeur.*)

grenadiers royalistes du bataillon des Filles-Saint-Thomas pénètrent par un escalier intérieur, et se rangent devant les banquettes. L'ordre donné par M. de Bougainville sauva le roi du fer des assassins, parmi lesquels se trouvait un nommé Lazousky, Polonais, qui devait porter les premiers coups. Les braves défenseurs du roi disaient : « Sire, ne craignez rien. » On sait la réponse du roi : « Mettez la main sur mon cœur, vous verrez si j'ai peur. » M. Vanot, commandant de bataillon, avait détourné l'arme d'un scélérat, dirigée contre la personne du roi; un grenadier des Filles-Saint-Thomas para un coup d'épée dont la direction annonçait le même dessein. Madame Élisabeth était accourue chez son frère. Dès la porte de la chambre elle entend des cris de mort contre la reine : on demande la tête de l'Autrichienne. « Ah! laissez-leur croire que je suis la reine, dit-elle à ceux qui l'environnaient, afin qu'elle ait le temps de se sauver. »

La reine n'avait pu parvenir jusqu'au roi; elle était dans la salle du conseil, et on avait eu de même l'idée de la placer derrière la grande table, pour la garantir, autant que possible, de l'approche de ces barbares. Dans cette horrible situation, conservant un maintien noble et décent, elle tenait le dauphin devant elle, assis sur la table. Madame était à ses côtés; madame la princesse de Lamballe, la princesse de Tarente, mesdames de la Roche-Aymon, de Tourzel et de Mackau, l'environnaient. Elle avait attaché à sa tête une cocarde aux trois couleurs, qu'un garde national lui avait donnée. Le pauvre petit dauphin était, ainsi que le roi, affublé d'un énorme bonnet rouge [1]. La horde défila devant cette table; les espèces d'éten-

[1] « Une des circonstances de la journée du 20 juin qui avait le plus affligé les amis du roi, dit Bertrand de Molleville, étant celle du bonnet rouge resté sur sa tête pendant près de trois heures, je me permis de lui demander quelques éclaircissements sur ce fait, qui contrastait si fort avec l'intrépidité et le courage extraordinaires que sa majesté avait montrés dans cette horrible journée. Voici quelle fut sa réponse : « Les cris de *vive la nation !* augmentant avec violence autour de moi, et paraissant m'être adressés, je répondis que la nation n'avait pas de meilleur ami que moi. Alors un homme de mauvaise mine, perçant la foule, s'avança jusqu'à moi, et me dit sur un ton assez grossier : « Eh bien! si vous dites « vrai, prouvez-nous-le en mettant ce « bonnet rouge. — J'y consens, répondis-« je. » Aussitôt un ou deux de ces gens-là s'avancèrent, et placèrent ce bonnet sur mes cheveux, car il était trop petit pour que ma tête pût y entrer. J'étais convaincu, je ne sais pourquoi, que leur intention était seulement de poser ce bonnet

dards qu'elle portait étaient des symboles de la plus atroce barbarie. Il y en avait un qui représentait une potence à laquelle une méchante poupée était suspendue; ces mots étaient écrits au bas : *Marie-Antoinette à la lanterne.* Un autre était une planche sur laquelle on avait fixé un cœur de bœuf, autour duquel était écrit : *Cœur de Louis XVI.* Enfin un troisième offrait les cornes d'un bœuf, avec une légende obscène.

L'une des plus furieuses jacobines qui défilaient avec ces misérables s'arrêta pour vomir mille imprécations contre la reine. Sa majesté lui demanda si elle l'avait jamais vue : elle lui répondit que non; si elle lui avait fait quelque mal personnel : sa réponse fut la même; mais elle ajouta : C'est vous qui faites le malheur de la nation. — On vous l'a dit, reprit la reine; on vous a trompée. Épouse d'un roi de France, mère du dauphin, je suis Française, jamais je ne reverrai mon pays, je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France; j'étais heureuse quand vous m'aimiez. » Cette mégère se mit à pleurer, à lui demander pardon, à lui dire : « C'est que je ne vous connaissais pas; je vois que vous êtes bien bonne. »

Santerre, le roi des faubourgs, faisait défiler ses sujets le plus promptement qu'il pouvait; et l'on a cru dans le temps qu'il avait ignoré le but de cette insurrection, qui était le meurtre de la famille royale[1]. Cependant il était huit heures du soir quand le

un moment sur ma tête, et de le retirer; et j'étais si préoccupé de ce qui se passait sous mes yeux, que je ne sentis pas si ce bonnet était ou n'était pas resté sur mes cheveux. Je le sentais si peu, que rentré dans ma chambre je ne m'aperçus que je l'avais encore que parce qu'on m'en avertit. Je fus très-étonné de le trouver sur ma tête, et j'en fus d'autant plus fâché, que j'aurais pu l'ôter sur-le-champ sans la moindre difficulté. Mais je suis convaincu que si j'avais hésité à consentir qu'il fût mis sur ma tête, l'homme ivre qui me le présentait m'eût enfoncé sa pique dans l'estomac. »

(*Note de l'éditeur.*)

[1] L'un des écrivains royalistes les plus prononcés, Montjoie, s'exprime ainsi sur Santerre dans l'*Histoire de Marie-Antoinette* : et ce témoignage paraît d'autant plus remarquable qu'il est moins attendu.

« Les formes épaisses de sa taille élevée, le son rauque de sa voix, ses manières brutales, son éloquence facile et grossière, en faisaient naturellement un héros de la petite populace. Aussi s'était-il acquis sur la lie du faubourg un empire despotique. Il la faisait mouvoir à son gré; mais c'était aussi tout ce qu'il savait et pouvait faire, car, du reste, il n'était ni méchant ni cruel. Il entrait en aveugle dans toutes les conspirations, mais jamais il ne se rendait coupable de l'exécution, ni par lui-même, ni par ceux qui lui obéissaient. Un malheureux, de quelque parti qu'il fût, intéressait toujours son cœur. L'affliction et les larmes désarmaient ses mains. » (*Histoire de Marie-Antoinette*, par Montjoie pages 295 et 296.

(*Note de l'éditeur.*)

palais fut entièrement évacué. Douze députés, guidés par leur attachement à la personne du roi, étaient venus se ranger auprès de lui dès le commencement de l'insurrection; mais la députation de l'Assemblée n'arriva aux Tuileries qu'à six heures du soir; toutes les portes des appartements étaient brisées. La reine montrait aux députés l'état dans lequel était le palais du roi, et la manière outrageante dont on avait violé son asile sous les yeux même de l'Assemblée : elle s'aperçut, pendant qu'elle parlait, que Merlin de Thionville était attendri au point de verser des larmes. « Vous pleurez, monsieur Merlin, lui dit elle, de voir le roi et sa famille traités si cruellement par un peuple qu'il a toujours voulu rendre heureux. — Il est vrai, madame, lui répondit Merlin; je pleure sur les malheurs d'une femme belle, sensible et mère de famille; mais ne vous y méprenez point, il n'y a pas une de mes larmes pour le roi ni pour la reine : je hais les rois et les reines; c'est le seul sentiment qu'ils m'inspirent, c'est ma religion. » La reine ne pouvait s'expliquer une semblable frénésie, et voyait tout ce qu'on devait redouter de gens qui en étaient possédés.

Tout espoir était perdu, on ne pensait plus qu'aux secours étrangers. La reine implorait sa famille et les frères du roi; ses lettres devenaient probablement plus pressantes, et exprimaient ses craintes sur la lenteur des secours. Sa majesté m'en lut une de l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas : elle lui reprochait quelques-unes de ses expressions, et lui disait que hors de la France on était au moins aussi alarmé qu'elle sur la position du roi et sur la sienne; mais que la manière de la secourir pouvait amener son salut ou sa perte, et que, chargée d'intérêts aussi chers, la coalition devait agir avec prudence.

Le 14 juillet, destiné par la constitution à l'anniversaire de l'indépendance de la nation, approchait. Le roi et la reine étaient contraints d'y paraître; sachant que le complot du 20 juin avait leur assassinat pour but, ils ne doutèrent pas que leur mort ne fût arrêtée pour le jour de cette fête nationale. On conseilla à la reine, pour donner aux amis du roi le temps de les défendre, si l'attaque avait lieu, de le garantir d'un premier coup de poignard en lui faisant porter un plastron. J'eus ordre d'en faire faire

un chez moi : il était composé de quinze épaisseurs de taffetas d'Italie, et consistait en un gilet et une large ceinture. L'essai de ce plastron fut fait; il résistait aux coups de stylet, et plusieurs balles s'y amortirent. Lorsque l'ouvrage commandé fut terminé, la difficulté fut de le faire essayer au roi sans courir le risque d'être surpris. Je portai cet énorme et pesant gilet en jupe de dessous pendant trois jours, sans pouvoir rencontrer le moment favorable. Enfin le roi put un matin, dans la chambre de la reine, ôter son habit et essayer le plastron [1].

La reine était couchée; le roi me tirait doucement par ma robe, et m'éloignait le plus qu'il pouvait du lit de la reine, pour me dire très-bas : « C'est pour la satisfaire que je consens à cette importunité; ils ne m'assassineront pas, leur plan est changé; ils me feront mourir autrement. » La reine vit que le roi me parlait bas, et quand il fut sorti elle me demanda ce qu'il avait dit. J'hésitais à répondre; elle insista en disant qu'il fallait ne lui rien cacher, qu'elle était résignée sur tout. Quand elle eut connaissance de la réflexion du roi, elle me dit qu'elle l'avait devinée; que depuis longtemps il lui avait dit que tout ce qui se passait en France était une imitation de la révolution d'Angleterre, sous Charles Ier, et qu'il lisait sans cesse l'histoire de cet infortuné monarque, pour se conduire mieux qu'il ne l'avait fait dans une crise semblable. « Je commence à redouter un procès pour le roi, ajouta la reine; quant à moi, je suis étrangère, ils m'assassineront. Que deviendront nos pauvres enfants ? » Un torrent de larmes suivit ces douloureuses exclamations [2]. Je voulus lui donner une potion anti-spasmodique; elle la refusa, en disant que les maux de nerfs étaient la maladie des

[1] M. Gentil, premier valet de garde-robe, m'aida à faire essayer ce gilet, qui servit au roi le 14 juillet 1792; mais M. de Parois en fit faire un second quelques jours avant le 10 août.

(*Note de madame Campan.*)

[2] Ces scènes déchirantes se renouvelaient souvent : il n'y a de comparable, dans l'histoire, aux infortunes de Marie-Antoinette, que celles d'Henriette de France, fille de Henri IV, épouse de Charles Ier et mère de Charles II. Comme Henriette, elle était étrangère au milieu d'un peuple dont on avait excité la haine contre elle; comme Henriette, on l'accusa d'exercer trop d'empire sur le cœur du roi; elle eut sans cesse à craindre, comme elle, pour les jours de son mari ou de ses enfants; le plus funeste coup les frappa toutes les deux; mais elle n'eut point, comme Henriette, après de longs malheurs, la consolation de voir sa famille remonter sur le trône. La fin tragique et déplorable de Marie Stuart attendait celle qui avait épuisé toutes les infortunes d'Henriette de France.

(*Note de l'éditeur.*)

femmes heureuses; que l'état cruel où elle était réduite rendait ces secours inutiles. En effet, la reine, qui pendant le temps de son bonheur avait souvent des crises spasmodiques, eut la santé la plus égale depuis que toutes les facultés de son âme soutenaient ses forces physiques.

A son insu, je lui avais fait faire un corset semblable au gilet du roi; mais elle ne voulait pas en faire usage; mes prières, mes larmes, tout fut inutile. « Si les factieux m'assassinent, répondit-elle, ce sera un bonheur pour moi, ils me délivreront de l'existence la plus douloureuse. » Peu de jours après que le roi eut essayé son plastron, je le rencontrai dans un escalier intérieur; je me rangeai pour le laisser passer. Il s'arrêta, et me prit la main; je voulus baiser la sienne, il s'y refusa, m'approcha de lui, et, me tirant par la main, il m'embrassa sur les deux joues sans articuler un seul mot. Ce témoignage silencieux de sa satisfaction me troubla tellement, que j'en aurais, dans la suite, confondu le souvenir avec les rêves qui me retraçaient souvent mes infortunés souverains, si mes sœurs ne m'eussent pas rappelé que je leur avais confié cette preuve de bonté du roi peu de moments après qu'il me l'eut donnée.

La crainte d'une nouvelle invasion des Tuileries fit faire les recherches les plus exactes dans les papiers du roi : je brûlai presque tous ceux de la reine. Elle mit dans un portefeuille, qu'elle confia à M. de J***, ses lettres de famille, plusieurs correspondances qu'elle jugeait nécessaire de conserver pour l'histoire du temps de la révolution, et particulièrement les lettres de Barnave et ses réponses, dont elle avait fait des copies. M. de J*** n'a pu conserver ce dépôt, il a été brûlé. La reine laissa quelques papiers dans son secrétaire. De ce nombre était une instruction pour madame de Tourzel, sur le caractère de ses enfants et sur l'esprit et les moyens des sous-gouvernantes que cette dame avait sous ses ordres. Cet écrit, que la reine avait fait à l'époque de la nomination de madame de Tourzel, ainsi que plusieurs lettres de Marie-Thérèse, remplies des meilleurs conseils et des instructions les plus louables, ont été imprimés, après le 10 août, par ordre de l'Assemblée, dans le recueil de toutes les pièces trouvées dans les secrétaires du roi et de la reine.

Sa majesté avait encore, sans compter l'argent courant de son mois, cent quarante mille francs en or. Elle voulait m'en remettre la totalité en dépôt; mais je lui conseillai de garder quinze cents louis, une somme un peu forte pouvant, d'un moment à l'autre, lui être très-nécessaire. Le roi avait une quantité prodigieuse de papiers, et avait eu malheureusement l'idée de faire construire très-secrétement, par un serrurier qui travaillait près de lui depuis plus de dix ans, une cachette dans un corridor intérieur de son appartement. Cette cachette, sans la dénonciation de cet homme, eût été longtemps ignorée [1]. Le mur, dans l'endroit où elle était placée, était peint en larges pierres, et l'ouverture se trouvait parfaitement dissimulée dans les rainures brunes qui formaient la partie ombrée de ces pierres peintes. Mais, avant même que ce serrurier eût dénoncé à l'Assemblée ce que l'on a depuis appelé *l'armoire de fer*, la reine avait su qu'il en avait parlé à quelques gens de ses amis, et que cet homme, auquel le roi, par habitude, accordait une trop grande confiance, était un jacobin. Elle en avertit le roi, et le décida à remplir un très-grand portefeuille de tous les papiers qu'il avait le plus d'intérêt à conserver, et à me le confier. Elle l'invita, en ma présence, à ne rien laisser dans cette armoire, et le roi, pour la tranquilliser, lui répondit qu'il n'y avait rien laissé. Je voulus prendre le portefeuille et l'emporter dans mon appartement; il était trop lourd pour que je pusse le soulever. Le roi me dit qu'il allait le porter lui-même; je le précédai pour lui ouvrir les portes. Quand il eut déposé ce portefeuille dans mon cabinet intérieur, il me dit seulement : « La reine vous dira ce que cela contient. » Rentrée chez la reine, je le lui demandai, jugeant, par les paroles du roi, qu'il était nécessaire que j'en fusse instruite. « Ce sont, me répondit la reine, des pièces qui seraient des plus funestes pour le roi si on allait jusqu'à lui faire son procès. Mais ce qu'il veut sûrement que je vous dise, c'est qu'il

[1] Ce serrurier se nommait Gamin. Soulavie a donné des détails sur la confiance que Louis XVI accordait à ce serrurier, et même sur l'espèce de familiarité que ce prince lui avait laissé prendre. Soulavie le nomma *l'infâme Gamin*, et lui reproche la pension de 1200 fr. que lui donna la Convention lorsqu'il accusa Louis XVI d'avoir voulu l'empoisonner.

(*Note de l'éditeur.*)

y a dans ce même portefeuille un procès-verbal d'un conseil d'État, dans lequel le roi a donné son avis contre la guerre. Il l'a fait signer par tous les ministres, et dans le cas même de ce procès il compte que cette pièce serait très-utile. » Je demandai à qui la reine croyait que je devais confier ce portefeuille. » A qui vous voudrez, me répondit-elle, vous en êtes *seule responsable:* ne vous éloignez pas du palais, même dans vos mois de repos. Il y a des circonstances où il nous serait très-utile de le trouver à l'instant même. »

A cette époque, M. de la Fayette, revenu probablement de l'idée d'établir en France une république semblable à celle des États Unis, et voulant maintenir la première constitution qu'il avait juré de défendre, quitta son armée, et vint appuyer, par sa présence à l'Assemblée et par un discours courageux, une pétition signée par vingt mille citoyens, sur la violation qui avait été faite de la demeure du roi et de sa famille. Ce général retrouva le parti constitutionnel sans force, et vit que lui-même avait perdu sa popularité. L'Assemblée désapprouva sa démarche; le roi, pour lequel il la faisait, n'en témoigna aucune satisfaction, et il se vit contraint de retourner en toute hâte à son armée. Il devait compter sur la garde nationale; mais, le jour de son arrivée, ceux des officiers qui étaient dans le parti du roi, avaient fait demander à sa majesté s'ils devaient répondre aux vues du général la Fayette, en s'unissant à lui dans les démarches qu'il ferait pendant son séjour à Paris. Le roi leur enjoignit de ne le pas faire. Par cette réponse M. de la Fayette se vit abandonné du parti qui pouvait lui rester dans la garde de Paris.

A son arrivée, on avait présenté à la reine un plan dans lequel on lui proposait, par la réunion de l'armée de la Fayette au parti du roi, de sauver la famille royale et de la conduire à Rouen. Je n'ai pas connu les détails de ce plan; la reine me dit seulement, à ce sujet, « qu'on leur offrait M. de la Fayette comme ressource; mais qu'il valait mieux périr que de devoir son salut à l'homme qui leur avait fait le plus de mal, et de se mettre dans la nécessité de traiter avec lui. »

Je passai le mois de juillet entier sans entrer dans mon lit; je

redoutais quelque attaque ou quelque entreprise de nuit. Il y en eut une contre les jours de la reine, qui n'a jamais été connue.

A une heure du matin, j'étais seule auprès de son lit; nous entendîmes marcher doucement dans le corridor qui régnait le long de son appartement, et qui était alors fermé à clef aux deux extrémités. Je sortis pour aller chercher le valet de chambre; il entra dans le corridor, et nous entendîmes bientôt, la reine et moi, le bruit de deux hommes qui se battaient. Cette malheureuse princesse me tenait serrée de ses bras, et me disait : « Quelle position! des outrages le jour, des assassins la nuit! » Le valet de chambre lui cria du corridor : « Madame, c'est un scélérat que je connais; je le tiens. — Lâchez-le, lui répondit la reine; ouvrez-lui la porte; il venait pour m'assassiner, il serait demain porté en triomphe par les jacobins. » Cet homme était un garçon de toilette du roi, qui avait pris la clef du corridor dans la poche de sa majesté après son coucher, et sans doute dans le dessein de commettre cet attentat. Le valet de chambre, homme d'une très-grande vigueur, le tenait par les poignets et le mit à la porte. Ce misérable n'avait pas articulé une parole : le valet de chambre dit à la reine, qui lui parla avec bonté du danger auquel il s'était exposé « qu'il ne craignait rien, et que pour la seule défense de sa majesté il avait toujours deux excellents pistolets sur lui. »

Le lendemain, M. de Septeuil fit changer toutes les serrures de l'intérieur du roi; j'en fis autant pour celui de la reine.

A chaque instant on nous disait que le faubourg Saint-Antoine se mettait en mouvement pour marcher sur le palais. Un des derniers jours de juillet, à quatre heures du matin, on vint me donner cet avis. Je fis à l'instant partir deux hommes dont j'étais sûre, qui avaient ordre de se rendre aux lieux ordinaires de rassemblement, et de venir promptement me rendre compte de la situation de la ville. On savait qu'il fallait une heure au moins avant que les faubourgs, réunis sur la place de la Bastille, fussent arrivés aux Tuileries. Il me paraissait suffisant, pour la sûreté de la reine, que tout ce qui l'environnait fût éveillé. J'étais entrée doucement dans sa chambre : elle dormait; je ne la réveillai pas. Je trouvai dans le grand cabi-

net le général de W..., qui venait me dire que pour cette fois le rassemblement se dissipait. Ce général avait cherché à plaire à la populace par les moyens qui avaient servi M. de la Fayette. Il saluait la moindre poissarde, et baissait son chapeau jusqu'à son étrier. Mais le peuple, flatté depuis trois ans, avait besoin d'autres honneurs rendus à sa puissance, et ce pauvre homme ne fut pas remarqué. On avait éveillé le roi et madame Élisabeth, qui s'était rendue près de lui. La reine, cédant à l'accablement de ses peines, avait, par extraordinaire, dormi ce jour-là jusqu'à neuf heures. Le roi était déjà venu savoir si elle était éveillée : je lui avais rendu compte de ce que j'avais fait et du soin que j'avais eu de respecter son sommeil. Il m'en remercia, et me dit : « J'étais éveillé, tout le palais l'était : elle ne courait aucun risque; c'est bien heureux de la voir prendre un peu de repos. Oh ! ses peines doublent les miennes, » ajouta le roi en me quittant. Quel fut mon chagrin lorsqu'à son réveil, la reine, instruite de ce qui s'était passé, se mit à pleurer amèrement de regret de n'avoir pas été éveillée, et me reprocha à moi, sur l'amitié de laquelle elle devait compter, de l'avoir si mal servie dans une semblable circonstance ! Je lui répétais en vain que ce n'avait été qu'une très-fausse alarme, qu'elle avait besoin de réparer ses forces abattues : « Elles ne le sont pas, disait-elle : le malheur en donne de très-grandes. Élisabeth était près du roi, et je dormais ! moi qui veux périr à ses côtés : je suis sa femme, je ne veux pas qu'il coure le moindre péril sans moi. »

CHAPITRE XXI.

Relation de madame Campan avec M. Bertrand de Molleville pour le service du roi. — Espoir d'une prochaine délivrance. — Réflexions de la reine sur le caractère de Louis XVI. — Outrages à la majesté royale. — Anecdote. — Sommes considérables offertes au roi par des serviteurs fidèles. — Enquête faite par la princesse de Lamballe sur les personnes de la maison de la reine. — Situation de la famille royale, qu'on insulte même à la messe. — Dix août. — Particularités très-curieuses. — Combat. — Scènes de carnage. — Circonstances inespérées auxquelles madame Campan doit son salut. — Elle se rend auprès de la famille royale aux Feuillants. — Anecdotes. — Paroles remarquables et touchantes prononcées par la reine. — Détails pleins d'intérêt sur le séjour de la famille royale aux Feuillants. — Nobles mouvements de la reine. — Traits qui peignent son attachement pour la France.

Pendant le mois de juillet la correspondance de M. Bertrand de Molleville avec le roi et la reine fut des plus actives. M. de Marsilly, ancien lieutenant des cent-suisses de la garde, en était porteur [1]. Il se présenta chez moi la première fois avec un billet de la reine, adressé à M. Bertrand lui-même. La reine disait dans ce billet : « Adressez-vous à madame Campan avec toute confiance ; la conduite de son frère en Russie n'a en rien influé sur ses sentiments ; elle nous est entièrement dévouée ; et si la suite amenait des choses à nous faire passer verbale-

[1] Bertrand de Molleville raconte en ces termes les mesures adoptées pour ses communications avec la reine et Louis XVI :

« Je reçus, dans la soirée seulement, la réponse du roi, écrite de sa main à la marge de ma lettre. Telle était la forme ordinaire de ma correspondance avec lui ; je lui renvoyais toujours avec la lettre du lendemain celle à laquelle il avait répondu la veille, de manière que mes lettres et ses réponses, dont je me contentais de prendre note, ne restaient jamais vingt-quatre heures entre mes mains. J'avais proposé cet arrangement à sa majesté, pour lui ôter toute inquiétude ; mes lettres étaient remises ordinairement au roi ou à la reine par M. de Marsilly, capitaine de la garde du roi, dont leurs majestés connaissaient le dévouement et la fidélité. J'en chargeais aussi quelquefois M. Bernard de Marigny, qui n'avait quitté le commandement de Brest que pour se rapprocher des dangers qui menaçaient le roi, et partager, avec tous les fidèles serviteurs de sa majesté, l'honneur de lui faire un rempart de sa personne. (*Mémoires particuliers pour servir*, etc., tome II, page 12.)

(*Note de l'éditeur.*)

ment, vous pouvez compter entièrement sur son dévouement et sa discrétion. »

Les attroupements qui se faisaient presque toutes les nuits dans les faubourgs avaient alarmé les amis de la reine; ils la supplièrent de ne plus coucher dans son appartement du rez-de-chaussée des Tuileries. Elle monta au premier étage, dans une pièce qui était entre l'appartement du roi et celui de M. le dauphin. Éveillée dès la pointe du jour, elle exigeait que l'on ne fermât ni volets ni persiennes, afin que ses longues nuits sans sommeil fussent moins pénibles. Vers le milieu d'une de ces nuits, où la lune éclairait sa chambre, elle la contempla, et me dit que dans un mois elle ne verrait pas cette lune sans être dégagée de ses chaînes et sans voir le roi libre. Alors elle me confia que tout marchait à la fois pour les délivrer; mais que les opinions de leurs conseillers intimes étaient partagées à un point alarmant; que les uns garantissaient le succès le plus complet, tandis que les autres leur faisaient entrevoir des dangers insurmontables. Elle ajouta qu'elle avait l'itinéraire de la marche des princes et du roi de Prusse; que tel jour ils seraient à Verdun, tel autre dans un autre endroit; que le siége de Lille allait se faire; mais que M. de J***, dont le roi ainsi qu'elle estimaient la sagesse et les lumières, les alarmait beaucoup sur le succès de ce siége, et leur faisait craindre, quand même le commandant leur serait dévoué, que l'autorité civile, qui par la constitution donnait une grande force aux maires des villes, ne l'emportât sur le commandant militaire. Elle était aussi très-inquiète de ce qui se passerait à Paris pendant cet intervalle, et me parla du peu d'énergie du roi, mais toujours dans des termes qui peignaient sa vénération pour ses vertus et son attachement pour lui. « Le roi, disait-elle, n'est pas poltron; il a un très-grand courage passif, mais il est écrasé par une mauvaise honte, une méfiance de lui-même, qui vient de son éducation autant que de son caractère. Il a peur du commandement, et craint plus que toute autre chose de parler aux hommes réunis. Il a vécu enfant et toujours inquiet sous les yeux de Louis XV jusqu'à vingt et un ans; cette contrainte a influé sur sa timidité. Dans la circonstance où nous sommes, quelques pa-

roles bien articulées, adressées aux Parisiens qui lui sont dévoués, centupleraient les forces de notre parti; il ne les dira pas. Que pouvons-nous attendre de ces adresses au peuple qu'on lui a conseillé de faire afficher? Rien que de nouveaux outrages. Pour moi, je pourrais bien agir et monter à cheval, s'il le fallait; mais si j'agissais, ce serait donner des armes aux ennemis du roi : le cri contre l'Autrichienne, contre la domination d'une femme, serait général en France; et d'ailleurs j'anéantirais le roi en me montrant. Une reine qui n'est pas régente doit dans ces circonstances rester dans l'inaction et se préparer à mourir. »

Le jardin des Tuileries était plein de forcenés qui insultaient à tout ce qui paraissait tenir à la cour. On criait sous les fenêtres de la reine : *La vie de Marie-Antoinette;* des estampes infâmes y étaient jointes; les colporteurs les montraient aux passants [1]. On entendait de divers côtés ce brouhaha de la joie d'un peuple en délire, presque aussi effrayant que l'éclat de ses fureurs. La reine et ses enfants ne pouvaient plus respirer l'air extérieur; il fut décidé que le jardin des Tuileries serait fermé. Aussitôt que cette mesure fut prise, l'Assemblée décréta que toute la longueur de la terrasse des Feuillants lui appartenait, et l'on fixa les limites entre ce qu'on appelait la *terre nationale* et *la terre de Coblentz,* par un ruban aux trois couleurs, tendu d'un bout à l'autre de la terrasse. Des affiches qu'on y avait attachées ordonnaient à tout bon citoyen de ne pas descendre dans le jardin, sous peine d'être traité comme l'avaient été Foulon et Berthier [2]. La clôture des Tuileries ne donna pas à la reine et à ses enfants la possibilité de s'y promener; des

[1] Celui qui écrit ces notes a vu ou lu ces gravures obscènes, ces brochures haineuses. Il a exprimé dans la notice l'impression de tristesse et de dégoût qu'il en avait conservée. Ce qu'il doit ajouter ici, et qui cause une douloureuse surprise, c'est que parmi ces écrits, et surtout parmi les vers, il s'en trouve qui annoncent un talent très-remarquable; quelques passages rappellent la facture des épigrammes de Rousseau et la verve libertine de Piron. Quel honteux et coupable abus des dons de l'esprit! (*Note de l'éditeur.*)

[2] Un jeune homme, sans faire attention à cette consigne écrite, descendit dans le jardin; des cris furieux, des menaces de la lanterne, le flot du peuple qui déjà se réunissait sur la terrasse, tout l'avertit de son imprudence et du danger qu'il court. A l'instan il ôte ses souliers, tire son mouchoir et essuie le sable qui était aux semelles. On crie bravo! vive le bon citoyen! Il est porté en triomphe.

(*Note de madame Campan.*)

huées epouvantables partaient de la terrasse, et la forcèrent deux fois de rentrer chez elle.

Dans les premiers jours d'août, beaucoup de gens zélés proposèrent de l'argent au roi; il refusa des sommes considérables, ne voulant pas porter atteinte à la fortune des particuliers. M. de La Ferté, intendant des Menus, m'avait apporté mille louis, en me priant de les mettre aux pieds de la reine. Il pensait qu'elle ne pouvait avoir trop d'argent dans un moment si périlleux, et que tout bon Français devait s'empresser de lui remettre ce qu'il avait d'argent comptant. Elle avait refusé cette somme et de bien plus considérables qui lui avaient été proposées [1]. Cependant elle me dit quelques jours après qu'elle accepterait vingt-quatre mille francs de M. de La Ferté, parce qu'ils serviraient à compléter une somme que le roi devait donner. Elle m'ordonna donc d'aller prendre ces vingt-quatre mille francs, de les réunir aux cent mille francs qu'elle m'avait confiés, et de changer le tout en assignats pour en augmenter la valeur. Ses ordres furent exécutés, et les assignats remis au roi. La reine me confia que madame Élisabeth avait trouvé un homme de bonne volonté qui s'était chargé de gagner Pétion pour une somme considérable, et que ce député, par un signe convenu, avertirait le roi de la réussite du projet. Sa majesté eut bientôt l'occasion de voir Pétion, et la reine lui ayant demandé, en ma présence, s'il en avait été content, le roi répondit : « Ni plus content, ni plus mécontent qu'à l'ordinaire; il ne m'a pas fait le signe convenu, et je crois que j'ai été trompé. » La reine voulut bien alors m'expliquer entièrement l'énigme. « Pétion, me dit-elle, devait, en parlant au roi, tenir, au moins pendant la durée de deux secondes, le doigt posé sous son œil droit. — Il n'a pas même porté la main à son menton, reprit le roi; au reste, ce n'est que de l'argent volé. L'escroc ne s'en vantera pas, et la chose restera ignorée. Parlons d'autres choses. » Il se tourna vers moi, et me dit : « Votre père était intime ami de Mandat, qui commande

[1] M. Auguié, mon beau-frère, receveur général des finances, lui avait fait offrir, par sa femme, un portefeuille contenant cent mille écus d'effets. La reine dit, à ce sujet, à ma sœur les choses les plus attendrissantes sur le bonheur qu'elle avait eu de contribuer à la fortune de sujets aussi fidèles qu'elle et son mari, mais refusa son offre.
(*Note de madame Campan.*)

en ce moment la garde nationale; faites-le moi connaître : que dois-je attendre de lui? » Je lui répondis que c'était un de ses sujets les plus fidèles; mais qu'avec beaucoup de loyauté et fort peu d'esprit, il était dans l'engouement de la constitution. « J'entends, dit le roi; c'est un homme qui défendrait mon palais et ma personne, parce que cela est imprimé dans la constitution, et qu'il a juré de la maintenir; mais qui se battrait contre le parti qui veut l'autorité souveraine : c'était bon à savoir d'une manière positive. »

Le lendemain la princesse de Lamballe me fit demander de très-grand matin : je la trouvai assise sur un canapé, en face d'une fenêtre qui donne sur le Pont-Royal. Elle occupait alors l'appartement du pavillon de Flore, de plain-pied à celui de la reine. Elle me dit de m'asseoir auprès d'elle; son altesse tenait sur ses genoux une écritoire. « Vous avez eu bien des ennemis, me dit-elle : on a voulu vous perdre auprès de la reine; on est bien loin d'avoir réussi. Savez-vous que moi-même, vous connaissant moins particulièrement que la reine, on m'avait mise en défiance de vous, et qu'au commencement de l'arrivée de la cour aux Tuileries je vous ai donné un espion de société [1], et vous en fis donner un autre de la police à votre porte? On m'assurait que vous receviez cinq ou six des plus virulents députés du tiers; mais c'était cette femme de garde-robe qui logeait au-dessus de vous. Enfin, dit la princesse, les gens vertueux n'ont rien à redouter des méchants quand ils sont attachés à un prince aussi juste que l'est le roi. Quant à la reine, elle vous connaît et vous aime depuis qu'elle est en France. Vous allez juger de l'opinion du roi sur vous : hier au soir, dans le cercle de famille, il a été décidé que, dans un moment où les Tuileries peuvent être attaquées, il fallait avoir les détails les plus vrais sur les opinions et la conduite de tous les individus qui composent le service de la reine. Le roi prend de son côté, pour ce qui l'entoure, la même précaution. Il a dit qu'il avait chez lui une per-

[1] C'était M. de P....., qui me l'avoua ensuite, en me disant que s'il avait accepté cette vilaine commission, c'est qu'il était sûr que ma société n'était composée que de royalistes, et que d'ailleurs il ne doutait pas de la sincérité de mes sentiments.
(*Note de madame Campan.*)

sonne d'une grande intégrité qu'il chargerait de ce soin, et que pour la maison de la reine il fallait s'en rapporter à vous; qu'il avait jugé votre caractère depuis longtemps, et qu'il estimait votre véracité. »

La princesse avait sur son écritoire les noms de tous les individus qui composaient la chambre de la reine. Elle me demanda des notes sur chacun de ces noms. Dans un semblable moment l'honneur et le devoir viennent effacer jusqu'au souvenir des haines dont on a été l'objet. J'eus le bonheur de n'avoir que les notes les plus favorables à donner. Il y en eut une qui concernait mon ennemie déclarée dans la chambre de la reine, celle qui aurait le plus désiré que je fusse responsable des opinions politiques de mon frère. La princesse, comme chef de la chambre, ne pouvait ignorer ces détails; mais comme cette femme, qui adorait le roi et la reine, n'aurait pas balancé à sacrifier sa vie pour conserver leurs jours, et que peut-être son attachement, joint à une grande médiocrité d'esprit et à une éducation bornée, contribuait à sa jalousie contre moi, j'en fis le plus grand éloge.

La princesse écrivit sous ma dictée et me regardait de temps en temps avec étonnement. Quand j'eus fini, je lui dis que je suppliais son altesse d'écrire à mi-marge que cette dame était mon ennemie déclarée. Elle m'embrassa en me disant : « Ah, l'écrire! on ne doit pas écrire une injustice qu'il faut oublier. » Nous en vînmes à un homme d'esprit, qui était très-attaché à la reine; et je le lui peignis comme né uniquement pour la dispute, et se montrant, par esprit de contradiction, aristocrate avec les démocrates, démocrate avec les aristocrates, mais homme de bien et attaché à son souverain. La princesse dit qu'elle connaissait beaucoup de gens de ce caractère, et qu'elle était charmée que je n'eusse que du bien à dire de cet homme, parce que c'était elle qui l'avait placé auprès de la reine.

La totalité de la chambre de sa majesté, parfaitement composée, donna, dans toutes les crises affreuses de la révolution, les preuves de la plus grande discrétion et du plus entier dévouement. Il n'en fut pas de même des antichambres. A l'exception de trois ou quatre, tous les serviteurs de cette classe étaient

jacobins forcenés, et je vis dans cette occasion combien il est essentiel de composer le service intérieur des princes de gens tout à fait séparés de la classe du peuple.

La situation de la famille royale était si affreuse pendant les derniers mois qui précédèrent la journée du 10 août, que la reine était arrivée au point de désirer la fin de cette crise, quelle qu'en pût être l'issue. Elle disait souvent qu'une longue captivité, dans une tour, au bord de la mer, lui paraîtrait moins insupportable que ces rixes dans lesquelles la faiblesse de son parti annonçait chaque jour une catastrophe inévitable [1].

Non-seulement leurs majestés ne pouvaient plus respirer l'air extérieur, mais elles étaient outragées jusqu'aux pieds même des autels. Le dimanche qui précéda le dernier jour de la monarchie, pendant que la famille royale traversait la galerie pour se rendre à la chapelle, la moitié des soldats de la garde nationale crièrent : *Vive le roi!* l'autre : *Non, pas de roi! à bas le veto!* Et ce jour-là, aux vêpres, les musiciens s'étaient donné le mot pour tripler le son de leur voix d'une manière effrayante lorsqu'ils réciteraient, dans le *Magnificat*, ces mots : *Deposuit potentes de sede.* Outrés d'une semblable infamie, les royalistes crièrent à leur tour par trois fois : *Et reginam,* après le *Domine, salvum fac regem,* et la rumeur fut extrême tout le temps de l'office divin.

Enfin cette terrible nuit du 10 août arriva. La veille, Pétion était venu prévenir l'Assemblée qu'une grande insurrection se préparait pour le lendemain; que le tocsin sonnerait à minuit, et qu'il craignait de n'avoir pas les moyens de résister à l'événe-

[1] Quelques jours avant le 10 août les rixes étaient devenues de plus en plus vives entre les royalistes et les jacobins, entre les jacobins et les constitutionnels; parmi ces derniers, les hommes qui défendaient avec le plus d'esprit, de courage et de constance, les principes qu'ils professaient, étaient aussi les plus exposés aux périls. — Montjoie cite l'anecdote suivante :

« On agitait avec frénésie dans l'Assemblée nationale la question de la déchéance. Ceux des députés qui votaient contre cette scandaleuse discussion étaient injuriés, maltraités, environnés d'assassins. A chaque pas qu'ils faisaient, ils avaient un combat à livrer; ils en étaient réduits à n'oser coucher dans leurs maisons. De ce nombre, entre autres, furent Regnault de Beaucaron, Froudière, Girardin et Vaublanc.

« Girardin se plaignant d'avoir été frappé dans un des couloirs de l'Assemblée, une voix lui cria : *Dites où vous avez été frappé? Où!* répondit Girardin, *belle question! Par derrière. Est-ce que les assassins frappent autrement?* » (*Histoire de Marie-Antoinette*, p. 361.)

(*Note de l'éditeur.*)

ment qui se préparait. Sur cet avertissement l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Cependant Pétion donna l'ordre de repousser la force par la force. M. Mandat était pourvu de cet ordre, et, voyant sa fidélité pour la personne du roi appuyée par ce qu'il regardait comme la loi de l'État, il marchait dans toutes ses opérations avec le plus grand dévouement. Le 9 au soir j'assistais au souper du roi. Pendant que sa majesté me donnait divers ordres, nous entendîmes un grand bruit à la porte de l'appartement. Je m'y rendis pour savoir ce qui en était la cause, et je vis les deux sentinelles aux prises. L'un disait, en parlant du roi, qu'il était dans la constitution, et qu'il le défendrait au péril de sa vie; l'autre soutenait qu'il entravait la seule constitution qui convenait à un peuple libre; ils étaient près de s'égorger. Je revins, ayant les traits fort altérés. Le roi voulut savoir ce qui se passait à sa porte; je ne pus le cacher. La reine dit qu'elle n'en était pas surprise: que plus de la moitié de la garde était du parti des jacobins.

A minuit, le tocsin sonna. Les Suisses étaient rangés comme de véritables murailles, et dans ce silence militaire qui constrastait avec la rumeur perpétuelle de la garde bourgeoise; le roi fit connaître à M. de J***, officier de l'état-major, le plan de défense que le général Vioménil avait préparé. M. de J*** me dit après cette conférence particulière : « Mettez dans vos poches vos bijoux et votre argent: nos dangers sont inévitables, les moyens de défense sont nuls; ils ne pourraient se trouver que dans la vigueur du roi, et c'est la seule vertu qui lui manque. »

A une heure après minuit, la reine et madame Élisabeth dirent qu'elles allaient se coucher sur un canapé dans un cabinet des entresols dont les fenêtres donnaient sur la cour des Tuileries.

La reine me dit que le roi venait de lui refuser de passer son gilet plastronné; qu'il y avait consenti le 14 juillet, parce qu'il allait simplement à une cérémonie, où l'on pouvait craindre le fer d'un assassin; mais que dans un jour où son parti pouvait se battre contre les révolutionnaires il trouvait de la lâcheté à préserver ses jours par un semblable moyen.

Pendant ce temps, madame Élisabeth se dégageait de quel-

ques vêtements qui la gênaient pour se coucher sur le canapé; elle avait ôté de son fichu une épingle de cornaline, et avant de la poser sur la table elle me la montra, et me dit de lire une légende qui y était gravée autour d'une tige de lis. J'y lus ces mots : *Oubli des offenses, pardon des injures.* « Je crains bien, ajouta cette vertueuse princesse, que cette maxime ait peu d'influence parmi nos ennemis, mais elle ne doit pas nous en être moins chère [1]. »

La reine m'ordonna de m'asseoir auprès d'elle; les deux princesses ne pouvaient dormir; elles s'entretenaient douloureusement sur leur situation, lorsqu'un coup de fusil fut tiré dans la cour. Elles quittèrent l'une et l'autre le canapé en disant : « Voilà le premier coup de feu, ce ne sera pas malheureusement le dernier : montons chez le roi. » La reine me dit de la suivre; plusieurs de ses femmes vinrent avec moi.

A quatre heures la reine sortit de la chambre du roi, et vint nous dire qu'elle n'espérait plus rien; que M. Mandat, qui s'était rendu à l'hôtel de ville pour avoir de nouveaux ordres, venait d'être assassiné, et que sa tête était promenée dans les rues. Le jour était venu; le roi, la reine, madame Élisabeth, Madame et le dauphin descendirent pour parcourir les rangs des sections de la garde nationale; on cria *vive le roi!* dans quelques endroits. J'étais à une fenêtre du côté du jardin; je vis des canonniers quitter leurs postes et s'approcher du roi, lui mettant le poing sous le nez en l'insultant par les plus grossiers propos. MM. de Salverf et de Briges les éloignèrent avec vigueur. Le roi était pâle, comme s'il avait cessé d'exister. La famille royale rentra; la reine me dit que tout était perdu; que le roi n'avait montré au-

[1] Ce bijou précieux ne fut pas repris par la princesse quand elle quitta l'entresol de la reine. En quelles mains est-il tombé? Il ferait l'ornement du plus riche trésor!

La grande piété de madame Élisabeth donnait à ses actions et à ses discours une noblesse qui peignait celle de son âme. Le jour où l'on immola cette digne descendante de saint Louis, le bourreau, en lui attachant les mains derrière le dos, releva une des pointes du devant de son fichu. Madame Élisabeth, avec un calme et une voix qui semblait ne pas venir de la terre, lui dit ces mots : « Au nom de la pudeur, couvrez-moi le sein. » J'ai appris ce trait héroïque de madame de Sérilly, condamnée le même jour que la princesse, mais qui obtint un sursis au moment de l'exécution, madame de Montmorin, sa parente, ayant déclaré que sa cousine était grosse.

(*Note de madame Campan.*)

cune énergie, et que cette espèce de revue avait fait plus de mal que de bien [1].

J'étais avec mes compagnes dans la salle de billard, nous nous plaçâmes sur des banquettes élevées. Alors je vis M. d'Hervilly, l'épée nue à la main, ordonner à l'huissier d'ouvrir à la noblesse française. Deux cents personnes entrèrent dans cette pièce, la plus rapprochée de celle où était la famille, d'autres se rangèrent de même sur deux haies dans les pièces précédentes. Je vis quelques gens de la cour, beaucoup de figures inconnues, quelques personnes qui figuraient ridiculement parmi ce qu'on appelait la noblesse, mais que leur dévouement ennoblissait à cet instant. Tous étaient si mal armés, que, même dans cette position, l'esprit français, qui ne cède à rien, amenait des plaisanteries sur le fait le moins plaisant. M. de Saint-Souplet, écuyer du roi, et un page, portaient sur l'épaule, en place de fusil, la paire de pincettes de l'antichambre du roi, qu'ils venaient de casser et de se partager. Un autre page, un pistolet de poche à la main, en appuyait le bout sur le dos de la personne qui le précédait et qui le pria de vouloir bien le poser autrement. Une épée et une paire de pistolets étaient les seules armes de ceux qui avaient eu la prévoyance de s'en munir. Pendant ce temps les bandes nombreuses des faubourgs, armées de piques et de coutelas, remplissaient le Carrousel et les rues adjacentes aux Tuileries. Les sanguinaires Marseillais étaient à leur tête, les canons braqués contre le château. Dans cette extrémité, le conseil du roi envoya M. Dejoly, ministre de la justice, vers l'As-

[1] Montjoie a inséré dans son *Histoire de Marie-Antoinette* le récit d'une personne qu'il dit avoir été témoin oculaire de l'affaire du château. Ce narrateur s'exprime ainsi :

« L'éloignement de M. Mandat fit tomber le commandement à M. de la Chesnaye.

« Je vis alors un grand mouvement se manifester dans l'intérieur du château.

« La garde nationale, les gardes suisses appelés à leur poste ; chacun s'y rendit dans le plus grand ordre. L'intérieur des appartements, les escaliers, les vestibules furent garnis ; les postes des cours furent divisés, les canons furent portés dans différentes parties de la cour. Tous ces préparatifs annonçaient les résolutions les plus terribles ; elles semblaient exprimer la résolution d'opposer une résistance vigoureuse. Je détournai les yeux, et je gémis d'abord sur le mode et ensuite l'inefficacité des moyens : sur le mode, puisque je voyais se préparer une scène de sang et de meurtres sans nombre ; sur l'inefficacité ; car malgré ce projet criminel, extravagant, d'une résistance impossible, j'étais convaincu d'avance qu'il n'y aurait aucune digue assez puissante pour arrêter ce torrent impétueux. » (*Hist. de Marie-Antoinette*, par Montjoie.)

(*Note de l'éditeur.*)

semblée, pour lui demander d'envoyer au roi une députation qui pût servir de sauvegarde au pouvoir exécutif. Sa perte était résolue; on passa à l'ordre du jour. A huit heures le département se rendit au château; le procureur-syndic, voyant que la garde intérieure était prête à se réunir aux assaillants, entra dans le cabinet du roi, et demanda à lui parler en particulier. Le roi le reçut dans sa chambre; la reine l'accompagna. Là, M. Rœderer leur dit que le roi, toute sa famille et les gens qui les environnaient, allaient infailliblement périr, à moins que sa majesté ne prît sur-le-champ le parti de se rendre à l'Assemblée nationale. La reine s'opposa d'abord à ce conseil; mais le procureur-syndic lui dit qu'elle se rendait responsable de la mort du roi, de ses enfants et de tout ce qui était dans le palais; elle ne fit plus d'objection. Le roi consentit à se rendre à l'Assemblée. En partant il dit aux ministres et aux personnes qui l'entouraient : *Allons, messieurs, il n'y a plus rien à faire ici*[1]. La reine, en sortant du cabinet du roi, me dit : « Attendez dans mon appartement, je viendrai vous rejoindre, ou je vous enverrai chercher pour aller je ne sais où. » Elle n'emmena avec elle que madame la

[1] Le narrateur cité par Montjoie rend compte en ces mots des efforts que fit M. Rœderer auprès du peuple, auprès de la garde nationale, et de l'entretien qu'il eut ensuite avec le roi dans son cabinet.

« M. Rœderer, il faut le dire à sa louange, épuisa tous les moyens. Enfin, ne pouvant triompher de la colère du peuple, il la calma pendant quelques instants; on lui accorda une demi-heure, et les dépositaires de la loi rentrèrent à l'instant dans la cour du château.

« Ici se trouvèrent des obstacles d'un autre genre : la garde nationale faisait la meilleure contenance; elle paraissait parfaitement disposée.

« M. Rœderer lui représenta tout le danger; il l'engagea à rester ferme à son poste; il l'exhorta à ne pas attaquer ses concitoyens, ses frères, tant qu'ils resteraient dans l'inaction; mais il pressentit le moment où le château serait attaqué. Il leur rappela les principes d'une défense légitime, et leur fit la réquisition prescrite par la loi du mois de mai 1791, relative à la force publique. La garde nationale resta muette, et les canonniers déchargèrent leurs canons.

« Que pouvait alors le département? Il se joignit aux ministres du roi, et, d'un commun accord, tous le conjurèrent de se sauver avec sa famille et de se réfugier dans le sein de l'Assemblée nationale. « Ce n'est que là, sire, dit « M. Rœderer, au milieu des représen- « tants du peuple, que votre majesté, « que la reine, que la famille royale « peuvent être en sûreté. Venez, fuyons : « encore un quart d'heure, et la retraite « ne dépendra peut être plus de nous. »

« Le roi hésitait; la reine témoignait le plus vif mécontentement. « Quoi! di- « sait-elle, nous sommes seuls; per- « sonne ne peut agir.... — Oui, ma- « dame, seuls; l'action est inutile...., « la résistance impossible. » L'un des membres du département, M. Gerdret, veut élever la voix; il insiste sur l'exécution prompte du parti proposé. « Tai- « sez-vous, monsieur! lui dit la reine; « taisez-vous! Vous êtes le seul qui ne « devez point parler ici : quand on a « fait le mal, on ne doit pas avoir l'air « de vouloir le réparer. »

(*Note de l'éditeur.*)

princesse de Lamballe et madame de Tourzel. La princesse de Tarente et madame de la Roche-Aymon se désolaient d'être laissées aux Tuileries. Elles descendirent ainsi que toute la chambre dans l'appartement de la reine.

Nous vîmes défiler la famille royale entre deux haies formées par les grenadiers suisses et ceux des bataillons des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas. Ils étaient si pressés par la foule que pendant ce court trajet la reine fut volée de sa montre et de sa bourse. Un homme d'une stature épouvantable et d'une figure atroce, tel qu'on en voyait à la tête de toutes les insurrections, s'approche du dauphin que la reine tenait par la main, l'enlève et le prend dans ses bras. La reine fit un cri d'effroi, et fut près de s'évanouir. Cet homme lui dit : « N'ayez pas peur, je ne veux pas lui faire de mal ; » et il le lui rendit à l'entrée de la salle.

Je laisse à l'histoire tous les détails de cette journée trop mémorable, me bornant à retracer quelques-unes des scènes affreuses de l'intérieur du palais des Tuileries après que le roi l'eut quitté.

Les assaillants ignoraient que le roi et sa famille se fussent rendus au sein de l'Assemblée ; et ceux qui défendaient le palais du côté des cours l'ignoraient de même : on a présumé que s'ils en eussent été instruits le siége n'eût pas eu lieu.

Les Marseillais commencent par chasser de leurs postes plusieurs Suisses, qui cèdent sans résistance ; quelques-uns des assaillants se mettent à les fusiller ; des officiers suisses, outrés de voir ainsi tomber leurs soldats, et croyant peut-être que le roi était encore aux Tuileries, ordonnent à un bataillon de faire feu. Le désordre se met parmi les agresseurs, le Carrousel est nettoyé en un instant ; mais bientôt ils reviennent animés de fureur et de vengeance. Les Suisses n'étaient qu'au nombre de huit cents ; ils se replient dans l'intérieur du château ; des portes sont enfoncées par le canon, d'autres brisées à coups de hache ; le peuple se précipite de toutes parts dans l'intérieur du palais ; presque tous les Suisses sont massacrés ; des nobles, fuyant par la galerie qui conduit au Louvre, sont poignardés ou tués à coups de pistolet ; on jette leurs corps par les fenêtres. MM. Pallas et de Marchais, huissiers de la chambre du roi, sont tués en défendant la porte de la salle du conseil ; beaucoup d'autres servi-

teurs du roi tombent victimes de leur attachement pour leur maître. Je cite ces deux personnes, parce que, le chapeau enfoncé, l'épée à la main, ils criaient en se défendant avec une inutile mais louable valeur : « Nous ne voulons plus vivre, c'est notre poste, nous devons y mourir. » M. Diet se conduisit de même à la porte de la chambre à coucher de la reine; il éprouva le même sort. Madame la princesse de Tarente avait heureusement fait ouvrir la porte d'entrée de l'appartement; sans quoi, cette horrible bande, en voyant plusieurs femmes réunies dans le salon de la reine, eût pensé qu'elle y était, et nous eût sur-le-champ massacrées, si sa fureur eût été augmentée par la résistance. Cependant nous allions toutes périr, quand un homme à longue barbe arriva en criant de la part de Pétion : *Faites grâce aux femmes ; ne déshonorez pas la nation!* Un incident particulier me mit encore plus en danger que les autres. Dans mon trouble, je crus, un moment avant l'entrée des assaillants chez la reine, que ma sœur n'était pas parmi le groupe des femmes qui y étaient réunies, et je montai dans un entresol où je supposais qu'elle s'était réfugiée, pour l'engager à en descendre, imaginant qu'il importait à notre salut de n'être pas séparées. Je ne la trouvai pas dans cette pièce; je n'y vis que nos deux femmes de chambre et l'un des deux heiduques de la reine, homme d'une très-haute taille et d'une physionomie tout à fait martiale. Je le vis pâle et assis sur un lit; je lui criai : « Sauvez-vous, les valets de pied et nos gens le sont déjà. — Je ne le puis, me dit cet homme, je suis mort de peur. » Comme il me disait ces mots, j'entends une troupe d'hommes monter précipitamment l'escalier : ils se jettent sur lui, je le vois assassiner. Je cours vers l'escalier, suivie de nos femmes. Les assassins quittent l'heiduque pour venir à moi. Ces femmes se jettent à leurs pieds, et saisissent les sabres. Le peu de largeur de l'escalier gênait les assassins; mais j'avais déjà senti une main terrible s'enfoncer dans mon dos, pour me saisir par mes vêtements, lorsqu'on cria du bas de l'escalier : Que faites-vous là-haut? L'horrible Marseillais qui allait me massacrer répondit un *heim* dont le son ne sortira jamais de ma mémoire. L'autre voix répondit ces seuls mots : *On ne tue pas les femmes.*

J'étais à genoux, mon bourreau me lâcha et me dit : *Lève-toi, coquine, la nation te fait grâce.* La grossièreté de ces paroles ne m'empêcha pas d'éprouver soudain un sentiment inexprimable qui tenait presque autant à l'amour de la vie qu'à l'idée que j'allais revoir mon fils et tout ce qui m'était cher. Un instant auparavant, j'avais moins pensé à la mort que pressenti la douleur que m'allait causer le fer suspendu sur ma tête. On voit rarement la mort de si près sans la subir. Je peux dire qu'alors les organes, lorsqu'on ne s'évanouit pas, sont dans tout leur développement, et que j'entendais les moindres paroles des assassins, comme si j'eusse été de sang-froid.

Cinq ou six hommes s'emparèrent de moi et de mes femmes, et, nous ayant fait monter sur des banquettes placées devant les fenêtres, nous ordonnèrent de crier *Vive la nation!*

Je passai par-dessus plusieurs cadavres; je reconnus celui du vieux vicomte de Broves. La reine, au commencement de la nuit, m'avait envoyée lui dire, ainsi qu'à un autre vieillard, qu'elle voulait qu'ils se retirassent chez eux. « Nous n'avons que trop obéi aux ordres du roi, dans toutes les circonstances, me répondirent ces braves gens, où il aurait fallu exposer nos jours pour le sauver; cette fois nous n'obéirons pas, et garderons seulement le souvenir des bontés de la reine. »

Près de la grille, du côté du pont, les hommes qui me conduisaient me demandèrent où je voulais aller. Sur la question que je leur fis, s'ils étaient les maîtres de me mener où je le désirais, un d'eux, qui était Marseillais, me demanda, en me poussant avec la crosse de son fusil, si je doutais encore de la puissance du peuple. Je lui répondis que *non*, et j'indiquai le numéro de la maison de mon beau-frère. Je vis ma sœur, montant les degrés du parapet du pont, environnée de gardes nationaux. Je l'appelai, elle se retourna. « Veux-tu qu'elle vienne avec toi? » me dirent mes gardiens. Je leur dis que je le désirais; ils appelèrent les gens qui conduisaient ma sœur en prison; elle me rejoignit.

Madame de la Roche-Aymon et sa fille, mademoiselle Pauline de Tourzel, madame de Ginestoux, dame de la princesse de Lamballe, les autres femmes de la reine et le vieux comte

d'Affry, furent menés ensemble dans les prisons de l'Abbaye.

Notre course, du palais des Tuileries jusque chez ma sœur, fut des plus pénibles. Nous vîmes tuer plusieurs Suisses qui se sauvaient; les coups de fusil se croisaient de tous côtés. Nous passâmes sous les murs de la galerie du Louvre; on tirait du parapet dans les fenêtres de la galerie, pour atteindre les *chevaliers du poignard;* c'était ainsi que le peuple désignait les sujets fidèles qui s'étaient réunis aux Tuileries pour défendre le roi.

Les brigands avaient cassé des fontaines qui étaient dans la première antichambre de la reine; l'eau mêlée au sang avait teint le bas de nos robes blanches. Les poissardes criaient après nous, dans les rues, que nous étions attachées à l'*Autrichienne*. Nos gardiens alors nous montrèrent des égards, et nous firent entrer sous une porte cochère pour ôter nos robes; mais nos simples jupons de dessous étant trop courts et nous donnant l'air de personnes déguisées, d'autres poissardes se mirent à crier que nous étions de jeunes Suisses habillés en femmes. Nous vîmes alors venir dans la rue un groupe de cannibales portant la tête du pauvre Mandat. Nos gardes nous firent entrer précipitamment dans un petit cabaret, demandèrent du vin et nous dirent de boire avec eux. Ils assurèrent la cabaretière que nous étions leurs sœurs et de bonnes patriotes. Les Marseillais nous avaient heureusement quittées pour retourner aux Tuileries. Un des hommes qui étaient restés avec nous me dit à voix basse: « Je suis ouvrier en gaze dans le faubourg; j'ai été forcé de marcher; je ne suis pas pour tout cela. Je n'ai tué personne et je vous ai sauvées; vous avez couru de grands risques, quand nous avons rencontré les furieuses qui portent la tête de Mandat. Ces horribles femmes, hier à minuit, sur la place de la Bastille, disaient qu'il leur fallait la revanche du 6 octobre, de Versailles, et elles avaient fait serment de tuer de leurs propres mains la reine et toutes les femmes qui lui sont attachées. C'est le danger de l'action qui vous a sauvées toutes. »

En passant sur le Carrousel, j'avais vu ma maison en flammes; mais, le premier moment d'effroi passé, je ne pensais point à mes malheurs personnels. Mes idées se portaient uniquement vers l'affreuse position de la reine.

Nous retrouvâmes, en arrivant chez ma sœur, toute notre famille désolée, qui croyait ne jamais nous revoir. Je ne pus rester chez elle; des gens du peuple, assemblés à la porte, criaient que la confidente de Marie-Antoinette était dans cette maison, qu'il fallait avoir sa tête. Je me déguisai et fus me cacher chez M. Morel, administrateur des loteries. Le lendemain, on vint m'y chercher de la part de la reine. Un député, dont les sentiments lui étaient connus, s'était chargé de me trouver.

J'empruntai des hardes, et je me rendis avec ma sœur aux Feuillants; nous y arrivâmes en même temps que M. Thierry de Ville-d'Avray, premier valet de chambre du roi. On nous mena dans un bureau; nous y écrivîmes nos noms, nos demeures: on nous donna des cartes pour monter dans les pièces qui appartenaient à l'archiviste Camus, où était le roi avec sa famille.

En entrant dans la première pièce, une personne qui y était me dit : « Ah! vous êtes une brave femme; mais où est ce Thierry [1], cet homme comblé des faveurs de son maître? — Le voici, dis-je; il me suit, et je vois que même les scènes de mort ne bannissent pas ici le sentiment de la jalousie. »

Attachée à la cour dès ma plus tendre jeunesse, j'étais connue de beaucoup de gens que je ne connaissais pas. En traversant un corridor au-dessus du cloître, et qui conduisait aux cellules habitées par l'infortuné Louis XVI et sa famille, plusieurs grenadiers s'adressèrent à moi, en m'appelant par mon nom. Un d'eux me dit : « Eh bien, le voilà perdu, le pauvre roi; le comte d'Artois s'en serait mieux tiré. — Pas mieux, dit l'autre. »

La famille royale occupait un petit appartement composé de quatre cellules des anciens feuillants. Dans la première étaient les hommes qui avaient suivi le roi : M. le prince de Poix, M. le baron d'Aubier, M. de Saint-Pardou, écuyer de madame Élisabeth, M. Goguelat, MM. de Chamilly et Hue. Dans la seconde pièce, nous trouvâmes le roi. On lui rafraîchissait les cheveux; il en prit deux mèches, en donna une à ma sœur et une à moi. Nous voulûmes lui baiser la main; il s'y opposa, et nous em-

[1] M. Thierry, qui ne cessa jamais de donner à son souverain les preuves du plus respectueux et du plus fidèle attachement, fut une des victimes du 2 septembre. (*Note de madame Campan.*)

brassa sans rien dire. Dans la troisième pièce était la reine, couchée et dans un état de douleur qui ne peut se définir. Nous la trouvâmes seule avec une grosse femme dont l'air était assez honnête. C'était la gardienne de cet appartement; elle servait la reine, qui n'avait encore personne à elle. Sa majesté nous tendit les bras, en criant : « Venez, malheureuses femmes, venez en voir une encore plus malheureuse que vous, puisque c'est elle qui fait votre malheur à toutes. Nous sommes perdus, ajouta-t-elle; nous voilà arrivés où l'on nous a menés depuis trois ans par tous les outrages possibles; nous succomberons dans cette horrible révolution; bien d'autres périront après nous. Tout le monde a contribué à notre perte; les novateurs comme des fous, d'autres comme des ambitieux pour servir leur fortune; car le plus forcené des jacobins voulait de l'or et des places, et la foule attend le pillage. Il n'y a pas un patriote dans toute cette infâme horde; le parti des émigrés avait ses brigues et ses projets; les étrangers voulaient profiter des dissensions de la France : tout le monde a sa part dans nos malheurs. »

Le dauphin entra avec Madame et madame la marquise de Tourzel. La reine me dit en les voyant : « Pauvres enfants! qu'il est cruel de ne pas leur transmettre un si bel héritage, et de dire : Il finit avec nous. » Ensuite elle me parla des Tuileries, des gens qui avaient péri; elle daigna me parler de l'incendie de ma maison. Sans la moindre exagération, je regardai cette perte comme une misère, qui ne devait pas l'occuper, et je le lui dis. Elle me parla de la princesse de Tarente, qu'elle aimait et estimait infiniment, de madame de la Roche-Aymon, de sa fille, des autres personnes qu'elle avait laissées au palais, et de la duchesse de Luynes, qui devait avoir passé la nuit aux Tuileries. Elle me dit à son sujet : « Sa tête a été l'une des premières tournées par son engouement pour cette malheureuse philosophie; mais son cœur l'avait fait revenir, et j'avais retrouvé en elle une amie [1]. » Je demandai à la reine ce que faisaient les

[1] Pendant la terreur, j'étais retirée dans le château de Coubertin, près de celui de Dampierre. La duchesse de Luynes vint plusieurs fois me prier de lui répéter ce que la reine m'avait dit à son sujet aux Feuillants; nous pleurions ensemble, et elle s'en allait en me disant : *J'ai souvent besoin de vous faire répéter ces paroles de la reine.*

(*Note de madame Campan.*)

ambassadeurs des puissances étrangères dans de pareilles circonstances? Elle me répondit qu'ils n'avaient rien à faire; que l'ambassadrice d'Angleterre venait de lui faire donner des preuves d'intérêt particulier en lui envoyant du linge pour son fils.

Je lui dis que, dans le pillage de ma maison, tous mes états de caisse avaient été jetés dans le Carrousel, et que chaque feuille de mes mois de dépense était signée par elle, quelquefois en laissant quatre ou cinq pouces de papier blanc au-dessus de la signature; que cela m'inquiétait beaucoup dans la crainte qu'on ne voulût faire un mauvais usage de ces signatures. Elle m'ordonna de demander à être admise au comité de sûreté générale, et d'y faire cette déclaration. Je m'y rendis sur-le-champ; j'y trouvai un député dont je n'ai jamais su le nom. Après m'avoir écoutée, il me dit « qu'il ne recevrait pas ma déposition; que Marie-Antoinette n'était plus qu'une femme comme toutes les autres Françaises; que si l'on abusait par la suite de quelques-uns de ces papiers épars portant sa signature, elle aurait alors le droit de réclamer et d'appuyer sa déclaration des faits que je venais de détailler. » La reine regretta de m'avoir donné cet ordre, et craignit d'avoir indiqué, par cette précaution même, un moyen de fabriquer quelques faux écrits dangereux pour elle; puis elle s'écria : « Mes craintes sont aussi pitoyables que la démarche que je vous ai fait faire. Ils n'ont besoin de rien pour nous perdre; tout est dit. » Elle nous raconta les détails de ce qui s'était passé depuis l'arrivée du roi à l'Assemblée. Ils sont tous connus, et je n'ai pas besoin de les écrire; je rapporterai seulement qu'avec des termes ménagés elle nous dit qu'elle souffrait beaucoup de la tenue du roi depuis qu'il était aux Feuillants; que son habitude de ne pas se contraindre et son fort appétit l'avaient fait manger comme dans son palais; que ceux qui ne le connaissaient pas comme elle ne jugeaient pas tout ce qu'il y avait de pieux et de grand dans sa résignation, et que cela produisait un si fâcheux effet, que des députés qui lui étaient dévoués l'en avaient fait prévenir; mais qu'il n'y avait rien à faire à cela.

Je crois voir encore, je verrai toujours cette petite cellule des Feuillants, collée de papier vert, cette misérable couchette d'où cette souveraine détrônée nous tendit les bras, en disant que nos

malheurs, dont elle était la cause, aggravaient les siens propres. Là, pour la dernière fois, j'ai vu couler les pleurs, j'ai entendu les sanglots de celle que sa naissance, les dons de la nature, et surtout la bonté de son cœur avaient destinée à faire l'ornement de tous les trônes et le bonheur de tous les peuples! Il est impossible, quand on a vécu auprès de Louis XVI et de Marie-Antoinette, de n'être pas intimement convaincu, tout en rendant au roi la justice due à ses vertus, que, si la reine eût été dès l'instant de son arrivée en France l'objet des soins et de la tendresse d'un prince imposant et sévère, elle n'eût fait qu'ajouter à l'éclat de son règne.

Que de choses touchantes j'ai entendu dire à la reine, dans la profonde douleur que lui causait cette injuste prévention d'une partie de la cour et du peuple entier, qu'elle n'aimait pas la France! Combien cette injustice était révoltante pour ceux qui connaissaient son cœur et ses sentiments! Deux fois je l'ai vue prête à sortir de son appartement des Tuileries pour se rendre dans les jardins et parler à cette foule immense qui ne cessait de s'y rassembler pour l'outrager : « Oui, s'écriait-elle en marchant à pas précipités dans sa chambre, je leur dirai : Français, on a eu la cruauté de vous persuader que je n'aimais pas la France! moi! mère d'un dauphin qui doit régner sur ce beau pays! moi! que la Providence a placée sur le trône le plus puissant de l'Europe! Ne suis-je pas de toutes les filles de Marie-Thérèse celle que le sort a le plus favorisée? Et ne devais-je pas sentir tous ces avantages? Que trouverais-je à Vienne? Des tombeaux! Que perdrais-je en France? Tout ce qui peut flatter la gloire et la sensibilité. »

Je puis le protester, je n'ai fait que répéter ici ses propres paroles; mais si dans cette circonstance cet élan partit d'abord de son noble cœur, la justesse de son esprit lui fit bientôt sentir les dangers d'une semblable démarche auprès du peuple. « Je ne descendrais du trône, disait-elle, que pour exciter peut-être une sensibilité momentanée que les factieux rendraient bientôt plus funeste qu'utile pour moi. »

Oui, non-seulement Marie-Antoinette aimait la France, mais peu de femmes eurent plus qu'elle ce sentiment de fierté que

doit inspirer la valeur des Français. J'aurais pu en recueillir un grand nombre de preuves; je puis du moins citer deux traits qui peignent le plus noble enthousiasme national. La reine me racontait qu'à l'époque du couronnement de l'empereur François II ce prince, en faisant admirer la belle tenue de ses troupes à un officier général français, alors émigré, lui dit : *Voilà de quoi bien battre vos sans-culottes! — C'est ce qu'il faudra voir, sire*, lui répondit à l'instant l'officier. La reine ajouta : « Je ne sais pas le nom de ce brave Français, mais je m'en informerai; le roi ne doit pas l'ignorer. » En lisant les papiers publics, peu de jours avant le 10 août, elle y vit citer le courage d'un jeune homme qui était mort en défendant le drapeau qu'il portait, et en criant : *Vive la nation!* « Ah le brave enfant! dit la reine; quel bonheur pour nous si de pareils hommes eussent toujours crié *vive le roi!* »

Dans tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici de la plus infortunée des femmes et des reines, ceux qui ne vécurent pas près d'elle, ceux qui la connurent mal, la plupart des étrangers surtout, prévenus par d'infâmes libelles, pourront penser que j'ai cru devoir sacrifier la vérité à la reconnaissance. Heureusement qu'il existe encore des témoins irrécusables que je puis attester; ils diront si ce que j'ai vu, si ce que j'ai entendu leur paraît faux ou invraisemblable.

CONCLUSION.

Pétion refuse à madame Campan la permission de s'enfermer au Temple avec la reine. — Elle excite les soupçons de Robespierre. — Visites domiciliaires. — Madame Campan ouvre le portefeuille qu'elle a reçu du roi. — Papiers qu'il renfermait avec les sceaux de l'État. — Correspondance secrète de Mirabeau avec la cour. — Elle est détruite ainsi que les autres papiers. — Seule pièce conservée. — Elle est remise à M. de Malesherbes au moment du procès de l'infortuné Louis XVI. — Fin des Mémoires.

La reine, ayant perdu sa montre et sa bourse pendant le trajet des Tuileries aux Feuillants, demanda à ma sœur de lui prêter vingt-cinq louis [1].

Je passai une partie de la journée aux Feuillants, et sa majesté me prévint qu'elle demanderait à Pétion de m'avoir auprès d'elle dans le lieu où l'Assemblée décréterait leur prison; je retournai donc chez moi préparer tout ce qui m'était nécessaire pour la suivre.

Le même jour (11 août), à neuf heures du soir, je revins aux Feuillants; je me trouvai consignée à toutes les portes. Je réclamai mon entrée à raison de la première permission qui m'avait été donnée; je fus refusée de nouveau. On me dit que la reine avait assez de monde auprès d'elle. Ma sœur y était restée ainsi qu'une de mes compagnes, sortie le 11 des prisons de l'Abbaye.

[1] A son interrogatoire, la reine déclara que ces vingt-cinq louis lui avaient été prêtés par ma sœur; cela motiva son arrestation et la mienne, et amena la mort de cette vertueuse mère de famille [*].

(*Note de madame Campan.*)

[*] Madame Auguié, remarquable par sa taille et sa beauté, était capable des résolutions les plus courageuses. La mort ne lui causait point d'effroi; mais l'idée de périr innocente sur un échafaud l'indignait. « Jamais, disait-elle, « le bourreau ne portera ses mains sur moi. » Ses sentiments religieux l'auraient ramenée peut-être à plus de résignation; mais elle était mère, et le désir de conserver ses biens à sa famille ne lui permit plus de songer qu'aux moyens de prévenir un arrêt inévitable. Au moment où l'on se présentait pour l'arrêter, elle se précipita d'un troisième étage. Ce sacrifice de la tendresse maternelle rend ses derniers moments aussi respectables que son dévouement pour la reine avait été louable et touchant.

(*Note de l'éditeur.*)

Le 12 je commençai mes sollicitations ; mes prières et mes larmes ne purent fléchir les gardiens des portes, ni même un député auquel je m'adressai.

J'appris bientôt la translation de Louis XVI et de sa famille au Temple. Je me rendis chez Pétion accompagnée d'un homme que j'avais placé à l'administration des postes [1], et qui m'était très-dévoué. Il voulut monter seul chez Pétion ; il le supplia, et lui dit que lorsqu'on demandait à porter des fers on ne devait pas être suspect de mauvais projets, et qu'il n'y avait pas d'opinion politique qui pût faire trouver ces instances blâmables. Voyant que ce brave homme n'avait pu réussir, je crus obtenir davantage par ma présence; mais Pétion persista dans son refus, et me menaça de m'envoyer à la Force. Plus cruel encore par le genre de consolation qu'il voulut me donner, il ajouta que je pouvais être certaine que toutes les personnes qui en ce moment étaient près de Louis XVI et de sa famille n'y resteraient pas longtemps. En effet, deux ou trois jours après la princesse de Lamballe, madame de Tourzel, mademoiselle sa fille, la première femme de la reine, celle du dauphin et de Madame, MM. de Chamilly et Hue, furent enlevés pendant la nuit et transférés à la Force.

Après le départ du roi et de la reine pour le Temple, ma sœur fut constituée prisonnière pendant vingt-quatre heures dans l'appartement que leurs majestés venaient de quitter. Dès ce moment j'eus la douleur d'être réduite à n'avoir plus de nouvelles de mon auguste et infortunée maîtresse que par la voie des journaux, ou par quelques détails que l'on obtenait des gardes nationaux qui faisaient le service du Temple.

Le roi et la reine ne m'avaient rien dit aux Feuillants du portefeuille qui m'avait été remis en dépôt; sans doute ils croyaient me revoir. Le ministre Roland et les députés qui composaient le gouvernement provisoire étaient très-occupés de la recherche des papiers de leurs majestés. On fit fouiller partout aux Tuileries. L'infâme Robespierre pensa à M. Campan, secrétaire intime de la reine, et dit qu'il croyait que sa mort n'était pas réelle, et

[1] M. Valadon.

qu'ignoré dans quelque coin de la France, il était sans doute le dépositaire de tous les papiers importants. On avait trouvé dans un grand portefeuille du roi une seule lettre du comte d'Artois, qui, par sa date et les sujets qu'elle traitait, indiquait l'existence d'une correspondance suivie. (Cette lettre figure dans les pièces du procès de Louis XVI.) Un ancien précepteur de mon fils avait étudié avec Robespierre; celui-ci, l'ayant rencontré dans la rue, et connaissant les rapports qu'il avait eus avec la famille de M. Campan, le somma de lui dire, sur son honneur, s'il avait la certitude de sa mort. Cet homme lui répondit que M. Campan était mort en 1791, à la Briche, et qu'il l'avait vu enterrer dans le cimetière d'Épinay. « Eh bien! reprit Robespierre, apporte-moi demain à midi son extrait mortuaire, cela m'est fort nécessaire. » Sur la communication qu'il me fit de la demande du député, j'envoyai à l'instant même lever l'extrait mortuaire de M. Campan, et Robespierre l'eut le lendemain à neuf heures du matin. Mais en pensant à mon beau-père je trouvais que l'on arrivait bien près de moi, qui étais la véritable dépositaire de ces papiers importants. Je passais tous les jours et les nuits à chercher ce que je pouvais faire de mieux ou de moins mal dans une semblable circonstance.

J'étais dans cette situation lorsque l'ordre d'informer contre ce qu'on appelait les attentats du 10 août amena des visites domiciliaires. Mes domestiques furent instruits que la section où je demeurais était très-occupée de la fouille qui serait faite chez moi, et vinrent m'en avertir. J'appris que cinquante hommes armés s'empareraient de la maison de M. Auguié, où j'étais alors. On venait de me donner cette nouvelle lorsque M. Gougenot, maître d'hôtel du roi et receveur général de la régie, homme très-dévoué à son souverain, entra dans ma chambre couvert d'une houppelande, sous laquelle il portait, avec beaucoup de peine, le portefeuille du roi que je lui avais confié. Il le jeta à mes pieds, et me dit : « Voilà votre dépôt; je ne l'ai pas reçu des mains mêmes de notre malheureux roi; en vous le remettant j'ai rempli ma tâche. » Après avoir dit ces mots il voulut sortir. Je l'arrêtai, en le suppliant de concerter avec moi ce que je devais faire dans une si cruelle circonstance. Il se refusait à mes

instances, et ne voulait pas même connaître le parti que je prendrais. Je lui dis que mon logement allait être investi ; je lui conflai ce que la reine m'avait dit sur le contenu du portefeuille. A tout cela il répondait : « Voyez, décidez-vous ; je ne veux y être pour rien. » Alors, je restai quelques secondes à penser, et je me souviens que ma démarche fut établie sur les raisons suivantes. Je parlais haut, quoique avec moi-même ; je marchais à grand pas ; le malheureux Gougenot restait pétrifié Oui, disais-je, quand on ne peut plus communiquer avec son roi et prendre ses ordres, quelque attachement qu'on lui porte, on ne peut le servir qu'en obéissant à son propre jugement. La reine m'a dit : En cas de procès, ce portefeuille contient des pièces dont nous aurions tout à craindre, s'il tombait dans les mains des gens de la révolution. Elle m'a parlé aussi d'une seule pièce qui dans ce même cas serait utile. C'est à moi d'interpréter ses paroles et de les considérer comme des ordres. Cela voulait dire : Vous sauveriez tel papier, vous détruiriez les autres s'ils étaient au moment de vous être ravis. Sans cela, avait-elle besoin de me donner des détails sur ce que renfermait ce portefeuille ? L'ordre de le garder suffisait. Probablement il contient encore les lettres de la famille émigrée ; rien de ce qui peut être prévu ou décidé ne doit plus être utile, et il n'y a pas de fil politique qui ne soit coupé par la journéee du 10 août et par l'emprisonnement du roi. Ma maison va être investie, je ne puis cacher un objet aussi volumineux ; je livrerais donc, par mon imprévoyance, ce qui peut causer la condamnation du roi. Ouvrons le portefeuille ; sauvons la pièce indiquée ; détruisons les autres. Je pris un couteau, et je perçai un des côtés du portefeuille. Je vis une quantité d'enveloppes avec les titres de la main du roi. M. Gougenot y trouva les anciens sceaux du roi [1], tels qu'ils étaient avant que l'Assemblée en eût fait changer la légende. Dans ce moment nous entendîmes un grand bruit ; il consentit à nouer le portefeuille, à le reprendre sous sa houppelande et à se rendre

[1] C'était sans doute pour avoir à l'instant les anciens *sceaux*, en cas de contre-révolution, que la reine m'avait recommandé de ne pas m'éloigner des Tuileries. M. Gougenot jeta un des sceaux dans la rivière de dessus le Pont-Neuf, et le second près du Pont-Royal.
(*Note de madame Campan.*)

dans un endroit sûr pour exécuter ce que j'avais pris sur moi de décider. Il me fit jurer, au nom de ce que j'avais de plus sacré, que j'affirmerais, dans tous les cas possibles, que le parti que je prenais ne m'avait été dicté par personne, et que, quel qu'en fût le résultat, j'en prenais, pour mon propre compte, la louange ou le blâme. Je levai la main et lui fis le serment qu'il exigeait; il sortit. Une demi-heure après, beaucoup d'hommes armés arrivent chez moi; on met des factionnaires à toutes les issues; on enfonce des secrétaires et des armoires dont on n'avait pas les clefs; on fouille dans les vases et dans les caisses du jardin; on visite les caves; le commandant dit à plusieurs reprises : « Cherchez surtout les papiers. » Dans l'après-midi, M. Gougenot revint. Il avait encore sur lui les sceaux de France, et m'apportait un état de tout ce qu'il avait brûlé.

Ce portefeuille contenait :

20 lettres de Monsieur, 18 ou 19 de M. le comte d'Artois, 17 de madame Adélaïde, 18 de madame Victoire, beaucoup de lettres du comte Alexandre de Lameth, beaucoup de M. de Malesherbes, avec des Mémoires qui y étaient réunis. Il y en avait aussi de M. de Montmorin et de plusieurs autres anciens ministres ou ambassadeurs. Chaque correspondance portait son titre écrit de la main du roi, sur le papier blanc qui la contenait. La plus volumineuse était celle de Mirabeau. Elle était réunie à un plan de départ qu'il jugeait nécessaire. M. Gougenot, qui avait parcouru plus particulièrement cette correspondance, me dit qu'elle était d'un si grand intérêt, que sans doute le roi la conservait comme pièce précieuse pour l'histoire de son règne; que les correspondances avec les princes, toutes relatives aux choses qui se faisaient au dehors, de concert avec le roi, eussent été les plus funestes à sa vie si on les avait saisies. Enfin, il me remit ce procès-verbal signé par tous les ministres, auquel le roi attachait un si grand prix, parce qu'il avait donné son opinion contre la déclaration de la guerre; une copie de la lettre écrite par le roi aux princes ses frères pour les inviter à rentrer en France; un état des diamants que la reine avait envoyés à Bruxelles (ces deux pièces étaient de mon écriture); plus un reçu de 400,000 francs de la main d'un banquier célèbre. Cette somme provenait

des 800,000 francs que la reine avait successivement économisés, pendant son règne, sur sa pension de 300,000 francs par an, et sur les 100,000 écus de présent à l'époque de la naissance du dauphin. Ce reçu, écrit sur un très-petit papier, était contenu dans une couverture d'almanach. Je convins avec M. Gougenot, qui par sa place devait résider à Paris, qu'il conserverait le procès-verbal du conseil et le reçu des 400,000 francs; que nous attendrions ou des ordres ou les moyens de faire parvenir ces deux pièces au roi ou à la reine, et je partis pour Versailles.

Chaque jour avait ajouté à la rigueur des précautions qu'on prenait pour garder les illustres prisonniers. La pensée de ne pouvoir faire connaître au roi le parti que j'avais pris de brûler ses papiers, la crainte de ne pouvoir lui faire parvenir la seule pièce dont il pût tirer parti, me livraient à de cruels tourments : je m'étonne que ma santé y ait résisté. J'avais, tous les matins, bien d'autres inquiétudes. Dans les temps de troubles civils, la frayeur fait commettre des actions qui servent les factieux; souvent il faudrait ne confier de secrets importants qu'à des âmes fortes, incapables d'éprouver le sentiment de la peur. La couturière qui avait été enfermée huit jours dans mon appartement aux Tuileries pour y faire le plastron du roi était fort pieuse et fort attachée à la famille royale. Je croyais pouvoir compter sur elle; mais cette pauvre femme se persuada qu'elle, ses enfants et son mari étaient en danger de périr si elle n'allait à l'Assemblée déclarer qu'à telle époque on l'avait fait venir au château des Tuileries pour un ouvrage qu'elle croyait devoir dénoncer. Tous les jours, à mon réveil, elle venait m'annoncer qu'elle partait pour Paris, qu'elle ne voulait pas perdre toute sa famille. Je la calmais, je remettais sa tête, je lui démontrais qu'elle n'était que l'aiguille dont je m'étais servie, que la chose ne pouvait être connue, à moins qu'elle ne la dévoilât; et que dans ce cas, quoiqu'il me parût être de toute impossibilité, on s'en prendrait d'abord à l'infortuné monarque pour avoir ordonné cet ouvrage; à moi pour l'avoir fait exécuter, et nullement à elle, qui avait travaillé à la journée par mes ordres. Elle me quittait plus tranquille, mais revenait le lende-

main avec de nouvelles terreurs. Les visions s'en mêlaient; la vierge lui avait dit qu'on ne sacrifiait pas ses enfants et son mari pour un être humain, quel qu'il fût. Je restai au moins quinze jours avec cette inquiétude perpétuelle. Le temps calma heureusement cette tête faible. Lorsque l'Assemblée peignait aux yeux du peuple Louis XVI et Marie-Antoinette comme ayant voulu faire égorger tout Paris, elle n'eût pas manqué d'imputer au roi comme une faiblesse ce plastron, qu'il n'avait d'abord consenti à porter que par condescendance pour les prières de la reine, et dont il refusa de faire usage la nuit du 10 août.

Le moment du terrible procès approchait. On accorda des défenseurs officieux au roi; l'héroïque vertu de M. de Malesherbes allait lui faire braver les plus imminents dangers, soit pour sauver son maître, soit pour périr avec lui. J'espérais alors pouvoir trouver un moyen d'informer sa majesté de ce que j'avais cru devoir faire. J'envoyai à Paris un homme dont j'étais sûr, prier M. Gougenot de venir me trouver à Versailles : il y vint aussitôt. Nous convînmes qu'il verrait M. de Malesherbes sans se servir d'aucun intermédiaire pour y parvenir.

M. Gougenot fut attendre à la porte de son hôtel le moment où il revenait du Temple, et lui fit signe qu'il avait à lui parler. Un instant après, un domestique vint l'introduire dans la chambre de ce magistrat. Il lui confia ce que j'avais jugé convenable de prendre sur moi relativement aux papiers du roi, et lui remit le procès-verbal du conseil que sa majesté avait conservé pour servir éventuellement dans ses moyens de défense. Cependant il n'est pas question de cet écrit dans les discours de son défenseur; on ne voulut probablement pas en faire usage.

Je m'arrête à l'affreuse époque de l'assassinat d'un roi dont on connaît les divines vertus; mais je ne puis m'empêcher de rapporter ce qu'il n'avait pas dédaigné de dire en ma faveur à M. de Malesherbes : « Faites connaître à madame Campan qu'elle a fait ce que je lui aurais ordonné moi-même de faire : je l'en remercie; elle est du nombre des gens que je regrette de ne pouvoir récompenser de leur fidélité à ma personne, et de leurs

bons services. » Je n'en fus instruite que le lendemain de son supplice, et j'aurais, je crois, succombé à mon désespoir si ces honorables paroles ne m'eussent apporté quelque consolation[1].

[1] Ici se terminent les *Mémoires de madame Campan ;* son récit finit avec son service auprès de l'infortunée princesse, qui appréciait son zèle et son dévouement. Elle n'a voulu parler que de ce qu'elle avait vu de ses yeux, ou appris de la bouche même de la reine; et le silence qu'elle a gardé sur les événements déplorables qui suivirent le 10 août n'en donne que plus de poids à son témoignage sur tout ce qui précéda ces malheureux jours.

(*Note de l'éditeur.*)

SOUVENIRS,

PORTRAITS, ANECDOTES.

AVANT-PROPOS

DE L'AUTEUR.

Il existe tant de livres, qu'avec un talent médiocre dans l'art d'écrire il est impardonnable d'en faire de nouveaux. Blâmant cette triste manie, je n'ai nullement la faiblesse de m'en laisser atteindre; mais la destinée m'ayant placée près des têtes couronnées, je me plais, dans ma solitude, à réunir quelques faits qui après moi pourront intéresser ma famille. Déjà j'ai recueilli tout ce qui concernait l'intérieur d'une princesse infortunée, dont la réputation est encore obscurcie par les atteintes de la calomnie, et qui méritait mieux de la justice des hommes, soit durant le cours de sa vie, soit après avoir succombé. Ces *Mémoires*, qui sont terminés depuis dix ans, ont obtenu les suffrages de quelques gens de goût; et mon fils, après moi, pourra les faire imprimer [1]. J'ignore si mes souvenirs mériteront de voir le jour; mais en m'occupant de les écrire je me distrais; je passe des heures plus calmes; et, autant que peut me le permettre un cœur sensible, je m'éloigne des scènes douloureuses dont je suis en ce moment environnée. L'idée de réunir tout ce que ma mémoire peut me rappeler d'intéressant m'est venue en parcourant l'ouvrage intitulé *Paris, Versailles et les Provinces au dix-huitième siècle*. Ce recueil, composé par un homme de bonne compagnie, est plein d'anecdotes piquantes, et presque toutes en ont été reconnues pour vraies par les contemporains de l'auteur. De semblables compilations valent bien ces anas, ces recueils

[1] Madame Campan en écrivant ces lignes ne pensait guère que la mort de son fils dût précéder la sienne. Voyez la notice.

(*Note de l'éditeur.*)

de bons mots, de calembourgs, qui étaient en vogue il y a cinquante ans. On y trouve des faits; on y reconnaît des personnages qui ont joué des rôles marquants. On peut y puiser quelque expérience, ce bien si précieux que nous acquérons par des erreurs, que l'âge rend presque inutile, et qui se transmet si imparfaitement.

ANECDOTES

DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

Il existait à Versailles, avant la révolution, des usages et même des mots dont peu de gens ont connaissance. Le dîner du roi s'appelait *la viande* du roi. Deux gardes du corps accompagnaient les gens qui portaient le dîner; on se levait à leur passage dans les salles, et on disait : « C'est *la viande* du roi. » Tous les services de prévoyance s'appelaient des *en cas*. Quelques chemises et des mouchoirs conservés dans une corbeille, chez le roi ou chez la reine, en cas que leurs majestés voulussent changer de linge sans envoyer à leur garde-robe, formaient le paquet d'*en cas*. Leurs vêtements, apportés dans de grandes corbeilles ou dans des toilettes de taffetas vert, s'appelaient le *prêt* du roi ou de la reine. Ainsi le service se demandait : « Le *prêt* du roi est-il arrivé? » Un garde du corps disait : « Je suis d'*en cas* dans la forêt de Saint-Germain. » Le soir, on apportait chez la reine un grand bol de bouillon, un poulet rôti froid, une bouteille de vin, une d'orgeat, une de limonade et quelques autres objets : cela s'appelait l'*en cas* de la nuit. Un vieux médecin ordinaire de Louis XIV, qui existait encore lors du mariage de Louis XV, raconta au père de M. Campan une anecdote trop marquante pour qu'elle soit restée inconnue. Cependant ce vieux médecin, nommé *M. Lafosse*, était un homme d'esprit, d'honneur, et incapable d'inventer cette histoire. Il disait que Louis XIV ayant su que les officiers de sa chambre témoignaient, par des dédains offensants, combien ils étaient blessés de manger à la table du contrôleur de la bouche avec Molière, valet de chambre du roi, parce qu'il avait joué la comédie, cet homme célèbre s'abstenait de se présenter à cette table. Louis XIV, voulant faire cesser des outrages qui ne devaient pas s'adresser à un des plus grands génies de son siècle, dit un matin à Molière, à l'heure de son petit lever : « On dit que

vous faites maigre chère ici, Molière, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim; moi-même je m'éveille avec un très-bon appétit : mettez-vous à cette table, et qu'on me serve mon *en cas de nuit*. » Alors le roi, coupant sa volaille et ayant ordonné à Molière de s'asseoir, lui sert une aile, en prend en même temps une pour lui, et ordonne que l'on introduise les entrées familières, qui se composaient des personnes les plus marquantes et les plus favorisées de la cour. « Vous me voyez, leur dit le roi, occupé de faire manger Molière, que mes valets de chambre ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux. » De ce moment Molière n'eut plus besoin de se présenter à cette table de service, toute la cour s'empressa de lui faire des invitations [1].

Ce même M. de Lafosse racontait aussi qu'un chef de brigade des gardes du corps, chargé de placer à la petite salle

[1] Cette anecdote est peut-être une de celles qui honorent le plus le caractère et la vie de Louis XIV. On est touché de voir ce roi superbe accueillant dans le comédien Molière l'immortel auteur du *Misanthrope* et du *Tartufe*. Voilà par quels traits un prince qui a de la grandeur sait venger le génie de la sottise et le récompenser de ses travaux.

Louis XV aussi voulut encourager les lettres; mais il ne put leur accorder que cette protection froide et hautaine, qu'aucune grâce, qu'aucun mouvement bienveillant n'accompagne, et qui alors humilie plus qu'elle ne touche.

Les piquants Mémoires de madame du Hausset contiennent le passage suivant :

« Le roi, qui admirait tout ce qui avait rapport au siècle de Louis XIV, en rappelant que les Boileau, les Racine, avaient été accueillis par lui, et qu'on lui attribuait une partie de l'éclat de ce règne, était flatté qu'il y eût sous le sien un Voltaire; mais il le craignait et ne l'estimait pas. Il ne put s'empêcher de dire : « Je l'ai aussi bien traité que « Louis XIV a traité Racine et Boileau; « je lui ai donné, comme Louis XIV à « Racine, une charge de gentilhomme « ordinaire et des pensions. Ce n'est « pas ma faute s'il a la prétention d'être « chambellan, d'avoir une croix et de « souper avec un roi. Ce n'est pas la « mode en France; et comme il y a « plus de beaux esprits et de plus grands « seigneurs qu'en Prusse, il me faudrait « une bien grande table pour les réunir « tous. » Et puis il compta sur ses doigts : Maupertuis, Fontenelle, La Motte, Voltaire, Piron, Destouches, Montesquieu, le cardinal de Polignac. « Votre majesté « oublie, lui dit-on, d'Alembert et Clairault. — Et Crébillon, dit-il, et la « Chaussée. — Crébillon le fils, dit « quelqu'un; il doit être plus aimable « que son père, et il y a encore l'abbé « Prévôt et l'abbé d'Olivet. — Hé bien! « dit le roi, tout cela depuis vingt-cinq « ans aurait dîné ou soupé avec moi. »

Il y a quelque chose de vrai dans ces réflexions; et le trait d'humeur contre la Prusse est assez piquant; mais que le fonds de la pensée, le dédain du prince et son orgueil révolté, se font bien voir dans ces mots : « *Tout cela* depuis vingt-cinq ans aurait dîné ou soupé chez moi! » Qu'est-ce donc pour des hommes comme Voltaire qu'un titre de gentilhomme, que des pensions et des croix, s'ils ne trouvent point dans le prince cette politesse qui les attire et cette affabilité qui les honore? Les lettres devaient trouver un jour un plus noble protecteur dans un des descendants de Louis XIV.

(*Note de l'éditeur.*)

de comédie dans le palais de Versailles, fit sortir avec humeur un contrôleur du roi, qui était venu prendre sur une banquette la place que lui assignait la charge dont il était nouvellement pourvu. Ses protestations sur son état, sur son droit, tout fut inutile. Le démêlé s'était terminé par ces mots du chef de brigade : « Messieurs les gardes du corps, faites votre devoir. » Dans ce cas, le devoir était de prendre la personne et de la mettre à la porte. Ce contrôleur, qui avait payé sa charge soixante ou quatre-vingt mille francs, était un homme de bonne famille, et qui avait eu l'honneur de servir le roi vingt-cinq ans dans un de ses régiments. Ainsi, honteusement chassé de cette salle, il vint se placer sur le passage du roi dans la grande salle des gardes, et, s'inclinant devant sa majesté, lui demanda de rendre l'honneur à un vieux militaire qui avait voulu terminer ses jours en servant son souverain dans sa maison civile quand son âge lui interdisait le service des armes. Le roi s'arrêta, écouta son récit, fait avec l'accent de la douleur et de la vérité, puis lui ordonna de le suivre. Le roi assistait au spectacle dans une espèce d'amphithéâtre où était son fauteuil; derrière lui était un rang de pliants pour le capitaine des gardes, le premier gentilhomme de la chambre et d'autres grands officiers. Le chef de brigade avait droit à une de ces places; le roi s'arrêtant à la place qu'il devait occuper dit à son contrôleur : « Monsieur, prenez près de moi, « pour ce soir, la place de celui qui vient de vous offenser, et « que l'expression de mon mécontentement pour cette injuste « offense vous tienne lieu de toute autre réparation. »

Dans les dernières années de la vie de Louis XIV, ce prince ne sortait plus qu'en chaise à porteurs, et témoignait une grande bienveillance pour un nommé *d'Aigremont*, son porteur de devant, qui ouvrait toujours la portière de la chaise. La plus petite préférence accordée par les souverains au moindre de leurs serviteurs ne manque jamais d'être remarquée [1]. Le roi avait

[1] Une anecdote, que probablement l'auteur ignorait, justifie sa réflexion. De très-grands personnages ne dédaignaient pas de descendre jusqu'à d'Aigremont. « Lauzun, dit madame la duchesse d'Orléans dans ses Mémoires [*], Lauzun fait

[*] Les *Mémoires de la duchesse d'Orléans*, beaucoup plus piquants que discrets et réservés, ont été publiés en 1822 chez Ponthieu, libraire, au Palais-Royal.

fait quelque bien à la nombreuse famille de cet homme, et lui parlait souvent. Un abbé, attaché à la chapelle, s'avisa de le prier de remettre au roi un placet, dans lequel il suppliait sa majesté de lui accorder un bénéfice. Louis XIV n'approuva pas la confiante démarche de son porteur, et lui dit d'un ton très-fâché : « D'Aigremont, on vous fait faire une chose très-déplacée, et je suis sûr qu'il y a de la *simonie* là-dedans. — Non, sire, il n'y a pas la moindre *cérémonie* là-dedans, reprit ce pauvre homme d'un air très-effrayé; M. l'abbé m'a dit qu'il me baillerait cent louis pour cela. — D'Aigremont, dit le roi, je pardonne à ton ignorance et à ta sincérité; je te ferai donner les cent louis sur ma cassette, et je te ferai chasser la première fois que tu t'aviseras de me présenter un placet. »

Louis XIV était fort bon pour ses serviteurs intimes; mais aussitôt qu'il prenait son attitude de souverain les gens les plus accoutumés à le voir dans ses habitudes privées étaient aussi intimidés que si pour la première fois de leur vie ils paraissaient en sa présence. Des membres de la maison civile de sa majesté, appelés alors *commensalité*, jouissant du titre d'*écuyers* et des priviléges attachés aux officiers de la maison du roi, eurent à réclamer quelques prérogatives dont le corps de ville de Saint-Germain, où ils résidaient, leur contestait l'exercice. Réunis en assez grand nombre dans cette ville, ils obtinrent l'agrément du ministre de la maison pour envoyer une députation au roi, et choisirent parmi eux deux valets de chambre de sa majesté, nommés *Bazire* et *Soulaigre*. Le lever du roi fini, on appelle la députation des habitants de la ville de Saint-Germain; ils entrent avec confiance. Le roi les regarde, et prend son attitude imposante. Bazire, l'un de ces valets de chambre, devait parler; mais Louis le Grand le regarde : il ne voit plus en lui le prince qu'il sert habituellement dans son intérieur; il s'intimide, la parole lui manque. Il se remet cependant, et débute, comme

quelquefois le niais, afin de pouvoir dire impunément aux gens leur fait; car il est très-malicieux. Pour faire sentir au maréchal de Tessé qu'il avait tort de se familiariser avec les gens du commun, il s'écria dans le salon de Marly : « Maréchal, donnez-moi un peu de tabac; mais du bon, de celui que vous prenez le matin avec M. d'Aigremont, le porteur de chaise. »

(*Note de l'éditeur.*)

de raison, par le mot *sire*. Mais il s'intimide de nouveau, et, ne trouvant plus dans sa mémoire la moindre des choses qu'il avait à dire, il répète encore deux ou trois fois le même mot, puis termine en disant : « Sire, voilà Soulaigre. » Soulaigre, mécontent de Bazire, et se flattant de se mieux acquitter de son discours, prend la parole; *sire* est répété de même plusieurs fois; son trouble égale celui de son camarade, et il finit par dire : « Sire, voilà Bazire. » Le roi sourit, et leur répondit : « Messieurs, je connais le motif qui vous amène en députation près de moi; j'y ferai raison, et je suis très-satisfait de la manière dont vous avez rempli votre mission de députés [1]. »

[1] Cette plaisanterie n'est point amère et dure comme la plupart des railleries de Louis XV : elle ne laisse que l'idée d'un badinage aimable. Jamais Louis XIV ne se permit un mot offensant pour personne; et ses reparties, qui, presque toujours, sont d'un grand sens, décèlent très-souvent un tact délicat et fin. En général, l'esprit, qu'il fût vif et caustique, ou seulement agréable et gai, n'a pas manqué aux petits-fils de Henri IV.

(*Note de l'éditeur.*)

ANECDOTES

DU RÈGNE DE LOUIS XV.

Le premier événement qui me frappa dans ma tendre enfance fut l'assassinat de Louis XV par Damiens. L'impression que j'éprouvai fut si vive, que les moindres détails sur la confusion et la douleur qui régnèrent ce jour-là dans Versailles me sont aussi présents que les événements les plus récents. J'avais dîné avec mon père et ma mère chez un de leurs amis. Beaucoup de bougies éclairaient le salon, et quatre tables de jeu étaient déjà occupées, lorsqu'un ami de la maison entra pâle et défiguré, et dit d'une voix presque éteinte : « Je vous apporte une terrible nouvelle. Le roi est assassiné ! » A l'instant, deux dames de la société s'évanouissent, un brigadier des gardes du corps jette ses cartes et s'écrie : « Je n'en suis pas étonné, ce sont ces coquins de jésuites ! — Que faites-vous, mon frère ? dit une dame en s'élançant sur lui, voulez-vous vous faire arrêter ? — Arrêter ! pourquoi ? parce que je dévoile des scélérats qui veulent un roi cagot ? » Mon père entra ; il recommanda de la prudence, dit que le coup n'était pas mortel ; qu'il fallait que chacun retournât chez soi ; que les réunions devaient cesser dans le moment d'une crise aussi affreuse. Il avait fait avancer une chaise pour ma mère ; elle me plaça sur ses genoux. Nous demeurions dans l'avenue de Paris, et tout le temps de notre course j'entendais sur les trottoirs de cette avenue des pleurs, des sanglots. Enfin, je vis arrêter un homme : c'était un huissier de la chambre du roi, qui était devenu fou et qui criait : « Oui, je les connais, ces gueux, ces scélérats ! » Notre chaise fut arrêtée dans cette mêlée : ma mère connaissait l'homme désolé que l'on venait de saisir ; elle le nomma au cavalier de maréchaussée qui l'arrêtait. On se contenta de conduire ce fidèle serviteur à l'hôtel des gendarmes, qui était alors dans l'avenue. Dans les temps de calamités ou d'événements publics les moindres

imprudences sont funestes. Quand le peuple prend part à une opinion ou à un fait, il faut craindre de le heurter et même de l'inquiéter. Les délations ne sont plus alors le résultat d'une police organisée, et les châtiments n'appartiennent plus à l'impartialité de la justice; tout le prouve. A l'époque dont je parle l'amour pour le souverain était une religion, et l'assassinat de Louis XV amena une foule d'arrestations non motivées. M. de la Serre, alors gouverneur des Invalides, sa femme, sa fille et une partie de ses gens, furent arrêtés, parce que mademoiselle de la Serre, venue le jour même de son couvent, pour passer le temps de la *fête des rois* en famille, dit, dans le salon de son père, quand on apporta cette nouvelle de Versailles : « Cela n'est pas surprenant; j'ai entendu dire à la mère N... que cela ne pouvait manquer, parce que le roi n'aimait pas assez la religion. » La mère N..., le directeur et plusieurs religieuses de ce couvent furent interrogés par le lieutenant de police. Une malveillance entretenue dans le public par les partisans de Port-Royal, et par les adeptes de la nouvelle secte des philosophes, ne cachait pas les soupçons qu'ils faisaient tomber sur les jésuites; et bien certainement, quoiqu'il n'y eût pas la moindre preuve contre cet ordre, l'événement de l'assassinat du roi servit le parti qui peu d'années après obtint la destruction de la compagnie de Jésus. Ce scélérat de Damiens se vengea de beaucoup de gens qu'il avait servis dans diverses provinces, en les faisant arrêter, et quand ils lui étaient confrontés il disait aux uns : « C'est pour me venger de vos méchancetés que je vous ai fait cette peur. » A quelques femmes, il dit « que dans sa prison il s'était amusé de l'effroi qu'elles auraient. » Ce monstre avoua qu'il avait fait périr le vertueux la Bourdonnaye en lui donnant un lavement d'eau-forte. Il avait encore commis d'autres crimes. On prend trop aisément des gens à son service : de semblables exemples prouvent qu'on ne saurait mettre trop de précautions aux renseignements nécessaires avant d'ouvrir l'intérieur de sa maison à des étrangers.

J'ai entendu plusieurs fois M. de Landsmath, écuyer, commandant de la vénerie, qui venait souvent chez mon père, dire

qu'au bruit de la nouvelle de l'assassinat du roi il s'était rendu précipitamment chez sa majesté. Je ne puis répéter les expressions un peu cavalières dont il se servit pour rassurer le roi; mais le récit qu'il en faisait lorsque l'on fut calmé sur les suites de ce funeste événement amusa pendant longtemps les sociétés où on le lui faisait raconter. Ce M. de Landsmath était un vieux militaire, qui avait donné de grandes preuves de valeur; rien n'avait pu soumettre son ton et son excessive franchise aux convenances et aux usages respectueux de la cour. Le roi l'aimait beaucoup. Il était d'une force prodigieuse, et avait souvent lutté de vigueur du poignet avec le maréchal de Saxe, renommé pour sa grande force[1]. M. de Landsmath avait une voix tonnante. Entré chez Louis XV, le jour de l'horrible attentat de Damiens, peu d'instants après il trouva près du roi la Dauphine et Mesdames filles du roi; toutes ces princesses, fondant en larmes, entouraient le lit de sa majesté. « Faites sortir toutes ces pleureuses, sire, dit le vieil écuyer, j'ai besoin de vous parler seul. » Le roi fit signe aux princesses de se retirer. « Allons, dit Landsmath, votre blessure n'est rien; vous aviez force vestes et gilets. » Puis, découvrant sa poitrine : « Voyez, lui dit-il en lui montrant quatre ou cinq grandes cicatrices, voilà qui compte; il y a trente ans que j'ai reçu ces blessures; allons, toussez fort. » Le roi toussa. Puis, prenant le vase de nuit, il enjoignit à sa majesté dans l'expression la plus brève, d'en faire usage. Le roi obéit. « Ce n'est rien, lui dit Landsmath, *moquez-vous* de cela; dans quatre jours nous forcerons un cerf. — Mais si le fer est empoisonné? dit le roi. — Vieux contes que tout cela, reprit-il; si la chose était possible, la veste et les gilets auraient nettoyé le fer de quelques mauvaises drogues. » Le roi fut calmé, et passa une très-bonne nuit[2].

[1] Un jour que le roi chassait dans la forêt de Saint Germain, Landsmath, courant à cheval devant lui, veut faire ranger un tombereau rempli de la vase d'un étang qu'on venait de curer; le charretier résiste, et répond même avec impertinence. Landsmath, sans descendre de cheval, le saisit par le devant de son habit, le soulève et le jette dans son tombereau.

(*Note de madame Campan.*)

[2] Madame Campan a mis dans le récit de l'anecdote qu'on vient de lire une réserve qui sied à son sexe et que nous approuvons. Mais dans des notes écrites pour elle seule les mêmes circonstances se trouvent rapportées d'une manière plus vive, plus franche, plus cavalière,

Ce même M. de Landsmath, qui par son langage militaire et familier avait calmé les alarmes de Louis XV le jour de l'horrible attentat de Damiens, était de ces gens qui au milieu des cours les plus imposantes font entendre quelquefois de brusques vérités. Il est à remarquer qu'il se trouve dans presque toutes les cours un personnage de ce genre, qui semble remplacer les anciens fous des rois, et s'arroger le droit de tout dire.

Un jour, le roi demanda à M. de Landsmath quel âge il avait. Il était vieux, et n'aimait pas à s'occuper du nombre de ses années; il éluda la réponse. Quinze jours après Louis XV sortit de sa poche un papier, et lut à haute voix : « Ce tel jour du mois de..... en 1680 et tant, a été baptisé par nous, curé de ***, le fils de haut et puissant seigneur, etc. — Qu'est-ce? dit Landsmath avec humeur; serait-ce mon extrait de baptême que votre majesté a fait demander? — Vous le voyez, Landsmath, dit le roi. — Eh bien, sire, cachez cela bien vite; un prince chargé du bonheur de vingt-cinq millions d'hommes ne doit pas en affliger un seul à plaisir »

Le roi sut que Landsmath avait perdu son confesseur, missionnaire de la paroisse de Notre-Dame; l'usage des lazaristes était d'exposer leurs morts à visage découvert. Louis XV voulut éprouver la fermeté d'âme de son écuyer. « Vous avez perdu votre confesseur? lui dit le roi. — Oui, sire. — On l'exposera sans doute à visage découvert? — C'est l'usage. — Je vous ordonne d'aller le voir. — Sire, mon confesseur était mon ami, cela me coûterait beaucoup. — N'importe, je vous l'ordonne. — Est-ce tout de bon, sire? — Tout de bon. — Ce serait la première

et qui, par cela même, peint mieux le caractère du vieux Landsmath. En citant cette version, au risque de choquer quelques bienséances, nous en prenons tout le blâme sur nous.

« Le jour de l'assassinat du roi, son fidèle écuyer apprend cette nouvelle dans la ville : il monte au château, arrive jusqu'auprès du lit du roi, voit ses filles en pleurs, commence par les éloigner en disant à son maître : « Sire, faites, faites « renvoyer ces pleureuses; elles ne vous « font que du mal. » Il prend le pot de chambre, et le lui présente en disant : « Pissez, toussez, crachez. » Le roi exécute tout ce qu'il commande. « Allons, « dit-il, rassurez-vous, la blessure n'est « rien; il vous a manqué. » Il ouvre alors son habit, et découvrant sa poitrine : « Voyez, dit-il, ces cicatrices. « Ces blessures étaient des abreuvoirs à « mouches, et me voilà; dans deux jours « vous n'y penserez plus. » Cette harangue rassura le roi. »

fois de ma vie que j'aurais manqué à un ordre de mon souverain ! j'obéirai. » Le lendemain, à son lever, le roi lui dit aussitôt qu'il l'aperçut : « M'avez-vous obéi, Landsmath ? — Sans aucun doute, sire. — Eh bien, qu'avez-vous vu ? — Ma foi, j'ai vu que votre majesté et moi ne sommes pas grand'chose.

A la mort de la reine Marie Leckzinska, M. Campan, depuis secrétaire du cabinet de la reine Marie-Antoinette, alors officier de la chambre, ayant rempli plusieurs fonctions de confiance au moment du décès de la princesse, le roi demanda à madame Adélaïde comment il pouvait le récompenser. Elle le pria de créer en sa faveur une charge de maître de la garde-robe dans sa maison, avec mille écus d'appointements. « Je le veux bien, dit le roi, ce sera un titre honorable ; mais dites à Campan qu'il n'en fasse pas pour un écu de dépense de plus dans son ménage, car vous verrez qu'ils ne le payeront pas [1].

La manière dont mademoiselle de Romans, maîtresse de Louis XV, et mère de l'abbé de Bourbon, lui fut présentée, mérite, je crois, d'être rapportée. Le roi s'était rendu en grand cortége à Paris, pour y tenir un lit de justice. Passant le long de la terrasse des Tuileries, il remarqua un chevalier de Saint-Louis vêtu d'un habit de lustrine, assez passé, et une femme d'une assez bonne tournure, tenant sur le parapet de la terrasse une jeune fille d'une beauté éclatante, très-parée, ayant un fourreau de taffetas couleur de rose. Le roi fut involontairement frappé de l'affectation avec laquelle on le faisait remarquer à cette jeune personne. De retour à Versailles, il appela Le Bel, ministre et confident de ses plaisirs secrets, et lui ordonna de chercher et de trouver dans Paris une jeune personne de douze à treize ans, dont il lui donna le signalement de la manière que je viens de détailler. Le Bel l'assura qu'il ne voyait nul espoir de succès dans une semblable commission. « Pardonnez-moi, lui dit Louis XV ; cette famille doit habiter

[1] « Le chevalier de Montbarey était fort aimé du feu roi Louis XV. Un de ses amis, qui vivait depuis longtemps en province, persuadé qu'un homme qui est bien traité du roi peut tout obtenir, lui écrivit pour l'engager à lui faire donner une place qui eût fait sa fortune. Le chevalier de Montbarey lui répondit : « Si jamais le roi prend du crédit, je vous promets de lui demander ce que vous désirez. » (*Souvenirs de Félicie.*) (*Note de l'éditeur.*)

dans le quartier voisin des Tuileries, du côté du faubourg Saint-Honoré, ou à l'entrée du faubourg Saint-Germain. Ces gens-là vont sûrement à pied; ils n'auront pas fait traverser Paris à la jeune fille dont ils paraissent très-occupés. Ils sont pauvres; le vêtement de l'enfant était si frais, que je le juge avoir été fait pour le jour même où je devais aller à Paris. Elle le portera tout l'été; les Tuileries doivent être leur promenade des dimanches et des jours de fêtes. Adressez-vous au limonadier de la terrasse des Feuillants; les enfants y prennent des rafraîchissements, vous la découvrirez par ce moyen. » Le Bel suivit les ordres du roi, et dans l'espace d'un mois il découvrit par ce moyen la demeure de la jeune fille; il sut que Louis XV ne s'était trompé en rien sur les intentions qu'il supposait. Toutes les conditions furent aisément acceptées; le roi contribua, par des gratifications considérables pendant deux années, à l'éducation de mademoiselle de Romans. On lui laissa totalement ignorer sa destinée future; et lorsqu'elle eut quinze ans accomplis elle fut menée à Versailles sous le simple prétexte de voir le palais. Elle fut conduite, entre quatre ou cinq heures de l'après-midi, dans la galerie de glaces, moment où les grands appartements étaient toujours très-solitaires. Le Bel, qui les attendait, ouvrit la porte de glace qui donnait de la galerie dans le cabinet du roi, et invita mademoiselle de Romans à venir en admirer les beautés. Rassurée par la vue d'un homme qu'elle connaissait, et excitée par la curiosité bien pardonnable à son âge, elle accepta avec empressement; mais elle insistait pour que Le Bel procurât le même plaisir à ses parents. Il l'assura que c'était impossible, qu'ils allaient l'attendre assis dans une des fenêtres de la galerie, et qu'après avoir parcouru les appartements intérieurs il la reconduirait vers eux. Elle accepta; la porte de glace se referma sur elle. Le Bel lui fit admirer la chambre, la salle du conseil, lui parlait avec enthousiasme du monarque possesseur de toutes les beautés dont elle était environnée, et la conduisit enfin vers les petits appartements, où mademoiselle de Romans trouva le roi lui-même, l'attendant avec toute l'impatience et tous les désirs d'un prince qui avait préparé, depuis plus de deux ans, le moment où il devait la posséder.

Quelles réflexions affligeantes naissent de tant d'immoralité! L'art avec lequel cette intrigue avait été conduite, l'innocence réelle de la jeune de Romans, furent sans doute les motifs qui attachèrent plus particulièrement le roi à cette maîtresse. Elle est la seule qui obtint de lui de faire porter le nom de Bourbon à son fils. Au moment d'accoucher elle reçut un billet de la main du roi, conçu en ces mots : « M. le curé de Chaillot, en baptisant l'enfant de mademoiselle de Romans, lui donnera les noms suivants : Louis N. de Bourbon. Peu d'années après, le roi, mécontent des prétentions que mademoiselle de Romans établissait sur le bonheur qu'elle avait eu de donner le jour à un fils reconnu, et voyant, par les honneurs dont elle l'environnait, qu'elle se flattait de le faire légitimer, le fit enlever des mains de sa mère. Cette commission fut exécutée avec une grande sévérité. Louis XV s'était promis de ne légitimer aucun enfant naturel; le grand nombre de princes de ce genre que Louis XIV avait laissés était une charge pour l'État, et rendait la détermination de Louis XV très-louable. M. l'abbé de Bourbon était très-beau, ressemblait parfaitement à son père; il était fort aimé des princesses filles du roi, et sa fortune ecclésiastique aurait été portée par Louis XVI au plus haut degré. On lui destinait le chapeau de cardinal, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et l'évêché de Bayeux. Sans être rangé parmi les princes du sang, il aurait eu une très-belle existence. Il mourut à Rome, d'une petite vérole confluente; il y fut généralement regretté; mais les événements sinistres qui ont assailli l'illustre maison dont il avait l'honneur de porter le nom doivent faire envisager sa mort prématurée comme un bienfait de la Providence. Mademoiselle de Romans s'était mariée à un gentilhomme nommé M. de Cavanac; le roi en fut mécontent, et tout le monde la blâmait d'avoir, en quelque sorte, quitté par cette alliance le simple titre de mère de l'abbé de Bourbon.

Les monotones habitudes de la grandeur royale donnent trop souvent aux princes le désir de se procurer les jouissances des plus simples particuliers, et alors ils se flattent vainement de se cacher sous l'ombre du mystère : on devrait les garantir de ces

erreurs passagères et les accoutumer à supporter les ennuis de la grandeur, comme ils savent très-bien jouir de ses éminents avantages. Louis XV, par la noblesse de son maintien, par l'expression de ses traits, à la fois doux et majestueux, appartenait parfaitement aux successeurs de *Louis le Grand.* Mais ce prince s'est trop souvent donné des plaisirs cachés, qui naturellement finissaient par être connus. Il aima avec passion, pendant plusieurs hivers, les bals à *bouts de chandelle* : c'est ainsi qu'il appelait les assemblées des gens du dernier étage de la société. Il se faisait indiquer les pique-niques que se donnaient les petits marchands, les coiffeuses, les couturières de Versailles, et s'y rendait en domino noir et masqué; son capitaine des gardes l'y accompagnait masqué comme lui. Le grand bonheur était d'y aller en brouette; on avait soin de dire à cinq ou six des officiers de la chambre du roi ou de celle de la reine de s'y trouver, afin que sa majesté y fût environnée de gens sûrs sans qu'elle pût s'en douter ni en être gênée. Probablement que le capitaine des gardes prenait aussi de son côté d'autres précautions de ce genre. Mon beau-père, pendant la jeunesse du roi et la sienne, a été plusieurs fois du nombre des serviteurs à qui il était enjoint de se présenter sous le masque dans ces réunions, formées souvent à un quatrième étage, ou dans quelque salle d'aubergiste. Dans ce temps-là, pendant la durée du carnaval, les sociétés masquées avaient le droit d'entrer dans les bals bourgeois; il suffisait qu'une personne de la compagnie se démasquât et se nommât.

Ces excursions secrètes, la fréquentation trop habituelle de Louis XV avec des demoiselles dont les charmes remplaçaient les avantages de l'éducation, avaient sans doute appris au roi beaucoup d'expressions vulgaires, qui sans cela n'eussent jamais pénétré jusqu'à lui.

Cependant, au milieu même de ses plus honteux désordres, le roi reprenait quelquefois tout à coup, avec beaucoup de noblesse, la dignité de son rang. Les courtisans familiers de Louis XV s'étant un jour livrés à toute la gaieté d'un souper, au retour de la chasse, chacun vantait et peignait les beautés de sa maîtresse. Quelques-uns s'étaient amusés à rendre compte du

peu de charmes de leurs femmes ; du mérite qu'ils avaient à s'acquitter de leurs devoirs de maris. Un mot imprudent, adressé à Louis XV et ne pouvant être applicable qu'à la reine, fait à l'instant cesser toute la joie du repas. Louis XV prend son air imposant, et, frappant deux ou trois coups sur la table avec son couteau : *Messieurs*, dit-il, *voilà le roi*[1].

Trois jeunes gens de Saint-Germain, qui venaient de terminer leurs années de collége, ne connaissant personne de placé à la cour, et ayant entendu dire que les étrangers y étaient toujours très-bien traités, s'avisèrent de se costumer parfaitement en Arméniens, et de se présenter de cette manière pour voir le grand cérémonial de la réception de plusieurs chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Leur ruse obtint tout le succès dont ils s'étaient flattés. Lorsque la procession défila dans la longue galerie de glaces, les suisses des appartements les mirent sur le premier rang, et recommandèrent à tout le monde d'avoir beaucoup d'égards pour ces étrangers ; mais ils firent l'imprudence de pénétrer dans l'œil-de-bœuf. Là se trouvaient MM. Cardonne et Ruffin, interprètes des langues orientales, et le premier commis des consulats, chargé de veiller à tout ce qui concernait les Orientaux qui étaient en France. Aussitôt les trois écoliers sont environnés et questionnés par ces messieurs, d'abord en grec moderne. Sans se déconcerter, ils font signe qu'ils n'entendent pas. On leur parle turc, arabe ; enfin un des interprètes, impatienté, leur dit : « Messieurs, vous devriez entendre une des langues qui vous ont été parlées ; de quel pays êtes-vous donc ? — De Saint-Germain-en-Laye, monsieur, reprit le plus confiant. Voilà la première fois que vous nous le demandez en

[1] Nous ne pensons pas qu'aucune anecdote puisse mieux peindre l'excès de la corruption que cette réunion d'hommes profanant la sainteté du mariage, dévoilant ses secrets, et se faisant un jeu de leur propre infamie. La conduite des femmes n'aurait pu même servir d'excuse aux maris, quoiqu'elle ne valût pas mieux. Les petites maisons recevaient presque autant de femmes titrées que de courtisanes. Des comédiens inspiraient aux duchesses, aux marquises, des passions qu'elles auraient dédaigné d'environner des ombres du mystère. Des noms qu'on aurait dû respecter se trouvaient mêlés aux déréglements des plus honteux asiles. S'il faut en croire des écrits du temps, on osa se faire un titre de la prostitution même pour invoquer des séparations ; et cette audace du vice arma l'indignation du jeune d'Aguesseau, digne héritier des vertus de son père.

(*Note de l'éditeur.*)

français. » Ils avouèrent alors le motif de leur travestissement; le plus âgé d'entre eux n'avait pas dix-huit ans. On en rendit compte à Louis XV; il en rit beaucoup. Il ordonna quelques heures à la geôle, et que leur liberté leur fût rendue après leur avoir fait une bonne semonce.

Louis XV aimait à parler de la mort, quoiqu'il la craignît beaucoup; mais son excellente santé et son titre de roi lui faisaient probablement espérer qu'il serait invulnérable : il disait assez communément aux gens très-enrhumés : « Vous avez là une toux qui sent le sapin. » Chassant un jour dans la forêt de Senard, une année où le pain avait été extrêmement cher, il rencontre un homme à cheval portant une bière. « Où portez-vous cette bière? dit le roi. — Au village de..... répond le paysan. — Est-ce pour un homme ou pour une femme? — Pour un homme. — De quoi est-il mort? — De faim », répond brusquement le villageois. Le roi piqua son cheval, et ne fit plus de question.

J'ai beaucoup vu en société, dans ma jeunesse, madame de Marchais, femme du premier valet de chambre du roi : c'était une personne fort instruite, et qui avait eu les bonnes grâces de Louis XV, étant parente de madame de Pompadour. M. de Marchais, riche et fort considéré, avait servi, était chevalier de Saint-Louis, et réunissait à la charge de premier valet de chambre le gouvernement du Louvre. Madame de Marchais recevait chez elle toute la cour; les capitaines des gardes y venaient habituellement, et beaucoup d'officiers des gardes du corps. Les auteurs célèbres dans tous les genres se faisaient présenter chez elle comme chez madame Geoffrin. Elle avait du crédit, surtout de l'influence lorsqu'elle sollicitait des voix pour les prétendants aux fauteuils de l'Académie. J'ai vu chez elle tous les gens célèbres du siècle, la Harpe, Diderot, d'Alembert, Duclos, Thomas, etc. Elle avait autant d'esprit que son mari avait de bonhomie, autant de recherche qu'il affectait de simplicité; il aimait à la déjouer dans ses prétentions les plus légitimes. Personne ne résumait un discours académique, un sermon ou le sujet d'une pièce nouvelle avec autant de précision et de grâces que le fai-

sait madame de Marchais. Elle avait aussi l'art d'amener à sa volonté la conversation sur un ouvrage nouveau ou ancien, et souvent son mari se plaisait à dire à ses voisins dans le cercle : « Ma femme a lu cela ce matin. » Le comte d'Angiviller, épris de la grâce de son esprit, lui faisait une cour assidue, et l'épousa quand elle devint veuve de M. de Marchais. Elle vivait encore à Versailles dans les premières années du règne de Napoléon, mais ne sortait plus de son lit. Elle avait conservé son goût pour la parure, et était, quoique couchée, frisée et coiffée comme on l'était vingt ans avant cette époque. Une prodigieuse quantité de blanc et de rouge déguisait le ravage du temps, pour ne laisser voir, à la faible clarté de jalousies baissées et de rideaux tirés par-dessus ces jalousies, qu'une espèce de poupée dont les discours étaient encore pleins de charmes et d'esprit. Elle avait conservé de fort beaux cheveux dans l'âge le plus avancé : on prétendait que le fameux comte de Saint-Germain, qui avait paru à la cour de Louis XV comme un des plus célèbres alchimistes, lui avait donné une liqueur qui conservait les cheveux et les préservait de blanchir avec les années.

Louis XV avait, comme on le sait, adopté le système bizarre de séparer Louis de Bourbon du roi de France. Comme homme privé il avait sa fortune personnelle, ses intérêts de finances à part.

Louis XV traitait comme particulier dans toutes les affaires ou les marchés qu'il faisait ; il avait acheté au Parc-aux-Cerfs, à Versailles, une assez jolie maison où il logeait une de ces maîtresses obscures que l'indulgence ou la politique de madame de Pompadour avait tolérées, pour ne pas perdre ses droits de maîtresse en titre [1]. Ayant réformé cet usage, le roi voulut ven-

[1] « La tradition et le témoignage de plusieurs personnes attachées à la cour, dit M. de Lacretelle le jeune, ne confirment que trop les récits consignés dans une foule de libelles relativement au Parc-aux-Cerfs. Il paraît que ce fut dans l'année 1753 que commença cet infâme établissement. On prétend que le roi y faisait élever de jeunes filles de neuf ou dix ans. Le nombre de celles qui y furent conduites fut immense. Elles étaient dotées, mariées à des hommes vils ou crédules.

« Les dépenses du Parc-aux-Cerfs se payaient avec des acquits au comptant. Il est difficile de les évaluer ; mais il ne peut y avoir aucune exagération à affirmer qu'elles coûtèrent plus de cent millions à l'État. Dans quelques libelles, on les porte jusqu'à un milliard. »

dre sa petite maison. Sévin, premier commis de la guerre, se présenta pour l'acheter : le notaire qui était chargé de cette commission en rendit compte au roi. Le contrat de vente fut passé entre Louis de Bourbon et Pierre Sévin, et le roi lui fit dire de lui apporter lui-même la somme en or. Le premier commis réunit quarante mille francs en louis, et, introduit par le notaire dans les cabinets intérieurs du roi, il lui remit la valeur de sa maison.

Le roi, sur ses fonds particuliers, payait l'entretien des maisons de ses maîtresses, l'éducation de ses filles naturelles, qui étaient élevées dans des couvents à Paris, et enfin leurs dots quand il les mariait.

Les hommes les plus entraînés par des mœurs dissolues n'en rendent pas moins hommage à la vertu des femmes. Madame la comtesse de Périgord était aussi belle que vertueuse ; elle s'aperçut, pendant la durée de quelques petits voyages de Choisy, où elle avait été invitée, que Louis XV était fort occupé d'elle. Les formes d'un glacial respect, le soin d'éviter le moindre entretien suivi avec le monarque, ne parvinrent pas à détruire cette flamme naissante ; le roi finit par adresser à la comtesse une lettre des plus passionnées. A l'instant le parti de cette femme estimable fut pris ; son honneur l'empêchant de répondre à la passion du roi, son profond respect pour son souverain lui prescrivant de ne pas troubler son repos, elle s'exila volontairement dans une terre nommée Chalais, qu'elle avait auprès de Barbezieux, et qui depuis près d'un siècle n'avait pas été habitée. Le logement du concierge fut le seul qui put la recevoir ; de là elle écrivit au roi les motifs de son départ, et y resta plusieurs années sans revenir à Paris. De nouveaux goûts rendirent promptement à Louis XV un repos auquel madame de Périgord avait cru devoir faire un si grand sacrifice. Quelques années après, la dame d'honneur de Mesdames vint à mourir ; beaucoup de grandes familles demandèrent cette place : le roi ne répondit à

Nous craignons que M. de Lacretelle n'exagère un peu les torts et surtout les dépenses de Louis XV. On trouvera sur le Parc-aux-Cerfs, dans les Mémoires de madame du Hausset, des détails qui pourraient donner à croire que cet établissement n'était ni aussi considérable, ni aussi coûteux qu'on l'imagine.

(*Note de l'éditeur.*)

aucune de ces sollicitations, et écrivit à madame la comtesse de Périgord : « Mes filles viennent de perdre leur dame d'honneur ; cette place, madame, vous appartient autant pour vos hautes vertus que pour le nom de votre maison. »

Le comte d'Halville, d'une très-ancienne maison de la Suisse, avait débuté à Versailles par le simple grade de porte-enseigne dans le régiment des gardes suisses. Son nom, ses qualités distinguées lui méritèrent l'intérêt de quelques amis puissants, qui, pour étayer l'ancienneté de son origine par une belle fortune, lui firent épouser la fille d'un très-riche financier, nommé M. de la Garde. De ce mariage naquit une fille unique, qui épousa le comte d'Esterhazy. Dans le nombre des terres qui appartenaient à mademoiselle de la Garde était le château des Trous, situé à quatre lieues de Versailles ; le comte y recevait beaucoup de gens de la cour. Un jeune sous-lieutenant des gardes du corps, porté à ce grade par son nom et par la faveur dont jouissait sa famille, avait cette confiance qui accompagne les succès non mérités, et dont heureusement les années dégagent successivement la jeunesse. Il prononça un jour, sans connaissance de l'histoire des anciennes maisons suisses et sans ménagement pour le comte, sur la noblesse de ce pays, et se permit d'avancer qu'il n'y avait pas d'anciennes maisons en Suisse. « Pardonnez-moi, lui dit froidement le comte, il y en a de très-anciennes. — Pourriez-vous les citer, monsieur ? reprit le jeune homme. — Oui, répondit M. d'Halville ; il y a, par exemple, ma maison et celle d'Habsbourg, qui règne en Allemagne. — Vous avez sans doute vos raisons pour nommer premièrement la vôtre ? repartit l'imprudent interlocuteur. — Oui, monsieur, dit alors M. d'Halville d'un ton imposant, parce que la maison d'Habsbourg date du temps où elle avait des pages dans la mienne : lisez l'histoire, étudiez celles des peuples et des familles, et soyez à l'avenir plus circonspect dans vos assertions. »

Quelque faible qu'ait été Louis XV, jamais les parlements n'auraient obtenu son consentement pour la convocation des états généraux. Je sais à cet égard une anecdote que m'ont

racontée deux officiers intimes attachés à la maison de ce prince. C'était à l'époque où les remontrances des parlements et le refus d'enregistrer des impôts donnaient de l'inquiétude sur la situation des finances. On en causait un soir au coucher de Louis XV : « Vous verrez, sire, dit un homme de la cour très-rapproché du roi par sa charge, que tout ceci amènera la nécessité d'assembler les états généraux. » Le roi, sortant à l'instant même du calme habituel de son caractère, et saisissant le courtisan par le bras, lui dit avec vivacité : « Ne répétez jamais ces paroles : je ne suis pas sanguinaire, mais si j'avais un frère, et qu'il fût capable d'ouvrir un tel avis, je le sacrifierais dans les vingt-quatre heures à la durée de la monarchie et à la tranquillité du royaume. »

Causes naturelles de la mort du dauphin, père de Louis XVI, et de la dauphine, princesse saxonne, en réponse à tous les bruits d'empoisonnements répandus par Soulavie [1].

Plusieurs années avant sa mort, M. le dauphin eut une petite vérole confluante, qui mit ses jours en danger; il conserva longtemps après sa convalescence un galon suppurant au-dessous du nez. On lui donna le conseil dangereux de le faire passer en faisant usage d'extrait de Saturne ; le remède eut un succès complet. Mais le dauphin, qui était d'une corpulence considérable, maigrissait insensiblement, et une petite toux sèche annonçait que l'humeur, répercutée, était retombée sur les poumons. Quelques personnes le soupçonnaient aussi d'avoir pris des acides en très-grande quantité pour se faire maigrir. Cet état cependant n'était pas assez grave pour alarmer, lors-

[1] Nous laissons le titre de ce morceau tel qu'il est; mais nous devons remarquer que le reproche fait à Soulavie manque ici d'exactitude. Il a fait ce qui est du devoir de tout annaliste impartial. Il a rapporté, il est vrai, les indignes accusations dont M. le duc de Choiseul était l'objet, et que nous croyons sans aucun fondement; mais en même temps il recueille des témoignages qui défendent la mémoire de M. de Choiseul, assez protégé, selon nous, par son caractère. M. de Choiseul n'aimait pas le dauphin; il eut le tort de le braver. On doit lui reprocher, sans doute, de s'être un jour emporté au point de lui dire : « Je puis être condamné au malheur d'être votre sujet; je ne serai jamais votre serviteur. » Mais entre cet emportement audacieux et l'attentat le plus noir la distance est immense, et M. de Choiseul n'était pas capable de la franchir.

(*Note de l'éditeur.*)

qu'au mois de juillet 1764, il y eut un camp à Compiègne. Le dauphin passa des revues, mit beaucoup d'activité à s'acquitter de ses devoirs : on remarqua même qu'il avait cherché à obtenir l'attachement de l'armée. Il présenta la dauphine aux soldats, en disant, avec une simplicité qui fit, à cette époque, une grande sensation : « Mes enfants, voici ma femme. » Rentrant assez tard à cheval à Compiègne, il eut froid; la chaleur du jour avait été extrême; le prince avait eu ses habits imbibés de sueur. Une maladie suivit cet accident; ses crachats étaient rouillés. Son premier médecin demandait la saignée, les médecins consultants insistèrent pour la purgation, et l'emportèrent. La pleurésie, mal guérie, prit et conserva tous les symptômes de la pulmonie; le dauphin languit depuis cette époque jusqu'en décembre 1765, et mourut à Fontainebleau, où la cour, à raison de son état, avait prolongé son séjour, qui se terminait ordinairement au 2 novembre [1].

La dauphine, sa femme, fut pénétrée de la plus vive douleur. Cependant elle donna à ses regrets un caractère de désespoir immodéré, qui fit généralement soupçonner que la perte de la couronne entrait pour beaucoup dans la cause de ses regrets. Elle refusa longtemps de manger assez pour subsister; elle entretenait ses larmes par des portraits du dauphin, placés dans tous les endroits solitaires de son appartement. Elle le fit représenter pâle et près d'expirer, et ce tableau était au pied de son lit, sous des draperies de drap gris, qui faisaient l'ameu-

[1] Le récit que contient la *Biographie universelle* est tout à fait conforme à celui de madame Campan.

« Des études littéraires, les soins d'une épouse distinguée par les plus heureuses qualités de l'esprit et de l'âme, l'éducation de ses enfants, auxquels il sut transmettre sa bonté, sa piété, et ses lumières, consolaient le dauphin, délaissé à la cour. Sa santé, longtemps florissante, avait subi depuis deux ans une altération manifeste. Il voulut, malgré sa langueur, se rendre à un camp de plaisance qu'on avait établi à Compiègne : de là il suivit le roi à Fontainebleau. Bientôt on le vit succomber à des fatigues que sa constitution affaiblie ne pouvait plus supporter.

« Louis XV, qui n'avait pas voulu s'absenter de Fontainebleau pendant la maladie de son fils, fut vivement ému de sa mort, et surtout par la manière dont il l'apprit. Le duc de la Vauguyon vint présenter au roi l'aîné des princes, ses élèves; et l'on annonça monsieur le dauphin. En voyant paraître son petit-fils, au lieu d'un fils qui pouvait si glorieusement le remplacer sur le trône, il se troubla, et dit en soupirant : « Pauvre France! un roi âgé de cinquante ans, et un dauphin de onze! » Ce dauphin était Louis XVI. Cette douloureuse exclamation semble faire croire que Louis XV reconnaissait combien la monarchie était fortement ébranlée, et quels orages attendaient son petit-fils. »

(*Note de l'éditeur.*)

blement de la chambre des princesses en deuil. Leur grand cabinet était en drap noir, avec une estrade, un dais et un fauteuil sur lequel elles recevaient les compliments de condoléance après le temps du premier grand deuil. La dauphine, quelques mois avant de terminer sa carrière, eut des regrets de l'avoir abrégée; mais il n'était plus temps, le coup fatal était porté. On peut présumer aussi que l'habitation avec un homme attaqué de la pulmonie avait pu contribuer à cette maladie. Cette princesse ne put faire connaître beaucoup de qualités : vivant dans une cour où l'existence du roi et de la reine éclipsait la sienne, on n'a pu remarquer en elle que son grand amour pour son mari et son extrême piété.

Le dauphin a été peu et mal connu. Il cherchait lui-même à déguiser son caractère, et l'avouait à ses intimes. Il demanda un jour à un de ses serviteurs les plus rapprochés : « Que dit Paris de ce gros balourd de dauphin ? le croit-il bien bête ? » La personne questionnée ayant témoigné son embarras, il l'engagea à s'expliquer sincèrement, en lui disant : « Parlez, ne vous gênez pas : c'est positivement l'idée que je veux donner de moi. »

Il est très-sûr que, mourant d'une maladie qui fait longtemps prévoir le dernier moment, il écrivit beaucoup, et transmit à son fils, par des notes secrètes, ses affections et ses préventions. C'est bien réellement ce qui empêcha la reine de pouvoir faire rappeler M. de Choiseul à la mort de Louis XV, et ce qui amena M. du Muy, ami intime du dauphin, à la place de ministre de la guerre [1]. La destruction des jésuites, opérée par

[1] Si l'on en juge par le passage qu'on va lire, personne n'était plus digne que M. du Muy de la bienveillance du dauphin et de la confiance que lui accorda Louis XVI, sur la recommandation de son père. De pareils choix, faits par le dauphin, suffiraient pour donner l'idée la plus honorable du caractère et des vertus de ce prince.

« M. du Muy était de tous les ministres de Louis XVI celui que l'histoire citera avec le plus de louanges. C'était un homme aussi doux de caractère et de mœurs que ferme et courageux dans ses opinions religieuses et politiques. L'amitié du feu dauphin lui avait donné une réputation de vertu et d'honneur qu'on n'a point oubliée encore. Il avait refusé le ministère sous le règne de Louis XV, mais il accepta celui de la guerre sous son successeur. On le nommait avec raison le *Montausier de la cour de Louis XVI*, parce qu'il ne s'était jamais départi de ce ton de décence, de probité et de délicatesse dans les procédés qui furent si rares vers la fin du règne antérieur. M. du Muy répondit à ceux qui furent chargés de lui proposer le ministère en 1771, que ses principes ne lui permettaient pas d'avoir cet honneur. Il fit entendre qu'il ne vou-

M. le duc de Choiseul, avait mis dans la haine du dauphin ce caractère d'esprit de parti qui l'engagea à la faire passer jusqu'à ses fils. Parvenu sur le trône, il aurait soutenu les jésuites, les prêtres en général, et aurait comprimé les philosophes.

lait point fréquenter madame du Barry, qui avait assujetti les ministres à lui rendre des hommages fréquents. M. du Muy avait une grande piété; il aurait cru manquer à ses principes religieux s'il eût fréquenté la favorite du roi. Quinze jours avant d'ordonner l'opération cruelle qui lui donna la mort, il fit graver la pierre sous laquelle il devait être enterré aux pieds du dauphin, père de Louis XVI. La veille de l'opération, il prit congé du roi, lui dit qu'il avait mis ordre aux affaires de ses bureaux, pour qu'il n'y eût pas de lacune entre son successeur et lui. Le roi l'embrassa, les larmes aux yeux, et lui souhaita une guérison prompte. M. du Muy se prépara à la mort, reçut les derniers sacrements, et, sans avertir sa femme, il ordonna au chirurgien de commencer l'opération de la pierre. Le hasard veut que madame la maréchale du Muy pénètre dans la chambre au moment critique; elle fait un cri... Le frère Côme, opérateur, manque son coup; et la plaie s'étant enflammée, le ministre meurt peu de temps après dans les convulsions. » (*Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, par Soulavie, tome II.)

(*Note de l'éditeur.*)

ANECDOTES

RELATIVES

A MARIE LECKZINSKA.

Marie Leckzinska, femme de Louis XV, parlait souvent de la position plus que médiocre où elle se trouvait à l'époque où la politique du cabinet de Versailles fit rompre le mariage du roi avec la jeune infante, et monter au rang de reine de France une princesse polonaise, fille d'un souverain détrôné. Avant qu'un événement aussi peu espéré eût changé la destinée de cette vertueuse princesse, il avait été question de la marier au duc d'Estrées, et quand la duchesse de ce nom vint lui faire sa cour à Versailles, elle dit aux personnes qui l'environnaient : « Je pourrais cependant être à la place de cette dame, et faire la révérence à la reine de France[1]. » Elle racontait que le roi son père lui avait appris son élévation d'une manière qui aurait pu lui faire une trop grande impression; qu'il avait eu soin, pour ne pas troubler sa tranquillité, de lui laisser ignorer totalement les premières négociations entamées pour son mariage, et que tout étant définitivement arrêté et l'ambassadeur arrivé, son père s'était rendu chez elle, avait avancé un fauteuil, l'y avait fait placer, et lui avait dit : « Permettez, madame, que je jouisse d'un bonheur qui répare et surpasse tous mes revers : je veux être le premier à rendre mes hommages à la reine de France. »

Marie Leckzinska n'était pas jolie; mais elle avait de la finesse dans l'esprit et dans les traits, et ses manières simples étaient relevées par les grâces des dames polonaises. Elle aimait le roi; ses premières infidélités lui furent très-pénibles à supporter.

[1] Dans des Mémoires estimés sur le règne de Marie Leckzinska, on dit qu'elle fut au moment d'épouser le duc de Bourbon. J'ignore si ce fait peut être contestable; mais je puis affirmer qu'elle a souvent entretenu madame Campan, ma belle-mère, du projet de son mariage avec le duc d'Estrées.

(*Note de madame Campan.*)

Cependant la mort de madame de Châteauroux, qu'elle avait connue fort jeune, et qui avait même été l'objet de ses bontés, lui fit une pénible impression. Cette bonne reine se ressentait des premières années d'une éducation superstitieuse : elle avait peur des revenants. La première nuit qu'elle passa après avoir appris cette mort presque subite, elle ne pouvait s'endormir, et faisait veiller une de ses femmes, qui cherchait à calmer son insomnie par des histoires que dans ce cas elle se faisait conter comme les enfants en demandent à leurs bonnes. Cette nuit, rien ne pouvait ramener son sommeil : sa femme de chambre, la croyant endormie, s'éloignait de son lit sur la pointe des pieds; le moindre bruit du parquet réveillait la reine, qui criait : « Où allez-vous? Restez; contez encore. » Quoiqu'il fût plus de deux heures après minuit, cette femme, qui se nommait *Boirot*, et qui était fort naïve, lui disait : « Mais qu'a donc votre majesté cette nuit? y a-t-il de la fièvre? faut-il faire éveiller son médecin? — Oh, non, non, ma bonne Boirot, je ne suis pas malade; mais cette pauvre madame de Châteauroux, si elle revenait!.... — Eh Jésus! madame, lui répondit cette femme, qui avait perdu toute patience, si madame de Châteauroux revient, bien sûrement ce n'est pas votre majesté qu'elle viendra chercher. » La reine partit d'un éclat de rire à cette naïveté; son agitation cessa, et bientôt elle fut endormie [1].

[1] On sera curieux sans doute de savoir comment Jeanne Poisson, fille d'un commis dans l'administration des vivres, parvint à remplacer, dirai-je dans l'emploi ou dans le rang de favorite, la duchesse de Châteauroux, issue de l'illustre maison de Nesle. Soulavie donne à ce sujet des détails que rien n'empêche de croire exacts. Nous les donnons aussi parce qu'on peut aimer à connaître toutes les routes qui mènent à la grandeur.

« Madame d'Étioles accompagnait le roi (Louis XV) dans toutes ses parties de chasse, non pas comme appartenant à sa suite, mais comme spectatrice. Comme une déesse descendue du ciel, elle paraissait dans la forêt de Senart, à côté du château d'Étioles, tantôt vêtue d'une robe d'azur, dans un phaéton couleur de rose; et tantôt vêtue de couleur de rose, et dans un phaëton d'azur. Sa beauté était éclatante; aussi la duchesse de Châteauroux, qui redoutait déjà l'inconstance de Louis XV, en prit-elle ombrage. Elle fit suivre madame Le Normand d'Étioles par d'habiles jeunes gens qui lui rendaient compte de ses démarches. On a dit que madame d'Étioles, confondue dans la foule, ayant osé venir étaler ses charmes au grand couvert, madame de Châteauroux, qui se la fit montrer, parce qu'elle ne pouvait en être connue, se plaça entre le roi et madame d'Étioles, comme un écran; chercha des pieds la rencontre des siens, et les écrasa du poids de son corps, pour lui apprendre, par ce châtiment anonyme, à oser se montrer au roi. Mais madame d'Étioles était si patiente, que rien ne fut capable de la distraire de ses projets. »

La nomination de madame le Normand d'Étioles, marquise de Pompadour, à la place de dame du palais de la reine, offensa la dignité autant que la sensibilité de cette princesse. Cependant les hommages respectueux de la marquise, l'intérêt qu'avaient les grands qui briguaient ses faveurs de la faire traiter avec indulgence par la reine, le respect de Marie Leckzinka pour les volontés du roi, tout concourut à ce que la marquise fût assez bien vue par cette princesse. Le frère de madame de Pompadour reçut du roi des lettres de *haute-naissance*, et fut nommé surintendant des bâtiments et jardins. Souvent il faisait offrir à la reine, par la marquise sa sœur, les fleurs, les ananas, les primeurs les plus rares, venant des jardins de Trianon et de Choisy. Un jour que la marquise était entrée chez la reine, portant une grande corbeille de fleurs qu'elle tenait avec ses deux beaux bras sans gants, par signe de respect, la reine admira tout haut la beauté de la marquise, et par des éloges détaillés, qui auraient convenu autant à une production des arts qu'à un être animé, elle semblait vouloir justifier le goût du roi. Le teint, les yeux, les beaux bras de la favorite, tout avait été le sujet d'éloges faits avec le ton de supériorité qui les rend plus offensants que flatteurs, lorsque la reine pria la marquise de chanter dans

Puisque nous avons commencé à parler de la rivalité qui existait entre ces dames, il faut citer encore un trait qui désola madame de Pompadour, même après son triomphe et la mort de madame de Châteauroux.

« Dagé était en ce moment le coiffeur recherché des princesses du sang et des premières dames de la cour, madame de Châteauroux l'ayant mis à la mode. Il était bien venu des femmes, parce qu'il avait mis son art au plus haut point de perfection. Les princesses du sang et les dames titrées avaient mis de côté leur valet de chambre, et voulaient être coiffées par ce perruquier, qui devint l'enfant gâté des femmes de la cour. Dagé était bien fait de sa personne, facétieux de caractère et gascon. Se prévalant de la protection de madame la dauphine, belle-fille de Louis XV, il faisait l'important vis-à-vis du parti opposé. Madame de Pompadour, quoique fort embarrassée de son rôle, voulut se mettre au ton qui régnait dans ce temps-là, demanda Dagé, et fut obligée de négocier. Victorieuse de la résistance du coiffeur : *Comment vous êtes-vous donné*, lui dit-elle le premier jour qu'elle l'employa, *une aussi grande vogue et la réputation dont vous jouissez? — Cela est-il surprenant, madame*, lui répondit le facétieux Dagé, *je coiffais l'autre*. La toilette de madame de Pompadour était ce jour-là très-brillante et très-nombreuse. L'embarras des assistants fut douloureux et complet. Madame la dauphine, les dames de France répétèrent que *Dagé coiffait l'autre*, et ce mot ne contribua pas peu à former à la cour des divisions qui éclatèrent peu de temps après entre la famille royale et la favorite. Les princes et les princesses appelèrent madame d'Étioles *madame celle-ci*, et madame de Châteauroux *madame l'autre*; Louis XV en fut désolé. » (*Mémoires historiques et anecdotes de la cour de France*, par Soulavie, t. I.)

(*Note de l'éditeur.*)

l'attitude où elle était, désirant entendre cette voix et ce talent dont toute la cour du roi avait été charmée au spectacle des petits appartements, et réunir à la fois le plaisir des oreilles à ceux des yeux. La marquise, tenant toujours son énorme corbeille, sentait parfaitement ce que cette invitation avait de désobligeant, et cherchait à s'excuser sur l'invitation de chanter. La reine finit par le lui ordonner ; alors elle fit entendre sa belle voix, en choisissant le monologue d'Armide : *Enfin il est en ma puisssance.* Toutes les dames présentes à cette scène eurent à composer leur visage en remarquant l'altération de celui de la reine [1].

La reine recevait avec beaucoup de grâces et de dignité ; mais il arrive très-souvent aux grands de répéter les mêmes questions, la stérilité des idées étant bien pardonnable dans des réceptions publiques où on a si peu de choses à dire. Une ambassadrice fit sentir à cette princesse qu'elle ne se prêtait pas à ses distractions sur ce qui la concernait. Cette dame était grosse, et, malgré son état, elle se présentait assidûment chez la reine, qui, toutes les fois qu'elle la voyait, lui demandait si elle était grosse, et, après la réponse affirmative, s'informait du nombre de mois où en était sa grossesse. Fatiguée de la récidive de ces questions, et désobligée de l'oubli total qui avait toujours suivi cette fausse marque d'intérêt, l'ambassadrice répondit à la question : *Êtes-vous grosse?* Non, madame. Dans l'instant cette réponse rappela à la mémoire de la reine celles qui lui avaient été faites précédemment. « Comment, madame! lui dit-elle ; il me semble que vous m'avez répondu plusieurs fois que vous étiez grosse : seriez-vous accouchée? — Non, madame ; mais en répétant toujours la même chose à votre majesté

[1] Madame de Pompadour possédait plusieurs talents; elle maniait également bien le crayon et le burin. On a d'elle plusieurs gravures sur cuivre et sur pierres fines. Elle composa, et l'on ajoute qu'elle exécuta même une suite de sujets destinés à consacrer les événements les plus célèbres du règne de Louis XV. C'était à cette époque une rare faveur que de recevoir la collection des gravures de madame de Pompadour. Si quelques écrivains contestent encore ses succès comme artiste en ce genre, tout le monde est d'accord sur ses talents en musique. Sa voix était belle, sonore, étendue; elle se plaisait à la faire briller dans des concerts où les meilleurs artistes et les plus grands seigneurs faisaient leur partie.

(*Note de l'éditeur.*)

j'ai craint de l'ennuyer. » Cette ambassadrice fut depuis ce jour reçue très-froidement à la cour de Marie Leckzinska; et si elle avait eu plus d'influence, l'ambassadeur eût bien pu se ressentir de l'indiscrétion de sa femme. La reine était gracieuse et modeste; mais plus, dans l'intérieur de son âme, elle remerciait Dieu de l'avoir placée sur le premier trône de l'Europe, moins elle voulait qu'on se rappelât son élévation. Ce sentiment la portait à faire observer toutes les formes de respect, comme la haute idée du rang dans lequel les princes sont nés, et qui les conduit trop souvent à dédaigner les formes d'étiquette et à rechercher les habitudes les plus simples. Le contraste sur ce point était frappant entre Marie Leckzinska et Marie-Antoinette. On l'a justement et généralement pensé : cette reine infortunée porta trop loin son insouciance pour ce qui tenait aux formes sévères de l'étiquette [1]. Un jour que la maréchale de Mouchy la fatiguait de questions sur l'étendue qu'elle voulait accorder aux dames pour ôter ou garder leur manteau, pour avoir les barbes de leurs coiffures retroussées ou pendantes, la

[1] On reproche si souvent à Marie-Antoinette d'avoir dérogé à la sévérité des anciens usages, qu'il faut bien répondre encore une fois à cette accusation par des faits. Jamais prince ne fut plus rigide observateur des lois de l'étiquette que Louis XIV; et, dans ses dernières années, la pruderie de madame de Maintenon tendait à renforcer encore ce penchant au lieu de l'affaiblir. Eh bien ! que ceux qui ne pourraient pardonner à Marie-Antoinette de légères infractions au cérémonial comparent sa conduite à celle de la duchesse de Bourgogne.

« Cette princesse, dit madame la duchesse d'Orléans dans ses *Mémoires*, était souvent toute seule dans son château, sans ses gens; prenant une des jeunes dames sous le bras, elle courait sans ses écuyers et sans ses dames d'honneur et d'atours. A Marly et à Versailles, elle allait à pied, sans corset; entrait à l'église et s'asseyait auprès des femmes de chambre. Chez madame de Maintenon, on n'observait point de rang, et tout le monde s'y asseyait pêle-mêle; elle faisait cela à dessein pour qu'on ne remarquât pas son propre rang. A Marly, la dauphine courait la nuit avec tous les jeunes gens dans le jardin jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Le roi n'a rien su de ces courses nocturnes. »

Ceci est-il assez clair, assez positif? D'où vient donc le blâme qui s'élève avec tant d'injustice contre Marie-Antoinette, tandis qu'on gardait un silence profond sur les inconséquences, pour ne pas dire pis, de la duchesse de Bourgogne? C'est que la trop grande bonté de Louis XVI encourageait parmi les courtisans l'audace et la calomnie, quand, sous Louis XIV, au contraire, le plus prompt châtiment aurait atteint l'audacieux qui eût exercé la malignité de ses propos contre une personne placée près du trône.

La duchesse d'Orléans le fait assez connaître. « Madame de Maintenon, ajoute-t-elle, avait défendu à la duchesse du Lude de gêner la duchesse de Bourgogne, pour ne pas la fâcher, attendu qu'étant de mauvaise humeur, la dauphine ne pouvait divertir le roi. Elle avait aussi menacé de son courroux éternel quiconque serait assez téméraire pour dénoncer la dauphine auprès du roi. »

(*Note de l'éditeur.*)

reine lui répondit en ma présence : « Madame, arrangez tout cela comme vous l'entendrez ; mais ne croyez pas qu'une reine née archiduchesse d'Autriche y apporte l'intérêt et l'attention qu'y donnait une princesse polonaise devenue reine de France. »

La princesse polonaise, à la vérité, ne pardonnait pas le moindre écart sur le profond respect dû à sa personne et à tout ce qui dépendait d'elle. La duchesse de ***, dame de son palais, d'un caractère impérieux et acariâtre, s'attirait de ces petits dégoûts que les serviteurs des princes ne manquent jamais de donner aux personnes hautaines et désobligeantes quand ils peuvent les appuyer sur leurs devoirs ou sur de simples usages. L'étiquette, on pourrait dire les seules convenances du respect, interdisaient de rien poser à soi sur les siéges de la chambre de la reine. On traversait à Versailles cette chambre pour se rendre au salon de jeu. La duchesse de *** posa son manteau sur un des pliants rangés devant la balustrade du lit; l'huissier de la chambre, chargé de surveiller tout ce qui se passait dans cette pièce pendant la durée du jeu, vit ce manteau, le prit et le porta dans l'antichambre des valets de pied. La reine avait un gros chat favori, qui ne cessait de parcourir les appartements. Ce manteau de satin, doublé de fourrure, se trouve à sa convenance, il s'y établit. Malheureusement les traces de son séjour se firent remarquer de la manière la plus désagréable sur le satin blanc de la pelisse, quelque soin que l'on eût pris pour les faire disparaître avant de la lui donner. La duchesse s'en aperçut, prit le manteau à sa main, et rentra furieuse dans la chambre de la reine, qui était encore environnée de presque toute sa cour : « Voyez, madame, lui dit-elle, l'impertinence de *vos gens*, qui ont jeté ma pelisse sur une banquette de l'antichambre, où le chat de votre majesté vient de l'arranger comme la voilà. » La reine, mécontente de ses plaintes et d'une semblable familiarité, lui dit de l'air le plus froid : « Sachez, madame, que vous avez *des gens*, et que je n'en ai pas ; j'ai des officiers de ma chambre, qui ont acheté l'honneur de me servir : ce sont des hommes bien élevés et instruits; ils savent quelle est la dignité qui doit accompagner une de mes dames du palais ; ils n'ignorent pas que, choisie parmi les plus grandes dames du royaume,

vous devriez être accompagnée d'un écuyer, ou au moins d'un valet de chambre, qui le remplacerait et recevrait de vous votre pelisse, et qu'en observant ces formes convenables à votre rang vous ne seriez point exposée à voir vos effets jetés sur des banquettes d'antichambre. »

J'ai lu dans plusieurs ouvrages écrits sur la vie de la reine Marie Leckzinska qu'elle possédait de grands talents. Il est prouvé par sa conduite, religieuse, noble et résignée, par la grâce et la justesse de son esprit, que son auguste père avait pris les plus tendres soins pour développer en elle toutes les excellentes qualités dont le ciel l'avait douée. Les vertus et les lumières des grands sont toujours démontrées par leur conduite; quant à leurs talents, cette partie reste dans l'apanage des flatteurs, de manière à n'avoir jamais de preuves authentiques sur leur réalité; et quand on a vécu près d'eux il est très-pardonnable de mettre leurs talents en doute. S'ils dessinent ou peignent, un habile artiste est toujours là qui dirige le crayon par le conseil, quand il ne le fait pas de sa propre main; qui prépare la palette, amalgame les couleurs d'où dépend le coloris. Si une princesse entreprend quelque broderie nuancée, de la nature de celles qui peuvent prendre leur place parmi les productions des arts, une habile brodeuse défait et recommence ce qui a été manqué, passe des soies sur les teintes négligées. Si la princesse est musicienne, il n'y a pas d'oreilles qui jugent si elle a chanté faux, ou au moins il n'existe personne capable de le dire : ce sont de légers inconvénients que ce manque de perfection dans les talents des grands. S'en occuper, quoique médiocrement, est un mérite qui suffit en eux, puisque leur seul goût et la protection qu'ils leur accordent, les font éclore de toutes parts. Marie Leckzinska aimait la peinture, et croyait savoir dessiner et peindre; elle avait un maître de dessin qui passait toutes ses journées dans son cabinet. Elle entreprit de peindre quatre grands tableaux chinois, dont elle voulait orner un salon intérieur, enrichi de porcelaines rares et de très-beaux marbres de laque. Ce peintre était chargé de faire le paysage et le fond des tableaux; il traçait au crayon les personnages; les figures et les bras étaient aussi confiés par la reine à

son propre pinceau; elle ne s'était réservé que les draperies et les petits accessoires. La reine, tous les matins, sur le trait indiqué, venait placer un peu de couleur rouge, bleue ou verte, que le maître préparait sur la palette, et dont il garnissait à chaque fois son pinceau, en répétant sans cesse : « Plus haut, plus bas, madame, à droite, à gauche. » Après une heure de travail, la messe à entendre, quelques autres devoirs de piété ou de famille appelaient sa majesté; et le peintre, mettant des ombres aux vêtements peints par elle, enlevant les couches de peinture où elle en avait trop placé, terminait les petites figures. L'entreprise finie, le salon intérieur fut décoré de l'ouvrage de la reine, et l'entière confiance de cette vertueuse princesse que cet ouvrage était celui de ses mains fut telle, que, léguant ce cabinet à madame la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, les tableaux et tous les meubles dont il était décoré, elle ajouta à l'article de ce legs : « Les tableaux de mon cabinet étant mon propre ouvrage, j'espère que madame la comtesse de Noailles les conservera par amour pour moi. » Madame de Noailles, depuis maréchale de Mouchy, fit construire un pavillon de plus à son hôtel du faubourg Saint-Germain, pour y placer dignement le legs de la reine, et fit graver en lettres d'or sur la porte d'entrée l'innocent mensonge de cette bonne princesse [1].

La reine avait choisi pour amis particuliers le duc, la duchesse et le bon cardinal de Luynes. Elle les appelait ses honnêtes gens; elle faisait souvent à la duchesse l'honneur de passer la

[1] On trouve dans la *Vie de Marie Leckzinska*, par l'abbé Proyart, les détails suivants sur les occupations de cette princesse :

« Au sortir de son dîner, elle donnait encore des audiences. Elle entrait ensuite dans ses petits appartements, où elle s'amusait à jouer de quelque instrument, à peindre au pastel ou à faire usage d'une fort petite et fort jolie imprimerie. Elle ne peignait que des tableaux de dévotion, dont elle faisait présent à des communautés religieuses et à des personnes qui avaient le goût de la piété. Il lui en restait à sa mort un cabinet entier, qu'elle laissa par son testament à sa dame d'honneur. Elle imprimait, pour les distribuer comme ses tableaux, des prières, des sentences et des maximes de morale. Le dauphin l'ayant un jour trouvée occupée de ce travail, se récria, avec sa gaieté ordinaire, sur le scandale qu'elle lui donnait avec son imprimerie clandestine. La reine lui fit présent d'une collection des ouvrages sortis de sa presse, et lui demanda s'il ne serait pas curieux d'apprendre le métier à son école? « Pas du tout, répondit le prince; « à moins que ce ne soit pour imprimer « un règlement bien sévère contre l'abus « qu'on fait aujourd'hui de l'imprime- « rie. »

(*Note de l'éditeur.*)

soirée et de souper chez elle; le président Hénault faisait le charme de cette pieuse et vertueuse société. Ce magistrat unissait aux qualités imposantes de son état le savoir d'un homme de lettres et l'aménité du courtisan [1]. La reine surprit un jour la duchesse écrivant au président, qui venait de publier son *Abrégé chronologique de l'histoire de France;* elle prit la plume de madame de Luynes, et écrivit au bas de la lettre cette apostille : « Je pense que M. Hénault, qui parle très-peu pour dire beaucoup, ne doit guère aimer le langage des femmes, qui parlent beaucoup pour dire très-peu. » Et au lieu de signer, elle ajouta : *Devinez qui.* Le président répondit à cette apostille anonyme par ces vers ingénieux :

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne peuvent me causer que trouble et qu'embarras.
C'est trop oser si mon cœur les devine;
C'est être ingrat s'il ne devine pas.

Un soir la reine, étant passée dans le cabinet du duc de Luynes, prit successivement quelques livres pour en lire les titres; une traduction de l'*Art de plaire* d'Ovide étant tombée sous sa main, elle replaça le livre avec vivacité, en s'écriant : « Ah, fi! — Quoi! madame, lui dit le président, c'est votre majesté qui traite ainsi l'art de plaire? — Non, monsieur Hénault, reprit la reine; j'estimerais l'art de plaire, j'éloigne de moi l'art de séduire. »

Madame de Civrac, fille du duc d'Aumont, dame d'honneur de Mesdames, était de cette société intime de la reine. Ses vertus et son amabilité l'y faisaient estimer autant qu'elle y était chérie; une mort prématurée l'enleva à sa famille et à ses amis. Le président Hénault lui rendait de respectueux hommages, ou plutôt il aimait à être l'organe de tous ceux dont une société

[1] Le président Hénault, qui ne voulait pas être *fameux par ses soupers*, mais qui l'est, à bien plus juste titre, par sa *Chronologie*, était surintendant de la maison de la reine. Il faisait le charme de sa société intime, comme il avait été dans sa jeunesse l'ornement de la cour de Sceaux, chez la duchesse du Maine. On a de lui des couplets, des pièces de théâtre, et même une tragédie de *Marius*, jouée avec quelques succès en 1715. Mais ses tragédies sont au-dessous de ses chansons; et le président Hénault n'eût laissé que les souvenirs d'un homme aimable sans la juste célébrité que l'*Abrégé chronologique* assure à l'écrivain.
(*Note de l'éditeur.*)

aussi distinguée s'empressait d'environner ses qualités, ses vertus et ses souffrances. Quelque temps avant la mort de madame de Civrac, on lui ordonna des eaux minérales; elle partit de Versailles, déjà très-affaiblie par l'état de sa santé. Le désir de la distraire pendant la durée d'un voyage qui l'éloignait de tout ce qui lui était cher, inspira au président le plan d'une fête qui lui fut donnée dans tous les lieux où elle devait se reposer : ses amis partaient avant elle pour la devancer de quelques postes et préparer leurs déguisements. En relayant à Bernis, l'intéressante voyageuse trouva un groupe de seigneurs costumés en anciens chevaliers français, accompagnés des meilleurs musiciens de la chapelle du roi. Ils chantèrent à madame de Civrac des couplets composés par le président; le premier commençait par ces vers :

Quoi! vous partez sans que rien vous arrête!
Vous allez plaire en de nouveaux climats!
Pourquoi voler de conquête en conquête?
Nos cœurs soumis ne suffisent-ils pas?

A Nemours, les mêmes personnes, en habits de villageois et de villageoises, lui donnèrent une scène champêtre dans laquelle on l'invitait à venir simplement jouir des douceurs de la campagne. Ailleurs, ils parurent en bourgeois, et en bourgeoises, avec le bailli et le tabellion, et ces travestissements, toujours variés et animés par l'esprit aimable du président, suivirent madame de Civrac jusqu'aux eaux où elle se rendait. J'ai lu dans ma jeunesse cette ingénieuse et touchante fête; j'ignore si le manuscrit en a été conservé par les héritiers de M. le président Hénault. La candeur et la religieuse simplicité du bon cardinal de Luynes contrastait avec l'esprit galant et aimable du président, et, sans manquer à ce qui était dû au vénérable prélat, on s'amusait quelquefois de ses simplicités. Ne voulant pas oublier des homélies qu'il avait composées dans sa jeunesse, et tenant à ses productions autant que l'archevêque de Tolède lorsqu'il disgracia Gil-Blas, le cardinal se levait à cinq heures du matin; tous les dimanches, pendant le séjour de la cour à Fontainebleau (cette ville était dans son diocèse), il allait officier à la paroisse, il montait en chaire, et récitait une de ses homélies :

toutes avaient été composées pour ramener les gens du grand monde aux modestes pratiques qui conviennent aux vrais chrétiens. Plusieurs centaines de paysannes, assises sur leurs sabots, environnées des paniers qui avaient servi à apporter leurs légumes ou leurs fruits au marché, écoutaient Son Éminence sans comprendre un seul mot de ce qu'il leur disait. Quelques personnes attachées à la cour, voulant assister à la messe avant de partir pour Paris, entendirent Son Éminence crier avec une émotion tout à fait pastorale : « Mes chers frères, pourquoi le luxe vous accompagne-t-il jusqu'au pied du sanctuaire? Pourquoi ces coussins de velours et ces sacs couverts de galons et de franges précèdent-ils votre entrée dans le temple du Seigneur? Quittez, quittez ces habitudes somptueuses, que vous ne devez considérer que comme une gêne tenant à votre rang, et dont la présence de votre divin Sauveur doit vous dégager. » Les personnes qui avaient entendu les homélies en parlèrent dans les sociétés de la cour; chacun voulut s'en donner le plaisir : les dames du plus haut rang se firent éveiller à la pointe du jour pour entendre la messe du cardinal, et Son Éminence attira tout à coup un auditoire fait pour profiter de ses homélies.

Marie Leckzinska ne put voir sans prévention la princesse de Saxe, qui épousa le dauphin en secondes noces; mais les égards, les respects, les soins de la dauphine, lui firent oublier qu'elle était fille du prince qui portait la couronne de son père. Cependant quelques preuves des profonds ressentiments ne peuvent échapper aux yeux des gens qui environnent sans cesse les grands; et si la reine ne voyait plus dans la princesse de Saxe qu'une épouse chérie par son fils, et la mère du prince destiné à la succession du trône, elle n'avait pas oublié qu'Auguste portait la couronne de Stanislas. Un jour, un officier de sa chambre s'étant chargé de lui demander une audience particulière pour le ministre de Saxe, et la reine n'étant point disposée à l'accorder, cet homme insista en se permettant d'ajouter qu'il n'avait osé demander cette faveur à la reine que parce que ce ministre était un ambassadeur de famille. « Dites *anti-famille,* reprit la reine avec vivacité, et faites-le entrer. »

La reine aimait beaucoup madame la duchesse de Tallard, gouvernante des enfants de France. Cette dame, ayant atteint un âge avancé, vint prendre congé de sa majesté et lui faire part de la résolution qu'elle avait prise de quitter le monde et de mettre enfin un intervalle entre la vie et la mort. La reine lui témoigna tous ses regrets, essaya de la détourner de ce projet, et, tout attendrie par l'idée du sacrifice auquel la princesse se déterminait, lui demanda où elle comptait se retirer : « Dans les entresols de mon hôtel, madame, lui répondit madame de Tallard [1]. »

Le comte de Tessé, père du dernier comte de ce nom, qui n'a point laissé d'enfants, était premier écuyer de la reine Marie Leckzinska. Elle estimait ses vertus, mais s'amusait quelquefois de la simplicité de son esprit. Un jour qu'il avait été question des hauts faits militaires qui prouvaient la noblesse française, la reine dit au comte : « Et vous, monsieur de Tessé, toute votre maison s'est aussi bien distinguée dans la carrière des armes ? — Ah ! madame, nous avons tous été tués au service de nos maîtres ! — Que je suis heureuse, reprit la reine, que vous soyez resté pour me le dire. » Ce bon M. de Tessé avait marié son fils à l'aimable, à la spirituelle fille du duc d'Ayen, depuis maréchal de Noailles ; il aimait éperdument sa belle-fille, et n'en parlait jamais qu'avec attendrissement. La reine, qui cherchait à l'obliger, l'entretenait souvent de la jeune comtesse, et lui demanda un jour quelle qualité il remarquait essentiellement en elle. « Sa bonté, madame, sa bonté, répondit-il les yeux pleins

[1] « Madame de Tallard, dit Soulavie, aimait le jeu et les veilles, avait de l'esprit, de la dignité et de la noblesse dans l'expression. Elle nomma pour son exécuteur testamentaire Chauvelin, ancien garde des sceaux, et distribua avant sa mort ses bijoux et des tabatières. Elle prit ce jour-là le plus beau de ses diamants, le mit à son doigt ; et comme sa femme de chambre voulait le lui ôter pour le mettre en lieu de sûreté : « Je dois mourir bientôt, lui dit-elle, et j'ai légué dans mon testament à M. de Chauvelin le diamant que je porterai à ma mort. » Madame de Tallard s'était fait, dans sa place de gouvernante des enfants de France, cent quinze mille livres de rentes du roi, parce que à chaque nouvel enfant les appointements augmentaient de trente-cinq milles livres. Cette augmentation était stable, même après l'éducation. Elle s'était séparée de gré à gré de son mari, faisait une très-grande dépense et devait immensément. La malignité, peut-être la calomnie, la poursuivirent même après sa mort. » (*Anecdotes de la cour de France pendant la faveur de madame de Pompadour*, par Soulavie.)

(*Note de l'éditeur.*)

de larmes : elle est douce,..... douce comme une bonne berline. — Voilà bien, dit la reine, une comparaison de premier écuyer. »

En 1730, la reine Marie Leckzinska, se rendant à la messe, trouva le vieux maréchal de Villars, appuyé sur une béquille de bois qui ne valait pas trente sous : elle l'en plaisanta; et le maréchal lui dit qu'il s'en servait depuis une blessure qui l'avait forcé de faire cette emplette à l'armée. La reine, en souriant, lui dit qu'elle trouvait sa béquille si indigne de lui qu'elle espérait bien en obtenir le sacrifice. Rentrée chez elle, sa majesté fit partir M. Campan pour Paris, avec ordre d'acheter chez le fameux Germain la plus belle canne à béquille en or émaillé qu'il pût trouver, et lui ordonna de se rendre de suite à l'hôtel du maréchal de Villars, et de lui porter ce présent de sa part. Il se fit annoncer, et remplit sa commission; le maréchal de Villars, en le reconduisant, le pria d'exprimer toute sa reconnaissance à la reine, et lui dit qu'il n'avait rien à offrir à un officier qui avait l'honneur d'appartenir à sa majesté, mais qu'il le priait d'accepter son vieux bâton; qu'un jour peut-être ses petits-fils seraient bien aises de posséder la canne avec laquelle il commandait à Marchiennes et à Denain. On retrouve dans cette anecdote le caractère connu du maréchal de Villars; mais il ne se trompa pas sur le prix que l'on mettrait à son bâton. Il a été conservé depuis ce temps avec vénération par la famille de M. Campan. Au 10 août 1792, une maison que j'occupais sur le Carrousel, à l'entrée de la cour des Tuileries, fut entièrement pillée et en grande partie brûlée; la canne du maréchal Villars fut jetée sur le Carrousel, à raison de son peu de valeur, et ramassée par mon domestique. Si l'ancien maître de cette canne eût vécu à cette époque, nous n'aurions pas vu une si déplorable journée.

Le père de la reine était mort consumé auprès de sa cheminée. Comme presque tous les vieillards, il répugnait à des soins qui dénotent l'affaiblissement des facultés, et avait ordonné à un valet de chambre, qui voulait rester près de lui, de se retirer dans la pièce voisine. Une étincelle mit le feu à une douillette de

taffetas ouaté de coton, que la reine sa fille lui avait envoyée. Ce pauvre prince, qui espérait encore sortir de l'état affreux où l'avait mis ce terrible accident, voulut en faire part lui-même à la reine, et, mêlant la gaieté douce de son caractère au courage de son âme, il lui manda : « Ce qui me console, ma fille, c'est que je brûle pour vous. » Cette lettre ne quitta pas Marie Leckzinska jusqu'à sa dernière heure, et ses femmes la surprirent souvent baisant un papier qu'elles ont jugé être ce dernier adieu de Stanislas [1].

[1] Ce trait honore le cœur et la piété filiale de Marie Leckzinska. Cette princesse avait autant d'esprit que de sensibilité, si l'on en juge par des mots échappés à sa conversation, et que l'abbé Proyart a recueillis. Plusieurs sont remarquables par le fonds des idées, et souvent aussi par un tour ingénieux et vif.

« Nous ne serions pas grands sans les « petits. Nous ne devons l'être que pour « eux. » (P. 240.)

« Tirer vanité de son rang, c'est aver« tir qu'on est au-dessous. » (P. 240.)

« Un roi qui commande le respect pour « Dieu est dispensé de le commander « pour sa personne. » (*Ibidem.*)

« La miséricorde des rois est de ren« dre la justice; et la justice des reines, « c'est d'exercer la miséricorde. » (P. 241.)

« Les bons rois sont esclaves, et leurs « peuples sont libres. » (*Ibidem.*)

« Le contentement voyage rarement « avec la fortune; mais il suit la vertu « jusque dans le malheur. » (*Ibidem.*)

« Ce n'est que pour l'innocence que la « solitude peut avoir des charmes. » (P. 242.)

« S'estimer grand par le rang et les « richesses, c'est s'imaginer que le piédestal fait le héros. » (*Ibidem.*)

« Plusieurs princes ont regretté, à la « mort, d'avoir fait la guerre; nous n'en « voyons aucun qui se soit repenti alors « d'avoir aimé la paix. » (*Ibidem.*)

« Une personne sensée juge d'une tête « par ce qu'il y a dedans; les femmes « frivoles par ce qu'il y a autour. » (P. 245.)

« Les courtisans nous crient : *Donnez-« nous sans compter!* et le peuple : « *Comptez ce que nous vous donnons!* »

(*Note de l'éditeur.*)

ANECDOTES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XVI,

SUR CE PRINCE ET SUR MARIE-ANTOINETTE.

Dans une cour paisible et heureuse, comme l'était celle de Versailles jusqu'à l'époque à jamais funeste de la révolution, les moindres événements occupent, et on y aime surtout les choses merveilleuses. Au commencement du règne de Louis XVI, quelqu'un de la société de la duchesse de Cossé, dame d'atours de la reine, découvrit dans un village, près de Marly, une femme retirée dans une chaumière plus soignée et mieux meublée que ne l'étaient celles des autres paysans du même lieu. Elle avait une vache, ne savait pas la traire, et priait ses voisines de lui rendre ce service. Une chose paraissait bien plus surprenante encore, c'était une bibliothèque à peu près de deux cents volumes, qui faisait le plus bel ornement de sa retraite. La duchesse entretint la jeune reine de cette intéressante solitaire : selon elle, ce devait être une Sarah Th***, semblable à l'héroïne d'une nouvelle que le chevalier de Saint-Lambert venait de faire paraître à la suite du poëme des *Saisons*.

Pendant plusieurs jours on ne parla que de la Sarah de Marly; on disait qu'il était à remarquer qu'elle n'était connue dans le village que sous le nom de Marguerite; qu'elle n'allait à Paris que deux fois par an, qu'elle y allait seule, qu'elle parlait rarement à ses voisines, à moins qu'elle n'eût à les remercier de petits services qu'elles lui avaient rendus; qu'elle entendait régulièrement une basse messe le dimanche et les jours de fête, mais n'était pas dévote; qu'on avait vu dans sa chaumière les œuvres de Racine, de Voltaire, de Jean-Jacques. Enfin, l'intérêt s'accroissait successivement sur cette solitaire, au point que Marie-Antoinette voulut connaître celle qui en était l'objet, et dirigea sa promenade du côté de sa re-

traite. La reine descendit de calèche avant d'arriver dans le village, et, tenant la duchesse de Cossé sous le bras, entra dans la chaumière. « Bonjour, Marguerite, lui dit la reine; votre chaumière est bien jolie. — Pas trop, madame, mais je la tiens proprement. — Vos meubles sont fort bons. — Je les ai apportés de Paris lorsque je suis venue m'établir ici. — On dit que vous y allez fort peu? — Je n'y ai rien à faire. — Vous avez une vache, que vous ne soignez pas? reprit la reine. — Par régime, je bois beaucoup de lait; et, comme j'ai toujours vécu à la ville, je ne sais pas traire ma vache, et mes voisines me rendent ce service. — Vous avez des livres? — Vous voyez, madame. — Quoi, Voltaire! dit la reine, en prenant un volume de cet auteur; l'avez-vous lu en entier? — J'ai lu les volumes que j'en ai, *le Siècle de Louis XIV*, le règne de *Charles XII*, *la Henriade* et ses tragédies. — Quel choix plein de goût! s'écriait la duchesse; elle est vraiment étonnante! Vous lisez beaucoup, à ce qu'on dit. — Je n'ai rien de mieux à faire; j'aime assez cela, ça tue le temps, les soirées sont longues. — Comment avez-vous eu ces livres? reprit la reine; les avez-vous achetés? — Non, madame, répondit Marguerite; j'étais gouvernante d'un médecin, qui est mort, et m'a laissé, par testament, son mobilier, ses livres, et 800 livres de rentes sur l'hôtel de ville, que je vais recevoir tous les six mois. La reine s'amusa avec autant d'esprit que de gaieté de voir tout ce que l'on commençait à répandre sur la solitaire de Marly déjoué par un récit aussi simple et qui méritait si peu d'occuper.

Cette nouvelle Sarah Th*** était tout bonnement une cuisinière retirée.

Marie-Antoinette, n'étant encore que dauphine, supportait déjà difficilement le joug de l'étiquette. L'abbé de Vermond avait contribué en partie à l'entretenir dans cette disposition. Lorsqu'elle fut devenue reine il s'efforça ouvertement de l'amener à secouer des entraves dont elle respectait encore l'antique origine. Entrait-il dans sa chambre au moment où elle se disposait à sortir : « Pour qui donc, lui disait-il d'un ton moqueur, pour qui ce détachement de guerriers que j'ai trouvé dans la

cour? est-ce quelque général qui sort pour inspecter son armée? Tout cet étalage militaire convient-il à une jeune reine adorée de ses sujets. » Il prenait cette occasion de lui rappeler la simplicité avec laquelle vivait Marie-Thérèse, les visites qu'elle allait faire, sans gardes et même sans suite, chez le prince d'Esterhazy, chez le comte de Palfi, pour y passer des journées entières loin de l'éclat fatigant de la couronne. L'abbé flattait ainsi, avec une tendresse funeste, le penchant de Marie-Antoinette; il lui indiquait sous quelles couleurs elle pouvait se déguiser à elle-même sa haine pour les coutumes orgueilleuses, mais consacrées, que suivaient les descendants de Louis XIV.

Le théâtre, cette ressource féconde et commode des esprits superficiels, était à la cour le fond de toutes les conversations [1]. C'était habituellement du théâtre qu'on parlait à la toilette de la reine. Elle voulait tout savoir sur une représentation à laquelle elle n'avait pas assisté. La question : *Y avait-il beaucoup de monde?* ne manquait jamais. J'ai vu plus d'un gracieux duc lui répondre en s'inclinant : « Il n'y avait pas un chat. » Cela ne voulait pas dire, comme on pourrait le croire, que la salle eût été vide : il était même possible qu'elle eût été pleine; mais dans ce cas-là on voulait dire que c'était des financiers, de bons bourgeois, des provinciaux qui la remplissaient. La noblesse, encore dois-je dire la haute noblesse, ne connaissait que ses pareils. Pour en faire partie il fallait avoir été présenté. Il y avait encore parmi les gens de cette classe une élite privilégiée : c'est ce qu'on appelait les gens titrés; et les gens titrés qui habitaient Versailles, qui approchaient le roi et la reine, n'étaient pas sans quelque mépris pour ceux des leurs qui faisaient leur cour une seule fois par semaine. Dans ce cas-là une femme présentée, titrée et portant le nom le plus illustre, pouvait

[1] Un conte heureux, un bon mot, quelque naïveté ridicule d'un provincial, étaient aussi de bonnes fortunes dont on s'empressait de profiter. Il y avait des courtisans à la piste des histoires nouvelles; et il faut avouer qu'ils portaient fort loin l'art agréable de conter avec grâce. C'était un charme que de les entendre; mais, à moins d'avoir un talent égal au leur, impossible de redire ce qu'ils avaient dit : le ton et la forme ôtés, rien ne restait.
(*Note de l'éditeur.*)

être dédaigneusement rangée dans ce qu'on appelait *les dames du dimanche*.

La retraite de madame Louise, l'éloignement de la cour n'avaient fait que la livrer en entier aux intrigues du clergé. Elle recevait sans cesse les visites des évêques, des archevêques, des prêtres ambitieux ; faisait accorder par le roi son père beaucoup de grâces ecclésiastiques, et s'attendait probablement à jouer un grand rôle à l'époque où le roi, lassé de ses plaisirs et de sa vie licencieuse, chercherait à s'occuper de son salut ; ce qui serait peut-être arrivé si une mort prompte et inattendue ne fût venue terminer sa carrière. Le plan de madame Louise échoua par cet événement. Elle resta dans son couvent, d'où elle sollicitait encore beaucoup de grâces, ce que je pouvais juger par les plaintes de la reine, qui me disait souvent : « Voici encore une lettre de ma tante Louise. C'est bien la petite carmélite la plus intrigante qui existe dans le royaume. » La cour allait la voir à peu près trois fois par an, et je me souviens que la reine, lui menant sa fille, me chargea de lui faire habiller une poupée en carmélite, afin que la jeune princesse fût accoutumée, avant d'entrer au couvent, à l'accoutrement de sa tante la religieuse.

Dans un séjour où l'ambition tient toutes les passions éveillées, un mot, une seule réflexion peuvent amener des préventions, faire naître la haine, et je n'ai pu me refuser à croire que l'inimitié connue qui s'est établie entre la reine et madame de Genlis n'ait eu pour première base une réponse de Marie-Antoinette à la duchesse d'Orléans au sujet de cette dame. Le jour des révérences pour les couches, à la naissance du dauphin, la duchesse d'Orléans s'approcha de la chaise longue de la reine, pour excuser madame de Genlis de ne point paraître dans une occasion où toute la cour était empressée de féliciter sa majesté sur la naissance d'un héritier : une indisposition l'en avait empêchée. La reine répondit que la duchesse de Chartres se ferait excuser dans une circonstance semblable ; que la célébrité de madame de Genlis aurait pu, à la vérité, faire remarquer son absence, mais qu'elle n'était pas de rang à s'en faire

excuser. Cette démarche de la princesse, subjuguée par l'esprit de la gouvernante de ses enfants, prouve au moins qu'à cette époque elle ambitionnait encore les regards et la bienveillance de la reine, et à partir de ce moment les réflexions peu indulgentes sur les habitudes et les goûts de la souveraine, et les critiques piquantes sur les productions et la conduite de la femme auteur, s'échangeaient sans interruption entre Marie-Antoinette et madame de Genlis. Au moins suis-je sûre que l'on ne manquait pas d'apporter à la reine les épigrammes et les chansons qui paraissaient contre la gouvernante des enfants du duc d'Orléans; et il est très-probable que la malice des courtisans faisait arriver au Palais-Royal avec la même rapidité tout ce qui pouvait avoir été dit dans l'appartement de la reine contre madame de Genlis.

M. de Maurepas mourut le 21 novembre, un mois après la naissance de M. le dauphin. Le roi parut très-affecté de cette perte. Quelle que fût l'indifférence et la légèreté de ce guide, l'habitude l'avait rendu nécessaire. Le roi s'interdit, au moment de sa mort, plusieurs plaisirs, tels que la chasse et un dîner à Brunoy, chez Monsieur. Il visita plusieurs fois le malade, et donna des marques d'une véritable sensibilité. M. de Vergennes, sans hériter du titre de premier ministre, remplaça en entier M. de Maurepas auprès du roi. Les historiens politiques prononceront sur ses talents et sur les fautes que M. de Vergennes a pu commettre. A mon sens il eut pourtant un grand mérite : il sut cacher aux yeux de l'Europe entière tout ce que le caractère de son maître avait de faiblesse. On ne peut nier qu'il fut pour Louis XVI, tant qu'il vécut, comme un manteau respectable dont, à la mort de ce ministre, le roi parut à l'instant dépouillé [1].

[1] « Les formes de ce ministre, dit Rhulières dans une notice sur M. de Vergennes, n'étaient ni aimables ni soignées, mais assez imposantes. Pourquoi? C'est que tout homme qui trouvera une retraite au milieu de la cour, et fera passer pour une vertu de réflexion son indifférence pour les femmes et pour les spectacles, qui se donnera les dehors graves d'un homme appliqué, et sera réputé étranger à toute espèce de tracasserie, persuadera que, livré à la chose publique, il ne quitte pas un moment les affaires de l'État. M. de Vergennes s'était si bien acquis cette réputation, que dans une de ces facéties que la cour invente pour se dérober à l'ennui on le représenta comme accablé sous le poids du travail. Il s'agissait de masquer tous les ministres et d'autres personnages

Hiver de 1788.

La reconnaissance des Parisiens pour les secours versés par le roi et la reine fut très-vive et très-sincère. La neige était si abondante que depuis cette époque on n'en a pas vu en France une si prodigieuse quantité. On eut l'idée d'élever dans différents quartiers de Paris des pyramides et des obélisques portant des inscriptions qui exprimaient la reconnaissance populaire. La pyramide de la rue d'Angiviller méritait surtout de fixer les regards. Elle était supportée par une base d'environ cinq à six pieds de haut sur douze de face ; elle s'élevait à quinze pieds, et était terminée par un globe. Quatre bornes, posées sur chacun des angles, accompagnaient cet obélisque, et lui donnaient un aspect qui ne manquait pas d'élégance.

On y lisait plusieurs inscriptions en l'honneur du roi et de la reine.

Je fus voir ce singulier monument, et j'ai retenu l'inscription suivante :

A Marie-Antoinette.

Reine dont la bonté surpasse les appas,
Près d'un roi bienfaisant occupe ici ta place.
Si ce monument frêle est de neige et de glace,
Nos cœurs pour toi ne le sont pas.

importants. La reine devait deviner et reconnaître les masques. Le comte de Vergennes fut représenté portant le globe sur sa tête, une carte d'Amérique sur la poitrine, et une d'Angleterre sur le dos. Il est tel ministre qu'on eût pu représenter tenant dans la main la ceinture de Vénus, et jouant avec le carquois de son fils.

« Dans une autre occasion, une femme de la cour, vieille et laide, s'étant approchée, dans une parure trop brillante pour son âge et sa figure, de la table du roi, Monsieur lui demanda ce qu'elle voulait..... Hélas, ce que je veux ! Je veux prier le roi de me faire parler à M. de Vergennes. Le roi, en riant de bon cœur avec tout le monde, promit à cette septuagénaire de lui procurer l'audience du ministre avant qu'elle mourût.

« Ces événements, quelque peu importants qu'ils paraissent, révèlent les opinions à la cour surtout, où les jeux même ne sont jamais sans but et sans une pointe de méchanceté... »

Rhulières ajoute, quelques pages plus bas : « Le duc de Choiseul avait de grands talents; M. Turgot de grandes connaissances; M. de Vergennes une médiocrité imposante; M. de Maupeou une fermeté despotique; M. de Calonne une facilité impardonnable. »

Ce portrait de M. de Vergennes est en général trop satirique ; et nous ne pensons nullement que le reproche de médiocrité soit fondé. Mais on lui en fait un plus grave, celui d'avoir consenti au traité qui ruina nos manufactures.

(*Note de l'éditeur.*)

De ce monument sans exemple,
Couple auguste, l'aspect bien doux pour votre cœur,
Sans doute vous plaira plus qu'un palais, qu'un temple
Que vous élèverait un peuple adulateur.

Les théâtres retentirent généralement des éloges dus aux bienfaits des souverains : on donna *la Partie de chasse de Henri IV* au profit des pauvres. La recette fut très-considérable, et l'assemblée redemanda avec transport le couplet suivant :

Le roi, digne de sa couronne,
A pris pitié des malheureux ;
La reine et ce qui l'environne
S'occupe à faire des heureux.
Dessous le chaume qui le couvre
L'infortuné n'a plus d'effroi ;
Il chante aux champs tout comme au Louvre
La bienfaisance de son roi [1].

Je n'ai point rapporté ces couplets pour leur mérite littéraire, mais bien pour constater l'opinion la plus accréditée à Paris sur Louis XVI et Marie-Antoinette cinq années juste avant l'ébranlement général et funeste que subit la monarchie française.

Qui put donc altérer à ce point l'ancien amour du peuple pour ses souverains ? La réunion des principes de la philosophie moderne à l'enthousiasme pour la liberté, puisé dans les camps de l'Amérique ; un besoin d'innovation, un entraînement que favorisèrent la faiblesse du monarque ; la constante corruption de l'or des Anglais et les projets de vengeance ou l'ambition du duc d'Orléans. Qu'on ne croie pas cette accusation basée sur celle qu'ont tant de fois répétée les chefs du gouvernement français depuis la révolution. Deux fois, entre le 14 juillet 1789 et le 6 octobre de la même année, jour où la cour fut traînée à Paris, la reine m'avait empêchée d'y faire de petits voyages d'af-

[1] Une fois, M. d'Angiviller, pendant un des voyages du roi, fit réparer une des pièces obscures des petits appartements. Cette réparation coûta trente mille francs. Le roi, de retour, instruit de la dépense, fit retentir tout le château de cris et de plaintes contre M. d'Angiviller. *J'aurais rendu trente familles heureuses*, disait Louis XVI.
(*Note de l'éditeur.*)

faires ou de plaisirs, me disant : « N'allez pas tel jour à Paris ; les Anglais ont versé de l'or, nous aurons du bruit. »

Les voyages continuels de ce prince en Angleterre avaient amené l'anglomanie à un tel degré, que l'on ne pouvait plus distinguer Paris de Londres. Le Français, constamment imité par l'Europe entière, devint tout à coup un peuple imitateur, sans songer au mal que l'on faisait aux arts et aux manufactures. Depuis le traité de commerce fait avec l'Angleterre, à la paix de 1783, non-seulement les équipages, mais tout, jusqu'aux rubans et aux faïences communes, fut de fabrique anglaise. Si cette influence des goûts anglais se fût bornée à remplir les salons des jeunes gens en frac, au lieu de les y voir dans l'habit français, le bon goût et le commerce auraient pu seuls en souffrir ; mais l'esprit du gouvernement anglais remplissait toutes ces jeunes têtes : *constitution, chambre haute, chambre basse, garanties nationales, balance des pouvoirs, grande charte, loi de l'habeas corpus*, tous ces mots étaient sans cesse répétés, rarement bien entendus ; mais ils tenaient aux bases d'un parti qui se formait.

Le goût de la parure, auquel la reine s'était livrée pendant les premières années du règne, avait fait place à un amour de simplicité porté même à un degré impolitique, l'éclat et la magnificence du trône n'étant pas jusqu'à un certain degré séparés en France des intérêts de la nation.

Excepté les jours de très-grandes réunions à la cour, tels que le 1er janvier, le 2 février consacrés à la procession de l'ordre du Saint-Esprit, et aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte et de Noël, la reine ne portait plus que des robes de percale ou de taffetas de Florence blanc. Sa coiffure se bornait à un chapeau : les plus simples étaient préférés, et les diamants ne sortaient des écrins que pour les parures d'étiquette consacrées aux jours que je viens d'indiquer.

La reine n'avait pas encore vingt-cinq ans, et commençait déjà à craindre qu'on ne lui fît faire trop d'usage des fleurs et des parures, qui dans ce temps étaient encore réservées à la seule jeunesse.

Mademoiselle Bertin lui ayant apporté une guirlande et un collier de roses, la reine l'essayait en craignant que l'éclat de ces fleurs ne fût plus avantageux à celui de son teint. Elle était véritablement trop sévère sur elle-même : sa beauté n'ayant encore subi aucune altération, il est aisé de se faire idée du concert de louanges et de compliments qui répondirent au doute qu'elle avait énoncé. La reine, s'approchant de moi, promit de s'en rapporter à mon jugement lorsqu'il serait temps qu'elle cessât de porter des fleurs. « Songez-y bien, me dit-elle; je vous somme dès ce jour de m'avertir avec franchise du moment où les fleurs cesseront de me convenir. — Je n'en ferai rien, madame, lui répondis-je aussitôt; je n'ai pas lu *Gil-Blas* pour n'en retirer aucun fruit, et je trouve l'ordre de votre majesté trop semblable à celui que lui avait donné l'archevêque de Tolède, de l'avertir du moment où il commencerait à baisser dans la composition de ses homélies. — Allez, me dit la reine, vous êtes moins sincère que Gil-Blas, et j'aurais été plus généreuse que l'archevêque de Tolède. »

Le zèle indiscret des courtisans nuit souvent aux véritables intérêts des princes : une fausse démarche de M. Augeard, secrétaire des commandements de la reine et fermier général, avait essentiellement contribué à répandre dans le public l'opinion que la reine disposait de tous les emplois de finance : il avait, sans y être autorisé, demandé au comité des fermiers généraux de le prévenir des vacances de tous les emplois un peu lucratifs, les assurant qu'ils agiraient d'une manière très-conforme aux désirs de la reine. Les membres du comité accédèrent à cette demande de M. Augeard, mais non sans en murmurer dans leurs différentes sociétés. La reine n'attribua d'abord qu'au zèle de son secrétaire des commandements le soin qu'il avait de la prévenir de toutes les vacances; mais lorsqu'elle eut connaissance de la démarche qu'il avait faite auprès de sa compagnie, elle le désapprouva hautement, le fit savoir aux fermiers généraux, et s'abstint de demander des emplois de finance. Au dernier bail des fermes, renouvelé par M. de Calonne, elle ne forma qu'une seule demande de ce genre, pour marier une fille de condition

placée parmi ses femmes. Il y eut cependant à cette époque un grand nombre de places importantes à donner. Vivement affligée de voir le monde convaincu que la reine disposait indistinctement de tous les emplois, et ayant eu connaissance de gens évincés de postes auxquels ils avaient des drois légitimes, sous prétexte de demandes formées par la reine, je leur conseillai d'écrire à sa majesté pour la supplier de leur faire savoir si elle avait demandé les places auxquelles ils avaient de justes prétentions. La reine fut très-satisfaite de la confiance que ces particuliers lui avaient témoignée, et leur fit répondre d'une manière ostensible « qu'elle n'avait fait aucune demande pour les postes qu'ils sollicitaient, et qu'elle les autorisait à faire usage de sa lettre. » Ces personnes obtinrent les places qu'elles sollicitaient.

On voyait souvent dans les jardins et dans les appartements de Versailles un ancien capitaine aux grenadiers de France, qui s'appelait le chevalier d'Orville, et qui sollicitait depuis quatre ans, auprès du ministre de la guerre, une place de major ou de lieutenant du roi. On le savait très-pauvre, mais il supportait son sort sans jamais se plaindre de l'affligeante lenteur qu'on mettait à récompenser ses honorables services. Il venait régulièrement chez le maréchal de Ségur, à l'heure fixée par le ministre pour recevoir les nombreux solliciteurs de son département. Un jour le maréchal lui dit : « Vous êtes encore à Versailles, monsieur d'Orville ? — Monseigneur, lui répondit ce brave capitaine, vous pouvez le remarquer à cette feuille de parquet sur laquelle je me place constamment; elle est déjà enfoncée de quelques lignes par le poids de mon corps. » Cette réponse circula dans Versailles; je la sus.

La reine se mettait assez souvent à la fenêtre de sa chambre à coucher, pour reconnaître avec sa lorgnette les gens qui se promenaient dans le parc. Quelquefois elle demandait à ses femmes les noms des gens dont les figures lui étaient inconnues. Un jour elle y vit passer le chevalier d'Orville, et me demanda le nom de ce chevalier de Saint-Louis qu'elle rencontrait partout et depuis bien du temps. Je savais son nom, je lui contai son histoire. « Il faut faire finir cela, dit la reine avec un peu de

vivacité. J'en demande bien pardon aux protecteurs de cour, mais l'exemple d'une semblable indifférence est faite pour décourager le militaire : on peut être un bien brave homme et n'avoir pas de protecteurs. — Cela sera fait quand votre majesté le voudra, repris-je. — Oui, oui, » dit la reine, sans s'expliquer davantage et tournant sa lunette vers quelques autres promeneurs. Le lendemain, en traversant la galerie pour aller à la messe, la reine aperçoit le chevalier d'Orville : elle s'arrête, va droit à lui. Le pauvre homme se reculait dans une embrâsure de croisée, regardant à sa droite et à sa gauche pour découvrir la personne vers laquelle se dirigeaient les pas de la reine, lorsqu'elle lui dit : « Monsieur d'Orville, il y a plusieurs années que vous êtes à Versailles pour y solliciter une majorité ou une lieutenance de roi. Il faut que vous ayez de bien faibles protecteurs. — Je n'en ai point, madame, répondit le pauvre chevalier, tout troublé. — Eh bien, je serai votre protectrice. Demain, à pareille heure, trouvez-vous ici avec un placet et un état de vos services. » Quinze jours après, M. d'Orville fut nommé lieutenant de roi de la Rochelle ou de Rochefort [1].

La reine disait de cœur à l'instant même les choses les plus flatteuses et les plus honorables à dire aux gens qu'elle estimait.

[1] Il parait que Louis XVI disputait à la reine le prix de ces actions bienfaisantes. On en jugera par l'anecdote que rapporte un ouvrage publié sous son règne.

« Un ancien officier avait inutilement sollicité une pension sous le ministère de M. le duc de Choiseul : il était revenu à la charge du temps de M. le marquis de Monteynard et de M. le duc d'Aiguillon. Il avait insisté auprès de M. le comte du Muy, qui avait pris note de son affaire dans les meilleures intentions du monde de le servir; mais l'effet ne suivait pas la volonté du ministre. Lassé de tant de démarches inutiles, il se présenta dernièrement au souper du roi, et, s'étant placé de manière à pouvoir être vu et entendu, il s'écria dans un moment où le silence régnait : *Sire!* Ceux qui étaient autour de lui lui dirent : « Qu'allez-vous faire? On ne parle pas ainsi au roi. — Je ne crains rien; » et parlant encore plus haut, il continua : *Sire!* Le roi, surpris, le regarda et lui dit : « Que voulez-vous, monsieur? — Sire, lui répondit-il, j'ai soixante-dix ans; il y en a plus de cinquante que je suis au service de votre majesté, et je meurs de faim. — Avez-vous un mémoire? reprit le roi. — Oui, sire, j'en ai un. — Donnez-le moi; » et il le prit sans rien dire de plus. Le lendemain matin un exempt des gardes fut envoyé par le roi dans la grande galerie pour chercher l'officier qui s'y promenait. L'exempt lui dit : « Le roi vous demande, monsieur. » Et il se rendit sur-le-champ dans le cabinet de sa majesté, qui lui dit : « Monsieur, je vous accorde quinze cents livres de pension annuelle sur ma cassette, et vous pouvez aller recevoir la première année qui est échue. » (*Correspondance secrète de la cour, règne de Louis XVI.*)

(*Note de l'éditeur.*)

Lorsque M. Loustonneau, premier chirurgien des enfants de France, fut nommé à la survivance de M. Andouillé, premier chirurgien du roi, il vint à l'heure du déjeûner de la reine faire ses remercîments. Cet honnête homme était généralement chéri à Versailles; il s'y était dévoué à soigner la classe indigente, et versait chez les pauvres malades près de trente mille francs par an. Son extrême modestie n'avait pu empêcher qu'à la longue de si grandes charités ne fussent connues. Après avoir reçu l'expression de la reconnaissance du bon Loustonneau, la reine lui dit : « Vous êtes content, monsieur; mais moi je le suis bien peu des habitants de Versailles. A la nouvelle de la grâce que le roi vient de vous accorder, la ville aurait dû être illuminée. — Et pourquoi cela, madame? reprit le premier chirurgien avec un étonnement inquiet. — Ah! reprit la reine avec l'accent de la sensibilité, si tous les indigents que vous secourez depuis vingt ans eussent seulement allumé une chandelle sur leur fenêtre, on n'aurait jamais vu de plus brillante illumination. »

Le jour même où le roi annonça qu'il consentait à la convocation des états généraux, la reine sortit de son dîner public, et se plaça dans l'enfoncement de la première croisée de sa chambre à coucher, le visage tourné vers le jardin. Son chef du gobelet la suivait pour lui servir son café, qu'elle prenait ordinairement debout en sortant de table. Elle me fit signe de m'approcher d'elle. Le roi était occupé à parler à quelqu'un dans sa chambre. Quand l'officier l'eut servi, il se retira; et, sa tasse à la main, elle me dit : « Grand Dieu! quelle nouvelle va se répandre aujourd'hui! Le roi accorde la convocation des états généraux. » Puis elle ajouta en levant les yeux au ciel : « Je le crains bien, cet important événement est un sinistre premier coup de tambour pour la France. » En baissant ses yeux ils étaient pleins de larmes. Elle ne put continuer de prendre son café, me remit sa tasse, et fut rejoindre le roi. Le soir, quand elle fut seule avec moi, elle ne parla que de cette importante décision. C'est le parlement, dit-elle, qui a amené le roi jusqu'à la nécessité d'avoir recours à une mesure depuis longtemps considérée comme funeste au repos du royaume. Ces messieurs veulent res-

treindre la puissance royale : ce qui est certain, c'est qu'ils portent un grand coup à l'autorité dont même ils font un si mauvais usage, et qu'ils amèneront leur destruction. C'est peut-être le seul côté favorable d'une aussi alarmante mesure.

Extrait des différentes lettres de madame Campan, première femme de chambre de la reine, du 5 octobre au 31 décembre 1789.

J'ignore si j'aurai la force de vous tracer les scènes affligeantes qui viennent de se passer presque sous mes yeux. Mes sens égarés ne sont point encore calmés, mes rêves sont affreux, mon sommeil pénible. Ma sœur était auprès de la reine pendant la nuit du 5 : je tiens d'elle une partie des circonstances que je vais vous dire. Lorsque M. de la Fayette eut quitté le roi en disant qu'il allait faire loger ses troupes comme il le pourrait, tout le monde au château crut pouvoir goûter les douceurs du repos. La reine elle-même se coucha ; et lorsque ma sœur eut rempli auprès d'elle ses fonctions, elle se retira dans la chambre qui précède la sienne ; là, se laissant aller aux accents de sa douleur, elle dit à ses compagnes, en fondant en larmes : « Se couche-t-on quand il y a dans une ville trente mille hommes de troupes, dix mille brigands et quarante-deux pièces de canon ? — Non, assurément, répondirent-elles ; il ne faut pas nous rendre coupables d'un pareil tort. » Elles restèrent donc tout habillées, et s'assoupirent appuyées sur leurs lits. Il était alors quatre heures. A six heures précises la foule des brigands, ayant forcé les postes, se dirigea vers l'appartement de sa majesté. Ma sœur entendit la première ces mots terribles : *Sauvez la reine.* Le garde du corps qui les prononça reçut treize blessures à la porte même d'où il nous avertit. Si les femmes de la reine s'étaient couchées, sa majesté était perdue ; elles n'eurent que le temps de se précipiter dans sa chambre, de l'arracher de son lit, de jeter une couverture sur son corps, de l'emporter dans l'appartement du roi, et de fermer le mieux qu'elles purent la porte du corridor qui y conduit. Elle tomba évanouie dans les bras de son auguste époux. « Vous savez ce qui est arrivé depuis : le roi, cédant aux

vœux de la capitale, s'y est rendu avec toute sa famille le 6 au matin. Le voyage a duré sept heures et demie, pendant lesquelles nous avons entendu sans cesse un bruit continuel de trente mille fusils chargés à balles, que l'on chargeait et déchargeait en signe de joie du bonheur de mener le roi à Paris. On criait, mais inutilement, *tirez droit*. Malgré cette attention, les balles quelquefois venaient frapper sur les ornements des voitures, l'odeur de la poudre nous suffoquait, et la foule était si prodigieuse, que le peuple, pressant de toutes parts les carrosses, leur faisait éprouver le mouvement d'un bateau. Si vous voulez vous former une idée de cette marche, représentez-vous une multitude de brigands non vêtus, armés de sabres, de pistolets, de broches, de scies, de vieilles pertuisanes, marchant sans ordre, criant, hurlant, précédée d'un monstre, d'un tigre, que la municipalité de Paris cherche avec le plus grand soin, d'un homme à longue barbe, qui jusqu'à présent servait de modèle à l'Académie de Peinture, et qui depuis les troubles s'est livré à son goût pour le meurtre, et a lui seul coupé toutes les têtes des malheureuses victimes de la fureur populaire. Quand on pense que c'est cette même troupe qui, à six heures du matin, avait forcé le poste de l'escalier de marbre, enfoncé les portes des antichambres, et pénétré jusqu'à l'endroit où ce brave garde du corps fit une résistance assez longue pour nous donner le temps de sauver la reine; quand on se rappelle que cette terrible armée courait les rues de Versailles toute la nuit, on trouve encore que le ciel nous a protégés; on remarque le pouvoir de la Providence, et ce danger passé fait espérer pour l'avenir. D'ailleurs il est reconnu aujourd'hui que tous les funestes événements dont je n'ai pu vous présenter qu'une faible esquisse ont été le hideux résultat du plus noir, du plus épouvantable des complots; la ville de Paris va en rechercher les auteurs. Mais je doute qu'elle les découvre tous, et je crois que la postérité seule sera éclairée sur ces horribles secrets.

La sévérité de la loi martiale, la grande activité des chefs de la milice et du corps de ville, l'attachement, la vénération de tous les citoyens de la capitale pour l'auguste famille qui est venue s'enfermer dans ses murs, et qui est bien déterminée à y

rester jusqu'au moment où la nouvelle constitution sera achevée, voilà le tableau qui peut seul porter quelque soulagement dans nos cœurs.

Depuis que la reine est à Paris sa cour est nombreuse; elle dîne trois fois par semaine en public avec le roi; son jeu a lieu ces jours-là. Quoique les pièces soient petites, tout Paris y abonde; elle parle aux commandants des districts, elle trouve des occasions naturelles de dire des choses obligeantes même aux simples fusiliers, parmi lesquels se trouvent les citoyens de la première classe comme les derniers des artisans : douceur, résignation, courage, grâces, popularité, tout est mis en usage, et sans affectation, pour réunir les esprits et concourir au rétablissement de l'ordre. Tout le monde rend la justice qui est due à des soins si touchants; et c'est un dédommagement pour les peines cruelles que l'on a endurées, pour les risques horribles que l'on a courus. En général, rien n'est plus sage ni plus suivi que la conduite du roi et de la reine; aussi augmente-t-elle tous les jours le nombre de leurs partisans. L'on en parle avec enthousiasme dans presque toutes les sociétés. J'ai beaucoup perdu du côté du bonheur, des jouissances de la vie, des espérances; mais je suis extrêmement flattée d'être attachée à une princesse qui dans des moments d'adversité a développé un caractère aussi généreux et aussi grand : c'est un ange de douceur, de bonté : c'est une femme forte, quant au courage. J'espère que les nuages amassés autour d'elle par le souffle impur de la calomnie se dissiperont; et quand on a l'âge de la reine et ses vertus on peut encore se flatter de reprendre dans l'histoire et aux yeux de la postérité le rang qu'on ne peut sans injustice lui enlever. Les princes, assaillis par les faiblesses et les vices vers leur déclin, ont inutilement montré quelques vertus dans leur première jeunesse; leurs dernières années effacent l'éclat des premières, et ils emportent au tombeau la haine et le mépris de leurs sujets. Que de belles années restent encore à parcourir à notre aimable souveraine! et lorsqu'elle agit par elle-même elle est toujours sûre du plus grand succès. Elle vient d'en donner la preuve dans les moments les plus critiques; et Paris, imbu de tous les propos les plus séditieux, Paris, lisant sans cesse les libelles les plus dégoûtants,

n'a pu lui refuser cette admiration que l'on doit au vrai courage, à la présence d'esprit et aux grâces. Ses plus cruels ennemis se bornent à dire : « Il faut convenir que c'est une femme forte. » Je ne puis vous exprimer combien je suis occupée de l'opinion qu'on a de cette intéressante princesse dans les cours étrangères : les libelles affreux y ont-ils été envoyés? Croit-on en Russie qu'une madame Lamotte ait jamais été l'amie de la reine? Croit-on à tous les contes odieux de cette trame infernale? J'espère que non : la justice, les réparations qui sont dues à cette princesse ne cessent de m'occuper. J'en perdrais la raison si j'étais un peu plus jeune, et si ma tête était aussi vive que mon cœur est sensible. Moi, qui la vois depuis quinze ans attachée à son auguste époux, à ses enfants, bonne avec ses serviteurs, malheureusement trop polie, trop simple, trop en égale avec les gens de cour, je ne puis supporter de voir injurier son caractère. Je voudrais avoir cent bouches, je voudrais avoir des ailes, je voudrais inspirer cette confiance pour écouter la vérité qu'on accorde si facilement au mensonge : implorons encore le temps sur cet important objet.

Opinions de la reine sur la noblesse.

La reine m'a dit souvent : « La noblesse nous perdra; mais je pense que nous ne pouvons nous sauver sans elle. Nous n'agissons quelquefois dans un sens qui blesse la noblesse qu'avec de bonnes intentions pour elle. Cependant lorsque je suis boudée par les gens qui nous environnent j'en suis affligée : alors nous faisons quelques démarches ou quelque confidence pour rassurer tous ces pauvres gens, qui ont réellement bien à souffrir. Ils en font bruit; les révolutionnaires en sont instruits, s'en alarment; l'Assemblée devient plus pressante, plus virulente, et les dangers s'accroissent. »

Sur Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

Il y avait longtemps que la puissance de Louis XIV n'existait plus dans le palais de Versailles, et toutes les formes extérieures de cette puissance absolue existaient encore en 1789.

Ce roi, dans les dernières années de son règne, avait payé son ambition guerrière par des revers dont la nation avait beaucoup souffert. Devenu vieux, ses remords et la dévotion de sa dernière maîtresse le rendirent faible et bigot.

Les prêtres régnèrent et obtinrent de lui des édits foudroyants contre ses sujets des églises réformées. Une foule de Français industrieux, manufacturiers, abandonnèrent leur patrie, et portèrent leurs utiles travaux chez les peuples voisins. L'édit qui produisit un effet si funeste à la France s'appelle la révocation de l'édit de Nantes.

L'édit de Nantes était dû à Henri IV; il assurait à toutes les diverses Églises le libre exercice de leur culte.

Louis XIV mourut. Il laissa pour héritier de sa couronne son arrière-petit-fils, âgé de cinq ans.

Cet enfant eut pour régent son oncle le duc d'Orléans, prince spirituel, léger et libertin. Il hasarda des systèmes financiers qui ruinèrent la France, se livra à des débauches publiques, et son mépris pour tous les sentiments et les devoirs religieux fit promptement succéder la licence à l'hypocrisie. Le règne de Louis XV fut faible. Pendant les premières années de ce règne, sa jeunesse, sa beauté, quelques succès dans les armes, le firent chérir par les Français; bientôt le libertinage le plus effréné lui fit perdre cette première bienveillance du peuple, et lui ravit même l'estime de sa cour.

A la mort de Louis XV, Louis XVI monta sur le trône avec toutes les vertus d'un homme, mais peu de celles qui conviennent à un grand roi et qui lui deviennent indispensables dans des temps où les peuples sont agités par l'esprit des factions [1].

[1] Si Louis XVI n'eut pas les qualités d'un grand roi, du moins, sous un ministre habile et ferme, qui aurait su fixer ses irrésolutions, déjouer les intrigues de la cour, ou vaincre ses résistances, il aurait eu les vertus et le règne d'un bon roi. Jamais on ne porta plus loin l'amour du bien public, et même en 1791, quand sa puissance déchue, son autorité méprisée, présentaient à son esprit de douloureux sujets de réflexions, il souffrait surtout des maux qu'éprouvait le royaume et de ceux qu'il prévoyait.

« Nous fûmes témoins dans le conseil, dit Bertrand de Moleville, pendant l'Assemblée législative, d'une scène... beaucoup trop intéressante pour être passée sous silence. M. Cahier de Gerville y lut un projet de proclamation relativement aux assassinats et au pillage qui se commettaient dans plusieurs départements contre les nobles et sur leurs biens, toujours sous le prétexte banal d'aristocratie. Il y avait dans cette proclamation la phrase suivante : *Ces désordres troublent bien amèrement le bonheur dont nous jouis-*

La reine était aimable, sensible, belle et bonne. Les calomnies qui ont noirci cette princesse sont le fruit de l'esprit de mécontentement qui régnait alors. Mais elle aimait le plaisir, et en trouvait trop à faire admirer sa beauté. Les amusements, les fêtes endormirent cette cour jusqu'au moment de l'affreux réveil que leur préparaient des opinions introduites en France depuis cinquante ans, et qui déjà avaient pris une force imposante.

Trois ministres, qui avaient jugé le danger de l'effervescence des idées, voulurent successivement travailler à la réforme des abus, remonter en un mot la trop vieille machine de la puissance absolue par des lois modernes, réformatrices et régénératrices. Ils ne pouvaient le faire qu'en attaquant les droits de la noblesse et du clergé : ces grands corps croyaient leurs droits imprescriptibles, et le croient encore même depuis que le torrent de la plus terrible révolution a fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges de leurs droits et de leurs richesses.

Les trois ministres, Turgot [1], Malesherbes et Necker, furent renversés par la puissance des deux premiers ordres [2].

sons. « Changez cette phrase, » dit le roi à M. Cahier de Gerville, qui, après l'avoir reine sans y apercevoir de faute, répondit qu'il ne voyait point ce qu'il y avait à changer. — « Ne me faites pas « parler de mon bonheur, monsieur ; je « ne puis mentir de cette force-là : com- « ment voulez-vous que je sois heureux, « monsieur de Gerville, quand personne « ne l'est en France ? Non, monsieur, les « Français ne sont pas heureux, je ne le « vois que trop ;... ils le seront un jour, « je l'espère, je le désire ardemment... ; « alors je le serai aussi, et je pourrai par- « ler de mon bonheur. »

« Ces paroles, que le roi prononça avec une émotion extrême et les yeux gros de larmes, firent sur nous la plus vive impression, et furent suivies d'un silence général d'attendrissement, qui dura deux ou trois minutes. Sa majesté, craignant sans doute que ce mouvement de sensibilité qu'elle n'avait pas été maîtresse de réprimer, ne fît suspecter son attachement à la constitution, saisit très-adroitement, quelques moments après, l'occasion de manifester au moins sa fidélité scrupuleuse au serment qu'elle avait fait de la maintenir, en adoptant le parti qui y était le plus conforme, dans une affaire, au rapport de M. Cahier de Gerville qui avait proposé un avis contraire, et qui fut confondu de trouver le roi plus constitutionnel que lui. J'ai cité ce fait dans le compte que j'ai rendu à l'Assemblée après ma retraite du ministère ; je me dispenserai par cette raison d'en répéter ici les détails.

« Cette probité religieuse du roi à l'égard du serment funeste qui lui avait été arraché, et son tendre intérêt pour le bonheur d'une nation dont il avait tant à se plaindre, excitaient à la fois notre étonnement et notre admiration. »

Cet amour du peuple, ce désir de le rendre heureux, Louis XVI l'avait puisé dans Fénelon. Les ouvrages de Nicole et le *Télémaque* étaient ses lectures habituelles. Il en avait extrait des maximes de gouvernement dont il ne voulait point s'écarter. (*Note de l'éditeur.*)

[1] « Quand M. de Maurepas proposa Turgot pour ministre à Louis XVI, ce prince lui dit avec une candeur digne de respect : *On prétend que M. Turgot ne va pas à la messe. — Eh, sire!* répliqua Maurepas, *l'abbé Terray y va tous les jours.* Ce mot suffit pour dissiper toutes les préventions du monarque. » (*Biographie universelle*, tom. XXVII.) (*Note de l'éditeur.*)

[2] « M. Necker voulait être appuyé des

L'impolitique désir d'amoindrir la puissance anglaise avait fait embrasser par Louis XVI la cause des Américains insurgés contre leur mère patrie. Nos jeunes gens volèrent aux combats qui se livraient dans le Nouveau Monde pour la liberté et contre les droits des couronnes. La liberté l'emporta; ils rentrèrent triomphants en France, et y rapportèrent le germe de l'indépendance. On recevait souvent dans le palais de Versailles des lettres de plusieurs militaires, cachetées d'un sceau qui portait les treize étoiles des États-Unis, environnant le bonnet de la liberté; et le chevalier de Parny, un des poëtes les plus estimés du temps, frère d'un écuyer de la reine, et lui-même homme de la cour, fit imprimer une épître aux Bostoniens, épître dans laquelle on lisait les vers suivants :

Peuple heureux sans rois et sans reines,
Vous dansez donc au bruit des chaînes
Qui pèsent sur le genre humain!

Bientôt après, des embarras de finances, l'opiniâtre résistance des parlements et l'impéritie du ministre de Loménie de Brienne amenèrent la convocation des états généraux. Malgré les excès qui souillèrent cette époque, malgré le renversement de toutes les anciennes institutions, le bien pouvait encore se faire si l'Assemblée constituante eût cédé aux avis, aux lumières du parti qui réclamait non-seulement une garantie pour les libertés nationales, mais les avantages d'une noblesse héréditaire. La formation d'une chambre haute ôtait à la noblesse la crainte de dépendre à toujours, pour les services à rendre au pays, de la volonté du prince ou des caprices d'un favori. Des noms respectables se voyaient à la tête de ce parti : le marquis de Lally-Tollendal, le vicomte de Noailles, le marquis de la Fayette, Malouet, Mounier, etc. Le duc d'Orléans y figura quelques instants, mais seulement comme homme mécontent et fac-

faveurs et de la confiance du peuple; et, semblable en cela à M Turgot, il ne put être agréable ni au clergé ni à la noblesse, si étrangers aux affections personnelles du ministre génevois. Le clergé murmura du choix d'un ministre protestant. *Je vous l'abandonne si vous voulez payer la dette de l'État*, répondit M. de Maurepas à un archevêque scandalisé de sa nomination. » (*Histoire de Marie-Antoinette*, par Montjoie.)

(*Note de madame Campan.*)

tieux, prêt à passer successivement dans tous les partis les plus exagérés. Parler alors à la cour de la constitution anglaise, faire du roi de France un roi d'Angleterre, paraissait aussi criminel que si l'on eût osé proposer de détrôner le roi, de briser la couronne ornée des lys. Le parti des deux chambres, rejeté par la cour, donna le temps à un parti plus républicain de se former et de s'appuyer de la force populaire. M. de la Fayette, imbu des principes américains, qu'il avait servis si glorieusement, se trouva porté à être le chef de ce parti. Dès le 6 octobre 1789, six mois après l'ouverture des états généraux, la presque totalité des partisans de la constitution anglaise émigra, et fut soustraite aux horreurs qui menaçaient la France.

Un homme, malheureusement digne de la célébrité des orateurs grecs et romains, Mirabeau, embrassa la cause d'une constitution plus républicaine. Naturellement la cour y fut encore plus opposée qu'aux premiers vœux des amis de la constitution anglaise.

Les révolutionnaires enflammèrent le peuple, l'appelèrent à leur secours, l'armèrent : les châteaux furent incendiés ou pillés, tous les nobles obligés de quitter la France. Le palais de Versailles fut assiégé par la populace de Paris ; le roi fut traîné dans cette ville d'une manière cruelle et dégradante, sa voiture précédée par une horde qui portait en triomphe les têtes de deux de ses gardes. Les députés, au milieu des orages, travaillaient à achever l'acte constitutionnel ; le roi, comme pouvoir exécutif, y était trop dépouillé de puissance. Il jugea l'impossibilité de faire marcher une semblable constitution, et s'enfuit avec sa famille. Sa fuite combinée et son projet trahi donnèrent le temps à l'Assemblée de le faire arrêter comme il touchait aux frontières de son royaume ; il fut ramené avec l'infortunée Marie-Antoinette, la vertueuse Élisabeth, Madame et le dauphin. Ils supportèrent en route toutes les insultes d'une multitude effrénée.

A cette époque les jacobins, secte furieuse et sanguinaire, à la tête de laquelle étaient Robespierre et Marat, voulurent faire prononcer la déchéance du roi et fonder une république. Le parti constitutionnel, quoique très-affaibli, eut encore assez de force pour s'y opposer. La constitution fut achevée ; le roi,

qui depuis son voyage manqué était en arrestation, fut rendu à la liberté, et vint faire sur cette nouvelle charte le serment de la maintenir et de la défendre. On donna des fêtes brillantes, qui précédèrent de bien peu des jours de deuil et de désespoir. Deux décrets que le roi rejeta, celui qui menaçait les prêtres et celui relatif à la formation d'un camp sous Paris, servirent de prétexte aux plus violentes attaques dirigées contre lui. Malheureusement le roi crut que sans dévier de sa marche il serait retiré de ses liens et dégagé de serments forcés. Il se trompait : le peuple entier s'avança ; les troupes étrangères furent repoussées ; le palais des Tuileries assiégé ; le roi et sa famille enfermés au Temple, d'où ils ne sortirent que pour monter sur l'échafaud, à l'exception de Madame et du jeune prince, qui mourut victime des mauvais traitements qu'on lui avait fait éprouver.

Joseph II et la Hollande.

L'empereur Joseph II manifesta en novembre 1783, et surtout en mai 1784, des prétentions embarrassantes pour la république des Provinces-Unies : il demanda l'ouverture de l'Escaut, la cession de Maëstricht avec ses dépendances, du pays d'outre-Meuse, du comté de Vroenhoven, et une somme de soixante-dix millions de florins.

Le premier coup de canon fut tiré par l'empereur, sur l'Escaut, le 5 novembre 1784.

La paix fut faite, et signée le 8 novembre 1785, entre l'empereur et les Provinces-Unies, sous la médiation de la France.

Le singulier fut l'indemnité accordée à l'empereur : cette indemnité fut de dix millions de florins de Hollande ; les articles 15, 16, 17 du traité stipulaient la quotité de cette indemnité. La Hollande paya cinq millions et demi de florins, et la France, par ordre de M. de Vergennes, quatre millions cinq cent mille florins, c'est-à-dire neuf millions quarante-cinq mille livres, dit M. Soulavie.

M. de Ségur, dans son ouvrage intitulé *Politique des Cabinets*, troisième volume, dit dans une note sur un mémoire de M. de Vergennes, relatif à cette affaire :

« On a beaucoup blâmé M. de Vergennes d'avoir terminé par

un sacrifice de sept millions la contestation qui existait entre les Provinces-Unies et l'empereur. Dans ce siècle de philosophie on était encore bien barbare, dans ce siècle de commerce on calculait bien mal, et les hommes qui accusaient la reine d'envoyer l'argent de la France à son frère, auraient mieux aimé que pour soutenir une république sans énergie on sacrifiât le sang de deux cent mille hommes, et trois ou quatre cents millions, en s'exposant à perdre le fruit de la paix qu'on venait de dicter à l'Angleterre. Il est triste et humiliant de voir comment et par qui on est jugé; ceux qui se rappellent toutes les déclamations violentes qu'on se permettait alors contre la politique du cabinet de Versailles verront dans le mémoire de M. de Vergennes avec quelle sagesse délibéraient alors les ministres accusés par l'ignorance, la présomption et la folie. »

ANECDOTES DIVERSES.

UNE INTRIGANTE.

Le *Recueil des Causes célèbres* a rendu le service important de donner dans le monde une salutaire défiance sur les apparences criminelles. Quel bien la société ne retirerait-elle pas d'une collection de toutes les histoires de ces imposteurs, depuis ceux qui, se faisant passer pour des souverains ou des héritiers de la puissance souveraine, se sont formé des partis et ont compromis des gens crédules, jusqu'à ceux qui, nés dans une classe obscure, ont pris les noms de gens d'un rang supérieur ou ont fait croire à leurs liaisons intimes avec des grands et même avec des têtes couronnées! Hélas! les malheurs inouïs de Marie-Antoinette sont dus en grande partie aux audacieux mensonges d'une femme dont les traits ne lui étaient pas même connus, et qui avait trouvé le moyen de persuader au cardinal de Rohan qu'elle était une amie intime et cachée de cette auguste et infortunée princesse. Il n'y a point de classe où ces esprits inventifs et dangereux ne parviennent à troubler l'ordre de la société, et à porter le malheur et la désolation dans les familles les plus respectables. Si leur génie malfaisant leur fait prendre des formes légales et judiciaires pour étayer leurs audacieux mensonges, le merveilleux qui accompagne toujours les réclamations dénuées de toute vraisemblance occupe et amuse les indifférents, et excite presque toujours l'amour-propre de quelque avocat qui croit sans doute défendre la cause de gens victimés par la ruse, la cupidité ou la puissance. Le plus prudent est d'être en défiance contre le merveilleux, et de se dire d'une chose qui est contre les lois de l'honneur, des convenances et des bienséances : Il est probable que cela n'est pas vrai. Cette précieuse défiance serait généralement servie par le recueil que je désirerais voir confié aux soins de quelque avocat distingué. Ces réflexions pré-

cèdent l'histoire assez inconnue d'une intrigante du dernier rang dans la société, et dont les mensonges ont osé atteindre les personnes les plus augustes et les plus estimables.

Mon père m'avait donné une espèce de gouvernante, ou plutôt ce que l'on appelle une bonne, qui avait une nièce du même âge que le mien. Jusqu'à l'époque de notre première communion, elle venait passer ses jours de vacances chez sa tante et jouait avec moi. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de douze ans, mon père, sans qu'aucun sentiment de hauteur dirigeât sa prudence, déclara qu'il ne voulait plus que cette petite vînt jouer avec moi et mes sœurs. L'éducation soignée qu'il voulait bien nous donner lui faisait craindre des relations intimes avec une petite personne destinée à l'état de couturière et de brodeuse. Cette petite fille était jolie, blonde et d'un maintien très-modeste. Six ans après l'époque où mon père lui avait interdit l'entrée de sa maison, le duc de la Vrillière, alors M. le comte de Saint-Florentin, fit demander mon père : « Avez-vous, lui dit-il, à votre service une femme âgée, nommée Pâris? » Mon père lui répondit qu'elle nous avait élevées et était encore chez lui. « Connaissez-vous sa jeune nièce? » reprit le ministre. Alors mon père lui dit ce que la prudence d'un père qui désire que ses enfants n'aient jamais que d'utiles liaisons lui avait suggéré il y avait six ans. Vous avez agi bien prudemment, lui dit M. de Saint-Florentin; depuis quarante ans que je suis au ministère je n'ai pas encore rencontré une intrigante plus audacieuse que cette petite grisette : elle a compromis dans ses mensonges notre auguste souverain, nos pieuses princesses, mesdames Adélaïde et Victoire, et l'estimable monsieur Baret, curé de Saint-Louis, qui dans ce moment est interdit de ses fonctions curiales jusqu'à l'éclaircissement parfait de cette infâme intrigue; la petite personne est à la Bastille en ce moment. Imaginez-vous, ajouta-t-il, qu'à l'aide de ses astucieux mensonges elle a soustrait plus de soixante mille francs à divers gens crédules de Versailles : aux uns elle affirmait qu'elle était maîtresse du roi, se faisait accompagner par eux jusqu'à la porte de glace qui ouvre dans la galerie, entrait dans l'appartement du roi par cette porte particulière en se la faisant ouvrir par quelques garçons du château qui avaient ses faveurs. A peu près

dans le même temps elle a fait demander M. Gauthier, le chirurgien des chevau-légers, pour accoucher chez elle une femme dont le visage était couvert d'un crêpe noir, et fournit au chirurgien les serviettes dont il avait besoin, et qui toutes étaient marquées à la couronne, selon les dépositions de Gauthier. Elle lui a de même procuré, pour bassiner le lit de l'accouchée, une bassinoire aux armes des princesses, et un bol de bouillon en argent et portant les mêmes armes. Depuis les informations commencées sur cette affaire, nous savons de même que c'est encore un garçon servant chez Mesdames qui lui a procuré ces objets; mais elle a fait circuler cet odieux et criminel mensonge parmi les gens de son espèce, et il a même percé jusqu'à des gens dont les opinions ont plus d'importance. Ce n'est pas tout encore, ajouta le ministre, elle a avoué tous ses crimes; mais au milieu des pleurs et des sanglots du repentir elle a déclaré qu'elle était née pour la vertu, et avait été entraînée dans le chemin du vice par son confesseur, M. le curé Baret, qui l'avait séduite dès l'âge de quatorze ans : le curé lui a été confronté. Cette malheureuse, dont l'air et le maintien ne ressemblent nullement à la perversité de son esprit et de ses mœurs, a eu l'effronterie de soutenir en sa présence ce qu'elle avait déclaré, et a osé appuyer cette déclaration d'un fait qui semblait affirmer la liaison la plus intime, en disant au vertueux curé qu'il avait un signe sur l'épaule gauche. A ces mots le curé a demandé qu'on fît arrêter sur-le-champ un valet de chambre qu'il avait alors et qu'il avait chassé pour ses mauvaises mœurs. Les interrogatoires suivants ont prouvé que ce malheureux avait aussi été du nombre des amants de la jeune fille, et que c'était de lui qu'elle tenait le renseignement sur le signe qu'elle avait eu l'impudeur et l'effronterie de citer. » Le pauvre curé Baret fit une maladie grave du chagrin que lui donna un désagrément aussi peu mérité. Le roi avait pourtant eu la bonté de l'accueillir à son retour à Versailles, et de lui dire qu'il devait savoir qu'il n'y avait eu rien de sacré pour cette audacieuse créature. Quand l'affaire fut entièrement éclaircie, le ministre fit sortir cette vile intrigante de la Bastille, et elle fut envoyée à Sainte-Pélagie pour le reste de ses jours.

L'ABBÉ DE COUR.

Le jour où la reine Marie-Antoinette reçut à Versailles la première visite du grand-duc et de la grande-duchesse de Russie, la foule des curieux remplissait le palais et assiégeait les portes. La reine m'avait donné la garde de ses cabinets intérieurs, avec la consigne de ne laisser pénétrer de ce côté que la fille de madame la duchesse de Polignac, encore enfant, et qui devait se tenir auprès de son lit, dans l'intérieur de la balustrade, pour assister à la réception du grand-duc. Un jeune abbé s'insinue dans les cabinets, traverse la bibliothèque, et ouvre la porte qui communiquait dans l'intérieur de cette balustrade. Je vais avec précipitation vers lui, l'arrête; il recule de quelques pas, et me dit: « Pardonnez-moi, madame; je viens de quitter le séminaire, je ne connais point l'intérieur du palais de Versailles; mon père m'a dit pour unique instruction : Mon fils, allez toujours devant vous jusqu'à ce qu'on vous arrête, alors soumettez-vous avec respect à la consigne. Vous m'arrêtez; madame, je me retire, et vous prie de m'excuser. » Ce jeune homme a dû savoir aller devant lui avec confiance, et s'arrêter avec circonspection.

SUR LA COUR.

L'art de la guerre s'exerce sans cesse à la cour : les rangs, les dignités, les entrées familières, mais surtout la faveur, y entretiennent sans interruption une rixe qui en bannit toute idée de paix. Les gens qui se dévouent à servir dans les cours y parlent souvent de leurs enfants, des sacrifices qu'ils font pour eux, et leur langage est sincère. Le courtisan le plus en faveur, le plus en crédit, ne trouve la force de résister aux chagrins qu'il endure que dans l'idée qu'il se dévoue pour l'avancement ou la fortune des siens; celui qui n'est pas soutenu par ces louables sentiments pense à l'honneur de pouvoir payer ses dettes, ou aux jouissances que lui procure le plaisir de briller aux yeux de ceux qui ignorent ses douleurs secrètes.

La Fontaine a dit de la faveur :

On la conserve avec inquiétude,
Pour la perdre avec désespoir.

Jamais on ne peut mieux définir le joug brillant et déchirant que porte l'homme favorisé. Aussitôt que le prince prononce quelques mots qui annoncent son estime ou son admiration pour quelqu'un, le premier mouvement des courtisans est d'être l'écho des sentiments du prince; mais ce pas en avant n'est fait que pour se mettre en position de perdre celui qui a été favorablement désigné. Alors le jeu de l'intrigue commence; si l'on peut, on tue par la calomnie ce nouvel objet d'inquiétude, l'idée favorable du prince est détournée ou annulée, et l'on jouit de cette facile victoire. Mais si le souverain, persévérant dans son opinion et ses sentiments, fait percer les rangs à l'homme qu'il a remarqué, et auquel il croit avoir reconnu des talents utiles ou des qualités aimables; s'il l'introduit parmi ses favoris, l'attaque ne cesse plus, les années n'en ralentissent point l'ardeur; on prend toutes les formes, tous les moyens pour le perdre. Le public vient alors au secours des courtisans; ce ne sont plus eux qui parlent: au contraire, les prévenances, les égards, les soins répondent à l'instant à la faveur du monarque; ils en charment, ils en étourdissent leur victime; ils compriment leur jalousie; ils laissent au temps à diminuer l'enchantement du prince; ils savent que les sentiments des hommes sont disposés à se ralentir; ils s'aperçoivent du moment où la première chaleur de l'engouement diminue, ils commencent leur attaque. Si ces premiers coups réveillent l'attention du monarque, et lui font juger les manœuvres des courtisans, s'il donne quelque nouveau signe de faveur à l'objet de leur envie, ils se replient à l'instant, et ajournent leur projet.

L'homme du plus grand mérite doit faire quelques fautes ou commettre quelques erreurs; on y compte, on les attend, on les grossit, on les fait circuler dans le monde; on les rapporte au prince, sous l'apparence du zèle et du dévouement entier pour ses intérêts; enfin, le plus souvent on parvient à son but. La faveur ne sauve de ces cruelles et persévérantes attaques que ceux qui par leur poste à la cour ne quittent jamais le prince, et peuvent se défendre à toutes les heures du jour ou de la nuit.

Les travaux des ministres ne leur donnent point cette facilité, ils ne peuvent paraître que des moments à la cour; aussi

sont-ils facilement attaqués et déplacés, quand le souverain ne s'est pas fait la loi, quelque chose qu'il entende dire, d'en changer le moins possible. Les charges qui ont des temps de repos ne procurent jamais une grande faveur, parce qu'elles donnent le temps d'agir aux sapeurs infatigables des cours. Pendant que l'action de cette chaleur est dans l'intérieur des palais, on a soin de lancer quelques traits, même au loin, contre tout ce qui a du mérite ; on sait que c'est ce qui fait sortir de la foule, et qu'il est plus aisé d'y atteindre ceux qui y sont encore. On ne voit jamais une disgrâce avec peine, c'est un homme tombé dans les rangs. La mort et les disgrâces n'amènent à la cour que la même idée : par qui celui qui disparaît sera-t-il remplacé ?

RÉPONSE A M. DE LACRETELLE LE JEUNE,

AU SUJET DE SON OUVRAGE.

La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'est parvenue à la terre de Coudreaux, chez la duchesse d'Elchingen, où j'étais allée passer quelques jours. Vous ne me donnez pas votre adresse; cependant je veux avoir l'honneur de vous remercier de la manière si obligeante dont vous m'avez écrit, pour quelques réflexions que je me suis permis de vous faire parvenir sur votre *Histoire de France*.

Tout le monde devrait s'empresser de communiquer des faits certains à un auteur qui sait les rendre si intéressants, les enchaîner avec tant d'art, les écrire avec tant de goût, et en tirer de si justes et de si lumineuses conséquences ; mais en vous occupant de l'histoire en général vous devez avoir étudié, monsieur, celle du cœur humain ; vous devez avoir observé cette insouciance constante pour le succès des plus louables entreprises, qui n'est égalée que par une disposition aussi persévérante à les critiquer. Je pense donc que vous auriez dû ne pas attendre des lumières utiles, mais vous donner plus de peine pour les obtenir. Le baron de Breteuil était bien cassé quand il est rentré en France; cependant les vieux ont la mémoire fraîche pour les vieilles anecdotes, et il a su infiniment de choses secrètes. Madame de Narbonne, dame d'honneur de madame Adélaïde, qui a eu beau-

coup d'influence pendant les premières années du règne de Louis XVI, vous eût été très-utile. Dernièrement je dînais chez un très-grand seigneur qui a infiniment d'esprit; on parla de votre livre, on le loua, mais on en releva plusieurs erreurs relatives au ministère du duc de Choiseul. Vous vous trompez quand vous mettez en doute que M. de Machault fut au moment d'être nommé à la place de M. Maurepas. La lettre du roi était écrite, était donnée au page, il avait le pied dans l'étrier lorsque mon beau-père, par ordre de Louis XVI, descendit le grand escalier de Choisy pour rappeler le page. La reine, qui avait déjà étudié le caractère du roi, dit alors à mon beau-père que s'il n'eût pas été si empressé à faire la commission du roi M. de Machault était nommé; que jamais le roi n'eût eu le courage d'écrire une lettre contraire à son premier vœu. J'ai été touchée jusqu'aux larmes de la manière dont vous replacez le caractère de la reine dans un jour plus favorable; cependant ne la taxez jamais de prodigalité, c'est une prévention populaire : elle avait le défaut contraire. Elle n'a de sa vie puisé dans le trésor la moindre somme d'argent : la duchesse sa favorite avait à peine de quoi se soutenir à la cour, son état exigeant une dépense qui excédait de beaucoup ce que lui procuraient les charges de son mari et les siennes. La reine fit construire quelques fabriques de jardin anglais à Trianon : tout Paris en jeta les hauts cris, pendant que M. de Saint-James dépensait à Neuilly 150,000 livres pour un rocher. La reine permettait si peu de faire de dépenses pour son habitation favorite, qu'elle quitta ce château, en 1789, en y laissant encore les antiques meubles de Louis XV : ce fut après l'avoir sollicitée six ans de suite pour qu'elle ne se servît plus d'un vieux lit de péquin peint, qui avait appartenu à la comtesse du Barry, que j'obtins de la reine d'en commander un autre. Jamais personne ne fut plus calomnié; tous les coups que l'on voulait diriger contre le trône se sont longtemps adressés à elle seule. J'ai une foule d'anecdotes propres à la faire mieux connaître; mais elles ne conviennent qu'à mes *Mémoires*. Je ne les ferai point imprimer de mon vivant; mon fils les aura après moi : je ne sors point, dans mes souvenirs, des détails que j'ai pu et que j'ai dû connaître. La présomption perd tous les faiseurs

de mémoires; s'ils ont connu ce qui se passait dans la chambre, ils veulent écrire ce qui se délibérait dans le conseil, et tout cela est fort séparé. M. Thierry de Ville-d'Avray ignorait ce que savaient les ministres, et souvent ils auraient été charmés de découvrir ce qu'il savait. Pour l'histoire, comme pour la poésie, il faut en revenir à ce qu'a dit Boileau sur le vrai.

Les *Mémoires* de Laporte sont estimés parce qu'il dit : « La « reine m'envoya là, je dis au cardinal, etc., » et ceux de Cléry sont du plus touchant intérêt parce qu'il répète mot à mot ce qu'il a entendu, et finit son récit par le roulement de tambour qui le sépara de son infortuné souverain.

La sincérité, monsieur, marche avec la plus haute estime, et c'est ce qui me donne la confiance d'entrer dans ces détails avec vous, et de vous exprimer le regret que j'ai de vous voir occupé de votre seconde édition avant d'avoir consulté avec persévérance le plus grand nombre possible de contemporains bien instruits des faits qui composent vos deux derniers volumes.

SUR UN PORTRAIT DE MARIE-THÉRÈSE.

Une dame acheta, à la vente du marquis de Marigny, un très-grand portrait en miniature de l'impératrice Marie-Thérèse. Il était encadré dans du cuivre doré, et derrière le cadre le frère de la marquise avait fait graver ces mots : « L'impératrice-reine fit présent de ce portrait à ma sœur; il était entouré de superbes diamants du Brésil. » Cette dame crut offrir à la reine une chose qui lui serait agréable; elle se trompa : sa majesté crut ne pas devoir paraître insensible à son attention; mais lorsque cette dame fut retirée la reine me dit : « Cachez-moi bien vite cette preuve de la politique de ma mère : peut-être lui dois-je en partie l'honneur d'être reine de France; mais en vérité les souverains sont quelquefois contraints à trop de bassesses. »

POUR MON FILS.

Ce 6 brumaire an V de la république (29 novembre 1797).

A Saint-Germain-en-Laye.

J'ai toujours pensé qu'il était désagréable de ne pas bien connaître l'origine de sa famille, de ne pas savoir auxquels de ses

auteurs on devait de la reconnaissance pour l'existence qu'il nous ont acquise dans le monde, et de ne pas connaître enfin à qui l'on tient par les liens du sang, dans quel pays ou dans quelle ville on peut avoir des parents et à quel degré on leur appartient.

La vanité avait érigé cette connaissance en science qui a fait imprimer des volumes nombreux, et les ouvrages de généalogie étaient chers à la noblesse, qui pouvait y retrouver les titres pompeux de ses ancêtres. Pourquoi le sentiment de reconnaissance pour un père ou un grand-père, qui, sortant de l'humble toit qui l'avait vu naître, a formé lui-même sa fortune, ne nous porterait-il pas à vouloir connaître et suivre la trace de ses travaux et des efforts auxquels nous devons l'avantage précieux d'exister dans une classe distinguée, non par de vains titres, mais par les lumières inappréciables de l'éducation! Je crois donc servir la sensibilité de mon fils; et je ne crains pas de blesser un orgueil qui ne doit pas exister dans un cœur vertueux, en lui apprenant que, du côté paternel et maternel, il n'est que le quatrième de sa lignée vivant dans les villes et jouissant d'une considération acquise par le travail et les talents; que cette courte possession d'une existence qui doit lui plaire l'engage à ne pas laisser retomber sa famille au point d'obscurité dont elle ne fait que sortir; ce qui serait d'autant plus aisé, qu'il n'a point de fortune patrimoniale, et qu'aux avantages près de l'éducation soignée qui lui est donnée tous les jours il est déjà au point d'où sont partis ses aïeux paternels et maternels.

P. D. Berthollet, son aïeul paternel, est né dans la vallée de Campan, près de la ville de Tarbes, dans le Béarn; ses parents possédaient un petit bien patrimonial dans cette paisible vallée, où régnaient, même dans ces temps, l'égalité la plus parfaite et des franchises qui existaient encore à l'époque de 1789. Le jeune Berthollet voulut servir son pays; mais, n'étant point né dans la classe à laquelle étaient exclusivement réservés les grades d'officiers, il fut obligé de borner toute son ambition au simple mais honorable titre de soldat. Il porta les armes vingt ans: quelques années d'une éducation qu'il avait reçue à Toulouse, son intelligence, son activité et sa grande bravoure, le firent distinguer par ses supérieurs. Il avait assisté aux actions les plus

vives, et sa poitrine était couverte d'honorables blessures. Dans le nombre des supérieurs qui lui accordèrent de la bienveillance, M. Pâris Duverney, chef de la partie des subsistances militaires, s'attacha particulièrement à lui, lui donna quelques emplois de détail dans cette partie, et au moment du mariage de Louis XV avec Marie Leckzinska, fille de Stanislas Leckzinsky, roi de Pologne, M. Duverney, qui avait le plus grand crédit à la cour auprès de M. le duc, prince du sang, obtint pour son protégé Berthollet la place de garçon de la chambre ordinaire de la nouvelle reine. P. D. Berthollet avait, en entrant au service, pris pour nom de guerre celui de la vallée qui l'avait vu naître. Ainsi il fut présenté à ses supérieurs et à sa maîtresse sous le nom de Campan, que sa famille a toujours porté depuis, ne se servant plus de celui de Berthollet que dans la signature de leurs actes.

La place que M. Duverney avait procuré à notre grand-père, sans être brillante, était une des plus agréables de l'intérieur des princesses. Les garçons de la chambre, au nombre de quatre, servaient alternativement par quinzaine; ils étaient obligés de rester avec les femmes, même dans l'intérieur de la princesse, c'est-à-dire dans sa chambre ou ses cabinets, toujours prêts à exécuter ses ordres ou à la suivre lorsqu'elle faisait une course dans le palais, à l'heure où ses grands officiers n'étaient pas auprès d'elle; dans ce cas ils avaient même l'honneur de lui donner la main. Ils servaient son déjeûner ou son dîner, conjointement avec les femmes, lorsqu'elle mangeait dans sa chambre; ils allaient porter ses ordres chez ses enfants ou chez ses dames du palais; enfin ils étaient positivement les valets de chambre de l'intérieur le plus privé, les douze officiers qui portaient ce titre n'entrant jamais dans l'intérieur de la princesse et ayant leurs fonctions bornées à tout ce qui regardait les heures de représentation. Cette place rapportait huit à neuf mille livres de rentes; et comme elle procurait l'avantage d'être toute la journée sous les yeux de la souveraine, en parvenant à lui plaire par son adresse et son intelligence, elle était souvent une source de faveurs plus importantes pour les familles de ceux qui les possédaient.

M. Campan, ainsi pourvu, épousa une femme vertueuse et

spirituelle, mais privée des avantages de la fortune par un père qui avait tout dissipé et qui ne lui laissa rien au monde, quoiqu'il fût né fort riche [1]. Il se nommait *Hardivilliers*. Il était d'une des familles de la plus ancienne bourgeoisie de Paris; il avait même un frère qui par son mérite avait été élevé dans l'état ecclésiastique au grade d'évêque. (J'ai oublié le nom de l'évêché.)

P. D. Berthollet-Campan et M. Hardivilliers eurent un fils et une fille : cette dernière mourut au berceau. Il ne leur resta donc qu'un fils unique, votre grand-père, dont vous devez parfaitement vous souvenir. Ils le firent élever dans un des meilleurs colléges de Paris; il s'y distingua dans ses études, remporta beaucoup de prix, et conserva toute sa vie un goût très-prononcé pour la littérature; il fit même imprimer, dans sa grande jeunesse, deux ou trois romans, qui furent distingués de la foule immense de ces sortes d'ouvrages. Il faisait des vers facilement, aimait beaucoup les arts et les talents, et a eu le bonheur de leur être souvent utile, lorsqu'à la fin de sa carrière il se trouva rangé au nombre des personnes favorisées par Marie-Antoinette. Lorsqu'il eut fini ses études, M. Duverney le plaça, comme employé, dans l'administration des vivres. Il y avança promptement, tant par la bonne volonté de son chef que par ses propres talents; et il était arrivé au grade d'inspecteur des vivres lorsque son père, sentant que sa santé ne lui permettait plus de remplir ses fonctions à la cour, le fit revenir du blocus de Prague, en 174... et le fit pourvoir de sa survivance.

Déjà votre aïeul avait, par ses économies, accumulé une fortune assez honnête pour que son fils unique passât pour un très-bon parti.

Votre grand-père possédait un très-gros revenu, et jusqu'à l'âge de sept ans vos yeux ont dû être frappés de tout l'éclat de la fortune. Mais tous ces dehors si brillants se sont évanouis comme un songe, et il ne vous resta rien au monde que les soins donnés à votre enfance et les conseils de vos tendres parents. Puisque la fortune est si volage, et que vous avez vu par vos propres

[1] Elle fut pourvue d'une place de femme de chambre de madame Adélaïde, fille de Louis XV. (*Note de madame Campan.*)

yeux avec quelle rapidité elle abandonne ses favoris, n'oubliez jamais ces deux vers de la Fontaine, et qu'ils vous servent de devise :

Travaillez, prenez de la peine;
C'est le fonds qui manque le moins.

L'éducation, trésor plus solide que toutes les richesses, est le seul bien que nous pouvons vous laisser, et vous pouvez, par ce moyen, jouir dans l'avenir d'un sort plus assuré que ce que les auteurs de vos jours devaient à la faveur et à la puissance anéantie des êtres qui les avaient enrichis.

POUR MON FILS.

Sa famille maternelle.

J'ai pris la peine de réunir tout ce que j'ai pu savoir sur l'origine et l'existence de votre famille paternelle. Je désire que vous sachiez aussi ce qui concerne ma propre famille : vous y verrez que de ce côté tout ce qui vous a précédé dans le monde a possédé une louable ambition, un grand amour pour le travail, et une moralité parfaite; puissent ces exemples vous indiquer la route que vous avez à suivre et vous y faire trouver les mêmes avantages!

Quand votre aïeul maternel Edme-Jacques Genet, après avoir été secrétaire du cardinal Alberoni, revint d'Espagne en France, il y rentra avec 200,000 liv. en or, acheta plusieurs biens de campagne et la charge de premier huissier audiencier au Châtelet, qu'il paya 80,000 liv., et qui lui rapportait 15, 000 liv. de rente. Ce revenu le détermina dans ce choix; car cette charge était pénible, assujettissante et peu considérée.

Votre aïeul pensa alors à s'établir : il voyait dans un couvent du faubourg Saint-Germain une jeune personne liée avec une pensionnaire en chambre, qu'il allait souvent visiter à la grille. Cette jeune personne était d'une famille très-ancienne, et en portait le nom. Mais des malheurs, dus aux troubles de la religion dans les temps où la France y fut livrée, avaient fait regarder comme illégale l'union de son père, qui étaient catholique,

avec une demoiselle d'une famille protestante, parce que ce mariage n'avait pas été fait dans les deux églises.

Jeanne-Louise de Béarn, votre aïeule, fut une femme remplie d'esprit et de qualités distinguées. Elle vécut parfaitement avec son mari, eut plusieurs enfants, dont elle ne conserva que deux fils : l'aîné était mon père, dont vous m'entendez chaque jour parler avec un amour et une vénération qui ne s'effaceront qu'à la fin de mon existence. Mon père, qui était l'aîné, fut dès sa plus tendre enfance un être fort surprenant. A quatre ans juste il porta lui-même à la poste une lettre entièrement écrite de sa main. Ces dispositions précoces furent suivies des succès les plus brillants dans ses études. Élevé au collége de Navarre, à Paris, puis aux Jésuites, il enlevait à quinze ans tous les prix de l'Université. Quand ses études furent terminées, il se livra avec passion à la connaissance parfaite de l'ancienne et moderne littérature et des langues vivantes. Il avait fait ses études avec une partie des membres distingués de l'Académie : leurs goûts les rapprochèrent, et ils lui restèrent fidèlement attachés jusqu'à sa mort.

Il fut impossible à mon père de rester dans la maison paternelle : il n'y trouvait de douceurs que dans les moments qu'il pouvait passer auprès d'une mère tendre et éclairée, qui l'adorait et appréciait tout son mérite. Pour mon grand-père, il avait puisé, pendant les vingt années qu'il avait passées en Espagne, une foule de préjugés qu'il liait aux principes purs et simples de sa religion. Non-seulement il fallait assister tous les jours à la messe, se confesser deux fois par mois, communier tous les mois, ne pas manquer une seule fois la grand'messe, les vêpres, suivre exactement les processions; mais dans la maison il exigeait encore que le chapelet et même le rosaire fussent dits en sortant de table. Mon père, qui savait qu'un Horace, un Virgile, ou un Anacréon, l'attendaient dans sa chambre, grognait ou murmurait en marmottant son rosaire dans le salon, et ne pouvait supporter un pareil sacrifice. Son père se fâchait, s'emportait contre lui, et, l'esprit noirci par toutes les causes qui se plaidaient au palais, et dont par sa charge il ne manquait pas une seule, voyait dans la plus légère opposition à ses volontés un fils rebelle, un dissipateur.

C'est dans cette sévérité excessive, et dont mon père a eu tant à souffrir, qu'il a dès sa jeunesse puisé le désir de vivre avec ses enfants, s'il était jamais père de famille, d'une manière absolument opposée, et, fidèle à sa parole, nous n'avons eu en lui qu'un chef, un guide, un tendre ami et le meilleur des pères.

La manière triste et sévère avec laquelle votre grand-père fut traité dans la maison paternelle, après avoir été couronné pour tous les premiers prix dans ses colléges, devait lui paraître d'autant plus insoutenable, qu'il sentait ses moyens.

Il fut alors question de choisir un état. Son père lui proposa de suivre le barreau, ou de lui acheter, pour l'établir en même temps avec une fille fort riche, une charge de conseiller au Châtelet. Le premier parti lui convenait mieux; je l'ai vu même regrettant quelquefois cet état dans les moments où il éprouvait quelques dégoûts auprès des ministres. Il eût été un des plus célèbres avocats de son siècle, ayant une éloquence naturelle, pleine de charmes et de douceur, la tête la mieux meublée, et une rapidité étonnante dans les idées. Son style aussi était facile, élégant et correct; mais pour suivre cet état il fallait rester à Paris et sous une férule aussi sévère et aussi injuste que celle de son père. Cette crainte lui fit donc préférer les voyages et la carrière diplomatique.

Il fallut employer tous les vieux amis du papa, tous les marguilliers de la paroisse Saint-Sulpice, ses collègues, pour obtenir son consentement. Ce fut l'ouvrage de plusieurs mois, pendant lesquels mon malheureux père ne parut ni à la table de son père ni dans son salon. Il mangeait tristement un morceau, et retournait à sa chambre. Enfin l'aveu de son père étant obtenu, il lui fit faire un trousseau, lui donna une montre d'or et 1,500 liv. en argent avec la permission de partir. Il ajouta à cela sa bénédiction et un ordre de ne plus paraître en sa présence.

Fallait-il qu'un cœur aussi sensible que celui de mon père fût privé de cette tendresse paternelle qui fait le bonheur, le charme de la jeunesse, et qui lui est en même temps si utile! Sa bonne mère, qui trouvait cette séparation trop cruelle et trop peu faite pour son cœur, lui donna rendez-vous à minuit, trouva le moyen

de sortir de la chambre de son mari sans être entendue, et vint se livrer aux doux épanchements de son cœur. Elle promit au jeune voyageur qu'elle veillerait à ses besoins, en lui recommandant, comme de raison, une sévère économie; car elle ne disposait que d'une très-petite partie du revenu confié à ses soins pour un ménage décent, mais très-modeste et peu nombreux. Mon père passa la nuit à faire ses préparatifs, et le plaisir de voyager et de quitter un asile aussi sévère que la maison de son père était balancé par la douleur de s'éloigner d'une aussi tendre mère.

Le matin, à six heures, tous ses paquets faits et n'ayant plus qu'à serrer ses 1,500 liv. et quelques louis que la maman avait ajoutés à cette somme, il reçut la visite d'un jeune mousquetaire, qui prétendait être de ses amis. A la vue de cet or et de ces écus, ce jeune insensé se permit de conseiller à mon père de différer son départ, et d'essayer de doubler cette somme, qui lui paraissait trop mince pour un si grand voyage. Mon père lui demanda comment on doublait aussi facilement son argent. « Je te mènerai, lui répondit son ami, dans une maison très-honnête où la fortune peut te favoriser au point non-seulement de la doubler, mais de la tripler.... »

[Les manuscrits de madame Campan ne renferment pas la suite de l'aventure : il est fâcheux qu'elle se trouve ainsi suspendue dans une situation dramatique. Madame Campan reprend de la manière suivante le cours de son récit dans un autre fragment.]

Mon père, né avec de la fortune, épousa par inclination ma mère, qui n'en avait pas. Elle lui apporta pour dot une charmante figure, une grande pureté de mœurs, un attachement qui ne s'est jamais éteint qu'avec elle, un père et une mère auxquels il ne restait pour tout bien qu'une rente viagère de deux mille livres, un frère qui venait d'être reçu avocat à Paris, et deux jeunes frères encore au collége. Mon père se chargea de toute cette famille.

Cinq ans avant de se marier, mon père avait quitté Paris

pour achever son droit public dans les grandes écoles de l'Allemagne, et fit aussi un séjour assez long en Angleterre ; son projet était de suivre la carrière diplomatique. Son père s'y opposait : l'ayant destiné à la magistrature, il voulait le faire conseiller au Chatelet. Un des motifs des voyages de mon père avait été de s'éloigner du plaisir et du danger de voir trop souvent mademoiselle Cardon, ma mère, à laquelle son père lui avait déclaré qu'il ne lui permettrait jamais de s'unir à cause de son peu de fortune.

Mon père avait vingt ans lorsqu'il quitta la France : sa majorité l'atteignit à Londres ; son amour s'accrut avec l'idée que les lois lui permettaient d'assurer son bonheur. Il quitta subitement l'Angleterre, et prit, en arrivant à Paris, le costume d'un abbé avant de se présenter chez ses parents. Il s'assura de la constance de celle qu'il aimait, et, s'appuyant de la tendresse de sa mère, de la protection de quelques vieux amis, il obtint pour son mariage un consentement qui lui sauva le malheur de recourir à une sommation respectueuse. Pendant les courses qu'il fit en costume d'abbé pour servir, sans être reconnu, le projet qui l'avait ramené à Paris, un fiacre, dans lequel il était enfermé, cassa à la porte même de mon grand-père, qui, rentrant à cet instant chez lui, considéra l'abbé que l'on retirait de cette voiture brisée, et apprit à sa femme qu'il venait de rencontrer un jeune ecclésiastique ressemblant si parfaitement à son fils, que, s'il n'eût pas reçu de lui la veille même une lettre de Londres, il croirait que son sot amour l'avait ramené en France. M. Genet n'apprenait rien à sa femme. Déjà, chez une de ses amies, elle avait serré dans ses bras, grondé et pressé sur son cœur maternel ce faux abbé, ce fils justement chéri, dont l'amour pour une fille vertueuse, bien née et peu fortunée, était la première et l'unique faute. L'aveu du retour en France, du déguisement, du projet constant de n'avoir point d'autre femme que mademoiselle Cardon, le consentement enlevé dans un moment de sensibilité paternelle, toutes ces scènes de famille durèrent une quinzaine de jours. Mon père corrigeait en même temps les épreuves d'un livre intitulé *Essais sur l'Angleterre*. Cet ouvrage fit honneur à sa jeunesse, eut du succès à la cour, et, peu de temps après

son mariage, il fut appelé à Versailles par le maréchal de Belle-Isle, et nommé secrétaire interprète des départements des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. Attaché à trois départements, il obtint aisément de travailler chez lui : il lui fut accordé un ou deux commis, et, à son retour d'une mission à Londres en 1762, M. le duc de Choiseul créa en entier pour mon père le bureau des interprètes, lui donna un très-beau local à l'hôtel des affaires étrangères, avec un traitement équivalant à celui des premiers commis des affaires étrangères, mais assigné sur les trois départements.

Marié en 1751, le sort de mon père ne fut terminé d'une manière à le préserver du malheur d'anéantir son patrimoine que onze ans après son installation à Versailles; et pendant ce nombre d'années, avec de faibles appointements et peu de secours de la part d'un père qu'il n'osait pas informer de ses besoins, il eut à soutenir un ménage nombreux, à faire terminer l'éducation de ses deux jeunes beaux-frères, qu'il plaça dans le corps royal du génie, à soigner l'aîné, que l'excès des plaisirs conduisit au tombeau, après une maladie lente, et à entretenir le nombre de domestiques nécessaire dans une famille où, pendant dix années consécutives, un petit être de plus venait prouver la constante union des époux.

Vous croirez aisément, mon fils, qu'une partie du patrimoine se trouva épuisée par des emprunts avant l'époque de 1767, où mon père hérita du bien de ses parents. Il acquitta à cette époque cinquante mille écus de dettes : il lui restait cent mille francs, quatre filles, et un fils au berceau.

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE MADAME CAMPAN A SON FILS.

20 novembre 1809.

Tu mérites d'être grondé, cher et bon enfant : l'argent est une chose si légère, quoique d'une nature pesante, que si l'on ne fixe sur un registre le moment où on le reçoit, où on le possède, on s'expose à n'en conserver nulle trace, à ne jamais aligner sa dépense avec sa recette, vice si grave qu'il renverse les empires, comme il détruit les fortunes particulières.

Quelles leçons nous recevons du temps et de la différence des caractères qui passent sous nos yeux! L'un a de l'esprit, mais il est emporté par ses passions et ses goûts; l'autre a de la sagesse, et n'a ni moyens ni talents.

L'un sait gagner des trésors, et ne peut conserver un sac d'écus.

Celui-ci a de l'ambition, et ignore qu'elle a son temple, ses autels et ses ministres, qu'il faut servir.

Celui-ci prend l'orgueil pour l'ambition, ou change son ambition en orgueil; il brave tout ce qu'il ne peut séduire, et prononce qu'il ne veut rien de tout ce qu'il regrettera.

Notre réputation, notre crédit, notre fortune naissent donc de la réunion des qualités et des circonstances.

L'Europe criait à haute voix depuis 1792 : La couronne de France est là où on a cru l'avoir détruite. Ceux, par milliers, qui y visaient en prenant des routes détournées, tous en un mot, excepté un seul homme, n'ont pu la reprendre, la laver de toutes ses souillures, et la montrer plus resplendissante que jamais aux yeux de l'Europe étonnée. Cet homme, qui était un composé de toutes les qualités morales et physiques réunies, fut servi par une seule circonstance, celle de son commandement en Italie. Mais ces réunions parfaites, la nature en est avare comme elle l'est de ces diamants d'une énorme grosseur, dont le nombre est si rare, que depuis des milliers d'années les mines qui les contiennent en ont à peine produit cinq ou six.

J'aime à raisonner avec toi; les lectures de tous les moralistes n'ont vraiment produit d'effets salutaires sur nos jugements que lorsque nous réfléchissons nous-mêmes; d'ailleurs mes entretiens te prouvent que je me porte bien, et par cela seul doivent te plaire.

QUELQUES NOTES

SUR MA CONDUITE AUPRÈS DE LA REINE.

Avant la révolution ma famille était comblée des bienfaits de la reine ; ces bienfaits m'avaient attiré des ennemis. Les crises révolutionnaires leur fournirent l'occasion de satisfaire leur haine.

Le voyage de Varennes est l'époque sur laquelle on s'est attaché à noircir ma conduite ; rien ne pouvait mieux prouver l'aveuglement de mes détracteurs, car je n'étais point à Paris lors de ce funeste départ.

Avant que je m'absentasse la reine m'avait prévenue du projet ; elle voulait prendre des mesures pour trouver dans les Pays-Bas divers objets qui lui étaient commodes.

Au mois de mars 1791 sa majesté m'avait ordonné de lui faire faire secrètement un trousseau complet ; j'exécutai la commission.

Madame Cardon, ma tante, femme de chambre de la reine, partit pour la Belgique, et fit sortir de France la malle [1] qui contenait le trousseau.

A peu près dans le même temps, j'emballai, seule avec la reine, les diamants qu'elle voulait faire passer à l'étranger. M. le duc de Choiseul porta ces diamants à Bruxelles.

Lorsque le mois de juin fut choisi pour l'époque du voyage, la reine me fit partir pour l'Auvergne. Les plus grands chagrins et les projets de la plus haute importance ne distrayaient point sa majesté de la bienveillance qu'elle accordait à d'anciens serviteurs. C'était par ses ordres que les médecins envoyaient M. Campan, mon beau-père, aux eaux du Mont-Dor. La reine voulait l'éloigner des scènes populaires qu'elle croyait devoir se passer après le départ de la famille royale.

Le mois de juin n'était pas dans mon service ; je ne pouvais

[1] Il y avait aussi dans cette malle des robes et du linge pour Madame, des habits et du linge pour monseigneur le dauphin.

donc partir avec la reine. Sa majesté voulait cependant que je la suivisse ; elle pensait que de l'Auvergne, en gagnant Lyon, j'aurais plus de facilité pour sortir de France. Je me mis donc en route, avec l'ordre formel de la rejoindre dès que j'aurais appris quel était le lieu de son séjour en pays étranger.

Avant mon départ, la reine me chargea de choisir une personne dévouée, chez qui je pusse déposer un portefeuille qui me serait remis par sa majesté. Je choisis madame Vallayer-Coster, peintre en fleurs : cette dame garda le portefeuille jusqu'en septembre 1791, époque à laquelle je le retirai de ses mains pour le remettre à la reine.

Je partis le 1er juin ; j'appris au Mont-Dor l'arrestation de la famille royale. Mon beau-père se mourait ; nous ne revînmes à Paris qu'à la moitié du mois d'août.

Ah ! que ne puis-je faire connaître à ceux qui me calomnient l'accueil, à la fois sensible et déchirant, que je reçus alors de la reine ! Ils rougiraient de leur injustice.

Pendant mon absence les trahisons de la femme de garde-robe R..... avaient été découvertes. La reine avait choisi pour la remplacer une femme qui m'appartenait : cette R..... avait découvert l'emballage des diamants ; elle l'avait dénoncé, ainsi que l'envoi du nécessaire. Le maire Bailly fit remettre ces dénonciations à la reine.

Je ne quittai point Paris ni le château depuis mon retour des eaux jusqu'à la journée du 10 août.

La reine se rendait souvent dans mon appartement pour y donner des audiences loin des yeux qui épiaient ses moindres démarches.

Chaque jour sa majesté me chargeait des commissions les plus importantes ; la nuit je consolais ses veilles, et j'essuyais ses larmes.

Je ne recevais aucun député. Un ancien ami de ma famille avait été élu membre de l'Assemblée ; le jour de son élection j'avais cessé de le voir.

Mon frère, M. Genet, chargé d'affaires de France en Russie, embrassa le parti constitutionnel. Il était depuis cinq ans à cinq cents lieues de moi ; mais on me rendit responsable de ses

opinions, on m'en imputa de semblables : les journaux royalistes me dénoncèrent comme démocrate. La reine reçut nombre d'avertissements sur le danger qu'il y avait à se fier à moi. Le roi le sut, il daigna venir me trouver dans mon appartement ; il me dit : « Vous vous affligez d'être calomniée ; ne le suis-je pas moi-même ? On vous dit constitutionnelle ; on me l'a dit, je ne l'ai pas démenti, vous nous en serez plus utile : si je vous rendais hautement la justice que vous méritez, les gens qui vous accusent vous justifieraient avec bruit. Vous deviendriez un objet d'inquiétude pour l'Assemblée ; la reine serait peut-être contrainte à vous éloigner d'elle. »

Ces paroles sont celles du roi ; je les ai conservées dans ma mémoire avec un saint respect.

Dans les premiers jours de juillet 1792 le roi me confia un énorme portefeuille : ce portefeuille était si lourd que sa majesté le porta elle-même jusque chez moi. Le roi me dit de le déposer où je voudrais ; mais de me souvenir qu'il pouvait en avoir besoin d'un moment à l'autre.

La reine me dit que si l'Assemblée était assez criminelle pour oser faire un procès au roi, ce portefeuille renfermait des pièces qui, révolutionnairement parlant, lui seraient funestes ; mais que cependant il y avait dans ce même portefeuille une pièce qui dans le même cas pourrait être utile. C'était un procès-verbal d'un conseil où sa majesté avait opiné contre la déclaration de guerre.

La journée du 10 août arriva ; je n'étais pas de service, mais je ne quittai pas l'appartement de la reine. Deux de mes sœurs, une de mes nièces y étaient avec moi. M. Rousseau, mon beau-frère, était rangé parmi les grenadiers des Filles Saint-Thomas.

Après le siége nous fûmes conduites, madame Auguié et moi, chez M. Auguié ; et j'appris le lendemain que la reine me demandait. Ma maison avait été pillée ; je ne possédais plus rien, je n'avais plus une robe, car je n'avais évité d'aller le 10 à l'Abbaye qu'en me déguisant en servante. J'empruntai des vêtements ; je me rendis aux Feuillants avec madame Auguié ; madame Thibaut, elle et moi, nous eûmes le douloureux honneur d'y servir la reine.

La reine avait su l'incendie et le pillage de ma maison; dans cette misérable cellule des Feuillants, malgré le trouble, l'incertitude et la douleur qui remplissaient l'âme de sa majesté, elle daigna me parler de la perte que j'avais faite. J'en pris occasion pour lui dire que, mes effets étant tous épars sur le Carrousel ou pris, j'étais inquiète de l'abus qu'on pourrait faire des comptes relatifs à mes fonctions de trésorière, et au bas desquels se trouvait la signature de la reine.

Sa majesté plaçait souvent sa signature assez loin des chiffres pour que le bas de la page pût servir de blanc-seing. Madame Élisabeth, madame la princesse de Lamballe, madame la marquise de Tourzel, étaient auprès de la reine; une d'elles pensa qu'il fallait faire une déclaration de ce fait. La reine me l'ordonna. J'allai aussitôt à un comité qui se tenait dans le bâtiment de l'Assemblée. M. Hue m'y accompagna; les membres de ce comité refusèrent de recevoir ma déclaration, et la reine regretta de m'avoir donné cet ordre. J'ai su que depuis la rentrée du roi dans le château même de sa majesté ma visite à ce comité avait été outrageusement défigurée.

Dans le cours de la journée que je passai aux Feuillants, la reine me dit qu'elle désirait que je la suivisse là où elle irait. Je sortis donc le soir pour aller prendre soin de ce que deviendrait mon fils, et pour emprunter des vêtements. Le lendemain matin je me représentai aux Feuillants, je ne pus parvenir jusqu'à la reine; j'étais consignée. J'appris que Pétion avait décidé que la reine n'aurait au Temple qu'une femme de son service : c'était madame Thibaut qu'il avait désignée, comme étant de mois. J'allai sur-le-champ chez le maire de Paris, pour lui demander la permission de m'enfermer au Temple avec la reine; sa porte me fut refusée. Un ami qui m'accompagnait parvint à entrer, et exposa ma demande à Pétion, qui répondit que si je réitérais mes sollicitations il m'enverrait à la Force. Il ajouta d'autres discours, auxquels mon ami (M. de Valadon) répondit que lorsqu'on demandait à partager des fers on ne méritait pas d'insulte. Pétion répliqua par ces mots cruels : « Qu'elle se console de ne pas aller au Temple, le service qui y entre n'y restera pas longtemps. »

Forcée de renoncer à servir la reine dans sa prison, je m'occupai d'être utile, en surveillant les papiers importants qui m'avaient été confiés.

Après le 10 août les visites domiciliaires remplirent Paris d'effroi. Il devenait difficile de soustraire longtemps un portefeuille volumineux. Cependant on annonçait le procès du roi; j'étais préoccupée de cette seule pensée, que le portefeuille contenait un papier qui pouvait être utile à sa majesté et d'autres qui pouvaient lui être funestes.

J'étais retirée chez M. Auguié, j'y gardais le portefeuille, j'étais irrésolue; on vint me donner avis que la maison allait subir une visite domiciliaire, et que la section cherchait des papiers. Je n'avais pas de temps à perdre, j'ouvris le portefeuille [1], j'en tirai le procès-verbal mentionné plus haut; je brûlai une grande partie de ces papiers, je craignais de faire un feu trop considérable; M. Gougenot, qui était avec moi, en emporta pour en brûler chez un homme dont il était sûr.

Peu d'instants après, la maison de M. Auguié fut envahie et fouillée à tel degré, qu'on creusa dans le jardin, qu'on retourna les fumiers.

Lorsque les défenseurs du roi furent nommés, je m'occupai de leur faire passer le papier qui pouvait servir, et l'avis que les autres étaient détruits. M. Gougenot se déguisa, alla trouver M. de Malesherbes, et lui remit ce papier; il retourna peu de jours après chez ce digne avocat d'une si grande et si touchante cause. J'appris avec une bien grande satisfaction ce que le roi me faisait dire. Sa majesté se félicitait de ne m'avoir donné aux Feuillants aucun ordre relatif au portefeuille : la nécessité d'exécuter sa volonté aurait pu me gêner dans ma résolution; j'avais fait ce qu'il avait fallu faire : le roi daignait m'en remercier.

Après l'époque de la terreur, je me vouai à l'instruction pu-

[1] Les papiers que je trouvai dans le portefeuille étaient les correspondances de Monsieur et de M. le comte d'Artois avec le roi; celles de Mesdames; des rapports, projets et correspondances de plusieurs personnes attachées à la cause royale; toutes les pièces touchant les relations de Mirabeau avec la cour; un plan de départ de la famille royale de la main de Mirabeau. Les anciens sceaux de l'État se trouvaient dans le portefeuille : je les fis jeter dans la rivière par M. Gougenot.

blique. Douze cents Françaises, successivement confiées à mes soins, ont appris de moi à révérer les vertus de Louis XVI et de Marie-Antoinette; le besoin m'avait fait embrasser l'état d'institutrice, mon ambition s'y était bornée; et considérée dans cette profession, je jouissais aussi de quelque estime pour mon dévouement connu envers la reine.

Le suffrage de plusieurs personnes illustres [1], mon manque de fortune, témoignages évidents de ma fidélité, la publicité que sous tous les gouvernements je n'ai pas craint de donner à mes sentiments pour la reine; enfin, la force de la vérité avaient triomphé des impostures dont on avait voulu m'accabler; mais, par un concours de circonstances fatales à moi seule, le retour du roi a ramené sur moi des doutes injurieux.

On a interprété la réforme de la maison d'éducation que je dirigeais et que j'avais organisée. On s'est plu à trouver dans ce témoignage de défaveur la confirmation tacite de torts antécédents; et dans le doute funeste que laissait et que laisse encore planer sur moi le silence des personnes les plus augustes, la calomnie a eu le champ libre, et les libelles et les discours calomnieux sont venus troubler mes dernières années.

[1] Mesdames la marquise de Tourzel et la duchesse de Luynes, madame la maréchale de Beauvau, mesdames les princesses de Poix et d'Hénin, M. le duc de Choiseul, M. le marquis de Lally, ont bien voulu combattre les impressions fâcheuses que chaque émigré rapportait contre moi des pays étrangers.

ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES.

LE COLLIER.

Page 221.

La reine donna le jour au duc de Normandie, et la naissance d'un second fils paraissait ajouter encore au bonheur dont elle jouissait : elle eut encore une seconde princesse, nommée Sophie. Les habitudes paisibles et régulières de la famille royale, qui n'était plus dans l'âge des plaisirs bruyants, rappellent à ma mémoire les années qui s'écoulèrent depuis la paix signée en 1783 jusqu'à l'époque de la naissance de la seconde princesse, comme le temps le plus heureux du règne de Louis XVI. Bientôt ce règne allait être troublé par un orage imprévu, que grossirent l'erreur, la corruption la plus vile et la plus noire calomnie.

Le cardinal de Rohan, qui était entré dans l'intrigue de madame Lamotte d'une manière qui n'est pas encore entièrement éclaircie, fit quelques démarches auprès de M. de Saint-James, trésorier de l'extraordinaire des guerres, pour emprunter une somme considérable. Il lui confia quelques détails sur le marché qu'il avait fait avec Bœhmer pour procurer à la reine son magnifique collier. Le financier, dont la fortune, ébranlée, fut peu de temps après suivie d'une faillite énorme, ne prêta point d'argent. Il eut de la peine à s'expliquer comment le cardinal, ouvertement brouillé avec la reine, se trouvait chargé d'une semblable commission, et crut devoir faire parler à sa majesté de la confidence qui lui avait été faite. J'ignore avec quelle légèreté cet avis fut communiqué ; je sais qu'il fit trop peu d'impression sur la reine. Au comble du bonheur et de la gloire, comment penser qu'il se forme sur un semblable sujet une intrigue capable d'amener l'orage le plus funeste ! La reine me dit seulement que l'on reparlait de cet ennuyeux collier; que M. de Saint-James lui avait fait dire que Bœhmer se berçait encore de l'espoir de le lui faire acheter. Elle me recommanda de lui en parler la première fois que je le verrais, en lui demandant simplement ce qu'il avait fait de cette parure.

Le dimanche suivant je rencontrai Bœhmer dans une des salles du grand appartement, à l'heure où je me rendais à la messe de la reine. Je l'appelai; il me suivit jusqu'à ma travée. Je lui demandai s'il était enfin débarrassé de son collier; il me répondit qu'il était vendu. Je lui demandai dans quelle cour; il me répondit que c'était à Constantinople, et qu'en ce moment il appartenait à la sultane favorite. Je l'en félicitai. Ma véritable satisfaction était cependant relative à la reine, qui ne serait plus obsédée à ce sujet. Le soir je rendis compte de la rencontre que j'avais faite et de ma conversation avec le joaillier. Ce fut une vraie joie pour la reine. Elle témoigna cependant quelque surprise qu'un collier composé pour la parure des Françaises fût porté dans le sérail, et se borna à croire que la beauté seule de cette collection de diamants en avait fait faire l'acquisition. Elle me parla longtemps, à ce sujet, du changement total qui s'opérait dans les goûts et dans les désirs des femmes depuis l'âge de vingt ans jusqu'à trente. Elle me dit qu'étant plus jeune de dix ans elle aimait les diamants à la folie; mais qu'elle n'avait plus que le goût de la société privée, de la campagne, de l'ouvrage, et des soins qu'exigerait l'éducation de ses enfants. Depuis ce moment jusqu'au fatal éclat on ne parla plus du collier.

Le baptême de M. le duc d'Angoulême eut lieu en 1785. La reine commanda à Bœhmer le nœud d'épaule, les boucles et l'épée dont le roi et elle lui firent présent pour cette cérémonie. En remettant ces objets à sa majesté, Bœhmer lui présenta une note qui se trouve fidèlement transcrite dans un des mémoires imprimés pendant le cours du procès du cardinal. La reine entra dans sa bibliothèque, où je parcourais un ouvrage. Elle tenait ce papier à la main. Elle me le lut, en me disant qu'ayant deviné le matin les énigmes du *Mercure* j'allais sans doute lui trouver le mot de celle que ce fou de Bœhmer venait de lui remettre. Ce furent ses propres expressions. Elle me lut cette note, qui contenait, comme celle du mémoire, la prière de ne *pas l'oublier*, et l'expression de son bonheur de la voir en possession des plus beaux diamants existant en Europe. En finissant cette lecture, elle tortilla le papier, le brûla à un bougeoir qui restait allumé dans sa bibliothèque pour cacheter les lettres, et me recommanda seulement, quand je verrais Bœhmer, de lui en demander l'explication. « A-t-il encore assorti quelques parures? ajouta la reine : j'en serais au désespoir; car je ne compte plus me servir de lui. Si je veux faire changer la forme de mes diamants, je me ser-

virai de mon valet de chambre joaillier, qui n'aura pas même l'ambition de me vendre un karat. »

Après cet entretien, je partis pour ma campagne, à Crespy; mon beau-père y avait du monde à dîner tous les dimanches : Bœhmer y venait une ou deux fois par été. Aussitôt que j'y fus établie, il y vint. Je lui répétai fidèlement ce que la reine m'avait chargée de lui dire. Il parut pétrifié, et me demanda comment la reine avait pu ne pas comprendre le sens du papier qu'il lui avait présenté. « Je l'ai lu moi-même, lui répondis-je, et n'y ai rien entendu. — Cela ne m'étonne pas pour vous, madame, » me répondit Bœhmer. Il ajouta qu'il y avait dans tout cela un mystère dont je n'avais pas la confidence, et me demanda un entretien dans lequel il m'instruirait en entier de ce qui s'était passé entre la reine et lui. Je ne pus le lui promettre que pour le soir, à l'heure où les gens de Paris partiraient. Débarrassée des personnes qui exigeaient ma présence dans le salon, je descendis avec Bœhmer dans une allée du jardin. Je crois pouvoir rappeler mot à mot la conversation qui eut lieu entre cet homme et moi. Je fus si frappée d'effroi dès le premier moment où je découvris l'intrigue à la fois la plus vile et la plus dangereuse, que chaque mot de cet entretien est profondément gravé dans ma mémoire. J'étais si pénétrée de ma douleur, j'entrevoyais tant de dangers dans la manière dont la reine aurait à se dégager d'un semblable mensonge, qu'il vint à tonner, à pleuvoir, pendant que je m'entretenais avec Bœhmer, sans que j'y fisse attention.

Étant donc seule avec Bœhmer, je commençai ainsi :

— Que signifie le papier que vous remîtes à sa majesté dimanche, à la sortie de la chapelle?

B. La reine ne peut pas l'ignorer, madame.

— Pardonnez-moi, elle m'a de plus chargée de vous le demander.

B. C'est un jeu.

— Quel jeu voulez-vous qui puisse exister pour une chose aussi simple entre vous et la reine? La reine ne s'habille plus que très-rarement, vous le savez : vous m'avez dit vous-même que l'extrême simplicité de la cour de Versailles faisait tort à votre commerce. Elle craint que vous n'inventiez de nouvelles choses, et m'a expressément ordonné de vous dire qu'elle n'ajouterait jamais un diamant de vingt louis à ceux qu'elle possède.

B. Je le crois, madame, elle en a moins besoin que jamais; mais qu'a-t-elle dit sur l'argent?

— Vous êtes soldé depuis longtemps.

B. Ah, madame! vous êtes bien dans l'erreur! On me doit une bien grosse somme.

— Que voulez-vous dire?

B. Il faut tout vous avouer; la reine vous fait un mystère : elle a acheté mon grand collier.

— La reine! Elle vous l'a refusé, elle l'a refusé au roi, qui voulait le lui donner.

B. Eh bien, elle a changé d'idée.

— En changeant d'idée elle en aurait fait part au roi. Je n'ai pas vu ce collier dans les diamants de la reine.

B. Elle devait le porter le jour de la Pentecôte. J'ai été bien étonné de ce qu'elle ne l'a pas fait.

— Dans quel temps la reine vous a-t-elle annoncé qu'elle s'était décidée à l'acquisition de votre collier?

B. Elle ne m'a jamais parlé elle-même à ce sujet.

— Qui donc a été son intermédiaire?

B. Le cardinal de Rohan.

— Elle ne lui a pas adressé la parole depuis dix ans! Je ne sais par quelle intrigue, mon cher Bœhmer, mais vous êtes volé, le fait est certain.

B. La reine fait semblant d'être mal avec son éminence; mais il est très-bien avec elle.

— Que voulez-vous dire? La reine fait semblant d'être mal avec un personnage aussi marquant à la cour! Les souverains font plutôt semblant d'être bien. Elle a fait semblant quatre ans de suite de ne pas vouloir acheter ni accepter votre collier! Elle l'achète et fait semblant de ne s'en point souvenir, puisqu'elle ne le porte pas! Vous êtes fou, mon pauvre Bœhmer, et je vous vois entortillé dans une intrigue qui me fait frémir pour vous et m'afflige pour sa majesté. Lorsque je vous demandai, il y a six mois, ce qu'était devenu ce collier, et où vous l'aviez placé, vous m'avez dit que vous l'aviez vendu à la sultane favorite.

B. J'ai répondu comme la reine le voulait : c'était elle qui m'avait fait ordonner par M. le cardinal de faire cette réponse.

— Mais enfin, comment les ordres de sa majesté vous ont-ils été transmis?

B. Par des écrits signés de sa main; et depuis quelque temps je

suis forcé de les faire voir aux gens qui m'ont prêté de l'argent, pour parvenir à les calmer.

— Vous n'en avez donc jamais reçu ?

B. Pardonnez-moi, j'ai touché en livrant le collier une somme de trente mille francs en billets de la caisse d'escompte, que sa majesté m'a fait donner par M. le cardinal ; et vous pouvez être bien sûre qu'il voit sa majesté en particulier ; car il m'a dit, en me remettant cette somme, qu'elle l'avait prise en sa présence dans un portefeuille placé dans le secrétaire de porcelaine de Sèvres qui est dans son petit boudoir.

— Tout cela ce sont des mensonges ; et vous êtes bien coupable, ayant prêté serment de fidélité au roi et à la reine par les charges que vous possédez auprès de leurs personnes, de traiter à l'insu du roi pour la reine, lorsqu'il s'agit d'un objet aussi important, et avec elle sans avoir directement reçu ses ordres.

Cette dernière remarque frappa ce dangereux imbécile ; il me demanda ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'aller trouver M. le baron de Breteuil, son ministre depuis qu'il avait la charge de garde des diamants de la couronne, de lui dire avec sincérité tout ce qui s'était passé, et de se laisser diriger par lui. Il m'assura qu'il préférait me charger de cette explication avec la reine. Je m'y refusai, démêlant dans son récit un foyer d'intrigues que la prudence devait me faire éviter. Je passai dix jours à ma campagne sans entendre parler de cette affaire. La reine m'ayant fait demander au petit Trianon, pour répéter avec moi le rôle de Rosine, qu'elle devait jouer dans *le Barbier de Séville*, je me trouvai seule avec elle, assise sur son canapé ; il ne fut question que du rôle. Après une heure employée en répétition, sa majesté me demanda pourquoi je lui avais envoyé Bœhmer ; qu'il était venu pour lui parler de ma part ; qu'elle n'avait pas voulu le voir. J'appris de cette manière qu'il n'avait rien fait de ce que je lui avais conseillé. L'impression qui se fit sur mes traits lorsque j'entendis prononcer le nom de cet homme fut très-vive ; la reine s'en aperçut, et me fit des questions. Je la suppliai de le voir ; je l'assurai que cela était instant pour sa tranquillité, qu'une intrigue se tramait à son insu ; qu'elle était grave, puisque l'on montrait aux gens qui prêtaient de l'argent à Bœhmer des engagements signés d'elle. Sa surprise, son dépit furent extrêmes. Elle m'ordonna de rester à Trianon, fit partir un courrier pour Paris, le faisant demander sous un prétexte que j'ai oublié. Il vint le lendemain matin,

jour même de la représentation de la comédie, et ce fut le dernier des amusements que la reine se permettait dans cette retraite.

La reine le fit entrer dans son cabinet, lui demanda par quelle fatalité elle avait encore à entendre parler de sa folle prétention de lui vendre un objet qu'elle refusait constamment depuis plusieurs années. Il répondit qu'il y était bien forcé, ne pouvant plus calmer ses créanciers. « Que me font vos créanciers? » lui dit sa majesté. Alors Bœhmer lui avoua successivement tout ce qui, selon ses illusions, s'était passé entre la reine et lui par l'intervention du cardinal. A chaque chose qu'elle entendait, son étonnement égalait son courroux et sa surprise. Elle parlait en vain; l'importun et dangereux joaillier ne cessait de répéter : « Madame, il n'est plus temps de feindre, daignez avouer que vous avez mon collier, et faites-moi donner des secours, ou ma banqueroute aura bientôt tout dévoilé. »

On peut aisément se peindre ce que la reine eut à souffrir. A la sortie de Bœhmer, je la trouvai dans un état alarmant; l'idée que l'on avait pu croire qu'un homme tel que le cardinal avait sa confiance intime; qu'elle s'était servie de lui vis-à-vis d'un marchand pour se procurer, à l'insu du roi, une chose qu'elle avait refusée du roi lui-même, la mettait au désespoir. Elle demanda successivement l'abbé de Vermond et le baron de Breteuil. Leur haine pour le cardinal, le mépris qu'ils lui portaient, leur firent trop oublier que les vices les plus bas n'empêchent pas les premiers ordres de l'empire d'être défendus par ceux auxquels ils ont l'honneur d'appartenir; qu'un Rohan, un prince de l'Église, quelque coupable qu'il fût, aurait un parti considérable auquel devaient naturellement se rallier tous les mécontents de la cour et les frondeurs de Paris.

On crut trop facilement qu'il serait dépouillé de tous les avantages de son rang et de son ordre, pour être livré à la honte de sa conduite déréglée : on se trompa.

Je vis la reine après la sortie du baron et de l'abbé; elle me fit frémir par son agitation. « Il faut, disait-elle, que les vices hideux soient démasqués; quand la pourpre romaine et le titre de prince ne cachent qu'un besogneux, un escroc, qui ose compromettre l'épouse de son souverain, il faut que la France entière et que l'Europe le sachent. » Il est évident que dès ce moment le plan funeste était arrêté. La reine vit mon effroi; je ne le lui dissimulai point, je lui connaissais trop d'ennemis pour ne pas appréhender de la voir occuper le monde entier d'une intrigue que l'on chercherait à embrouiller

encore plus. Je la suppliai de prendre les conseils les plus sages et les plus modérés. Elle m'imposa silence, en me disant d'être tranquille, bien persuadée qu'il ne se ferait aucune imprudence.

Le dimanche suivant, jour de l'Assomption, au moment où le cardinal, revêtu de ses habits sacerdotaux, allait se rendre à la chapelle, le roi le fit demander à midi, dans son cabinet, en présence de la reine. « Vous avez acheté des diamants à Bœhmer, lui dit le roi. — Oui, sire. — Qu'en avez-vous fait ? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la reine. — Qui vous avait chargé de cette commission ? — Une dame nommée la comtesse de Lamotte-Valois, qui m'a présenté une lettre de la reine, et j'ai cru faire une chose agréable à sa majesté, en me chargeant de cette négociation. » La reine l'interrompit avec vivacité, pour lui demander comment il avait pu croire, lui auquel elle n'avait pas adressé la parole depuis plus de huit ans, qu'il avait été choisi pour une semblable commission, et par l'entremise d'une femme qu'elle ne connaissait pas. « Je vois bien, dit le cardinal, que j'ai été trompé. » Il sortit alors de sa poche un billet de sa majesté, signé *Marie-Antoinette de France*. Le roi se récria, et lui dit qu'un grand aumônier devait savoir que les reines de France ne signaient que leurs noms de baptême ; que même les filles de France n'avaient point d'autre signature, et que si la famille royale avait à ajouter un nom à cette signature d'usage, ce ne serait pas *de France*. L'écriture n'était pas plus imitée que le protocole ; le roi le lui observa de même. Sa majesté lui montra ensuite copie d'une lettre adressée à Bœhmer, en lui demandant s'il avait écrit une semblable lettre ? Le cardinal, après l'avoir parcourue des yeux, répondit qu'il ne se souvenait pas de l'avoir écrite. « Si on vous la présentait signée de vous ? lui dit alors le roi. — Si la lettre est signée, elle est véritable, » répondit le cardinal. Il était extrêmement troublé, et répéta plusieurs fois : « J'ai été trompé, sire ; je payerai le collier, je demande pardon à vos majestés. » Le roi lui dit de se remettre et de passer dans le cabinet suivant où il trouverait du papier, des plumes, et pourrait écrire ses aveux ou ses réponses. M. de Vergennes et le garde des sceaux furent d'avis d'apaiser cette affaire, et d'en éviter le scandale. L'opinion du baron de Breteuil prévalut ; le ressentiment de la reine la favorisait. Le cardinal rentra, et présenta au roi quelques lignes aussi embrouillées que ce qu'il avait dit. Il reçut l'ordre de sortir accompagné du baron, qui le fit arrêter par M. d'Agoult, major de cour. Il confia la conduite du cardinal, jusqu'à

son appartement, à un jeune lieutenant des gardes, qui peu de jours auparavant s'était vu arrêter pour dettes. L'ordre de suivre le cardinal, de répondre de sa personne, le mot arrestation enfin, troublèrent si fort ce jeune homme, qu'il perdit toutes les facultés de réfléchir à l'importance de sa mission. Le cardinal rencontra dans la galerie de la chapelle son heiduque, et lui parla en allemand. Voulant écrire les ordres qu'il lui donnait et n'ayant pas sur lui de crayon, il demanda au sous-lieutenant s'il pouvait lui en prêter un. Il en avait un; il le présenta au cardinal, et attendit patiemment que son éminence eût tracé sur un morceau de papier les ordres qu'il donnait à l'abbé Georgel, son grand-vicaire, de brûler, dans son cabinet à Paris, la totalité de sa correspondance avec madame Lamotte. De ce moment toutes les preuves de cette intrigue disparurent. Madame Lamotte fut arrêtée à Bar-sur-Aube; son mari était déjà passé en Angleterre. Dès le commencement de cette funeste affaire, l'inconsidération et l'imprévoyance semblaient avoir dicté toutes les démarches de la cour; l'obscurité qui en résulta laissa le champ libre aux fables qui composèrent les volumineux mémoires écrits de part et d'autre. La reine concevait si peu ce qui pouvait avoir donné lieu à l'intrigue dont elle allait être victime, qu'au moment où le roi interrogeait le cardinal, il lui vint à l'esprit une idée effrayante. Elle pensa, avec cette rapidité que font naître l'intérêt personnel et l'extrême agitation, que si le projet de la perdre aux yeux du roi et des Français était le motif caché de cette intrigue, le cardinal allait peut-être affirmer qu'elle avait le collier; qu'il avait été honoré de sa confiance pour cette acquisition faite à l'insu du roi, et indiquer un endroit secret de son appartement où il l'aurait fait cacher par quelque traître. Le besoin d'argent et la plus basse escroquerie étaient les seules bases de cette criminelle affaire : déjà le collier était dépecé et vendu, partie à Londres et en Hollande, le reste à Paris.

Du moment que l'arrestation du cardinal fut connue, la clameur fut universelle. Chaque mémoire qui parut pendant la durée du procès l'augmentait encore, et rien ne tendait à en dévoiler les causes secrètes. Le clergé prit dans cette circonstance le parti qu'un peu de sagesse et la moindre connaissance de l'esprit d'un semblable corps auraient dû faire pressentir. Les Rohan et la maison de Condé firent, ainsi que le clergé, entendre partout leurs plaintes. Le roi consentit au jugement légal, et dans les premiers jours de septembre il adressa au parlement des lettres patentes dans lesquelles sa ma-

jesté disait que, « pénétré de la plus juste indignation, en voyant les moyens qui, de l'aveu du sieur cardinal, avaient été employés pour inculper sa très-chère et très-honorable épouse et compagne, il avait, etc. »

Moment funeste! où la reine se trouva, par cette faute si impolitique, en jugement avec un sujet contre lequel le pouvoir seul du roi eût dû agir. De faux principes d'équité, l'ignorance et la haine avaient combiné, dans le désordre de conseils mal tenus, une marche à la fois attentatoire à l'autorité royale et à la morale publique.

On vit les princes et les princesses de la maison de Condé, les maisons de Rohan, de Soubise et Guéménée, prendre le deuil et se mettre en haie sur le passage de messieurs de la grande chambre, pour les saluer lorsqu'ils se rendaient au palais, les jours des séances relatives au procès du cardinal, et des princes du sang se déclarèrent en sollicitation ostensible contre la reine de France.

Le pape voulut réclamer, pour le cardinal de Rohan, le droit que lui donnait son rang ecclésiastique, et demanda qu'il fût jugé à Rome. Le cardinal de Bernis, ambassadeur de France près de sa sainteté, ancien ministre des affaires étrangères, réunissant la sagesse d'un vieux diplomate aux principes d'un prince de l'Église, voulait que l'on étouffât cette scandaleuse affaire.

Mesdames, tantes du roi, restées très-liées avec cet ambassadeur, adoptèrent son opinion, et la conduite du roi et de la reine fut également et hautement censurée dans les appartements de Versailles, dans les hôtels et dans les cafés de Paris.

Il est aisé de rattacher à cette aventure, aussi fatale qu'inattendue, aussi vicieusement combinée que faiblement et dangereusement punie, les désordres qui préparèrent tant de moyens au parti ennemi de l'autorité.

Dans les premiers mois de l'année 1786, le cardinal fut pleinement acquitté et sortit de la Bastille; madame Lamotte condamnée à être fouettée, marquée et renfermée. Par suite des fausses vues qui dirigeaient les démarches de la cour, on y trouva que le cardinal et la femme Lamotte étaient également coupables et inégalement jugés, et on voulut rétablir la balance de la justice en exilant le cardinal à l'abbaye de la Chaise-Dieu, et en laissant évader madame Lamotte peu de jours après son entrée à l'hôpital.

Cette nouvelle faute confirma les Parisiens dans l'idée que cette vile créature, qui jamais n'avait pu pénétrer même jusqu'au ca-

binet des femmes de la reine, avait réellement intéressé cette infortunée princesse. Cagliostro, un de ces intrigants à prétendues sciences ou découvertes secrètes, qui viennent, tous les ving-cinq à trente ans, occuper les oisifs les plus importants de Paris, un capucin, une fille du Palais-Royal, se trouvèrent impliqués dans ce procès; il ne parut sur la scène aucun personnage connu. Le nommé Desclos, garçon de la chambre de la reine, et musicien de la chapelle, fut le seul homme attaché au service de la cour que madame Lamotte ait osé citer. Il comparut dans le procès du cardinal. C'était à lui qu'elle disait avoir remis le collier. Elle le nomma, parce qu'elle avait passé une soirée avec lui chez la femme d'un petit chirurgien accoucheur de Versailles. Ainsi la prétendue amie de la reine, quand elle allait lui faire sa cour, demeurait à la Belle-Image, et figurait dans le cercle des plus minces bourgeois de cette ville.

Aussitôt que j'eus connaissance du jugement du cardinal, je me transportai chez la reine. Elle entendit ma voix dans la pièce qui précédait son cabinet. Elle m'appela; je la trouvai fort émue. Elle me dit, avec une voix entrecoupée : « Faites-moi votre compliment de condoléance; l'intrigant qui a voulu me perdre, ou se procurer de l'argent en abusant de mon nom et prenant ma signature, vient d'être pleinement acquitté. Mais, ajouta-t-elle avec force, comme Française recevez aussi mon compliment de condoléance. Un peuple est bien malheureux d'avoir pour tribunal suprême un ramas de gens qui ne consultent que leurs passions, et dont les uns sont susceptibles de corruption, et les autres d'une audace qu'ils ont toujours manifestée contre l'autorité et qu'ils viennent de faire éclater contre ceux qui en sont revêtus [1]. » A ce moment le roi entra, je voulus me retirer : « Restez, me dit-il, vous êtes du nombre de celles qui partagez

[1] On lit ce qui suit dans les *Mémoires* de l'abbé Georgel :

« M. d'Éprémenil, conseiller du parlement, dit l'abbé Georgel dans ses *Mémoires*, mais qui n'était pas juge dans l'affaire, trouva des moyens secrets pour nous instruire de particularités très-intéressantes dont la connaissance nous a été de la plus grande utilité. Je dois ici cet hommage à son zèle et à son obligeance »

Il ajoute dans un autre endroit, en parlant du moment où l'arrêt fut rendu : « Les séances furent longues et multipliées; il fallut y lire toute la procédure; plus de cinquante juges y siégeaient : un maître des requêtes, ami du prince, écrivait tout ce qui s'y était dit, et le faisait passer à ses conseils, qui trouvèrent les moyens d'en instruire M. le cardinal et d'y joindre le plan de conduite qu'il devait tenir. »

D'Éprémenil et d'autres jeunes conseillers ne montraient alors en effet que trop d'audace à braver la cour, trop d'ardeur à saisir l'occasion de l'attaquer. Ils ébranlaient les premiers l'autorité que leurs fonctions leur faisaient un devoir de rendre respectable. Il faut signaler des torts que leur infortune n'a depuis que trop expiés.

(*Note de l'éditeur.*)

sincèrement la douleur de votre maîtresse. » Il s'approcha de la reine, et la prit par la main : « Cette affaire vient d'être outrageusement jugée, ajouta-t-il; elle s'explique cependant aisément. Il ne faut pas être Alexandre pour trancher ce nœud gordien. Le parlement n'a vu dans le cardinal qu'un prince de l'Église, un prince de Rohan, le proche parent d'un prince du sang; et il eût dû voir en lui un homme indigne de son caractère ecclésiastique, un dissipateur, un grand seigneur dégradé par ses honteuses liaisons, un enfant de famille aux ressources, comme il y en a tant dans Paris, et faisant de la terre le fossé. Il a cru qu'il donnerait d'assez forts payements à Bœhmer pour acquitter avec du temps le prix du collier; mais il connaissait trop bien les usages de la cour, et n'est pas assez imbécile pour avoir cru madame de Lamotte admise auprès de la reine, et chargée d'une semblable commission. »

Je ne prétends pas prononcer en dernier ressort contre la crédulité ou la malhonnêteté du cardinal, en rendant fidèlement le jugement du roi; mais il perça dans le monde, et je devais les détails fidèles d'un entretien où il voulut bien l'articuler avec autant d'abandon. Il continua encore à parler de ce terrible procès, et voulut bien me dire : « Je vous ai sauvé un désagrément que vous auriez éprouvé sans utilité pour la reine : tous les papiers du cardinal ont été brûlés, à l'exception d'un petit billet de sa main, trouvé seul au fond d'un tiroir; il est de la fin de juillet, et dit que Bœhmer a vu madame Campan, qui lui a dit de prendre garde à l'intrigue dont il serait la victime; qu'elle mettrait sa tête sur un billot pour soutenir que jamais la reine n'avait voulu du collier, et qu'elle n'en avait sûrement pas fait mystérieusement l'emplète. Avez-vous eu cette conversation avec cet homme? » me dit le roi. Je répondis que je me rappelais lui avoir dit à peu près ces mots, et que j'en avais rendu compte à la reine. « Eh bien, continua-t-il, on m'a fait demander si cela m'agréait que vous fussiez mandée pour comparaître, et j'ai répondu que si cela n'était pas absolument indispensable on me ferait plaisir de ne point mander une personne aussi rapprochée de la reine que vous l'êtes. Comment expliquer, par exemple, continua le roi, que cet homme ait écrit ce billet trois semaines avant le jour où je lui ai parlé, sans faire la moindre démarche auprès de la reine ou de moi? »

M. Pierre de Laurencel, substitut du procureur général, fit parvenir à la reine une liste des noms des membres de la grande cham-

bre, avec les moyens dont s'étaient servis les amis du cardinal pour gagner leurs voix pendant la durée du procès. J'ai eu cette liste à garder parmi les papiers que la reine avait déposés chez M. Campan, mon beau-père, et qu'à sa mort elle m'ordonna de garder. J'ai brûlé cet état, et je me rappelle que les femmes y jouaient un rôle affligeant pour leurs mœurs : c'était par elles, et à raison de sommes considérables qu'elles avaient reçues, que les plus vieilles et les plus respectables têtes avaient été séduites. Je ne vis pas un seul nom du parlement directement gagné.

A cette époque finirent les jours fortunés de la reine; adieu pour jamais aux paisibles et modestes voyages de Trianon, aux fêtes où brillaient à la fois la magnificence, l'esprit et le bon goût de la cour de France; adieu surtout à cette considération, à ce respect dont les formes accompagnent le trône, mais dont la réalité seule est la base solide.

VOYAGE DE VARENNES.

Page 299.

Quatre ou cinq mois avant le funeste voyage de Varennes, la reine en commença mystérieusement les apprêts. Elle désira se faire précéder par beaucoup de choses inutiles dans des temps ordinaires, mais qu'il eût été plus prudent de regarder alors comme superflues.

Je reçus l'ordre de préparer, de la manière la plus secrète, un trousseau complet pour la reine, Madame, sa fille, et monseigneur le dauphin. L'espionnage de l'Assemblée était alors porté à un tel degré, et les moindres actions des gens connus pour posséder la confiance des souverains, épiées avec tant de soins, que je fus obligée d'aller à pied, et presque déguisée, acheter tous les objets nécessaires.

Ma sœur fit faire les hardes destinées à l'usage de Madame et du dauphin, en supposant un présent qu'elle devait envoyer en province. Les malles passèrent aux frontières comme appartenant à une de mes tantes, madame Cardon, veuve du major de la ville d'Arras, qui se rendit à Bruxelles avec l'ordre d'y attendre la reine, et qui ne rentra en France qu'après l'acceptation de la constitution, en septembre 1791.

Un nécessaire énorme pour sa dimension, et qui contenait depuis une bassinoire jusqu'à une écuelle d'argent, parut un meuble dont on ne pouvait se passer. La reine chercha un moyen de faire parvenir

à Bruxelles son nécessaire. Elle l'avait commandé à l'époque des premières insurrections, en 1789, pour lui servir *en cas de fuite précipitée*. Le moment d'en faire usage était arrivé. Elle ne voulait pas en être privée.

Je m'opposai, avec toute la force des raisonnements, à l'exécution de cette idée. Un meuble volumineux et destiné à des voyages ne pouvait sortir de la chambre de la reine sans donner lieu à beaucoup de soupçons, et peut-être de dénonciations. Enfin, il fut arrêté que M. F. S., de l'ambassade de Vienne, alors chargé des affaires en l'absence du comte de Mercy, demanderait à la reine, de la part de madame la gouvernante, un nécessaire semblable en tout au sien. Le soin de faire exécuter la commission de l'archiduchesse me fut donné publiquement; la reine crut ce détour suffisant pour éloigner tout soupçon, mais elle se trompait. La connaissance des hommes manque plus particulièrement aux personnes nées sur le trône qu'à toute autre.

Je pressais vainement l'ouvrier de livrer son ouvrage; il demandait encore deux mois pour le rendre, et le moment fixé pour le départ approchait. La reine, toujours beaucoup trop occupée de cette bagatelle, pensa qu'ayant effectivement commandé un nécessaire, sous le prétexte d'en faire présent à madame sa sœur, elle pouvait feindre le désir de l'en faire jouir plus vite en lui envoyant le sien, et m'ordonna de le faire partir.

Je donnai l'ordre à la femme de garde-robe chargée de tous les détails de ce genre de mettre le nécessaire en état d'être emballé et transporté, de la part de la reine, chez M. de...., pour qu'il le fît passer à Bruxelles.

Cette femme s'acquitta ponctuellement de la commission; mais le soir même, 15 mai 1791, elle fit savoir à M. Bailly, maire de Paris, qu'il se faisait chez la reine des apprêts pour un départ, et que le nécessaire était déjà parti, sous le prétexte d'en faire don à madame l'archiduchesse Christine.

Il avait fallu de même faire passer la totalité des diamants appartenant à la reine. Sa majesté s'était établie avec moi dans un cabinet d'entresol donnant sur le jardin des Tuileries, et nous emballâmes dans une petite caisse tout ce qu'elle possédait en diamants, rubis et perles. Les écrins qui contenaient toutes ces parures, formant un volume considérable, avaient été déposés dès le 6 octobre 1789 chez le valet de chambre joaillier. Ce serviteur fidèle, s'étant de lui-

même expliqué l'emploi que l'on devait avoir fait des pierreries, avait détruit toutes ces boîtes, couvertes, selon l'usage, en maroquin rouge, orné du chiffre et des armes de la reine. Aux visites domiciliaires, en janvier 1793, il lui aurait été impossible de les soustraire aux yeux des inquisiteurs populaires, et cette découverte eût pu fournir un motif d'accusation contre la reine.

Je n'avais plus que quelques pièces à placer dans la boîte, lorsque la nécessité de descendre pour le jeu, qui avait lieu à sept heures précises, força la reine de suspendre cette occupation. Elle m'ordonna de laisser tous les diamants sur le canapé, persuadée que, prenant elle-même la clef de son cabinet et une sentinelle étant au-dessous de cette fenêtre, il n'y avait rien à craindre pour la nuit, et comptant revenir le lendemain de très-bonne heure terminer cet ouvrage.

La même femme qui avait dénoncé l'envoi du nécessaire était chargée par la reine du soin de ses cabinets intérieurs; aucun frotteur n'avait la permission d'y entrer; elle y renouvelait les fleurs, balayait les tapis, etc. La reine reprenait de ses mains la clef de ses cabinets lorsqu'elle avait fini de les ranger; mais cette femme, désirant se bien acquitter de ses fonctions, et n'obtenant quelquefois cette clef que de simples minutes, en avait probablement, pour cette seule raison, commandé une à l'insu de la reine. Il est impossible d'en douter, puisque l'envoi des diamants fut le sujet d'une seconde délation, dont après le retour de Varennes la reine eut connaissance. Elle avait dit formellement que sa majesté, aidée de madame Campan, avait emballé la totalité de ses pierreries quelque temps avant le départ; qu'elle en était sûre, ayant trouvé les diamants et le coton qui servait à les envelopper épars sur le canapé dans le cabinet d'entresol de la reine; et sûrement elle n'avait pu voir ces apprêts que dans l'espace de sept heures du soir à sept heures du matin. La reine, s'étant trouvée le lendemain à l'heure qu'elle m'avait indiquée, la boîte fut remise à Léonard, coiffeur de sa majesté.

La boîte qui les renfermait resta longtemps à Bruxelles. Elle est enfin parvenue à madame la duchesse d'Angoulême, et lui fut remise par l'empereur à son arrivée à Vienne. J'ajouterai ici quelques détails qui ne sauraient trouver place ailleurs. Pour ne laisser aucun des diamants de la reine, j'avais fait demander à la première femme des atours de me remettre la pièce de corps du grand habit, et tout l'assortiment qui servait pour le corset du grand habit, aux jours de grande représentation, objets qui restaient habituellement à la garde-robe.

La surintendante et la dame d'honneur étant absentes, cette femme me fit demander de lui signer un reçu dont elle dicta elle-même les termes, et qui la tenait quitte de la responsabilité de ces diamants. Elle eut la prudence de brûler ce titre dans le moment de la crise du 10 août. La reine n'ayant pas voulu faire rentrer ses diamants en France, lors de la funeste arrestation de Varennes, en était souvent occupée dans l'année qui s'écoula entre cette époque et celle du 10 août, et craignait surtout qu'un semblable secret ne fût dévoilé.

Par suite d'un décret de l'Assemblée, qui privait le roi de la garde des diamants de la couronne, la reine avait déjà rendu à cette époque ceux dont elle faisait un usage habituel.

Les douze brillants, nommés *Mazarins*, du nom du cardinal qui en avait enrichi le Trésor, quelques diamants taillés en rose et le *Sanci*, étaient ceux qu'elle préférait. Elle voulut remettre elle-même la boîte qui les contenait au commissaire nommé par l'Assemblée nationale, pour les réunir aux diamants de la couronne. Après les lui avoir donnés, elle lui présenta un rang de perles fines d'une grande beauté, en lui disant « que cet objet avait été apporté en France par Anne d'Autriche; qu'il était au-dessus de toute valeur par sa rareté; qu'ayant été substitué par cette princesse aux reines et dauphines, Louis XV le lui avait remis à son arrivée en France; mais qu'elle le regardait comme propriété nationale. — C'est le sujet d'une question, madame, lui répondit le commissaire. — Monsieur, reprit la reine, il m'appartient de la décider, et elle l'est. »

Mon beau-père, touchant à la fin de ses jours et mourant du chagrin que lui donnaient les malheurs de ses maîtres, intéressait et occupait beaucoup la reine. Il avait été sauvé de la fureur du peuple dans la cour des Tuileries.

Le jour auquel le roi fut forcé par une insurrection de renoncer à un voyage à Saint-Cloud, sa majesté regardait sa perte comme inévitable si en partant elle laissait ce serviteur intime dans l'appartement qu'il occupait aux Tuileries. Elle avait, d'après ces craintes, ordonné à M. Vicq-d'Azyr, son médecin, de lui conseiller les eaux du Mont-Dor en Auvergne, et de le décider à partir à la fin de mai. La reine m'assura, au moment de mon départ, que du 15 au 20 juin le grand projet serait exécuté; que n'étant pas de mois de service, madame Thibaut ferait le voyage; mais qu'avant mon départ elle avait encore plusieurs choses à m'ordonner. Elle me chargea, à ce moment, d'écrire à ma tante, madame Cardon, qui dès

lors était munie des hardes que j'avais commandées, qu'au moment où elle recevrait de M. Auguié une lettre dont la date serait accompagnée d'un *B*, d'une *L* ou d'une *M*, elle se rendrait de suite avec ses effets à Bruxelles, à Luxembourg ou à Montmédy. Elle me recommanda de bien expliquer le sens de ces trois lettres à ma sœur, de les lui laisser par écrit, pour qu'au moment du départ elle pût me remplacer pour écrire à Arras. La reine avait une commission plus délicate à me confier; il s'agissait de choisir, parmi mes connaissances, une personne discrète, d'une classe obscure, mais parfaitement dévouée aux intérêts de la cour, pour lui demander si elle voulait recevoir un portefeuille qu'elle ne remettrait qu'à moi ou à une personne munie d'un écrit de la reine. Elle ajouta qu'elle ne voulait point voyager avec ce portefeuille, mais qu'il était de la plus grande importance que mon opinion fût mûrie et bien assurée sur la fidélité des gens auxquels il serait confié. Je lui proposai madame Vallayer-Coster, aimable, estimable artiste, que je connaissais dès mon enfance, et dont les sentiments n'étaient point douteux. Elle demeurait dans les galeries du Louvre. Ce choix parut bon. La reine se rappela qu'elle l'avait mariée en lui donnant une place de finances, et ajouta qu'il fallait bien aussi compter quelquefois sur la reconnaissance. Elle m'indiqua alors le garçon de toilette que je devais mener avec moi pour lui faire parfaitement connaître le logement de madame Coster dans les galeries du Louvre, lorsqu'il porterait le portefeuille. La reine me recommanda essentiellement, la veille de son départ, de gagner Lyon et les frontières aussitôt qu'elle serait partie. Elle me conseilla de prendre avec moi une personne de confiance qui fût capable de rester auprès de M. Campan lorsque je le quitterais, et m'assura qu'elle ferait donner l'ordre à M. *** de partir aussitôt qu'on la saurait aux frontières, pour protéger ma sortie. Elle voulut bien ajouter qu'ayant encore une longue course à faire dans les pays étrangers, elle voulait me remettre trois cents louis. Je baignai de larmes les mains de la reine au moment de cette douloureuse séparation; ayant de l'argent à ma disposition, je refusai son or. Je ne redoutais pas la route pénible que j'avais à faire pour la rejoindre; j'appréhendais que, par des trahisons ou par de mauvaises combinaisons, un projet dont la sûreté ne m'était pas assez démontrée ne vînt à manquer. J'aurais répondu de tout le service intérieur de la reine, et j'avais raison; mais sa femme de garde-robe me causait de justes alarmes. J'osai les communiquer à la reine; je n'avais jamais profité de la

confiance dont elle m'honorait pour desservir personne, et dans ce moment il était de mon devoir d'agir en opposition avec mes principes. Je communiquai à la reine une foule de propos révolutionnaires qu'elle m'avait tenus ii y avait peu de jours. Cette charge était directement sous les ordres de la première femme : elle avait refusé d'obéir à ceux que je lui donnais, me parlant avec insolence de *hiérarchie renversée, d'égalité entre les hommes*, à plus forte raison entre les personnes munies de charges à la cour; et ce fatras de mots placés en ce moment dans la bouche de tous les partisans de la révolution fut terminé par une phrase qui m'avait effrayée. « Vous savez beaucoup de secrets importants, madame, me dit cette femme; et moi j'en ai deviné tout autant. Je ne suis point une sotte; je vois tout ce qui se passe ici par suite des mauvais conseils que l'on donne au roi et à la reine : je pourrais les déjouer tous si je voulais. » J'étais sortie pâle et tremblante de cette espèce de rixe, où j'avais promptement pris l'attitude du silence. Malheureusement, ayant commencé mon récit à la reine par des détails sur le refus que cette femme avait fait de m'obéir, et les souverains étant toute leur vie importunés des réclamations sur les prérogatives des places, elle crut que mon mécontentement avait une grande part dans la démarche que je faisais; et cette femme ne lui inspira pas assez de crainte. Sa charge, quoique très-subalterne, lui rapportait près de 15,000 francs par an. Encore jeune, assez belle, bien logée dans les entresols des Tuileries, elle recevait beaucoup de monde, et avait le soir un cercle composé de députés du parti de la révolution. M. de Gouvion, major général de la garde nationale, passait presque toutes les journées près d'elle; et il est à présumer que depuis longtemps elle servait le parti opposé à la cour. La reine demanda à cette femme la clef d'une porte qui conduisait sous le grand vestibule des Tuileries, en lui disant qu'elle voulait en avoir une pareille pour éviter de sortir par le pavillon de Flore. MM. de Gouvion et de la Fayette durent être instruits de cette circonstance, et des gens bien informés m'ont assuré que la nuit même du départ de la reine cette malheureuse avait chez elle un espion qui vit sortir la famille royale.

Pour moi, après avoir exécuté tous les ordres de la reine, le 30 mai 1791, je partis pour l'Auvergne. J'étais déjà établie dans le triste et étroit vallon du Mont-Dor, lorsque vers les quatre heures du soir, le 25 juin, j'entends le bruit d'un tambour qui rassemblait les habitants de ce hameau. Quand il eut cessé, un perruquier, venu

de Besse, dit à haute voix en patois auvergnat : « Le roi et la reine s'enfuyaient pour perdre la France, mais je viens vous apprendre qu'ils sont arrêtés et bien gardés par cent mille hommes sous les armes. » J'osais encore espérer qu'il débitait une fausse nouvelle; mais il ajouta : « La reine, avec sa fierté bien connue, a levé le voile qui couvrait son visage, et a dit à tous les citoyens qui faisaient des reproches au roi : *Eh bien, puisque vous reconnaissez votre souverain, respectez-le !* » A ces expressions, qu'il n'appartenait pas à la société des jacobins de Clermont d'avoir inventées, je m'écriai : *La nouvelle est vraie !*

J'exprimerais mal mon désespoir, et il occuperait une place trop secondaire dans le récit d'un événement si important. Je sus à l'instant même qu'un courrier étant venu de Paris à Clermont, le procureur de la commune en avait fait partir pour tous les chefs-lieux de canton, ceux-ci pour les simples districts, et les derniers pour les villages et les hameaux. C'était par cette filière, due à l'établissement des clubs, que la triste nouvelle du malheur de mes maîtres était venue me trouver dans le lieu le plus sauvage de la France, et au milieu des neiges dont nous étions environnés.

Le 28, je reçus un billet que je reconnus être de la main de M. Diet, huissier de la chambre de la reine, mais dicté par sa majesté. Il contenait ces mots : « J'arrive à l'instant; je viens d'entrer dans mon bain. J'existe, ainsi que ma famille. J'ai bien souffert. Ne rentrez à Paris que lorsque je vous ferai mander. Prenez bien soin de mon pauvre Campan, adoucissez sa douleur. Espérez des temps plus heureux. » .

Ce billet, pour plus de sûreté, était adressé au valet de chambre de mon beau-père. Combien je fus touchée en voyant qu'après la crise la plus cruelle nous avions été un des premiers objets des bontés de cette infortunée princesse !

M. Campan n'ayant pu faire aucun usage des eaux du Mont-Dor, et la première effervescence populaire étant calmée, je crus pouvoir retourner à Clermont. Le comité de surveillance ou de sûreté générale avait voulu m'y faire arrêter; mais M. l'abbé Louis, ancien conseiller au parlement, alors membre de l'Assemblée constituante, voulut bien affirmer que j'étais en Auvergne uniquement pour rendre des soins à mon beau-père, qui était extrêmement malade. On borna les précautions relatives à mon absence de Paris à nous mettre sous la surveillance du procureur de la commune, qui était en même temps

président du club des jacobins ; mais il était aussi médecin estimé, et, sans me douter des ordres secrets qu'il avait reçus relativement à moi, j'avais cru favorable à notre tranquillité de le préférer pour soigner mon malade. Je le payai sur le pied des meilleurs médecins de Paris, et je demandai une visite du matin et du soir. J'avais pris la précaution de ne m'abonner que pour le *Moniteur*. Souvent le docteur Monestier (c'était le nom de ce médecin) se chargeait de nous en faire la lecture. Lorsqu'il voulait s'exprimer sur le compte du roi et de la reine avec les expressions injurieuses et grossières malheureusement adoptées à cette époque par toute la France, je l'arrêtais et lui disais sans emportement : « Monsieur, vous êtes ici avec les propres serviteurs de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Quels que soient les torts que la nation croie avoir à leur reprocher, nos principes nous interdisent de perdre le respect que nous leur devons. » Patriote exaspéré, il n'en sentait pas moins la justesse de cet argument, et fit même révoquer un second ordre de nous arrêter, en répondant de nous au comité de l'Assemblée et à la société des jacobins.

Les deux premières femmes du dauphin, qui avaient accompagné la reine jusqu'à Varennes, Diet, son huissier, et Camot, son garçon de toilette ; les premières, à raison du voyage, les seconds, par suite des dénonciations de la femme de garde-robe, furent mis dans les prisons de l'Abbaye. Après mon départ, le garçon de toilette, que j'avais mené chez madame Vallayer-Coster, avait été chargé d'y porter le portefeuille qu'elle était convenue de recevoir. Cette commission n'avait pu échapper à l'odieux espion de la reine. Elle dénonça la sortie d'un portefeuille la veille du départ, ajoutant que le roi l'avait placé sur la bergère de la reine ; que le garçon de toilette, l'ayant enveloppé d'une serviette, l'avait mis sous son bras ; qu'elle ignorait où il avait dû le porter. Cet homme, remarquable par sa fidélité, subit trois interrogatoires sans faire le moindre aveu. M. Diet, homme fort bien né, serviteur sur lequel la reine comptait essentiellement, éprouva aussi les traitements les plus durs. Enfin, après trois semaines, la reine obtint l'élargissement de ses serviteurs.

La reine me fit écrire, vers le 15 août, que je pouvais revenir à Paris sans craindre d'y être arrêtée, et qu'elle désirait beaucoup mon retour. Je ramenai mon beau-père mourant, et, la veille du jour de l'acceptation de l'acte constitutionnel, j'appris à la reine qu'il

n'existait plus. « La perte de Lassonne et de Campan, dit-elle en essuyant ses yeux remplis de pleurs, m'a fait connaître à quel degré de semblables sujets sont précieux à leurs maîtres. Je ne les remplacerai jamais. »

J'avais repris mes fonctions près de la reine le 1er septembre 1791. Je fus frappée du changement étonnant que le malheur avait déjà imprimé sur ses traits. La totalité de ses cheveux étaient devenus presque blancs pendant le seul trajet de Varennes à Paris. Elle avait perdu le sommeil. Désirant avoir le plus tôt possible la consolation que le jour venait apporter à ses douleurs, on ne fermait plus les volets. Je trouvai encore existants tous les gardes établis dans les endroits les plus reculés de ses appartements; un commandant de bataillon passait la nuit, assis dans l'intervalle des deux portes, entre le salon et la chambre à coucher. Les battants étaient ouverts du côté de la reine, et son fauteuil placé de manière à ne la point perdre de vue. On avait fait même des difficultés pour permettre qu'un lit à colonne fût roulé tous les soirs près du lit de la reine pour coucher sa première femme, alléguant que ce lit empêchait le commandant de bataillon d'avoir directement les yeux sur celui de la reine.

Toute la journée, la porte du salon où se tenait la famille restait ouverte de manière à ce que les gardes pussent voir et entendre la famille royale. Le roi l'ayant fermée plusieurs fois, elle fut toujours ouverte à l'instant même par l'officier, qui lui disait d'un ton imposant : *Permettez que cette porte ne soit pas fermée; c'est ma consigne.* Un capitaine de la garde passait vingt-quatre heures de suite au fond du corridor obscur qui règne derrière l'appartement de la reine. Il avait près de lui une table et deux bougies. Ce poste, ressemblant à la plus sévère prison, n'était nullement recherché; Saint-Prix, acteur de la Comédie française, s'y était presque consacré, et sa conduite envers ses infortunés souverains y fut constamment respectueuse et touchante. Le roi arrivait dans l'appartement de la reine par ce corridor, et souvent l'acteur du théâtre Français procura à l'auguste et malheureux couple la consolation de s'entretenir sans témoins. La rigueur avait été portée au point qu'un officier nommé Collot fit lever la consigne qui lui enjoignait de suivre la reine jusqu'à sa garde-robe, et de rester en faction à la porte tout le temps qu'elle y demeurait.

Le jour où je repris mon service auprès de sa majesté elle ne put m'entretenir de tous les tristes événements qui s'étaient passés depuis

l'instant où je l'avais quittée, ayant ce jour-là près d'elle un officier de garde qu'elle redoutait plus que tous les autres. Elle me dit simplement que j'aurais des services secrets à lui rendre, et qu'elle ne voulait pas inquiéter par de longues conversations avec moi au moment de mon arrivée, mon retour ayant été craint. Enfin le lendemain la reine, connaissant bien la discrétion de l'officier qui devait passer cette nuit, fit placer mon lit très-près du sien, et ayant obtenu que la porte de sa chambre serait fermée, lorsque je fus couchée elle commença le récit du voyage et de la funeste arrestation à Varennes. Je lui demandai la permission de passer une robe, et, m'étant agenouillée près de son lit, je restai jusqu'à trois heures du matin à écouter, avec le plus vif et le plus douloureux intérêt, le récit que je vais rapporter, et dont j'ai vu des détails assez exacts dans plusieurs écrits du temps.

Le roi avait chargé M. le comte de Fersen, soustrait par le titre d'étranger aux inculpations nationales, de tous les apprêts du départ. La voiture avait été commandée par lui; le passeport, sous le nom de madame de Korf, était dû à ses relations avec cette dame étrangère. Enfin il avait lui-même mené en cocher la famille royale jusqu'à Bondy, où les voyageurs montèrent dans leur berline. Madame Brunier et madame Neuville, les deux premières femmes de Madame et du dauphin, s'y réunirent à la voiture principale. Elles étaient en cabriolet. Monsieur et Madame partirent du Luxembourg en prenant une autre route. Ils furent, ainsi que le roi, reconnus par le maître de la dernière poste avant de quitter la France; mais cet homme, se dévouant à la fortune du prince, sortit lui-même du territoire français, et les conduisit en postillon. Madame Thibaut, première femme de la reine, gagna Bruxelles sans la moindre difficulté. Madame Cardon, partie d'Arras, n'éprouva aucun empêchement; et Léonard, coiffeur de la reine, traversa Varennes peu d'heures avant la famille royale. Le sort avait réservé tous les obstacles pour l'infortuné monarque.

Le commencement de la route se passa sans événements; quelques réparations à faire à la voiture arrêtèrent un peu de temps les voyageurs à douze lieues de Paris. Le roi voulut monter une montagne à pied, et ces deux circonstances complétèrent le retard de trois heures pour le moment précis où la berline devait rencontrer, avant Varennes, le détachement commandé par M. Goguelat. Ce détachement s'était bien rendu au poste indiqué, avec l'ordre d'y at-

tendre un trésor pour l'escorter; mais les paysans des lieux environnants, alarmés de voir ce corps de troupes, vinrent armés de bâtons, et firent plusieurs questions qui manifestaient de l'inquiétude. M. Goguelat, craignant d'occasionner un attroupement, et ne voyant pas arriver la voiture attendue, divisa ses gens en deux pelotons, et leur fit malheureusement quitter la grande route pour regagner Varennes par deux chemins de traverse [1]. Le roi mit la tête à la portière à Sainte-Menehould, et fit plusieurs questions sur la route. Drouet, maître de poste, dont le nom funeste sera consigné dans l'histoire, frappé de la ressemblance extrême de Louis XVI avec l'effigie empreinte sur les assignats, s'approcha de la voiture, crut aussi reconnaître la reine, et, jugeant que le reste des voyageurs devait faire partie de la famille royale et de sa suite, monte à l'instant à cheval, prend des chemins de traverse, arrive à Varennes avant les augustes fugitifs; il y sème l'alarme.

La reine commençait à éprouver toutes les angoisses de la crainte; elles furent augmentées par la voix d'un homme inconnu qui, passant à toute bride près de la voiture, leur cria, en se baissant jusqu'à leur portière, sans cependant ralentir sa course : *Vous êtes reconnus!.....*

Le cœur palpitant de crainte, ils arrivent jusqu'aux portes de Varennes sans rencontrer un seul cavalier, devant être escortés pour entrer dans cette ville. Ils ignoraient où se trouvaient leurs relais; ils s'arrêtent quelques minutes inutilement. Le cabriolet les avait précédés; et les deux femmes trouvent déjà le pont barricadé avec de vieilles charrettes et des meubles. Toute la garde bourgoise était sous les armes. Le roi entra enfin dans Varennes. M. Goguelat y était arrivé avec son détachement. Il s'approcha du roi, en lui demandant *s'il voulait passer par les moyens de la force!* Question funeste à faire à Louis XVI, qui depuis le commencement de la révolution avait manifesté dans toutes les crises la crainte qu'il avait de donner le moindre ordre qui pût amener l'effusion du sang. « Sera-ce chaud? dit le roi. — Il est impossible que ce soit autrement, sire, » dit l'aide de camp. Louis XVI ne voulut point exposer sa famille. Ils descendirent alors chez un épicier, maire de Varennes. Le roi prit la parole, et fit un résumé de son projet de départ, analogue à la déclaration

[1] Madame Campan attribue ici à M. de Goguelat des dispositions prises par M. le duc de Choiseul, et dont il donne les motifs page 84 de ses *Mémoires*.
(*Note de l'éditeur.*)

qu'il avait faite à Paris. Il parlait avec chaleur et bonté, cherchait à démontrer aux gens dont il était environné qu'il se mettait seulement, par sa démarche, en position de traiter avec l'Assemblée, de sanctionner avec liberté la constitution qu'il maintiendrait, mais dont plusieurs articles étaient incompatibles avec la grandeur du trône et la force dont il avait besoin d'être environné. Rien n'était plus touchant, ajoutait la reine, que ce moment où le roi communiquait à des sujets de la plus inférieure classe ses principes, ses vœux pour le bonheur de ses sujets, et les motifs qui avaient déterminé son départ. Pendant que le roi parlait à ce maire, nommé M. Sauce, la reine, assise dans le fond de la boutique parmi des ballots de chandelle et de savon, cherchait à faire entendre à madame Sauce que si elle pouvait déterminer son mari à faire usage de son pouvoir municipal pour protéger la sortie du roi et de sa famille, elle aurait la gloire d'avoir contribué à ramener la paix en France. Cette femme était attendrie; se voyant ainsi sollicitée par sa souveraine, des larmes coulaient de ses yeux; mais elle se concentrait dans ce peu de mots : « Bon Dieu! madame, ils feraient périr M. Sauce : j'aime bien mon roi; mais dame, écoutez, j'aime bien mon mari. Il est responsable, voyez-vous. » Pendant que cette bizarre et inutile scène se passait dans la boutique, le peuple, à la nouvelle de l'arrestation du roi, arrivait en foule de toutes parts. M. Goguelat, faisant une dernière tentative, demanda aux dragons s'ils voulaient protéger la sortie du roi; ils répondirent par des murmures et en baissant la pointe de leurs sabres. Un individu inconnu tira un coup de pistolet en visant M. Goguelat; il fut légèrement atteint par la balle. M. Romeuf, aide de camp de M. de la Fayette, arriva en ce moment. Il avait été choisi, après la journée du 6 octobre 1789, par le commandant de la garde parisienne, pour être habituellement de service auprès de la reine; elle lui adressa des reproches amers sur l'objet de sa mission. « Si vous voulez faire distinguer votre nom, monsieur, lui dit la reine, vous avez choisi un étrange et odieux moyen, et qui sera suivi des plus funestes conséquences. » Ce militaire voulait hâter le départ. La reine, entretenant encore l'espoir de voir arriver M. de Bouillé avec une force imposante pour dégager le roi de la position critique où il se trouvait, prolongeait, le plus possible, son séjour à Varennes. La première femme du dauphin, feignant de souffrir d'une colique violente, s'était jetée sur un lit, jugeant qu'elle servait les projets de ses maîtres. Elle pleurait et

demandait du secours. Parfaitement entendue par la reine, sa majesté refusait d'abandonner, dans l'état de souffrance où elle se trouvait, une femme qui s'était dévouée à les suivre. Ce qui faisait le motif de leur espérance étant celui de la crainte des gens qui les avaient arrêtés, on n'en précipita pas moins le départ. Les trois gardes du corps (Valori, Dumoutier et Malden) furent garrottés et attachés sur le siége de la voiture.

Une horde de gardes nationaux, animés par la fureur et la joie barbare que leur inspirait leur funeste triomphe, environnait la voiture de la famille royale.

Les trois commissaires envoyés par l'Assemblée à la rencontre du roi, MM. de Latour-Maubourg, Barnave et Pétion, les joignirent aux environs d'Épernay. Les deux derniers montèrent dans la voiture du roi; déjà la bande de furieux qui environnait les illustres victimes avait massacré sous leurs yeux M. de Dampierre, chevalier de Saint-Louis, habitant une terre dans les environs de Varennes. Il était accouru pour donner à son souverain une simple preuve de son respect. Une mort cruelle avait été le prix de cet empressement naturel à tous bons Français. A quelque distance d'Épernay, un curé de village ose de même s'approcher du cortége, avec le seul désir d'apercevoir les traits de l'infortuné monarque. Il est à l'instant précipité, et allait périr sous les yeux de la famille royale. Barnave s'élance à la portière, révolté par ces atroces assassinats; il s'écrie : « Sommes-nous environnés de tigres? Laissez en paix ce respectable vieillard. Montrez dans ce moment imposant le calme d'une grande nation, digne de conquérir sa liberté. » Le vieux prêtre est sauvé. Madame Élisabeth, surprise et charmée de l'élan généreux de Barnave, le voyant prêt à se précipiter par la portière, saisit la basque de son habit pour le garantir de ce danger. Le courage et l'humanité unissent en ce moment les vœux de la pieuse fille des Bourbons et du plébéien indépendant qui depuis deux ans portait atteinte aux antiques droits de la monarchie. Ce nom, que l'on n'avait jamais prononcé qu'avec horreur et dédain, est celui d'un homme sensible; et de ce moment Barnave a acquis des droits sur les cœurs des infortunées princesses. On ose même établir une conversation suivie sur la crise dans laquelle se trouvent la France et la famille royale. Le roi, dans le commencement, malgré son extrême timidité, hasarde quelques réflexions; mais ayant demandé où le peuple français en voulait venir, Pétion eut la barbare franchise de

lui répondre : *A une république, lorsqu'il aura le bonheur d'être assez mûr pour cela.* De ce moment le roi s'imposa, jusqu'à son arrivée à Paris, un silence qu'il ne rompit pas une seule fois même par des monosyllabes.

On proposa aux députés de manger d'une cantine de volaille et de pâtisserie qui était dans la voiture du roi. Pétion accepta avec empressement; madame Élisabeth lui versait à boire. Le député Pétion, affectant sans doute les manières les plus faciles, tapait son verre sous le gouleau de la bouteille pour indiquer qu'il avait assez de vin. La dignité de Barnave, révoltée de ces manières grossièrement affectées, refusa de manger. Pressé par la reine de prendre quelque chose : « Madame, répondit Barnave, les députés de l'Assemblée nationale, dans une circonstance aussi solennelle, ne doivent occuper vos majestés que de leur mission, et nullement de leurs besoins. » Cette conduite de Barnave, s'étant soutenue pendant toute la route, a naturellement produit une favorable impression sur l'esprit de la reine et de madame Élisabeth; et les princesses eurent avec lui, dans les villes où le triste cortége se reposa, plusieurs conversations particulières. Elles le trouvèrent plein d'esprit et de sages intentions, très-attaché au système de monarchie constitutionnelle, mais sentant les dangers incalculables qu'amènerait en France un gouvernement républicain.

FIN DU TOME DIXIÈME.

TABLE

DU TOME DIXIÈME.

Pages.

Avertissement des éditeurs 1

MÉMOIRES DE MADAME CAMPAN.

Notice sur la vie de madame Campan 9
Avant-propos de l'auteur 41

CHAPITRE Ier.

Cour de Louis XV. — Goût du roi pour la chasse. — Son caractère. — Il vend des propriétés sous le seul nom de Louis de Bourbon. — Le *débotter* du roi. — Singuliers noms d'amitié qu'il donnait à ses filles. — Leur éducation tout à fait négligée. — Prière auprès d'un moribond. — Menuet couleur de rose. — Caractère de Mesdames. — Orgueil tempéré par la peur de l'orage. — Retraite de madame Louise aux Carmélites de Saint-Denis. — Madame Campan trouve la princesse faisant la lessive. — Parole qu'on lui prête à sa mort. — Grave décision sur le maigre. — Abbé qui se permet d'officier comme un prélat. — Chagrin que cause aux filles de Louis XV son attachement pour madame du Barry. — Elle assiste au conseil d'État. — Elle jette au feu tout un paquet de lettres cachetées. — La cour divisée entre le parti du duc de Choiseul et celui du duc d'Aiguillon. — Les filles de Louis XV peu disposées en faveur du mariage du dauphin avec une archiduchesse..... 47

CHAPITRE II.

Naissance de Marie-Antoinette marquée par un désastre mémorable. — Vers du poëte Métastase. — Pressentiments de l'empereur François Ier. — Un trait du caractère de Marie-Thérèse. — Elle ordonne à l'archiduchesse Josèphe d'aller prier dans le caveau destiné à la famille impériale. — Éducation des archiduchesses. — Charlatanisme employé pour faire croire à des connaissances qu'elles n'avaient pas. — Marie-Antoinette a la bonne foi d'en convenir. — Sa modestie, sa facilité pour apprendre. — Instituteurs que lui avait donnés la cour de Vienne. — Instituteur que lui envoie la cour de France. — L'abbé de Vermond. — Comment il est admis au cercle de la famille impériale. — Rôle équivoque qu'il joue à la cour de France. — Son portrait. — Changement dans le ministère français. — Le cardinal de Rohan remplace le baron

Pages.

de Breteuil comme ambassadeur à Vienne. — Portrait de ce prélat : son luxe, ses prodigalités, ses fautes à la cour de Marie-Thérèse..... 61

CHAPITRE III.

Arrivée de l'archiduchesse en France. — Madame de Noailles, sa dame d'honneur. — Comment elle s'attira le surnom de *madame l'Étiquette.* — Brillante réception de la dauphine à Versailles. — Sa beauté, sa franchise; grâce et noblesse de son maintien. — Elle charme Louis XV. — Jalousie de madame du Barry. — Événement malheureux de la place Louis XV. — Trait de sensibilité de la dauphine. — Mot spirituel. — Anecdotes. — Elle fait son entrée à Paris. — Enthousiasme des habitants. — Froideur du dauphin. — Intrigues de cour. — Société intime du dauphin, des princes ses frères, et de leurs épouses. — Les trois princesses et les deux frères du dauphin jouent la comédie en cachette. — Singulière circonstance qui interrompt ce genre d'amusement. — Les courtisans se rapprochent de Marie-Antoinette et du dauphin..... 69

CHAPITRE IV

Maladie de Louis XV. — Tableau de la cour. — Renvoi de madame du Barry. — Bougie placée sur une fenêtre, et qu'on souffle au moment de la mort du roi. — Les courtisans quittent son antichambre pour se précipiter dans les appartements de Louis XVI. — Départ de la cour pour Choisy. — Terme de la douleur sur la mort du feu roi. — M. de Maurepas ministre. — Entretien de la reine avec M. Campan au sujet du duc de Choiseul. — L'abbé de Vermond en prend ombrage. — Louis XVI l'aimait peu. — Influence de l'exemple sur les courtisans. — Enthousiasme qu'inspire le nouveau règne. — Révérences de deuil à la Muette. — Anecdote à ce sujet. — On donne injustement à la reine le titre de moqueuse. — Premiers couplets contre elle. — Le roi et les princes ses frères se font inoculer. — Séjour à Marly. — La reine désir voir le lever de l'aurore. — Calomnies dont elle est l'objet. — Le joailler Bœhmer. — Mademoiselle Bertin. — Changement dans les modes. — Hauteur des coiffures. — Étiquettes dont la reine ne peut supporter le joug. — Repas publics servis par des femmes. — Simplicité de la cour de Vienne. — Contributions levées d'une manière touchante par les princes de Lorraine. — Sobriété, décence et modestie extrêmes de Marie-Antoinette..... 83

CHAPITRE V.

Révision des papiers de Louis XV par Louis XVI. — Homme au masque de fer. — Intérêts qu'avait le feu roi dans des compagnies de finances. — Son égoïsme. — Représentation d'*Iphigénie en Aulide* à laquelle assiste Marie-Antoinette. — Ivresse générale. — Le roi donne le petit

Pages.

Trianon à la reine. — Plaisir qu'elle trouve à y vivre simplement. — Reproches sur sa prodigalité : combien ils sont injustes. — Ses ennemis font courir le bruit qu'elle a donné le nom de Schœnbrunn ou de *petit Vienne* à Trianon : elle en est indignée. — Voyage de l'archiduc Maximilien en France. — Questions de préséance. — Mésaventure de l'archiduc. — Couches de madame la comtesse d'Artois. — Les poissardes crient à la reine de donner des héritiers au trône. — Sa douleur. — Petit villageois recueilli par elle. — Mort du duc de la Vauguyon. — Anecdote. — Portrait de Louis XVI. — De M. le comte de Provence. — De M. le comte d'Artois. — Scènes d'intérieur. — Aiguille d'une pendule avancée chez la reine : à quelle occasion. — Réflexions 103

CHAPITRE VI.

Hiver rigoureux. — Courses en traîneaux blâmées des Parisiens. — Liaison de la reine avec madame la princesse de Lamballe. — Elle est nommée surintendante. — Libelle outrageant contre Marie-Antoinette. — Intrigues d'un inspecteur de police. — Il est découvert et puni. — Autre intrigante qui contrefait l'écriture de la reine, pour escroquer des sommes considérables. — Madame la comtesse Jules de Polignac paraît à la cour. — Son caractère noble et désintéressé. — Projets ambitieux de ses amis. — Moyens qu'ils mettent en usage. — Portrait de la comtesse Jules. — La reine se promet de goûter près d'elle les douceurs de la vie privée. — Le comte Jules obtient la place de premier écuyer. — La fortune de sa famille est longtemps médiocre. — La reine se félicite pour la comtesse du gain d'un billet de loterie. — Société de la comtesse Jules. — Portrait de M. de Vaudreuil. — Mot plaisant de la comtesse sur Homère. — La faveur dont jouit la famille de Polignac excite l'envie et la haine des courtisans. — Soirées passées chez le duc et la duchesse de Duras. — Jeux à la mode : *guerre pan-pan, descampativos.* — Paris se moque de ces jeux, et les adopte. — Madame de Genlis y fait allusion dans une de ses pièces de théâtre... 117

CHAPITRE VII.

Le duc de Choiseul reparaît à la cour. — La reine ne peut obtenir sa rentrée au ministère. — Elle protège une tragédie de Guibert. — Paris et la cour en blâment la représentation. — Chute d'une pièce de Dorat-Gubières, qu'on trouvait charmante à la lecture. — *Mustapha et Zéangir :* la reine obtient une pension de 1,200 francs pour Chamfort. — Elle appelle Gluck en France, et protège avec succès la musique. — *Iphigénie en Aulide :* mot de Gluck. — *Zémire et Azor :* mot de Marmontel. — La reine a peu de connaissances en peinture. — Seul bon portrait qui existe de Marie-Antoinette. — Encouragements donnés à l'art typographique. — Turgot ; M. de Saint-Germain. — Réforme des gendarmes et des chevau-légers : la reine témoigne sa satisfaction

Pages.

de ne plus voir d'*habits rouges à Versailles*. — Plaisirs de la cour. — Spectacle deux fois par jour. — Parodies jouées à Choisy par mademoiselle Guimard. — Fête ingénieuse, noble et galante, donnée par M. le comte de Provence à Brunoy. — A l'indifférence du roi pour Marie-Antoinette succèdent les sentiments les plus vifs. — Détails d'intérieur. — Bals masqués de l'Opéra. — Le roi s'y rend une fois sans suite, et ne s'y amuse pas. — La reine y arrive un jour en fiacre : par quelle aventure. — Bruits calomnieux à ce sujet. — Fatuité des jeunes gens de la cour. — Anecdote de la plume de héron. — Portrait du duc de Lauzun. — La reine le bannit pour jamais de sa présence. — Autres particularités. — Attachement de la reine pour la princesse de Lamballe et madame la duchesse de Polignac : pureté de cette liaison. — Anecdote concernant l'abbé de Vermond. — Il s'éloigne de la cour, et revient ensuite y reprendre ses fonctions..... 129

CHAPITRE VIII.

Voyage de Joseph II en France. — Son caractère. — Ses paroles. — L'Etiquette est l'objet de ses railleries. — Leur amertume. — Il n'épargne ni les dames de la cour ni la reine elle-même. — Il critique le gouvernement et l'administration. — Anecdotes qu'il raconte sur la cour de Naples. — Il est présenté par la reine et accueilli avec transport à l'Opéra. — Fête d'un genre nouveau que lui donne la reine à Trianon. — Première grossesse de la reine. — Détails curieux. — Retour de Voltaire à Paris. — Mot de Joseph II. — On délibère sur la présentation de Voltaire à la cour. — Opposition du clergé. — On décide qu'il ne sera point admis. — Réflexions de la reine à ce sujet. — Duel de M. le comte d'Artois avec le duc de Bourbon. — Assertions du baron de Besenval, dans ses Mémoires, réfutées. — Il ose faire une déclaration à la reine. — Conduite noble et généreuse de cette princesse. — Mot sensé qu'elle prononce. — Retour du chevalier d'Éon en France. — Détails sur ses missions et les causes de son travestissement. — Promenades pendant la nuit sur la terrasse de Trianon. — Anecdotes qui servent de texte aux libellistes. — Madame du Barry se permet d'assister à l'une de ces soirées. — Concert donné dans un des bosquets. — Couplets contre la reine. — Indignation de Louis XVI contre d'aussi viles attaques. — Odieuse politique du comte de Maurepas. — La reine accouche de MADAME. — Dangers auxquels est exposée la reine. — Réflexions... 142

CHAPITRE IX.

Paroles que la reine adresse à la princesse qui vient de naître. — Soins bienveillants de la reine pour les gens attachés à son service. — Réjouissances publiques. — Anneau nuptial volé à la reine et restitué sous le sceau de la confession. — L'attachement de la reine pour madame de Polignac s'accroît de jour en jour. — Fausse-couche ignorée. — Mort

Pages.

de Marie-Thérèse; douleur de la reine. — Louis XVI parle pour la première fois à l'abbé de Vermond. — Anecdotes sur Marie-Thérèse. — Naissance du dauphin. — Joie de Louis XVI. — Fêtes aussi brillantes qu'ingénieuses. — Discours et compliments des dames de la halle. — Banqueroute du prince de Guéménée. — La duchesse de Polignac est nommée gouvernante des enfants de France. — Jalousie des courtisans. — Détails curieux sur les voyages de la cour à Marly. — Séjour à Trianon. — Manière d'y vivre. — La reine y joue la comédie avec les personnes de sa société intime. — Ces représentations amusent le roi. — Prétentions du duc de Fronsac. — Sollicitation que ces spectacles occasionnent; critiques dont ils sont l'objet. — Guerre d'Amérique. — Franklin. — Son séjour à la cour. — Fêtes qu'on lui donne. — Anecdote ignorée; vers latin placé dans un vase de nuit, avec le portrait de Franklin. M. de la Fayette; vers à sa louange copiés de la main de la reine. — Ordonnance qui n'admet que les gentilshommes au grade d'officier. — Esprit du tiers état; la cour ne veut porter que des familles nobles aux dignités de l'Église. — Anecdote..... 160

CHAPITRE X.

Voyage du comte et de la comtesse du Nord en France. — Fête et souper à Trianon. — Le cardinal de Rohan pénètre dans le jardin pendant la fête, sans l'aveu de la reine. — Elle en est fort irritée. — Froide réception faite au comte d'Haga (Gustave III, roi de Suède). — Anecdotes. — Paix avec l'Angleterre. — Départ du commissaire anglais établi à Dunkerque. — Conduite qu'il faut tenir à la cour. — Anecdote. — Mission du chevalier de Bressac auprès de la reine. — Cour de Naples. — Marie-Antoinette ne connaît rien de comparable à celle de France. — La reine Caroline, le ministre Acton. — Débats de la cour de Naples avec celle de Madrid. — Réponse insolente de l'ambassadeur espagnol à la reine Caroline. — Intervention de la France. — Trait de bonté de Marie-Antoinette. — Homme devenu fou d'amour pour elle. — Anecdote. — Marie-Antoinette obtient la révision des jugements portés contre le duc de Guines et contre madame de Bellegarde et de Moutier. — MM. de Ségur et de Castries nommés ministres par le crédit de la reine. — Engagement pris par elle avec M. de Ségur. — Tour perfide joué par M. de Maurepas à M. de Necker. — M. de Calonne est nommé contre le vœu de la reine. — Elle commence à sentir les inconvénients d'une société intime. — Judicieuses réflexions de cette princesse..... 180

CHAPITRE XI.

La reine mécontente de la nomination de M. de Calonne. — Million qui lui est offert par ce ministre pour secourir les pauvres. — Elle le refuse. — Par quels motifs. — Actes et secours de bienfaisance. — Acquisition de Saint-Cloud; à quelle occasion. — Règlements de police inté-

Pages.

rieure : *de par la reine*. — Ces mots excitent des murmures. — La reine en témoigne sa surprise. — État de la France. — Beaumarchais. — *Le Mariage de Figaro*. — Le roi veut connaître la pièce manuscrite. — Lecture qu'en fait madame Campan en présence de leurs majestés seules. — Jugement que Louis XVI porte sur la pièce. — Intrigues pour en favoriser la représentation. — Elle est défendue une première fois. — On la joue chez M. de Vaudreuil. — Nouvelles intrigues. Elle est représentée. — Louis XVI et la reine surpris et mécontents. — Marie-Antoinette en conserve du ressentiment contre M. de Vaudreuil. — Caractère de M. de Vaudreuil. — Anecdote. — Il aspirait à devenir gouverneur du dauphin. — Réflexions de la reine à ce sujet..... 196

CHAPITRE XII.

Affaire du collier. — Détails sur le joaillier Bœhmer. — Parure de diamants qu'il avait réunie à grands frais. — Le roi veut en faire présent à la reine, qui la refuse. — Bœhmer se jette aux pieds de la reine, qui le renvoie sans vouloir acheter le collier. — Il annonce qu'il a placé cette parure à Constantinople. — Billet énigmatique qu'il écrit à la reine. — Entretien de Bœhmer avec madame Campan : il est dupe d'une intrigue. — Madame Campan l'apprend à la reine. — Surprise, indignation de cette princesse. — Conseils du baron de Breteuil et de l'abbé de Vermond. — Le cardinal de Rohan, interrogé dans le cabinet du roi. — On l'arrête. — Détails sur madame de Lamotte et sa famille. — La reine ni personne de son service n'avait jamais eu de relations avec la femme de Lamotte. — Le clergé fait des représentations. — Arrêts du parlement..... 207

CHAPITRE XIII.

Nomination de l'archevêque de Sens au ministère : joie qu'éprouve l'abbé de Vermond. — La reine est forcée de prendre part aux affaires. — Argent envoyé à Vienne contre son gré. — Anecdotes. — La reine soutient l'archevêque de Sens au ministère. — Joie publique à l'époque de son renvoi. — États généraux. — La reine et M. le comte d'Artois n'ont pas la même manière de voir. — Ouverture des états généraux. — Cris de *vive le duc d'Orléans!* — Leur effet sur la reine. — Mirabeau : il demande une ambassade. — Le malheur dispose la reine à des craintes superstitieuses : anecdotes. — Préventions des députés du tiers état des provinces — Causes de ces préventions. — Mort du premier dauphin. — Anecdotes..... 222

CHAPITRE XIV.

Serment du Jeu de Paume. — Insurrection du 14 juillet. — Le roi se rend à l'Assemblée nationale. — Anecdotes. — Spectacle que présentent les cours du château de Versailles. — Particularités singulières. — On feint de croire que la salle de l'Assemblée nationale est minée. —

Pages.

Discours du roi qui rejette ces odieux soupçons. — Anecdotes. — Esprit des troupes. — Départ du comte d'Artois, du prince de Condé, du duc et de la duchesse de Polignac. — Elle est reconnue par un postillon qui la sauve. — Le roi se rend à Paris. — Terreurs à Versailles. — La reine veut se rendre à l'Assemblée : discours touchant qu'elle prépare. — Retour du roi : la reine est blessée du discours de Bailly. — Assassinât de MM. Foulon et Berthier. — Plans présentés au roi par M. Foulon pour arrêter la marche de la révolution. — Mot affreux de Barnave. — Son repentir..... 232

CHAPITRE XV.

Création de la garde nationale — Anecdote à ce sujet. — Départ de l'abbé de Vermond. — Anecdote. — L'abbé fait des conditions à la reine. — Les gardes françaises quittent Versailles. — Fête donnée par les gardes du corps au régiment de Flandre. — Le roi, la reine et le dauphin y assistent. — Journées des 5 et 6 octobre : odieuses menaces proférées contre la reine. — Dévouement d'un garde du corps. — On en veut aux jours de Marie-Antoinette. — Fatale circonstance qui expose sa vie. — On veut que la reine paraisse au balcon : dévouement sublime. — La famille royale se rend à Paris. — Marche du sinistre cortége. — Arrivée à Paris; présence d'esprit de la reine. — Séjour aux Tuileries. — Changement dans les esprits : la reine applaudie avec transport par les femmes du peuple. — Mots spirituels du dauphin. — Anecdote touchante. — On propose à la reine de quitter sa famille et la France. — Noble refus. — Elle consacre ses soins à l'éducation de ses enfants. — Tableau de la cour. — Anecdotes concernant Luckner. — Exaspération des esprits..... 243

CHAPITRE XVI.

Affaire de Favras. — Son procès et sa mort. — On présente imprudemment ses enfants à la reine. — Projet formé pour enlever la famille royale. — Anecdote. — Étrange lettre de l'impératrice Catherine à Louis XVI. — La reine ne veut pas devoir aux émigrés le rétablissement du trône. — Anecdote.— Mort de l'empereur Joseph II. — Gravures envoyées par lui à Marie-Antoinette, et qui représentaient des moines et des religieuses d'Espagne. — Premier pourparler entre la cour et Mirabeau. — Louis XVI et sa famille habitent Saint-Cloud. — Nouveaux projets d'évasion..... 264

CHAPITRE XVII.

Première fédération. — Tentatives d'assassinat contre la reine. — Autre projet formé pour l'empoisonner. — Paroles remarquables de cette princesse. — Scène touchante. — Relation de l'affaire de Nancy écrite par madame Campan, la nuit dans la salle du conseil, sous la dictée du roi. — Madame Campan devient l'objet de dénonciations calomnieu-

Pages.

ses. — Marques de confiance que lui donne la reine. — Entrevue de cette princesse avec Mirabeau, dans les jardins de Saint-Cloud. — Il traite avec la cour. — Dérisions du parti révolutionnaire. — Pierres de la Bastille offertes au dauphin. — La reine sent augmenter son aversion pour M. de la Fayette. — Projet qu'avaient les princes de rentrer en France par Lyon. — Imprudences des personnes dévouées à la reine. — Anecdote relative à M. de la Fayette. — Départ de Mesdames. — Mort de Mirabeau..... 274

CHAPITRE XVIII.

Préparatifs du voyage de Varennes. — Par qui la reine est observée et trahie. — Anecdotes diverses. — Le départ de madame Campan pour l'Auvergne précède celui de la famille royale pour Varennes. — Madame Campan apprend l'arrestation du roi. — Billet que lui écrit la reine aussitôt son retour à Paris. — Anecdotes. — Mesures prises pour garder le roi aux Tuileries : elles sont insultantes. — Adoucissement qu'y apportent plusieurs officiers de la garde nationale. — Les chagrins blanchissent les cheveux de la reine.— Barnave, pendant le retour de Varennes, s'attire l'estime et la confiance de Marie-Antoinette. — Sa conduite honorable et respectueuse : elle contraste avec celle de Pétion. — Trait courageux de Barnave. — Ses conseils à la reine. — Particularités sur le voyage de Varennes..... 286

CHAPITRE XIX.

Acceptation de la constitution. — Avis de Barnave et de ses amis partagé par la cour de Vienne. — Politique secrète de la cour. — L'Assemblée législative délibère sur le cérémonial à suivre pour recevoir le roi. — Motion insultante. — Louis XVI est reçu avec transport par l'Assemblée. — Il laisse éclater dans son intérieur une douleur profonde. — Anecdote. — Fêtes et réjouissances publiques ; voix sinistre qui se mêle aux acclamations. — Entretien de M. de Montmorin avec madame Campan sur les imprudences continuelles des gens de la cour. — La famille royale va aux Français.— Spectacle changé; par quel motif. — On se bat au parterre des Italiens. — Double correspondance de la cour avec l'étranger. — Anecdote sur l'abbé Grégoire. — Plan adopté par la reine pour la correspondance secrète. — Détails sur la conduite de M. Genest, frère de madame Campan, chargé des affaires de France en Russie. — Lettre remarquable qu'elle reçoit de lui. — Témoignage écrit rendu par la reine au zèle et à la fidélité de madame Campan. — Projet d'entrevue entre Louis XVI et Barnave; ce qui fait manquer l'entretien. — Tentatives d'empoisonnement contre Louis XVI. — Précautions prises. — La reine consulte Pitt sur la révolution. — Sa réponse; la reine n'y voit rien que de sinistre. — Les émigrés s'opposent à toute alliance avec les constitutionnels. — Lettre de Barnave à la reine. — Elle est sans résultat..... 300

Pages.

CHAPITRE XX.

Nouveau libelle de la femme Lamotte. — On propose à la reine de lui vendre le manuscrit : elle refuse. — Le roi l'achète. — Anecdote. — La reine fait ses pâques en secret, en 1792. — Elle n'ose accorder sa confiance au général Dumouriez. — Derniers avis de Barnave. — Il quitte Paris, et la reine lui donne, pour récompense, sa main à baiser. — Grossière insulte faite à la reine par un homme du peuple. — Abattement du roi. — Journée du 20 juin. — Détails, anecdotes. — Plastron porté par le roi lors de la seconde fédération. — Ses pressentiments funestes : sa résignation héroïque. — Douleur déchirante de la reine en songeant à ses enfants. — Elle refuse de porter un plastron pour la cérémonie du 14 juillet 1792. — Armoire de fer. — Portefeuille confié par Louis XVI à madame Campan. — Importance des pièces qu'il contenait. — Démarche de M. de la Fayette : pourquoi elle est sans succès. — Un assassin se cache dans les appartements de la reine. — Trait honorable de cette princesse..... 321

CHAPITRE XXI.

Relations de madame Campan avec M. Bertrand de Molleville pour le service du roi. — Espoir d'une prochaine délivrance. — Réflexions de la reine sur le caractère de Louis XVI. — Outrages à la majesté royale. — Anecdote. — Sommes considérables offertes au roi par des serviteurs fidèles. — Enquête faite par la princesse de Lamballe sur les personnes de la maison de la reine. — Situation de la famille royale, qu'on insulte même à la messe. — Dix août. — Particularités très-curieuses. — Combat. — Scènes de carnage. — Circonstances inespérées auxquelles madame Campan doit son salut. — Elle se rend auprès de la famille royale aux Feuillants. — Anecdotes. — Paroles remarquables et touchantes prononcées par la reine. — Détails pleins d'intérêt sur le séjour de la famille royale aux Feuillants. — Nobles mouvements de la reine. — Traits qui peignent son attachement pour la France..... 339

CONCLUSION.

Pétion refuse à madame Campan la permission de s'enfermer au Temple avec la reine. — Elle excite les soupçons de Robespierre. — Visites domiciliaires. — Madame Campan ouvre le portefeuille qu'elle a reçu du roi. — Papiers qu'il renfermait avec les sceaux de l'État. — Correspondance secrète de Mirabeau avec la cour. — Elle est détruite ainsi que les autres papiers. — Seule pièce conservée. — Elle est remise à M. de Malesherbes au moment du procès de l'infortuné Louis XVI. — Fin des mémoires..... 359